SOCIÉTÉ

AGRICOLE, SCIENTIFIQUE

ET LITTÉRAIRE

DES PYRÉNÉES-ORIENTALES.

ONZIÈME VOLUME.

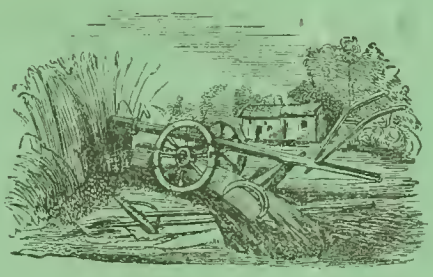

PERPIGNAN.

IMPRIMERIE DE J.-B. ALZINE,

Rue des Trois-Rois, 1.

1858.

NATURAL HISTORY

SOCIÉTÉ DES PYRÉNÉES-ORIENTALES.

XI.

La Société n'entend approuver ni improuver les opinions émises dans les travaux qu'elle publie : elles appartiennent à leurs auteurs, qui en sont seuls garants.

Les lettres, mémoires, etc., etc., doivent être adressés *(franc de port)* à M. Louis Fabre, Secrétaire de la Société, rue Traversière-de-l'Ange, 4; et les objets d'histoire naturelle à M. Companyo, Conservateur du Cabinet, place Laborie, 5, à Perpignan.

S. 952.

SOCIÉTÉ
AGRICOLE, SCIENTIFIQUE
ET LITTÉRAIRE
DES PYRÉNÉES-ORIENTALES.

ONZIÈME VOLUME.

Faisons tous nos efforts pour qu'on puisse dire un jour : Il y eut à Perpignan une société d'hommes à intentions généreuses, dont les travaux furent utiles à leur pays.

(JAUBERT DE RÉART, Ier Bulletin, p. 4.)

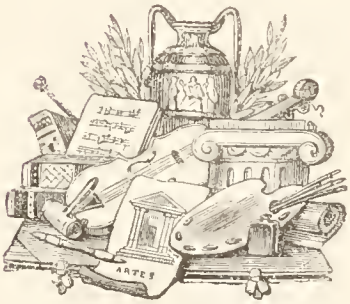

PERPIGNAN.

IMPRIMERIE DE J.-B. ALZINE,

Rue des Trois-Rois, 1.

1858.

SOCIÉTÉ

AGRICOLE, SCIENTIFIQUE & LITTÉRAIRE

DES PYRÉNÉES-ORIENTALES.

COMPOSITION DU BUREAU POUR LES ANNÉES

1857.

Président : M. LLOUBES (Auguste), ✻, banquier, ancien maire de la ville, membre du Conseil-Général d'Agriculture et du Conseil-Général du département.

Vice-Président : M. Companyo, père, docteur-médecin, conservateur du Cabinet d'histoire naturelle.

Secrétaire : M. Fabre (Louis), professeur de troisième et de commerce au Collége.

Vice-Secrétaire : M. Cortie, professeur de sixième au Collége.

Trésorier : M. Siau (Antoine), négociant.

Archiviste : M. Faure, médecin.

1858.

Président : M. LLOUBES (Auguste), ✻, banquier, ancien maire de la ville, membre du Conseil-Général d'Agriculture et du Conseil-Général du département.

Vice-Président : M. Companyo, père, docteur-médecin, conservateur du Cabinet d'histoire naturelle.

Secrétaire : M. Fabre (Louis), professeur de troisième et de commerce au Collége.

Vice-Secrétaire : M. Sirven (Joseph), économe des Hospices.

Trésorier : M. Siau (Antoine), négociant.

Archiviste : M. Tastu-Jaubert, avocat.

COMITÉ DE RÉDACTION :

1857.

M. Briol, professeur de rhétorique, au Collége.

M. Lutrand, professeur de mathématiques au Collége.

1858.

M. l'abbé Fines, chanoine, supérieur du Grand-Séminaire.

M. Alart, secrétaire de l'Inspecteur d'Académie.

RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ,

Années 1856—1857,

par M. Fabre, secrétaire.

La Société des Pyrénées-Orientales, sans oublier aucune de ses qualifications, s'est principalement appliquée, depuis la publication de son dernier Bulletin, à prouver qu'elle est avant tout agricole. Aussi, ses efforts ont-ils été couronnés du plus heureux succès. Grâce à tout ce qu'elle a fait pour combattre l'oïdium, en propageant le soufrage, reconnu jusqu'aujourd'hui comme le seul remède efficace contre ce fléau destructeur, elle a vaincu les préjugés et les répugnances de la plupart des propriétaires de notre département, et nous avons vu, par la pratique de ce procédé, nos vignobles, naguère stériles, se couvrir, en 1857, d'une abondante et saine récolte, qui servira à convaincre désormais ceux qui avaient pu conserver encore la moindre incrédulité, et à faire sensiblement diminuer le prix du vin. Nos laboureurs, dont la sobriété est, d'ailleurs, généralement reconnue, ne seront plus privés d'une boisson bienfaisante, qui, prise avec modération, ranime et soutient les forces de ces hommes généreux qui arrosent silencieusement la terre de leur sueur, pour alimenter et leurs familles et leurs concitoyens.

Avant de donner un aperçu de tous les travaux agricoles, scientifiques ou littéraires que renferme

ce Bulletin, nous paierons, comme d'ordinaire, le juste tribut de nos regrets à la mémoire des Membres dont la Société déplore la perte toute récente. Elle s'est vu enlever, depuis 1856, M. Janbert de Passa, que ses rares connaissances pratiques et son savoir varié, avaient fait nommer, depuis plusieurs années, membre correspondant de l'Institut; — M. le baron Guiraud-de-Saint-Marsal, colonel du génie en retraite, qui, après s'être distingué dans les rangs de la grande-armée pendant notre premier empire, était, enfin, venu se fixer à Perpignan, où, comme chef du Génie de la place, comme Maire de la cité, comme membre de diverses commissions importantes et de la Société des Pyrénées-Orientales, il a successivement, par ses écrits et ses travaux de toute espèce, rendu d'éminents services à sa patrie d'adoption; — M. le docteur Carlier, ancien chirurgien-major au 1er Dragon; — et, enfin, M. le chef de bataillon Colson, numismate et archéologue distingué, dont un travail des plus intéressants sur les anciennes monnaies du Roussillon, a enrichi notre avant-dernier Bulletin.

Comme précédemment, nous diviserons notre compte-rendu en trois parties, suivant les différentes qualifications de la Société.

Agriculture.

M. Ferdinand Lacroix, avocat, a ouvert la séance du 9 janvier 1856, par la lecture d'un mémoire, qu'il a intitulé : *Quelques mots sur le drainage*. Sous ce titre modeste, l'auteur donne un traité clair et succinct de cette opération, qui rend déjà d'immenses services à l'agriculture en Angleterre et dans plusieurs contrées de la France, et il engage la Société à prendre

tous les moyens possibles pour propager dans notre département cette heureuse découverte.

Le 13 février 1856, M. le Président a déposé sur le Bureau une boîte renfermant divers produits du sorgho, qu'a obtenus M. Jean Vallarino, cadet, et qu'il a accompagnés d'un mémoire intitulé : *Essais et recherches sur le Sorgho sucré du Nord de la Chine, géant des plantes utiles, dédiés à l'agriculture, à l'industrie et au commerce.* M. le Secrétaire donne lecture de ce document, qui se vend un franc, au profit de l'Œuvre de Saint-Vincent-de-Paul.

Dans la même séance, M. le docteur Faure, lit un mémoire, où il prouve que l'argile de nos Pyrénées-Orientales peut donner des drains de bonne qualité.

Le 12 mars 1856, M. le docteur Companyo, père, annonce à la Société que M. Mater, de Calmelles, a fait un grand nombre de greffes de chêne-liége sur chêne ordinaire, qui ont parfaitement réussi. — Il ajoute que cet agriculteur désirerait voir une commission de la Société se transporter sur les lieux, pour être témoin de ses succès. La proposition de M. Mater est accueillie avec empressement.

La Société Agricole Catalane de Saint-Isidore avait écrit à la Société des Pyrénées-Orientales, pour la prier de lui communiquer tout ce qu'elle avait pu recueillir sur la maladie de la vigne; et celle-ci avait nommé, pour donner ces renseignements, une commission composée de MM. Saléta, Lacroix, Antoine Siau et Companyo, père. M. Siau, rapporteur de cette commission, donne lecture de son travail, que M. le Secrétaire est chargé de transmettre à la Société de Saint-Isidore.

Une lettre de M. le Préfet du département engage

la Société à lui faire connaître, si, depuis les renseignements qu'elle lui a donnés sur le drainage, le 27 octobre 1854, ce procédé a pris quelque extension, et à répondre à une série de quatre questions sur ce sujet. M. Lacroix, qui a déjà dressé ces réponses, les communique à la Société, et M. le Secrétaire est chargé de les transmettre à M. le Préfet.

Le 2 avril 1856, M. le Dr Faure lit une réponse qu'il fait à M. Victor Chatel, de Vire, sur une brochure que ce dernier vient de publier, sous le titre de : *Observations sur les principales causes de l'élévation du prix du pain et de la viande.* — M. Chatel l'attribue surtout à la maladie des pommes de terre. — M. Faure combat cette opinion, et résume ainsi son mémoire : « L'accroissement progressif de la population ; le morcellement de la propriété ; l'augmentation du prix des fermages à courte durée ; le peu de faveurs accordées à l'agriculture, ce thermomètre infaillible de la prospérité des nations ; la dépréciation de la valeur monétaire ; et, enfin, notre état de guerre, heureusement traversé, sont, à mes yeux, les véritables causes, qui, jointes au vice du commerce de la boucherie, contribuent à l'enchérissement, non-seulement de la viande, mais encore de la plupart des denrées de première nécessité. »

Le 14 mai 1856, communication à la Société d'un mémoire de M. Gouell, père, propriétaire, à Céret, ayant pour but de transformer, au moyen de la greffe, de jeunes amandiers en cerisiers, et relatif aux avantages que cette opération procurerait à notre département, aujourd'hui que le chemin de fer va étendre nos exportations. M. Gouell, demandant une réponse à la proposition qu'il fait de communiquer son procédé,

la Société décide qu'une lettre de remercîment sera adressée à M. Gouell, et nomme, pour essayer ce nouveau genre de greffe, une commission composée de MM. Siau, Sauveur Dadins, Charles Lazerme et Robin, aîné.

Dans la même séance, un mémoire de M. Guesdron, vérificateur des poids et mesures de l'arrondissement de Perpignan, adressé à la Société par l'entremise de M. le Préfet, indique un moyen de détruire les insectes qui ravagent les oliviers. Là-dessus, M. le Président fait quelques observations sur les insectes nuisibles aux arbres, et compris sous le nom de cochenille; et il se charge de faire, selon le désir de M. le Préfet, une réponse sur le procédé de M. Guesdron.

Le 2 juillet 1856, M. Siau, rapporteur de la commission chargée d'examiner le mémoire de M. Gouell, dont il est parlé ci-dessus, fait part à la Société de son travail, où il expose les avantages et les inconvénients de ce nouveau genre de greffe. Une copie du rapport de M. Siau a été envoyée à M. Gouell.

Dans la séance du 13 juillet 1856, où assistait M. Rendu, inspecteur général de l'agriculture, M. Lacroix expose les travaux de drainage qu'il a fait exécuter dans ses domaines, et les résultats fabuleux qu'il a obtenus. Il ajoute que, d'après ses expériences, le drainage peut même servir à l'irrigation.

Dans la séance publique du 27 juillet 1856, M. Guiraud-de-Saint-Marsal a lu quelques pages sur les améliorations que réclame en France l'agriculture. Prenant, pour point de départ, l'état de l'agriculture en Angleterre, l'auteur en a déduit, par une

comparaison méthodique, les causes de notre infériorité, sous le rapport des progrès agricoles.

M. Companyo, père, a communiqué le résultat de ses recherches sur l'olivier et les insectes qui lui sont nuisibles.

M. Sian a ouvert la séance du 17 septembre 1856, par le compte-rendu de deux excursions qu'il a faites depuis peu, d'abord avec MM. Companyo, père, et Louis Robin, dans le territoire de Calmelles, arrondissement de Céret, et, plus récemment, avec ces deux Messieurs et M. A. Calvet, dans les vignobles de M. Duverney, d'Espira, et dans les propriétés de M. Carbonell.

Dans la première de ces excursions, ces Messieurs ont admiré les beaux résultats qu'a obtenus M. Grando, par la greffe du chêne-liége sur le chêne-vert, et, surtout, la belle végétation d'un grand nombre de cépages de deux, trois et quatre ans; la plantation qu'il a faite sur ses montagnes d'environ 3.000 micocouliers; et celle de deux à trois cents pistachiers, faite par un autre propriétaire, qui était loin d'en connaître la valeur et l'importance.

La seconde excursion de ces Messieurs, avait pour but de constater quels ont été, en 1856, les effets du soufrage. Ils se sont de plus en plus convaincus, en parcourant les vignobles de MM. Carbonell et Duverney, et ceux de leurs voisins, que le soufre de bonne qualité, et employé en temps opportun, est le seul remède qu'on puisse opposer à l'oïdium. Mais, cette substance, pour produire son effet salutaire, doit être sans mélange, et, malheureusement, les falsificateurs sont en grand nombre. M. Sian, invoque contre eux toute la sévérité des lois, et engage la

Société à user de son influence pour propager l'emploi du soufrage.

Le 22 octobre 1856, M. Siau, analysant un *Bulletin des Annales* de la Société d'Agriculture, Arts et Commerce du département de la Charente, tomes 37 et 38, y fait remarquer une notice de M. Tourneur, sur l'emploi d'une machine à battre, sortant des ateliers de M. Barell, l'un des lauréats de l'exposition. M. Siau termine sa lecture par ces mots : « Deux de « nos collègues, MM. Germain Cuillé et Labau, ont « fait usage, cette année, de ces batteuses. Nous es- « pérons que les renseignements qu'ils voudront bien « fournir, avant la moisson prochaine, engageront « nos propriétaires à entrer dans cette voie. »

M. le Président termine cette séance, en proposant à la Société de faire des recherches sur l'éducation et les produits des abeilles dans les Pyrénées-Orientales. « Il serait temps, ajoute-t-il, de faire savoir que l'ex- « cellent miel, connu partout sous le nom de *miel de* « *Narbonne*, provient presque tout entier des ruches « de notre département. » On nomme aussitôt, pour remplir les intentions de M. le Président, une commission, composée de MM. Companyo, père, Guiraud-de-Saint-Marsal, Antoine Siau, Faure, Bach, Boix, Cuillé, Lacroix, Vallarino, Alart et Denamiel.

Le 24 décembre 1856, M. le Président communique à la Société une lettre qu'il a reçue de M. Noguès, d'Olette, sur l'éducation des abeilles, avec un état indicatif, portant le nombre des ruches existant dans le canton d'Olette et le produit moyen du miel que l'on récolte en juillet et août.

Dans la séance du 21 avril 1857, où assistait M. l'Inspecteur général de l'Agriculture, ce fonc-

tionnaire, après avoir détaillé tout ce qu'il a remarqué en parcourant nos plaines et nos montagnes, ajoute : « On a parlé d'adresser une pétition au Gouverne- « ment, pour le prier d'exempter du service mili- « taire les élèves des fermes-écoles, qui deviennent « presque inutiles, si la conscription vient enlever à « l'agriculture, les jeunes gens qu'elles ont formés. « Je suis entièrement de cet avis, et je profite de « cette occasion, pour déclarer que Germainville « est une des premières, sinon la première ferme- « école de la France. »

La Société décide qu'on adressera au Gouvernement la pétition dont vient de parler M. l'Inspecteur.

Le 3 juin 1857, M. Chapé lit un mémoire, où M. Denamiel, docteur en médecine et juge de paix, à Rivesaltes, après avoir exposé les inconvénients du soufrage, propose : 1° un traitement préservatif de l'oïdium, que l'on trouve, dit-il, dans la culture et dans la taille de la vigne ; 2° un traitement curatif, qui consiste à employer la terre prise au pied du cep, à peu près comme on fait usage du soufre. De nombreux essais et une assez longue expérience, lui ont démontré la supériorité des moyens qu'il cherche à propager.

Dans la séance publique du 26 juillet 1857, M. Ant. Siau, rapporteur de la commission chargée de faire des recherches sur l'éducation et les produits des abeilles dans les Pyrénées-Orientales, a communiqué au public une partie de son travail. D'après cet extrait, le nombre des ruches, dans le Roussillon, est de 19.800 et leur produit s'élève à 200.000 fr. environ.

La récolte des céréales a été trop abondante cette année, pour qu'il n'en fût pas question dans la séance

publique d'une Société agricole. M. l'abbé Delhoste, y a présenté une statistique bien rassurante, tout en exprimant le désir, trop fondé, de voir une partie de nos vignobles rendue à la production des céréales.

Dans la séance du 4 novembre 1857, M. le Président communique à la Société un mémoire de M. Guisonier-Passama, négociant, à Pia, sur la culture de la pomme de terre-chardon, qu'il a fait venir du Mans. Ses essais, pour enrichir le Roussillon de ce nouveau tubercule, ont été, dit-il, couronnés d'un plein succès, et il est persuadé que la pomme de terre-chardon fera bientôt disparaître la pomme de terre ordinaire, qui semble dégénérer tous les jours. M. Guisonier, met, d'ailleurs, à la disposition de la Société Agricole des Pyrénées-Orientales, la quantité de pommes de terre du Mans, qui sera jugée nécessaire pour être distribuée aux cultivateurs nécessiteux de notre département, qui voudront en essayer la culture.

Dans la même séance, M. de Lamer, rapporteur de la commission nommée pour visiter la ferme de Vézian, appartenant à Mme d'Auberjon, et exploitée par M. Calvet, a fait part à la Société de son travail. Il a successivement montré les étables de ce domaine, pleines d'un bétail nombreux, bien nourri et bien portant; les granges, regorgeant de foins, les plus variés et les meilleurs; les champs, toujours couverts des plus belles récoltes, ou parfaitement préparés pour les recevoir; une immense fosse à fumier, constamment remplie ou vidée; et, à la tête de cette ferme-modèle, un homme blanchi dans le métier, un agriculteur consommé, M. Calvet, enfin, n'épargnant ni leçons sérieuses, ni conseils salutaires.

M. de Lamer a fait, ensuite, passer sous les yeux

de la Société la ferme Saint-Nicolas, appartenant aussi à Mme d'Auberjon, et où, à défaut des produits d'un immense vignoble, ravagé par l'oïdium, M. Calvet a su obtenir de très-belles récoltes de blé, d'avoine et de sain-foin.

M. de Lamer a terminé son rapport par une appréciation de l'engrais-Rolland, dont la même commission était chargée de juger la valeur.

Dans la séance du 16 décembre 1857, M. Stéphane Bedos, rapporteur de la commission nommée pour étudier et faire connaître les moyens qui, jusqu'ici, ont été regardés comme les meilleurs pour sauver les récoltes des vignobles, a fait part à la Société du résultat des recherches de cette commission.

Après avoir énuméré tous les procédés successivement et vainement employés pour combattre l'oïdium, il soutient, comme l'expérience l'a prouvé, qu'il n'y a qu'un seul moyen d'en préserver les vignes : le soufrage. Il fait, ensuite, en peu de mots, l'histoire de cette maladie désastreuse, dont les causes sont encore un mystère ; il expose à quels signes on la reconnaît, à quelles époques on doit pratiquer le soufrage pour la faire disparaître, comment on doit le pratiquer, et, enfin, quelle qualité de soufre on doit employer.

Le rapport de M. Bédos est suivi de deux autres lectures :

1° Un mémoire des plus intéressants et des mieux raisonnés, où M. de Lamer expose les moyens d'améliorer la race chevaline dans notre département, qui possède, à un degré supérieur, tout ce qui peut donner d'excellents produits : un heureux climat, un sol fertile et de riches pâturages ;

2° Un mémoire de M. Vincent Malègue, sur la culture du sorgho sucré, en grande vogue aujourd'hui, et qui, d'après le rendement fabuleux que lui accordent certains agriculteurs ou distillateurs, devait apporter une grande perturbation dans notre système actuel de culture. M. Malègue, qui s'est livré à de nombreuses expériences sur cette plante, combat ces exagérations, et prouve, jusqu'à la dernière évidence, que le sorgho est bien loin de procurer tous les avantages qu'on se plait à lui attribuer.

Sciences et Arts.

Le 12 mars 1856, M. Companyo, père, a communiqué à la Société la première partie d'un travail qui offre le plus grand intérêt : c'est une description des cours de la Tet, du Tech et de l'Agly, depuis leurs sources jusqu'à la mer. Il s'est transporté sur les lieux, et, après les avoir étudiés dans tous leurs détails, il a commencé par décrire, dans son mémoire, les cours et les affluents de la Tet, depuis la source jusqu'à Prades, et ceux du Tech jusqu'à Arles.

Le 17 septembre 1856, M. Companyo, père, a exposé sur le Bureau de la Société la dépouille naturelle et empaillée d'une couleuvre jaune et verte, dont l'espèce est très-commune dans nos contrées, et y prend un fort développement. Ce reptile, que l'imagination et la peur avaient prodigieusement grandi, n'a encore, comme le dit M. Companyo dans une courte notice, que 1 mètre 90 centimètres de longueur, et 16 centimètres de circonférence, à l'endroit le plus épais. Il a, sous le corps, 248 plaques mobiles, qui lui servent à ramper; 175, de la bouche à l'anus, et 73, de ce point à l'extrémité de

la queue. Cette couleuvre n'atteint pas encore les proportions de celle, de la même espèce, qui fut prise à la promenade des Platanes en 1842, quelques jours après l'inondation de la St-Barthélemi. Celle-ci, conservée dans l'alcool, et présentée, en même temps, sur le Bureau, a 2 mètres 25 centimètres de longueur, et 20 centimètres de circonférence. Mais il est à présumer que celle qui vient de laisser naturellement son enveloppe, trouvée par le garde-champêtre Charpeil et remise à M. Companyo, est sans doute rentrée dans son repaire, pour n'en sortir, qu'au printemps prochain, avec de plus fortes proportions, si rien ne s'oppose à son entier développement.

Dans la même séance, M. le Président a communiqué à la Société :

1° Une lettre de M. Aymérich, qui rappelle qu'en 1836 il adressa au Secrétaire de la Société, qui portait alors le nom de *Philomathique*, un mémoire sur cette question qu'elle avait proposée : *Quels sont les meilleurs moyens à suivre pour se préserver des ravages de nos grands cours d'eau à l'époque de leur plus forte crue?* Il ajoute que la personne chargée d'examiner ce travail se contenta d'en dire quelques mots verbalement, et conclut à ce que le manuscrit fût renvoyé à son auteur comme une utopie. S'étant aujourd'hui aperçu que les moyens pratiques indiqués dans son mémoire, et ceux qui sont recommandés dans la lettre de S. M. l'Empereur, sur le même sujet, se trouvent absolument identiques, M. Aymérich nous a renvoyé son manuscrit, en nous priant de nommer une commission pour l'examiner de nouveau et en faire un rapport. MM. Amédée Maurice, agent voyer en chef; Besse, conseiller de Préfecture,

et de Saint-Victor, propriétaire, sont chargés d'apprécier le mémoire de M. Aymérich.

2° Une lettre de M. Chevallier, membre de l'Académie impériale de Médecine, qui prie notre Société de nommer une commission pour examiner si nos eaux minérales renferment de l'arsenic, comme celles de Vichy, Bussang, Plombières, Mont-d'Or, Bourbonne-les-Bains, etc., et de lui adresser, lorsque cela nous sera possible, 1° des résidus laissés par les eaux minérales de notre département; 2° le produit de l'évaporation de 20 litres de ces liquides, qui ordinairement renferme les sels solubles. Ce travail est confié à MM. Bouis et Companyo, fils.

Le 22 octobre 1856, M. Companyo, père, rend compte d'un mémoire adressé à notre Société par M. Marcadet, docteur en médecine, à La Magistère (Tarn-et-Garonne), et ayant pour titre : *Quelques considérations géologiques, et description particulière d'une espèce de poisson désigné par M. Valenciennes sous le nom de* Blennius cognata, *que nous signalons pour la première fois dans les eaux qui se jettent dans l'Atlantique.*

Ce poisson, dont M. Marcadet nous a envoyé en même temps le dessin, se trouve aussi dans notre rivière (la Basse), et un sujet de cette espèce, qu'on y a pris et qui fait partie de notre Cabinet d'histoire naturelle, est présenté sur le Bureau par M. Companyo, père.

Dans la séance du 26 novembre 1856, M. Maurice, au nom de la commission dont il fait partie, rend compte du mémoire sur les inondations, présenté pour la seconde fois, et après vingt ans d'intervalle, par M. Aymérich; il établit que cet écrit indique précisément les moyens recommandés par Sa Majesté

pour prévenir, autant que possible, le fléau qui, cette année, a désolé la France, et il termine par ces mots :

« Nous résumant sur le travail de M. Aymérich, « nous pensons qu'il lui fait le plus grand honneur; « que le système qu'il propose, et qu'il proclame avec « conviction, doit être pris en très-grande considé- « ration, et nous estimons que non-seulement la So- « ciété doit à M. Aymérich des éloges, mais nous « proposons encore de signaler à l'administration dé- « partementale le mérite qui revient au mémoire de « M. Aymérich pour avoir indiqué, en 1836, les « moyens qui sont employés aujourd'hui pour com- « battre les inondations, afin que la priorité de son « système soit constatée et acquise, et qu'il soit ainsi « recommandé à la bienveillante attention de l'au- « torité. »

Les conclusions de M. Maurice sont adoptées à l'unanimité.

Le 3 juin 1857, M. Companyo, père, communique à la Société une lettre qu'il a reçue de M. V. Rebond, qui, depuis quelques années, fait chaque hiver une expédition lointaine dans le Sahara. Il est question, dans cette lettre, de plusieurs mammifères, de quantité d'oiseaux, reptiles et coquillages d'espèces, la plupart, inconnues en Europe; et ce qu'il y a de plus étonnant, M. Rebond parle, comme d'une chose avérée, d'un puits artésien creusé dans le désert, et bien différent des nôtres, attendu que la colonne d'eau qui fait ascension, rejette du poisson qu'elle a emmené des profondeurs du sol.

Dans la même séance, communication d'une lettre adressée à la Société par M. Robire, de Saint-Marsal. Il est, dit-il, l'inventeur d'un mécanisme pour faire

monter l'eau d'une rivière, fleuve ou canal, à une hauteur prodigieuse, sans moteur ni vapeur, par la seule impulsion de l'eau avec laquelle cet appareil est mis en contact.

M. Robire, qui a déjà écrit à M. le Ministre pour obtenir un brevet d'invention, désirerait qu'une commission prise dans notre Société, se transportât à Saint-Marsal, pour être témoin de ses expériences et apprécier son mécanisme. Il est décidé qu'on prendra de plus amples renseignements sur l'invention de M. Robire.

Le 1er juillet, M. Tastu-Jaubert annonce que M. Isidore Borrel, potier de terre, âgé de dix-sept ans, a exposé dans la salle du Musée, pour être appréciés par la Société, plusieurs bustes en plâtre et en terre dont il est l'auteur. Cette demande est prise en considération, et une commission, composée de MM. Tastu-Jaubert, l'abbé Boucabeille, Stéphane Bédos et Chapé, est chargée d'examiner le travail du jeune Borrel, et de faire un rapport.

Dans la séance publique du 26 juillet 1857, M. Crova, fils, a communiqué une nouvelle méthode pour analyser les minerais de fer; un perfectionnement qu'il apporte à la photographie, et il a rendu compte d'une brouette ingénieuse, mais compliquée, inventée par M. Sarda.

Dans la même séance, M. Tastu-Jaubert, rapporteur de la commission chargée d'examiner les essais de M. Isidore Borrel, a fait ressortir ce qu'il y a de vraiment remarquable dans les bustes qu'il a exposés.

Littérature, Histoire, Antiquités.

M. Faure ouvre la séance du 14 mai 1856 par la lecture d'un mémoire qu'il a intitulé *le Roussillon*. Il y passe en revue, avec sa verve ordinaire, la position et le climat privilégié de cette contrée, ses riches et délicieuses productions, ses eaux thermales, son histoire, ses coutumes, son langage, ses anciens priviléges, le caractère de ses habitants, et, enfin, les hommes éminents qu'elle a produits dans les lettres, les sciences et les arts.

Dans la même séance, M. le Président communique à la Société une circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes, annonçant la publication prochaine d'un recueil des inscriptions de la Gaule et de la France, et priant les Sociétés savantes de chaque département de lui envoyer toutes celles qu'on y pourra rencontrer.

La Société engage M. de Bonnefoy, qui s'est particulièrement occupé de recueillir les inscriptions de nos contrées, à vouloir bien adresser à M. le Ministre les inscriptions de ce genre qu'il possède en abondance.

Dans la séance publique du 27 juillet 1857, M. Faure a donné une étude sérieuse sur Horace, Homère et Virgile, considérés comme moralistes. M. Faure nous a prouvé qu'il possède à fond les auteurs classiques dont il nous a vanté les ouvrages. Il admire la douce philosophie d'Horace, la morale naïve d'Homère, celle, enfin, plus raffinée, mais tout aussi saine de Virgile.

Les lectures de cette séance ont été terminées par une nouvelle production poétique de M. Fabre : Jean

Blanca, le grand plébéien, le défenseur de Perpignan contre Louis XI, l'homme au cœur rudement trempé, qui sacrifie son fils unique au salut de la place.

Le 26 novembre 1856, M. Aussel, professeur de seconde au collége de Perpignan, communique à la Société une étude fort remarquable sur la politesse, l'élégance des manières, les vrais principes de la littérature, et, par suite, sur le bon goût qui régna dans toute sa pureté, pendant le grand siècle de Louis XIV. M. Aussel termine son travail par un magnifique éloge de Fénélon.

Le 4 mars 1857, M. le Président présente à la Société une pièce de vers latins intitulée : *Carmen multimetrum ad laudem Beatissimæ Virginis*. Cette œuvre, dont M. l'abbé Fines est l'auteur, se compose en effet d'un vers latin de chaque espèce.

Le 3 juin suivant, M. le Président lit deux notices historiques présentées par M. Joseph Sirven.

La première a pour titre : *Assassinat de Constant Ier, troisième fils de Constantin-le-Grand, à Elne* (350 ans avant J.-C.).

L'autre concerne Philippe III, que le duc d'Ossonne appelait plaisamment le *grand Tambour de la monarchie espagnole*, et qui mourut à Madrid, victime de l'étiquette, le 13 mars 1621, à l'âge de quarante-trois ans.

Le 1er juillet 1857, communication d'un rapport de M. Sédail, membre-résidant de la Société pour l'instruction élémentaire, sur la petite géographie des Pyrénées Orientales, par M. Mattes, inspecteur des écoles primaires. Cette Société, adoptant les conclusions du rapporteur, vote le dépôt de cet ouvrrge à sa bibliothèque, et le renvoie au comité des récompenses.

M. Faure communique ensuite à notre Société un travail intitulé : *La Bible devant la Science, ou recherches sur les emprunts qui lui ont été faits par l'ancienne philosophie.*

Dans la séance publique du 26 juillet 1857, M. Aussel a lu une notice sur Shakspeare, et, en montrant l'influence du poète anglais sur notre théâtre, il a comparé la tragédie des *Enfants d'Édouard* avec la pièce historique de *Richard III.*

M. le docteur Faure a montré combien l'état moral de l'homme influe sur son état physique. Il a expliqué les relations réciproques de notre nature morale et physique, et s'est attaché surtout à faire voir les salutaires effets de la résignation dans la maladie.

La vie de feu M. Jaubert de Passa, membre de la Société des Pyrénées-Orientales et correspondant de l'Institut, a été ensuite dignement racontée par M. Mattes, inspecteur de l'enseignement primaire.

M. Joseph Sirven a retracé, dans une notice rapide, la vie du frère Isidore, attaché depuis longtemps à notre hôpital civil. Cet hommage rendu à la vertu chrétienne a vivement intéressé l'auditoire.

M. Fabre, secrétaire de la Société, a, comme les années précédentes, terminé les lectures de la séance publique par une nouvelle pièce de vers de sa composition. Une anecdote de la jeunesse d'Henri IV est le sujet que M. Fabre a traité cette année.

Tel est le résumé rapide des travaux de la Société pendant les années 1856-1857. Nous nous sommes abstenu de parler des pièces qui, sans avoir été lues dans nos séances, font cependant partie de ce Bulletin. Nous avons cru inutile d'analyser ce qu'on peut lire en entier.

Nous ferons de plus observer que la Société des Pyrénées-Orientales, recevant les Bulletins de presque toutes les Sociétés agricoles, scientifiques et littéraires de France, les confie régulièrement à quelqu'un de ses membres, selon sa spécialité, pour en rendre compte, et signaler tout ce qui, dans ces diverses publications, peut intéresser notre département.

ÉPIGRAPHIE ROUSSILLONNAISE,

Par M. **Louis de Bonnefoy**, Membre résidant.

PREMIER ARRONDISSEMENT. — SUITE.

ELNE.

Ville puissante des *Sordones*, sous le nom d'*Illibéris*, déchue peu à peu de sa splendeur jusqu'à n'être plus, au IIe siècle de notre ère, qu'un bourg, *faible reste d'une opulente cité* (Pomp. Méla); relevée de ses ruines par les Constantins avec le nouveau nom d'*Helena*; siége d'un évêché à partir du VIe siècle, et, jusqu'au XIIe, véritable capitale du Roussillon. Vers cette époque, l'importance d'Elne recommence à décroître : Perpignan qui, dès sa naissance, a pris un développement rapide, attire tout, population, commerce, industrie, centre du gouvernement politique, et ne laisse bientôt à la ville épiscopale que son vain titre de cité. Trois siéges meurtriers (1285, 1344 et 1474) avaient anéanti ce qui pouvait rester des édifices et des murailles de l'antique *Oppidum*; la translation de la *résidence* de l'Évêque et du Chapitre à Perpignan (1601) compléta l'œuvre de décadence.

Elne attire pourtant encore de nombreux visiteurs : le touriste, l'archéologue et le simple curieux y viennent admirer l'église cathédrale et le cloître capitulaire, également dignes d'intérêt. Je ne dois

voir ici dans ces deux monuments qu'un petit musée d'épigraphie, et je me hâte de rentrer dans le cercle qui m'est tracé.

Inscriptions dans l'Église.

86. — Maître-Autel. Côté de l'Évangile. 1069.

Marca hisp., col. 458. — TABERNER, *Series episc. Elnens.* — *Art de vér. les dates*, t. x, p. 28. — CARRÈRE, *Voy. pitt.*, p. 26. — FORTANER, *Not. eccles.*, p. 18. — PROSPER MÉRIMÉE, *Notes d'un voy. dans le Midi de la Fr.*, p. 415. — PUIGGARI, *Évêq. d'Elne*, p. 25. — *Publicateur*, 1836, n° 28. — DE CASTELLANE, *Soc. arch. du Midi de la Fr.*, t. III, p. 70. — HENRY, *Guide en Roussillon*, p. 140. — *MS. de Barasco*, p. 12. — *Dictionn. d'Épigraphie*, t. I, col. 467. — Bon TAYLOR, *Les Pyrénées*, p. 170.

ANNO : LX·VIIII ⁝ POST MILLESIMO INCAR
NACIONE DOMINICA INDICIONE VII ⁝ REVERENTISI
MVS EPISCOPVS ISTIVS·ECCLESIE RAIMVNDVS ET GAVCEFREDVS
COMES SIMVLQVE·AZALAIZ COMITISSA PARITERQVE
HOMNIBVS·HOMINIBVS ISTIVS TERRE POTENTES MEDIOCRES
ATQVE MINORES IVSSERVNT HOC ALTARE IN ONOREM DOMINI
NOSTRI IHV XPI·ET MARTIRIS HAC VIRGINIS EIVS EVLA
LIE EDIFICARE PROPTER DEVM ET REMEDIVM ANIMAS ILLORVM

L'opinion commune voit ici la pierre commémorative de la consécration d'un autel. Baluze seul, traduisant le mot ALTARE dans un sens très large, pense que cette inscription a rapport à la dédicace de la cathédrale : *Anno* MLXIX, *dedicata est ecclesia Helenensis..... istarum rerum fidem indubitatam facit*

vetus inscriptio, etc. Il en donne d'ailleurs une leçon fidèle, et son erreur a été puisée dans le document CCLXXII de l'*Appendix* au *Marca hispanica*. Cette pièce a été tirée du cartulaire d'Elne; mais on la regarde comme apocryphe, et Baluze aurait dû la rejeter, ou du moins n'en pas tenir compte, malgré son titre et son origine.

L'autel d'Elne, consacré en 1069, était d'argent et travaillé sans doute au *repoussé*, comme bien d'autres autels en métal de la même époque, celui de Bâle, par exemple, encore existant et plusieurs fois décrit. En 1721, de chaudes représentations furent adressées au Chapitre par quelques amateurs du neuf et du brillant, aux yeux desquels ce monument vénérable de l'orfèvrerie du moyen-âge avait perdu tout mérite en subissant l'irréparable outrage des années. Des commissaires furent envoyés sur les lieux où ils ne trouvèrent « qu'une devanture d'autel consistant en « une lame d'argent de neuf pieds trois pouces de « long, sur trois pieds sept pouces de large, rehaussée « de diverses pièces de filigrane, qui casaient, sous « de petites niches, des personnages en bas-relief, « mutilés par des mains rapaces dans leurs extrémités « et draperies. » D'après leur rapport, et « sur l'adhé- « sion du chapitre, le 22 septembre 1721, en pré- « sence du sieur Deber, contrôleur de la Monnaie, « d'un conseiller au Conseil souverain, de quelques « délégués capitulaires, au vu et su des curieux, « entre la grand'messe et vêpres, les plaques d'argent « furent enlevées, pesées, emballées sous inventaire « et expédiées pour l'Hôtel des Monnaies de Perpi- « gnan. Recollement fait, elles furent trouvées d'un « poids égal à la valeur de 10.347 livres 16 sous, dont

« le Chapitre fit recette » (*Publicateur*, 1836, n° 2) Le nouveau maître-autel, ouvrage de l'artiste Navarre, coûta 9.255 livres 16 sous; M. Mérimée l'appelle sévèrement un chef-d'œuvre de mauvais goût et de mesquinerie; on n'a pas appelé de ce jugement.

Quarante ans plus tard, à Chartres, on choisissait une nuit bien sombre pour abattre le magnifique jubé de Notre-Dame, le Chapitre n'osant pas exécuter en plein jour l'arrêt de démolition qu'il avait prononcé. Nos chanoines, on vient de le voir, éprouvèrent moins d'embarras; obéissant au goût de l'époque, ils jetèrent leur autel au creuset, librement, sans hésitation ni scrupule, témoin le chant de triomphe qu'ils firent graver sur le marbre pour en éterniser la mémoire : *Perenne ad posteros monumentum* (n° 88).

D'après les termes du procès-verbal d'enlèvement ci-dessus, l'autel d'argent n'aurait été qu'un ouvrage du XIVe siècle. Pour donner un démenti formel à cette appréciation, il faudrait produire un dessin authentique du monument, et ce dessin, s'il existe, m'est inconnu. J'ose pourtant mettre en doute la compétence archéologique des commissaires du Chapitre : autorité pour autorité, j'aime mieux accepter celle de MM. de Sainte-Marthe, qui croyaient l'autel contemporain de l'inscription. Les Bénédictins disent aussi : *Hoc est procul dubio, altare argenteum, de quo ad hunc annum Sammarthani* (Gall. Christ., t. VI, col. 1042). Ils ne transcrivent pas l'inscription, mais ils s'y réfèrent : *Ut patet ex veteri inscriptione in duobus lateribus majoris altaris posita.*

Une interprétation beaucoup plus sérieuse que celle du mot ALTARE, déjà reprochée à Baluze, m'oblige d'entrer dans quelques développements dont

on excusera l'étendue, si je sais faire comprendre leur importance. M. Prosper Mérimée, prêtant à trois mots de notre inscription une valeur exagérée, en tire des conclusions qui heurtent les idées justement admises par nos meilleurs critiques sur deux points importants du droit public de la province. Je laisse parler l'auteur : « Ces mots, *potentes, mediocres* « *atque minores*, ne semblent-ils pas indiquer trois « ordres dans l'état? et de quelque manière qu'on « les interprète, ne doit on pas en inférer l'existence « des communes dans le Roussillon, à une époque « antérieure à celle où l'on place l'établissement de « la première commune de France, celle de Laon, « en 1112?» En note, au bas de la page : « La même « expression se retrouve en tête des constitutions de « Catalogne et dans les vieilles chroniques de Diago, « Tomich, Montanez, Carbonell, etc. Raymond Bé- « renger, le vieux, comte de Barcelone, recueillit « en code les coutumes latines modifiées par les Vi- « sigoths et les Maures, et y ajouta encore d'autres « lois. Ce nouveau code fut sanctionné en 1068, par « les différents ordres, *potentes, mediocres atque mi-* « *nores.* » (*Notes d'un Voyage dans le Midi de la France*, p. 415.)

Cette thèse n'est pas nouvelle, et l'argument lui-même, tiré de notre marbre, avait été déjà présenté par l'abbé Xaupi dans ses *Recherches historiques sur la noblesse des citoyens honorés de Perpignan et de Barcelone.* Si j'ai cité de préférence M. Mérimée, c'est parce que son livre est aujourd'hui beaucoup plus connu que celui de l'abbé Xaupi, et qu'en outre les conséquences du principe y sont plus largement déduites.

En tête des constitutions de Catalogne, je vois l'ordonnance de Ferdinand-le-Juste, roi d'Aragon (1413), qui prescrit la version des usages de Barcelone du latin en langue vulgaire, et, successivement, les ordonnances d'autres princes relatives au choix des compilateurs, à l'ordre des matières, à l'impression du code national; mais je n'y trouve pas les expressions signalées, soit en latin (cette langue est bannie du texte), soit dans leur synonymie catalane. Faut-il regarder comme préambule une *généalogie des Comtes de Barcelone*, jetée en avant des constitutions dans l'édition de 1588? L'auteur de ce hors-d'œuvre nous dit bien que le comte Raymond Bérenger, le vieux, établit les *Usages* « Ab interventio y consell dels « bisbes, prelats y altres ecclesiastichs, barons, no- « bles, cavallers, ciutadans y homens de vila: » c'est son opinion particulière sur l'ancienneté des *Cortés;* mais ici encore, nulle trace du *potentes, mediocres atque minores*.

Les *vieilles chroniques* n'en disent pas davantage. Vainement j'ai relu, ou, du moins, feuilleté Domenech et Diago, dans l'unique but d'y trouver les paroles sacramentelles. Quoique mes souvenirs me rendent un témoignage aussi négatif sur les *Histories e Conquestes del realme d'Arago e principat de Catalunya* de Pierre Tomich, je ne puis citer cet ouvrage avec autant de confiance, parce que je ne l'ai pas eu sous la main en temps utile pour y faire la même vérification. Au reste, le témoignage de ces historiens, fût-il formel, ne nous dispenserait pas de remonter aux sources où ils ont dû puiser eux-mêmes; car ils sont plus ou moins modernes, comparativement aux temps qui nous occupent. Tomich écrivait pen-

dant la première moitié du xve siècle; Domenech termina ses *Chroniques de Espanya* le 26 mars 1513, comme il nous l'apprend lui-même, et Diago ne livra qu'en 1603 à l'imprimeur son manuscrit de l'*Historia de los victorisissimos antiguos condes de Barcelona*. Quant à *Montanez*, j'ignore s'il existe en Catalogne un historien de ce nom : peut-être doit-on lire celui de Muntaner, un peu défiguré par un accident typographique, et j'en parle, sous toutes réserves, d'après cette conjecture. Muntaner, mêlé à presque tous les évènements politiques et militaires de son époque, entreprit, en 1325, à l'âge de soixante ans, d'écrire les mémoires d'une vie consacrée au service du pays. Son récit embrasse les règnes de Pierre III, d'Alphonse III et de Jacques II; se tait sur les temps antérieurs, et ne contient pas une seule fois les termes qu'on lui attribue.

L'abbé Xaupi n'invoque à l'appui de la même thèse, aucun des auteurs ci-dessus, pas même l'*Anonyme de Ripoll*, que Bofarull appelle *nuestro historiador mas antiguo* (*Condes de Barcelona*, II, 99); d'où j'aurais pu conclure, sans autre examen, qu'ils étaient muets sur la question. Mais il va déterrer dans la charte de fondation de l'hôpital Saint-Jean à Perpignan (1116) les mots très approchants de *Nobiles homines, mediocres et pauperes*. La citation, ainsi présentée, ne résout pas la difficulté ; car si les expressions sont retrouvées, leur sens nous échappe encore. L'identité même disparaît si l'on transcrit intégralement le passage indiqué : « Rogamus et postulamus nobiles homines jam « dicte ville Perpiniani, pauperes et mediocres, « magnos et minimos, et omnes christianos ex om- » nibus partibus ut nos adjuvent, etc. » C'est un

appel aux hommes charitables, c'est-à-dire à toutes les bourses, à tous les rangs de la société. C'est dans le même sens que j'explique les mots POTENTES, MEDIOCRES ATQVE MINORES de l'inscription d'Elne. A mes yeux, on n'a voulu dire que ceci : Puissants et faibles, riches et pauvres, gens de toute condition et de tout sexe (*illos et illas*) ont contribué de leurs aumônes à l'érection de l'autel d'argent.

Ouvrons enfin les *Usages de Barcelone*, le seul livre qui n'ait besoin de l'autorité d'aucun autre. Les *potentes, mediocres atque minores*, c'est-à-dire les trois ordres de l'état qu'on fait assister et concourir avec le comte Raymond Bérenger à la rédaction de ce code antique, s'y réduisent à une seule classe de citoyens, appelés PROBI HOMINES dans l'usage *cùm Dominus*, MAGNATES dans l'usage *hæc sunt usualia*, au nombre de vingt-et-un, et nominativement désignés.

Je termine par les deux propositions suivantes : La première commune établie en Roussillon fut celle de Perpignan. On trouvera dans nos cartulaires municipaux et dans vingt ouvrages différents la charte constitutive du consulat, donnée par Pierre II, roi d'Aragon, le VI des calendes de mars 1196 (24 février 1197). La distinction des habitants en trois mains, *majeure, moyenne* et *mineure*, n'est venue qu'à la suite, comme la conséquence après le principe.

Les premières Cortés catalanes furent tenues en 1218, sous le règne de Jacques-le-Conquérant, et de cette époque seulement date la distinction des trois ordres appelés *Bras ecclésiastique, Bras militaire* et *Bras royal*, c'est-à-dire le clergé, la noblesse et les députés des villes dont le roi était seigneur.

Telles sont les doctrines admises par nos meilleurs

critiques : pour les ébranler, il faut d'autres arguments que l'interprétation arbitraire des trois mots gravés sur le marbre d'Elne.

87. Maître-Autel. Côté de l'Épître. 1069.

Marca hisp., col. 458. — Carrère, *Voy. pitt.*, p. 26. — Fortaner, *Not. eccl*, p. 18. — Bon Taylor, *Les Pyrénées*, p. 171. — Mérimée, *Not. d'un voy. dans le Midi de la Fr.*, p. 415. — Puiggari, *Évêq. d'Elne*, p. 25. — *Publicateur*, 1836, n° 28. — De Castellane, *Soc. arch. du Midi*, t. III, p. 70. — Henri, *Guide en Rouss.*, p. 140.

ILLOS ET ILLAS · QVI AD HOC AL
TARE ADIVTORIVM FECERVNT
CVM CONSANGVINIBVS ILLORVM
TAM VIVIS QVAM ET DEFVNC
TIS ELECTORVM TVORVM
IVNGERE DIGNERIS CONSORCIO.

Cette inscription n'est qu'une suite de la précédente, et la plupart des auteurs qui l'ont reproduite ne l'en distinguent pas : *divisa est in duas partes*, comme dit Baluze. Au premier abord, on croirait que la gravure de ces deux moitiés n'est pas due au même ciseau ; mais il est facile de se rendre compte de la différence qu'on remarque entre elles. La matière est inégalement répartie sur deux marbres de dimensions égales; aussi le lapicide emploie-t-il sur le premier toutes les ressources de la brachygraphie, caractères étroits, rapprochés, lettres supérieures, enclavées, conjointes, signes abréviatifs en grand nombre. Sur le second, au contraire, plus d'ampleur et d'espacement, et moins de vigueur aussi. Le mot

TVORVM est surmonté de deux signes abréviatifs verticaux dont le premier est évidemment inutile.

88. Sur le devant du Maître-Autel. 1724.

CARRÈRE, *Voy. pitt.*, p. 26. — Bon TAYLOR, *Les Pyrénées*, p. 171. — FORTANER, *Notice eccles.*, p. 16. — *Publicateur*, 1836, n° 2.

1724.

ARÃ ARGENTEAM XI SÆCULO GAUFREDO RUS̄C. COMITE
HUIC SACRÆ MENSÆ IMPOSITAM
HUMILẼ FASTIGIO AMBITU ANGUSTÃ RUDI OPERE CONFLATÃ
ANNORUM INJURIÂ PENE ATTRITÃ, PRÆDÆ SÆPIUS EXPOSITÃ
VEÑ. CANONIC.M COETUS
FOELICIORI SÆCULO REGNANTE LUDOVICO XV
ANNO DOMINI M DCC XXIV
EXCELSÃ AUGUSTÃ AC PENE MARMOREÃ REDDIDIT
EDACITATI TEMPORIS PARITER ET AVIDITATI HOMINŨ ERIPUIT
VETERI MATERIA SUMPTUS SUPPEDITANTE
NOVUM OPUS ERIGENS
SUÆ IN HANC BASILICAM CURÆ
CUJUS SẼPER DECOREM DILEXIT
PERENNE AD POSTEROS MONUMENTUM.

Nous connaissons déjà l'histoire de cette belle dalle de marbre blanc qui ne remplace pas, aux yeux de l'archéologue, les plaques d'argent dont elle conserve le souvenir (*v.* n° 86).

89. Chapelle du Saint-Sacrement. 1320.

PUIGGARI, *Notices sur Elne*, p. 30. — DE CASTELLANE, *Soc. arch. du Midi*, t. III, p. 258.

ANNO DOMINI M̊ CC̊C XX̊ ID9 AVGVSTI OBIIT VENERABILIS DOMINVS PETRVS COSTE ARXIDIACONVS XATIVE AC CANONICVS NARBONE SVCSECTOR (*sic*) ET CANONICVS IN ECCLESIA ELNE QVI INSTIVIT VNVM SACERDOTEM ET SVVM ANNIVERSARIVM ET FESTVM SANCTORVM IVSTI ET PASTORIS IN ECCLESIA ELNE CVIVS ANIMA PER MISERICORDIAM DEI REGVIESCAT (*sic*) IN PACE.

Un bas-relief représente le défunt debout, tenant un livre dans ses mains. L'inscription est partagée entre les deux bordures supérieure et inférieure : sur les côtés du cadre, deux écussons chargés d'un griffon.

On voit dans la même chapelle un sarcophage encastré dans le mur. Sur la face antérieure est relevée en bossage la statue d'un évêque, grandeur nature, en habits pontificaux, bénissant de la main droite, et maintenant de la gauche sa crosse dont la volute est brisée. La mitre paraît très ornée, mais on n'en peut apercevoir que la naissance; le reste se cache derrière le rétable en bois de l'autel. La chaussure est pointue. Le couvercle du sarcophage est prismatique; sur le versant qui fait saillie, sont sculptés la Sainte-Vierge et saint Jean aux pieds de la croix, et deux écussons pareils à ceux du marbre funéraire de Pierre Costa. Cette particularité m'a frappé; et, quoique j'accorde en général peu de créance aux conjectures, je propose celles que m'a suggérées la présence simultanée du même signe sur les deux tombes. L'épitaphe d'Arnaud Costa et d'Ausberge, son épouse (v. n° 65), nous apprend qu'ils eurent deux fils, Raymond IV, évêque d'Elne, qui siégea de 1289 à 1310, et Pierre, qui fut prêtre. Ce dernier ne serait-il point le Pierre Costa, mort cha-

noine d'Elne en 1320? Et, dans ce cas, ne pourrait-on pas conclure de l'identité des blasons, que la tombe voisine est celle de son frère Raymond? Je ne doute pas que tôt ou tard une heureuse découverte ne vienne donner tort ou raison à cette hypothèse. Les murs sont couverts d'un épais crépi; le monument lui-même est empâté d'une forte couche de badigeon, et le rétable de la chapelle, ainsi que je l'ai déjà dit, masque en partie le tombeau. Une inscription, maintenant dérobée à la vue par quelqu'une de ces causes, peut être mise au jour et donner un nom à la statue. Le couvercle du sarcophage fut soulevé il y a quelques années : on trouva dans le fond quelques restes d'ossements et des lambeaux d'étoffe.

90. Chapelle de Sainte-Agnès. 1341.

ANNO : DOMINI : M̊ : CCCXL : XII : KLS : FEBROARII : OBIIT : DOMINVS : EGIDIVS : BAIVLI : BENE || FICIATVS : HVIVS : ECCLESIE : ELNENSIS : QVI PRESENTEM : CAPELLAM : SANCTE : AGNETIS : CONSTR || VI : FECIT : ET FESTVM : EIVSDEM : AC DVOS : PERPETVOS : PRESBITEROS : INSTITVIT : ET SVVM : ANNIVERSA || RIVM : PERPETVO : FACIENDVM : CVIVS : ANIMA : PER DEI : MISERICORDIAM : REQUIESCAT : IN PACE : AMEN :

Bas-relief. Le défunt couché dans sa tombe qu'entoure le clergé. Les côtés du cadre sont ornés de quatre écussons chargés d'un cerf passant, et de rinceaux peints bleu et rouge, dont on aperçoit la silhouette à travers le badigeon. L'épitaphe occupe le haut et le bas.

91. Clochette. 1554.

ME FECIT IOHANNES A FINE A 1554.

Le nom du même fondeur se retrouve sur une sonnette du château de Brugny, dont le dessin a été publié dans le Bulletin des comités historiques (1849. Archéologie, beaux-arts, *frontispice*). La clochette d'Elne est de même galbe, à peu près de même dimension, plus vieille d'une année et couverte de moulures différentes.

On y voit Apollon jouant du rebec, un singe assis et tenant le même instrument, au son duquel semble danser un ours; un autre singe, un sanglier, un aigle, une autruche, un lapin, deux têtes d'anges et d'autres ornements. Ce petit meuble, soigneusement renfermé dans une armoire, n'en sort que pour être montré aux visiteurs.

92. Devant la porte de l'ouest. XIVe siècle.

.....ECCLESIE : ELNE : IN : QVA : BENEFICIVM : ET : ANNIVER.... INSTITVIT... ..

Au bas d'une grande dalle où l'on aperçoit encore les pieds et quelques lignes des vêtements du défunt gravés au trait.

Je me contenterai d'indiquer une dalle du XVe siècle, moins grande que la précédente, qu'on foule aux pieds en montant au maître-autel. Je crois avoir déchiffré quelques lambeaux de l'inscription qui l'entoure; mais cette lecture est trop incertaine pour que j'ose la transcrire.

93. Reliquaire de sainte Julie. XVe siècle.

On conserve dans la sacristie un coffre en bois doré, ayant la forme de tombeau à couvercle prismatique. Sur la face antérieure du couvercle, dans un ruban qui serpente, est peinte en noir cette courte légende :

HIC : IACET : CORPVS : BEATE : IVLIE :

Il n'y a plus aujourd'hui dans le fond de la châsse que des débris d'ossements et d'anciennes étoffes, sauvés pendant la révolution et jetés là pêle-mêle, sans authentique et sans autre indication de provenance qu'une languette de parchemin où je lis :

« Hec sunt reliquie . beatorum martirum. Felicis « Gerundensis . et Narcissi episcopi Iherosolimitani . « et gloriosi apostoli ac martiris Christi . beati Andree « fratris beati . Petri . apostoli . et fuerunt hec « reliquie hìc incluse . in crastinum beate . Marie . « Magdalene . (23 *juillet*) anno Domini . M̊ . CC̊C . se- « cundo . qua die presens altare una cum duobus « altaribus ejusdem ecclesie . scilicet beati Johannis « apostoli . et beati Martini per dominum . Raimun- « dum . Dei gratia Elnensem episcopum . extitit « consecratum. »

Des restes de même nature sont contenus dans une boîte en lames d'ivoire de dimension peu commune : on y trouve cet autre document écrit sur une languette de papier qui a beaucoup souffert de l'humidité : « Ista ossa fuerunt inventa post mortem « domini Raimundi . Guillelmi . sacriste Elnensis in « theca sua set ignoratur cujus sancti sint vel quo- « rum... pium autem est credere quod sint... sancti « vel sanctorum . scilicet (?) dictus dominus fuit « personaliter in urbe Rome . temporibus retroactis. »

On voit dans la même boîte le fragment d'un *Agnus* en cire, coulé dans un moule du XIIIe siècle. Sur les deux faces, l'Agneau divin portant la croix ornée d'une banderolle, avec ces mots en légende :

+ AGNE DEI MIS..... MINA TOLLIS.

L'église d'Elne eut long-temps pour unique pa-

tronne, sainte Eulalie, que nous avons vue figurer seule dans l'inscription ci-dessus de 1069 (n° 86). On ignore à quelle époque sainte Julie vint partager cet honneur, et la plus ancienne pièce authentique où il soit fait mention des deux saintes réunies est du 27 avril 1340. Elle a été publiée par Baluze dans l'*Appendix au Marca hispanica*, col. 1465. Les reliques de sainte Julie ont été dispersées ; le trésor de la cathédrale à Perpignan ne possède qu'une faible partie de celles qui y furent apportées le 2 juillet 1602, *magnâ ex parte*, comme dit l'office de la translation (*Officia propria*, 3 juillet).

94. Ancien chœur. 1294.

Puiggari, *Notices sur Elne*, p. 22. — De Castellane, *Soc. arch. du Midi*, t. III, p. 235.

ANNO : DOMINI : M̊ : C̊C̊ : X̊CIIII : II̊I : IDVS : SEPTEMBRIS :
BARTHOLOMEVS : CVM : DVOBVS : FILIIS : DE :
PERPINIANO : FECIT : PARTEM : ISTAM : CHORI :

Cette inscription était gravée sur bois, au-dessus d'une stalle de l'ancien chœur. L'auteur des *Notices sur la ville d'Elne* suppose qu'elle avait disparu en 89 ; cependant elle existait encore en 1835, puisque M. le chevalier de Basterot en fit alors une copie figurée dont je possède un calque. Ce *fac-simile*, qui m'a servi pour rétablir l'arrangement des lignes et les signes de ponctuation, m'a jeté dans l'embarras par rapport à la date. On y lit MCCXIV au lieu de 1294, adopté par M. Puiggari. Je me suis décidé pour la seconde leçon, sur la foi du docteur Carrère, qui avait vu les boiseries intactes, et qui les décrit ainsi dans son *Voyage pittoresque* : « Le chœur est placé

« au milieu de l'église, et remplit une partie de la « nef du milieu; il est beau, vaste et remarquable, « surtout pour la beauté de ses stalles, qui sont de « bois, mais couvertes d'une sculpture assez belle « pour le siècle où elle a été faite; elles sont *de la « fin du XIIIe siècle*, comme nous l'apprenons d'une « inscription qui est sur une des hautes stalles. » Ce peu de mots, que j'aurais eu soin de reproduire, en tout état de cause, sont l'unique souvenir qui nous reste d'un monument que le docteur Carrère, malgré les préjugés de son siècle, osait trouver assez beau *pour le temps où il avait été fait*.

Inscriptions dans le Cloître.

95. Galerie sud. XIIe siècle.

De Castellane, *Mém. de la Soc. arch. du Midi*, t. III, p. 86.

Des vingt-deux marbres que nous allons étudier dans le cloître, quelques-uns y ont été successivement apportés en leur temps; d'autres y sont venus, dans ces dernières années, chercher un abri contre la destruction qui les menaçait au-dehors; un seul appartient au monument dès l'origine : c'est le chapiteau d'un pilier de la galerie du sud. On lit sur deux de ses faces :

ECCE SALVTARE PARITER FRATRES HABITARE || ECCE QVAM BONVM ET QVAM IOCVNDVM (*sic*), HABITARE FRATRES IN VNVM.

M. de Castellane compare les caractères de cette inscription à ceux d'une autre inscription de Saint-Gilles de 1116, et conclut de la ressemblance, qu'elle appartient à peu près à la même époque. Je pense

comme lui ; mais je propose, comme point de comparaison, un marbre voisin dont je vais m'occuper immédiatement. Quel motif aurait-on d'ailleurs pour assigner à l'inscription un autre âge qu'au membre d'architecture qui la porte?

La deuxième partie de cette sentence pieuse n'est autre que le premier verset du psaume CXXXII. Je n'ai pu m'éclairer sur l'origine de la première, qu'on ne trouve pas dans les concordances, et qu'il faudrait chercher peut-être dans quelque glosateur des livres saints. Quoi qu'il en soit, texte et paraphrase ne pouvaient être plus heureusement choisis pour exprimer les douceurs de la vie commune à laquelle avaient été d'abord appelés nos chanoines, et dont ils se dégoûtèrent trop tôt.

96. Galerie sud. 1144.

PUIGGARI, *Notices sur Elne*, p. 31. — M. DE CASTELLANE, *Soc. arch. du Midi*, t. III, p. 81. — *Dict. d'Épigraphie*, t. I, col. 469.

ELNA VIRENS CONDAM NVNC MARCIDA FLORE CADVCO
DEBILIS AMISSO LVMINE : CECA IACET
FLEBILIS ERGO DOLET DE MORTE IACENTIS ALVMNI
NON HABITVRA PAREM NEC VIDVATA PARI
FAMA DECOR RROBITAS (*sic*) QVE SECVLA NOSTRA TVLERVNT
MORTE RAIMVNDE TVA PRECIPITATA RVVNT
IDVS OBIS QVINTO IVNII CHRISTIQVE SVB ANNIS
VNDECIES CENTVM : QVATVOR VNDECIES.

Quel est ce Raymond que le poète célèbre en vers pompeux ? MM. de Sainte-Marthe et Baluze en ont fait un évêque d'Elne : les premiers, en dépossédant

Udalgar, qui a tenu le siége de 1130 à 1147; le second, en corrigeant arbitrairement la date. M. Puiggari fait justice de ces deux hypothèses, sans être plus heureux dans celle qu'il leur substitue. Il propose un Raymond de Montesquiu, chevalier de l'ordre du Temple, dont les dispositions testamentaires contiennent une foule de legs pieux, où l'*œuvre de Sainte-Eulalie* n'est pas oubliée : « Item, dimitto « ad episcopum Elne et ad opera Sancte-Eulalie alios « xx solidos melgorienses. » A la rigueur, ces libéralités suffiraient à la justification de l'éloge; mais la date du testament de Raymond, d'après M. Puiggari lui même, est du 2 des nones de septembre, c'est-à-dire de trois mois environ postérieure à celle de l'épitaphe. Un quatrième avis est ouvert par M. de Castellane, qui reconnaît dans le défunt l'archidiacre Raymond de Mataplana, déjà pourvu du titre en 1134, et vivant encore le 26 novembre 1142, d'après le *Gallia*. Cette opinion me paraît fondée, et je l'adopte jusqu'à ce qu'on ait découvert un document qui prolonge l'existence de Raymond de Mataplana au-delà du 9 juin 1144.

Les diverses leçons imprimées ou manuscrites que j'ai vues, portent, au premier vers, NEC au lieu de NUNC. L'abréviation N̄C peut signifier également l'un ou l'autre; mais ici le sens de la phrase me paraît déterminer clairement *nunc*. L'auteur a voulu dire : Elne *jadis* florissante, *maintenant* penchée sur ta tige flétrie, etc. Avec le *nec* disparaît la couleur poétique; une antithèse de bon goût devient un pléonasme vulgaire. Est-il besoin d'observer que le troisième mot du cinquième vers doit être lu : PROBITAS? Le *lapsus* du ciseau ne trompera personne.

97. Galerie sud. 1162.

Puiggari, *Notice sur Elne*, p. 32.

TE PETRE PETRA PREMIT QVEM NON A MORTE REDEMIT ·
MENS BONA LAVS ORIS GENVS ALTVM CVLMEN HONORIS
TE FERRANDE QVERI DECVS ARCHIDIACONE CLERI
HORA IVBET MORTIS DOMINI SIGNATA SVB ANNIS
OCTO QVATER DEMPTIS ET SEX DE MILLE DVCENTIS
TERCIA LVX IANI PATVIT TIBI IANVA LETI ⋮

Ces vers, séparés entre eux par des traits larges et profonds, occupent les deux tiers du champ; le tiers supérieur offre, à droite, une main bénissante; à gauche, une main turiféraire sortant des nuages. Quelques mots de l'inscription ont beaucoup souffert; mais on peut encore les déchiffrer. M. Puiggari ne cite que les deux premiers vers; au second il lit *almum*, où je crois qu'il faut lire *altum*. Malgré le mauvais état de la pierre en cet endroit, il est possible de raisonner cette leçon: il y a ligature entre le T et l'U capital; la haste du T, dans sa position verticale, forme le premier montant de l'U, et sa barre a été prise pour le signe abréviatif ordinaire de l'M. M. Puiggari n'a pas été le seul trompé; car j'ai vu le mot *almum* sur deux copies manuscrites.

Le jeu de mots *Petra Petrus* est commun : on en citerait facilement des exemples; ainsi : *Petrus eram quem petra tegit*, dans l'épitaphe de Pierre-le-Mangeur, abbé de Saint-Victor de Paris (1178), *Petrum Petra tegit*, dans celle de Pierre III, abbé de Saint-Paul, à Narbonne, et vingt autres. Le Pierre Ferrand de notre marbre ne peut être que le *Petrus II Ferrandus* de la liste des archidiacres, donnée par le *Gallia*. Il

était déjà revêtu de cette dignité le XII des calendes de janvier 1149. (*Gallia*, VI, 1077. — *Marca hisp.*, col. 1304.)

98. Galerie sud. 1186.

Gallia christ., t. VI, col. 1049. — FORTANER, *Not. ecclés.*, p. 78. — PUIGGARI, *Évêques d'Elne*, p. 36. — DE CASTELLANE, *Soc. arch. du Midi*, t. III, p. 83. — *Dictionn. d'épigraphie*, t. I, col. 469.

GVILLELMVS :: IACET : HIC : IORDANVS : PASTOR : OVIL
ELNE : QVEM : IVVENVM : PLEBS : PLANGIT : ET : ORDO : SENIL
VRBIS : ET : ORBIS : HONOR : SED NVNC : DOLOR : VRBIS : ET : ORB
PRO : QVO : TOTA : FLET : VRBS : CVI : TOTVS : CONDOLET : ORB
CRASTINA : LVX : RAPIT : HVNC : ASSVMTA : MATRE : POTENT
BIS : SEPTEM : DEMPTIS : ANNIS : DE : MILLE : DVCENT
IS.

J'ai voulu conserver à cette inscription la forme originale qu'elle a sur le marbre : les traits intermédiaires se brisent à l'extrémité de la ligne, pour atteindre la finale IS, commune aux six vers. La dalle tumulaire de Guillaume Jorda est de beau marbre blanc, légèrement veiné de bleu, longue de $1^{m}55$, haute de $0^{m}75$, fixée horizontalement au mur de l'église dans le sens de sa longueur. Ne serait-ce pas le devant d'un sarcophage? Il est certain du moins qu'elle cache les restes mortels de l'évêque, comme on a pu s'en convaincre il y a quelques années, lorsqu'on voulut encastrer, immédiatement au-dessus, l'épitaphe d'Hualgar de Pontous. Guillaume est représenté couché, revêtu de ses ornements pon-

tificaux, la crosse à droite, les mains croisées sur la poitrine et la tête appuyée sur un coussin richement brodé La forme de la mitre mérite une attention particulière: elle est ouverte sur le devant; on dirait d'une barette espagnole à quatre pointes, vue de face, et ne montrant ainsi que deux cornes.

Guillaume Jorda, Ier du nom, occupait déjà le siége d'Elne le II des ides de juin 1172. « Il mourut « en 1186, dit M. Puiggari, *la veille* de l'Assomption, « comme l'atteste son épitaphe. » La réputation d'excellente et sévère latinité qu'a laissée l'auteur, est trop bien établie, pour avoir rien à démêler avec une semblable distraction.

M. de Castellane fait suivre l'inscription qui nous occupe des réflexions suivantes : « Les A surmontés « d'une ligne verticale, les D à panse rétrécie dans « le haut, les R sous la figure du chiffre arabe 2, les « S en Z retournés, les V barrés semblables à un A « renversé, doivent être remarqués comme peu com- « muns dans le XIIe siècle, surtout vers la fin. » Je ne contesterai pas la justesse des observations de M. de Castellane dans un travail qui embrassait tout le midi de la France; mais il ne faut pas oublier que ces règles, et autres analogues, sont moins absolues quand on les applique à notre épigraphie locale, où les vieilles formes se sont maintenues plus long-temps qu'ailleurs.

99. Galerie sud. 1201.

Marca hisp., col. 519. — *Gallia christ.*, t. VI, col. 1050. — FORTANER, *Notice ecclés.*, p. 79. — PUIGGARI, *Évêq. d'Elne*, p 38. — DE CASTELLANE. *Soc. arch. du Midi*, t. III, p. 85.

α † ω PONTIFICVM FLORIS ARTALDI VASIS HONORIS
CORPVS PETRA TEGIT ANIMAM CHRISTVS PETRA LEGIT
ANNO VIVENTIS LAPSO CVM MILLE DVCENTIS
NONIS SEPTEMBRIS POSITIS SVB MARMORE MEMBRIS.

Quelques lettres des mots PONTIFICVM FLORIS ont des pleins larges et fleuronnés ou perlés à l'intérieur. L'*alpha* et l'*oméga* semblent suspendus aux bras de la croix.

L'apposition CHRISTUS PETRA est fort ancienne : j'en trouverais facilement des exemples dans les premiers siècles; mais j'aime bien mieux citer le premier vers de l'épitaphe de Pierre Ier, abbé de Polignac, mort vers 1262, parce qu'on y trouve aussi le jeu de mots *petra petrus*, que nous avons déjà remarqué.

Petra tegit Petrum, Christus petra det mihi tetrum
Infernum fugere.....

Baluze, Taberner et M. de Castellane fixent la mort de l'évêque Artal à l'an 1200. Voici comment s'exprime le dernier: «Artaud, évêque d'Elne, assista, en 1200, à la dédicace de l'église de Sainte-Marie et Sainte-Croix, à Montpellier. On croit qu'il mourut cette même année.» Or, la consécration de l'église Sainte-Marie et Sainte-Croix eut lieu le 5 novembre; le 5 septembre de l'épitaphe, ne peut donc être que pareil jour de l'année suivante, 1201. On a cru que la conjonction CVM exprimait la simultanéité, et l'on a traduit ainsi le troisième vers « La dernière année de sa vie s'écoula *avec* ou *pendant* l'année 1200.

100. Galerie sud. 1209.

Marca hisp., col. 519. — *Gallia christ.*, t. VI, col. 1050. — CARRÈRE, *Voy pitt.*, p. 27. — GISPERT DUL-

çat, *Observ. sur le traité des Pyr.*, p. 167. — Fortaner, *Notice eccl.*, p. 80. — Puiggari, *Évêq. d'Elne*, p. 39. — De Castellane, *Soc. arch. du Midi*, t. III, p 197. — *Dictionn. d'épigraphie*, t. I, col. 469.

α † ω ANNO XPI M CC VIIII ID9 APRILIS OBIIT GVILLELMVS || DE ORTAFANO EPISCOPVS ELNENSIS IN CVIVS TEMPORE ECCLESIA ELNENSIS ADQVISIVIT HONOREM DE || AVALRINO : ET CASTRVM SANCTI CIPRIANI ET POSSESSIONES DE PODIO HIC OPTINV || IT AVCTORITATE PRIVILEGIORVM REGVM FRANCIE QVOD ALIQVIS HOMO VEL FE || MINA ECCLESIE ELNENSIS NON FIRMARET DIRECTVM IN CVRIA SECVLARI PRO ALIQVO FACTO.

« Ces derniers mots sont précieux, dit M. Gispert « Dulçat, dans l'histoire des Seigneurs et de la juri- « diction royale ; ils nous font connaître en quoi con- « sistaient les priviléges des anciens rois de France, « relativement à la juridiction territoriale de l'évêque « d'Elne. Dans le livre des *stiles*, déposé aux archives « des domaines du roi du Roussillon, nous lisons une « ordonnance de l'année 1349, au sujet de quelques « articles convenus entre l'évêque d'Elne et les offi- « ciers royaux. L'ordonnance et l'épitaphe s'éclairent « mutuellement. »

« Les rois de France, dit à son tour, M. Puiggari, « Louis-le-Pieux, Lothaire et Charles-le-Simple, « avaient accordé ou confirmé à l'Église d'Elne un « territoire propre avec pleine juridiction. Ces pri- « viléges furent méconnus dans la suite sous les suc- « cesseurs de ces princes ; mais l'évêque Guillaume « d'Ortaffa, qui siégea de 1202 à 1209, en obtint la « réhabilitation, comme le témoignent son épitaphe « sur le mur du cloître, et la charte donnée à ce « sujet par Pierre II, roi d'Aragon, alors régnant.

« Cependant, dans ce diocèse, de même que dans « les autres, cette juridiction, après un long flux et « reflux, comme dit Montesquieu, finit par reculer « devant la juridiction royale. »

Baluze, les auteurs du *Gallia*, Gispert Dulçat, Fortaner, Puiggari et de Castellane, ont lu, à la quatrième ligne, AVCTORITATEM ; c'est une faute : le marbre est trop bien conservé en cet endroit pour permettre le doute. Carrère seul écrit correctement AVCTORITATE ; mais en revanche il omet PRIVILEGIORUM, retranche deux ans de MCCVIIII, et puis ajoute : « C'est l'épitaphe de Guillaume d'Ortafa, mort en « 1200. » M. de Castellane transcrit les mots REGVM FRANCIE sur la foi de Baluze ; ils ne sont pourtant pas frustes, et l'on peut se passer de cette autorité. Sous le mot AVALRINO, il met cette note : « Nom de lieu inconnu. » Avalri n'est pas éloigné d'Elne ; en montant sur la terrasse du cloître, on l'aperçoit à l'ouest, à moins de trois kilomètres, entre Montescot et Cornella-del-Vercol. C'était au moyen-âge un hameau ; ce n'est plus aujourd'hui qu'une métairie.

101. Galerie sud. 1226.

PUIGGARI, *Notices sur Elne*, p. 30. — DE CASTELLANE, *Soc. arch. du Midi*, t. III, p. 222.

ANNO : X : M : CC : XX : VI : KL : IANVARII : OBIIT : GVILLELMVS : IORDANI : DE · SOLERIO : ELNENSIS : ARCHIDIACONVS : || QVI : DEDIT : EPISCOPO : ET · ECCLESIE ELNENSI : CASTRVM : DE : SOLERIO : ET AVXIT : VICTVM : CANONICALEM : SINGVLIS DIEBVS || QVI APPELLANTVR : TRISTES : IN VNO DENARIO : TAM · CANONICIS QVAM ALIIS CLERICIS : ET INSTITVIT : || VNVM : PRESBITERVM :

IN EADEM : ECCLESIA PERPETVO : QVI IN DIE : SVI : ANNIVERSARII : DEBET : SEMPER : XII : SA || CERDOTES : PROCVRARE ET VNICVIQVE : IIII (OR) : DENARIOS : DARE : ET : XII : PAVPERES : || HONORIFICE : REFICERE : ET · SEPTVAGINTA QVINQVE : LIBRAS : CA || NONICALES EADEM DIE PAVPERIBVS : HOSTIATIM : PETENTIBVS : EROGARE :

D'après cette inscription, Guillaume Jorda est-il mort le VI des calendes de janvier (27 décembre) 1200, ou bien le jour des calendes de janvier 1226? M. de Castellane adopte la première date, et M. Puiggari, après l'avoir également admise, page 30 de ses *Notices sur la ville d'Elne,* l'abandonne virtuellement, page 42 des *Évêques d'Elne,* en disant que Guillaume *céda définitivement à l'évêque Raymond III le château du Soler le VII des calendes d'avril* (26 mars) 1226.

Abstraction faite du document ci-dessus, qui fixe la vraie leçon dans ce cas particulier, il est certain que la date est exprimée sur notre marbre d'une manière amphibologique, et je demande quelle est la règle en pareille circonstance. Peut-on distinguer l'accusatif de l'ablatif dans les abréviations ordinaires des mots *nones, ides* et *calendes*? Ainsi, doit-on reconnaître *nonas* ou bien *nonis* dans NNS̄, NN̄, NŌ, NONS; *idus* ou *idibus,* dans ID̄, ID9; *calendas* ou *calendis,* dans K, KL̄N, KALD, KĀLS, KL̄A, KL̄AS? Aucune de ces formes ne me paraît déterminer un cas plutôt que l'autre, sauf peut être les deux dernières KL̄A et KL̄AS, où la position de l'A après l'L semblerait annoncer l'accusatif. Admettons, si l'on veut, que cette distinction soit toujours possible, qu'y aurons-nous gagné si la règle de syntaxe relative à la matière n'est pas invariablement observée? Or, nous savons à quoi nous

en tenir à cet égard; et, par surcroît, nous allons trouver bientôt le mot NONAS écrit en toutes lettres après le chiffre VII, inapplicable à cette division du mois, qui compte au plus six jours. Prendrons-nous enfin pour guides soit la ponctuation, soit des signes particuliers de séparation placés quelquefois entre le millésime et le quantième du mois? L'une est trop arbitraire, et les autres, rarement employés, se produisent en fait dans des circonstances où leur secours est inutile. Concluons donc que la méthode est vicieuse, et qu'une date exprimée comme celle qui a donné lieu à ces observations, restera souvent indécise, parce qu'on n'aura pas toujours, pour la fixer, le secours d'un autre document..

102. Galerie sud. 1227 et 1234.

PUIGGARI, *Notice sur Elne,* p. 30.

† : ANNO : X : M : CC : XX : VII : VI : ID9 IVNII OBIIT : BERENGARIVS : DE CANTALVPIS ELNENSIS || ARCHIDIACONVS QVI IN PERPETVVM IN ELNENSI ECCLESIA DVOS INSTITVIT SACERDOTES ET VNVS || DEBET SEMPER RECIPERE IN CANONICA ELNENSI VNIVS CANONICI INTEGRAM PORCIONEM ET INSTITVITVR || AB ARCHIDIACONO CONFLVENTIS : ET ALIVS INSTITVITVR AB ARCHIDIACONO VALLISPIRII CVI DEBET DARE || CC : SOLIDOS MELGORIENSES ELNENSE CAPITVLVM ANNVATIM ET DIMISIT PREDICTE ECCLESIE : IIII : EV || ANGELISTAS ET PSALTERIVM GLOSVLATVM : ITEM ANNO XPI : M : CC : XXX : IIII : || IIII : ID9 DECEMBRIS OBIIT IAVSBERTVS DE CANTALVPIS ELNENSIS CANONICVS FRATER EIVS : || QVORVM ANIME PER MISERICORDIAM DEI REQVIESCANT IN PACE AMEN : †

Bérenger de Cantallops ne figure pas dans la liste

très incomplète des archidiacres d'Elne du *Gallia.* Son épitaphe contient un fait intéressant pour notre histoire ecclésiastique : la division du diocèse en trois archidiaconés, celui d'Elne, appelé quelquefois aussi de Roussillon, celui de Vallespir et celui du Conflent. On sait que la Cerdagne française, le Capcir et le pays de Fenouillèdes compris aujourd'hui dans le rayon diocésain, n'en ont pas toujours fait partie. La Cerdagne était du diocèse d'Urgel; le Capcir et le Fenouillèdes appartinrent d'abord à l'archevêché de Narbonne, et plus tard à l'évêché d'Alet.

105. Galerie sud. 1242.

PUIGGARI, *Notices sur Elne*, p. 31.

† QVEM LAPIS HIC CELAT ARNALDVM VITA REVELAT
SANCTA SIBI CVLTA ⁝ IDVS NO̅ ⁝ SVNT OSSA SEPVLTA
PRECENTORQVE PIVS ELNE FVIT ET LOCVS ORTVS
MONS SIBI FERRARIVS CELI TENET AMODO PORTVS
MENSIS ERAT NONI SEPTEM CALOIS . TVLIT ILLE
O ⁝ CVM MORTIS HONVS ⁝ X ⁝ L ⁝ BIS ⁝ I ⁝ BINA ⁝ C ⁝ MILLE

Quoique l'état de conservation de ce marbre laisse à désirer, la lecture de l'inscription ne présente pas de sérieuses difficultés. La gravure est très bonne, et les parties défectueuses peuvent être sûrement déchiffrées avec un peu d'habitude et d'attention : et pourtant, que de variantes dans les copies ! Trois leçons manuscrites, qui m'ont été communiquées, diffèrent autant entre elles qu'avec l'original. La rédaction du texte est, il faut l'avouer, très obscure; et comme il est difficile de se résigner à lire sans comprendre, on s'est beaucoup préoccupé du sens et

trop peu de la lettre. Au deuxième vers, NŌ, au cinquième, CALOIS, ont paru surtout inexplicables. Je crois être en règle pour la copie; quant à l'interprétation, je n'en ai su trouver qu'une seule, disposé toutefois d'avance à l'abandonner pour une meilleure. En voici la substance : Arnaud, natif de Montferrer et précenteur d'Elne, a touché le port bienheureux, après une vie sainte : la mort l'enleva le VII des calendes de novembre (26 octobre) 1242, et ses restes ont été ensevelis le jour des ides de novembre suivant (13 novembre). On me demandera peut-être s'il ne faut pas voir dans l'O de CALOIS un prolongement de la panse vers la gauche à la partie supérieure, ce qui produirait le D oncial et le mot CALDIS, abréviation inusitée mais possible du mot *calendes*. Le marbre dit non.

Pour obtenir la date, j'ai fait l'opération suivante : 1000 (*mille*) + 200 (*bina* C) + 40 (X : L) + 2 (*bis* I) = 1242. Mais ce n'a pas été sans hésitation. Le chiffre L a-t-il sa valeur entière, ou bien est-il affecté de diminution par le chiffre négatif X qui le précède? Malgré les points intermédiaires, j'ai rapproché les deux chiffres. M. Puiggari les distingue au contraire ; fait agir à reculons les signes de multiplication *bis, bina,* et obtient : 1000 (*mille*) + 100 (C) + 100 (L *bis*) + 10 (X) + 2 (I *bina*) = 1212. (*Notices sur Elne*, p. 31.) Je ne contesterai pas cette manière d'opérer : les exemples de dates ainsi morcelées auxquelles j'ai eu recours, ne tranchent pas la question.

104. Galerie sud. 1248.

PUIGGARI, *Notices sur Elne*, p. 31.

† ANNO : DOMINI : M̊ : C̊C̊ : X̊L̊ : V̊II : NONAS *(sic)* : MA
RCH : OB.....PETRVS : DE : ORTA
FANO : ARC.....S : ANIMA : PER : MISER
ICORD..... .....AT : IN : PACE : AMEN :

Les lacunes de cette inscription sont faciles à remplir. J'ai déjà parlé de l'accusatif NONAS, mis ici pour l'ablatif NONIS, puisque le chiffre V̊II qui le précède fait évidemment partie du millésime. M. Puiggari s'est trompé en lisant « 1240, 4 des nones de mars. » (*Notices sur Elne*, p. 31.) La mutilation de la pierre ne s'étend pas jusqu'au V̊II, sur lequel il ne peut y avoir de doute. Pierre d'Ortafa doit être ajouté à la liste des archidiacres du *Gallia*.

La date de 1248, que j'ai mise en chiffres arabes, à côté du titre, est en avance d'une année sur la date portée dans le texte ; en voici la raison : Jusqu'à l'ordonnance du 15 décembre 1350, rendue à Perpignan, par le roi d'Aragon Pierre IV, l'année commençait, en Roussillon comme dans la Catalogne, au 25 mars, c'est-à-dire deux mois et vingt-cinq jours plus tard que dans notre manière de compter.

J'aurai souvent besoin de rappeler cette observation, qui aurait même dû être faite plus tôt.

105. Galerie sud. 1275.

PUIGGARI, *Notices sur Elne*, p. 32.

† : ANNO : DOMINI : M̊ : C̊C̊ : L̊X̊X : QVINTO
TERCIO : NONAS : AVGVSTI : OBIIT : GVI
LELLMVS *(sic)* : DE : CLAIRANO : QVI INSTITVIT V
NVM : PRESBITERVM : ET · SVVM : ANNIVERSA
RIVM : PERPETVO : IN : ELNENSI : ECCLESIA : †

106. Galerie sud. 1300.

PUIGGARI, *Notices sur Elne*, p. 32.

† SEPTIMO : ID9 : DECEMBRIS : ANNO : DOMINI : M̊ :
C̊C̊C : OBIIT : DOMINVS : HVALGVERIVS : DE : PONTONIBVS :
ARCHIDIACONVS : VALLISPIRII : IN : ELNENSIS (*sic*) : ECCLESIA :
QVI : INSTITVIT : IBI : IN PERPETVVM : VNVM :
SACERDOTEM : IN : ALTARI : SANCTI : MARTI
NI : QVEM : CONSTRVXIT : ET : SVVM : ANNIVER
SARIVM : CVIVS : ANIMA : PER DEI : MISERICORDIAM : REQVIESCAT :
IN : PACE :

Huit ponts à trois arches, armes parlantes de *Pontons*, et douze roses à huit lobes encadrent cette inscription d'une double bordure. Les caractères sont très usés.

Encore un archidiacre omis dans la liste du *Gallia;* c'est le troisième parmi ceux dont le cloître d'Elne garde les épitaphes.

107. Galerie sud. 1301.

Puiggari, *Notices sur Elne*, p. 32.

: † : ANNO : DOMINI : M̊ : C̊C̊C : Ĩ : X̊V :
: K̄LS : OCTOBRIS : OBIIT : PETRVS : CE
RDANI : DE : ELNA : QVI : PRO : SE : PATRE : AC :
: MATRE : INSTITVIT : ANNIVERSARI
VM : CANONICIS : ET : OMNIBVS : ALIIS :
: BENEFICIATIS : IN : ELNE : ECCLESIA : CVIVS :
: ANIMA : PER : DEI : MISERICOR
DIAM : REQVIESCAT : IN : PACE : AMEN :

108. Galerie sud. 1312.

Puiggari, *Notices sur Elne*, p. 32.

† V̊II : ID9 : AVGVSTI : ANNO :
DOMINI : M̊ : C̊C̊C : X̊II : OBIIT :
BERENGARIVS : DE COSTAFRIGIDA : C
IVIS : ELNE : QVI : INSTITVIT : SVVM :
ANNIVERSARIVM :

Deux tours ou châteaux sommés d'une branche de chêne, garnie de son fruit, occupent la gauche et la droite du cadre. La qualification de *civis*, donnée à Bérenger Costafred, n'appartient, dans nos comtés, qu'aux seuls habitants d'Elne. Partout ailleurs, nous trouverons *habitator*, quelquefois *burgensis*.

109. Galerie sud. 1315.

Puiggari, *Notices sur Elne*, p. 32.

ANNO DOMINI · M̊ : CC̊C · XV̊ · XIII̊ · KLS̄ · IANVARII · OBIIT · PETRVS · || · BALAGERII PRESBITERI · ELNE · QVI · INSTITVIT · IN · ECCLESIA · || · SANCTI · IACOBI : VILLE · INFERIORIS · ELNE · VNVM · PRESBITERVM · CVM || · PERPINIANO · BOYX · QVI · PERPETVO · CELEBRET · IN · SVPRADICTA || · ECCLESIA · ET · ANNVVERSARIVM · (*sic*) IN · ELNENSI : ECCLESIA · CATHEDRALI || · IN · DIE : CVIVS · ANNVVERSARII · (*sic*) FIAT · PRO · ANIMA · BERENGARII · BALAGERII || : FRATRIS · EIVS · SIMILE · ANNVVERSAIVM : QVORVM · ANIME · REQVIESCANT · IN · PACE · AMEN :

A droite, sur la bordure, deux écussons qui portent, posés en fasce, deux objets d'une détermination difficile. L'un de ces écussons est sommé d'une croix grecque portée sur une hampe.

110. Galerie sud. XIVe siècle.

....X : LIBRAS : QVIBVS ADDIDIT : XX : DOMINA : IACOBA : VXOR EIVS CONDAM : VT EODEM TEMPORE : FIAT GENERALE : PRO IPSIS : ET : M̊ (*Matheo*)? : NATO CONDAM.

Ce fragment ne forme qu'une ligne sur la bordure inférieure du marbre : la bordure supérieure est mutilée. Bas-relief dans le champ : le Christ sur la croix entre deux saintes femmes portant la boîte aux

parfums, suivant l'usage. Sur les côtés, restes d'écussons indéchiffrables.

111. Galerie sud. IVe siècle (?).

« L'empereur Constant, troisième fils de Constan-
« tin, dit le docteur Carrère, fut assassiné à Elne,
« en 350, par la faction de Magnence, et inhumé
« dans cette ville : on a conservé avec soin pendant
« long-temps son tombeau, et on l'avait placé dans
« le cloître de l'église bâtie postérieurement dans la
« ville haute; il était quarré, de marbre blanc,
« cannelé par ondes, et portait sur sa face antérieure
« le monogramme de Constantin. Ce tombeau a été
« détruit depuis environ trente ans; on n'en a con-
« servé que le monogramme, qui est plaqué contre
« le mur dans le cloître de cette église. » (*Voy. pitt.*, p. 24) Ce fragment existe encore. Il porte en relief le monogramme du Christ, entouré d'une couronne de laurier. Le docteur Carrère ne paraît pas douter que le sarcophage dont il a fait partie n'ait été le tombeau de Constant. « Ce sont des traditions que je respecte », dit à ce propos M. Mérimée. On ne saurait mieux dire assurément; car il serait malaisé de s'inscrire en faux contre la légende, et non moins ardu sans doute de la défendre par de bons arguments, s'il y avait controverse : *In dubiis libertas*. Deux autres tombeaux des premiers siècles sont conservés à Elne : l'un au cloître, dans un angle du préau; l'autre à la sacristie, où il sert de fontaine. On en voit un troisième à la métairie de M. Lazerme, à deux kilomètres d'Elne. Ce qu'il importerait de savoir, c'est à quelle époque, à quelle occasion «

sur quel point de la ville ont été trouvés ces témoins de l'ancienne importance d'*Helena*.

Le bas-relief qu'on voit encastré dans le mur auprès du monogramme du Christ, n'appartient pas au même monument. C'est à tort qu'on les confond dans la même origine.

112. Galerie ouest.

Carrère, *Voy. pitt.*, p. 27. — Bon Taylor, *Les Pyrénées*, p. 173. — Mérimée, *Notes d'un Voyage dans le Midi*, p. 413. — Puiggari, *Notices sur Elne*, p. 27. — De Castellane, *Soc. arch. du Midi*, t. III, p. 65.

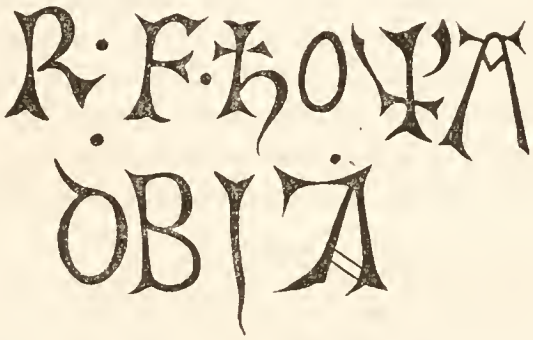

Tels sont les caractères, inexpliqués jusqu'à ce jour, qu'on voit gravés, à la hauteur des genoux, auprès de la statue en bas-relief d'un évêque. Les mains sont croisées sur la poitrine; la chasuble, relevée sur le bras, et le reste de l'ajustement sont plissés à petits plis dans le goût romano-byzantin; le collet de la chasuble est orné de perles; la mitre est basse, fortement échancrée sur le devant, comme celle de l'évêque Guillaume Jorda, précédemment décrite; les fanons jetés à droite et à gauche prouvent qu'elle

est dans sa position naturelle, et non posée sur le côté, comme on l'a écrit quelque part. Le vide compris entre les deux pointes, est rempli par une main divine. Si la volute de la crosse est tournée en dedans, c'est parce que l'espace dont pouvait disposer le sculpteur ne permettait pas de la placer autrement. D'ailleurs, comme l'a très bien observé M. de Caumont au sujet de la pierre tombale de Fulger, évêque d'Angers, « la direction de la courbure en « dehors n'a pas toujours été le signe distinctif de « l'épiscopat. » (*Bull. monum.*, XXI, 462.) J'espère être assez heureux pour joindre à cette description, un dessin qui l'éclaire et la complète.

Revenons au *fac-simile* ci-dessus. Je l'ai regardé comme indispensable; car celui qu'a publié le docteur Carrère dans le *Voyage pittoresque,* est d'une barbarie remarquable, et ceux du baron Taylor et de M. Puiggari, incomparablement meilleurs, sont encore trop inexacts. On en connaît quatre leçons :

REDDITE FRATRES HOPERA DEBITA

REDDITE FRATRES ou FRATRI HOPERAM DEBITAM

RECTOR FIDELIS HOPERAM OBIIT

REVERENDVS FRATER HONVFRIVS REART

Écartons, sans discussion, cette dernière : le baron Taylor observe justement qu'elle est faite *en dépit du sens et de la lettre;* mais il l'attribue gratuitement à l'auteur du *Voyage pittoresque en Roussillon.* Le docteur Carrère s'est contenté de dire : « On y voit « l'inscription suivante, dont la modestie et la sim- « plicité trouveront peu d'imitateurs. » Suit le détestable fac-simile dont j'ai parlé tout à l'heure. La

manière dont s'exprime le docteur Carrère, prouve seulement qu'il croyait avoir lu, mais il a gardé son secret. Le nom d'Onufre Réart ne se trouve qu'une fois dans son livre, à la page 46, où il n'est pas question du marbre. Au reste, le nom de cet évêque, mort en 1622, fût-il gravé sur le monument en caractères irrécusables, on ne devrait y voir que l'œuvre d'un faussaire.

La troisième leçon n'ayant pas été publiée, il suffira de l'avoir indiquée. Les deux premières semblent se confondre; car elles procèdent évidemment du même principe de paléographie, et les variantes qu'on y remarque tiennent à des causes d'interprétation. Ce n'était pas tout en effet que d'avoir lu; il fallait donner une âme à ces caractères ainsi groupés. L'auteur des *Notes d'un Voyageur dans le Midi de la France,* et l'auteur des *Notices sur la ville d'Elne,* l'ont essayé, à des points de vue différents. Je n'essaierai pas d'analyser leurs textes; il est aussi court et plus sûr de les reproduire.

« Sur le fond, dit M. Mérimée, on observe les « lettres suivantes : R. F. HOPA. DBIA. Du moins, « c'est ainsi que M. de Passa lit les caractères très « bizarres de cette inscription, que quelques archéo- « logues, avant lui, avaient pris pour des chiffres. « L'étude qu'il a faite des caractères lapidaires, et sa « nombreuse collection d'inscriptions du moyen âge, « me font adopter sa version, confirmée d'ailleurs « par une tradition locale. Quelques vieillards se « rappellent en effet que dans leur jeunesse, tous « les ans, après la Toussaint, on chantait une absoute « devant ce bas-relief, et qu'on l'aspergeait ensuite « avec du vin blanc. L'évêque qu'il représentait avait,

« dit-on, donné une vigne aux chanoines d'Elne,
« qui, par reconnaissance, ou par une clause de la
« donation, s'acquittaient régulièrement de cette
« cérémonie. M. J. de Passa pense qu'on doit inter-
« prêter ainsi cette inscription : *Reddite, fratres,*
« *opera debita* Rien n'est plus commun que de voir
« le mot *opera* précédé par un H. »

« C'est moi, dit à son tour M. Puiggari, qui, le
« premier, ai eu le bonheur de voir un peu clair dans
« ces caractères barbares, sur le dessin qu'en avait
« tracé un amateur obligeant avec une fidélité im-
« parfaitement reproduite par le graveur; et voici
« comment je les expliquai : *Redde fratri hoperam*
« *debitam*. L'addition de *h* à *operam* n'a rien que de
« conforme à la cacographie du moyen-âge; et il n'y
« a pas d'autre manière de rendre les abréviations de
« ce mot et du subséquent que celle que j'ai suivie.
« Le verbe et le nom que les initiales R. F. m'ont
« paru indiquer, sont susceptibles sans doute de varia-
« tions quant à la forme, mais non pas quant à leur
« nature, je pense. Pour mon compte, cette phrase
« aurait été une de ces sentences dont usaient autre-
« fois bon nombre d'évêques dans leurs souscriptions
« (Dom de Vaines). Mais les réflexions que m'impo-
« sait le travail de ces notices, m'ont appris qu'elle
« devait avoir plutôt pour objet de rappeler au clergé,
« peut-être aussi aux simples fidèles, leurs obligations
« envers le prélat dont ils avaient l'image sous les
« yeux, et qu'il est mieux de lire en conséquence :
« *Reddite fratri*, ou, *fratres, hoperam debitam*. L'es-
« sentiel est de savoir quel était ce prélat qu'il avait
« paru inutile de nommer sur son monument funè-
« bre. Il est aisé de voir et très rationnel de croire

« que, puisqu'on ne peut le reconnaître à l'épigra-
« phe, c'est dans *l'esprit* du monument qu'il faut
« tâcher de le découvrir. » Ici la description du bas-relief. « Assurément, continue l'auteur, il y a là une
« allusion à quelque grande cérémonie pontificale,
« extraordinaire et digne de mémoire. Mais l'épisco-
« pologie diocésaine n'en signale et n'a pu en signaler
« aucune d'aussi importante que celle de la consé-
« cration de l'église cathédrale, faite aux calendes
« de septembre 917, par l'évêque Helmerade, avec
« toute la pompe et les pieuses donations alors d'usage
« en pareille circonstance. Helmerade sera donc le
« vrai mot de l'énigme. On prétend qu'autrefois c'était
« la coutume, à certain jour de l'année, d'asperger
« avec du vin blanc la pierre que nous venons d'exa-
« miner. Quelque étrange que paraisse d'abord cette
« assertion, et malgré les dénégations qui m'ont été
« données sur les lieux, je suis loin de la croire sans
« fondement, depuis que j'ai lu dans les notes de
« Barrasco, que le samedi-saint, le chapitre était
« tenu de faire laver le maître-autel avec du vin blanc
« et des plantes aromatiques. Je vois aussi dans le
« savant liturgiste Dom Claude de Vert, que pareille
« cérémonie avait lieu dans beaucoup d'églises : on
« y lavait, dit-il, les autels avec du vin et de l'eau
« le samedi-saint. Dans quelques localités, ajoute-t-
« il encore, on lavait même l'église entière, à com-
« mencer dès le vendredi ou le jeudi, si un ou deux
« jours ne suffisaient pas. Cette particularité achève
« de faire comprendre que l'on pouvait bien, à Elne,
« purifier, de même que le maître-autel, le monu-
« ment du vénérable évêque qui, je le repète, avait
« consacré l'église ; en sorte que cet hommage éma-

« nerait, et témoignerait à la fois du fait établi par « l'interprétation du monument. »

On comprendra que je ne touche pas à la question de priorité soulevée par les citations qui précèdent; les moyens et la volonté de la résoudre me manquent également. En tout état de cause, il est certain que M. Mérimée et M. Puiggari n'ont pas hésité sur la signification des sigles R. F. et des quatre lettres DBIA. Ils ont cru seulement devoir justifier la lecture du mot HOPERA par une observation très vraie en principe, mais qui porte à faux dans l'espèce. L'H est onciale; sa haste est armée d'une traverse dont la valeur est connue; ce n'est donc pas une initiale parasite; c'est une lettre monogrammatique représentant le mot HEC. Non loin d'Elne, au Monestir-del-Camp, sur un pilier du cloître, on n'a jamais lu autrement la même lettre, armée du même signe.

Après ce retranchement de l'H, le mot OPERA demeure entier avec son orthographe ordinaire.

Il faudrait remonter bien haut vers les premiers siècles pour autoriser, par des exemples, la lecture des mots REDDITE FRATRES, et du premier surtout; encore douterais-je qu'on y réussît. Chez nous, parmi le petit nombre de sigles simples que l'on rencontre sur les inscriptions lapidaires, au moyen-âge, l'R, dans les cas très rares où elle se montre ainsi dépouillée de tout signe d'abréviation, représente le prénom RAIMVNDVS, et l'F également privée de tout accessoire, est prise pour le latin FECIT ou le catalan FEU. Rapprochant ces deux mots des deux autres déjà lus, j'établirais donc ainsi la première ligne :

RAIMVNDVS (?) FECIT (?) HEC OPERA.

Le sens de DBIA m'échappe entièrement : j'ai retrouvé les mêmes lettres sur une pierre tumulaire de l'ancien prieuré de l'Eule, sans les mieux comprendre; j'y reviendrai bientôt en parlant de ce monument.

Le Bon Taylor n'a ouvert aucun avis sur le *sarcophage anonyme* (c'est ainsi qu'il l'appelle) propre à éclairer la question. Il regarde seulement comme certaines les libations de vin blanc dont a parlé M. Mérimée. Les témoignages relatifs à cette cérémonie sont loin d'être unanimes, ainsi que l'a remarqué M. Puiggari; et la mort en éclaircissant les rangs des témoins, rend chaque jour plus douteuses les chances d'une nouvelle enquête. Cette année même, un habitant d'Elne affirmait devant moi qu'il avait lu, à la mairie, l'acte de la donation très anciennement faite, par un évêque dont il avait oublié le nom, au chapitre et à l'église, du domaine d'Avalri alors complanté en raisin blanc. Ce renseignement était explicite, et je n'avais garde de le négliger; je courus donc aux archives que M. le Maire mit à ma disposition avec une obligeance parfaite. Mes recherches furent vaines; l'intéressant parchemin a disparu avec bien d'autres pièces détachées, avec le précieux et regrettable cartulaire dont on a perdu la trace depuis 1825. A mon espoir déçu, venait se joindre la matière d'un nouveau doute; car l'épitaphe de l'évêque Guillaume d'Ortafa nous a déjà dit à qui était due l'acquisition du domaine d'Avalri *(honorem de Avalrino)*.

L'absoute dont il a été parlé, se chante encore tous les ans, à l'entrée du cloître, le lendemain de la Toussaint. Cet usage n'était point particulier à Elne. Les liturgistes, que l'on a cités à propos de l'ablution

des autels pendant la semaine-sainte, peuvent l'être également en faveur de cette autre cérémonie. A Chartres, le clergé, après avoir fait des aspersions dans le cimetière, faisait aussi le tour du cloître. « Deindè exeunt ad dextram partem aspergendo « aquam per cæmeterium. Deindè transeuntes ante « capellam circumeunt claustrum. » A Limoges, la première absoute était chantée dans le chœur de l'église pour tous les défunts; quinze autres l'étaient successivement sur des tombes désignées, et la dix-septième au milieu du cloître pour tous ceux qui avaient là leur sépulture. « Primùm, absolutio fit « in choro pro omnibus in ecclesiâ quiescentibus; « II°, super tumulum Domini Aymerici episcopi Le- « movicensis,..... XVII°, in medio claustri pro om- « nibus quiescentibus in eo. » (D. Martene. *De antiq. eccles. ritibus.*)

Pour ne rien omettre de ce qui peut servir à l'éclaircissement d'une difficulté, encore entière sous plus d'un rapport, je ne recule pas devant une nouvelle transcription. M. de Castellane, après avoir cité l'opinion de M. Mérimée, ajoute ces réflexions : « L'ins- « cription et la statue paraissent être du XIe siècle. « Artallus qui était déjà évêque d'Elne vers 1087 et « qui vivait encore en 1091, établit un usage qui a « peut-être donné lieu à la tradition dont nous avons « parlé. Voici ce qu'on trouve à ce sujet dans Gallia « Christiana : *Convivium opiparum primoribus festis « quotannis, cuncto sanctæ Eulaliæ* (église cathédrale « d'Elne) *capitulo parandum, VI idùs novembris ejus- « dem anni* (1091) *Artallus episcopus unà cum dignita- « tibus, indulsit.* » L'évêque Artal II a remplacé l'évêque Helmerade; nous nous rapprochons de la vraie

date, et sous ce rapport, l'opinion de M. de Castellane a gagné le pas sur celle de M. Puiggari; mais l'état de la question reste le même. Je dirai quel est, à mon jugement, l'âge approximatif de la statue, lorsque viendra le tour de l'inscription du prieuré de l'Eule (*v.* n° 119).

Faut-il chercher, enfin, dans l'inscription qui nous occupe la signature du sculpteur, et non une épitaphe? Cette opinion a été développée verbalement : j'ignore à qui elle doit être attribuée; quels motifs a donné l'auteur, et quelle est la lecture dans cette hypothèse.

113. Galerie ouest. 1303.

De Castellane, *Mém. de la Soc. arch. du Midi*, t. III, p. 255. — Puiggari, *Notices sur Elne*, p. 29.

: ANNO X : M : CCC : II : IIII : NONAS FEBROARII : OBIIT DOMINVS NATALIS RAYNERII : LEGVM DOCTOR : CANONICVS : ET : SVCENTOR ELNE : QVI INSTITVIT CAPELLANVM : ET ANNIVERSARIVM : CVIVS ANIMA REQVIEM POSIDEAT (*sic*) SEMPITERNAM :

Cette inscription est partagée entre les deux bordures haute et basse, et s'y développe sur une seule ligne. Aux quatre angles du cadre, une fleur de lis dans un écusson carré posé en pointe. Noël Raynier est représenté couché dans son tombeau, en habits d'officiant, les mains jointes et relevées. Le devant du sarcophage est orné de rosaces et de guirlandes peintes en bleu; les côtés que l'on voit, au rebours des lois de la perspective, sont remplis par une arcade ogivale géminée, de même couleur. Au second plan, le cortége clérical, plusieurs fois décrit ailleurs, (nos 17, 19, 30, 90) mais relevé cette fois par la

présence de deux évêques, celui d'Elne sans doute, Raimond IV de Costa, et un autre que rien ne peut faire reconnaître. Voir, pour la date, l'observation faite au n° 104. Ce marbre est d'une conservation parfaite.

M. de Castellane a lu au prénom : *Arnald*, à la date : 1309, et il ajoute : « le titre *legum canonicus* « est traduit par *docteur ès lois* dans la *Notice sur Elne*, « et le nom de *Reinedii* par *Rainier*. » En cela M. de Castellane prête gratuitement à autrui ses omissions et ses erreurs de lecture. M. Puiggari n'a voulu traduire que ce qui est sur le marbre : *Legum doctor* et *Raynerii;* il se trompe du reste lui-même sur la date et le prénom : *Arnald*, 1309.

114. Galerie ouest. 1312.

De Castellane, *Soc. arch. du Midi*, t. III, p. 256. — Puiggari, *Notices sur Elne*, p. 29.

: HIC : IACET : IACOBVS : MARTINI : CAPELLANVS : ECCLESIE : SANCTE MARIE : DE MARI : CONDAM : ET : OFFICIALIS : ELNE : QVI INSTITVIT : VNVM : PRESBITERIVM (*sic*) : IN ECCLESIA : ELNE : ET : ANNIVERSARIVM : QVOD CELEBRATVR : QVOLIBET : ANNO : SEPTIMO : ID9 : FEBROARII : ET : DECESSIT : ANNO : X̄ : M̄ : C̄C̄C : X̄I.

Sur le soubassement d'un bas-relief qui représente le défunt en habits sacerdotaux, les mains jointes et relevées, debout sous une arcade ogivale trilobée, que surmonte un fronton triangulaire garni de crochets. Pour la date, voir l'observation faite au n° 104.

115. Galerie ouest. 1316.

De Castellane, *Soc. arch. du Midi*, t. III, p. 240. — Puiggari, *Notices sur Elne*, p. 29.

: ANNO : DOMINI : M : CCC : XV : XII : KLAS : MARCII : OBIIT : DOMINVS : BERENGARIVS : DE CODALETO : CANONICVS : ET : SVCCENTOR : ECCLESIE :

: ELNE : QVI IN EADEM : ECCLESIA : INSTITVIT : SVVM : ANNIVERSARIVM : CVIVS : ANIMA : PER MISERICORDIAM : DEI : REQVIESCAT : IN : PACE : AMEN :

Bas-relief. Le défunt vêtu d'une tunique et d'un manteau, et couché dans un sarcophage porté par deux lions. Ses mains n'ont pas la position que nous avons remarquée jusqu'ici ; elles sont croisées sur le ventre. Le devant et les côtés du sarcophage sont couverts d'arcades trilobées de couleur bleue. Comme sur le marbre de Noël Raynier (n° 113) l'inscription occupe le haut et le bas du cadre, sur une seule ligne. Aux quatre angles un écusson carré, posé sur pointe et chargé d'un lion. Voir pour la date l'observation faite au n° 104.

116. Galerie ouest. 1316 et 1324.

De Castellane, *Soc. arch. du Midi*, t. III, p 241. —Puiggari, *Notices sur Elne*, p. 29.

ANNO : DOMINI : M : CCC XVI : XVII : KLS
IVNII : OBIIT : ARNALDVS : DE PETRA : MOLA : PRE
CENTOR : ELNE : QVI : SVVM : INSTITVIT : ANNIVERSARIVM :
ANNO : DOMINI : M : CCC XX IIII : PRIDIE : ID9 : AVGVSTI
OBIIT : GAVSERANDVS : DE PETRA : MOLA : PRES
BITER : ELNE : QVI : INSTITVIT : FESTVM : SANCTI : ANTHONII
ET : SVI : ANNIVERSARII : †

Épitaphe double comme le n° 102. Le cadre est orné d'une croix ancrée inscrite dans un cercle et de quatre écussons chargés de besants.

117. Galerie ouest. 1344.

† ANNO : DOMINI : M° : CC°C : XL° : IIII° : QVINTO.....DOTALE : BENEFICIVM : ET : ANNIV.....PACE AMEN

Reste de l'inscription gravée autour d'une grande dalle de 2m 66 de long et 1m 01 de large, qu'on foule aux pieds à l'entrée du cloître. On n'aperçoit plus que de faibles traits du personnage qu'elle encadrait.

118. Détails. XIVe siècle.

Aux quatre angles du cloître, le sommier qui supporte la retombée des arcs ogives, est orné de la statue en bas-relief d'un évangéliste. Saint Jean, saint Marc et saint Luc ont sous leurs pieds les animaux symboliques; saint Matthieu n'a pour soutien qu'une tête plate. Tous les quatre sont ailés; ils tiennent d'une main la plume et de l'autre le grattoir; devant eux est un livre ouvert sur un scriptionale. Sur le livre de saint Matthieu sont gravés les deux mots SANCTVS MATEVS : les noms de saint Marc et de saint Luc sont peints en noir; on lit encore : MARC....., LVCE : celui de saint Jean était aussi peint, non sur le livre, mais sur une banderolle que l'aigle tient dans ses serres; on n'y distingue plus que STS, *sanctus*.

Le sommier d'une travée intermédiaire dans la galerie de l'est, offre le titre de la croix : IHS . N . R . I . *Jesus Nazarenus rex Judæorum*.

Le timbre des heures, perché au sommet de la tour de l'horloge, doit être compté parmi nos anciennes cloches. Il est inaccessible; mais, avec le secours de la lunette, on peut lire deux ou trois mots qui laissent deviner la légende assez commune : XPS VINCIT XPS REGNAT, etc. (*v.* nos 56 et 60.

L'EULE.

119. Église du Prieuré. 1203.

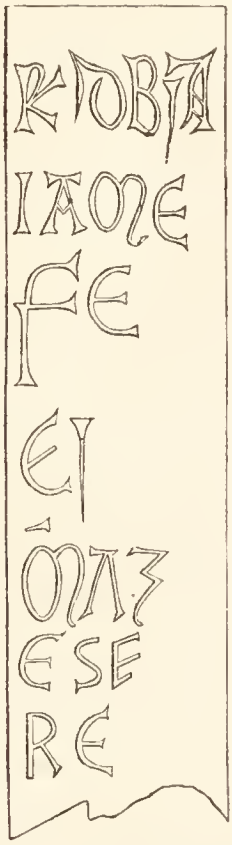

ANO
M̊ : CC̊ : III̊
OBIIT : F̄ :
DE SO
LERIO :
XVI̊ : K :
IANVAR
II : QVI INSTI
TVIT :
VNVM
PRESBI
TERVM.

Lorsque mes yeux rencontrèrent, pour la première fois, la partie de cette inscription que je donne en *fac-simile*, je crus avoir trouvé la clef de celle d'Elne, qui a, jusqu'à présent, défié tous ses lecteurs. Cet espoir dura peu. Les mots qui suivent le DBIA de la première ligne, et qui me paraissaient devoir l'expliquer, étaient et sont restés muets pour moi.

F. (*Ferrandus, Ferrarius, Felix ?*) est revêtu d'une

longue tunique, par-dessus laquelle est jeté un manteau retenu par une boucle au milieu du cou, et relevé par les mains qui se croisent sur la poitrine. Tous ces vêtements sont plissés à petits plis, dans le goût des ornements de l'évêque inconnu d'Elne.

La tête, sommée d'une main divine, repose sur une draperie que soutiennent deux anges thuriféraires placés à droite et à gauche, et calqués du reste sur ceux du marbre déjà cité. Les cheveux sont tressés en plusieurs nattes; la figure est barbue; entre les pieds, qui s'échappent à moitié du bas de la tunique, est gravée une croix grecque. A la gauche du défunt, sur le cadre, l'épitaphe; à sa droite, sur le biseau qui part du cadre et vient s'amortir contre les vêtements, les caractères donnés en *fac-simile*. On a sans doute remarqué deux points au-dessus du DBIA d'Elne : dans l'épitaphe de F. du Soler, le point est employé comme signe abréviatif au-dessus du mot *presbiterum*, écrit ainsi : P̄SBT̄M. A la quatrième ligne du *fac-simile*, la barre intermédiaire de l'E est douteuse, et je l'exclurais sans scrupule, s'il ne fallait qu'un C en cet endroit pour donner un sens à tout le reste. Je trouve enfin, entre le marbre d'Elne et celui de l'Eule, des analogies frappantes; et, si je ne m'abuse pas, la date de ce dernier, qui est fixée par l'épitaphe, peut servir à déterminer approximativement l'âge de l'autre.

Le Prieuré de l'Eule était un monastère de religieuses cisterciennes, dépendant de l'abbaye de Poblet, au diocèse de Tarragone. Il donne signe d'existence dès 1176. En 1363, la communauté obtint d'être transférée à Perpignan, à raison des courses fréquentes des mauvaises compagnies vers nos con-

trées à cette époque. En 1576, c'est-à-dire, quatre siècles après la première date connue, il ne restait plus que trois religieuses, que l'on envoya dans des couvents d'Espagne. Le Prieuré fut alors occupé par des religieux cisterciens, dont le dernier prit possession par procureur le 29 avril 1784.

L'inscription de l'Eule ne vient pas ici à son tour; car elle appartient au canton de Millas, que des raisons indépendantes de ma volonté me forcent à renvoyer au bulletin d'une autre année. Mais il importait de ne pas l'éloigner autant du numéro 112, et c'est pour cela que j'intervertis, par exception, l'ordre que j'ai adopté.

ALÉNYA.

120. Cloche de l'église. 1570

† IN TE DOMINO (*sic*) ESPERAVI (*sic*) NOM (*sic*) CONFOMDAS (*sic*) IN ETERNVM ANY M·D·LXX-AVE MARIA.

La salutation est sur le ruban qui ceint les faussures, comme c'est l'ordinaire.

TÉZA.

121. Mur de l'église, angle nord-ouest.

Publicateur, 1832, n° 40. — Henry, *Guide en Roussillon*, p. 139. — *Bulletin monumental*, t. XXII, p. 52 et 396.

EVHANGELVS
SOCXXXXSER
MERCVRIO
VS LM

Evhangelus sociorum quadragesimæ servus, Mercurio votum solvit libens meritò.

Une lettre mal lue a induit en erreur M. Puiggari, qui le premier publia cette inscription en 1832, et dont on a depuis lors suivi la leçon. Il la donnait d'après un estampage assez vague, comme ils doivent l'être souvent lorsqu'on est obligé d'aller les prendre au sommet d'une échelle. L'S du mot SOC est un peu gâtée sur le marbre, et l'écaille qui la sillonne fut prise pour une partie intégrante du caractère. On peut voir, dans le *Publicateur* de 1832, comment M. Puiggari fut amené à lire ANNOS, par suite SERVATUS, et à ne voir enfin dans le monument qu'une pierre votive « d'Evhangelus à Mercure pour l'avoir « conservé pendant quarante ans. » J'avais adopté, comme les autres, cette leçon, jusqu'au jour où l'examen particulier que j'avais entrepris de nos inscriptions, m'a prouvé qu'il y avait eu malentendu sur le mot SOC. Rétablir le texte était la plus facile moitié de la besogne; et si j'entrevis un instant la bonne voie, ce fut pour la perdre aussitôt après. Fatigué d'hypothèses qui m'éloignaient de plus en plus du but, j'eus l'heureuse idée de puiser à bonne source. M. Léon Rénier, auquel j'envoyai la rectification et l'aveu de mon ignorance, a eu la bonté de m'éclairer.

L'explication que j'ai déjà donnée lui appartient, et je m'étais borné d'abord à cet unique emprunt. Récemment autorisé à faire usage de la lettre qu'il m'avait fait l'honneur de m'écrire, j'en détache le passage relatif à notre marbre. On saura gré certainement à M. Léon Rénier de m'avoir donné cette autorisation, et à moi-même de n'avoir pas dénaturé d'excellentes choses en les abrégeant.

« L'inscription d'EVHANGELVS est une des plus im-
« portantes que l'on ait encore découvertes dans la
« Narbonnaise, parce que c'est la première où il soit
« fait mention de la perception du quarantième dans
« cette province, et qu'elle nous apprend, ainsi du
« reste qu'on devait le penser pour une province
« sénatoriale, que cet impôt y était affermé à une
« société de publicains, et non pas perçu directe-
« ment par un procurateur impérial et par ses agents.
« Dans toutes les inscriptions où il est question de
« la XXXX GALLIARVM, ou GALL, ou GAL (*Orelli*, 3343 et
« 3345 : *Spon.*, *Miscell. erud. antiquit.*, p. 217; *Gudius*,
« antiq. Inscr., 199, 3.); dans toutes ces inscriptions,
« dis-je, il s'agit, non pas de la Gaule Narbonnaise,
« mais des trois provinces de la Gaule proprement
« dites, c'est-à-dire de la Lyonnaise, de l'Aquitaine
« et de la Belgique. Vous me demanderez peut-être
« pourquoi des trois, et non pas des quatre, en y
« comprenant la Narbonnaise? Je vous répondrai que,
« sur un grand nombre de monuments, la réunion
« des trois provinces, pour certaines parties de l'ad-
« ministration, est exprimée en toutes lettres, III
« PROVINCIAE GALLIARVM; que sur aucun d'eux encore
« on n'a trouvé indiquée la réunion des quatre pro-
« vinces, et qu'on ne la trouvera probablement jamais,
« parce que cette réunion eût été contraire aux prin-
« cipes de l'administration romaine, la Narbonnaise
« étant une province sénatoriale, tandis que les au-
« tres étaient impériales. Vous me demanderez peut-
« être aussi si dans l'inscription de Gudius (199, 3)
« inscription qui a été trouvée à Rome, les sigles
« XXXX GAL ne pourraient pas s'interpréter *Quadrage-*
« *simæ Galliæ*, et s'entendre de la Narbonnaise. Je

« vous répondrai encore non, parce que la Narbon-
« naise n'est jamais désignée sur les monuments par
« le simple nom de *Gallia*, mais toujours par ceux
« de *Gallia Narbonensis* ou de *Provincia Narbonensis*.

« Vous savez que la *quadragesima* était la même
« chose que le *portorium*, sorte de droit de douane
« levé sur les marchandises à leur entrée dans la
« province. Or, dans le passage de Tacite que vous
« m'avez cité, on voit que les sénateurs obtinrent de
« l'empereur le maintien du *portorium*. La *quadra-*
« *gesima*, qui fut alors supprimée, était donc un autre
« impôt; et en effet, ce nom n'exprimant qu'une
« quotité, on conçoit facilement qu'il ait pu être
« appliqué à des contributions différentes, mais éta-
« blies sur des bases semblables. »

122. Mur de l'église, angle sud-ouest.

Publicateur, 1832, n° 40. — Henry, *Guide en Roussillon*, p. 130. — *Bullet. monum.*, t. XXII, p. 52 et 396.

D M
RVSTICANIA ...
LIB CO.... .....
.....

Dis Manibus . Rusticania .... liberta . co.....

Cette inscription avait au moins six lignes : après les trois premières, qu'on ne peut même déchiffrer jusqu'au bout, il ne reste plus sur le marbre que des traits clairsemés, à peine visibles et sans liaison. J'ai ajouté peu de chose à la leçon déjà connue; mais j'en avais retranché de prime-abord le IDID, qu'on avait cru lire sur les bandes verticales du cadre, et

qui ne me paraissaient être que des ornements. M. Léon Rénier n'hésite pas à y reconnaître des bonnets d'affranchis, et le sigle LIB ne laisse aucun doute sur cette appréciation.

123. Dans l'église. 1260.

† : ANNO : DOMINI : M : CC : L : IX : XI :
KL FEBROARII : OBIIT : PETRVS : COMI
TIS : DE TESANO : QVI DIMISIT
ECCLESIE : SANTI : PETRI : EI
VSDEM : LOCI : VNVM SEREVM (*sic*)
SICVT : IN SVO TESTAMENTO : PLE
NIVS CONTINETVR : CVIVS : ANI
MA : REQVIESCAT : IN PACE : AMEN.

Ce marbre est fendu dans le sens de la hauteur; mais aucune lettre n'a été altérée par la cassure. Voir pour la date l'observation faite au n° 104.

SAINT-NAZAIRE.

124. Chasuble. 1588.

DE LA
OBRA
1588.

Ces mots sont brodés au bas d'une chasuble très simple et sans autres ornements. Je n'ai pas encore trouvé dans les sacristies de nos églises des vêtements sacerdotaux antérieurs au XVIe siècle; ceux de cette époque, au contraire, ne sont pas rares. La chape de Palau-del-Vidre, qui jouit d'une certaine célébrité à cause de son origine prétendue, n'est pas plus an-

cienne. Une tradition, qui, sans doute, ne s'est attachée à ce vêtement que par cascade et après la disparition d'un autre plus vieux, le fait remonter jusqu'aux premières années du XIVe siècle au moins. Un chevalier du Temple l'aurait, dit-on, rapporté de la Palestine et donné à l'église. L'aspect seul de la chape dément cette date, et la véritable est fixée par un document que M. de Saint-Malo a découvert aux archives des notaires. C'est la commande même de la chape, faite le 23 septembre 1554, à Martin Otxoar, brodeur de Barcelone, par les fabriciens de l'église et les consuls du lieu.

CANET.

125. Porte de l'église. 1227.

ANNO DOMINI : M̊ : C̊C : X̊X : V̊II : X̊III : K̄LS : IVNII : OBI
IT : RAIMVNDVS : ANGLESII : QVI INSTITVIT IN ECCLESIA DE CANE
TO : VNVM : SACERDOTEM : ET DVAS · LAMPADAS : ET AD
HOC PERFICIENDVM DIMISIT OMNIA ALODIA SVA : ET
QVOD SVPER : ESSET DARETVR : ELEMOSINE : IN DIE AS
CENSIONIS DOMINI : CVIVS ANIMA : REQVIESCA
T IN PACE : AMEN :

126. Porte de l'église. 1304.

† : ANNO : DOMINI M̊ C̊C̊C : I̊I̊II : PRIDIE : NONAS :
NOVEMBRIS : OBIIT : RAYMVNDVS : ARLOVINI : QVI
DIMISIT : DVO ANNIVERSARIA : CLERICIS DE CA
NETO : PRIMVM : DIE OBITVS SVI PRO ANIMA
SVA SECVNDVM IN NONA DIE OBITVS SVI
PRO ANIMABVS PARENTVM SVORVM

Sur cette inscription et la précédente, j'observerai

seulement qu'elles sont d'un très beau caractère et parfaitement conservées, quoique bien à portée de l'insulte.

127. Porte de l'église. 1510.

LANY · MIL · Y SINC CENS :
Y DEV · .... PRIMER DIE :
DE : MAG FOV CO
MENCADA DE FER ·
LA OVRA : DE CARITAT (?)

Qualité de pierre très-mauvaise, gravure grossière. Le dernier mot est difficile à reconnaître ; je crois cependant qu'il faut lire CARITAS, mais ce mot même m'embarrasse. S'agit-il de l'établissement d'une de ces *œuvres* de charité, *aumône commune* ou autre, que nous retrouvons au moyen-âge dans un si grand nombre de nos plus petits villages? Ou bien est-ce l'*œuvre*, c'est-à-dire la construction de l'église qui commence au moyen de dons charitables? Je pencherais volontiers vers ce dernier sens.

CANOHÉS.

128. Chemin de Canohés à Perpignan.

Je cite pour mémoire une borne plantée à 700 mètres environ de Canohés, sur le bord de l'ancien chemin de ce village à Perpignan. Elle a été couverte, au moins sur trois de ces faces, d'une inscription trop mutilée maintenant pour être lue. Voici tout ce que j'ai pu en tirer :

GVAS.....RA.....DE.....CANO.....LI.....ON.....
VB C..... NON F.... NO.... TVMIVLORVM ELADI.... ANTONIO
VALLS EIVSQVE....

Sur le revers :

ANNO SECVNDO.

J'avais entendu dire que c'était une inscription romaine : les restes ne permettent pas de s'arrêter à cette idée. Je croirais plutôt qu'elle se rapporte au dessèchement du petit étang qui s'étendait autrefois au-dessous de Canohés. On trouve déjà la trace de travaux entrepris au xve siècle pour délivrer le village de cet incommode voisin. En 1544, Honoré d'Oms, camérier de La Grasse et prévôt de Canohés, confiait l'entretien des rigoles d'écoulement au curé du lieu, et lui abandonnait pour ses dépenses le poisson qu'on y pêchait encore, et la jouissance, par bail emphytéotique, de dix-huit ayminades de terre conquises sur l'étang. Notre inscription a-t-elle été mise en ce lieu pour constater cette opération ou toute autre relative au même objet? Les archives de La Grasse, déposées à la préfecture de l'Aude, nous le diraient peut-être.

VILLALONGA-DE-LA-SALANCA.

129. Dans l'église. 1324.

ANNO : DOMINI : M : CCC : XX : III : X : K̄L : ||
FEBROARII : OBIIT : GVILLELMVS MARIS SACRISTA DE VILLALON ||
GA CVI : GVILLELMVS MARIS CANONICVS : MAIORI ||
CARVM EIVS NEPOS IN ECCLESIA DE VILLALONGA SVVM INSTITVIT
ANNIVERSARIVM.

Courant sur la bordure, autour d'un bas-relief qui représente le défunt, en habits d'officiant, les mains jointes et relevées. A droite et à gauche, dans le

champ, à la hauteur de la tête, un écusson fascé en ondes, armes parlantes de *Maris*. Voir pour la date l'observation faite au n° 104.

150. Au bas du sanctuaire. 1449.

En bordure autour d'une dalle de 2m 25 de long et 1m 00 de large, l'épitaphe suivante :

A · XXV · DEL · MES · DE · || SETEMBRA · LANY · M · CCCC · XXXX · NOV · FEVS · DEVS · SES · VOLENTATS · DEL · || MOLT · HONORABLA · MOSSEN · || BERENGVER · AMYLL · SACRISTA · DE LESGLESIA · DE SANT MARCELL ·

Dans le champ, en haut :

MEMENTO
REVERENDI BERENGARII
AMILL SACRISTÆ.

En bas :

ANIMA · EIVS
REQVIESCAT ·
IN · PACE ·

L'épitaphe est en gothique carrée, écriture ordinaire de nos inscriptions lapidaires au xve siècle, et l'acclamation en majuscules romaines, qui paraissent pour la première fois à la même époque. Je ne serais pas étonné que ce fût l'exemple unique de ce dernier caractère avant le xvie siècle ; car Fossa, qui connaissait si bien les monuments du pays, ne croyait pas qu'on en pût citer un seul. (*Mém. p. les avoc.*, p. 108.) La réunion des deux genres sur la même pierre, mérite aussi d'être remarquée. Entre les deux parties de l'acclamation est gravée au trait une figure

géométrique où l'on a voulu reconnaître le plan par terre de la petite et curieuse église de Planès. C'est en effet cela, si l'on veut; mais que pourrait-on conclure d'une ressemblance fortuite? Cette figure s'obtient par la superposition d'un triangle à un trèfle, de manière que les lobes, faisant saillie sur les flancs du triangle, alternent avec les pointes de celui-ci. Des figures analogues, obtenues par la superposition d'un carré à un quatrefeuilles, sont très-communes au XIVe et au XVe siècles. Dans l'inscription qui précède, l'écu de Guillaume Maris est circonscrit par un ornement de ce genre; il en est de même des écus de Pierre Garrigella (nº 26), de Bérenger de Junyent (nº 44), et de bien d'autres. Sur la pierre tombale de Bérenger Amyll, le triangle enferme un calice, et de sa pointe inférieure pend un écusson chargé d'une touffe de petit millet, blason parlant du défunt.

131. Sacristie. 1407.

FRATER : IOANNES : DVC : ME FESIT : (*sic*) FIERI :
LANY : M̊ : CC̊C̊C : VII̊ :

Sur une fontaine en marbre incrustée dans le mur. Au milieu de l'inscription est une croix à trois branches, ou *tau,* au pied fiché, et sommée d'une étoile. On y voit aussi des restes d'ornements, de forme assez originale, peints de couleur sombre.

132. Clocher. 1508.

1508.

C'est la date de la construction du clocher. Il est bâti en prolongement de l'étroite et vieille nef romane

à laquelle on a soudé, vers la fin du xve siècle, une seconde nef du côté du nord. Ces nefs communiquent entre elles par deux grands arceaux ouverts dans l'ancien mur.

PIA.

133. Porche de l'église. 1266 et 1268.

: ANNO : DOMINI : M̊ : C̊C : L̊X : VIII :
: X̊I : K̄L : AVGVSTI : OBIIT : DO
: MINVS : GVILLELMVS : PORCELLI : CAPELLANVS
: DE : BONOPASSV : ANNO : DOMINI : M̊ : C̊C
: L̊X : V̊I : IIII̊ : K̄L : DECEMBRIS : OBI
: IT : DOMINVS : PETRVS : GRALIONI :
: NEPOS : EIVS : QVI ME : LEGIS : DIC P
: A T E R : N O S T E R

Caractères élégants, d'une gravure très-nette et parfaitement conservée. Les mots sont séparés par cinq points, cernés eux-mêmes entre deux traits verticaux.

134. Porte de l'église. 1302.

ANNO : DOMINI : M̊ : C̊C̊C : I̊I : PRIDIE : KLS
APRILIS : OBIIT : RAYMVNDVS : DOMINICI : DE
APIANO : CVIVS : ANIVERSA
RIVM : SVPER : TERRA : DE PON
CIONIBVS : ROGA : DEVM : PRO : EO

135. Porte du château. 1249.

Publicateur, 1832, n°s 38 et 39.

ANNO : DOMINI MILLESIMO : CC·XL·IX·VII :
K̄L : IVNII · FVIT · INCEPTVM

OPVS ISTIVS CASTRI PER ⁝ RAIMVNDVM ⁝ P
ICHERIVM ⁝ MAGISTRVM · MANDA
TO ET AVCTORITATE · DOMINI ⁝ GVILLELMI ⁝ DE BROA · DEI ⁝
GRACIA ⁝ SANCTE ⁝ NARBON
ENSIS ⁝ ECCLESIE ⁝ ARCHIEPISCOPI ⁝
CVIVS OPERIS ⁝ RAIMVNDVS ⁝ DE
MONTILLIS ⁝ CLERIC
VS ⁝ SVVS · DE ALESTO
EXTITIT ⁝ PROCV
RATOR ⁝ IOHANNE ⁝ DOVCE
SINO BAIVLO EXISTEN
TE

Les archevêques de Narbonne étaient seigneurs de Pia; cette inscription le démontrerait à défaut d'autres preuves. Guillaume de Broue, qui fit construire le château, occupa le siége métropolitain de 1245 à 1257 (*Gall. christ.*, t. VI, col. 71). On voit encore son épitaphe à Narbonne, dans l'église Saint-Just. En 1570, apparaît comme seigneur du lieu Bernard Joli, auquel l'archevêque Hippolyte d'Este Ferrare avait vendu la baronnie l'année précédente. Les habitants de Pia pouvaient alors s'affranchir, et pourtant ils en laissèrent échapper l'occasion. Ils craignirent que les consuls, s'appliquant le bénéfice de la seigneurie, ne voulussent à ce titre se perpétuer dans le consulat; et la domination étrangère leur sembla préférable à la tyrannie locale. Les habitants de Pia se montrèrent en cette circonstance fort avisés; et le parti qu'ils embrassèrent, après en avoir solennellement et publiquement délibéré, prouverait à lui seul qu'ils valent mieux que la réputation qu'on s'est plu à leur faire.

La leçon publiée en 1832 est très fautive : le marbre était alors assez haut placé au-dessus de la porte du château, et M. de Saint-Malo, qui la déchiffra dans cette position défavorable, n'avait pas alors cette grande habitude des vieilles écritures que lui donna plus tard le dépouillement de nos archives. La gravure est du reste fort mauvaise ; l'architecte ou *maître tailleur* Raymond l'avait sans doute confiée au plus inexpérimenté de ses apprentis. J'ai vu cette inscription hors de place, il y a déjà quelques années, en grand danger d'être perdue Si elle existe encore, ne pourrait-on pas l'encastrer dans le mur, à côté des deux autres qu'on voit à l'entrée de l'église?

VILANOVA-DE-LA-RIVIÈRE.

136. Église. 1330.

ANNO ⁝ DOMINI ⁝ M̊ ⁝ CCC ⁝ XX̊X ⁝ IIII̊ ⁝
IDVS ⁝ APRILIS ⁝ OBIIT ⁝ DOMINVS PETRVS ⁝
SABATERII ⁝ QVI ⁝ INSTITVIT ⁝ SVVM ⁝
ANNIVERSARIVM ⁝ IN PRESENTI ⁝ ECCLESIA ⁝
CVIVS ⁝ ANIMA ⁝ REQVIESCAT ⁝ IN ⁝
PACE ⁝ AMEN ⁝

La dernière ligne est terminée par un soulier, armes parlantes du nom du défunt, *Sabater*. La même figure était peinte, comme attribut de métier, sur la bannière de la confrérie des cordonniers à Perpignan (*v.* Fossa, *Mém. p. la Nobl.*, p. 423) J'ai négligé de relever moi-même cette inscription. Je la donne d'après une copie figurée, qui me paraît mériter toute confiance. Voir pour la date l'observation faite au n° 104.

RIVESALTES.

157. Porte de l'église. 1258.

† QVI TVMVLVM CER
NIS ⁝ CVR NON MOR
TALIA SPERNIS ⁝ TALI
NAMQVE DOMO CLAVDI
TVR OMNIS HOMO ⁝ OBIIT ⁝ G (?) ⁝ V.....
..... DE RIPISALTIS ⁝ ANNO DOMINI
M̊ ⁝ C̊C̊ ⁝ L̊ ⁝ VIII̊.....

SAINT-HIPPOLYTE.

158. Porche de l'église.

Puiggari, *Bull. de la Soc. des Pyr.-Orient.*, t. VII, p. 261. — De Gazanyola, *Observat. sur l'Inscrip. de Saint-Hippolyte.*

FLAV
VAL
CONST
ANTINO
NOB
CAES

Flavio Valerio Constantino nobilissimo Cæsari.

La pierre qui porte cette inscription fut découverte en 1847, dans l'église de Saint-Hippolyte, au-dessous du maître-autel. C'est une colonne en brèche calcaire, haute de 1m05 et de 0m42 de diamètre. Elle est surmontée d'un grossier chapiteau corinthien,

dont l'intérieur avait été creusé pour recevoir un reliquaire en bois.

A l'occasion de cette découverte, qui était un évènement pour notre pays encore si pauvre en inscriptions romaines, quelques articles de polémique sérieuse furent échangés entre deux hommes également recommandables par leurs lumières. Il convient de les analyser.

L'hommage s'adressait-il à Constantin-le-Grand, ou bien à son fils Constantin-le-Jeune? M. Puiggari se prononça pour le premier : « Le nom de *Valerius*, « disait-il, n'a jamais pu désigner que le père, et le « fils ne l'a jamais porté. » M. de Gazanyola adopta le sentiment contraire : « Constantin-le-Jeune, ré- « pondait-il, a les mêmes droits que le grand Cons- « tantin au nom de *Valerius*, qui lui est donné dans « les fastes consulaires en 320, 321 et 324 (*Art de* « *vér. les dates*); mais à lui seul peut être appliqué « le titre de *nobilissimus Cæsar*. » Il n'est pas vraisemblable, en effet, que Constantin-le-Grand, désigné par son père au choix des légions et proclamé par elles, ait voulu consentir à ne prendre que ce vague titre, sans y joindre au moins celui d'*imperator*, qu'il s'arrogeait depuis trois mois lorsqu'il apprit que Galère Maximien refusait de le reconnaître. En supposant même qu'il a pu se résoudre à déposer le titre d'empereur, « à se contenter de celui de *nobilissimus* « *Cæsar*, eh bien! dans cette hypothèse même, il « faudrait attribuer l'inscription au fils plutôt qu'au « père. La raison en est bien simple : le titre qu'on « y donne au prince, à qui elle est dédiée, a été « porté vingt ans par le premier, et le second n'a pu « le prendre seul que pendant les cinq mois écoulés

« entre le jour où il fut proclamé César à Rome, en « octobre 306, et le 1er mars 307, où il fut reconnu « comme empereur. »

M. Puiggari répliqua : 1° « Les fastes consulaires « insérés dans l'*Art de vérifier les dates*, se trouvent « contredits par Crévier, Tillemont et Schoell; ils « sont en outre corrigés dans l'ouvrage même, partie « intitulée : *Chronique historique des Empereurs d'Oc-* « *cident*, où Constantin-le-Jeune est appelé *Flavius* « *Claudius Constantinus.* » — « Le nom de *Valerius* « n'y figure pas plus que dans les biographies et « autres historiens, que dans l'encyclopédie, sur les « médailles et les inscriptions lapidaires. »

2° « Crévier et Gibbon rendent un témoignage « formel et sans réserve à la modération du nouvel « empereur : « Constantin, dit Gibbon, qui possédait « déjà le réel de l'autorité, attendit patiemment « l'occasion d'en obtenir les honneurs. »

C'est à dessein que j'ai omis de parler des inscriptions citées de part et d'autre : les unes ajoutent peu à la force des arguments, et les autres prouvent contre le système à l'appui duquel on les invoque. J'entends appeler quelquefois l'inscription de Saint-Hippolyte une *borne milliaire;* si cette dénomination pouvait être légitimement acceptée, elle serait d'un grand poids dans la question; mais il est à remarquer que, ni M. de Gazanyola, ni M. Puiggari, ne l'ont employée.

Parmi les éléments de cette discussion, le plus important à mes yeux est le premier : il est clair, en effet, que si le nom de *Valerius* désigne toujours Constantin-le-Grand, à l'exclusion de son fils, le monument de Saint-Hippolyte devra lui être attribué;

et que, par contre, les probabilités seront en faveur de Constantin-le-Jeune s'il a quelquefois porté le même nom. J'ai feuilleté bien des pages pour m'éclairer, et je n'ai rien trouvé qui détruise sur ce point l'argumentation de M. Puiggari. Les épigraphistes et les numismates, comme les historiens que j'ai consultés, sont unanimes pour donner au père le nom de *Valerius*, au fils celui de *Claudius* ou de *Julius*. Dans la juste défiance de mes recherches, et plus encore de mes lumières, j'ai porté la cause devant un juge dont la compétence ne sera pas discutée.

M. Léon Reinier, si profondément versé dans l'étude des antiquités romaines, avoue qu'il ne connaît pas un seul marbre où le nom de *Valerius* soit donné à Constantin-le-Jeune. De plus, il est frappé de l'identité qui existe entre l'inscription de Saint-Hippolyte et cette légende d'une médaille de Constantin le père : FL. VAL. CONSTANTINVS N. C. *vel* NOB. C. *vel similiter* (*v.* Eckhel, *Doctrina num. vet.*, t. VIII, p. 72).

139. Porche de l'église. XIVe siècle.

. . . . . : XXIX : KL : MAII : FVERVNT : HIC : TRANSLATA : OSSA
. . . . . ET LAVRENTIE : VXORIS : SVE : PER : GAVSBERTVM :
ISIMBERTI :
: PRESBITERVM : EORVM : FILIVM : QVI VOLVIT : ET :
MANDAVIT : OSSA : SVA : PRO : TEMPORE : IN : HOC : EODEM : LOCO :
TRANSFERRI :
QVORVM : ANIME : PER : DEI : MISERICORDIAM : REQVIESCANT :
IN : PACE : AMEN.

Deux lignes en haut, trois en bas. Dans le milieu, divers bas-reliefs. Jésus-Christ en croix entre sa mère et saint Jean ; le défunt, entouré du cortége ordinaire, le soleil et la lune.

TORRELLES.

140. Cuve baptismale.

..... OMNIBVS ORANTIBVS..... OBTVLIT.....

C'est à peu près tout ce qui reste, ou du moins tout ce que j'ose lire, d'une inscription gravée sur la tranche de cette cuve baptismale, qu'il faut compter parmi les plus anciennes du pays. L'église de Torrelles fut donnée au monastère de Saint-Michel-de-Cuxa par Gotard Gausbert, en 1070 (*Marca hisp.*, col. 1160), et c'est probablement la même que nous voyons encore sur pied. Elle est à trois nefs. Elle a été très-anciennement desservie par un chapitre régulier, dont l'origine et les fastes sont difficiles à établir. Le prévôt de la communauté a souscrit, avec le titre d'*archidiacre de Torrelles*, un acte de 1114 (*Marca hisp.*, col. 1241), et un autre de 1134 (*Arch. de l'Université*).

141. Clocher.

1572.

Ces simples dates jetées ça et là sur des pierres d'appareil, sont quelquefois très-utiles dans notre contrée, où l'archéologue trouve si peu de points de repère après l'époque romane.

ESSAI SUR LE GOUT,

Par M. **AUSSEL**, Professeur de Seconde au Collége de Perpignan, membre résidant.

PREMIER DISCOURS.

« Il faut avoir de l'âme pour avoir du goût. »
(VAUVENARGUES.)

Comme nos lectures ont une influence décisive sur nos mœurs, et qu'elles peuvent nous apprendre à former nos sentiments, notre langage, notre conduite; comme les sublimes notions du beau intellectuel et moral seront toujours ce qu'il y a de plus salutaire aux peuples, rien ne saurait être plus important que de rechercher quels sont les vrais principes du goût, et d'examiner comment les lois mêmes du beau ont été exprimées par les plus grands écrivains dans leurs chefs-d'œuvre : tel est l'objet que je me propose.

J'essaierai de montrer quelle est la condition essentielle du goût; quelles sont les époques où il règne dans toute sa pureté; quelles facultés le constituent, et comment la perfection de l'art s'allie avec la perfection du goût. Observant ensuite qu'il y a une différence entre le beau et le sublime, je dirai quels écrivains ont atteint, chez nous, la perfection de l'art, et quels sont ceux qui dominent surtout par la création et le génie; et je rechercherai, enfin, s'il n'y a pas eu dans notre langue un écrivain, qui,

réunissant au plus haut degré les caractères du génie et les qualités du goût, puisse être regardé comme le type le plus élevé de l'art d'écrire, et comme le modèle le plus parfait du goût véritable. Ce sera le sujet des six discours qui composeront cet essai.

Quelle est la condition essentielle du goût? l'esprit ne suffit-il pas pour atteindre à la perfection du goût? et le goût n'est-il pas la même chose que le bon sens? Voilà ce que je veux examiner dans ce premier discours. Mais, avant d'entrer dans cet examen, et pour mieux faire voir encore combien il nous importe de nous former le goût, qu'il me suffise de remarquer que ce qu'on appelle la véritable distinction dans le monde, ce qu'on nomme le bon sens dans la conduite de la vie, n'est que l'application à la vie réelle de cette faculté précieuse que nous appelons le goût.

Il faut avoir de l'âme pour avoir du goût, a dit un jeune écrivain du siècle dernier, et nous pouvons l'en croire, en nous rappelant quel charme puissant la parole de Fénélon avait pour ses contemporains, même les plus illustres. Il avait au plus haut point l'amour du bien et de la vertu, et la faculté de reconnaître ce qui plaît aux âmes d'élite et aux esprits cultivés. Ce qui est vrai, naturel et simple, plaît généralement aux hommes, et ils aiment tous ce qui est digne, décent, convenable. Mais cette fleur d'élocution, cette délicatesse de sentiment, ces grâces de l'esprit, qu'on admirait dans Fénélon, voilà ce qui appartient à bien peu de personnes privilégiées; et cependant, à toutes les époques, c'est par la vérité de leur langage et de leurs manières, que les hommes bien nés se distinguent dans le monde; c'est par la dignité, jusque dans les plus petites choses, qu'ils se

concilient l'estime et le respect de ceux qui les approchent. Partout où vous trouvez la dignité et le naturel, vous pouvez affirmer que le bon goût y a tout réglé, tout ordonné, suivant les convenances les plus sévères. Et, si tel est le bon ton qui doit régner dans le monde, s'il consiste dans le respect de toutes les convenances, le goût sera-t-il autre chose en littérature? Non sans doute, puisque la bonne littérature n'est que l'expression embellie, mais encore fidèle, de la vie réelle et commune.

Le goût, en littérature, est le sentiment du beau; et le beau, comme l'a défini Platon, est la splendeur du vrai. Or, si l'intelligence perçoit le vrai, c'est l'âme qui sent et apprécie le beau; le goût tient donc essentiellement à la justesse de l'esprit et à la noblesse de l'âme. C'est le charme de l'esprit, c'est la délicatesse de l'âme, qui font l'éternelle beauté de ce petit nombre d'ouvrages que nous lisons sans cesse, et que nous admirons toujours; c'est là ce qui faisait le génie de leurs immortels auteurs. Inspirés par un talent heureux et facile, ils ont trouvé le beau sans effort, et presque sans le chercher; doués de toutes les grâces de l'esprit, ils les ont répandues, comme en se jouant, dans leurs écrits. Mais c'est à l'excellence de leurs âmes sympathiques, qu'ils doivent cette connaissance profonde du cœur humain, ces belles peintures des affections de l'homme, ce soin et ce bonheur de n'exprimer que des sentiments vrais et conformes à notre nature, enfin tout ce qui, en eux, vous émeut et vous touche. Leur âme se répand dans tout le discours et l'anime; elle lui prête cet attrait indicible qui enchante et pénètre le lecteur. Ces nuances de la pensée et du sentiment, cette vivacité heureuse du tour et de

l'expression, cette mesure toujours exacte et cette variété plus admirable encore, toutes ces qualités tiennent à la netteté de l'esprit, et bien plus à la délicatesse de l'âme; elles donnent au style une grâce toujours nouvelle, une beauté simple et naturelle, qui ne passe jamais.

Il y a une faculté, tour à tour brillante ou solide, qui est un don de la nature, et qui semble un privilége accordé à notre pays : c'est l'esprit. On dirait que l'esprit est un fruit heureux de notre climat, tant il paraît naturel chez nos écrivains, tant il prend chez eux de caractères divers. Celui qui en est doué, trouve des agréments infinis pour enchanter le lecteur; il l'attache sans cesse, il réveille et satisfait toujours sa curiosité. La grâce et la délicatesse, l'enjonement et l'ironie légère, la fine plaisanterie et le bon sens railleur, les aperçus ingénieux et les réflexions profondes, une apparence de bonhomie avec une malice qui ne blesse jamais, les mots heureux et les traits piquants, les vérités d'expérience heureusement saisies et finement exprimées, enfin un je ne sais quel charme dans la pensée et dans l'expression: tels sont quelques-uns des caractères de cette belle faculté que nous admirons presque toujours chez nos écrivains, et qu'il ne nous appartient pas de définir. Un écrivain spirituel saisit, dans les choses de la vie, leurs vrais rapports; observe avec pénétration; démêle la cause secrète de nos actions, la véritable cause qu'on s'avoue si rarement à soi-même; prend la nature sur le fait, et nous en offre la fidèle et intéressante image. Il semble se jouer avec la nature qu'il observe, les faits qu'il raconte, les évènements qu'il juge, et cependant tout s'éclaircit

et s'explique comme de lui-même : on croyait ne trouver qu'un plaisir de quelques instants, un délassement à des occupations plus sérieuses, et il arrive que le fruit d'une lecture si aisée ou si frivole en apparence, n'est rien moins que l'instruction la plus solide, la vraie connaissance des choses de la vie.

Mais ce n'est pas seulement la vie ordinaire qui gagne à être reproduite avec esprit ; ce ne sont pas seulement les vérités d'expérience qui veulent être ainsi exprimées, car rien n'empêche que l'orateur ne parle, dans un sujet même important, de manière à gagner l'auditeur comme par une conversation agréable, élégante et spirituelle; que le philosophe n'expose sa science par des procédés ingénieux, ne la rende plus claire et plus attrayante par la finesse des aperçus et la beauté du style ; et enfin rien n'empêche que le politique, qui doit toujours allier la sagacité de l'esprit avec la profondeur des vues, n'éclaircisse et n'expose les plus hautes questions avec cette facilité et cette grâce que les hommes distingués trouvent toujours en parlant des choses qui leur sont familières. L'esprit n'appartient donc pas à tel genre en particulier, à telle classe d'écrivains; mais depuis le narrateur qui retrace quelques scènes de la vie jusqu'au philosophe qui explique les plus hautes vérités, depuis l'expression naïve des mœurs jusqu'à la discussion des affaires d'État, l'esprit peut trouver place et convenir partout; il peut toujours rendre le discours intéressant et agréable.

Que dans une société académique un homme d'une expérience et d'une sagesse remarquables, long-temps revêtu des honneurs, et mêlé à toutes les grandes affaires de son pays, vienne nous parler des évène

ments qu'il a traversés, des questions d'intérêt public auxquelles il a pris une part active; qu'il nous retrace des temps qui ne sont plus, mais encore présents à tous les souvenirs; qu'il explique les tendances, les besoins et les instincts d'un grand peuple, tous les faits s'éclairciront par la justesse de ses vues, les principaux acteurs de chaque évènement se montreront avec leur physionomie particulière et leur caractère distinctif, et enfin les plus grandes vérités acquerront un nouveau prix, quand elles seront exposées avec une heureuse clarté, un tour vif et piquant, une expression élégante et facile. Habitué à juger les hommes et les choses, il les présente sous le jour le plus favorable, et on est heureux d'apprendre à les connaître, à les juger avec lui. Ce n'est pas seulement une conversation spirituelle que nous entendons; c'est le discours d'un esprit élevé qui se met en communication avec nous, qui nous fait part de ses idées et de ses jugements, de toute la science qu'il a acquise sur la vie et sur les hommes. Mais si l'instruction est complète, le plaisir d'entendre un tel orateur est bien doux, et on ne peut trop chérir celui qui parle ainsi pour nous charmer et nous instruire. Cette parole vive, nette, harmonieuse, qui charme à la fois l'oreille et l'esprit; cette pensée qui se prête aux plus fines observations, et qui se porte avec la même facilité aux choses les plus élevées; ce jugement droit et sûr qui démêle et présente la vérité avec tant de justesse, voilà ce qu'on trouve dans les discours, je dirai même dans la conversation ordinaire de quelques hommes qui ont vécu dans la pratique des grandes affaires et dans le commerce du grand monde. C'est

là le modèle de l'éloquence académique, et je pourrais en citer ici de véritables chefs-d'œuvre. Mais qu'il y a loin de cette éloquence élevée, noble, spirituelle, à cette éloquence savante et apprêtée qu'on est convenu d'appeler l'éloquence académique!

Tout ce qui décèle l'effort, la recherche, l'affectation, est contraire à l'éloquence; et si l'esprit est un de ses moyens les plus puissants, c'est à la condition qu'il se produira avec facilité, comme le don d'une nature heureuse, et non comme le fruit d'un art savant et recherché. L'art pourtant n'exclut pas les traits brillants, les grâces légères et les saillies de l'esprit; et il y a un art profond et consommé qui revêt avec le même bonheur les caractères les plus divers, et qui marque chaque sujet de la couleur qui lui est propre. L'esprit, non-seulement brille dans les œuvres de l'art ainsi conçu, mais il en fait en partie la puissance. Comme il est le plus bel ornement de la conversation dans une société choisie, il fait le prix d'un discours oratoire dans une bouche vraiment éloquente. Mais, pour se prodnire dans l'éloquence, l'esprit doit s'être formé, exercé long-temps au milieu de la bonne société; car si l'éloquence tire sa force de la méditation et du travail solitaire, elle emprunte sa grâce persuasive et son heureuse facilité au commerce même de la vie. De là ce haut ton, cette élégance, ce naturel qu'on remarque dans les discours de ceux qui ont vécu dans le grand monde; de là ce caractère véritablement distingué qui leur est propre et qu'on ne retrouve plus chez ceux qui possèdent seulement la science ou qui sont uniquement orateurs. Elle est donc bien précieuse et bien puissante, cette faculté qu'on nomme l'esprit! Mais,

en lisant tant d'auteurs qui en ont si étrangement abusé, combien nous désirerions trouver chez eux cette autre faculté que Vauvenargues regardait comme le fondement et la condition essentielle du goût! Qu'est-ce donc que le goût, si les dons les plus précieux de l'esprit laissent quelque chose à désirer chez un écrivain? Le goût est-il la même chose que le bon sens?

Le bon sens est ce qu'il y a de plus rare et de plus nécessaire, et rien ne contribue plus puissamment à rendre la vie heureuse. Mais si le bon sens ou la droite raison a tant de prix dans la vie de l'homme, l'homme est grand surtout par l'âme et ses nobles penchants. Ce que nous admirons le plus dans l'homme, c'est la droite raison; mais ce que nous aimons davantage, c'est le mouvement naturel d'une âme généreuse. Et dans les œuvres littéraires, rien ne nous plaît que la vérité, mais la vérité élevée à la hauteur de l'art et dans sa beauté pure. La vérité n'exclut pas l'idéal, et la vérité extérieure ou d'expérience n'est pas la vérité tout entière. L'âme humaine nous révèle tout un monde qui a bien sa vérité, sa beauté; et ce monde moral, tel est le champ de la bonne litterature. Ceux qui l'ont peint ont été les premiers, les plus grands écrivains. C'est par la vérité morale qu'ils nous plaisent et nous attachent; c'est par la beauté morale qu'ils nous élèvent et nous touchent.

Nous admirons l'esprit brillant et facile d'un orateur, homme du monde; nous aimons en lui ce bon sens, cette raison droite qui juge sainement des hommes et des choses; nous sommes étonnés de cette élévation d'esprit avec laquelle il nous parle

des affaires d'État et nous explique les plus grandes questions; mais ni ce charme de l'esprit, ni cette rectitude du bons sens, ni cette élévation de la pensée ne pourraient nous persuader, si nous ne trouvions dans le langage d'un tel homme l'expression d'une âme bienveillante. C'est la douce expérience avec laquelle il nous parle de ses espérances déçues et non éteintes; c'est cet amour du bien et des hommes qui peut être trompé, mais qui ne le quittera jamais; c'est, en un mot, l'accent d'un noble cœur que nous aimons à retrouver en lui: c'est là ce qui donne du prix à toutes les autres qualités, au bon sens lui-même. S'il avait seulement brillé par l'esprit, nous aurions été éblouis, et non persuadés; s'il avait parlé uniquement le langage du bon sens, nous aurions été convaincus, mais cette conviction en nous n'aurait rien produit peut-être; il a joint à la pensée d'un esprit brillant et juste l'expression de nobles sentiments, et sa parole n'est pas tombée stérile sur nous. Une telle éloquence n'est pas la parole oratoire dans toute sa puissance, mais c'en est un beau modèle.

L'esprit et le bon sens ne constituent pas le goût dans sa plénitude, puisque l'esprit, réduit à lui seul, n'est trop souvent qu'une qualité frivole et légère, et que le bon sens ne saurait expliquer les grandes beautés de la littérature, pas plus que les actes de dévoûment et d'héroïsme; et cependant il n'y a pas d'écrivain irréprochable au goût, s'il ne possède dans un haut degré l'un et l'autre. Ce sont deux éléments du goût auxquels nous devons en ajouter un troisième, qui les complète et leur donne un nouveau prix. Un écrivain d'un goût exquis est donc celui

qui possède un esprit brillant et facile, un bon sens droit et sûr, un sentiment élevé du bien et du beau; et nous allons voir que les plus parfaits de nos écrivains, sont ceux qui ont réuni ces trois facultés et à qui la nature avait en outre accordé le génie, puissance créatrice qu'il ne faut pas confondre avec le goût. Le génie seul peut produire; le goût sent et discerne ce qui est beau.

Mais où trouverons-nous la plus haute expression, le modèle de cet esprit français si brillant et si solide tout ensemble, qui cache d'utiles enseignements sous un air de simplicité, sous une franchise, une ingénuité apparente? Molière, pour la peinture de la vie, en est le type le plus parfait. Que de conseils salutaires, que de sages préceptes, que de vues utiles ne nous offre-t-il pas pour la conduite de la vie? Quelle profondeur dans l'observation! Que de naturel et d'art dans la peinture! Que d'ironie et d'enjouement, que de facilité, de malice apparente ou cachée, que d'esprit, en un mot! mais aussi que d'instruction solide! Personne n'est au-dessus de Molière, ni pour l'esprit ni pour le bon sens; et il est vrai de dire que l'esprit français n'a jamais eu de plus grand, de plus habile interprête. Ce n'est pas l'esprit d'Aristophane, qui alliait tant de bon sens avec le mouvement libre d'une imagination fantastique; c'est quelque chose de plus réel et de plus pratique: c'est l'esprit d'observation avec le bon sens le plus droit et le plus juste. Je ne veux pas cependant étudier ici Molière, non que je lui préfère aucun de nos poètes ou qu'on puisse lui comparer quelqu'un; mais il en est un qu'on peut placer à côté de lui, qui a un caractère d'originalité non

moins frappant, qui ne le cède à personne ni pour l'art consommé ni pour les grâces de l'esprit, et qui, peut-être, satisfait encore davantage le goût.

Molière et Lafontaine naquirent presque en même temps : le premier, dans cette ville tumultueuse où se forma de bonne heure son talent, et dont il a peint le monde qui ne change jamais; le second, dans une petite ville de province, où il apprit à aimer la campagne qu'il a su si bien peindre, en un temps où éclataient partout les merveilles de l'art, et où on n'avait du goût que pour les choses de la civilisation. Ce sont les deux esprits les plus francs, les plus originaux de leur siècle; les deux qui doivent le moins à l'imitation des anciens, et qui, dans l'heureuse variété de leurs écrits, restent toujours semblables à eux-mêmes.

Ils ont beau faire, nos beaux esprits n'effaceront jamais le bonhomme, disait Molière, en parlant de Lafontaine, qu'il plaçait ainsi au-dessus de Racine et de Boileau. Et, en effet, si Lafontaine ne fut pas, comme ses deux amis, le poète de la cour de Louis XIV, dont il reçut pourtant l'influence directe, il conserva, par contre-coup, un génie plus libre et plus indépendant. C'est véritablement un poète enfant des Gaules, le poète de la nation française, dont il a tous les instincts, tous les sentiments divers. L'esprit gaulois, avec sa malice railleuse, sa verve satirique, s'allie chez lui avec une aimable bonhomie, une ingénuité charmante, et il relève toutes les grâces de l'esprit par une vérité exquise, une délicatesse de goût que n'égale pas Racine lui-même. Poète essentiellement populaire, il rit de toutes les sottises de l'homme; il compatit à tous ses

maux, et il le venge, par mille traits de satire spirituelle, de l'injustice des grands. Il plaît aux esprits les plus délicats, et cependant il ne sacrifie au goût du lecteur rien de sa libre inspiration. Il décrit les joies de la vie et il peint nos misères; mais sa douce philosophie le retient dans de sages limites; et comme il ne s'exalte jamais à la vue du bien, il ne se laisse pas abattre par celle du mal. C'est la vertu du sage avec un mélange de malice et de sympathie. Il n'a pas la prétention de peindre l'homme, et ce n'est pas le personnage ordinaire de ses petits drames; mais nulle part vous ne trouverez une plus grande connaissance de l'homme, dont il nous peint, sous l'emblême des animaux et des plantes même, les mœurs, les vertus et les vices.

Lafontaine n'a pas l'élévation et l'étendue du génie de Racine; mais son art est plus riche, plus varié, plus naturel peut-être, et sa langue n'est ni moins pure ni moins harmonieuse. Avec un talent plus flexible, il possède tous les secrets de la composition, et trouve toutes les beautés du style. Tour à tour simple, naïf, plein de grâce et d'abandon, il sait aussi s'élever à la plus haute éloquence; mais ce qui le rend le plus parfait de nos poètes, c'est un charme de naturel vraiment inimitable. Toutes ces qualités tiennent sans doute à l'heureux don du talent, et cependant il y a dans Lafontaine quelque chose de plus précieux, et qui fait proprement le charme de ses fables : c'est ce cœur d'homme qui réfléchit tous nos sentiments, qui s'intéresse à tous les êtres de la nature, vivants pour lui et dignes de sympathie. Qui peignit jamais l'amitié avec des traits plus heureux, et avec une plus douce émotion? Quel chef-d'œuvre

que la fable des *deux Pigeons!* et combien l'auteur qui a pu s'écrier,

Qu'un ami véritable est une douce chose!

était fait pour connaître l'amitié! Des réflexions pleines de sens et des traits de sentiment se trouvent dans chacune de ses fables; et comme il avait le sentiment de la perfection et la patience de l'atteindre, il a fait de toutes de véritables chefs-d'œuvre. Aussi Lafontaine, qui fut l'ami de notre enfance, convient-il à tous les âges; il n'y a pas d'auteur dont la lecture soit plus agréable et plus salutaire.

Heureux les écrivains, qui ont, comme lui, le pouvoir de nous rendre à nous mêmes, et dont la lecture peut convenir à toutes les situations de notre âme! Ils nous plairont toujours, parce qu'ils ont une consolation pour toutes nos peines, une joie pour nos misères, une espérance et une illusion pour chacun de nos maux. Ils répondent à toutes les aspirations de notre âme, calment les joies trop vives, et apaisent les douleurs trop amères; ils ne fatiguent et n'épuisent jamais notre sensibilité, par cette sorte d'émotion trop vive et trop continue, qui devient pour nous un tourment véritable; ils ne nous inspirent pas, non plus, ces espérances chimériques et ces rêves d'un bonheur imaginaire, qui, nous portant au-delà du réel et du vrai, ne nous laissent bientôt que déception et tristesse. Mais, s'ils ne nous présentent pas une perfection au-dessus de l'homme, et s'ils nous retiennent plus près de nous, ils nous montrent, du moins, tout ce qu'il y a d'excellent dans notre nature, et cette image de la réalité est bien plus belle que toutes celles que pourrait rêver l'imagination; ils

aiment l'humanité et tout ce qui peut faire son bonheur, et nous prenons plaisir à l'aimer avec eux; ils nous indiquent toutes les sources de la joie véritable, et nous amènent à la paix et à la tranquillité de l'âme; ils se découvrent et se livrent à nous avec tant de sécurité, que nous n'hésitons plus à nous confier en de tels guides; ils nous avaient appris, dans notre enfance, ce qui est bien et ce qui est mal, ce qui contribue au bonheur et ce qui lui est contraire, et maintenant ils deviennent pour nous des amis fidèles, dont le commerce nous sera toujous salutaire; mais, comme il faut avoir une âme pour être capable d'amitié, il faut aussi avoir quelque noblesse de sentiment pour se plaire aux peintures de la beauté morale qu'ils ont tracées dans leurs livres. Puissions-nous aimer toujours ce qui est bon et honnête; avoir la modération dans nos désirs et l'espérance dans notre cœur! Puissions-nous garder toujours cette flamme divine, qui répand sur la vie entière, je ne sais quel reflet de sérénité, quel charme de bonheur! Que nos jours couleraient alors calmes et paisibles, quand nous estimerions les hommes bons et heureux, en sentant que nous le sommes nous-mêmes.

Naïveté, simplicité, abandon, vertus de l'enfance, que n'appartenez-vous à tous les âges! Douces illusions, que n'accompagnez-vous l'homme jusqu'au terme de la vie! Et vous, peuples, pourquoi sentez-vous le poids de la vieillesse? Que sont devenues ces antiques vertus, qui vous donnaient tant de force, de génie, de nobles inspirations? Pourquoi la vie ne coule-t-elle plus dans tous vos membres, pleine de sève et de vigueur? Vous avez voulu connaître la vérité en tout, n'écouter que la sévère

raison, et ne plus obéir à vos instincts généreux : mais la vérité s'est voilée à vos yeux ; votre raison, devenue impuissante, s'est trop souvent égarée, et la froide et sèche ironie a désenchanté la vie pour vous, emportant de son souffle ce qui en faisait le charme. Cruelles épreuves, tristes expériences, vous n'avez pas manqué à un peuple qui voulait enfin devenir homme ; mais puissiez-vous être finies pour nous, et nous laisser enfin à nous-mêmes ! Qui nous rendra des jours de calme et de repos, et saura réveiller ce génie puissant qui ne quitte jamais la France ? Nous ne retrouverons plus cette élégante simplicité, cette dignité soutenue, cette grandeur naturelle qu'ont admirée nos pères ; nous n'entendrons plus cette éloquence sublime, expression d'une conviction forte que le doute n'inquiéta jamais ; mais si l'expérience, en forçant les esprits à réfléchir, leur a enlevé cette aimable sérénité et cette inspiration soudaine qui font l'âme du poète, que nous ayons du moins le spectacle de la raison humaine se dégageant de ses entraves et s'élevant à la contemplation du vrai et du beau, proclamant enfin que, dans toutes les classes des êtres, l'ordre est la condition suprême de durée et de bonheur. Le sentiment du vrai et du beau pourra inspirer encore de nouveaux chefs-d'œuvre ; pour nous, ce sera notre joie d'étudier nos écrivains du XVIIe siècle, et d'apprendre, à leur exemple, à régler en nous la sensibilité et l'imagination, pour arriver tout ensemble au bon goût et au bonheur de la vie.

Nous avons vu, dans des livres nouveaux, tant de conceptions bizarres et monstrueuses, que notre imagination ne conçoit plus que des prodiges ou des

chimères; et on a tant exercé notre sensibilité par des peintures émouvantes, que nous commençons à rester froids à l'expression des sentiments naturels. Il n'en était pas ainsi pour les hommes du XVIIe siècle : les peintures de la vie ordinaire et les images de grandeur que présentait ce siècle, charmaient des esprits qui n'étaient pas encore blasés, et les sentiments les plus simples du cœur humain suffisaient pour émouvoir ces âmes ardentes mais sincères. Satisfaits du présent et confiants en l'avenir, nos poètes goûtaient le plaisir de s'étudier eux-mêmes, et croyaient avoir fait beaucoup pour la gloire de leur patrie, quand ils avaient offert à cette société qu'ils voulaient amuser et instruire, une image fidèle d'elle-même. S'ils célébraient les gloires de l'époque, ils n'oubliaient jamais les devoirs de l'homme, et les rappelaient sans cesse à leurs contemporains. Cet heureux état de l'imagination et du cœur, qui n'aiment et ne conçoivent que ce qui est réel et vrai, mais avec la sincérité et l'illusion qui sont naturelles à l'homme, et que l'expérience seule peut détruire, était celui de cette génération de poètes et d'orateurs aussi bien que des hommes cultivés et polis qui savaient si bien les entendre. Pourquoi ne devait-il pas durer, et que ne peut-il revenir pour nous, afin que nous ayons du moins le plaisir de goûter et de chérir leurs chefs-d'œuvre! Il faut un état de l'âme qui ne nous est plus ordinaire, pour sentir la pureté et la délicatesse des écrits de Fénélon, pour se plaire aux charmantes fictions de cet esprit enchanteur, et aux épanchements de cette âme divine. « Tenez votre âme en état de désirer toujours qu'il y ait un Dieu, disait un écrivain célèbre, et vous n'en douterez jamais. » Ne pourrait-

on pas dire, s'il est permis de détourner une si belle pensée à un autre usage : Tenez votre âme en état d'aimer toujours ce qui est bon et honnête, et vous aurez en vous ce qu'on appelle le goût, et vous lirez avec délices les auteurs qui ont peint l'humanité dans ce qu'elle a de touchant et de beau. L'éducation, la culture bien réglée de l'esprit, les mœurs simples donnent cette paix intérieure qui est nécessaire pour sentir les beautés de la littérature; et tout ce qui leur est contraire devient pour nous une instruction funeste, et porte un coup mortel au véritable goût. Ils l'avaient bien compris, ces poètes, qui n'ont pas craint de prendre la postérité pour confidente de leurs pensées, de leurs sentiments et de leur vie entière ; mais tout cela n'est pas étalé dans leurs écrits, et un voile mystérieux le couvre aux yeux vulgaires. Ils n'ont jamais voulu se peindre eux-mêmes, et ils ont cherché uniquement à peindre l'homme, tel qu'il était de leur temps et qu'il devrait être toujours. Cela même nous touche davantage en faveur de ces poètes dont nous honorons le souvenir et dont nous gardons en nous l'auguste image. Heureux les écrivains qu'on n'admire pas seulement, mais qu'on aime !

Lorsqu'en lisant les tragédies de Racine, nous voyons tous ces traits de sentiment, tous ces accents sortis du cœur, nous sommes persuadés que cette âme de poète avait été sensible; et cependant aucun aveu, dans ses écrits, ne nous révèle les faiblesses de sa jeunesse. C'est par dignité, plutôt que par réflexion, qu'il se dérobe ainsi à nos regards. Sans doute, ce qu'il a peint si bien, il l'avait éprouvé lui-même; mais que ne doit-il pas à l'imagination, à cette faculté qui lui

permettait d'être tour à tour ou Burrhus ou Joad? S'il est une époque de sa vie qu'on aime de préférence à se rappeler, c'est le temps où, revenu du monde et retiré au foyer domestique, il travaillait à son chef-d'œuvre, où il a même transporté quelques souvenirs de sa vie intérieure. Siècle heureux et vraiment digne de notre admiration, où les plus grands hommes descendaient ainsi aux passe-temps les plus simples et les plus touchants de la vie! Et le génie lui-même est-il autre chose qu'un admirable mélange de grandeur et de simplicité, de noblesse et de naturel? Le génie poétique habite encore sur les hauteurs; mais il descend quelquefois parmi nous, ranime de son souffle, et revêt de son éclat la nature vulgaire et commune. On ne trouvera point ici l'aimable sérénité de la poésie primitive et sa naïve inspiration; mais on y admirera une bonne foi sincère, une inspiration facile, et une douce expérience, qui n'a rien de pénible. La naïveté même n'a pas toujours manqué à nos poètes, et Lafontaine en offre les traits les plus charmants. Toutefois, c'est par la délicatesse de l'âme et par la dignité morale, qu'ils dominent le plus; c'est par là qu'ils sont parvenus à tracer ces peintures, où la vertu éclate au milieu même des faiblesses, et qu'ils se sont élevés aux plus hautes merveilles de l'art, mêlant ensemble la pensée pure et le sentiment exquis. Quand on doute de la vertu, qui est la beauté morale, on ne peut guère l'exprimer dans ses œuvres; et celui qui travaille à l'éteindre en nous, aurait-il plus d'esprit que vous n'en aviez, ô Voltaire! ne produira jamais rien de parfait. Le génie même, qui est soutenu d'abord par la foi qu'il a en sa propre mission, décline et tombe, aussitôt que de son souffle mortel le doute

vient à l'atteindre. Désolante et absurde philosophie, que celle qui enlève à l'homme ses croyances les plus salutaires! Un esprit malin et enjoué peut bien s'égayer encore de ce qu'il nomme la triste réalité, se distraire lui-même et étourdir les autres; mais ce sourire est uniquement sur les lèvres, car au-dessous de cette vie mondaine et légère, il en est une bien autrement sérieuse. L'enjouement et la gaîté, bien qu'ils aient leur prix, ne plaisent pas toujours, et les peuples ont des instincts plus nobles qu'il faut bien satisfaire. Respectez donc ce que les hommes vénèrent; c'est la première condition pour produire une œuvre parfaite et pour atteindre à la véritable gloire.

Il est un de nos écrivains dont la gloire est pure et chère à tous les Français, parce qu'il a été l'homme le plus vertueux des temps modernes. Un cœur comme il n'y en eut jamais, une imagination imprégnée des parfums de la Grèce, un esprit doué de toutes les grâces, voilà ce qui inspirait Fénélon. Nulle part ailleurs vous ne trouverez également réunies toutes les qualités qui constituent le goût dans sa plus haute perfection : la délicatesse et la pureté du sentiment, l'éclat de l'imagination, le charme de l'esprit, l'intelligence du vrai et du beau, et, par-dessus tout, un amour immense et vrai de l'humanité. Qu'on cesse de nous vanter les prétendus philanthropes de nos jours : jamais l'humanité ne fut plus chère à un cœur d'homme qu'à Fénélon. Mais tel est le prix d'une qualité éminente, d'une passion noble et vraie, que cette seule qualité suffit pour rendre un écrivain immortel. Elle est acquise, l'immortalité, à celui qui aime sincèrement les hommes; elle est acquise à celui qui honore, dans sa

conscience, la vérité; elle est acquise surtout à celui qui professe un culte sincère pour la beauté morale. Mais ceux-là sont réellement les bienfaiteurs des hommes, qui leur enseignent la vérité, qui leur apprennent à s'aimer entre eux et à s'élever à la véritable dignité, qui est la dignité morale.

Amour sublime de l'humanité! c'est toi qui fais le mérite et le génie des grands écrivains; c'est toi qui communiques à leur parole cette force persuasive qui pénètre et attire le lecteur. Tu leur prêtes des accents de passion véritable, des paroles du cœur et des mouvements de l'âme, qui nous touchent et nous font aimer nos semblables; tu mets un charme toujours nouveau dans leurs écrits, et tu nous fais sentir combien il est doux de vivre avec ceux qui n'ont jamais haï les hommes, qui ont déploré leurs erreurs et admiré leurs vertus. Par toi, ils seront toujours la consolation de ceux qui ont la souffrance en partage, l'apaisement et le remède pour ceux qu'emporte l'orgueil ou la passion; tu maintenais leur âme dans un état de modération qui faisait leur bonheur, et qu'ils communiquent à ceux qui ont assez de sagesse et de raison pour les lire. Et toi, beauté morale, dont le culte constitue plus particulièrement ce que nous appelons le goût, tu apparais brillante et pure dans leurs ouvrages; tu brillais à leurs yeux de ta splendeur inaltérable, et, par eux, tu te révèles aux hommes vulgaires, qui n'auraient jamais pu s'élever jusqu'à toi. C'est là que nous pouvons te contempler avec ravissement, heureux si un rayon de ta céleste flamme passe en nous, pour nous faire aimer la vie et goûter ses joies pures. Vérité sainte, qui éclairas ces esprits sublimes, pour qui tu

n'avais rien de caché, et dont tu guidas toujours la pensée; puisses-tu nous apparaître aussi pure, aussi belle que tu te montrais à eux dans leurs ravissantes méditations. Les hommes te vénèrent et t'adorent encore; et si, dans leur impatience de te trouver et de jouir de tes bienfaits, ils ont trop souvent sacrifié à l'erreur, pardonne à leur faiblesse. C'est toi qu'ils adoraient encore en offrant un coupable encens à ton éternelle ennemie. S'ils t'avaient mieux connue, ils ne seraient pas tombés dans des fautes qu'ils ont trop expiées : ils reviennent à toi, et s'adressent pour te découvrir à tes sublimes interprètes; ne te dérobe plus à leurs regards, et qu'ils puissent, en contemplant le bonheur de ceux qui sont faits pour te comprendre, désirer en jouir eux-mêmes, et trouver enfin le calme et la paix. Que ne puis-je dire la joie de celui qui contemple la vérité, qui garde en lui l'image de la beauté morale, et est plein de charité pour ses semblables ! Il faudrait l'âme et le style de Fénélon, pour tracer une telle peinture. Si nous ne pouvons nous élever jusqu'à ces régions supérieures où Bossuet, emporté sur les ailes de la foi et par son puissant génie, considérait en face les vérités éternelles, qu'il nous soit donné de sentir et de comprendre des qualités non moins belles, des vertus non moins sublimes, quoique plus aimables, celles qui éclatent dans les œuvres de Fénélon, et leur donnent cette douce sérénité et ces grâces délicates que n'égala jamais le génie naïf et si pur de la Grèce. Ce vertueux écrivain, cet ami sincère de l'humanité, fera toujours les délices des âmes sensibles. Avec lui on apprend à aimer la vertu, à sentir les beautés de la nature et à adorer son éternel auteur.

DEUXIÈME DISCOURS.

« Ce n'est que dans les siècles éclairés que l'on a bien écrit et bien parlé. » (BUFFON.)

Le goût suppose la réunion et l'exercice de toutes nos facultés intellectuelles. Mais nos facultés n'acquièrent pas toutes à la fois le même développement, et si l'une vient à éclater dans toute sa puissance, c'est ordinairement au préjudice des autres. Aussi a-t-on remarqué que ce qui domine dans les premiers poètes d'une nation, c'est moins le goût véritable que l'imagination et le génie. Eschyle et Shakspeare avaient au plus haut degré cette puissance créatrice qui conçoit et exécute des œuvres sublimes ; et, quoiqu'il y ait entre eux la différence du génie grec à celui du moyen-âge, ils ont bien des points communs : celui-là surtout, qu'ils ne sont parvenus ni l'un ni l'autre à la perfection de l'art. J'admire l'inépuisable fécondité du poète anglais : il a traité tant de sujets divers et créé tant de personnages, qui vivront dans ses tragédies immortelles ; il a montré tour à tour la plus grande vigueur de pinceau et une grâce incomparable. Je reconnais l'habileté qu'il met quelquefois à disposer ses tableaux, à préparer ses grandes scènes, à développer une passion de manière que tout en elle paraisse conséquent et nécessaire ; mais ces beautés sont mêlées à tant de défauts, qu'il en est de l'art dans Shakspeare comme de ses héros tragiques : on ne les connaît pas à la première vue, et ils présentent bien des changements et des contrastes. On a dit qu'il ne faut pas disputer

des goûts, et l'enthousiasme qu'a inspiré dans ces derniers temps ce vieux poète, semblerait le prouver : il convenait si bien à un peuple fatigué d'abord de sa longue inertie, et plus tard si fortement agité. Cependant, tous les goûts sont-ils légitimes, et n'y a-t-il pas un goût véritable? Notre XVIIe siècle doit nous l'apprendre. Qu'on vante les beautés sublimes de Shakspeare, j'y consens; et puissions-nous les comprendre, sans que leur bizarre assemblage efface ou obscurcisse en nous les principes de goût que nous a donnés notre grand siècle! Mais en voyant tant d'inégalités et de bouffonneries, proclamons hautement que le goût, comme l'art d'écrire, est le privilége des époques éclairées et polies par la civilisation.

Les sociétés humaines se forment et grandissent peu à peu jusqu'à ce qu'elles parviennent à ce degré de puissance qu'il leur est donné d'atteindre, et au-delà duquel elles semblent décliner désormais. Durant ces jours heureux qui annoncent la maturité d'un peuple, tous les talents se déploient à la fois et brillent de l'éclat le plus pur; alors aussi le goût se montre avec ses grâces les plus vives et les plus naturelles. Le génie garde encore la fraîcheur de la première jeunesse, et il a déjà la force et la raison de l'âge mur. Ainsi, les grandes scènes de la vie des peuples, qui sont d'ailleurs si propres à former les grands caractères, précèdent d'ordinaire des temps plus heureux et plus tranquilles, où les hommes cultivent les arts avec ardeur et goûtent avec délices les plaisirs de l'esprit : heureux s'ils conservent encore la force et la grandeur de l'époque qui vient de finir, pour y joindre la délicatesse et l'élégance de

l'âge nouveau. Ce n'est donc pas en des temps de lutte, de guerres et d'agitations violentes qu'apparaissent les vrais peintres de l'humanité, les fidèles interprètes de la vie. Lorsque la France eut enfin des jours de gloire et de bonheur, et qu'elle ne fut plus en proie aux passions violentes qui venaient de l'ébranler, les lettres commencèrent à fleurir, et le bon goût les porta bientôt à leur perfection. On ne retrouvait plus ces passions ardentes, impétueuses, qui, emportant les hommes hors de leur nature, exagèrent tout en eux, le bien et le mal; et Racine et Molière n'ont eu à exprimer que celles qu'on peut éprouver à toutes les époques, et qui sont les plus simples et les plus touchantes du cœur humain.

Ce qui nuit et s'oppose d'abord à la perfection dans l'art d'écrire, c'est qu'on n'a pas encore appris à faire le choix de la raison, et que l'esprit ébloui et surchargé ne sait pas ordonner ses connaissances et distribuer la lumière. Il y avait en France, au XVIe siècle, exubérance d'idées et de sève poétique, plutôt qu'impuissance et stérilité; et si on n'avait pas encore le sentiment de la beauté parfaite, on ne cherchait pas le laid par lassitude et dégoût. Quelle activité étonnante dans les esprits! et que d'efforts pour constituer la langue, pour apprendre à composer et à écrire! Mais l'inexpérience ramenait toujours les vaines tentatives, et le défaut d'ordre se faisait sentir jusque dans les meilleurs écrits. La méthode est la loi suprême de l'art, et c'est ce qui a manqué au XVIe siècle. Il avait reçu en partage les talents les plus divers, et il nous a laissé des ouvrages remarquables, où on admire surtout le savoir et l'érudition. Deux choses seulement y font défaut, et elles

donneraient du prix à tout le reste : la langue, qui n'était pas formée, et la méthode encore si imparfaite. Plus tard, après un siècle d'évènements mémorables et de gloire littéraire, lorsque, dans un calme profond, la France entière ne s'occupera plus que de choses légères et frivoles, ce sera le règne du bel esprit, qui pourra bien s'élever au bon goût dans tout ce qui intéresse une société enivrée des plaisirs délicats, et plus attentive aux vaines joies de la vie qu'à ses occupations sérieuses. Il y aura comme un reflet de l'époque passée; et cependant, si quelques écrivains savent, par la méditation et par l'étude des anciens, retrouver cette grandeur que la société ne leur présente pas toujours, ils seront encore forcés de sacrifier au goût de leur siècle, et de rechercher ces grâces légères qu'on aime par-dessus tout.

Mais, chez une nation singulièrement spirituelle, et qui porte le bon sens jusque dans les choses les plus frivoles, s'il s'est rencontré, à cette époque, un homme admirablement doué de tous les agréments de l'esprit, plein de vivacité, de finesse et de pénétration; d'une âme plus mobile qu'enthousiaste; plus capable d'être légèrement affecté de toutes sortes de sentiments que d'en être profondément ému; ayant une nature merveilleuse et qui pouvait se prêter aux mille fantaisies d'un peuple qu'il voulait dominer, cet homme a dû avoir une étonnante conformité avec son temps, je dirai même avec notre nation, et il a pu devenir la plus haute personnification du siècle dernier et l'un des plus grands interprêtes de l'esprit français. C'est à force d'esprit que Voltaire atteint au génie, et le goût trouve rarement à reprendre en lui, dans les genres du moins que comportait son

époque. Les pensées fines et délicates, les traits d'esprit, les saillies, les réflexions malignes, la moquerie légère et plaisante, tout cela coule de source dans ses écrits, et il y joint toujours un bon sens moqueur et une finesse railleuse qui font l'esprit même de la nation. Ici, il y a amplement de quoi admirer : un talent qui se prête à tout, une fécondité prodigieuse, une habileté qui vous séduit et vous enchante. Avouons-le pourtant : tout l'esprit de Voltaire n'empêche pas que sa plaisanterie, devenant à la fin froide et sèche, ne vous fasse regretter les livres qui parlent à l'âme du lecteur; il reconnaissait lui-même à Racine le don de plaire toujours, sans fatiguer jamais. Aimons le bon sens de cet incomparable écrivain, quand la passion ne l'égare pas, et admirons son talent, malgré l'abus qu'il en a fait; louons-le surtout d'avoir conservé, plus qu'aucun de ses contemporains, la belle langue du grand siècle, quoiqu'elle n'ait plus chez lui la même élégance et la même noblesse. Sa langue est pure, correcte, d'une netteté et d'une justesse admirables; elle coule avec aisance et facilité. Ce sont bien là des qualités qui annoncent le goût; mais ce ne sont pas les plus hautes et les plus importantes.

Ces qualités éminentes appartiennent au XVIIe siècle. La noblesse avec la simplicité, la dignité soutenue avec le naturel, l'esprit sans affectation, la passion éloquente avec mesure et vérité, la raison toujours ferme et sans abus ni subtilité, distinguent cette immortelle époque de toutes les autres, et éclatent également dans cette foule d'ouvrages divers qu'on ne surpassera jamais. De toutes ces qualités réunies, s'est formée la littérature la plus riche

et la plus belle que l'esprit humain ait jamais produite; et une langue noble, flexible, harmonieuse y prête ses accents à tous les sentiments de l'âme, sa vivacité à toutes les délicatesses de l'esprit, sa clarté sévère à toutes les découvertes de la raison. Fidèle interprète de la pensée, la langue y est toujours dans un rapport intime avec le sujet que traite l'écrivain; et comme ce sujet a toujours quelque chose de sérieux et d'utile, elle prend une dignité et une majesté qu'elle garde même dans les matières les moins importantes, en y joignant toujours la plus rare souplesse. C'est là sans doute la perfection dans l'art d'écrire; et le goût, dans un écrivain, n'est que le sentiment de cette perfection. Mais puisque le goût se manifeste ainsi dans l'art de la composition et dans le style, et que jamais on n'a mieux pratiqué cet art de composer et d'écrire qu'au XVIIe siècle, voyons quelle idée nous pouvons en prendre par la lecture de nos grands modernes.

La première condition est de trouver un sujet; et comme la belle littérature doit être sérieuse et utile, ce sujet doit l'être aussi : sans cela, toutes les richesses de l'éloquence, toutes les beautés de l'élocution sont froides et vaines. Mais un sujet propre à l'éloquence et capable d'intéresser, c'est une création que l'homme de génie porte en lui, et qu'il a conçue au milieu des idées et du travail de son siècle. Que pensez-vous que soit *Athalie*, sinon l'enfantement d'un esprit sublime? Et n'est-ce pas l'expression de notre grand siècle qui s'y retrouve tout entier, avec sa religion, sa royauté, ses grandeurs et ses nobles instincts? Il n'appartient pas à tous les écrivains de produire une œuvre aussi grande, qui marque la

pensée d'une époque, le progrès d'une civilisation; et cependant, prenez un livre quelconque, et vous verrez que s'il a intéressé les contemporains, s'il a mérité de nous être transmis, c'est que l'auteur avait trouvé un sujet véritable, ayant un rapport intime avec la pensée du siècle. Il faut qu'un livre tienne à quelque intérêt présent et réel, ou il n'est pas possible; c'est de l'esprit sans emploi, comme il y en a tant que chaque jour emporte. Là où il n'y a pas un but élevé, il ne peut y avoir d'éloquence; dès-lors, point d'art, point de style. Que veut-on dire, d'ailleurs, lorsqu'on prétend que tel écrivain, et on le dit des plus illustres, était, par son génie, supérieur à ses œuvres, sinon qu'il n'a pas su concevoir et ordonner un vaste ensemble, qu'il n'a pas pu féconder un sujet de manière à s'y déployer tout entier?

Celui qui a conçu un sujet grand et heureux, le distribue comme un artiste habile en ses parties légitimes. Il doit y avoir harmonie parfaite entre le tout et ses parties: la pensée principale domine dans toute la suite du discours, et conduit le lecteur vers la fin; les diverses parties, s'enchaînant les unes aux autres, s'éclairent mutuellement, s'expliquent et se complètent. Et cette disposition des parties n'est pas tout encore; car il faut aussi que les idées se suivent dans un ordre naturel, de manière à former comme un tissu parfaitement uni. C'est ici que l'ordre et la méthode sont nécessaires; et on n'a jamais égalé, sous ce rapport, nos grands écrivains. Cette méthode, pour bien conduire sa raison, pour découvrir la vérité et la démontrer aux autres, que Descartes a trouvée, et que Pascal appelle l'art de persuader, a formé tout le XVIIe siècle; et de là, cet art de la composition,

si bien pratiqué des anciens, et qu'on retrouve seulement dans les ouvrages de cette époque. C'est ce qui avait manqué au XVIe siècle, ce qu'on a trop méconnu depuis; ce sont ces belles proportions, cette sage ordonnance, cette exécution habile, qui font la supériorité de l'art antique dans tous les genres; et on n'aura jamais de goût, si on n'a l'idée de cette belle harmonie.

Quand on a bien choisi un sujet, et qu'on l'a distribué en ses parties; quand, par la méditation et l'habitude d'écrire, on s'est rendu capable de mettre de la suite dans ses idées, il faut encore les exprimer dans un langage qui leur convienne. Bien exprimer une idée, c'est la revêtir de la forme qui lui est propre, lui donner le mouvement et la vie. Que chaque pensée porte le cachet de l'écrivain, ou le style sera commun et sans caractère. Et qu'est-ce qu'un style qui n'a point de caractère? Ce qu'est une figure sans expression ni physionomie. Vous voulez vous adresser à la seule raison, mais vous aimez du moins la vérité que vous communiquez aux autres. Le philosophe et le savant ne se passionnent-ils pas pour l'objet de leurs études? Cette émotion pourra bien être calme; mais cet état de l'âme, qui jouit en paix de la vérité et la contemple avec plaisir, se traduira encore dans le discours, et lui donnera un caractère particulier. Ce sera une diction calme et limpide, pure et nette; mais ce sera le langage d'un tel homme, et non pas celui de tous les hommes, ou bien il n'y aura pas de style. Une manière de s'exprimer commune et vulgaire annonce l'absence de toute qualité supérieure, et le goût ne peut s'allier avec un esprit et une âme qui n'ont rien d'é-

levé; il ne saurait donc se trouver dans un ouvrage médiocre.

«Toute la différence qu'il y a entre Pradon et moi, disait Racine, c'est que je sais écrire.» Avant de savoir écrire, il savait penser et sentir; il savait aussi composer. Mais quel est donc le mérite du style, puisqu'un tel poète lui attribuait sa supériorité? Le style est, pour l'écrivain, une qualité si importante, que lui seul donne du prix à toutes les autres, et qu'il n'y a d'ouvrages durables que ceux qui sont bien écrits. Et cette importance que Racine attribuait au style, les grands maîtres dans l'art d'écrire la lui ont toujours accordée; et tous se sont également exercés avec soin à se former un style qui leur fût propre. Ils savaient que le style est le plus puissant moyen pour s'emparer de l'esprit et de l'âme du lecteur; mais ceux-là seuls y ont excellé, qui ont vécu aux grandes époques littéraires, et qui étaient doués des plus heureuses facultés.

On a remarqué que les langues vieillissent comme tout ce qui est de l'homme, et de là on a conclu qu'il fallait travailler à les rajeunir. Cette métamorphose me semble impossible; et il l'est assurément que notre langue, qui a fourni tant de chefs-d'œuvre, puisse jamais retrouver la sève et l'élégante simplicité de ses plus beaux jours. Chaque idiome se popularise par la durée; il s'étend à mesure que le cercle des hommes instruits et celui des connaissances s'agrandissent. Dans cette invasion de la langue du peuple dans la langue littéraire, tout n'est pas illégitime: celle-ci admet volontiers les mots nouveaux, et ce qu'elle perd en dignité et en noblesse, elle le gagne en force et en précision. Mais, quoi qu'il en

soit de ces changements que nous n'examinerons pas, un même peuple ne parle jamais qu'une même langue; et cependant cette langue, qui demeure toujours identique à elle-même, a, dans les diverses époques de sa durée, des caractères propres à chacune. Ces caractères, on ne peut pas les transporter, et toutes les études qu'on ferait à ce sujet seraient vaines et stériles. Il ne nous est pas plus facile de nous approprier aujourd'hui la langue de la cour et du siècle de Louis XIV, qu'il ne le serait à chacun de nous de former son style sur celui de l'écrivain qu'il aurait choisi pour modèle. Nos grands maîtres ont imité les anciens, et ils méritent que nous nous formions sur leur exemple. Oui, sans doute, pourvu que nous sachions prendre leur manière, au lieu de nous attacher à ce qui n'est en eux que la forme extérieure. Nous étudions les anciens pour apprendre à penser avec eux, et pour remplir notre esprit de connaissances utiles; lisons de même nos auteurs classiques, et nous trouverons en eux le véritable génie de notre langue, auquel nous devons rester fidèles sous peine de n'être plus que des barbares. Tant que Voltaire cherche à reproduire la belle poésie de Racine, il reste au-dessous de lui-même; mais que Bossuet écrive en latin, on voit tout d'abord que c'est la pensée et le style de Bossuet, c'est-à-dire d'un esprit original et libre. Tout ce qui sent l'étude et la gêne étouffe le naturel, et nous n'avons eu de grands écrivains que ceux qui ont su garder l'indépendance du talent, même en imitant les anciens. Mais si c'est une entreprise chimérique de travailler péniblement à reproduire le style d'un écrivain ou la langue d'une époque, combien ne

doit-on pas blâmer ceux qui, sous prétexte d'enrichir notre langue, s'adressent, imprudemment et sans règle, aux langues étrangères. Quel tact, quelle sobriété, quelle mesure seraient ici nécessaires!

L'imitation n'est juste et légitime que lorsqu'il peut y avoir assimilation parfaite des idées qu'on emprunte avec celles qu'on tient de son propre fonds. Cela se vit à Rome, au temps d'Auguste, lorsque le génie romain, déjà formé par tant d'écrits remarquables, put enfin égaler, en l'imitant, l'art si pur de la Grèce. Virgile, ce poète d'un goût exquis, s'approprie sans effort toutes les richesses de la muse grecque, et il donne à ses emprunts un caractère nouveau qui les rend propres à la grandeur romaine. Nous avons eu aussi un temps favorable à l'imitation, où nos écrivains transformaient avec habileté tout ce qu'ils pouvaient dérober aux anciens, et lui donnaient toujours la forme de l'esprit moderne. Notre langue même s'enrichissait alors d'une foule d'emprunts qu'elle faisait aux langues anciennes. Que ne doit pas Racine, sous ce rapport seulement, à Virgile et à Sophocle? Mais quelle habileté, quel art consommé dans cette manière d'imiter les tournures, les constructions, les beautés d'une langue! Ce poète est éminemment Français, et personne n'a puisé plus abondamment ni avec plus de bonheur dans les ouvrages des anciens. La pureté de Sophocle et la perfection de Virgile s'allient avec la fine politesse du XVIIe siècle, et la poésie de Racine joint une délicatesse nouvelle aux grâces touchantes de ses deux modèles.

Ces trois poètes, les plus parfaits qui aient paru chez trois peuples nés pour les arts, ont vécu aux

plus belles époques de l'esprit humain, et ils ont eu l'avantage d'écrire dans des langues déjà formées et assouplies par un long usage. Cette gloire leur appartient, d'avoir atteint et marqué l'extrême limite à laquelle devait arriver, je ne dirai pas seulement leur langue, mais la civilisation de leur pays. La Grèce n'a rien de plus parfait que l'*OEdipe-Roi ;* Rome n'a rien produit de plus grand que l'*Enéide*, et que pouvons-nous comparer à *Athalie?* Dans les œuvres de ces poètes, on peut dire avec certitude que tout est vrai, beau, harmonieux, sublime. Il y a la même perfection dans les détails que dans l'ensemble; et si l'on voulait étudier, sous le rapport du style et de l'art, un morceau achevé, fini, on pourrait prendre au hasard dans leurs poëmes. Aussi, ont-ils été l'objet de nos premières études; ils ont servi à former notre intelligence durant nos jeunes années; ils ont développé en nous les vrais principes du goût, en nous inspirant l'amour du beau et du bien, et ils nous offriront toujours une source de joies bien pures, les émotions touchantes de l'âme et les plaisirs délicats de l'esprit. Leurs vers sont gravés dans toutes les mémoires : tandis que l'enfant les répète, il acquiert la connaissance du bien, et son oreille se forme à l'harmonie, à cette mélodie des sons dont les effets sont si puissants sur nous; parvenu à l'âge mûr, il trouve dans la lecture de ses auteurs favoris un délassement à ses travaux, un relâche aux occupations sérieuses de la vie; enfin, dans la vieillesse, l'homme, revenant aux souvenirs de son enfance, croit retrouver par moments la sérénité de ses premiers jours, lorsqu'il revoit ses plus anciens amis, toujours chers et demeurés fidèles.

Ce charme puissant qui nous attache à quelques écrivains, ce plaisir, toujours nouveau, que nous avons à les lire, et cette heureuse habitude de leurs ouvrages, qui devient pour nous le commerce le plus agréable, tiennent sans doute à bien des qualités supérieures; et cependant ils proviennent surtout de la vérité et de la beauté du style. L'art n'exclut pas le naturel, il est vrai; mais la moindre recherche, le moindre effort lui est contraire, et il faut bien du goût pour réunir, en fait de style, un art consommé et un naturel exquis. Nul poète n'y a mieux réussi que Racine, et on peut en dire autant de ses illustres contemporains. Après Racine et Fénélon, le naturel commence à disparaître, non pas encore de tous les genres, mais de la grande poésie et de l'éloquence. Un style savant, artificiel, est ce qui domine au XVIIIe siècle, à l'exception, peut-être, de la prose si vive de Voltaire. Il y a dans quelques hommes des facultés éminentes, les dons les plus rares du génie; mais qu'ils sont au-dessous du grand siècle pour le naturel et la simplicité! Ces philosophes, si hardis dans leurs pensées, veulent garder intactes les traditions du bon goût, et ils s'en éloignent davantage, à mesure qu'ils travaillent plus habilement leur style. Quel art, et j'allais dire quelle savante perfection, dans celui d'un Buffon, d'un Rousseau! Ce n'est pas sans raison qu'on les a regardés comme de grands maîtres dans l'art d'écrire. L'un déploie une pompe et une magnificence que rien n'égale, et l'autre est incomparable pour l'artifice du style et l'éloquence passionnée. Qui exprima jamais ses propres sentiments avec plus de vivacité, et qui eut jamais une parole plus puissante, plus animée? Ce style, qui donne de la vie à tout et

qui porte la passion jusque dans les discussions les plus abstraites, a eu trop d'éclat et compte des imitateurs trop célèbres, pour qu'il soit permis d'en parler autrement qu'avec admiration. Et, d'autre part, on ne peut assez louer la majesté de Buffon, quand il nous peint celle de la nature. Cependant, et telle est l'opinion d'un pamphlétaire habile et judicieux de ces derniers temps, quoiqu'il manque lui-même de naturel, le moindre écrivain du XVIIe siècle en eût montré, en fait de style, aux Buffon et aux Rousseau. Qu'y a-t-il donc dans la langue du XVIIe siècle qui lui appartienne en propre et qui la rende supérieure à celle qu'on a parlée depuis? Est-ce la même langue qui subsiste encore, ou a-t-elle subi des modifications profondes? Sans doute, elle est restée toujours fidèle à son propre génie, celui de la raison sévère et méthodique; mais, en se rapprochant chaque jour davantage des procédés analytiques, elle a perdu de cette souplesse et de cette flexibilité qu'elle avait eues d'abord; elle n'a plus eu cette grâce et cet abandon, cette délicatesse et cette pureté, qui faisaient son caractère primitif; elle a vu succéder aux constructions savantes et périodiques qu'elle tenait de l'antiquité, des formes plus vives et plus frappantes; elle avait montré une simplicité sublime, se déployant avec aisance et facilité, et, plus tard, elle a remplacé le naturel par l'art, la vérité par l'éclat, le sublime par la pompe et la magnificence, l'éloquence simple et persuasive par celle qui mesure et combine ses effets.

Le style est la dernière partie de la composition littéraire : il peut seul faire vivre un ouvrage; et cependant il y a d'autres parties non moins essentielles. « Il ne me reste plus que les vers à faire, » disait,

en parlant d'une de ses tragédies déjà fort avancée, ce même Racine qui attachait tant de prix au style. Qu'avait-il donc fait qui lui parût si difficile, avant de donner à sa pensée la forme poétique? Il avait écrit sa tragédie en prose, pour ne pas se laisser éblouir lui-même par l'harmonie et le charme des vers, pour bien distinguer ce qui est solide et durable de ce qui est brillant et passager; il avait fixé le plan de son chef-d'œuvre, au moment où l'illusion ne pouvait pas encore l'empêcher de voir ce qu'il y aurait eu de défectueux; il avait distribué toutes les parties de sa vaste composition, de manière qu'elles concourussent à un but commun, rejetant tout ce qui ne se liait pas intimement à son sujet et pouvait paraître étranger ou inutile; il avait ordonné toutes les scènes au point qu'elles parussent se suivre naturellement et s'appeler l'une l'autre, sans qu'il y eût rien d'imprévu, rien qui ne fût suffisamment motivé par ce qui précédait; enfin, il avait placé dans le jour le plus convenable les divers tableaux qui devaient se succéder dans sa pièce, de telle sorte que ce qui devait ressortir davantage parût au premier plan, et que le reste demeurât dans l'ombre. C'est par une méditation profonde et par un conseil du génie, que Racine combinait ainsi le plan de ces chefs-d'œuvre: parmi les différentes scènes et les divers tableaux qui se présentaient tour à tour ou confusément à son esprit, il ne choisissait que ce qui pouvait lui convenir. Et que dire de ses héros tragiques? Par les traits qui lui sont communs avec tous les hommes, chacun de ces personnages nous apparaît comme le type de l'une de nos passions : Roxane et Phèdre, de la jalousie; Andromaque, de l'amour maternel; mais il a aussi

des traits particuliers, qu'il tient de son pays et de son siècle, et d'autres qui lui viennent de la nature, et qui font sa physionomie particulière. Ce ne sont pas des êtres abstraits, mais des hommes vivants, qui ont tous les sentiments de l'homme et leur caractère propre, individuel; et ces personnages parlent une langue toujours noble et soutenue, parce que le poète a voulu peindre l'humanité en beau et nous la montrer sous son plus bel aspect, à quoi doit tendre toute œuvre d'imitation.

Cet art de la composition, qui consiste à donner à chaque sujet l'étendue et la forme qui lui conviennent, à bien le circonscrire dans ses limites naturelles, et à le marquer de la couleur qui lui est propre, les poètes et les prosateurs du XVIIe siècle l'ont tous possédé, et ils nous en offrent les plus beaux modèles. Dans leurs écrits, le sujet, la forme, la couleur et le style sont toujours dans une parfaite harmonie; et par le privilége d'un talent heureux et facile, ils mettent dans chaque composition une vérité et une variété remarquables. Si nous prenions au hasard un discours oratoire, et ce nom peut convenir à tous les sermons de nos grands prédicateurs, ou même un ouvrage quelconque de cette époque, nous y trouverions le même art que dans Racine, comme aussi la même appropriation du style au sujet; nous trouverions peut-être, chez quelques-uns de nos écrivains, des qualités, sinon supérieures à celles de Racine, différentes pourtant et ayant un caractère plus marqué d'inspiration et d'originalité. Quelques-uns, en effet, semblent avoir une vocation plus haute et un plus puissant génie : ils aiment tous l'art pour lui-même, et sont enthousiastes du beau; ils s'élèvent tous éga-

lement au grand et au sublime, et ceux-là pourtant dominent davantage qui ont une plus grande mission à remplir. Mais, sans entrer dans ce sujet que nous traiterons plus tard ; sans examiner ici, s'il y a autre chose qu'un art parfait dans *Athalie*, il nous suffira d'avoir montré quel est cet art de la composition, qui est commun à tous les écrivains de cette époque, et qu'on ne retrouve plus en la même perfection chez leurs successeurs. Eux seuls ont pu concevoir aisément un sujet et composer sans effort : on dirait qu'ils n'ont eu d'autre objet que de bien exprimer leurs pensées et de se faire comprendre. Tel est l'art, qui n'est jamais plus parfait que lorsqu'il se cache davantage. Et c'est là ce qu'on n'a pas su pratiquer depuis, ce qu'on a connu seulement dans les temps où vécurent Sophocle, Virgile et Racine, ce qui est le triomphe du goût, et ce qui fait de ces trois âges mémorables l'admiration et l'enseignement de tous les siècles.

Époques à jamais célèbres de l'art et du génie, les siècles de Périclès, d'Auguste et de Louis-le-Grand vivront toujours dans la mémoire des hommes ; ils virent fleurir les arts et les lettres, et produisirent ces esprits souverains, ceux qui ont le plus honoré notre humanité. De tels hommes furent servis par les progrès de la civilisation : ils trouvèrent une langue déjà formée, toute prête pour exprimer leurs sublimes ou touchantes créations ; mais si le marbre était prêt, leur gloire est grande pour avoir su en tirer tant de nobles et belles figures.

Soyons justes pourtant envers les autres siècles et envers les autres écrivains, même en faisant une si large part à ces trois époques ; accordons à nos grands classiques le mérite inappréciable de la composition

et du style, la perfection de l'art qu'on ne saurait trop admirer, parce qu'elle s'allie toujours chez eux avec l'inspiration et le génie; mais qu'il nous soit permis en même temps d'admirer chez d'autres écrivains, qui ont vécu en des siècles moins heureux, la part de génie, de haute inspiration et de goût véritable que la nature leur avait donnée. Ce n'est pas par le goût qu'ils dominent le plus; mais, chez eux, le sentiment du vrai, du naturel et du beau y supplée bien souvent; et c'est d'ailleurs un beau privilége du goût, formé par la comparaison de tant de chefs-d'œuvre, que de pouvoir comprendre leurs grandes et sublimes beautés. Ils n'ont pas mis dans leurs œuvres cette unité puissante qui fait la perfection d'un ouvrage, quand elle est jointe à une heureuse variété; mais si leurs beautés ne sont pas sans mélange, elles sont quelquefois de l'ordre le plus élevé; elles brillent souvent du plus vif éclat, et souvent elles nous ravissent malgré nous, nous frappent et nous transportent.

Quelles ravissantes peintures dans le barbare Shakspeare! Quels tableaux ou touchants ou terribles! Quels frappants contrastes! Quelle puissance d'imagination et quelle vigueur de pinceau! Et ailleurs, que de grâce et de délicatesse! L'humanité entière est reproduite dans ses drames, qui ne forment tous ensemble qu'un seul drame; elle est là, représentée avec ses vertus et ses vices, ses joies et ses tristesses, ses aspirations infinies, ses aspects multiples et divers. Pour peindre l'humanité dans sa variété infinie, il fallait le drame tel que le conçut le génie de Shakspeare, de cet homme qui jetait un regard puissant sur notre humanité, qui reflétait tous les évènements

de la vie et toutes les passions de l'homme dans sa vaste intelligence, pour les retracer ensuite sur la scène avec sa verve puissante et féconde. Ce n'est plus un évènement particulier de la vie, ce n'est plus une passion unique que le poète va peindre; c'est la vie entière, c'est l'homme avec toutes ses passions qu'il va nous montrer dans ce drame qui se déroule si puissamment sous nos yeux. Ce n'est point la tragédie grecque dans sa belle simplicité; ce n'est point la tragédie française, qui garde encore les trois unités dans sa marche plus rapide, c'est un drame multiple et varié comme la vie même. Aussi, pour juger de telles compositions dramatiques, ce n'est plus aux principes ordinaires du goût qu'il faut recourir; car qui voudrait juger Shakspeare d'après ce type de la tragédie qu'a créé le beau génie de Racine, essaierait de renfermer dans des limites trop étroites, de mutiler ce géant de la pensée, qui se plaît aux horizons immenses, aux champs de bataille, aux scènes d'épouvante et d'horreur. Mais, si vous vous abandonnez à la lecture d'un de ses drames; si vous embrassez ensuite, par la pensée, l'espace qu'a parcouru le poète, que de beautés se découvrent alors à vous, et de l'ordre le plus élevé! Combien cette autre unité, l'unité d'impression, vous paraît alors puissante, quand le poète, qui s'est d'abord fortement emparé de vous, et qui vous fait éprouver mille impressions diverses confondues dans une impression souveraine de terrreur, vous amène à travers les phases diverses de son drame vers l'inévitable et terrible catastrophe. Quelle différence du drame ainsi conçu, à la tragédie si régulière de Racine! Non, ce n'est pas d'après les mêmes principes qu'on doit juger

des œuvres si dissemblables. Au poète français appartiennent l'ordre, l'unité, la proportion, tout ce qui constitue l'art, sans exclure la verve et l'inspiration; le poète anglais l'emporte à son tour par l'étonnante variété et par l'effet prodigieux des contrastes. Ce qui domine dans Racine, c'est le goût avec les dons les plus heureux du talent; ce qui éclate davantage dans Shakspeare, c'est l'imagination créatrice avec un pathétique sombre et terrible.

Shakspeare, Dante et Homère, ces esprits créateurs et sublimes, apparaissent à travers les temps et les âges comme les phares de la civilisation, comme les cîmes du génie: ils s'élèvent et dominent à l'origine des peuples; ils ont créé une poésie nouvelle, et ils ont inspiré les autres poètes, eux qui ne s'inspiraient de personne. D'Homère est sortie la littérature grecque; Dante est le père de la civilisation moderne; et la gloire de Shakspeare, unique dans son pays, et grande chez les nations de l'Europe, a déjà conquis le Nouveau-Monde. Mais la gloire de Racine, si elle est moins étendue, sera plus pure. Comme Sophocle et Virgile, Racine fera toujours les délices des esprits cultivés. Tant qu'il y aura des hommes instruits, ils placeront *Athalie* au premier rang parmi les œuvres de l'esprit humain; et, en admirant les grands écrivains de tous les temps, ils donneront à notre XVIIe siècle la palme de la poésie et de l'éloquence, parce qu'il mit toujours dans ses œuvres le vrai, le grand et le beau. L'art, en effet, rien ne saurait l'égaler, quand il est ainsi soutenu par le génie, et qu'il se révèle dans toute sa beauté.

TROISIÈME DISCOURS.

Des trois Facultés qui constituent le Goût.

Quand nous lisons la grande poésie d'Homère, de Dante et de Milton, nous sentons qu'elle fait sur nous une impression souveraine. Or, ce qui domine dans une telle poésie, c'est la plus haute puissance d'imagination. Il faut donc que cette faculté existe en nous dans une certaine mesure, pour que nous puissions comprendre leurs beautés sublimes; car nous ne comprenons bien que ce qui a quelque rapport avec notre nature; et puisque le véritable critique est celui qui peut interpréter tous les ordres de beautés, il doit avoir reçu cette haute faculté, afin de nous montrer ce qu'il y a de grand et de beau dans les chants de ces poètes inspirés. Ne soyons plus étonnés que des critiques, ingénieux d'ailleurs, aient méconnu la haute inspiration d'Homère, et n'aient pas compris sa belle poésie : ils manquaient de ce qui en fait le plus beau caractère, de ce qui est si nécessaire pour la comprendre, je veux dire d'imagination. Ils ont pu avoir un esprit fin et judicieux ; mais ils n'eurent jamais ce qui domine dans la grande poésie et la haute éloquence, ce qu'il faut posséder pour sentir et comprendre l'une et l'autre.

La véritable éloquence vient du cœur, et elle emprunte son éclat à l'imagination. Ce sont les sentiments d'un noble cœur qui vivifient l'imagination, et animent les pensées et les images qu'elle seule

peut fournir. Qui resterait froid à la représentation d'une tragédie de Corneille, manquerait de cette flamme divine qui nourrit et soutient dans l'homme les sentiments généreux; mais il n'appartient pas à tous de verser des larmes, en voyant Auguste pardonner à Cinna; et si la grande âme de Condé fut puissamment émue, tous les spectateurs n'étaient pas également dignes de partager une si noble émotion. Personne, sans doute, ne demeure impassible, quand le sublime de la grandeur d'âme vient ainsi à éclater; mais que l'impression est diverse, suivant les divers caractères! et combien un froid critique est impuissant à louer dignement le poète, quand il ne sent pas toutes les nobles parties de son âme mises en mouvement et agrandies par un tel spectacle ou à la simple lecture! Qu'il ait un cœur élevé, s'il veut interpréter ceux qui ont peint la grandeur de l'âme humaine; qu'il ne soit étranger à aucun des nobles sentiments, à aucune des grandes passions, s'il veut expliquer les poètes au noble cœur et à l'imagination puissante.

Des compositions diverses demandent, pour être bien comprises, des qualités diverses : c'est par l'âme que nous sentons le sublime de Corneille; c'est par l'imagination que nous concevons la poésie d'Homère, et par la raison seule nous entendons la philosophie de Descartes et la politique de Montesquieu. Qu'un homme d'une imagination vive lise ce grand publiciste, qui a décrit le génie des sociétés modernes et montré que le bonheur des peuples est dans la modération de leurs gouvernements, une si haute sagesse lui échappera, et il ne comprendra pas cette élévation d'esprit, qui juge sainement ce qui est, et discerne si bien ce qui peut devenir praticable; que,

d'autre part, un homme, formé au langage des grandes passions, étudie la philosophie de Descartes, les méditations de cette pure intelligence ne pourront satisfaire son âme ardente, et il regrettera l'éloquence véhémente et rapide, en lisant ces pages d'un style limpide, où le philosophe expose ses idées et cherche à s'entendre avec lui-même. Une telle lumière n'est pas faite pour tous les yeux, et tous les lecteurs ne sont pas capables d'entendre le langage pur et simple de la raison. On l'a dit bien souvent : la vérité a besoin d'être ornée par la fiction pour plaire aux hommes, et l'art de remuer les cœurs sera toujours le plus sûr moyen pour dominer les esprits. Mais la saine philosophie et la sage politique demandent un langage clair et simple, parce qu'elles s'adressent uniquement à ceux qui peuvent les comprendre. La raison seule peut saisir les vrais principes des choses, et il faut une raison droite pour lire les dignes précepteurs des hommes, ceux qui n'ont en d'autre but que de leur enseigner la vérité. Que si les grands écrivains ont allié l'éclat de l'imagination, l'éloquence du cœur avec le langage de la raison, il en est pourtant qui ont prétendu s'adresser à la raison seule, et c'est par elle qu'ils doivent être jugés. Il y a plus : comme cette faculté est parmi celles de l'homme la faculté maîtresse, c'est par elle aussi qu'on peut entendre, non-seulement les philosophes et les publicistes, mais encore les orateurs et les poètes. Le bon sens ou la raison, tel est donc le fondement du bon goût et de la saine critique, et l'imagination avec la sensibilité sont ses deux puissants auxiliaires ; de telle sorte, que les trois facultés qui constituent le génie, s'il vient s'y joindre une puissance créatrice, consti-

tuent aussi le goût, soit dans l'écrivain qui compose, soit dans le critique qui juge.

Mais, pour bien connaître chacune de ces trois facultés, pour savoir ce que c'est que le goût dans sa plus haute perfection, puisqu'il résulte de leur réunion intime, nous les étudierons successivement dans nos deux grandes époques littéraires ; nous reconnaîtrons par là le rôle et l'importance de chacune d'elles, et nous verrons, en même temps, ce qui a manqué au XVIIIe siècle, et ce qui fait la supériorité de l'âge qui l'avait précédé.

La grande imagination a généralement manqué aux écrivains du XVIIIe siècle, et cela seul les eût empêchés d'imiter la poésie et l'éloquence antiques. Aussi, quel mépris n'ont-ils pas eu la plupart pour tout ce qui n'était pas la civilisation française ! Et cette civilisation, ils ne la considéraient que sous le règne de Louis XIV, n'y voyant, du reste, que cette haute élégance, devenue plus tard l'étiquette de cour. Non seulement tout le moyen-âge leur échappe, avec ses fortes institutions et ses grands caractères; mais ils n'aperçoivent l'antiquité qu'à travers le XVIIe siècle, et au lieu d'en reproduire les monuments avec la liberté de leurs prédécesseurs, ils croient avoir fait une œuvre originale, quand ils ont observé toutes ces convenances de forme et de style, qu'ils prendraient volontiers pour le goût, bien que ce n'en soit que la plus faible partie. Dans toute la poésie de cette époque, il n'y a rien qui approche de l'inspiration des poètes, de cet esprit d'enthousiasme qui étonne et ravit ; et on ne réussit pas plus à égaler Shakspeare, ce peintre du moyen-âge, que Sophocle, qui n'a rien de commun avec la société présente par l'ex-

pression naïve des mœurs et par un caractère toujours si puissant de foi religieuse. La poésie naïve des Grecs n'a pas eu alors de véritable interprête: et on ne comprenait pas plus la noble beauté de Sophocle que la grande poésie d'Homère. La rudesse dans les mœurs avec des vertus sublimes, le pathétique touchant avec la simplicité naïve choquaient également ces esprits délicats ou raffinés, qui voulaient choisir jusqu'à leurs propres jouissances, et ne concevaient pas plus les grandes passions et les fortes émotions de l'âme que les actes de dévoûment et d'héroïsme. Mais, si Voltaire lui-même ne pouvait reproduire ni la poésie naïve des Grecs ni les fortes couleurs et la terreur tragique de Shakspeare, combien ceux qui marchaient dans la même voie devaient-ils rester au-dessous d'un tel maître. Ce n'est pas seulement l'imagination qui a manqué à quelques écrivains, c'est le siècle lui-même qui n'était pas fait pour le grand et le sublime. Tout se lie et s'enchaîne dans le monde; la foi naïve suscite la poésie d'inspiration, les fortes croyances produisent la mâle éloquence, l'indifférence et le doute amènent les grâces légères.

S'il est une faculté nécessaire pour comprendre les chefs-d'œuvre de la poésie et de l'éloquence, c'est, sans contredit, l'imagination, qui nous transporte à travers les temps et les âges au milieu des évènements qui ont inspiré les grands poètes et les grands orateurs, et qui nous fait vivre de la même vie dont ils ont vécu eux-mêmes. Cette puissance de concevoir fortement les mœurs, les passions et les idées d'une autre époque, n'a pas été donnée aux écrivains du XVIIIe siècle, et rarement ils savent s'identifier avec ces

hommes puissants par la parole ou par l'action qu'animait une vertu sublime. L'esprit seul ne suffit pas pour entendre Milton et Homère; l'esprit seul ne suffit pas pour atteindre la sublimité de Corneille et la perfection de Racine, pour juger Pascal et égaler Bossuet. Comme il avait voulu se mesurer avec Racine et Corneille, Voltaire a entrepris de juger Pascal et d'égaler Bossuet lui-même. Quelle entreprise! ni l'écrivain ni le siècle n'étaient faits pour une tâche si haute; et si le spirituel et malicieux auteur de tant d'écrits frivoles, eût pu seulement concevoir par la pensée la grandeur des œuvres qu'il allait ou juger ou refaire; s'il eût embrassé, par l'imagination, et la pensée qui l'avait inspiré et le monument lui-même, comme à un autre Dédale, les mains lui seraient tombées; il serait resté frappé d'étonnement et d'admiration, il eût renoncé à rabaisser au niveau de l'esprit et de la passion les deux œuvres les plus grandes du génie de l'homme.

Est-ce le goût qui lui a manqué? Est-ce le sentiment de ses forces? Le goût seul lui prescrivait de respecter deux monuments incomparables, et la prudence la plus vulgaire de ne pas encourir le plus écrasant parallèle. Mais il était de la destinée de cet homme et de ce siècle, de se jouer des choses les plus graves et les plus sérieuses, et de rabaisser ce qu'il ne savait ni admirer ni comprendre. Avec une telle disposition d'esprit, avec ce besoin de tout soumettre à l'examen d'une raison sceptique et moqueuse, comment Voltaire et son siècle auraient-ils compris l'ardeur véhémente de Pascal et la majestueuse simplicité de Bossuet? Rien ne pouvait leur donner l'idée d'une pareille éloquence. Ce qui fait la grandeur des

Pensées de Pascal et du *Discours sur l'Histoire universelle*, c'est la pensée religieuse; et l'imagination y éclate aussi dans sa plus haute puissance. Voyez comment Bossuet fait comparaître devant nous les anciens peuples; nul historien ne nous fera jamais mieux connaître ces Romains qui, par leurs fortes vertus et leurs puissantes institutions, sont devenus les maîtres du monde, ni cette Grèce, si occupée, si remuante, si adonnée aux arts et aux fêtes, si éprise de tous les genres de gloire. Il y a ici la puissance du génie; il y a aussi une imagination enthousiaste, qui décrit avec force ce qu'elle admire.

Mais l'imagination consiste-t-elle seulement à bien décrire une époque passée, à peindre un personnage historique, et n'éclate-t-elle pas dans la défense des intérêts du moment, dans l'expression des idées et des passions qui occupent ou agitent les contemporains? Ne se révèle-t-elle pas aussi dans la peinture qu'un homme de talent retrace de ses propres affections, de ce monde intérieur dont il a le spectacle multiple et divers au-dedans de lui-même? Assurément, soit qu'un écrivain raconte un évènement passé et qu'il mette en scène des personnages historiques; soit qu'il se porte pour le défenseur de quelque grand intérêt; soit, enfin, qu'il nous dise les passions qui ont assailli son âme, il ne fera sur nous une impression forte et durable, qu'autant que ses peintures seront animées et son langage expressif. Cela même est le signe et la marque de l'imagination; partout où elle règne, elle saisit fortement le lecteur et l'entraîne. Mais il s'en faut bien qu'il y ait égale puissance d'imagination, dans le poète qui nous révèle l'intérieur de son âme et nous dit ses propres émotions, et dans

celui qui, retraçant à nos yeux une foule de personnages divers, s'identifie tour à tour avec chacun d'eux, et nous les montre tels qu'ils ont existé, ou qu'il les a conçus par un sublime effort de la pensée.

Créer des personnages divers, donner à chacun un caractère, des mœurs et des passions propres, les faire agir et parler avec vérité et naturel, c'est le privilége des hommes d'un talent supérieur; et les plus grands écrivains sont ceux qui ont excellé dans cet art difficile. Nul poète n'a égalé Homère pour la création d'un vaste plan, et pour la peinture des personnages dont il décrit les exploits; aussi garde-t-il encore le sceptre de la poésie; et, parmi nous, Corneille n'a pas eu d'émule pour peindre les grands hommes de l'histoire, ce qui seul lui aurait valu le titre de grand. Cette force d'invention dont il parle, il ne la met pas seulement dans la conception de ses plans, mais aussi dans la création de ses héros tragiques, qui diffèrent tous les uns des autres, et vivent chacun de la vie qui lui est propre. Sous ce rapport, Racine lui est déjà inférieur; mais Voltaire est à une grande distance de l'un et de l'autre. Si quelques-uns des personnages de Racine se ressemblent, tous ceux de Voltaire professent hautement la philosophie de son siècle; tous ont été conçus dans le même esprit, et sont destinés à faire valoir les mêmes doctrines. Il y a pourtant, dans son théâtre, une grande et belle pièce, parce que l'auteur, en l'écrivant, pouvait rester dans le vrai et le naturel: c'est la tragédie de *Mahomet*. Voltaire aussi s'était donné une sorte d'apostolat, et il n'était rien moins qu'étranger à cette ambition du Prophète de la Mecque, qu'il peint avec tant de plaisir et avec des couleurs si brillantes, sinon avec la liberté

d'un esprit créateur. C'est l'œuvre poétique la plus remarquable du XVIIIe siècle ; car, pour cette autre sorte de poésie, qui jaillit d'une âme profondément émue, elle n'était pas encore née et était réservée à notre époque.

Si la grande poésie du XVIIIe siècle manque trop souvent de cette haute inspiration qui fait la véritable éloquence, nous retrouvons, du moins, cette inspiration et cette éloquence dans les grands prosateurs de cette époque. C'est, en effet, dans les ouvrages en prose que ce siècle a marqué son véritable génie; et, comme il y avait alors un désir immense d'arriver à la vérité et de renouveler la connaissance humaine, depuis la science vulgaire jusqu'aux croyances religieuses, ce travail d'examen et de renouvellement a dû mettre à découvert ou laisser subsister bien des vérités qui, fortement saisies par quelques esprits supérieurs, ont pu être éloquemment développées, et ce besoin même de la vérité était une passion réelle, propre à inspirer l'éloquence. Aussi y a-t-il eu des écrivains éloquents, non pas de cette éloquence qui vient d'une inspiration soudaine et d'une puissante conviction, mais de cette autre éloquence qui naît de la réflexion et du travail même : et telle est la différence entre un siècle de génie, et un siècle de raisonnement et de spéculation.

Dans ce siècle donc du bel esprit, au-dessus ou à côté de ce monde épris des charmes de la conversation, et uniquement occupé de la vie présente, il y eut quelques hommes, dont la pensée, allant plus loin, se prit à considérer la base même de l'ordre social, soit pour en reconnaître les principes immuables, soit pour renouveler l'ordre de choses établi, en l'ébranlant tout d'abord. C'était une hardiesse, une audace inouïe jus-

qu'alors; c'était une entreprise à la fois généreuse et téméraire que nous n'avons pas à apprécier ici, mais qui devait ouvrir un vaste champ à l'éloquence. Les idées de tolérance, de légalité, de liberté même, qui occupèrent bientôt tous les esprits, eurent d'abord d'éloquents et habiles interprètes, qui les propagèrent avec une parole puissante, singulièrement spirituelle ou fortement passionnée. On ne retrouve plus ici les vues élevées du XVIIe siècle, ses grands principes, ses nobles et généreux instincts; mais, parmi cette foule d'intérêts divers qui s'agitent à la fois, il en est de bien puissants et qui ne sauraient périr. A toutes ces discussions se mêlent, sans doute, bien des erreurs, et, dans ces brillantes spéculations, l'imagination joue trop souvent le principal rôle : tant qu'elle est dans le réel et le vrai, elle a une force et un éclat remarquables; mais elle a conduit à tant de théories fausses, à tant de systèmes erronés, qu'on est bien en droit de se demander si ce siècle fut avant tout, comme il l'a prétendu, le siècle de la raison. Au lieu de cette imagination calme et puissante, parce qu'elle se renferme dans les limites du vrai; au lieu de cette faculté souveraine qui domine partout au XVIIe siècle, sans méconnaître jamais la mesure et la règle, vous ne rencontrez que trop souvent au XVIIIe cette imagination ardente et inquiète, qui mêle l'erreur à la vérité et se passionne également pour l'une et pour l'autre, qui, portant le trouble et l'inquiétude dans votre esprit, vous laisse douter si c'est la vérité ou le mensonge qu'on vous présente. Tous ces philosophes ont fait profession de ne suivre que l'expérience et la raison; et bien qu'ils aient fait, par ce moyen, d'utiles découvertes, ils n'en sont pas moins venus,

avec tout leur siècle, aboutir à cette fameuse théorie de la sensation transformée, qui devait frapper du même coup les arts et les lettres ; et nous ne parlons pas ici de tant d'autres théories non moins funestes. En même temps que des écrivains d'une imagination ardente tombent dans l'exagération pour fuir l'humble réalité, et que, mécontents de l'état présent des choses, ils s'essaient à refaire ce monde au gré de leurs désirs, d'autres, ne trouvant plus, ni en eux ni dans leurs contemporains, ces nobles et grandes inspirations qui viennent du cœur, préconisent, comme de concert, cette triste philosophie qui ôte tout frein et tout espoir à l'homme, qui enlève à l'âme le mouvement et la vie.

Ce serait une accusation étrange, de prétendre que la sensibilité, j'entends celle qui élève et ennoblit l'homme, fait généralement défaut dans les écrits du XVIIIe siècle, et cependant, à tout prendre, il n'y a rien de plus de vrai. Ici encore se manifeste une étonnante dégradation, et le sentiment ne garde plus cette belle simplicité ni cette élévation dont notre grand siècle nous fournit de si touchants modèles. Sans doute, les hommes de tous les temps et de tous les lieux éprouvent les mêmes passions et nourrissent les mêmes sentiments; mais il s'en faut de beaucoup qu'ils portent dans ces passions et dans ces sentiments la même noblesse d'âme. Nos sentiments nous élèvent ou nous abaissent, cela est indubitable; et la plus grande différence qu'il y ait peut-être d'un homme à un autre homme, c'est que l'un sent avec force et noblesse, tandis que l'autre n'a que des sentiments humbles et vulgaires.

Et puisque nous avons essayé de marquer la diffé-

rence qui se trouve entre nos deux siècles littéraires, nous devons examiner ici cette différence sous le rapport de la sensibilité; car la sensibilité, non moins que l'imagination, est la source de la poésie et de l'éloquence. Elles se soutiennent l'une l'autre; elles se développent l'une par l'autre; elles grandissent ensemble; elles se prêtent réciproquement une force et une puissance nouvelles. La sensibilité soutient, nourrit et anime l'imagination; elle mêle les émotions de l'âme aux conceptions les plus hardies de cette étonnante faculté, et leur prête ce caractère de vérité qui appartient à toutes les affections du cœur de l'homme; et, à son tour, l'imagination agrandit encore la sphère de la sensibilité; elle lui présente un aliment nouveau, le seul qui puisse répondre à ses nobles aspirations, en lui découvrant l'éternelle image du beau idéal. Elle s'empare de nos sentiments, les traduit par des images, et donne à leur expression cette force et cet éclat qui la rendent frappante et capable d'émouvoir. Il n'y a donc pas de grand écrivain, s'il ne possède ces deux facultés à un haut degré, s'il n'a un cœur noble et généreux, une imagination vive et féconde. A cette condition seule, il atteint la poésie et l'éloquence; et il n'y a plus ni poésie ni éloquence, quand ces deux facultés sommeillent ou sont éteintes, ce qui heureusement n'arrive presque jamais.

Mais si elles ne peuvent entièrement disparaître de la littérature, car le champ qui leur est ouvert est immense, comme l'univers et l'âme de l'homme, elles ne se portent pas toujours vers des objets également nobles, et ne gardent pas constamment la même élévation et la même vérité. L'imagination qui n'est

plus soutenue par la noblesse des sentiments, tombe dans l'extraordinaire et le bizarre; et la sensibilité, quand les mœurs et les aspirations d'une époque ne lui offrent plus rien de noble et de grand, quand la réalité, dépouillée de tout idéal, n'est plus digne de la satisfaire, dégénère en une rêverie vaporeuse ou en une mélancolie ardente et impuissante.

Ce n'est pas là cette sensibilité qui élève et agrandit l'homme; ce n'est pas là ce pathétique touchant et sublime qui remue si puissamment notre âme; ce n'est pas là cette grande et belle poésie qui est la voix sublime de notre humanité; ce n'est pas l'accent merveilleux de la grandeur humaine, mais l'écho triste et douloureux de notre incroyable faiblesse. Il est bien vrai : ces voix plaintives répondaient à l'inquiétude des époques qui les ont entendues, et cette mélancolique poésie a bien sa source dans le cœur humain et sa cause dans les malheurs de la vie; mais s'il y a encore ici de la vérité, il n'y a plus ni la force qui fait vivre, ni la grandeur qui élève, ni la foi qui soutient; et ce ne sont pas les époques les plus heureuses de la vie des peuples qui ont pu inspirer une pareille tristesse. Et, cependant, il y a encore ici l'accent de l'âme humaine; il y a un pathétique vrai et touchant, parce qu'il y a de la grandeur partout où se révèle une âme d'homme. Mais quelle distance prodigieuse de ces peintures, qui nous enlèvent au-dessus de nous-mêmes et nous transportent d'admiration, à ces tableaux désolants qui détruiraient en nous toute l'énergie vitale par une trop longue et pénible émotion! Et s'il y a une telle différence entre des tableaux divers, où l'âme néanmoins domine toujours, que dire de ceux où la

sensation a prévalu sur le sentiment, où le corps et la matière ont étouffé l'esprit et absorbé cette flamme divine, dont la nature est de nous porter vers les hautes régions? C'est ici surtout que l'affaiblissement est sensible, et que la littérature s'écarte de sa noble mission.

Le XVIIe siècle, instruit dans la philosophie de Descartes, réalise toujours dans ses œuvres l'expression de la pensée, de l'idée pure, et proclame hautement l'excellence de l'esprit sur la matière, de l'âme sur le corps; et le XVIIIe tend plus ou moins, mais constamment, vers la consécration de la forme, et il excelle moins à exprimer le sentiment dans tout ce qu'il a d'élevé et de pur, que la sensation dans tout ce qui peut flatter et charmer nos sens.

L'idée pure, dégagée des sens et aperçue par la vue seule de l'esprit, ou bien le sentiment pur et exquis, voilà ce que l'art, dans sa plus haute destination, tend à exprimer; et cette haute expression de la pensée et du sentiment, il l'a presque toujours réalisée dans notre grand siècle. La sensation, au lieu du sentiment; ce qui flatte et séduit, au lieu de ce qui élève, voilà ce qui domine trop au XVIIIe siècle; et la plus grande dégradation de l'art serait de s'adresser, non plus à l'âme, mais exclusivement aux sens, de perdre ce haut caractère de spiritualité qui lui convient pour descendre à un matérialisme abject et impuissant. Grâces à Dieu, et pour l'honneur de notre humanité, cette prééminence de la sensation et de la matière, se trouve bien dans un grand nombre d'écrits de cette époque et de l'âge présent, mais elle ne domine pas, exclusivement du moins, dans les grandes compositions artistiques et littéraires.

Je voudrais montrer, ici, comment quelques-uns

des sentiments les plus simples du cœur humain, ont été différemment exprimés dans nos deux derniers siècles; mais il suffira de quelques remarques pour confirmer ce qui précède. Dans toute la poésie du XVIIIe siècle, il n'y a rien de plus éloquent que le discours de Lusignan à sa fille, pour la ramener à la religion chrétienne; mais, le dirai-je, il y a dans ce discours quelque chose d'oratoire et de théâtral qui en gâte l'effet. Une pareille éloquence n'est pas sortie de l'âme du poète; l'art et l'imagination y ont trop de place, et le lecteur est plus étonné qu'il n'est ému. Le chrétien et le père auraient parlé autrement dans Racine et dans Corneille. Pour trouver l'éloquence qui vient de l'âme, il faut lire le discours de Burrhus à Néron, ou la prière que Polyeucte adresse à Dieu, pour la conversion de Pauline. Avouons-le, pour la vérité et pour l'éloquence, Voltaire n'égale ni Racine ni Corneille; et ce qu'il y a d'apparat dans ce discours de Lusignan, ne vaut pas la simplicité sublime de Burrhus et de Polyeucte. Cependant, Voltaire ne fut jamais ni mieux inspiré ni plus éloquent; et, s'il est ici même inférieur à nos deux grands tragiques, nous pouvons en conclure, que pour la vérité, la profondeur et l'énergie du sentiment, les auteurs du XVIIIe siècle sont restés bien au-dessous de leurs grands maîtres.

Il y a dans l'homme une faculté maîtresse, qui doit tenir l'empire sur toutes les autres; une faculté, sans laquelle l'imagination et la sensibilité errent, le plus souvent, à l'aventure : c'est la raison, qui fait le plus noble privilége de l'homme et la beauté durable de tous les ouvrages de l'esprit. Elle règle les élans de l'imagination, et la contient ou la dirige dans les li-

mites du vrai; elle modifie la sensibilité elle-même, en lui rappelant la loi du bien et du beau; et la règle qu'elle prescrit à ces deux facultés, loin de diminuer leur puissance, les développe, les fortifie et les ramène à ce qui fait leur véritable grandeur, la vérité et le devoir. L'imagination, en effet, n'est une grande, une puissante faculté, qu'à la condition de s'exercer dans l'ample sein de la vérité; et la sensibilité n'a d'élévation et de noblesse, qu'autant que son objet est grand, noble, sublime; et l'une et l'autre font le bonheur ou la misère de l'homme, suivant qu'elles s'appliquent au bien et au beau, ou qu'affranchies de toute règle, elles s'égarent au-delà du vrai et de l'honnête. C'est la raison qui trouve la vérité et qui marque le caractère de la vérité, et par là elle découvre le champ immense que l'imagination doit parcourir; c'est elle qui nous révèle la loi morale et qui la fait briller à tous les yeux, et par là elle présente à notre sensibilité le noble but vers lequel elle doit tendre, et qui seul répond à sa puissante énergie. Ce n'est pas un faible secours pour l'homme que cette loi du bien et du vrai, que la conscience nous révèle et que la raison rend plus manifeste; et le plus haut caractère du talent, est de proclamer dignement cette loi suprême, comme son plus beau privilége est d'en contempler l'éternelle beauté. Rechercher et découvrir la vérité, la communiquer aux hommes, tel est le but élevé qu'un écrivain doit se proposer sans cesse: heureux, si par le charme de l'imagination et la délicatesse de l'ame, il peut rendre cette vérité aimable et en faire sentir tout le prix.

La raison a été donnée à l'homme pour connaître la vérité, et il l'apercevrait toujours dans toutes les

choses accessibles à notre intelligence, s'il savait bien user de cette faculté; mais, de même qu'il abuse de la sensibilité et de l'imagination, il abuse aussi de la raison, et le malheur veut que ceux qui tombent dans les plus extravagantes erreurs, sont précisément ceux qui procèdent davantage par raisonnements et par démonstrations. La puissance de la logique et la force du raisonnement, c'est ce qui égare le plus certains esprits, lumineux d'ailleurs et solides, qui ayant une fois admis quelque partie de la vérité comme la vérité tout entière, bâtissent sur ce fondement, et élèvent tout un système. Or, rien n'est plus funeste que l'esprit de système, même pour des hommes doués d'une forte intelligence : quand une fois ils y sont entrés, leur superbe raison ne leur permet plus de s'arrêter; et, entraînés par une rigoureuse et impitoyable logique, ils s'affermissent d'autant plus dans leurs erreurs, qu'ils croient davantage posséder la vérité. C'est en vain que la conscience humaine se révolte contre leurs monstrueux systèmes; comme ils ont surmonté en eux tous les généreux instincts, ils ne sauraient entendre la voix de l'humanité. Le système admis, il fallait en tirer toutes les conséquences, quelque absurdes qu'elles dussent paraître; ainsi le veut la logique. En vain, le premier inventeur s'est renfermé dans de sages limites; ses successeurs vont plus loin que lui, et un faux principe donne toujours toutes les conséquences qu'il renferme. Triste condition de la raison de l'homme, quand elle s'égare ainsi! Mais est-il bien vrai que ce soit là le partage de la raison humaine, et n'allions-nous pas confondre l'abus du raisonnement avec la raison elle-même? Nous savons que nous avons la fa-

culté de connaître; mais nous savons aussi que cette faculté, si haute et si fière, rencontre à chaque pas d'infranchissables limites. Proclamons donc la puissance et la faiblesse de la raison; et n'allons pas méconnaître l'excellence de la raison, parce que l'abus de la logique est quelquefois si funeste. La raison peut cependant corriger elle-même ses propres erreurs, à une condition, pourtant, qu'elle admette des principes supérieurs à elle-même et au-dessus de toute démonstration. Il y a, en effet, des principes que tous les hommes reconnaissent, parce qu'ils les trouvent au fond de leur conscience; et il y en a d'autres qui leur ont été révélés : la raison admet les uns et les autres comme fondement de toute règle et de toute conduite.

Mais il y a des esprits ardents et inquiets, qui ne sauraient se soumettre à aucune autorité, et qui méconnaissent également la voix de la conscience et le témoignage des hommes; d'autant plus dangereux, qu'ils se croient et se disent animés par le seul amour de la vérité et de la justice. Etrange destinée que celle de ces hommes, qui consument l'ardeur de leur vie entière et la puissance de leur génie, à poursuivre l'erreur et à démontrer le mensonge! Et ces esprits violents et inquiets ne sont pas les seuls qui puissent être funestes; car ceux qui obéissent à une froide et sévère logique, sont bien autrement inflexibles dans les conséquences qu'ils tirent de leurs faux principes. Quand une fois l'erreur a pris racine dans ces esprits froids qui n'aperçoivent rien au-delà de leur faible vue, non-seulement ils abondent dans leur propre sens, mais ils n'imaginent pas même qu'on puisse être, de bonne foi, d'un avis contraire.

Mieux valait la passion avec ses emportements, et aussi avec ses retours. Un autre excès encore. Pendant que quelques écrivains, puissants par la logique, semblent avoir reçu pour mission de détruire successivement toutes les saines doctrines pour élever à leur place les plus inconcevables théories, il s'en trouve ordinairement une foule d'autres qui soufflent partout un doute affligeant, un désolant scepticisme, et le malheur veut que les mêmes peuples soient travaillés à la fois par le scepticisme hideux et par les théories subversives. Mais il répugne également de reconnaître la saine raison dans le doute moqueur des uns et les raisonnements subversifs des autres.

La droite raison n'est autre chose que le sens commun développé, agrandi, perfectionné même; et les plus grands écrivains sont incontestablement ceux qui satisfont le plus la raison et le bon sens de tous les hommes. Nous savons que la vérité existe, et nous croyons à son existence d'une foi invincible; nous savons aussi qu'il y a quelques grands principes sur lesquels repose la vie de l'humanité entière, et les notions de la justice et de la vertu sont tellement gravées en nous, que rien au monde ne pourrait nous persuader que ce ne soit pas un devoir d'être juste et un bien de se commander à soi même. Partout où nous trouvons développé ce que chacun de nous porte au fond de sa conscience, partout où nous reconnaissons ces instincts de grandeur et ces principes généreux qui élèvent et ennoblissent l'homme, nous sentons aussitôt que la saine raison a inspiré une semblable doctrine, et nous affirmons avec certitude que rien n'est plus conforme à notre nature.

Ces notions premières de la justice et de la vertu, la raison les aperçoit, les explique, mais ne les invente pas, parce qu'elles lui viennent d'une raison supérieure. Ceux donc qui les proclament hautement, qui les développent et en montrent les nombreuses applications et les salutaires conséquences, ceux là sont réellement les bienfaiteurs de l'humanité; et les esprits les plus funestes, au contraire, sont ceux qui s'appliquent à obscurcir et à détruire ces grandes vérités.

Je n'essaierai pas de suivre le XVIIIe siècle dans les doctrines diverses qu'il a successivement proclamées et développées jusqu'à leurs dernières conséquences, avec une rigueur de logique qui montre, par un bien frappant exemple, à quel point la raison humaine peut s'égarer quand elle s'appuie sur des principes faux ou dont elle ne s'est pas suffisamment rendu compte. Si vous lisez les écrivains du dernier siècle, tantôt leur froide raison vous glace, et vous sentez que les généreux instincts sont éteints ou sommeillent en eux; ou bien leur raison ardente et inquiète s'enveloppe de tant de subtilités, qu'il ne vous semble pas possible que la vérité s'allie avec tant de passion, et se trouve entourée d'aussi impénétrables ténèbres. Soyons justes, pourtant, envers notre XVIIIe siècle; et, en regrettant qu'il se soit trop souvent privé de l'expérience des siècles passés, et qu'il ait méconnu les plus hautes vérités admises jusqu'alors, avouons hautement qu'il a trouvé bien des choses applicables et utiles; que, par ses pénibles travaux, plus d'équité et de justice règne dans nos institutions, et qu'il a, quoique péniblement, réalisé un progrès véritable pour l'humanité. Disons aussi

qu'il y eut alors de véritables sages, des hommes d'un talent irréprochable. Le plus grand d'entre eux est Montesquieu, dont les vues sages et modérées seraient en tout temps utiles, et pourront toujours servir de base et de règle à nos législateurs. Et cependant, pour trouver des hommes d'un talent irréprochable, d'un bon sens toujours droit et sévère, ne faut-il pas remonter à nos grands modernes?

Le XVIIe siècle, avec ses instincts de grandeur, ses pouvoirs fortement constituées, ses fortes croyances, sa grande et nationale politique; avec ses belles institutions et ses généreuses doctrines, son goût pour les arts et pour les lettres, est, par-dessus tout, le siècle du bon sens et de la raison; et ce caractère, qui est profondément marqué dans ses mœurs et dans toutes ses créations, en fait l'époque la plus glorieuse pour l'histoire de l'esprit humain. La raison et la grandeur se trouvent partout dans ce siècle incomparable; et, pour ne parler que des écrivains, qui sont assurément les premiers interprètes d'une époque, vous trouvez toujours en eux un bon sens irréprochable avec la grandeur et la simplicité. La vie était trop forte dans cette génération mâle et vigoureuse; la foi était trop grande dans ces âmes sincères, pour que le doute vînt agiter ces hautes intelligences et rabaisser leurs sublimes conceptions. C'est le bon sens qui inspire tant de poètes dont les belles productions feront toujours les délices des esprits cultivés; c'est le bon sens qui inspire ces orateurs dont la parole éloquente porte la conviction dans les âmes; c'est lui enfin qui inspire cette foule d'écrivains amis du vrai, du beau, de l'utile, dont les sages écrits seront toujours pour nous une source

d'instruction salutaire. Il n'y a rien sans doute au-dessus du bon sens; et cependant quelques-uns lui préféreront peut-être cette fière raison qui marche hardiment à la découverte des sciences nouvelles. Mais rien n'a manqué à notre grand siècle, et le seul nom de Descartes égale toutes les gloires qui se sont élevées et qu'on a célébrées depuis. La méditation et l'expérience ont fourni de nouvelles découvertes; mais la gloire des premiers essais d'un tel philosophe n'a pas été surpassée. La vérité règne dans tous les écrits de cette époque, et les erreurs même y ont un caractère de grandeur qui les rend salutaires; car tout ce qui est inspiré par une noble pensée ne saurait avoir des conséquences funestes.

Nous voulions parler des facultés qui constituent le goût, et nous avons comparé nos deux siècles littéraires. Toutefois, cette comparaison n'a pas été inutile; car, en voyant ce qui a manqué au XVIIIe siècle pour égaler l'imagination forte et puissante, le noble et grand pathétique, la raison droite et sévère qui dominent au XVIIe siècle, nous avons pu nous former une idée de ce que doivent être ces trois facultés pour constituer le goût dans sa plus haute acception. Un homme de goût, en effet, doit pouvoir expliquer toutes les vraies beautés de la littérature, et il ne pourra y réussir qu'à la condition d'avoir une idée bien claire de ce qui les constitue, qu'à la condition de s'être formé par la comparaison et l'étude un modèle élevé de l'art de composer et d'écrire. Le génie, quand il se manifeste dans toute sa grandeur et toute sa puissance, apparaît soutenu par ces trois grandes facultés, parvenues à leur plus haut développement, et, le goût, bien qu'il ne se trouve pas nécessaire-

ment uni avec une puissance créatrice, est, en un sens, l'égal du génie ou son puissant auxiliaire, soit qu'il lui présente le modèle à atteindre, soit qu'il se confonde avec lui chez le grand écrivain, pour produire des œuvres parfaites. Tant que vous pouvez imaginer quelque chose de plus grand et de plus parfait, vous n'avez pas atteint le type le plus élevé de l'art.

Ce type le plus élevé de l'art, nous le chercherons chez les écrivains du XVIIe siècle; et nous devons, en terminant, payer ici un tribut de reconnaissance au XVIIIe siècle, pour sa généreuse entreprise, pour les grands et beaux résultats qu'il a obtenus. Nous sommes les fils des hommes du XVIIIe siècle, et il ne nous est plus permis de renier nos pères et de méconnaître ce qu'ils ont fait de grand. Ils ont renouvelé le monde et commencé une ère nouvelle. Leurs efforts furent généreux, mêlés de mal sans doute; mais nous en recueillons les fruits dans la liberté civile et les institutions dont jouit la France. Tous ces hardis écrivains, qui préparèrent un tel renouvellement, prétendirent n'obéir qu'à la seule raison, et entreprirent de soumettre à son examen toutes les connaissances humaines. Ils voulaient renouveler la pensée humaine, avant de renouveler la société elle-même. Pourquoi ce progrès, aujourd'hui incontestable, n'a-t-il pu se réaliser dans la paix? En jouirions-nous moins, s'il n'était pas sorti d'une épouvantable catastrophe? « La mer engloutit les vaisseaux, dit Montesquieu; elle submerge des pays entiers; elle est pourtant utile aux hommes. » Ainsi, les révolutions qui changent les empires : elles entraînent d'épouvantables malheurs; et cependant elles sont quelquefois utiles aux peuples.

LA BIBLE DEVANT LA VRAIE SCIENCE,

ET RECHERCHES

SUR LES EMPRUNTS QUI LUI ONT ÉTÉ FAITS PAR LA PHILOSOPHIE ANCIENNE,

Par M. le docteur **FAURE**, membre résidant.

Si l'étude, en général, nous offre tant de charmes et de délices, combien plus l'étude de la religion, avec ses lumières et ses suaves consolations, ses sublimes et grandes vérités, nourrit et fortifie notre âme. Non-seulement elle permet le développement de nos facultés, porte plus loin nos vues, rectifie nos idées, redresse nos penchants, ennoblit nos actions, mais, encore, elle nous indique notre destination future. Seule, elle nous enseigne que la félicité véritable sur la terre, consiste dans la pureté et le repos du cœur, et que rien n'est comparable à la droiture, rien de plus consolant que la vertu et l'observance de ses devoirs.

En dévoilant la futilité des brillantes chimères et des trompeuses illusions dont l'avidité humaine se repaît ici-bas, elle oppose une digue salutaire au torrent aveugle des passions.

Grandeur, gloire, richesses vaines, orgueil insensé, sont autant de hochets dont elle se rit dédaigneusement.

Et qu'on ne croie pas que son étude demande peu de soins et de persévérance. Entre sa connaissance superficielle et l'ignorance complète, il n'existe pres-

que pas de degré. La vérité ne peut percer qu'à travers des flots de lumière. Ici, pas de juste-milieu. Le vrai ne comporte ni concessions ni ménagements d'aucune sorte; la plus légère fusion avec l'erreur, le rapproche du mensonge. Le soleil qui permet aux nuages de l'obscurcir, n'est plus aussi radieux.

Pour en comprendre la sagesse, pour en établir la solidité, elle réclame tout notre temps, toutes nos facultés.

Voyez l'aveuglement et les tendances avouées de notre époque. La religion est presque éteinte dans toutes les classes; une indifférence coupable règne pour tout ce qui vient de Dieu. « L'idée païenne, » dit M. l'abbé Théobald Mitraud, « est toujours con- « servée, nourrie, toujours vivace sous le manteau « du christianisme, tandis que l'idée chrétienne s'y « éteint languissante, presque honteuse. »

Pourquoi l'amour d'autrui, la justice, la bonne foi, les vertus civiques, etc., ne trouvent plus, dans notre égoïsme et notre monde matériel, que des panégyriques stériles et des fervents de bouche seulement? Voyez avec quelle apathie, je dirai avec quel dégoût, on étudie la religion, on écoute sa voix, on pratique ses préceptes!

Funeste scepticisme du siècle passé, rationalisme moderne, vous avez perverti notre société et profané nos croyances les plus saintes! *Sepulcrum patens est guttur eorum; linguis suis dolosè agebant; venenum aspidum sub labiis eorum.* (Psaume 13, verset 5.)

L'affaiblissement de la foi, qui a produit celui de la vérité, n'a pas cependant entraîné la diminution, mais bien l'égarement de l'intelligence humaine. Miséricordieux et juste en même temps, si

Dieu refuse la vérité aux intelligences coupables, il ne leur refuse pas la vie; il les condamne à l'erreur et non à la mort. Nous connaissons tous ces intelligences prodigieusement incrédules et merveilleusement cultivées, qui ont laissé après elles une trace perfide, et moins lumineuse que brillante. Fixez vos regards sur elles, vous verrez aussitôt que leur éclat est un incendie, et qu'elles n'ont de lumière que celle de l'éclair. Le jour qui nous les montre, semble venir de l'explosion subite de matières obscures, mais phosphorescentes et meurtrières.

D'après moi, M. de Maistre, dans ses *Soirées de Saint-Pétersbourg*, a buriné, d'une main habile, le portrait de Voltaire, comme homme et comme écrivain. Nous renvoyons à ces *Soirées* les enthousiastes du philosophe. Le choix des volumes qui composent la bibliothèque du célèbre sceptique, et les quelques notes qu'il a lui-même tracées à la marge de ses livres, prouvent son manque de connaissances approfondies[1].

Il est, pour l'écrivain, une responsabilité morale, en rapport avec son mérite et son génie. Voltaire est d'autant plus blâmable d'avoir méconnu cette responsabilité, que sa réputation était immense, et que sa parole faisant autorité, a laissé des impressions plus profondes et plus vivaces. La morale impure qu'il a cherché à graver en traits de feu dans le cœur de l'homme, tend à l'entraîner dans l'abîme du mal. « Le scepticisme, c'est la mort, dit M. l'abbé Maret. En effet, il tue la vertu, puisqu'il énerve l'âme et la livre désarmée, impuissante, aux passions les plus mauvaises, aux instincts les plus vils, à la plus pro-

[1] La bibliothèque de Voltaire est religieusement conservée à Saint-Pétersbourg, dans un palais impérial.

fonde dégradation ; il empoisonne la vie, en interdisant à l'âme, glacée sous sa froide main, l'espérance ; enfin, il éteint le flambeau de la raison, et laisse l'homme sans lumière et sans guide dans les sentiers obscurs de l'existence. »

Toutes nos connaissances dérivent de Dieu : *Deus scientiarum Dominus*. La science dont le dogme ne remonte pas jusqu'à ce principe, est, par cela même, sans moyens de synthèse, et ne peut pas se constituer ; lorsqu'elle a poussé son travail analytique jusqu'à son dernier terme, elle est réduite à néant.

Le célèbre Deluc, auteur des *Lettres géologiques*, ayant présenté à Pringle, président de la Société des Sciences de Londres, et professeur de philosophie à Édimbourg, l'ouvrage de la *Morale universelle, ou des devoirs de l'homme, fondés sur sa nature*, l'illustre savant lui répondit : « J'ai été pendant plusieurs ans « nées professeur de science morale ; j'ai épuisé les « bibliothèques et mon cerveau pour en trouver les « fondements ; mais, plus je cherchais à persuader « mes disciples, et moins j'avais moi-même de con- « fiance en ce que j'enseignais ; tellement qu'enfin je « changeai de vocation, et repris la médecine, qui « avait été l'objet de mes premières études. J'ai, « néanmoins, continué d'examiner pendant long- « temps tout ce qui paraissait sur ce sujet, où je ne « m'étais pas senti en état d'enseigner avec convic- « tion ; mais, enfin, j'ai lâché prise, et, reconnaissant « bien profondément, que, sans des lois positives, « accompagnées de motifs précis et pressants, les « hommes ne sauraient être convaincus qu'ils doi- « vent se soumettre à aucun code pareil, ni en con- « venir entre eux, depuis ce temps-là je ne lis aucun

« autre ouvrage de morale que la Bible, et je per-
« suade et je suis persuadé d'être dans le vrai [1]. »

Pic de la Mirandole, ce prodige, dès l'âge le plus tendre, d'étude et de savoir, auquel rien n'était étranger, après avoir feuilleté des milliers de livres, relisait sans cesse avec un nouveau plaisir la Bible, qu'il regardait comme la source unique de la sagesse et de la véritable éloquence. Il avait médité attentivement les Saintes Écritures, et il avançait : « Qu'in-
« dépendamment de leur céleste origine, elles con-
« tiennent plus de vérités historiques, plus de morale,
« plus de richesses poétiques ; en un mot, plus de
« beautés en tout genre, qu'on ne pourrait en re-
« cueillir dans tous les autres livres ensemble, dans
« quelque langue et dans quelque siècle qu'ils eussent
« été composés. »

Telle est encore sur les mêmes livres, la profession de foi du savant William Jones, président de la Société de Calcutta, qui a fait admirablement justice de toutes les fables ridicules, et des traditions controuvées de ces peuples orientaux, qu'on cherchait à opposer, dans le siècle passé, aux vérités immuables du christianisme.

Les Saintes Écritures nous ouvrent, de toute part, un horizon immense, et nous permettent de nous élancer dans les conceptions les plus vastes et les plus abstraites.

La note suivante de Charles Bonet, de Genève, va nous en fournir un exemple curieux : « On sait que
« les prophéties de Daniel sont celles qui exercent le
« plus la sagacité et le savoir des plus habiles inter-

[1] Œuvres complètes de Pringle, t. 1, p. 29.

« prètes, je pourrais ajouter, des plus profonds astro-
« nomes; car j'en connais un, dont je regretterai
« toujours la mort prématurée, qui avait fait dans
« ces admirables prophéties des découvertes astrono-
« miques, qui avaient étonné deux de nos astronomes,
« les premiers de notre siècle : j'ai nommé MM. Mai-
« ran et Cassini. Je parle de M. de Chéseux, mort à
« trente-trois ans, en 1750, et dont les rares et nom-
« breuses connaissances étaient relevées par une mo-
« destie, une candeur, une piété, plus rares encore. »
Voyez l'avertissement de ses œuvres posthumes sur divers sujets d'astronomie et de mathématiques, ouvrage fort remarquable, imprimé en 1754, très peu connu et si digne de l'être; mais qui ne saurait être compris que des savants les plus initiés dans les secrets de la haute astronomie.

« Il n'y a pas moyen de disconvenir des vérités et des
« découvertes qui sont prouvées dans votre disserta-
« tion, écrivait l'illustre Mairan au jeune astronome;
« mais je ne puis pas comprendre pourquoi et com-
« ment elles sont renfermées dans l'Écriture Sainte [1].»

Si Mairan avait lu attentivement cette Écriture Sainte, il eût pu bientôt se convaincre, qu'avec Daniel, Job, Salomon, tous nos patriarches étaient astronomes. Les principales constellations et les planètes ne leur étaient-elles pas parfaitement connues? Ne trouvons-nous pas établie dans la Bible, la distinction entre les jours, les mois, les années, ce qui ne peut avoir lieu sans la connaissance du cours du soleil et de la lune? Le journal du déluge nous enseigne formellement que l'année, à l'époque où arriva

[1] *Recherches sur le Christianisme*, p. 290.

la grande catastrophe, était composée, comme la nôtre, de 365 jours et de 12 mois[1].

Est-ce que par hasard, en devenant illuminés par l'Écriture Sainte, les saint Paul, les saint Augustin, les saint Thomas, les saint Bonaventure, etc., auraient rétrogradé? Et n'est-ce pas dans ce temps, que nous taxons d'ignorance et de crédulité, et dans lequel les Albert-le-Grand, les Roger Bacon, se faisaient petits et ingénus par leur croyance religieuse, qu'ont eu lieu les plus grandes découvertes qui ont bouleversé la face du monde entier, la boussole, la poudre à canon, l'imprimerie?

Christophe Colomb ne fut pas seulement un géographe et un navigateur de premier ordre, il fut très-bon croyant et fort pieux. Sa grande confiance en Dieu, pouvait seule lui donner cette persévérance tenace, dans une entreprise que devait enfin couronner le succès.

La foi, la connaissance des auteurs sacrés, distinguaient surtout les grands hommes qui ont illustré le siècle du grand Roi, et dont les ouvrages impérissables resteront à jamais, pour nous servir de modèle inimitable. Où se sont donc inspirés La Harpe, le traducteur des sept psaumes de la pénitence, et l'immortel auteur du *Génie du Christianisme?* Sont-ils donc des penseurs communs les Leibnitz, les Descartes, les Pascal, les de Maistre, les de Bonald, etc.? Newton, dont les principes religieux et sincères ne sont ignorés

[1] De tous les patriarches, Abraham de Ur-Chaldæorum a été le plus versé dans l'astronomie. Au dire de Bérose et d'Eupolemus, il aurait inventé l'astronomie et l'astrologie judiciaire. (*Voir* Eusèbe, *Préparation évangélique*, lib. IX, cap. VI, p. 22; et l'abbé Renaudot, sur l'origine de la sphère céleste. — *Mémoires de l'Académie des sciences*, 1772.)

de personne, tombant en extase devant les œuvres du Créateur, serait-il par hasard un astronome vulgaire? Le vertueux Linnée, qui, pour l'instruction de son fils, composa un ouvrage, pour prouver, par des exemples, que Dieu, dans ce monde, punit déjà et récompense; Lacépède, qui, au milieu de la tourmente révolutionnaire et en face de la déesse Raison, ose moraliser en philosophe chrétien; les immortels Lavoisier et Haüy, dont la piété était aussi ardente que leur amour pour la chimie et la minéralogie, dont ils sont les vrais fondateurs, n'étaient pas assurément des naturalistes ignares[1]? La foi grandit la science, et la science fortifie la foi. Duquel des deux, de Monge et de Bertholet, dont l'un affectait l'irréligion et l'athéisme, et l'autre professait des croyances spiritualistes et chrétiennes, Napoléon, ce géant de la victoire, aimait-il le plus à se rapprocher?

Galilée, qu'en intervertissant l'ordre chronologique, nous faisons ici paraître le dernier, n'eut quelques démêlés, regrettables sans doute, avec le Saint-Office, mais qu'on a perfidement et à dessein exagérés, que parce qu'il voulait être par trop bon théologien.

Il est aujourd'hui prouvé, par les lettres de Guichardin et du marquis Nicolini, ambassadeurs de

[1] Les traits qui élèvent et honorent la science, ne sauraient être assez connus. Geoffroy Saint-Hilaire est instruit, en août 1792, qu'Haüy vient d'être jeté en prison. Après avoir obtenu, à force de démarches, la délivrance du savant vieillard, impatient, il vole, à dix heures du soir, le lui annoncer, et veut l'entraîner aussitôt avec lui. Impassible, l'abbé Haüy embrasse avec effusion son élève, et lui observe qu'il est tard, que ses chers minéraux doivent être mis en ordre, et que le lendemain étant dimanche, il ne veut quitter la prison qu'après avoir rempli ses devoirs religieux.

Que Fourcroy eût suivi le noble exemple de Geoffroy Saint-Hilaire, et, n'en doutons pas, Lavoisier ne fût pas monté sur l'échafaud!

Florence, amis et disciples protecteurs de Galilée; par les lettres manuscrites et par les ouvrages de Galilée lui-même, que depuis un siècle on en impose au public, au sujet du savant astronome.

Les découvertes de Galilée ne pouvaient manquer de lui susciter des ennemis jaloux; son entêtement à vouloir concilier la Bible avec Copernic, lui donna des juges, et sa pétulence seule fut cause de ses chagrins. — A son époque vivaient : Le Tasse, L'Arioste, Machiavel, Bembo, Toricelli, Guichardin, Fra-Paolo. En 1611, lors de son premier voyage à Rome, Galilée fut comblé d'honneurs par les cardinaux [1], auxquels il montra ses découvertes. Il y retourna en 1615, comme accusé : sa seule présence déconcerta ses accusateurs. Le cardinal del Monte et divers membres du Saint-Office, lui tracèrent le cercle de prudence dans lequel il devait se renfermer; mais son ardeur et sa vanité l'emportèrent. «Il exigea, dit Guichardin, dans ses dépêches du 4 mars 1616, que le Pape et le Saint-Office, déclarassent que le système de Copernic

[1] Le cardinal Thomas Cœsa, avant Galilée et Copernic, avait agité et défendu l'opinion de l'immobilité du soleil et du mouvement de la terre, dont l'invention revient à ces deux astronomes, qui l'ont rectifiée et vulgarisée. Nous trouvons, dans les *Questions tusculanes* de Cicéron, que l'honneur de cette découverte doit revenir à Platon ou à Nicétas de Syracuse. D'autre part, Plutarque, *de Placit. Philosoph.*, assure que Philolaüs de Crotone signala le premier le mouvement diurne de la terre sur son axe, et son mouvement annuel autour du soleil.

Enfin, un siècle plus tard, Archimède, dans son livre de *Numero Arenæ*, nous dit qu'Aristarque, de Samos, développa, en termes plus clairs et plus précis, le mouvement de notre planète. Ce système fit accuser son auteur, qui soutenait encore que le soleil est dix-neuf fois plus éloigné de la terre que la lune, de troubler le repos des dieux lares, et l'obligea à quitter sa patrie. Le *Traité de la grandeur et de l'éloignement du soleil et de la lune*, d'Aristarque, l'astronome, est parvenu jusqu'à nous.

était fondé sur la Bible. » Paul V arrêta que cette controverse serait jugée par une congrégation. « Galilée, ajoute Guichardin, met une extrême emportement dans toute cette affaire ; il fait plus de cas de son opinion que de celle de ses amis. » Rappelé à Florence en juin 1616, il dit lui-même dans ses lettres : « La Congrégation a seulement décidé que « l'opinion du mouvement de la terre ne s'accorde « pas avec la Bible. Je ne suis pas intéressé person- « nellement dans le décret. » Avant son départ, il eut une audience très-gracieuse du Pape : Bellarmain lui fit seulement la défense au nom du Saint-Siége, de reparler davantage de l'accord prétendu entre la Bible et Copernic, sans lui interdire aucune hypothèse astronomique.

En 1632, sous le pontificat d'Urbain VIII, qui conserva toute sa bienveillance à l'habile astronome, et adoucit autant qu'il le put les amertumes dont la haine et la jalousie l'abreuvèrent, Galilée imprima ses célèbres dialogues, avec une permission et approbation supposées ; il fit reparaître ses mémoires écrits en 1616, où il s'efforçait d'ériger en question de dogme la rotation du globe sur son axe. « Il faut traiter cette af- « faire doucement, écrivait le marquis de Nicolini, « dans ses dépêches du 5 septembre 1632 ; si le Pape « se pique, tout est perdu : il ne faut ni disputer ni « menacer ni braver. » C'est précisément ce que faisait sans cesse Galilée. Il fut donc de nouveau cité à Rome, et y comparut le 2 février 1633. Loin de loger à l'Inquisition, il fut reçu, en arrivant, au palais de l'envoyé de Toscane, et un mois plus tard, il fut mis, non dans les prisons de l'Inquisition, comme vingt auteurs l'ont répété, mais dans l'*appartement*

du Fiscal, avec pleine liberté de correspondre avec l'ambassadeur, de se promener et d'envoyer son domestique au-dehors; après dix-huit jours de détention à la Minerve, il fut renvoyé au palais de Toscane. Dans sa défense devant le Saint-Office, il ne fut pas question du fond de son système; mais, toujours, de sa prétendue conciliation avec la Bible. La sentence rendue, et Galilée s'étant rétracté, il fut libre de retourner dans sa patrie.

L'année suivante, 1634, il écrivit au père Récceneré, son disciple : « Le Pape me croyait digne de son estime. Je fus dans le délicieux palais de la Trinité-du-Mont. Lorsque j'arrivai au Saint-Office, deux Jacobins m'invitèrent très-honnêtement à faire mon apologie. J'ai été obligé de rétracter mon opinion en bon catholique. Pour me punir, on m'a défendu les dialogues, et j'ai été congédié après cinq jours de séjour à Rome. Comme la peste régnait à Florence, on m'a assigné pour demeure le palais de mon meilleur ami, monseigneur Piccolomini, archevêque de Sienne, où j'ai joui d'une pleine tranquillité. Aujourd'hui, je suis à ma campagne d'Arcêtre, où je respire un air pur, auprès de ma chère patrie[1]. »

Voilà à quoi se réduisent les fers et les tortures de Galilée. Nous soutenons, pour notre compte, que Galilée, dans son affaire, a été victime de la jalousie de ses émules, des envieux occultes de sa renommée, dont le Saint-Office, maladroitement, se montra l'ins-

[1] 1° *Mercure de France*, 1784, 17 juillet, n° 29, p. 32, 40. — 2° *Dictionnaire théologique* de Bergier (art. *Science*). — 3° Œuvres complètes de Galilée, imprimées à Milan en 1808, t. XIII, p. 57, 62. — 4° *Biographie universelle ancienne et moderne*, rédigée par une société de gens de lettres et de savants, an 1816, t. 16.

trument avéré. Qui reçut Galilée à son arrivée à Rome? qui l'engagea à faire sa propre apologie? mais des *Cardinaux*, des *membres du Saint-Office*, des *Jacobins* !

Y avait-il donc à Samos des inquisiteurs? et cependant, bien avant Galilée, nous voyons, et pour la même cause, Aristarque persécuté, comme le savant qui développe son idée. C'est que les jaloux de la gloire d'autrui ne sont d'aucune religion, et sont de tous les temps et de tous les lieux!

Était-elle bien hostile aux progrès, cette inquisition qui relevait de Jules II, aimant à répéter : « Que les belles-lettres sont de l'argent pour le peuple, de l'or pour les nobles et du diamant pour les princes; » et de Léon X, accessible à tout ce qui était grand, beau et généreux, qui ne cessa d'imprimer aux lettres et aux arts une impulsion favorable? nobles et belles inspirations, qui se sont toujours transmises avec la tiare! Non, à aucune époque, la religion ne s'est montrée rétrograde.

Comme si le génie de la raison, l'imagination et la vertu ne pouvaient marcher ensemble; comme si, de tout temps, l'éloquence et la philosophie, la logique et la science n'avaient pu être de concert. Ils sont vraiment dignes de pitié ceux qui, de nos jours, croient ou feignent de croire que la force de discussion, la valeur des athlètes, n'est l'apanage que de ceux-là seuls qui ont choisi Voltaire pour leur idole et le rationalisme pour symbole de leur foi! Est-ce qu'avec tout notre éminent clergé de France, nous n'avons pas des Drach et des d'Hengestenberg, etc., qui peuvent entrer en lice avec leurs lutteurs les plus vantés [1]?

[1] M. d'Hengestenberg est un des savants le plus versé dans notre

« Pendant long-temps, plusieurs personnes ont re-
« gardé comme inutile et presque profane, de cher-
« cher une alliance entre la théologie et les autres
« sciences. Plusieurs savants, dans leurs écrits, et
« beaucoup d'autres, dans leurs discours, vont jus-
« qu'à supposer qu'ils peuvent se permettre un dua-
« lisme d'opinion; ils forment une catégorie, qu'ils
« croient comme chrétiens, et une autre, dont ils
« sont convaincus comme philosophes : l'un dira,
« qu'il admet les Livres Saints et tout ce qu'ils con-
« tiennent; mais, cependant, il soutiendra quelque
« système de chronologie ou d'histoire, qui ne peut
« en aucune manière se concilier avec eux; celui-ci
« ne voit pas comment il est possible de faire accorder
« la création mosaïque avec les découvertes de Cuvier;
« un autre pense que l'histoire de la dispersion est in-
« compatible avec le nombre des langues qui existent
« maintenant; un dernier, enfin, croit qu'il est extrê-
« mement difficile d'expliquer l'origine de toute l'es-
« pèce humaine, provenant d'une seule famille. Ainsi
« donc, loin de considérer la religion ou sa science,
« la théologie, comme ayant droit de fraterniser avec
« les autres sciences, on suppose qu'elle se meut dans
« une sphère séparée, et conserve avec elles un paral-
« lélisme perpétuel, qui les empêche de se rapprocher,
« et les prive ainsi d'un mutuel secours.

« Ces réflexions et d'autres du même ordre, m'ont
« engagé à entrer dans la carrière que je parcours
« aujourd'hui; mon but est de ramener la théologie
« dans le cercle des sciences, en montrant combien

exégèse moderne, dont M. Edgard Quinet lui-même ne dissimule pas la valeur. C'est M. d'Hengestenberg qui a sapé en entier, par sa base, la *Christologie* de M. Salvador.

« elle est soutenue et ornée par chacune d'elles. Je « veux prouver que la philosophie s'inclinera avec « justice devant ses décisions, lorsqu'elle aura l'assu- « rance que les recherches qui l'occupent, ne feront « que confirmer ces mêmes décisions. Je ferai voir, « enfin, la convergence des vérités révélées et des « vérités découvertes. » — WISEMANN.

CHAPITRE PREMIER.

Οσα οὖν παρὰ πᾶσι καλῶς εἴρηται, ἡμῶν τῶν χριστιανῶν ἐστί.

« Tout ce qui, chez les autres, a été bien pensé et « bien dit, nous appartient à nous Chrétiens[1]. »

Malgré leur répugnance à initier les autres peuples dans leur théologie, leurs coutumes, leurs lois, etc., les Juifs, cependant, n'étaient pas tellement fidèles à ce devoir de haine et de répulsion envers les Gentils, qu'ils ne chantassent quelquefois les cantiques du Seigneur sur la terre étrangère. Ne toléraient-ils pas parmi eux, pourvu qu'ils renonçassent à l'idolâtrie, les Noachides ou prosélytes d'habitation, incirconcis, qui se soumettaient seulement aux préceptes que Dieu donna à Noë, à la sortie de l'arche? Par le contact étranger, ils ne tardèrent pas à apprendre les langues orientales, de même que les peuples qui vivaient avec eux saisirent l'hébreu. Il est constant que plusieurs morceaux de la Bible avaient été mis en grec avant l'expédition d'Alexandre en Asie, où Aristote le suivit; et il fut bien facile à Ptolémée de réunir soixante-dix Juifs assez familiers dans sa langue pour la traduire.

[1] Jugement porté par saint Justin sur Platon et Zénon, chap. II, p. 44.

Pendant leur longue captivité, les Juifs furent mêlés aux Égyptiens, avec lesquels, de tout temps, ils avaient eu des relations fréquentes. Après les avoir chassés de la Palestine sous Josué, ils se lièrent avec les Phéniciens, peuples éminemment mercantiles, fort répandus par leurs nombreuses colonies, et dont Hiram, ami de David et de Salomon, leur avait fourni de riches matériaux et d'habiles ouvriers, pour la construction de leurs palais et de leur temple [1]. Salomon avait, de tout temps, recherché l'alliance des Égyptiens, avec lesquels il vivait en bonne intelligence, et dont il avait épousé une princesse chérie.

Hérodote, Diogène de Laërce, avancent que les sciences, les arts, la théologie des Grecs, furent empruntés aux Égyptiens, aux Perses, aux Indiens et aux Assyriens; mais, chez tous ces divers peuples, n'y voyons-nous pas les Juifs de Samarie (royaume de Juda), sous le règne d'Osée, emmenés captifs par Salmanasar? Enfin, Porphyre et Mégasthènes, mentionnent textuellement les Juifs, auxquels cette théo-

[1] Il est constant que les Phéniciens fondèrent une colonie sur les bords de la Mer-Rouge, vers le golfe Persique; qu'ils firent le tour de l'Afrique, et en connurent les côtes méridionales. Ils vinrent aussi en Espagne, afin d'y échanger leur cuivre et leur fer contre l'or et l'argent qu'ils recevaient en retour. Strabon dit formellement qu'ils ont ouvert le commerce des îles britanniques. Avant que Josué eût fait la conquête de la Palestine, la Phénicie était occupée par les descendants de Cham, les Chananéens, partagés en douze tribus, dont la plus puissante était celle de Chanaan, fondateur de Sidon et chef des Chananéens proprement dits en hébreu, et Phéniciens en grec. Nous ne trouvons le nom de Phénicie dans l'Écriture-Sainte que dans les livres dont l'original est grec : les *Macchabées*, le *Nouveau-Testament*; le texte hébreu porte *toujours Chanaan*. C'est ainsi que saint Matthieu, qui a écrit en hébreu ou syriaque, appelle *Chananéenne* (chap. xv, verset 22) la même femme que saint Marc (chap. vii, verset 27), écrivain grec, nomme *Syro-phénicienne*.

logie, ces arts, ces sciences, auraient été empruntés[1].

Si nous remarquons que Cléarque de Soles, en Cilicie, disciple d'Aristote, Strabon, Eusèbe, confondent communément les Juifs avec les Brachmanes, les Éthiopiens, les Syriens, les Phéniciens; que dans Homère, nous les reconnaissons dans les *Solymes*, comme nous reconnaissons encore la Bible dans l'*Arcanum* de Juvénal; et si, d'autre part, nous lisons dans les *Macchabées* : « Que, non-seulement les Juifs firent des traités d'alliance avec les nations voisines (les Perses, les Macédoniens, les Grecs, les Romains), mais encore que Juda et ceux qui le suivaient, s'étant assemblés à Maspha, ancien lieu de prières, ils ouvrirent les livres de la loi, où les Gentils cherchèrent à trouver quelque similitude avec leurs idoles[2], » il nous sera permis de soutenir, que notre sainte Bible n'est pas toujours restée cachée aux profanes, et que les initiés dans ses augustes maximes, ont dû avoir, sans contredit, des relations plus ou moins intimes avec des hommes qui allaient partout, cherchant la sagesse et la vérité, et que nous voyons même converser avec eux[3].

Le saint homme Job était visité par les Rois et les Sages de son époque, et ses conférences avec eux étaient autrement sérieuses et philosophiques que celles du Portique et de l'Académie[4]. Salomon ne

1 *Porphyre in vitâ Pythagoris*, lib. II, cap. VI, p. 25; et *De la nature des Sociétés humaines*, p. 325.

2 Et expanderunt libros legis, de quibus scrutabantur gentes similitudinem simulacrorum suorum. (*Macchabæorum*, lib. I, cap. III, vers. 48.)

3 Cléarque assure avoir vu un Juif en rapport avec Socrate. (MITRAUD.)

4 MITRAUD. *De la nature des Sociétés humaines*, p. 318.

Job étant Iduméen, doit être regardé comme de la famille arabe. L'Idumée était située aux confins de la Palestine et de l'Arabie. Ses habi-

captivait-il pas l'admiration générale? et la reine de Saba ne vient-elle pas de loin juger de sa sagesse, de sa puissance, de l'éclat et de la magnificence de sa cour? La destruction du temple de Jérusalem, la servitude des Juifs, leurs mœurs, leurs rites, leur théologie, etc., et cette révolution, l'une des plus étonnantes du monde, qui, après soixante-dix ans d'esclavage, ramène un peuple opprimé sur la terre natale, afin d'y relever le temple et le culte du Seigneur, sont des faits historiques assez frappants, ce me semble, pour mériter l'intérêt des hommes de tous les temps et de tous les lieux.

Mais, cette fameuse révolution n'a pas été seule nécessaire, pour faire connaître la nation hébraïque et sa religion aux anciens Sages. Long-temps avant Cyrus, les Juifs avaient été vaincus par Néchao; Josias avait été tué, et son fils Joachaz conduit, trois mois après, prisonnier en Égypte, où le suivirent les principaux de sa nation. Ce fut quelques années plus tard, que Nabuchodonosor réduisit les Egyptiens et les Juifs, leurs tributaires. Le successeur de Néchao périt dans la prison; le roi Sédécias fut emmené captif à Babylone, avec tout son peuple; la ville de Jérusalem détruite, et son temple brûlé. Voila donc les Juifs captifs en Égypte et en Assyrie; mais, déjà, nous les avions vus, sous Salmanasar, non-seulement conduits « à Hala et Habor, villes mèdes, près du fleuve Gozan, *posuitque in Hala et Habor, juxtà flumen*

tants, descendants d'Edom ou d'Esaü, s'établirent d'abord sur les montagnes de Seïr, à l'orient et au midi de la Mer-Morte, pour se répandre plus tard dans l'Arabie-Pétrée.

Les ennemis que Salomon eut à combattre dans l'Aurès et l'Edough, ne sont autres que les indigènes actuels de la province d'Oran.

Gozan, in civitatibus Medorum[1] ; » mais les dix tribus sont tellement dispersées, que nous perdons complètement leurs traces.

Comment pourrions-nous expliquer, chez tous les peuples, les faits narrés par Moïse, défigurés il est vrai, mais nous rappelant, sous des noms différents, Adam, Ève, un paradis terrestre, la chute du premier homme, la perversité du genre humain, sa punition par le déluge, etc., si rien n'avait échappé du livre sacré ?

Platon, aujourd'hui, n'est pas accusé d'avoir connu la Bible, mais de l'avoir copiée. Le peu de morale saine qui découle de sa philosophie, et qui engageait Clément d'Alexandrie à la considérer comme préparant, par avance, les Grecs à notre Évangile, n'est qu'un pur plagiat qui lui a été fait.

Sa trinité d'Hypostase, enseignée aussi, quoique confusément, par Parménide, qu'Orphée, traduit par Pharès, Uranus et Chronus, est notre parfaite trinité chrétienne. Théologie de tradition divine, *θεωπαρωσοτος θεολογια*, que Plotin et Proclus nous assurent être passée des Hébreux aux Égyptiens; de ceux-ci aux Phéniciens et aux Grecs, après, toutefois, s'être corrompue par le laps du temps et les recherches mêmes des philosophes[2].

Où Thalès aurait-il puisé les attributs de Dieu, l'immortalité de l'âme? « Son eau, principe de toute chose, et d'où la Divinité a tiré, en même temps, tous les êtres qui composent le monde, » n'est-elle pas la traduction de *Spiritus Dei ferebatur super aquas?*

[1] *Regum*, lib. IV, cap. XVII, vers. 6

[2] *Enneades*, lib I, cap. VIII.

Le premier philosophe, non-seulement parce qu'il est le plus ancien de tous, mais, encore, parce qu'il est doué du génie le plus élevé, et d'une pureté de mœurs irréprochable, Thalès, quoique natif de Milet, était cependant, par sa famille, d'origine égyptienne. Agénor, son grand-aïeul, dont le fils Phénix avait donné le nom à la Phénicie, avait, tout d'abord, régné en Égypte, sa première patrie, d'où, comme nous le savons, furent importés en Grèce les sciences et les arts, auxquels avaient contribué, pour leur part, Joseph et sa famille, qui s'étaient rendus en Égypte, et y avaient été accueillis par les Pharaons, chez lesquels, bien avant Jacob et ses fils, nous avons vu arriver Abraham, Sara, son épouse, et Loth, son neveu, fuyant une famine qui désolait la terre de Chanaan.

L'histoire ancienne des rois d'Égypte est une copie tellement grossière et si maladroitement extraite de nos livres sacrés, et sa ressemblance est si frappante, à partir de Ménès[1] jusqu'à Nabuchodonosor, que lorsque l'écrivain de la Bible interrompt son récit sur les rois dont il parle, on trouve la même interruption et la même lacune dans l'historien égyptien.

Hésiode, s'exprimant dans les mêmes termes que Moïse, lorsqu'il est question du chaos; Homère, avec ses hébraïsmes sans fin et ses sublimes leçons de morale, sont encore des copistes du texte saint, qu'on ne saurait méconnaître[2].

[1] Misraïm, fils de Cham, est regardé comme le fondateur de l'ancien royaume d'Egypte. Je demande si le petit-fils de Noé ne dut pas importer sur la terre qu'il venait habiter les connaissances transmises par ses pères.

[2] Strabon dit qu'Homère a été disciple d'Aristée, que beaucoup d'auteurs confondent avec Moïse. (Théobald Mitraud.) — On lit dans l'*Encyclopédie*

« Nous pouvons encore affirmer hardiment qu'A-« ristote a puisé la plus grande partie de sa science « naturelle dans les matériaux accumulés par Salo-« mon, plus tard dispersés par les Juifs, lors de leur « captivité. La mythologie, l'histoire héroïque, la « poésie, la philosophie, la médecine, la législation, « les sciences naturelles; en un mot, l'encyclopédie « des connaissances païennes, doit ses plus précieux « éléments à la nation israélite, qui fut un peuple de « moniteurs et de missionnaires pour toutes les autres « nations[1] »

Il est donc mal fondé, M. Cousin, lorsqu'il soutient : «Que c'est par la seule force de la raison, appuyée sur deux cents ans de conquête et de progrès, que les Platon, les Socrate, les Marc-Aurèle, etc., ont appris qu'ils possédaient une âme libre de faire le bien et capable de faire le mal; qu'il y a un Dieu caché, mais partout présent, qui a fait tout avec poids et mesure, qui ne cesse de veiller sur son ouvrage, et qui leur a inspiré cette touchante espérance, que, la vie terminée, l'âme immortelle sera recueillie par son auteur[2]. »

Si les excellentes maximes de sagesse et de justice « qui fondent la famille, et sans lesquelles la société ne pourrait se constituer, » étaient dues, comme le veut M. Cousin, aux seuls efforts de la raison, cette raison, dans son omnipotence, aurait pu, de tout temps, séparer l'erreur de la vérité, l'injustice

de 1779, t. XVIII, p. 545 : « M. Burus de Cambrige va mettre au jour un « ouvrage dans lequel il prouve que Salomon est l'auteur de l'*Iliade*. »

1 A. DE HUMBOURG. *Analyse de l'ouvrage de M. Flourens sur la longévité humaine.*

2 Nouvelle édition de *Pascal*, préface. 1846.

de la droiture, etc.! Sans doute elle reconnaît un seul Dieu ; mais elle continue à prostituer son encens à une foule de divinités, aussi bizarres que monstrueuses. Avant sa mort, Socrate exige de ses amis le sacrifice d'un coq à Esculape!

Les belles pensées métaphysiques de Platon sont confondues avec les idées les plus extravagantes. A côté de l'unité, de l'éternité de Dieu, Pythagore place sa métempsycose! C'est qu'au milieu de ces éclairs venus d'en haut, « l'esprit, dénué d'intelligence, restait toujours rempli de ténèbres, et suivait la raison [1], » dont le germe naturel et inné ne pouvait voir qu'obscurément la réalité [2].

Pour nous en convaincre, rappelons-nous le programme de ce congrès célèbre, auquel Périandre, roi de Corinthe, avait convié les hommes les plus savants de son siècle, et dont Plutarque nous a laissé la description, sous le nom de *Banquet des sept Sages*. « L'âme, dégagée des liens du corps, doit jouir des « plaisirs de l'esprit, qui consistent dans la contem- « plation et dans la connaissance des vérités éternelles; « mais, tant qu'elle est renfermée dans le corps, il faut « qu'elle le laisse jouir de son goût et de ses sensations: « il doit avoir sa volupté, elle aura la sienne. »

Que vous en semble de cet épicurisme raffiné, prêché par Cléodème à Solon, après un début si merveilleusement spiritualiste? *Ab uno disce omnes*. En se décorant du nom de sages, les philosophes anciens cherchèrent la sagesse hors de la vérité : ils ne trouvèrent qu'absurdités et mensonge. *Sapientiam*

[1] Saint Paul, *Épître aux Romains*, chap. 21, 23. — Platon, Pythagore avaient connu la Bible. Aristobule, Numénius le prouvent évidemment.

[2] *Théodicée chrétienne*, par H. L. C Maret, page 41.

quærunt, dicentes se esse sapientes : stulti facti sunt. Tout ce qu'on trouve de beau et de bon dans la philosophie ancienne, la raison humaine ne l'a pas plus découvert, que l'on crée l'or et l'argent extrait des mines : elle l'a retiré de la tradition. Mais, n'avons-nous pas ces philosophes eux-mêmes qui viennent spontanément à notre appui en faisant l'aveu de leur impuissance? D'après l'un, « il n'est pas possible à l'esprit humain de savoir rien de certain [1] ; » un autre convient, « que l'homme doit faire ce qui est agréable à Dieu ; mais la difficulté est de le connaître, et il ne le peut, à moins qu'il ne l'ait appris de Dieu même ou des génies, ou, enfin, qu'il ne soit éclairé d'une lumière divine. » Le même, en continuant à parler du culte des dieux, ajoute : « Ce sont des choses que nous ne connaissons pas ; il est donc de notre devoir de recourir à quelque Dieu, ou d'attendre du ciel un guide [2]. » En nous entretenant du même culte, Cicéron observe : « Qu'il n'y a pas d'esprit assez pénétrant pour découvrir par lui-même des vérités si sublimes, si on ne les lui enseigne pas [3]. » Morgan engage ceux qui veulent juger du degré d'intelligence de la raison, en matière de morale, dans l'état de corruption de notre esprit, à aller chercher leur terme de comparaison, dans les contrées qui n'ont pas été éclairées du flambeau de la révélation. « On y verra que les meilleurs systèmes de morale y sont mêlés de beaucoup de superstitions, d'erreurs si dangereuses, d'absurdités si monstrueuses, qu'elles empêchent l'effet du bien qu'elles peuvent contenir [4]. »

[1] *Vita Pythagoræ*, cap. XXVIII, p. 17.

[2] *République de Platon*, liv. IV, p. 125 à 142

[3] *De Oratore*, lib. II, p. 31.

[4] *Le Philosophe moraliste*, t. I, p. 39.

« Notre raison, dit à son tour Bayle, n'est bonne qu'à former des doutes; à se tourner à droite et à gauche pour éterniser une dispute; à faire connaître à l'homme ses ténèbres et son impuissance, et la nécessité d'une révélation[1]. »

« On ne peut nier que les anciens philosophes ne « fussent des esprits libres de toute préoccupation, « de tous préjugés, ayant fait d'avance bonne raison « de toutes les absurdités du paganisme, et même de « toutes les croyances populaires. On ne peut nier « qu'ils ne fussent des intelligences distinguées, ayant « fait de longues et de sérieuses études, ayant acquis « les connaissances les plus étendues; que plusieurs « d'entre eux, tels que Platon, Aristote, Zénon, Ci- « céron, lui-même, ne fussent de véritables génies. « On peut donc sans scrupule les regarder, dans leur « ensemble, comme la raison humaine dans toute sa « liberté, dans toute sa puissance, dans les meilleures « conditions possibles pour trouver la vérité.

« Cependant, on a vu, que, placée dans des condi- « tions si heureuses, la raison humaine, par rapport « à Dieu, a été anthropomorphite, n'ayant jamais pu le « comprendre sans un corps; qu'elle lui a refusé les « attributs les plus essentiels; qu'elle a rendu sa di- « vinité commune à toutes les créatures, et avec le « monde tout entier; qu'elle ne s'est pas élevée au- « dessus des absurdités du polythéïsme; que, à l'égard « de l'homme, elle n'a rien compris à sa nature, à son « âme, à ses devoirs, à sa fin dernière; en un mot, « on a vu que cette raison humaine n'a jamais pu « établir une seule vérité d'une manière claire et pré-

[1] *Dictionnaire philosophique* (art. *Manichéen*, p. 58.)

« cise, certaine, sans mélange d'erreurs; qu'au con-
« traire, elle a professé toutes les erreurs, tous les
« vices, et, par là, détruit toutes les croyances, cor-
« rompu les mœurs, ruiné la société. On a vu, enfin,
« que cette raison humaine, livrée à elle même, après
« huit siècles de recherches, de disputes, de divisions,
« s'est reniée elle-même, détruite elle-même, engouf-
« frée dans l'abîme du doute universel, du scepti-
« cisme absolu [1]. »

Et d'abord, pour nous rendre compte de ces conséquences inévitables de la raison humaine, il faut nous demander ce qu'est la raison?

La raison est cette faculté de notre âme, en vertu de laquelle nous déduisons, nous coordonnons nos idées. Cette faculté se développe et se perfectionne par l'éducation.

Voyez comme elle suit les progrès de l'éducation dans l'enfance; comme elle reste imparfaite, obtuse, chez le sauvage, sa vie durant, et comme elle est réduite à néant, chez le sourd-muet privé d'éducation!

« Tant que la raison n'a pas été fécondée par la
« parole et par l'idée, elle est à l'état de pure puis-
« sance, de puissance inerte; elle est ensevelie dans
« une léthargie profonde. Mais dès que l'homme a
« reçu de la société le don extérieur de la parole,
« et qu'il a perçu le sens des mots par l'illumination
« intérieure de l'idée, aussitôt sa raison entre en acti-
« vité, et développe toutes ses facultés [2]. »

L'instruction développe donc, et agrandit la sphère

[1] *Conférences du père Ventura* (Raison philosophique et raison catholique), t. I, 1851, p. 58. — Voir encore, à ce sujet, *Théodicée chrétienne*, Maret, p. 154.

[2] *Théodicée chrétienne*, par M. l'abbé Maret, 1re leçon, p. 4.

d'activité de notre raison; mais, l'instruction nous vient d'une source divine ou d'une source humaine. Si l'instruction découle de la révélation divine, elle amène à la vérité qui émane de Dieu, — seule vérité éternelle. *Præceptum Domini lucidum illuminans oculos*[1]. Si, au contraire, elle provient de l'homme, elle conduit droit à l'erreur, l'homme, par sa nature, étant mensonge et faillibilité. *Quoniam diminutæ sunt veritates à filiis hominum, non est in ore eorum veritas*[2].

La raison chrétienne, qui s'inspire de la parole de Dieu, est, par cela même, la seule qui donne la lumière et la vérité.

Voyez saint Augustin, ce génie perçant, le plus étendu et le plus actif, qui, pendant de nombreuses années s'applique à la recherche de la vérité, et qui, tandis qu'il veut tout voir, tout comprendre, tout soumettre à son jugement, ne peut parvenir qu'à l'incertitude complète. Flottant à tout vent de doctrines; passant perpétuellement d'une opinion à une autre, sans jamais sortir du doute, il ne trouve, enfin, le repos d'esprit, que dans une pleine obéissance à l'Église, qui commande la foi et fait taire la raison[3]. Ce n'est pas que la foi et l'Église interdisent le raisonnement et les procédés de la philosophie rationnelle; loin de là, elles appliquent, au contraire, aux vérités accessibles à la démonstration, le principe de l'identité et de la contradiction; et l'une et l'autre applaudissent à tous nos efforts, lorsque nous cherchons, à l'aide de notre raison, à nous comprendre nous-mêmes et à nous élever vers notre auteur.

[1] Psaume de David 5, vers 10.

[2] Psaume de David 5, vers. 10.

[3] La Mennais, préface des *Confessions de S. Augustin*, tr. de M. de St-Victor.

Depuis notre déchéance, mélange bizarre de faiblesse et de grandeur, d'intelligence et d'obscurité, privés de notre perfection première, Dieu, au lieu d'avoir « écrit au fond de notre cœur ce qu'il faut que nous fassions, » nous le fait dire par autrui. Si la vérité était gravée dans notre cœur, pourquoi alors, à chaque instant, l'erreur et le mensonge viennent-ils en occuper la place? est-ce que par hasard ils y seraient aussi gravés à leur tour?

Les vérités, même naturelles, ont besoin d'être enseignées pour être mises convenablement en pratique. *Fides ex auditu : quomodò credent in quem non audient* [1] ?

La raison païenne la mieux éclairée, a-elle jamais pu comprendre le Dieu des Chrétiens? et l'idolâtre, livré à lui même, changerait-il spontanément de culte?

Sans les lumières du christianisme, nous pouvons sans doute arriver à une certaine connaissance de Dieu ; mais il nous est interdit de pouvoir parvenir, par nous-mêmes, à une notion parfaite de son être, et à la connaissance des rapports qui lient le monde à son créateur.

L'idée de Dieu est tout-à-fait primitive dans notre raison ; elle en est un des éléments intégrants ; elle nous a été donnée par la révélation primitive et naturelle, qui l'a constituée ; mais cette idée ne se développe dans l'homme que par le secours de l'action sociale, par l'excitation de l'enseignement et de la parole [2].

Nous ne savons rien, dit saint Augustin, que par

[1] *S. Paul, ad Romanos*, cap. X, vers. 14 et 17.

[2] Marlt, *Théodicée chrétienne*

le témoignage des autres; et les principes qui président à tous nos jugements moraux, sont loin d'être un produit de notre raison [1].

Incarcérez, par exemple, dès leur naissance, Aristote, Platon, MM. Cousin, Jules Simon, Damiron, Saisset, etc.; laissez-les complètement isolés du monde extérieur, jusqu'à leur maturité parfaite : à cette époque de leur vie, essayez leurs facultés d'analyse et de déduction, et sachez me faire connaître leur force de logique ; parlez-moi de leur raison. Dites-moi, franchement, si vous ne trouvez pas en eux autant de Gaspard Hauser, qui, n'ayant eu aucun rapport avec leurs semblables, n'ont appris à parler ni à exercer leurs sens, et ne savent distinguer ni les objets ni les idées, et par conséquent n'ont ni jugement ni raisonnement, effet dont nos philosophes nous fournissent une si grande et remarquable preuve.

La raison de Laura Bridgeman, l'aveugle-sourde-muette de Boston, dont M. Ampère nous a donné l'histoire intéressante, aurait-elle donc pu se produire sans le docteur Lowe et sa dame, qui, par un prodige de dévoûment et de patience, sont parvenus à replacer *à son rang d'être intelligent,* l'infortunée qui, sans l'éducation qu'elle leur doit par le tact, n'eût jamais pu être mise en communication avec ses semblables [2] ?

Qu'était cette faculté, chez la plupart des grands Pères de l'Église, avant qu'elle ne se fût enfin reposée en Dieu? Que saint Paul, que saint Augustin nous répondent! A cet égard, pouvons-nous voir rien de plus instructif et de plus touchant que la lecture

[1] *Confessions de S. Augustin,* liv. I, chap. VIII; et *De Libero-Arbitro,* lib. II, cap. VIII, X, XI, XII, et XIII.

[2] *Revue des Deux-Mondes*, 15 janvier 1852.

des confessions de ce dernier, dans lesquelles il consigne ses erreurs, ses doutes, ses anxiétés, ses inquiétudes, et les tourments d'une raison livrée à elle-même, cherchant partout le vrai et le bien et ne les trouvant nulle part!

La raison humaine n'est pas une lumière, mais un flambeau qu'il convient d'allumer, afin qu'il éclaire. C'est le bloc de marbre brut, qui attend le ciseau pour fournir l'Apollon du Belvédère ou la Vénus de Médicis.

Dans notre état de dégradation, notre raison ou notre intellect, que je n'en sépare pas, comprend peu de chose sans images : *Intellectus noster secundùm statum præsentem, nihil intelligit sine phantasmate*[1]. Nos idées, même les plus simples, doivent encore beaucoup à l'éducation, puisqu'elles lui doivent les signes qui les expriment, et qui servent à les réveiller en nous, le signe ou mot sans lequel nous ne saurions les exprimer.

Pouvez-vous bien laisser la raison sans guide, lorsque Cicéron nous fait l'aveu « que la nature nous a traité en marâtre plutôt qu'en mère, et que l'esprit divin, qui est en nous, est comme étouffé par les penchants qu'elle nous a donnés pour les vices[2] ? » Nous connaissons le bien, nous l'approuvons, et pourquoi donc faisons-nous le mal ? Nous entretenant de ce qu'il importe le plus à l'homme de savoir, Platon observe « que ces choses s'apprennent aisément si quelqu'un nous les enseigne, et personne ne nous les enseigne, à moins que Dieu ne lui en montre la route[3]. »

[1] *S. Thom., Summa adv. gentiles*, l. III, c. XLI. — Il est ici principalement question des choses sensibles.

[2] *De Officiis*, lib. III, cap. V.

[3] *Epin.*, t. IX, p. 258.

Si, « pour s'affranchir de l'erreur », dites-vous, « il faut être philosophe », vous convenez « qu'il faut être à la fois philosophe et chrétien pour posséder toute la vérité [1]. »

Grégoire XVI veut, nous le savons, que « la force naturelle de notre raison nous conduise jusqu'au sanctuaire de la vérité ; mais, à la foi seule », observe-t-il, « il appartient de nous y introduire [2]. » Et cette foi ne suffit-elle pas seule pour suppléer la plus forte raison [3] ?

Nous ne voulons pas comprendre que, dans notre vie civilisée, l'éducation commence au sortir du sein maternel. Familiarisés, dès le berceau, avec les vérités éternelles, nous ne réfléchissons pas, plus tard, que jamais nous ne les eussions connues, si elles n'étaient entrées de bonne heure dans notre mémoire.

Est-ce que, grands philosophes, nous nous doutons d'avoir appris les principes les plus augustes de la plus saine morale et de la meilleure philosophie dans ce petit livre, le précieux catéchisme, que nous ne feuilletons que très-petits enfants ?

En lisant La Mennais, qui ne s'aperçoit bientôt que le fécond écrivain ne s'élève bien haut et ne parle admirablement, que lorsqu'il s'inspire de nos doctrines chrétiennes ! qu'il s'égare et tombe, aussitôt qu'il ne subit plus l'influence du milieu dans lequel il a vécu tout d'abord !

[1] Saisset, Philosophie de saint Augustin, *Revue des Deux Mondes*, t. x, p. 883.

[2] *Journal historique de Liége*, 1850, livr. cxliv, p. 172.

[3] *Summa adv. gent.*, lib i, cap. iv : « Salubriter ergò divina providit « clementia, ut ea etiam quæ ratio investigare potest, fide tenenda præci- « peret, ut sic omnes de facili possent divinæ cogitationis participes esse, et « absque dubitatione et errore. »

Descartes, resté toujours chrétien sincère et soumis en dépit de sa méthode, veut, il est vrai, ne rien devoir, dans l'ordre des idées qu'il nomme naturelles, qu'à la raison et à l'évidence. Mais, peut-il, cependant, échapper à la puissance de la révélation divine qui l'entraîne et le subjugue toujours?

La raison de nos rationalistes fait-elle encore autre chose que de nous enseigner ce qu'elle a appris et retiré d'ailleurs? Hégel, voyant sa doctrine importée en France, demande à M. Cousin : « S'il croit avoir conçu ce qu'il tient de lui[1]. » Mais notre philosophe allemand devrait alors déclarer, à son tour, qu'il est le disciple de Schelling, qui a puisé chez Parménide, lequel avait pillé Zénophante, plagiaire de Vyasa.

Voilà en quoi consistent les progrès de la raison et les conquêtes philosophiques. Cependant, dans un fol orgueil, nous cherchons à substituer à l'autorité et à la tradition sacrées, les lumières vaines de cette raison, afin de pouvoir, sans autre secours qu'elle, nous tracer à nous-mêmes notre règle et notre loi. Malheureuse prétention d'un moine apostat, qui nous a conduit à des théories néfastes, vraie boîte de Pandore, d'où est sorti le libre examen, cet esprit d'indépendance et d'opposition, cette lave perfide qui ne tendrait à rien moins qu'à nous conduire à une nouvelle barbarie!

« Si la réforme, à son origine, eût obtenu un plein « succès, elle aurait établi, du moins pendant quel- « que temps, une autre espèce de vandalisme.

1 Lettre d'un Berlinois à M. L'Herminier. Le système d'Hégel est au fond le même que celui de Schelling, c'est-à-dire la théorie de l'absolu ou le néant. Il est vrai de dire que M. Cousin avoue les emprunts qu'il a faits à nos deux philosophes allemands. (Voir *Fragments philosophiques*, p. 29.)

« Il y a trois siècles que le protestantisme est né : « il est puissant en Angleterre, en Allemagne, en « Amérique; il est pratiqué par des millions d'hom- « mes. Qu'a-t-il élevé? Il nous montrera des ruines « fumantes, parmi lesquelles il a planté quelques « jardins ou établi quelques manufactures! Rebelle à « l'autorité des traditions, à l'expérience des âges, à « l'antique sagesse des vieillards, le protestantisme « se détache du passé pour planter une société sans « racines. Avouant pour père un moine allemand, « le réformé renonce à la magnifique généalogie qui « fait remonter le culte catholique, par une suite de « saints et de grands hommes, jusqu'à Jésus-Christ, et « de là, jusqu'aux patriarches et au berceau de l'uni- « vers. Le siècle protestant dénia, à sa première heure, « toute parenté avec le siècle de ce saint Léon-le- « Grand (452), protecteur du monde civilisé contre « Attila, et avec le siècle de cet autre Léon X qui, « mettant fin au monde barbare, embellit la société, « lorsqu'il n'était plus nécessaire de la défendre [1]. »

Digne fils de la réforme, le rationalisme ou l'éclectisme, cette transformation des doctrines modernes qui ont succédé à l'hérésie, se pose fièrement en France. Le bien qu'il a fait, les services qu'il a rendus, se résument dans ces deux dates : 1830 et 1848. Principe de toutes nos théories mensongères et subversives, par deux fois il a mis notre société en danger.

Il serait temps, enfin, qu'on ne décorât plus du nom de progrès cette négation de la foi chrétienne, qui, sous des replâtrages nouveaux, ne nous donne

[1] Chateaubriand. *Études historiques*, t. II. François Ier, p. 274.

que des aberrations mentales qui, à toutes les époques, ont travaillé l'esprit humain!

Le progrès, dans sa plus haute expression, est la plus éclatante manifestation de la vérité ; il est le reflet de Dieu même. Hors de la voie du vrai et du beau, il n'est que l'épaississement des ténèbres humaines.

Aussi, lorsque Dieu veut châtier les nations civilisées, il livre les intelligences à la tyrannie des savants sans conscience; il laisse se réaliser, entre le génie et la perversité, ces unions désastreuses qui préparent, dans le luxe d'un faux savoir, la décadence de la pensée; il fait tomber, comme les sauterelles sur l'Égypte flagellée, des nuées de philosophes méchants et des lettrés vicieux, hommes à esprit faux et au cœur perverti, demi-savants d'une corruption parfaite.

Il est pitoyable de voir les libres-penseurs, après s'être affranchis de l'empire divin, plier servilement en esclaves sous le despotisme du sens privé, et ériger, en loi générale de la conscience et de la société, l'inspiration humaine, sans se douter qu'ils donnent de la sorte, au fanatisme et à l'erreur, une autorité aveugle qui peut consacrer toutes les visions et légaliser tous les forfaits.

L'impérieuse nécessité d'une révélation, pour redresser nos penchants et nos vices et l'obscurité de notre raison, nous la voyons reconnue par tous les vrais philosophes.

Si le scepticisme de Montaigne s'applique à tout; s'il laisse ses lecteurs dans une perpétuelle indécision sur ce qu'ils doivent croire et penser, c'est qu'il connaît, lui, la faiblesse de la raison, et que son esprit doute des jugements et des sentiments humains.

« Montaigne doute, parce qu'il se défie de lui-« même; mais non parce qu'il ne croit pas à l'exis-« tence de la vérité. Pour la connaître, ce n'est pas « à la raison qu'il s'en rapporte, mais à l'*autorité et à « la raison divines*, qui nous règlent et qui ont leur rang « au dessus de nos vaines et humaines contestations[1]. « Nous sommes nés à quester la vérité, dit-il; il ap-« partient de la posséder complète à une plus grande « puissance. Ceux-là se sont donné beau jeu en notre « temps, qui ont essayé de choquer la vérité de notre « Église par les vices des ministres d'icelle; elle tire « ses témoignages d'ailleurs[2]. »

Les nombreux points d'analogie qui existent, et qu'il est facile de faire ressortir, entre les philosophes anciens et la sainte Bible, en établissant l'impuissance de leur faible raison et de leurs propres forces, sont une preuve matérielle des emprunts incomplets qui lui ont été faits. Il n'est pas jusqu'à cette théologie mystique des Grecs, mise en vers, les odes, la poésie épique en l'honneur des héros, qui n'aient été inspirées aux sages par les cantiques de Moïse, de Job et de David. C'est aux Hébreux que l'Égypte, la Grèce, avaient emprunté ce style figuré et hardi dont la grâce et l'harmonie, le suave et le sublime charment l'oreille en remuant profondément le cœur, et en s'imprimant plus aisément dans la mémoire par la cadence et la mesure des vers[3].

Si nous avions voulu nous étendre, nous aurions pu prouver que tous les préceptes de morale et de

[1] Edouard Mennechet.

[2] Montaigne, p. 175 et 182

[3] « Ipse fuit pater canentium cithara et organo », dit la Genèse, c. IV, v. 27, au sujet de Jubal, fils de Lamech.

théologie qui surgissent au milieu de la corruption et de la folie des profanes, retrouvent leur pureté première et leur enchaînement dans la lettre de notre Bible, fond mystérieux et divin d'où émane la sagesse humaine, comme les rameaux d'un arbre s'élancent du tronc qui leur fournit la sève et les nourrit.

Tous les fameux ouvrages, dépôt tant vanté des doctrines sacrées des Indiens, des Chinois, pâle et informe copie du christianisme; ces zodiaques de Denderach et d'Esneeh, dont on a fait grand bruit et auxquels l'ignorance donnait une origine des plus reculées, lui sont non-seulement postérieurs, mais la science des Champollion jeune et des Letronne a prouvé que l'un a été fait dans le VIIe siècle, avant l'ère vulgaire, et l'autre 1500 ans avant notre ère. Le portique sur lequel figure le premier, porte le nom de Tibère, et a été construit sous cet empereur. Par la savante explication des hiéroglyphes qu'il en a donnée, M. Champollion a prouvé que le second avait été sculpté sous Néron.

Le fameux Sanchoniathon, l'historien de la Phénicie, dont nous devons la citation d'un fragment à Porphyre, ne remonte pas au-delà de la guerre de Troie, et aurait copié Moïse[1]. Bérose, qui a écrit l'histoire de la Chaldée, vivait du temps d'Alexandre-le-Grand; Manéthon de Diospolis, l'historien de l'Égypte, était contemporain de Ptolémée Philadelphe; Zoroastre, que revendiquent les Perses, aurait été au service du prophète Daniel ou d'Esdras, et remonte à l'époque de Darius, fils d'Hystaspe[2]; enfin Confucius, le législateur chinois, écrivait 470 ans av N.-S. J.-C.

1 Huet, *Démonstration évang.*, prop. 4, sect. 7.

2 *Encyclopédie* (art. *Perse*) t. XXV, p. 454.

Oui, nos livres révélés sont le premier canevas, l'archétype, l'original des dogmes vantés de l'antiquité païenne, puisque ces dogmes, suivant leur plus ou moins de bonté, n'en sont que la copie assez peu fidèle.

Ainsi nos rationalistes et nos sceptiques modernes, à leur insu et contre leur attente sans doute, rendent à ces livres le plus beau, le plus éclatant de tous les témoignages; car, laissant à part leur vérité spirituelle et révélée, nous les voyons coïncider avec les préceptes qui, dans leurs écrits, constituent la beauté et la bonté du monde moral.

En nous résumant, nous soutiendrions donc que les vérités essentielles qui constituent la famille et la société, et qui seules peuvent contribuer à notre félicité sur la terre et à nous enseigner nos futures destinées, sont toutes des plagiats faits à nos livres révélés.

CHAPITRE II.

Mundum tradidit disputationi eorum.

Livré à nos investigations et à nos expériences, le monde physique semble se prêter merveilleusement à la tendance vers la perfection; mais, malgré le génie inventif qui caractérise l'époque, il n'en est pas moins vrai, qu'à part quelques exceptions, les siècles passés revendiquent encore dans ce monde, avec juste raison, le plus grand nombre de nos découvertes modernes. C'est toujours en remontant l'échelle du passé, que nous trouvons le progrès réel; et, si l'antithèse est permise, nous dirons que c'est en reculant que nous avançons.

Et d'abord, par un bienfait de la sagesse providentielle, Dieu a, de bonne heure et de tout temps, inspiré à l'homme ce qu'il lui importe le plus de savoir pour son bien-être matériel et sa conservation. « Il est une certaine mesure de connaissances que nous « avons acquises de bonne heure, et à laquelle nous « ne pouvons rien ajouter, et que nous ne dépassons « guère, si nous les dépassons. (FONTENELLE.) »

Si, dans le monde ancien, nous ne voyons pas des chemins de fer, des télégraphes électriques, c'est bien l'antiquité [1] qui nous a donné la connaissance de la force de la vapeur d'eau, et de tout le profit que nous pouvons en retirer. Hiéron, ami des sciences et d'Archimède, qui vivait 225 ans avant Jésus-Christ, savait très-bien que l'eau, convertie en vapeur, à l'aide de la chaleur, dans un éolipyle, pouvait parfaitement élever en l'air, et l'y soutenir, une boule creuse, placée sur l'orifice d'un tube adapté au cou de cet instrument. On rapporte que les prêtres des anciens Teutons, employaient la vapeur pour épouvanter le peuple. Au milieu de leurs cérémonies, il arrivait, quelquefois, que la statue de leur dieu s'enveloppait d'une épaisse fumée, et laissait entendre, avec grand fracas, une forte détonation. La découverte de la statue a donné la clef du prodige : elle était creuse, et renfermait une espèce d'appareil, propre à échauffer l'eau, et à la réduire en gaz. Les Grecs, les Romains, attribuaient à la vaporisation subite d'une masse considérable d'eau, les détonations et les commotions terrestres.

[1] Les anciens, afin de soulager leurs attelages et faciliter la rapidité du transport de leurs marchandises, pratiquaient, dans leurs routes, des ornières plates en pierre, sur lesquelles passaient les roues de leurs chars. (*Voir* Euclyde, Xénophon, Pline, Tacite, etc.)

« Nos connaissances, dit Cuvier, nous sont trans-« mises par la parole, fécondées par la méditation, « appliquées à nos besoins; elles nous ont donné nos « arts. La parole et l'écriture, en conservant les con-« naissances acquises, sont, pour nous, une source de « perfectionnement indéfini. C'est ainsi que nous nous « sommes fait des idées, et que nous avons tiré parti « de la nature entière. »

Ces lignes de Cuvier, toutes vraies qu'elles sont, contiennent cependant quelques exagérations. Notre perfection trouve assurément des limites, restreinte qu'elle est par la faiblesse de nos organes; et dans l'ordre de la nature, comme dans celui des sciences et des arts, des bornes nous sont posées. En tout, nous trouvons un *hùc usquè venies!* Consultez l'histoire de l'humanité, vous apprendrez bientôt que, de tout temps, l'homme roule dans un cercle en quelque sorte tracé et à peu près uniforme, et, qu'après avoir fourni une certaine carrière, son esprit revient constamment sur ses propres pas.

Tour à tour, vous voyez la grandeur et la prépondérance des peuples croître et diminuer, et les nations les plus prospères briller d'abord, pour s'éteindre ensuite et ne plus reprendre leur antique splendeur. Le sol si fortuné de l'ancienne Égypte, aujourd'hui infect et désert, nourrit à peine quelques descendants tristes et étiolés de cette nation opulente et civilisatrice, qui nous a laissé tant de monuments grandioses et éternels! L'Italie, la Grèce, les côtes septentrionales de l'Afrique, florissantes et dominatrices jadis, sont actuellement dégradées et esclaves.

A leur place, au nord de l'Europe et de l'Amérique, s'élèvent des générations nouvelles, qui se sont

approprié les avantages que possédaient les peuples méridionaux d'autrefois. Nous pouvons prévoir déjà le jour où, achevant de faire le tour du monde, après avoir successivement resplendi en Asie, en Afrique et en Europe, la civilisation concentrera ses lumières et son action sur le continent vierge de l'Amérique, où l'aurore de la liberté, fécondée par le principe chrétien, pourrait produire le germe d'un nouvel état politique et moral, et imprimer à la pensée humaine un élan prodigieux. Les Américains nous devancent toujours dans la vulgarisation de nos découvertes, et leur application aux arts et à l'industrie. Chemins de fer, télégraphe électrique, éthérisation, tout cela n'arrive à Londres et à Paris qu'après être passé par New-York et Philadelphie.

En preuve des connaissances que possédaient les anciens dans notre physique moderne, nous choisirons l'exemple fourni par Archimède et les architectes du temple de Salomon.

D'après les expériences de Buffon, et contradictoirement à l'opinion de Descartes, il est prouvé qu'Archimède a pu parfaitement incendier la flotte de Marcellus, qui assiégeait Syracuse.

A cet effet, l'illustre géomètre aurait employé plusieurs miroirs plans, dont la réunion formait un miroir polygone. A l'aide de charnières qui unissaient entre eux ces miroirs, il pouvait leur faire présenter tel angle voulu, et leur faire facilement projeter à tous, vers un point déterminé, l'image solaire [1].

C'est de la sorte que le miroir ardent d'Archimède l'emporte encore aujourd'hui sur ceux de Septala,

[1] *Mémoire de l'Académie des Sciences*, année 1747, t. XXI, p. 207.

de Villette et de Tschimhausen, qui sont les plus célèbres que nous connaissons en dioptrique.

« Le temple de Jérusalem exista depuis Salomon « jusqu'à l'an 70 de Jésus-Christ, qui fait un inter- « valle de plus de mille ans. Ce temple, par sa situa- « tion, était complètement exposé aux orages très- « forts, et très-fréquents dans la Palestine. Cependant, « la Bible et Josèphe ne disent pas que la foudre l'ait « jamais frappé. Si l'on se rappelle avec quel soin les « anciens peuples enregistraient les tonnerres qui « produisaient quelques dégâts ; combien de fois, « par exemple, les annales de Rome font mention « de ceux qui atteignirent le Capitole, on ne pourra « guère expliquer le silence de l'Écriture Sainte à ce « sujet, qu'en admettant avec l'orientaliste Michaëlis, « que le temple de Jérusalem ne reçut pas, en dix « siècles, un seul coup véritablement foudroyant.

« Le fait une fois bien établi, nous devons, à la « suite de Michaëlis et de Lichtengerg, en chercher « la cause; cette cause est simple :

« Par une circonstance fortuite, le temple de Jéru- « salem *se trouvait armé de paratonnerres* semblables « à ceux que nous employons aujourd'hui, et dont la « découverte appartient à Franklin. Le toit du tem- « ple, construit à l'italienne et lambrissé en bois de « cèdre recouvert d'une dorure épaisse, était garni, « d'un bout à l'autre, de longues lances de fer ou d'acier « pointues et dorées. Au dire de Josèphe, l'architecte « destinait ces nombreuses pointes à empêcher les « oiseaux de se placer sur le toit et d'y laisser tomber « leur fiente. Les faces du monument étaient aussi « recouvertes, dans toute leur étendue, de bois « fortement doré; enfin, sous le parvis du temple

« existaient des citernes, dans lesquelles l'eau du toit « se rendait par des tuyaux métalliques.

« Nous trouvons ici les tiges des paratonnerres, et « une telle surabondance de conducteurs, que Lich- « tenberg avait raison d'assurer que la dixième partie « des appareils de nos jours sont loin d'offrir, dans « leur construction, une réunion de circonstances « aussi satisfaisantes[1]. »

Si nous ne savions pas que Salomon, l'Aristote de son temps, était très-versé en histoire naturelle; qu'il écrivit des traités sur toutes les plantes, depuis le cèdre du Liban jusqu'à l'hysope, sur tous les quadrupèdes, les volatilles et les poissons; que ses nombreux vaisseaux sillonnaient toutes les mers, traçant des routes inconnues[2], nous croirions que *ces longues lances de fer ou d'acier dorées* que nous montre Arago,

[1] *Annuaire du Bureau des longitudes*, 1856 (Arago.)

[2] Lorsque nous voyons les vaisseaux de Salomon voguer au large dans la mer, et que nous savons que, sous Néchao, roi d'Égypte, les Phéniciens firent le tour de l'Afrique, en partant de la Mer-Rouge, nous sommes à nous demander si l'invention de la boussole ne remonte pas à une époque plus reculée que celle que nous lui assignons.

Et d'abord, la propriété de l'aimant a été connue de tout temps. Pline en attribue la découverte à un prêtre d'Apollon. Guyot de Provins, vieux poète du XIIe siècle, nous apprend ensuite que dès 1161, bien avant, par conséquent, Flavio Gioia, nos pilotes français faisaient usage d'une aiguille frottée sur une pierre qu'ils appelaient la *marinette*, et qui, placée sur de la paille ou du liége, à la surface de l'eau, servait à régler la marche du vaisseau par les temps nébuleux.

De l'aiguille aimantée placée sur du liége, à cette même aiguille suspendue à un pivot par son milieu, afin qu'elle se balance en liberté et puisse suivre sa tendance à se porter vers le pôle, il n'y avait qu'un pas à faire, et peu de chose plus tard pour atteindre le perfectionnement donné au support et à l'ensemble qui constituent la boussole telle que nous la possédons aujourd'hui. Dès que le premier pas est fait dans une découverte, la route s'élargit et devient aisée à perfectionner.

étaient sur le faîte du temple de Jérusalem dans le but que l'historien Josèphe indique; mais, jusqu'à preuve du contraire, nous soutiendrons que l'architecte du temple les avait placées sur l'édifice bien tout exprès pour le mettre à l'abri de la foudre. Numa, les Scythes, ne savaient-ils pas conjurer les décharges électriques? Par quel moyen? la science ne nous l'a pas encore dévoilé.

Par suite de l'obscurité qui entoure le berceau de toutes nos sciences, nos idées fausses et étroites nous font regarder comme exclusivement scientifiques nos méthodes actuelles, et s'opposent à une juste appréciation du passé. Ces idées disparaîtraient si nous avions une histoire judicieuse de la science. De toutes parts des recherches d'érudition amènent à constater chez les anciens un savoir beaucoup plus étendu et plus profond que celui qu'on leur accorde communément. Plus nous étudions la science en général, plus nous avons occasion d'admirer celle des anciens. Leurs assertions, regardées autrefois comme gratuites et frivoles, ont actuellement, pour la plupart, acquis le poids d'une démonstration positive[1]. Des faits surprenants pour notre présomption, et qui seraient pleins de lumière pour une science plus avancée que la nôtre, pourraient être cités, et nous engageraient à estimer davantage un passé dont, jusqu'à présent, nous avons fait trop bon marché.

Quand nous reconnaîtrons que les généralisations les plus hautes auxquelles la science actuelle est arrivée par ses méthodes et ses instruments perfectionnés,

[1] Anaximène a dit : « Tout vient de l'air, tout y retourne ; les animaux, « les plantes en tirent leur origine. » Nous verrons plus loin que M. Dumas, employant les propres expressions d'Anaximène, nous répète la même chose.

étaient comprises par les anciens, nous devrons convenir qu'il est, pour atteindre les grandes vérités scientifiques, une autre voie que celle que nous nous approprions, d'autres méthodes que les nôtres, d'autres instruments que ceux que nous possédons. Loin d'atténuer la valeur de la science moderne, une recherche de ce genre viendra, au contraire, lui apporter plus d'éclat, en la confirmant et en élevant ses résultats au rang d'effets nécessaires à une cause inhérente à l'esprit humain.

De même que, dans la nature, les éléments sont toujours analogues, les conceptions de l'homme sont constamment identiques. De même que, dans un être donné, son développement, et, dans l'ensemble des êtres, leur variété, consistent dans les différentes formes que revêtent successivement les mêmes éléments, le progrès de la science gît dans les différentes formes sous lesquelles s'expriment des conceptions toujours et successivement identiques. Ainsi, on constatera, sous la mobilité de son expression, l'uniformité d'essence de la vérité dans la science.

Et par cela qu'il sera avéré que les vérités dernières de notre science étaient connues dès l'origine du monde, il sera constant que la méthode que nous considérons comme exclusivement scientifique, n'est qu'une variété, qu'une forme particulière d'une méthode générale, dont le développement suit la même loi que la marche de l'esprit humain. Rappelé alors par l'histoire au souvenir de soi-même, que le matérialisme scientifique a plongé dans un si étrange oubli, l'homme d'étude sentira que notre science du jour ne s'adresse qu'à l'un des éléments de notre esprit, sans remonter à sa véritable source. Les choses ont un

autre sens qu'un sens mathématique absolu; elles sont relatives, divines; elles ne sont pas subjectives, mais objectives [1]. La nature ne nous présente pas seulement des faits et des lois; elle nous découvre une intelligence suprême, qui domine ces faits et ces lois. Lorsque nous aurons assez de philosophie pour comprendre cette vérité, nous pourrons hardiment aborder nos traditions religieuses, et traduire, en langage scientifique, les leçons sublimes que nous y puiserons. Alors seulement l'histoire de la science sera complète, et nous la verrons remonter bien au-delà des Aristote et des Théophraste, pour atteindre aux Moïse, aux David, aux Salomon.

« Aucune nation, en effet, ne fut plus générale-« ment versée, en aucun temps, dans les connais-« sances naturelles que les Juifs, dont la religion, « les préceptes, le culte et les rites, l'enseignement, « les paraboles, les prophéties et les cantiques, n'é-« taient que des études ou des peintures des œuvres « de Dieu.

« L'esprit d'observation, de comparaison, de classi-« fication, de dénombrement, de description et de « nomenclature, formait le caractère distinctif des « Hébreux. L'Ancien Testament en est une démons-« tration incontestable, surtout dans sa partie histo-« rique, généalogique et lévitique. L'Évangile, lui-« même, depuis les paraboles de Notre Seigneur, « jusqu'à la zoologie apocalyptique, dirige l'attention « du lecteur sur les études de la nature [2]. »

[1] Objectif, qui dépend d'une cause externe; subjectif, qui trouve en soi ses moyens d'existence. Dieu seul est subjectif.

[2] A. de Humbourg. *Analyse de l'ouvrage de M. Flourens sur la longévité humaine*, janvier 1857

CHAPITRE III.

THÉORIE DE LA FORMATION DE LA TERRE D'APRÈS LA SCIENCE. SA CONCORDANCE AVEC LA GENÈSE.

A l'aspect du vaste univers mu par les lois mathématiques les plus rigoureuses, et par l'harmonie précise des rapports; à cet admirable et prodigieux équilibre des corps célestes, réglé en raison de leur volume et de leur pesanteur relative, quel est l'insensé qui oserait douter que le ciel et la terre ne sont pas l'œuvre de la sagesse et de la puissance infinies, ne sont pas l'œuvre de Dieu : *In principio creavit Deus cœlum et terram.*

La supposition d'une gravité innée, essentielle à la matière et indépendante de la libéralité de Dieu, telle qu'un corps puisse agir à distance sur un autre, est *une si monstrueuse absurdité,* que Newton écrivait, le 11 février 1693, au docteur Bentley : « Qu'il ne « croyait pas qu'un homme qui jouit d'une faculté « ordinaire de méditer sur les objets physiques, pût « jamais l'admettre [1]. »

Les géologues, quelle que soit l'opinion qui les sépare, sont cependant d'accord à l'égard de l'origine du globe. Plutoniens ou Neptuniens, tous lui assignent le même commencement. Tous veulent que, dès le principe, la terre ait offert les éléments innombrables qui la constituent, à l'état de fluidité la plus complète.

En effet, si la terre et les autres corps célestes

[1] Bibliothèque britan., février 1797, vol. IV, p. 192, 3e lettre.

eussent été créés solides, ils auraient pu recevoir une forme quelconque, et nous les verrions encore aujourd'hui avec leur forme originelle. Un corps cubique, par exemple, serait bien resté le même, nonobstant son agitation dans l'espace depuis des milliers d'années.

La physique constate que toutes les molécules qui composent un liquide, s'attirent réciproquement pour former une masse qui prend bientôt la forme ellipsoïde, forme qu'affecte un fluide lorsqu'il est soumis à une rapide rotation. On sait que les gouttes de pluie tombent sous forme de pois. Or, les molécules d'un liquide étant ténues, se meuvent et se marient facilement. Si nous supposons donc un instant qu'un liquide ait affecté la forme ovale, il présentera à la longue, nul obstacle ne si opposant, celle d'une boule légèrement aplatie, figure d'équilibre correspondant à toutes les forces qui la sollicitent. Les molécules qui forment la colonne, appuyées sur les extrémités de l'ovale, plus nombreuses que celles qui forment une colonne transversale, s'attireront réciproquement avec une intensité suffisante pour forcer les molécules latérales à s'écarter. C'est à l'aide de cette simple explication que l'on comprend la forme de la terre : une sphère aplatie vers les pôles et renflée vers l'équateur[1].

[1] On sait que M. Plateau, célèbre physicien de Gand, a confirmé ce fait par une expérience fort ingénieuse. Il a fait habilement flotter une grosse boule d'huile dans un mélange d'eau et d'alcool. Cette boule était soutenue par le mélange en question comme si elle eût été dans l'air, sans appui et sans pesanteur. Faisant ensuite tourner le vase qui la contenait avec le liquide environnant, il voyait la boule d'huile s'aplatir légèrement comme la Terre et Mars, lorsque le mouvement imprimé était faible ; mais, avec une vitesse de rotation plus considérable, l'aplatissement était égal, supérieur même à l'aplatissement de Jupiter et de Saturne.

En supposant que la terre a été originairement liquide, comme l'établit la Genèse, (*Spiritus Dei ferebatur super aquas*[1]), l'effet de la force centrifuge, par suite de la rotation du globe sur son axe, a dû nécessairement lui imprimer la forme que nous lui connaissons. Ainsi se comprend la fluidité primitive de notre planète, puis sa solidification par suite de son refroidissement successif.

La cause de l'accroissement de la chaleur (un degré par 30 mètres environ) qui s'observe en tout lieu, à mesure qu'on pénètre dans l'intérieur du globe, ne saurait être qu'une chaleur d'origine. La terre, comme l'entend l'école plutonienne, comme le voulaient déjà Descartes et Leibnitz, mais les uns et les autres, il faut en convenir, sans preuves suffisantes, est devenue aujourd'hui définitivement, d'après notre immortel Arago, « un soleil encroûté « dont la haute température pourra être hardiment « invoquée toutes les fois que l'explication des phé- « nomènes géologiques l'exigera[2]. »

On présume qu'à 2.700 mètres, c'est-à-dire à un peu plus d'une demi-lieue environ, doit régner au sein de la terre la température de l'eau bouillante; à 7.500 mètres ou près de trois lieues, le plomb doit demeurer fondu; à 10 myriamètres (20 lieues), la plupart de nos roches et les métaux doivent être en état de fusion.

Lyell et d'autres géologues anglais et français n'expliquent pas la chaleur centrale de la terre par la théorie que nous soutenons. Nous devons convenir

[1] *Genesis*, cap. I, vers. 2.

[2] *Annuaire du Bureau des longitudes*, année 1836, p. 70.

que si, à la rigueur, notre système plutonien n'est pas triomphant, leur puissance électro-magnétique ne l'a pas non plus détrôné. Dans cette circonstance, notre hypothèse n'a pas besoin de prévaloir, pour que le résultat que nous cherchons à atteindre, puisse inspirer quelque confiance.

Nous pouvons donc avancer qu'à une époque reculée, la terre était pénétrée d'un degré de chaleur si intense, que les nombreux principes qui la constituaient se montrèrent d'abord gazeux, à ce point, qu'elle devait offrir un volume de vapeurs plus ou moins denses (chaos des anciens): *Tenebræ erant super faciem abyssi.* »

La cause qui avait réduit les corps à la forme de gaz ayant cessé, le refroidissement dut immédiatement commencer. Il est reconnu, en physique, que les corps abandonnent le calorique lorsqu'ils sont dans le vide ou parmi des corps plus froids qu'eux. De ces corps, les uns se refroidissent plus rapidement que les autres, ou passent plus promptement de l'état gazeux à l'état fluide, et de celui-ci enfin à l'état solide.

Il arriva, en conséquence, que les minéraux et les métaux, les granits, les calcaires, les fers, le cuivre, etc., qui exigent une haute température pour se maintenir à l'état gazeux, devinrent les premiers liquides, et formèrent une masse de matières incandescentes environnées d'une couche vaporeuse formée par l'eau et les éléments de l'air que nous respirons, etc., etc., l'eau, passant à l'état gazeux, à un degré de température inférieure à celle propre à fondre un solide quelconque.

L'observation des nébuleuses a conduit Herschel à

établir que les éléments dont les mondes sont formés ont été d'abord éthérés ou des gaz. Parmi ces nébuleuses, il en est un grand nombre qui paraissent indiquer que les molécules gazeuses commencent à devenir liquides pour plus tard se solidifier. Ce célèbre physicien veut, en outre, que la liquidité augmente à mesure que la lumière diffuse perd son intensité.

Si nous rapprochons de l'observation d'Herschel l'opinion de de La Place, d'après laquelle « les maté-« riaux qui composent le globe ont dû être d'abord « sous forme élastique, et ont pris successivement, « en se refroidissant, la consistance liquide, et ensuite « se sont solidifiés ; » si nous adoptons, dis-je, cette opinion, renforcée par l'hypothèse d'Ampère et les expériences de Mitcherlich, qui a composé de toutes pièces et fait cristalliser, par le feu des hauts fourneaux, plusieurs espèces minérales qui entrent dans la composition des montagnes primitives, l'opinion de la science au sujet de l'origine du globe que nous habitons, devient une vérité confirmée par la Genèse.

Par l'effet du refroidissement graduel, les substances liquides à la surface de la masse centrale, passèrent, à une époque, de l'état fluide à l'état consistant ; et de même que l'eau contenue dans un vase, gèle à sa surface et contre les parois du vase, pendant que celle qui occupe le centre ne se congèle que long-temps après, de même il se forma un épiderme solide, qui recouvrit les matières liquides A la longue, cet épiderme augmenta d'épaisseur, et il advint une période où la température fut assez basse, pour que la vapeur d'eau qui obscurcissait la partie solide, se dissipât en tombant en pluie, et que la lumière parût : *Fiat lux et facta est lux.*

L'air et les autres gaz, qui ne purent devenir liquides que par un abaissement excessif de température, continuèrent à former une couche de vapeurs ou d'éther autour des liquides : c'est cette couche, que nous nommons l'atmosphère ou le firmament. *Dixit quoquè Deus : fiat firmamentum in medio aquarum, et dividat aquas ab aquis*[1].

Dans l'état actuel où nous trouvons la terre, nous allons laisser Moïse nous dérouler les différents ordres de la création, qu'il fera passer tour à tour sous nos yeux, avant de poursuivre notre étude.

GENÈSE. — CHAPITRE PREMIER.

TRADUCTION DE M. DE GENOUDE.

1. Au commencement Dieu créa le ciel et la terre.

2. La terre était informe et nue, et les ténèbres couvraient la face de l'abîme, et l'esprit de Dieu reposait sur les eaux.

3. Dieu dit : Que la lumière soit, et la lumière fut.

4. Dieu vit que la lumière était bonne, et il sépara la lumière des ténèbres.

5. Il appela la lumière jour, et les ténèbres nuit ; et le soir et le matin formèrent un jour.

6. Dieu dit : Qu'un firmament soit entre les eaux, et qu'il sépare les eaux d'avec les eaux ;

7. Et Dieu étendit le firmament, et divisa les eaux supérieures des inférieures ; et il en fut ainsi.

8. Dieu appela le firmament ciel ; le soir et le matin furent le second jour.

9. Dieu dit : Que les eaux qui sont sous le ciel se rassemblent en un seul lieu, et que l'aride paraisse ; et il en fut ainsi.

10. Dieu appela l'aride, terre, et les eaux rassemblées, mer ; et Dieu vit que cela était bon.

[1] Genese, cap. I, vers. 6.

11. Et il dit : Que la terre produise des plantes verdoyantes avec leurs semences, les arbres avec leurs fruits, chacun suivant son espèce; qu'ils renferment en eux-mêmes leurs semences pour se reproduire ; et il en fut ainsi.

12. La terre produisit donc des plantes qui portaient leur graine suivant leur espèce, et des arbres fruitiers qui renfermaient leur semence en eux-mêmes suivant leur espèce ; et Dieu vit que cela était bon.

13. Il y eut un soir et un matin : ce fut le troisième jour.

14. Dieu dit aussi : Qu'il y ait dans le ciel des corps lumineux qui divisent le jour d'avec la nuit, et qu'ils servent de signes pour marquer les temps, les jours, les années ;

15. Qu'ils luisent dans le ciel et qu'ils éclairent la terre ; et il en fut ainsi.

16. Dieu fit deux grands corps lumineux : l'un plus grand pour présider au jour ; l'autre moins grand, pour présider à la nuit, et il fit aussi les étoiles.

17. Il les placa dans le ciel pour luire sur la terre,

18. Pour présider au jour et à la nuit, et pour séparer la lumière des ténèbres; et Dieu vit que cela était bon.

19. Il y eut un soir et un matin : ce fut le quatrième jour.

20. Dieu dit encore : Que les eaux produisent les animaux qui nagent, et les oiseaux qui volent sur la terre et sous le ciel.

21. Dieu créa tous les grands poissons et tous les animaux qui ont vie et mouvement que les eaux produisent, chacun selon son espèce ; et il vit que cela était bon.

22. Et il les bénit, en disant : Croissez et multipliez-vous ; remplissez la mer, et que les oiseaux se multiplient sur terre.

23. Et il y eut encore un soir et un matin : ce fut le cinquième jour.

24. Dieu dit aussi : Que la terre produise des animaux vivants, chacun selon son espèce ; les animaux domestiques et tous ceux qui rampent sur la terre, chacun selon son espèce ; et il vit que cela était bon.

25. Dieu fit donc les bêtes sauvages, selon leurs différentes espèces ; les animaux domestiques et tous ceux qui rampent sur la terre, chacun selon son espèce ; et il vit que cela était bon.

26. Dieu dit ensuite : Faisons l'homme à notre image et à notre

ressemblance, et qu'il domine sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, sur les animaux qui demeurent sous le ciel, et sur les reptiles.

27. Dieu créa l'homme à son image, et il le créa à l'image de Dieu, et il le créa mâle et femelle.

28. Dieu les bénit et leur dit : Croissez et multipliez-vous ; remplissez la terre et vous l'assujettirez ; dominez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel et sur tout animal qui se meut sur la terre.

29. Dieu dit encore : Voilà que je vous ai donné toutes les plantes répandues sur la surface de la terre et qui portent leur semence, et tous les arbres fruitiers qui ont leur germe en eux, pour servir à votre nourriture.

30. J'ai donné leur pâture à tous les animaux de la terre, à tous les oiseaux du ciel, à tout ce qui vit et se meut sur la terre ; et il en fut ainsi.

31. Dieu vit toutes ses œuvres, et elles étaient parfaites ; il y eut un soir et un matin : ce fut le sixième jour.

CHAPITRE IV.

Après avoir retiré le monde du chaos, Dieu le dota, au même instant, de la lumière, bienfait incomparable, qui doit éclairer l'harmonie de l'univers, et, sans laquelle, tout serait confusion et désordre, et rien ne saurait se perpétuer. Au premier jour, aussi, nous avons vu qu'il a été dit : «Que la lumière soit, et la lumière fut.»

La physique moderne nous fait comprendre, sans peine, comment la lumière dut se montrer à l'instant de la création, et sans l'astre radieux encore, qui, plus tard, la donnera avec une plus grande vivacité et une prodigalité bienfaisante.

Deux systèmes sont en présence pour expliquer le

mode d'action de la lumière, fluide subtil et invisible, dont l'essence, que nous ne pouvons définir, nous échappe. D'après le premier système, qui appartient à Newton, la lumière est émise par les corps lumineux eux-mêmes, la projetant dans l'espace en ligne droite, avec une telle rapidité, qu'elle parcourt soixante-dix lieues par seconde.

Le second système ou la théorie des ondulations, qui revient à Descartes, nous enseigne que tous les mondes baignent dans l'éther, fluide répandu dans la nature entière, qui entre en vibration au plus léger mouvement imprimé, et dont l'agitation donne lieu à la lumière.

Cette théorie est la seule qui puisse s'approprier le phénomène de l'interférence, en vertu de laquelle deux rayons lumineux, en parfaite coïncidence, produisent instantanément la plus complète obscurité.

Les Young[1], les Fresnel ont donné, par leurs intéressants travaux, leur sanction imposante à ce dernier système ; et les expériences curieuses de notre immortel Arago, à l'aide des verres de Gambey, le mettent à l'abri de toute sérieuse contestation.

Selon la théorie de Newton, la transmission de la lumière à travers un liquide devrait être plus grande et plus rapide que dans l'air, alors que, d'après le système de Descartes, le contraire doit avoir lieu. Or, les expériences d'Arago ont eu uniquement pour but de déterminer, d'une manière précise et certaine, s'il y a accélération ou retard de la lumière en traversant le liquide. Cette détermination lui a été

[1] C'est à ce même docteur Young (Thomas) qu'est due la découverte des hiéroglyphes de son ; mais à Champollion seul appartient d'avoir découvert l'alphabet phonétique

possible en observant la réflexion de deux rayons lumineux parallèles : l'un transmis à travers l'eau, l'autre à travers l'air, sur un ou plusieurs miroirs doués d'un mouvement rapide de rotation déterminé. Nous savons que l'idée de ce mode d'expérience, fut suggérée à Arago par l'application que Whalstone en a fait à la mesure de l'électricité.

La lumière est donc le produit de l'ébranlement, de l'excitation de l'éther. Celle des premiers temps de la création, non suivie de ténèbres et uniforme dans sa lueur et dans sa distribution, doit être différenciée (quant à son éclat et sa répartition, mais non par rapport à elle-même) de cette autre lumière qui viendra plus tard resplendissante et fournie par des corps qui devront, en éclairant, régler les temps, les années et les jours : « Qu'il y ait dans le ciel des « corps lumineux qui divisent le jour d'avec la nuit, « et qu'ils servent de signes pour marquer les temps, « les jours et les années. »

Les faits nous permettent aujourd'hui d'étendre à la lumière les relations entrevues depuis long-temps entre la chaleur et l'électricité. La phosphorescence se manifeste toutes les fois que les particules des corps, mauvais conducteurs de l'électricité, sont influencés par la chaleur, la lumière, le choc électrique, ou décomposés par l'action chimique. Toutes ces causes sont celles précisément qui dégagent l'électricité.

Berzélius, Davy et d'autres physiciens veulent que la lumière fournie par la combustion qui donne lieu à une si grande électricité, soit la décharge d'une infinité de petites étincelles produites par la combinaison des corps combustibles avec le corps comburant.

Les rapports qui lient entre elles la lumière, l'é-

lectricité et la chaleur, nous montreraient donc ces trois agents qui président à la constitution moléculaire des corps comme dérivant, suivant toutes les apparences, d'un seul principe : l'éther répandu dans l'espace et imprégnant toute la matière.

Il résulte des beaux travaux de M. Melloni, que les rayons lumineux des radiations d'origine terrestre, sont composés d'éléments d'une nature semblable aux rayons contenus dans les radiations du soleil. M. de La Roche a démontré à son tour, qu'à mesure que la température des corps obscurs et chauds s'élève, leur chaleur radiée acquiert de plus en plus la faculté de pénétrer le verre, et devient en conséquence analogue à celle du soleil; découverte qui, d'après Herschell, est fort importante, attendu qu'elle tend à établir que la chaleur terrestre et la chaleur solaire ont une nature commune et identique.

Ampère considère la chaleur rayonnante comme une série d'ondulations dues aux vibrations de l'éther par les corps chauds. Ces ondulations seraient plus longues que celles qui constituent la lumière, si la source calorifique est obscure ; mais dans le cas des sources qui sont en même temps calorifiques et lumineuses, il y aurait un groupe d'ondes possédant toujours simultanément les deux propriétés d'échauffer et d'illuminer. Dans cette hypothèse, il n'existe aucune différence entre le calorique rayonnant et la lumière. En effet, une série d'ondulations éthérées donnerait la sensation de la chaleur en tombant sur les diverses parties de notre corps; un nombre plus restreint de ces mêmes ondulations calorifiques, serait doué de la faculté d'imprimer à la rétine un mouvement vibratoire propre à exciter la lumière.

Le monde créé, la matière se meut, s'agite; d'où l'excitation de l'éther, ses vibrations, la lumière.

Mais le rayonnement de la chaleur se propage comme la lumière. Si celle-ci, à l'instar du calorique solaire, consiste dans les ondulations de l'éther, la chaleur latente des corps sera régie aussi par la même loi.

D'un autre côté, le son dépend des ondulations du milieu ambiant: le phénomène de la lumière n'en diffère donc que parce qu'il provient des vibrations atomiques, et par sa plus rapide propagation dans l'espace.

Dieu, dans sa sagesse, ramène ainsi aux lois les plus simples et les plus aisées à comprendre, les phénomènes de la nature les plus ardus et les plus compliqués en apparence.

Si, comme le remarque M. Marcel de Serres, « il est « rationnel et conforme aux faits, de considérer la tem- « pérature élevée du globe, aux premières époques, « comme liée aux émanations d'une vive lumière, « ces phénomènes étaient tout-à-fait indépendants de « ceux qui ne se manifestent plus aujourd'hui que « par l'action solaire. » En outre, le célèbre géologue, qui traite avec un talent supérieur la matière que j'ébauche, m'écrivait en 1852 : « Par des faits et des « points de vue nouveaux, je suis arrivé à démontrer, « dans ma nouvelle édition de Moïse, qu'il n'est rien « de si simple que de concevoir comment le soleil, « en le supposant complet, c'est-à-dire entouré de ses « atmosphères lumineuses, aurait pu ne pas éclairer « la terre, en sorte qu'il n'y aurait pas eu encore de « distinction entre le jour et la nuit. »

En admettant même l'existence antérieure du soleil, la densité atmosphérique des premiers jours du globe, qui était moindre qu'à l'époque du chaos, et

facilitait, sans doute, la transmission incomplète de ses rayons, n'aurait pas pu permettre encore l'apparition de son disque. M. Boubée, dans sa *Géologie à la portée de tout le monde*, adopte cette hypothèse qui, conforme à la supposition du feu central, nous montre, dans l'atmosphère, la dissolution des substances en masses, qui se sont graduellement précipitées avec le refroidissement du dissolvant.

D'après La Place, l'atmosphère qui, à l'origine, enveloppait le soleil, maintenue par sa chaleur primitive, très-compacte et très-dense, n'a diminué de hauteur, en se rapprochant de la masse centrale, que par le refroidissement successif.

Cet astre, selon M. Comte, formé de la condensation progressive des nébulosités (en faisant abstraction de toute idée de création), et dont la matière, d'après le premier astronome, se serait agglomérée en vertu d'une moindre chaleur ou refroidissement atmosphérique, qui a permis aux particules disséminées, chaotiques, de se réunir en une masse entourée d'une atmosphère d'autant plus étendue que la chaleur originelle était plus intense, est un corps sphéroïde, à noyau solide mais obscur, dont certaines éminences, tantôt couvertes, tantôt mises à nu par le mouvement uniforme de rotation qu'il exécute, forment les différentes apparences de taches que nous y apercevons. Ce noyau est environné d'une atmosphère lumineuse, perpétuellement incandescente.

Les Chinois, copistes des autres peuples, dans leur système astronomique, et ceux-ci des Juifs, auraient eu, de tout temps, l'idée, nous assure-t-on, de la véritable nature de l'astre qui nous occupe. Ils le regardent comme un globe obscur et opaque,

entouré de deux atmosphères, dont la plus extérieure est la plus lumineuse[1].

[1] En étudiant le système astronomique des Chinois, on le trouve en tout identique à celui des Chaldéens. M. Biot conclut de cette parfaite ressemblance à l'*identité d'idées* entre les deux peuples, et non à la copie de l'un par l'autre. Nous ne partageons pas cette opinion. D'après de La Lande, il y a tout lieu de croire que les observations astronomiques des Chinois leur furent communiquées par les Tartares. Il est historique que Gengis-Khan entra en Chine. Ce fut sous ses successeurs, maîtres d'une grande partie de cet empire, qu'y furent introduites les tables et les observations astronomiques de Corasan.

Les Chinois, paresseux et torpides par caractère, sont peu propres aux découvertes et aux inventions. Portés à la seule satisfaction de leurs besoins; bornés aux choses comme aux usages établis, ils sont peu avides de recherches et d'études abstraites. Les sciences et les arts exigent une activité incessante et une curiosité avide et infatigable auxquelles ils sont peu enclins. De là leur immobilité séculaire, lorsque les Occidentaux sont si portés aux changements de toutes sortes. Si les étoffes, les porcelaines, les peintures chinoises excellent par la supériorité de la matière première, leurs mauvais dessins nous prouvent qu'elles pèchent par la forme et le goût, et qu'elles ne nous offriront long-temps encore que leurs magots.

On attribue aux Chinois l'invention de la boussole; mais, en réfléchissant qu'en 1778 cet instrument était entre leurs mains le même que celui de nos anciens marins, et que des Vénitiens et Marc-Paolo étaient venus en Chine au XIIIe siècle, on peut se demander si ce n'est pas à ces derniers qu'ils en doivent l'idée et le modèle Lorsque, au XVIe siècle, nos missionnaires abordèrent dans cet empire, ils n'y trouvèrent que des instruments et des observations astronomiques fort imparfaits, et ils durent les rectifier et réformer son calendrier.

Par l'étude qu'il a faite des caractères chinois les plus anciennement usités, M. Abel de Rémusat a réduit à sa juste valeur la prétendue civilisation reculée de ce peuple. La Chine était à l'état de société rudimentaire, lorsque l'Égypte, par ses textes hiéroglyphiques, annonçait un peuple déjà en possession d'une civilisation avancée

Les caractères symboliques de l'écriture égyptienne étaient simples; s'employaient presque toujours isolément, et ne se combinaient pas habituellement entre eux, comme les caractères simples chinois, afin de former des caractères composés, signes de nouvelles idées (CHAMPOLLION, *Précis*, p. 347.)

L'écriture chinoise, formée par la réunion de plusieurs signes simples, symboles ou images, avait un caractère complexe dont la signification était la fusion et le résultat des diverses valeurs ainsi rapprochées. (ABEL DE RÉMUSAT, *Mém. de l'Acad des sciences, inscrip et belles-lettres*, t. VIII, p. 18.)

On sait qu'Herschell veut que le soleil soit formé par trois sphères concentriques. La première qui se découvre, en partant du centre à la circonférence, est la couche de feu, celle qui éclaire. Au-dessus de cette couche, est une atmosphère très-dense (sur la transparence ou l'obscurité de laquelle on ne s'accorde pas) jouissant d'une faculté de réflexion absolue; enfin, au centre, serait un espace solide, assez froid pour être habité.

La vraie science ne met plus de doute, aujourd'hui, que la lumière ne puisse être complètement indépendante du soleil, et que, comme le professe la Genèse, elle ne se soit montrée le premier jour de la création. Viendrait-elle par hasard du soleil, cette lumière que fait rapidement jaillir le choc du cailloux; que le simple frottement tire en gerbes brillantes des corps électriques, et que laissent échapper, abondante, les substances animales ou végétales en décomposition? Elle ne vient nullement du soleil, cette lumière terrible que vomissent les entrailles de la terre, et qui, avec des laves incendiaires, porte la désolation, la ruine et la mort!

Le firmament ou cette séparation formée par Dieu entre les eaux inférieures et supérieures, sert à nous préserver du froid glacial des espaces interplanétaires, et n'est réellement que de l'eau véritable, passée à l'état de raréfaction. Il contribue, en outre, à ce que le jour et la nuit ne viennent que par degré insensible. S'il n'existait pas, la nuit arriverait sans crépuscule, et le jour sans aurore; nous passerions ainsi, sans transition, des ténèbres à la lumière, *et vice versâ*. Dieu dit : « Qu'un firmament soit entre les eaux, et qu'il sépare les eaux inférieures d'avec les eaux supérieures. »

La pression la plus ordinaire à laquelle les corps sont soumis, est, sans contredit, celle de l'atmosphère dont l'action ne s'exerce librement que sur leur calorique latent, lorsqu'ils sont sous forme liquide. Dans cet état, la cohésion de leurs molécules étant presque complètement vaincue, cette pression seule s'oppose à l'intromission de la chaleur. Si la pression atmosphérique venait à faire défaut, celle-ci passerait à l'instant des corps voisins dans l'intérieur des liquides, et parviendrait bientôt à surmonter leur pesanteur et leur adhérence moléculaire. Alors, elle s'en emparerait pour les dissoudre et leur communiquer ses propriétés mécaniques, son élasticité, son expensibilité; et les corps, de liquides, deviendraient gazeux rapidement.

C'est ce qui arrive à tous les liquides soumis au vide de la machine pneumatique. De là cet axiome, en physique, — qu'il n'y a de liquide constant à la surface de la terre, que parce que nous avons une atmosphère. — « Si l'atmosphère venait subitement à « disparaître, tous les liquides s'élanceraient tout à « coup dans l'espace, pour se convertir en vapeurs, « et formeraient une nouvelle atmosphère [1]. »

La terre, en s'élevant au-dessus des eaux, qui de plus en plus se concentrèrent pour former les mers, se couvrit aussitôt, sous l'influence de la lumière et de l'atmosphère, d'abord de végétaux sans nombre, et, plus tard, d'animaux constitués pour y vivre et s'y multiplier. « Que les eaux qui sont sous le ciel se ras- « semblent en un seul lieu, et que l'aride paraisse. »

A cet âge, les vallées, les montagnes se dessinèrent,

[1] Monge, *Leçons faites à l'École Polytechnique*, an V, cah. 5, p. 29.

et la terre commença à prendre une configuration. *Ascendunt montes, et descendunt campi, in locum quem fundasti eis*[1].

M. Élie de Beaumont fait surgir les montagnes du sein des mers, par un soulèvement volcanique, dont l'action se fait ressentir à des époques différentes. Pour M. Constant Prévost, les montagnes sont dues aux contractions éprouvées par le globe, par suite de son refroidissement. Tel un fruit confit dilaté par la chaleur, en se refroidissant, se ride, se déprime sur un point, reste dilaté sur un autre. Je ferai remarquer, en passant, que ni l'une ni l'autre de ces théories ne vient démentir nos auteurs sacrés.

Par l'effet d'un travail intérieur intense, s'exerçant à cet âge géologique sur une étendue plus ou moins considérable de la terre, le sol, couvert d'abord de végétaux, et plus tard d'animaux, éprouva, à différents intervalles, des révolutions, fut submergé et exhaussé tour à tour. En admettant une série de pareils phénomènes, nous devons voir apparaître, après chacun d'eux, des végétaux nouveaux, avec des espèces animales nouvelles, revêtus des sédiments qui nous les ont conservés.

Ces exhaussements, ces submersions de terrains, ces destructions des espèces, ces reproductions, sont loin d'être des changements sans liaison entre eux; la géologie y voit, au contraire, l'action constante d'une cause unique, produisant tous ces phénomènes divers.

Le terrain sur lequel reposait le temple de Sérapis, qui, après avoir été enseveli sous les eaux, est

[1] David, psaume 103.

remonté à 23 pieds, n'est pas le seul exemple qu'on puisse citer des dépressions et des relèvements constatés par le niveau des constructions anciennes.

Ce temple fut construit, dès l'origine, au niveau de la mer, pour l'usage des bains de mer et d'une source thermale, qui jaillissait dans un des côtés du temple.

Postérieurement, le sol sur lequel il reposait s'abaissa; l'eau salée se mêla avec l'eau thermale, et forma un lac d'eau saumâtre dans son intérieur, en donnant lieu à une épaisse incrustation, avec traces d'adhérence de sporules; de sorte qu'on remarque des lignes de niveau d'eau à des élévations différentes.

L'aire du temple fut remplie ensuite, jusqu'à la hauteur de sept à huit pieds, de cendres, de tufs, de sables, qui comblèrent le canal par où avait pénétré l'eau de la mer. L'eau thermale convertit le sol sacré en un lac, qui a laissé du carbonate calcaire sur les murs et les colonnes.

La construction continuant à s'abaisser, la surface fut de nouveau remplie partiellement de matières solides, et semble avoir été soumise, à cette époque, à une violente irruption de la mer. Le lac d'eau douce fut envahi; un nouveau sol se forma et couvrit en entier le précédent, ainsi que les incrustations carbonato-calcaires. Un plus grand exhaussement eut lieu de la partie des murs encore subsistants, et qui regardent la terre relativement à ceux qui avoisinent la mer.

Le sol s'affaissant sans relâche, les dépôts accumulés dans l'intérieur du temple furent couverts d'eau; des modioles s'attachèrent aux colonnes et aux fragments du marbre, et les percèrent dans toutes leurs direc-

tions. L'abaissement continua jusqu'à ce que le pavé de l'édifice fut, au moins, à dix-neuf pieds au-dessous du niveau de la mer. A cette profondeur, le sol dut rester stationnaire pendant quelque temps; puis il commença à s'élever. Un nouveau dépôt de tuf et de sable s'introduisit, pour la troisième fois, dans l'enceinte du temple, ne laissant de visible que la partie supérieure des trois grandes colonnes. Rien n'indique si ce résultat eut lieu avant ou après l'exhaussement à son niveau actuel; mais le pavé est, aujourd'hui, au niveau exact des eaux de la Méditerranée.

Au nord-ouest de ce même temple, on voit, à cinq pieds sous la mer, deux colonnes de deux autres temples, dont le sommet s'élève à fleur d'eau. On voit aussi, dans la même baie, deux voies romaines, qui, ainsi qu'un des douze palais de Tibère, dans l'île de Capri, sont maintenant submergées. D'autre part, on a la preuve que le dépôt marin qui forme la terre plate de la Strazza, était encore sous la mer en 1530, juste huit ans après la terrible explosion de Monte-Nuevo, près duquel existe une ancienne falaise, à deux pieds au-dessus de la falaise nouvelle. Les colonnes brisées du temple de Neptune et de Memphis sont actuellement sous l'eau. Une ligne de cavités, due aux modioles (*modiola lytophago*, LAM.), et d'autres indications de rivage, se voient sur la sixième pierre du pont de Caligula, à la hauteur de quatre pieds au-dessus du niveau actuel de la Méditerranée, ainsi que sur la douzième, à la hauteur de dix pieds[1].

[1] Société géologique de Londres, février et mars 1836. — Lettre de M. Charles Babbage à M. W. L. Fitton.

Suivant Falcony, les eaux ont abandonné sur la côte de Baies une étendue considérable de terrain, et le rivage est entièrement à sec. Selon Pierre Jacques, de Tolède, la plaine entre le lac Averne et le mont Barbaro, s'est élevée, et dans le même temps la mer s'est retirée. On ne peut douter que, depuis nos temps historiques, le district volcanique de Naples, n'ait changé son niveau. La masse de terre soulevée au Chili, en 1822, présente une superficie de 11.375 lieues carrées, c'est-à-dire presque la moitié de la surface de la France. Le fond de la Mer-Baltique et la Suède, s'élèvent continuellement. M. Lyell, qui a vérifié ce que Celcius et de Bruch avaient écrit sur ce soulèvement, estime qu'il se porte de *deux* à *trois* pieds par siècle.

Tous les phénomènes que l'action volcanique produit sur les continents, elle les produit également au sein des mers. Ce sont ces îles qu'on voit surgir tout-à-coup, tantôt pour subsister; dans d'autres circonstances, pour s'affaisser au plus vite. C'est un volcan sous-marin qui donna lieu à l'île Julia, située entre les côtes de Sicile et celles d'Afrique, ce qui excita en Europe une attention générale, et que M. Constant Prévost fut étudier sur les lieux.

L'action volcanique actuelle peut sans doute paraître grande, comparée à des contrées particulières et isolées; mais elle est infime, comparativement aux effets primitifs.

« De nos jours, des îles ont été soulevées et en-
« glouties ensuite; des collines se sont formées, des
« cônes de montagnes ont été rompus et renversés;
« la mer a changé ses limites, et des champs fertiles
« ont été convertis en lieux de stérilité et de déso-

« lation. Supposons que cette force ait agi sur une « échelle gigantesque, non plus sur un district, mais « sur le monde entier, faisant irruption tantôt d'un « côté, tantôt d'un autre, d'effroyables convulsions « ont dû en être l'effet; des fractures ont dû être « épouvantables, et des montagnes ont été soulevées « au lieu de collines, de la même manière que Monte-« Rosso, que l'Etna en 1669, et la mer peut avoir en-« vahi des pays entiers au lieu de quelque portion de « côtes. » — WISEMANN.

Au rapport de Platon, dans le Timée, les prêtres égyptiens assuraient, 600 ans avant Jésus-Christ, qu'autrefois il y avait eu, auprès des colonnes d'Hercule, une île plus grande que l'Asie et la Lybie, appelée Atlantide, et que cette île fut inondée et abîmée sous les eaux de la mer après un grand tremblement de terre. « Ferturque insula illa Lybiâ simùl « et Asiâ major fuisse, et habens in ore et quasi vesti-« bulo ejus, quas Herculis columnas cognominant, etc. « Post hoc ingenti terræ motu jugique diei unius et « noctis illuvione factum est, ut terra dehiscens om-« nes illos bellicosos absorberet, et Atlantis insula sub « vasto gurgite mergeretur. »

Ovide a magnifiquement décrit cette action volcanique, qui a travaillé et qui travaille plus faiblement, il est vrai, encore notre globe, dans quelques passages du quinzième livre de ses *Métamorphoses :*

Ainsi le sol, lui-même, a changé de fortune.
Ce champ fut une mer : j'ai vu, loin de Neptune,
Les conques d'Amphitrite éparses sur mes pas.
Une ancre s'est trouvée au sommet de l'Atlas.
Un long amas de neige, en torrent écoulée,
Par sa chute a creusé le lit d'une vallée,

Et par le cours des eaux, un roc déraciné,
Au sein des vastes mers vit son bloc entraîné.
Là, ce sable altéré, fut un marais humide,
Et ce terrain fangeux long-temps un sable aride.
Une Naïade, ici, s'ouvre un nouveau canal;
Ailleurs, elle a tari sa source de cristal.
D'antiques tremblements ont ébranlé le monde :
Un fleuve, sur la terre, a vu couler son onde;
Par la même secousse un autre en est sorti.
Tel le Lycus, long-temps dans la terre englouti,
Sous un ciel étranger renaît loin de sa source.

. . . . . .

De ses humides bras, tout blanchissant d'écume,
Neptune a ceint long temps, Tyr, Antisse et Pharos.
Le rocher de Leucade, environné de flots,
Terre ferme jadis, de nos jours est une île[1].
L'Italie, autrefois, fut jointe à la Sicile,
Avant que le trident de Neptune indigné,
Eût brisé le terrain, dans ses flots entraînés;
D'Hélice et de Buris, villes de l'Achaïe,
On cherche les remparts dans la mer d'Ionie;
Et le pilote encore, aux voyageurs surpris,
De leurs toits inclinés découvre les débris.
Un mont, près des remparts de l'antique Trézène,
S'élève où s'étendait autrefois une plaine.
Qui le croirait? On dit que les vents souterrains,
Soufflant dans leur prison, sans trouver de chemins,
Comme une outre, autrefois, enflèrent la campagne :
Cette enflure subsiste, et forme une montagne.

Au témoignage émané d'hommes de science, il est facile de joindre des preuves géométriques; mais,

[1] Tout donne lieu de croire que le lieu occupé par la Méditerranée était anciennement un continent dans lequel l'Océan s'est précipité, après avoir rompu la digue que lui opposaient les terres qui séparaient l'Afrique de l'Espagne. La fable des colonnes d'Hercule paraît n'être autre chose que l'histoire défigurée de l'irruption de l'Océan dans les terres.

comme à présent, il ne peut résulter de doute raisonnable sur les exhaussements et les affaissements de terrains; comme on ne peut même incidenter sur la difficulté qu'il y a de constater le niveau général, lorsqu'on voit la mer quitter ses rivages ou s'avancer dans les plaines, sans que nulle cause indique une crue d'eau; et lorsque nous voyons une terre plate se creuser en ravins ou en gouffres, ou bien se bomber en collines ou en montagnes, nous avons devant nos yeux une preuve évidente, par les révolutions actuelles, des révolutions passées[1].

Comment, sans elles, serait-il possible de rendre compte de ces plantes, de ces animaux enfouis dans les contrées, telles que la France, l'Allemagne, la Sibérie, etc., et qui ne se reproduisent plus que sous un ciel brûlant et d'autres latitudes? En Europe, on a recueilli des ossements d'hippopotames, de rhinocéros, d'éléphants, de crocodiles, etc. M. le conseiller d'État Erdmann, professeur de géologie à Dorpart, a découvert, en 1846, dans le Midi de la Russie, à peu de distance d'Odessa, des squelettes nombreux d'animaux, parmi lesquels étaient des hyènes, des antilopes, des cerfs, etc., et un ruminant inconnu. Cette découverte est d'autant plus curieuse, que, jusqu'à cette année, on n'avait trouvé en Russie que peu ou point d'animaux antédiluviens.

[1] Il est encore d'autres causes, que l'action volcanique, qui provoquent ces révolutions : ainsi, l'irruption de l'Océan sur les continents; les dépôts charriés par les fleuves, peuvent former, à la longue, des alluvions considérables à leurs embouchures ou dans les mers; et enfin les vents impétueux, qui, non-seulement donnent lieu à des dunes, à des collines de sable, mais peuvent encore engloutir, sous ce même sable, des pays entiers, comme il est arrivé en 1666, près de Saint-Pol, dans la Basse-Normandie. (Voir *Histoire de l'Académie des Sciences*, an 1722, p. 700.)

Des débris de mastodontes géants, *Mastodontes des Cordilières*, que Cuvier croit appartenir exclusivement au continent américain, ont été trouvés, par M. Lartet, dans les terrains tertiaires du département du Gers. A des échantillons de plusieurs espèces de mammifères, tant carnassiers que pachydermes et ruminants, Laurillard, chargé, en 1852, de diriger les fouilles qui se continuèrent, à cette époque, dans ce département, trouva, à peu de distance d'Auch, la tête d'un rhinocéros, d'un Mastodonte angustien, et une carnassière tranchante, qu'il crut provenir d'un grand chat, d'une taille un peu au-dessous de celle du tigre; de plus, des dents, qu'il rattacha au *Paleotherium magnum*. De semblables fossiles, et entre autres des débris d'un crocodilien, d'un petit ruminant, d'un *Chœroterium* (animal voisin du cochon), d'un *Dicrocerus elegans*, d'un *Lophiodon*, etc., ont été trouvés, en 1855 et 1856, dans les départements du Tarn et de la Haute-Garonne, par MM. de Périer, Abadie et Parayre.

Des arbres, qu'on a de la peine à conserver dans nos serres chaudes; des singes et d'autres animaux qui n'habitent plus que l'Afrique et l'Asie, ont vécu et se sont multipliés dans nos parages. Grâce aux soins actifs et aux recherches incessantes d'un de nos naturalistes des plus savants et des plus modestes du Midi, M. Companyo, père, le Musée de Perpignan possède, parmi des fossiles variés, une défense de Mastodonte et plusieurs fragments de rhinocéros, que soulevèrent des ouvriers creusant les fondements d'une briqueterie, à peu de distance de cette ville.

Aux premiers siècles géologiques, la chaleur était des plus intenses. Nous pouvons avancer, qu'à part

une plus grande similitude dans les climats, et une distribution plus régulière et plus uniforme de la chaleur, notre France a pu être aussi chaude, et même plus chaude, que les régions où vivent actuellement les plantes et les animaux fossiles que nous y recueillons. Suivant toutes les apparences, il est probable que la température moyenne de Paris, qui, de de nos jours, c'est-à-dire de 1776 à 1826, n'avait pas varié de plus d'un vingtième de degré, a dû, cependant, être égale à celle qui règne dans la Basse-Égypte, au Caire par exemple.

Par le refroidissement que nous constatons de nos jours, il serait peu aisé de pouvoir apprécier la rapidité, plus ou moins grande, avec laquelle a marché le refroidissement des premiers âges. « En deux mille « ans, la température générale de la masse terrestre n'a « pas varié de la *dixième partie* d'un degré. » — Arago.

Des expériences de Saussure et de celles de Fourier, M. Élie de Beaumont déduit, que la température actuelle dépendrait du rôle que joue l'atmosphère, en sa qualité d'enveloppe diathermane (qui transmet la chaleur); de sorte que, si elle était plus dense, son influence calorifère serait plus prononcée, et la température terrestre plus élevée, comme il est à supposer qu'il en était ainsi à l'origine de la création. Lorsqu'on s'élève dans l'air, à environ 165 mètres, la température diminue d'un degré : si cet abaissement est dû à la diminution diathermane de l'atmosphère, il est clair, qu'en l'augmentant d'une proportion équivalente à la couche atmosphérique comprise entre la surface de la terre et une hauteur de 165 mètres, on échaufferait la surface du sol d'à peu près un degré, cette couche d'atmosphère correspondant à une pres-

sion barométrique de 12 à 15 millimètres. — Si, par conséquent, il se trouvait sur le globe assez d'air pour porter la pression moyenne du baromètre de $0^m,76$ à un mètre, on verrait de suite augmenter la température moyenne de 20 degrés environ. A l'âge du terrain houiller, l'acide carbonique et l'oxigène étant en excès, les glaces polaires faisant défaut, et la vapeur d'eau saturant l'atmosphère, le baromètre eut, alors, infailliblement été poussé jusqu'à un mètre ou plus. Il est donc permis de supposer que la puissance diathermane de l'atmosphère a dû être un auxiliaire majeur pour les autres causes qui tendaient à rendre la température de la surface de la terre plus élevée qu'à présent.

Si la physique peut supposer, à juste titre, l'élévation de la température originelle, la géologie à son tour, pour sa part, vient assigner une température différente à chaque époque qu'elle étudie. M. Deshayes a entrepris cette estimation pour les terrains tertiaires, auxquels il affecte une température particulière, suivant les espèces de mollusques, dont l'ensemble s'y trouve répandu.

On ne saurait, toutefois, disconvenir, d'après les remarquables inductions de M. A Brogniart, que les conditions physiques anciennes d'une région, ne soient souvent mieux indiquées, peut-être, par les végétaux fossiles, que par les animaux de même nature. Les conditions nécessaires aux plantes analogues qui existent aujourd'hui, nous font juger des conditions qu'elles réclamaient autrefois : en effet, certaines espèces végétales demandent rigoureusement, pour vivre, des conditions tellement spéciales, qu'elles ne peuvent sortir d'un espace limité, sans dépérir et s'éteindre.

La différence de température des âges géologiques, ne peut pas plus être mise en doute, que les causes réitérées qui ont changé la face du monde. Cuvier et Brogniart, explorant le bassin de Paris, acquirent bientôt la certitude qu'il avait été, au moins deux fois, alternativement recouvert par les eaux de la mer et par l'eau douce. Dans leurs fouilles, ils rencontrèrent des productions maritimes et fluviatiles, rangées comme par étages.

En puisant ses inductions dans les divers travaux géologiques connus, on voit, en quelque sorte, les évènements qui ont dû avoir lieu à la formation de chaque terrain, jusqu'à l'âge où la terre a trouvé sa tranquillité actuelle, et où nos mers et nos continents ont pris et gardé la forme et les limites que nous leur connaissons.

Plus les couches de terrain sont profondes et anciennes, plus les débris des végétaux ou des animaux qu'elles nous livrent, s'éloignent spécifiquement des espèces modernes. Cuvier admet une et très-probablement deux successions dans la classe des quadrupèdes, avant celles qui peuplent la surface de nos contrées actuelles.

Aucun fait connu ne lui paraît appuyer, le moins du monde, l'opinion que les genres nouveaux, découverts ou établis par lui parmi les fossiles, non plus que ceux qui l'ont été par d'autres savants, comme le *Mégalonix*, les *Anaploterium*, les *Mastodontes*, les *Ptérodactyles*, les *Yschiosaurus*, etc., aient pu être la souche de quelques-uns des animaux actuels, lesquels n'en différeraient que par l'influence du temps et du climat; et quand il serait vrai que les éléphants, les rhinocéros, les cerfs, les ours fossiles, ne diffèrent

pas plus de ceux de nos jours, que les races des chiens ne diffèrent entre elles, on ne pourrait en conclure l'identité de l'espèce, parce que la race des chiens a été soumise à l'influence de la domesticité, que les autres animaux n'ont ni subie ni pu subir.

Non-seulement ces divers animaux n'ont pas vécu à la même époque, mais ils ont appartenu à des créations particulières, qui se sont succédées, sans se modifier, comme le veut M. Huot, d'après les changements que la température de la terre et de l'atmosphère paraissent avoir subis, ainsi que la lumière[1].

Les premiers débris organiques ou les plus anciens que l'on recueille dans les terrains, qui sont les premiers de la phase dite de transition, de composition ou des systèmes *cambrien, silurien, carbonifère*, appartiennent exclusivement à des végétaux cellulaires, semi-vasculaires, à de grands cryptogames : algues, fucus, lycopodes; à des prêles, des fougères arborescentes; à des végétaux difficiles à classer, et qui pourraient être, peut-être, des dicotylédonés imparfaits.

Telle était, à ces temps reculés, la vigueur de l'immense végétation, que l'on est fondé à croire que les nombreux dépôts de houille qui s'exploitent depuis des milliers d'années, proviennent de cette source. L'Angleterre compte 5.000 lieues carrées de terrain

[1] Les variations de climat tendent plutôt à détruire qu'à modifier les espèces animales. On ne saurait donc admettre la transformation d'une espèce dans une autre espèce, et à fortiori la métamorphose d'un genre dans un genre différent; faire descendre, par exemple, l'*Elephas-primigenius* du Mastodonte. L'analogie constatée entre les espèces sauvages fossiles et celles existant actuellement dans le même état, prouve qu'il n'y a pas eu de variation dans l'espèce en passant d'une période géologique dans une autre, et est une forte présomption en faveur de la fixité des espèces.

houiller exploitable, et l'on peut estimer à 6 milliards, 400 millions de tonnes, la quantité de houille qui s'y trouve enfouie. Dans le pays de Galles, où il en est extrait 3 millions de tonnes par an, on en pourra exploiter la même quantité pendant 1.500 ans. On vient d'en signaler une quantité bien plus prodigieuse en Amérique.

S'il ne s'élève plus de doute sérieux sur l'origine végétale de la houille, il n'en est pas de même de la question de savoir si les plantes pétrifiées végétaient sur les lieux mêmes qui la fournissent, ou bien si elles y furent transportées. Le docteur Crook incline vers cette dernière opinion : il pense que les houilles de l'Angleterre, du pays de Galles, de la Belgique et celles du nord-ouest de l'Allemagne, sont dues au transport des végétaux des régions situées à l'est ou à l'est-sud-est. MM. Hutton, Lindley, Deluc et Brogniart, soutiennent l'opinion contraire [1].

On conçoit, sans peine, la richesse végétale de ce temps reculé, par l'absence de tout animal, la nature du *circumfusa* et l'excès d'acide carbonique qui ne pouvait efficacement être réduit que par les plantes, seules capables de se l'approprier en le décomposant à froid.

[1] M. Boutigny attribue la formation de la houille, à cette pluie des principes carbonifères tenus en suspension à l'état de gaz dans l'atmosphère, et qui dut commencer à tomber lorsque, par suite de son refroidissement, la terre fut constituée avec sa lune et son atmosphère reduite à une limite bien distincte des autres corps célestes. D'après ce physicien, suivant le refroidissement, chaque différente substance, primitivement en vapeur dans notre atmosphère, a dû tomber à son tour liquide sur notre globe. Ainsi, la pluie de mercure a pu avoir lieu lorsqu'est arrivé le 350e degré thermométrique, et successivement de même, pour les autres substances. La pluie d'eau est devenue possible lorsque le refroidissement est descendu à 100 degrés.

« Si le règne animal constitue un immense appa-
« reil de combustion, le règne végétal, à son tour,
« constitue un immense appareil de réduction, où
« l'acide carbonique réduit laisse son carbone, où
« l'eau réduite laisse son hydrogène, où l'oxyde
« d'ammonium et l'acide azotique réduits, laissent
« leur ammonium et leur azote.

« Si les animaux produisent sans cesse de l'acide
« carbonique, de l'eau, de l'azote, de l'oxyde d'am-
« monium, les plantes consomment sans cesse de
« l'oxyde d'ammonium, de l'azote, de l'eau, de l'acide
« carbonique. Ce que les uns donnent à l'air, les au-
« tres le reprennent à l'air : de sorte, qu'à prendre
« ces faits au point de vue le plus élevé de la phy-
« sique du globe, il faudrait dire, qu'en ce qui touche
« leurs éléments vraiment organiques, les plantes, les
« animaux dérivent de l'air; ne sont que de l'air con-
« densé, et que, pour se faire une idée juste et vraie
« de la constitution de l'atmosphère aux époques qui
« ont précédé la naissance des premiers êtres organisés
« à la surface du globe, il faudrait rendre à l'air, par le
« calcul, l'acide carbonique et l'azote, dont les plantes
« et les animaux se sont approprié les éléments.

« Les plantes et les animaux viennent de l'air et y
« retournent : ce sont de véritables dépendances de
« l'atmosphère. Les plantes reprennent à l'air ce que
« les animaux lui fournissent, c'est-à-dire du char-
« bon, de l'hydrogène et de l'azote, ou plutôt de
« l'acide carbonique, de l'eau et de l'ammoniaque.

« Reste à savoir maintenant comment, à leur tour,
« les animaux se procurent ces éléments, qu'ils res-
« tituent à l'atmosphère; et l'on ne peut voir, sans
« admiration pour la simplicité sublime de toutes ces

« lois de la nature, que les animaux empruntent « toujours ces éléments aux plantes elles-mêmes.

« Nous avons reconnu, en effet, par des résultats « de toute évidence, que les animaux ne créent pas « de véritables matières organiques, mais qu'ils les « détruisent; que les plantes, au contraire, créent « habituellement ces mêmes matières, et qu'elles « n'en détruisent que peu à peu, et dans des con- « ditions particulières et déterminées.

« Ainsi, c'est dans le règne végétal que réside le « grand laboratoire de la vie organique; c'est là que « les matières végétales et animales se forment, et « elles s'y forment aux dépens de l'air.

« Des végétaux, ces matières passent, toutes for- « mées, dans les animaux herbivores, qui en détrui- « sent une partie et qui en accumulent le reste dans « leurs tissus.

« Des animaux herbivores, elles passent, toutes « formées, dans les animaux carnivores, qui en dé- « truisent et en conservent selon leurs besoins.

« Enfin, pendant la vie de ces animaux et après « leur mort, ces matières organiques, à mesure qu'elles « se détruisent, retournent à l'atmosphère d'où elles « proviennent.

« Ainsi se forme ce cercle mystérieux de la vie « organique à la surface du globe. L'air contient ou « engendre les produits oxydés : acide carbonique, « eau, acide azotique, oxyde d'ammonium. Les plan- « tes, véritables appareils réducteurs, s'emparent des « radicaux de ces produits : charbon, hydrogène, « azote, ammonium, et avec ces radicaux, elles for- « ment toutes les matières organiques ou inorganisables « qu'elles cèdent aux animaux. Ceux-ci, à leur tour,

« véritables appareils de combustion, reproduisent « l'acide carbonique, l'eau, l'oxyde d'ammonium et « l'acide azotique, qui retournent à l'air pour repro- « duire de nouveau, et dans l'immensité des siècles, « les mêmes phénomènes.

« Si on ajoute à ce tableau, déjà si frappant par sa « simplicité et sa grandeur, le rôle incontesté de la « lumière solaire qui, seule, a le pouvoir de mettre « en mouvement cet immense appareil, cet appareil « inimité jusqu'ici que le règne végétal constitue, « et où vient s'accomplir la réduction des produits « oxydés de l'air, on sera frappé du sens de ces pa- « roles de Lavoisier.

«—L'organisation, le sentiment, le mouvement spon- « tané, la vie, n'existent qu'à la surface de la terre et « dans les lieux exposés à la lumière. On dirait que « la fable du flambeau de Prométhée était l'expres- « sion d'une vérité philosophique, qui n'avait pas « échappé aux anciens. Sans lumière, la nature était « sans vie : elle était morte, inanimée. Un Dieu bien- « faisant, en apportant la lumière, a répandu sur la « surface de la terre l'organisation, le sentiment, la « pensée. — »

« Ces paroles sont aussi vraies qu'elles sont belles. « Si le sentiment et la pensée ; si les plus nobles « facultés de l'âme et de l'intelligence, ont besoin, « pour se manifester, d'une enveloppe matérielle, ce « sont les plantes qui sont chargées d'en ourdir la « trame, avec les éléments qu'elles empruntent à l'air, « et sous l'influence de la lumière que le soleil, où « en est la source inépuisable, verse constamment « par torrents à la surface du globe.

« Et comme si, dans ces grands phénomènes, tout

« devait se rattacher aux causes qui en paraissent les « moins proches, il faut remarquer encore comment « l'oxyde d'ammonium, l'acide azotique, auxquels les « plantes empruntent une partie de leur azote, dérivent eux-mêmes presque toujours de l'action des « grandes étincelles électriques qui éclatent dans les « nues orageuses, et qui, en sillonnant l'air sur une « grande étendue, y produisent l'azotate d'ammoniaque que l'analyse y décèle.

« Ainsi, des bouches de ces volcans, dont les convulsions agitent si souvent la croûte du globe, « s'échappe sans cesse la principale nourriture des « plantes, l'acide carbonique ; de l'atmosphère enflammée par les éclairs, et du sein même de la « tempête, descend sur la terre cette autre nourriture non moins indispensable des plantes, celle « d'où vient presque tout leur azote, le nitrate d'ammonium que renferment les pluies d'orages.

« Ne dirait-on pas un souvenir de ce chaos dont « parle la Bible, de ce temps de désordre et de tumulte des éléments qui ont précédé l'apparition « des êtres organisés sur la terre !

« Mais à peine l'acide carbonique et l'azotate d'ammoniaque sont-ils formés, qu'une force plus calme, « quoique non moins énergique, vient les mettre en « jeu : c'est la lumière. Par elle, l'acide carbonique « cède son carbone, l'eau son hydrogène, l'azotate « d'ammoniaque son azote : ces éléments s'associent, « les matières organisées se forment, et la terre revêt « son riche tapis de verdure. *Ait Deus : germinet terra « herbam virentem.* »

Je n'ai pu m'empêcher de céder à l'attrait de citer en grande partie une leçon de M. Dumas. En nous

dévoilant le secret et le but de l'apparition tout d'abord de la lumière et de la naissance première des végétaux, avec la nécessité de ces perturbations qui ont dû remuer le globe à son origine, et continuent, moins vigoureusement il est vrai, à le travailler sous nos yeux, l'éminent professeur prouve, ainsi, que Moïse, non-seulement ne se trompe jamais, mais encore que la science la plus avancée et la plus transcendante s'efforce à l'envi et spontanément de se mettre d'accord avec l'inspiré de Dieu.

Après les végétaux, nous voyons apparaître les animaux dont nous allons rapidement parcourir les espèces, en les groupant suivant leur rang respectif d'apparition.

CHAPITRE V.

PREMIÈRE ÉPOQUE, DITE DE TRANSITION [1].

Les animaux de cette époque sont des mollusques univalves ou bivalves, des zoophytes, des articulés, des poissons à arêtes appartenant à la famille des

[1] On donne le nom de terrain de transition ou intermédiaire, aux dépôts des sédiments les plus anciens dans lesquels on découvre les traces de la vie. Ce terrain a immédiatement succédé au terrain primitif igné ou cristalloïde, dans lequel on ne trouve pas de débris organiques. On lui a donné le nom de terrain de *transition*, de *composition*, en raison de ce qu'il forme, en quelque sorte, un passage entre l'époque où la vie n'existait pas et celle où la vie a commencé à paraître. M. le professeur Sedgwick a proposé le nom de système cambrien, et M. Murchisen, de Dublin, celui de silurien, pour désigner ce terrain, attendu qu'on se servait de l'expression de terrain de transition pour signaler en un seul groupe toute la série carbonifère dont le terrain en question n'est pas seulement séparé par la vaste formation des grès rouges anciens, mais s'en distingue encore par les fossiles qu'il contient.

sauroïdes, dont les plus remarquables sont les genres Mégalichthys, qui tiennent du reptile et du poisson.

M. Agazzis fait l'observation qu'à cette période, parmi le petit nombre de poissons déterminables que l'on recueille, on compte peu de poisssons évidemment carnivores, c'est-à-dire ayant des dents fortes, coniques et acérées. Ils se distinguent tous par la forme particulière de leur queue.

DEUXIÈME ÉPOQUE, DITE SECONDAIRE.

Cet âge vit naître tous ces grands animaux aquatiques à caractères hybrides, vertébrés gigantesques, dont l'organisation étrange dévoile les instincts; vrais monstres, qui tenaient à la fois du lézard et du crocodile, et paraissent être la transition de ce dernier au Monitor (*Creavitque Deus cete grandia*, verset 21) : le Mégalosaurus, de 50 pieds de long, sur 3 à 4 de tour, dont la mâchoire inférieure était armée de 180 dents, et était rendue plus solide et plus souple par la combinaison de 6 pièces dont elle était formée, — le Mégalosaurus que Cuvier a reconnu devoir être le plus vorace de tous les lézards — [1] ; l'Ichthyosaurus, dont l'appareil oculaire compliqué, lui permettait de voir, à de grandes distances et au fond des mers, les objets les plus petits ; le Plésiosaurus, au col allongé et pareil au corps d'un serpent, à 36 vertèbres, dont le tronc et la queue étaient d'un quadrupède ordinaire, les côtes d'un

[1] Le Mégalosaurus surpassait, d'après Cuvier, les plus grands crocodiles, et approchait, par sa taille, d'une petite baleine. La forme tranchante de ses dents donne la mesure de son naturel excessivement vorace.

caméléon, les nageoires d'une baleine; le Ptérodactyle, vampire affreux, au col d'oiseau, aux dents acérées et longues, aux écailles résistantes de crocodile, à ailes membraneuses et ayant des ongles à l'instar de crochets aigus comme l'ongle recourbé de la chauve-souris, vrai monstre horrible et fantastique, pouvant saisir avec prestesse et rapidité, au vol, les insectes dont il fesait sa proie [1]; le Téléosaurus, que M. Geoffroy Saint-Hilaire a placé sur la limite des reptiles et des mammifères, de 6 mètres de long, vivant dans l'eau douce, et qui a donné lieu aux si savantes recherches de ce naturaliste distingué; enfin, des tortues (genre Chelonée et Émide), dont le radius, de 29 centimètres de long, fait supposer une carapace de plus de 2 mètres.

M. Agazzis donne aux poissons de l'époque secondaire, des dents coniques, striées longitudinalement, qui rappellent les sauriens. La plupart ne se rapportent qu'à des types qui n'existent plus dans nos mers.

Si nous nous en rapportons à Bukland, Cuvier, Duméril, Valenciennes, ce serait contradictoirement au dire de la Genèse, qu'aurait vécu en même temps que ces monstres, un Didelphe, dont une mâchoire aurait été trouvée dans les schistes calcaires de Stonesfield, en Angleterre.

Lorsqu'on est initié dans les doutes sérieux qui s'élevèrent dans le temps, au sujet de la détermination de cette mâchoire recueillie à Stonesfield,

[2] Le Ptérodactyle volait d'une aile soutenue par un doigt très-prolongé, tandis que les autres étaient courts et garnis de leur ongle. « Il est incon-« testablement, dit Cuvier, celui de tous les êtres du monde ancien le plus « extraordinaire, et qui, s'il était vu vivant, paraîtrait le plus étrange à la « nature actuelle. »

comme de certaines empreintes retenues par les grès bigarrés; lorsqu'on sait le peu d'accord qui règne, à leur égard, entre les plus grands et les premiers maîtres de la science; lorsqu'on a suivi les recherches obstinées et les discussions savantes que les débris fossiles qui nous occupent ont suscitées, et qui n'ont pu aboutir à faire déterminer à quel ordre d'animaux ils ont pu avoir appartenu, il nous est permis de voir, dans un fait douteux et contestable, une contradiction rien moins qu'évidente de la lettre du texte sacré, qui assigne un ordre d'existence invariable à chaque être de la création.

Fort de l'appui de Blainville, de M. Agazzis et de Cuvier lui-même [1], nous soutiendrons que la mâchoire trouvée à Stonesfield, loin d'avoir jamais appartenu à un Didelphe, *Didelphis Prevosti aut Buklangi*, est un fragment de mâchoire d'un Basiléosaurus, ou d'un de ces grands animaux tenant à la fois du reptile et du poisson.

Il peut sembler difficile à un étranger à l'anatomie comparée, de pouvoir reconstruire, à la seule inspection d'un os, un animal dans toutes ses parties; c'est chose aisée, cependant, et nous allons le faire comprendre.

L'ensemble régulier et parfaitement coordonné à la nature de chaque animal est tel, qu'un os quelconque de celui-ci, une dent, peuvent suffire lors-

[1] En affectant la mâchoire en question à un petit carnassier dont les mâchelières ressemblent beaucoup à celles des sarigues, Cuvier ajoute : « Il y a dix dents en série, nombre que ne montre aucun carnassier connu. « Dans tous les cas, si cet animal est vraiment des schistes de Stonesfield, « c'est une exception notable à la règle, d'ailleurs si *générale*, que les couches « de cette ancienneté ne recèlent pas des restes de mammifères. » (*Recherches sur les oss. foss.*, t. v, 2e partie, p. 347.)

qu'on a acquis une certaine expérience, pour déterminer la forme et l'espèce de l'animal.

L'instinct, les habitudes propres à chaque être, impriment un caractère particulier à chacune de ses formes, de ses membres, et à leur développement plus ou moins énergique et prononcé. De sorte que le carnivore n'est pas seulement reconnaissable aux condyles de ses mâchoires, pourvues d'une grande puissance de jeu et de force, à la simplicité de son estomac, à l'allongement des membres postérieurs, et au nombre, à la forme, à la disposition de ses dents; mais ses muscles sont encore proportionnés à son agilité, à sa manière de vivre : enfin, il existe entre toutes ses parties, même celles qui paraissent ne pas avoir de connexion (les dents, les ongles, les pieds, par exemple), une harmonie constante et parfaite de rapports.

TROISIÈME ÉPOQUE, DITE TERTIAIRE.

Dans cette époque, nous trouvons les règnes végétal et animal ayant pris une rapide extension. On compte jusqu'à 600 espèces de coquilles dont un dixième au plus se trouve aujourd'hui dans nos mers.

Dans l'époque précédente, les oiseaux ont été rares, à l'exception du genre aquatique ou palmé; dans celle-ci, au contraire, nous les rencontrons nombreux, et au milieu de ces animaux qui commencent à se rapprocher de nos espèces vivantes. Parmi eux se rencontrent des crocodiles, des caïmans, et ces deux genres de grenouilles fossiles trouvées dans les environs de Bruxelles, et la fameuse salamandre de $1^{m},10$

de taille, que Scheuchezer a confondu avec l'homme, *testis diluvii.*

A cet âge apparaissent les mammifères marins: dauphins, lamantins, phoques, marsouins, hypéroodons, etc.; les mammifères terrestres n'y font pas non plus défaut; les hippopotames, les tapirs, les rhinocéros, etc., s'y mêlent avec tous les genres entièrement perdus aujourd'hui, et rencontrés en petit nombre alors : les Palæthontherium, les Anaplotherium, les Anthrachoterium; les Mastodontes, les Mammouts, les Mégalonix édentés, à la taille de l'Éléphant, à l'organisation des Taotus et des Paresseux.

QUATRIÈME ÉPOQUE, DITE DILUVIENNE.

Actuellement, les pachydermes sont nombreux. Parmi les tapirs, les rhinocéros, les hippopotames, figurent des cerfs, des antilopes, des moutons, des chevaux, des ours, des hyènes, des sangliers, et les espèces auxquelles se rattachent toutes nos espèces actuelles : *Producat terra animam viventem in genere suo: jumenta, reptilia et bestias terræ secundùm species suas* (verset 24).

On a recueilli, dans plusieurs cavernes d'Allemagne et du Midi de la France, une grande quantité d'ossements de chiens, de chats, d'ours, d'hyènes, de lions, d'éléphants, parmi lesquels étaient des os de bœufs, de cheval, de cerfs, etc.

Pourquoi ces animaux, si opposés de caractère, d'instinct, et, surtout, si peu disposés à vivre en société, se sont-ils réunis? N'y auraient-ils pas été poussés par la crainte de l'arrivée prochaine de quelque grande catastrophe, qu'ils ont su pressentir? ou

n'est-il pas aussi présumable qu'ils pourraient y avoir été entraînés par un grand courant d'eau, qui, après les avoir rencontrés épars, les a réunis et amoncelés en un même lieu? C'est l'opinion de M. Schmerling, qui nous a donné une belle étude des cavernes de la province de Liége, et qui, à Engis et à Engioul, a trouvé, parmi des ossements fossiles d'animaux de toute espèce, des ossements humains. Un fait remarquable, et qui vient corroborer cette opinion, est la coïncidence constante du terrain diluvien, qui se trouve mêlé avec ces débris organiques, non-seulement dans les cavernes ossifères de l'Europe, mais encore dans celles d'Amérique et de la Nouvelle-Hollande[1].

Quelques naturalistes pensent que ces débris ont appartenu à des animaux, que des carnassiers ont apporté et dévoré dans leur repaire.

Si cela est possible dans certains cas, il ne saurait en être ainsi dans la généralité, puisque dans un grand nombre de cavernes, comme l'observe M. Marcel de Serres, les débris des carnassiers sont si rares, qu'on ne saurait attribuer à ces animaux l'entassement prodigieux des grands herbivores qui ont été leurs contemporains.

Tous les animaux peuplent déjà la terre, et nous n'avons pas encore vu paraître l'homme. Notre création est donc postérieure à cette foule d'espèces variées qui se sont montrées à nos yeux. Nous voulons parler des animaux qui ont vécu avant l'époque diluvienne; car, contradictoirement à Cuvier et à d'autres savants naturalistes, il semble, actuellement,

[1] Jameson. Édimbourg, *Journal philosophique*, 1831, p. 75.

prouvé que les ossements humains trouvés dans un grand nombre de cavernes de l'Amérique[1], de l'Angleterre, de la Belgique et de la France[2], ont appartenu à des individus qui existaient en même temps que les espèces animales qui peuplaient l'ancien monde à l'âge quaternaire.

Pour expliquer la présence de ces ossements, MM. Teissier et Desnoyers[3] invoquent des courants d'eau, des alluvions; comme encore la circonstance que, depuis nos temps historiques, ces cavernes ont pu servir successivement de temples, d'habitations, de refuge ou de défense. Le point capital sur lequel ils s'appuient surtout, est l'analogie qu'ils constatent entre des fragments de poterie trouvés dans ces cavernes et dans des tombeaux gaulois. Mais, de ce que quelques-uns des ustensiles recueillis dans les cavernes seraient de fabrication gauloise ou celtique, il ne s'en suivrait pas qu'ils fussent de la même date que les fossiles humains, ces objets ayant pu s'introduire par des fissures présentées par ces cavités. Buckland a bien rencontré, dans la caverne d'Osselles, des coques de noix près des os d'un *Ursus spelæus,* qui y avaient pénétré par une crevasse due au déchirement du sol. Quant aux inondations qui auraient bouleversé l'intérieur de ces cavernes, on ne saurait les admettre, attendu que certaines se trouvent tellement élevées au-dessus du cours des rivières actuelles, qu'elles n'ont pu être atteintes par des crues d'eau purement locales[4].

1 Harlan, Journal américain *Société nat.*, 1851, p 18.

2 Marcel de Serres, *Essai sur les cavernes à ossements*, p. 194.

3 *Bull. de la Société géol. de France,* t. II, p. 59, 64 et 252.

4 Buckland, *Ann soc. nat.*, t. x, 1re série, p 512.

Ce qui est remarquable, c'est qu'à l'époque où ces ossements humains furent ensevelis, mêlés avec les dépôts ossifères, l'homme offrait déjà plusieurs races distinctes. M. Schmerling a trouvé, dans les cavernes de la Belgique, des portions de crânes humains, dont la conformation se rapporte à la race éthiopienne. M. Boué a aussi rencontré, dans un dépôt diluvien, en Autriche, des têtes humaines, qui offraient la plus grande analogie avec celle des nègres. D'autres crânes, trouvés dans les vallées du Rhin et du Danube, ont présenté, au contraire, d'assez grandes ressemblances, les uns avec ceux des Caraïbes, les autres avec ceux des anciens habitants du Chili et du Pérou[1].

Quoi qu'il en soit, nous n'en devons pas moins admettre, avec fondement, que notre race humaine d'origine récente, ne remonte pas à une antiquité fort reculée. D'après les *Septante*, nous ne daterions guère, à partir d'Adam, que de quelques milliers d'années (sept mille cinq à six cents ans).

L'histoire, l'invention des arts, les monuments authentiques, témoignent en faveur de cette croyance. « Je défendrai une vérité qui me paraît incontestable, « et dont il me semble lire la preuve dans toutes les « pages de l'histoire, et dans celles où sont consignés « les faits de la nature : que l'état de nos continents « n'est pas ancien, qu'il n'y a pas long-temps qu'ils « ont donné lieu à l'empire de l'homme[2]. »

Par l'examen des phénomènes qui ont lieu sur la surface de la terre depuis la dernière retraite des eaux, et depuis que les continents ont revêtu leur forme actuelle, on voit clairement que ce dernier

[1] Marcel de Serres, *Essai sur les cavernes à ossements*, p. 225

[2] Dolomieu, *Journal de physique*, 1792, p. 27.

cataclysme n'a pu permettre qu'après lui l'établissement de nos sociétés récentes. Ce résultat, un des mieux fondés de la saine géologie, est d'autant plus précieux, qu'il lie l'histoire naturelle à l'histoire des hommes.

En calculant, dans un temps connu, les effets produits par les causes présentes, et les comparant avec ceux qu'elles ont entraîné depuis le commencement de leur action, on parvient à déterminer, à une petite différence près, l'instant où elles ont commencé d'agir. Ce point de départ se trouve précisément être le même que celui où nos continents ont pris le relief qui leur est propre, c'est-à-dire celui affecté depuis la dernière retraite des eaux.

Ainsi, la science, parfaitement d'accord avec la Genèse, nous montre l'homme arrivant le dernier sur la terre, à la suite de tous les animaux, dont il doit être le dominateur et le maître : *Replete terram, et subjicite eam, et dominamini.*

On croirait que Dieu a voulu préluder, non à titre d'essai, car sa puissance est incommensurable, comme son intelligence et sa volonté sont sans bornes et infinies; on croirait, disons-nous, que Dieu a voulu, avant d'en venir au chef-d'œuvre de la création, faire sortir d'abord du néant la riche possession que l'homme est appelé à dominer, et après avoir tout disposé pour sa royauté immense.

Remarquons qu'avant de former l'homme, Dieu met un temps d'arrêt. Lorsqu'il veut donner le jour aux autres êtres, il se contente de dire : *Que cela soit,* et aussitôt, toutes les merveilles empressées naissent comme par enchantement, obéissantes à sa voix.

Pour la formation de l'homme, au contraire, Dieu délibère; prend conseil de sa sagesse : *Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram* (faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance) : condamnant d'avance, par ces courtes paroles, tous ces vains systèmes des anthropologistes insensés, qui nous voudraient des singes plus perfectionnés, ou qui nous feraient atteindre notre type permanent et suprême, après des monades et des métamorphoses aussi folles qu'impossibles! Doctrines dégoûtantes, qui n'ont ni le mérite de la plus simple ressemblance qu'on chercherait, mal-à-propos, à donner à notre organisation physique avec celle de la brute, ni la présomption de pouvoir établir la moindre analogie entre l'infusoir le plus parfait et le vertébré le plus infime et le plus incomplet de l'échelle zoologique! « Plutôt que de descendre de l'homme des « bois, restons hommes, tels que Dieu nous a faits, « raisonnables, libres, immortels comme lui, et par « tous ces dons, image réelle, quoique imparfaite, « sans doute, de celui même qui est notre créateur [1].» Indépendamment du fini de ses formes, de ses nobles et admirables attributs, l'homme seul a reçu de son créateur ce *spiraculum vitæ*, ce souffle divin, qui le caractérise et l'anime; cette âme pensante, qui, en le rapprochant de Dieu, le met au-dessus de toutes les autres créatures. Sa supériorité réside, non dans ce qu'il a de commun avec les autres animaux, mais dans la pensée et la raison qui l'en distinguent.

En comparant l'homme avec l'animal, nous trouvons, sans doute, dans l'un et dans l'autre, un corps,

[1] Frayssinous, *Défense du Christianisme*.

une matière organisée, des sons, de la chair, du sang, du mouvement, et une infinité d'autres choses semblables; mais toutes ces ressemblances ne sont que purement extérieures.

« Nous avons dit que la nature marche toujours; « agit en tout par degrés imperceptibles et par nuan- « ces. Cette vérité qui, ailleurs, ne souffre aucune « exception, se dément ici tout-à-fait. Il y a une dis- « tance infinie entre les facultés de l'homme et celles « du plus parfait animal, preuve évidente que l'hom- « me est d'une différente nature; que seul il fait une « classe à part, de laquelle il faut descendre en par- « courant un espace infini avant que d'arriver à celle « des animaux, car si l'homme était de l'ordre des « animaux, il y aurait, dans la nature, un certain « nombre d'êtres moins parfaits que l'homme et plus « parfaits que l'animal, par lesquels on descendrait « insensiblement, et, par nuances, de l'homme au « singe; mais cela n'est pas. On passe tout-à-coup de « l'être pensant à l'être matériel; de la puissance « intellectuelle à la force mécanique; de l'ordre et « du dessein au mouvement aveugle; de la réflexion « à l'appétit.

« En voilà plus qu'il n'en faut pour nous démontrer « l'excellence de notre nature, et la distance immense « que la bonté du Créateur a mise entre l'homme et la « brute : l'homme est un être raisonnable, l'animal « est un être sans raison; et comme il n'y a pas d'être « intermédiaire entre l'être raisonnable et l'être sans « raison; et comme il n'y a pas de milieu entre le « positif et le négatif, il est évident que l'homme est « d'une nature différente de celle de l'animal, qui ne « lui ressemble que par l'extérieur, et que le juger,

« par cette ressemblance matérielle, c'est se laisser « tromper par l'apparence, et fermer volontairement « les yeux à la lumière qui doit nous la faire distin- « guer de la réalité [1]. »

Tout, dans l'homme, manifeste son empire et son entière supériorité sur les autres animaux. La forme seule de sa tête rappelle les plus pures harmonies. Dans ses yeux, véritables miroirs de son âme, viennent se réfléchir toutes les passions qui émeuvent et bouleversent son cœur. Seul, il marche droit, élevé, *erectus*, le sourire sur les lèvres [2], ξῶν γελεστικον, disaient les anciens; contemplant le ciel, objet de ses destinées futures, lorsque les quadrumanes semblent ramper même en marchant. Par un signe extérieur, il rend, il traduit tout ce qui se passe au-dedans de lui-même; par la parole, il communique sa pensée; par l'écriture, il la propage en tous lieux; par le fil électrique, il lui fait parcourir, avec la rapidité de l'éclair, l'univers entier! Perfectible à un rare degré, son intelligence, même la plus obscure, laisse loin d'elle l'instinct borné du plus adroit animal.

En échange de sa force, de son courage, trahis par les saillies musculaires, la rudesse des contours, sa douce compagne, la femme, qui doit partager sa joie et ses plaisirs, tempérer sa tristesse et ses peines, a reçu la timidité, la mollesse et le gracieux des formes, avec cette suavité de traits et d'ensemble que nous nommons la beauté.

Si l'homme domine par l'énergie et la majesté, la

[1] Buffon, *Histoire naturelle de l'homme*, t. I, p. 20, 21.

[2] L'homme est le seul animal qui ait la faculté de rire. C'est par le sourire que le jeune nourrisson témoigne, vers le quarantième jour, qu'il connaît sa mère : *incipe, parve puer, risu cognoscere matrem.*

raison et le jugement, l'autre sexe a pour apanage les grâces et les sentiments : l'un est fait pour commander, l'autre pour séduire et pour plaire.

Tous les animaux peuvent bien, avec plus ou moins de peine et de contrainte, marcher quelques instants debout; les singes mêmes les plus semblables à l'homme, ont le museau plus allongé et l'articulation de la tête plus en arrière, ce qui les prive de son équilibre. Cette disposition, qui est encore plus considérable chez les autres mammifères, est corrigée par le *ligament cervical*, qui les aide à soutenir leur tête et qui manque chez nous. Les formes anatomiques de leur bassin plus étroit; leurs talons, qui n'appuient pas sur une tubérosité, leur rendent donc notre attitude verticale impossible.

Tous n'ont-ils pas les mêmes organes de la voix comme nous? mais, à nous seuls appartient exclusivement la faculté d'articuler des sons, de donner à notre langage de la précision, de la variété : seuls, nous possédons la parole; seuls, nous combinons, nous généralisons nos idées, nous réfléchissons [1].

Le perroquet le plus savant, ne sera qu'un babillard mieux dressé, qui aura su retenir un plus grand nombre de modifications de sons, mais sans être jamais capable d'y attacher la moindre idée, la moindre signification. Il me paraît fabuleux qu'un chien ait appris à prononcer quelques mots français et alle-

[1] La voix est un son excité par l'air dans le larynx. On en distingue trois sortes : l'une, inarticulée, appelée simplement voix ; l'autre, mélodieuse, nommée chant ; la troisième, articulée, est la parole, qui, lorsqu'elle a lieu pour l'expression des idées, se rapporte au langage conventionnel, tandis qu'elle fait partie du langage affectif quand elle s'accomplit sans la participation de la volonté et sous l'influence des passions.

mands, comme le rapporte Leibnitz. Si cela est, il ne parlait pas plus ces langues qu'un homme qui, machinalement, aurait retenu quelques mots dont le sens lui serait inconnu, et, par conséquent, incapable d'y attacher l'idée qu'ils expriment. Le merveilleux a beau s'en mêler, je ne trouve dans la réponse, si elle est vraie, d'une oiseau à Auguste, qu'un à propos fortuit. « *Auguste :* Tu ne dis rien?— *Le corbeau :* Je n'en pense pas moins. » Ce qui est faux, puisque l'essence de la pensée consiste dans la réflexion dont le corbeau était incapable.

L'homme seul, par la parole, peut rendre sa pensée; l'animal, par ses sons, n'exprime que ses appétits, ses désirs ou sa crainte.

La parole, dit M. de Humboldt, est le résultat nécessaire, spontané, de notre organisation. Elle est inexplicable, si on la considère comme liée à un organe ou comme l'œuvre de notre intellect. Le langage, toutefois, ne nous a pas été donné tout formé.

« La parole, cet instrument céleste du perfection-« nement de l'espèce humaine, lorsque le génie lui « donne l'âme et la vie, n'est plus qu'un composé « monotone de sons, quelquefois bizarres et souvent « désagréables, quand, répétée sans intention, pro-« férée machinalement, et tronquée au hasard, elle « n'est plus, dans quelques oiseaux, que le produit « d'un organe un peu souple, que le fruit d'une « vaine habitude, et que, séparée de l'expression « que la réflexion y attache, elle n'est pas même le « grossier indice d'un instinct avec lequel ils n'ont « aucun rapport. [1]. »

[1] Lacépède. 5e cahier du *Cours d'histoire naturelle*, an VI, p. 51

Le chant, expression de la joie, est l'apanage, il est vrai, des volatiles et de l'homme. Le rossignol, le colibri, charment les oreilles délicates par leurs tendres accents. L'alouette est susceptible d'étendre et de perfectionner le sien par l'imitation naturelle; d'autres espèces doivent cette perfection à l'art; mais, quelque varié et délectable que soit le chant des oiseaux, borné par la nature dans le cercle étroit de leurs passions, il engendre bientôt la triste monotonie. Oh! combien le chant de l'homme lui est supérieur! Embelli par la nature, cultivé et perfectionné par l'art, agrandi par une imitation choisie, animé par le tumulte des passions sans nombre, il transmet ces passions au cœur avec leurs nuances; le remue, le touche, le flatte, l'irrite, l'enflamme d'amour, le transporte de fureur ou de joie.

Chaque animal possède un degré d'instinct plus ou moins merveilleux. La plupart ont des sens plus subtils, mieux développés que les nôtres; leur force, leur agilité, leurs moyens d'attaque et de défense, sont incomparables. Mais, que peuvent leurs facultés auprès de notre entendement et de notre perfectibilité? que peut l'instinct sur l'intelligence, la matière sur l'esprit?

A cet effet, il serait essentiel d'entrer dans une sérieuse discussion; de bien trancher la différence qui sépare l'instinct de l'intelligence.

Sous l'empire immédiat du cerveau, l'intelligence perfectible obéit, laisse au moi le libre arbitre. Si les sens sont purement passifs chez les animaux, quant à leurs phénomènes immédiats, ils ne le sont nullement chez l'homme, quant à la cause qui les détermine. La volonté a, sur tous ceux propres à

l'être intelligent, une influence permanente et nécessaire. Lorsqu'elle les commande, leur action est excessivement augmentée; et ils ne s'exercent que très-imparfaitement lorsque la volonté n'y préside pas.

Se passant parfaitement du cerveau dans quelques classes, l'instinct commande, asservit. Vennes d'impulsions intérieures irrésistibles, les facultés qui le caractérisent procèdent de l'appareil nerveux organique (cris des organes des auteurs). Ne pouvant en aucune manière être modifiés, les actes qu'il détermine sont indépendants de la volonté de l'animal. C'est ainsi que, plus nous avons de l'intelligence, moins l'instinct nous subjugue directement et impérieusement. Voyez aussi l'éducation n'exerçant jamais la même influence sur nos sentiments, nos penchants comme sur notre intellect. Elle peut, jusqu'à un certain point, modifier notre caractère; mais le changer en entier, cela lui est impossible : il reste inamovible.

A force de surveillance, lorsque notre intelligence est forte, et notre volonté prononcée, nous pouvons bien réprimer nos mouvements d'instincts, de sentiments au même moment où ils se manifestent en nous; mais nous ne saurions jamais les empêcher de poindre ces malheureuses impulsions dites de la chair.

Les actes sollicités par l'instinct, diminuent à mesure que l'intelligence se perfectionne (bienfait de l'éducation); souvent ils sont excités sans doute sans la participation du moi (le sommeil, l'aliénation mentale); mais le propre de l'intelligence est de pouvoir les modifier, les réduire dans de justes bornes. — Triomphe de l'intelligence sur l'instinct.

Vouloir est assurément un acte de notre intelligence; c'est le moi qui dit : je veux. Il ne peut le dire s'il n'existe pas. Susceptible de perfection, l'intelligence s'agrandit et progresse ; inébranlable par sa nature, l'instinct est incapable de recevoir la moindre modification. Dans les actes des innombrables animaux compris dans chaque espèce, il n'y a d'autre différence que celle du plus ou du moins. Il n'en est pas de même dans notre espèce, où l'homme libre, raisonnable et indépendant, opère à sa guise et de mille manières variées. Cette industrie tant vantée des animaux, n'est-elle pas la même depuis l'origine des siècles? Me citerez-vous l'araignée de Pélisson? Le fait est-il, d'abord, authentique? Ne pourrions-nous pas le comparer à tant d'autres qu'une imagination exaltée se plaît à exagérer, et aime le plus souvent encore à considérer comme sortant du domaine naturel, mais qui, appréciés à leur juste valeur, et vus sous toutes leurs faces, peuvent s'expliquer sans peine, trop heureux si, rigoureusement envisagés, ils ne perdent pas de leur valeur en les approchant du flambeau de la vérité?

Il est entendu, je pense, que je ne regarde ici le cerveau que comme un agent purement matériel de l'intelligence, l'âme en étant la seule vraie cause efficiente. Le corps et l'âme forment un tout naturel et essentiel, et apportent chacun, dans l'exercice des fonctions intellectuelles, leur part différente, en concourant au même but. C'est par les sens, que les impressions du monde extérieur arrivent à l'âme, qui, en étant imbue par le secours du cerveau, en a la conscience et les exprime C'est de la sorte que le corps et l'âme concourent à la formation de nos

idées, de nos actes moraux, l'un comme cause naturelle, l'autre comme cause efficiente. L'âme peut éprouver les perceptions qu'elle a reçues par la transmission du cerveau, sans que cette transmission se renouvelle; mais les sens et le cerveau ne peuvent éprouver les impressions des corps, que lorsque les corps sont là, présents, agissant sur eux. C'est pour ne pas avoir décomposé la sensation, que les sensualistes ont confondu la perception dans la sensation, comme si celle-ci faisait partie de celle-là, et comme étrangère à l'âme. La sensation est bornée aux sens. La perception est la connaissance des attributs des corps; elle vient à la suite des sensations. En accordant que nos facultés sont mises en jeu par les sensations, nous sommes, cependant, opposé à l'école de Condillac et de Locke, qui veulent que nos facultés naissent de ces mêmes sensations par voie de transformation directe. La sensation est un acte pur et simple du sens : il y a dans cette discussion deux distinctions à établir, l'action des *sens* et la *perception*. En effet, l'action de l'expansion sensitive n'est pas la perception. L'œil, par exemple, peut être fort sensible à la lumière, frappé vivement qu'il en est, sans cependant qu'il y ait perception. Il suffit pour cela de l'inaptitude, de la maladie du cerveau, qui, ne transmettant pas la sensation à l'âme, prive celle-ci de la faculté de percevoir.

« Le corps étant l'instrument de l'âme, il lui est « d'un bon service, quand il est bien organisé; mais « quand il est mal organisé, il gêne l'âme, et celle-« ci, ayant à lutter contre l'imperfection de son ins-« trument, se trouve entravée dans ses opérations : « si même elle manque de vigilance, elle ne tarde

« pas à être égarée par lui, comme le musicien est « dérouté par sa lyre, lorsqu'il a négligé de la bien « accorder. L'âme doit donc prendre soin du corps « pour se donner un bon organe : or, elle le façon- « nera, au moyen de la raison et d'utiles habitudes, « de la même manière qu'on accorde un instrument « de musique, en tendant certaines cordes et en en « relâchant d'autres; elle pourra ainsi le rendre plus « propre à son service, et elle en tirera parti comme « d'un bon instrument, à moins qu'elle même ne se « dérègle avec lui, ce qui arrive quelquefois [1]. »

De quelque manière que nous l'envisagions, le cerveau est essentiellement l'organe matériel de la pensée et de l'intelligence; c'est à-dire que cet organe est nécessaire comme lieu d'exercice, sans toutefois qu'il engendre, lui, l'intelligence, la pensée. Indispensable aux facultés de l'intellect, il n'est pas ces facultés elles-mêmes : seulement, suivant son degré d'aptitude et d'énergie, les actes intellectuels ont plus ou moins d'ensemble et d'harmonie.

[1] Némésius, *De la Nature de l'Homme*, p. 85, 86.

Némésius était évêque d'Emesse, en Phénicie, vers la fin du IVe siècle. Son ouvrage est le même que les huit livres sur la philosophie, faussement attribués à saint Grégoire, évêque de Nice. Nous avons dû arriver à M. de Gérando, qui nous a donné une savante notice sur Némésius, et à M. J.-B. Thibault, qui a traduit l'auteur en français, pour pouvoir apprécier à sa juste valeur un ouvrage des plus remarquables à plusieurs titres, à peine connu des érudits, et qu'aucun philosophe ne mentionne. Le *Traité de la Nature de l'Homme* de Némésius respire une morale pure, une foi vive et animée, des pensées élevées, un savoir profond et des plus avancés, et une érudition des plus vastes. Il est important à connaître, non-seulement sous le rapport du christianisme et de la saine philosophie, mais il excite encore le plus vif intérêt sous le rapport scientifique. Par les quelques lignes que je viens de transcrire de Némésius, on voit qu'il peut être regardé avec juste raison comme initié dans la phrénologie.

L'âme une, spirituelle, incapable des transformations de la matière, jouit en tout temps d'une égale et parfaite aptitude, instrument aux mêmes sons, mais à suavité et à harmonie différentes, suivant que les organes sont habiles ou inexercés. Depuis notre désobéissance, Dieu a enlevé à notre âme son empire divin pour la rendre tributaire de nos sens. « Notre « âme pense par le moyen du cerveau; parle par le « moyen de la voix, comme elle regarde par le moyen « des yeux. » Les opérations intellectuelles ne sont pas de l'âme seule, pas plus qu'elles ne sauraient être du corps uniquement; mais bien du corps et de l'âme formant une unité naturelle et substantielle, comme la philosophie chrétienne nous l'enseigne.

CHAPITRE VI.

La question qui consiste à savoir comment il convient de comprendre les six jours de la création, nous paraît avoir été étudiée, dans ces derniers temps, d'une manière assez satisfaisante, pour qu'elle puisse être regardée comme insuffisamment résolue.

Les six jours dont parle Moïse, nous pouvons sans crainte les concevoir, d'après l'observation des phénomènes de la nature, comme six différentes époques indéterminées, mais distinctes et séparées, comme ces six jours mêmes que l'Écriture Sainte nous fait luire successivement.

De trop nombreuses générations ont, tour-à-tour, été anéanties et reproduites, pour que de grandes révo-

lutions n'aient pas changé, à divers intervalles, la face du globe, avant que les animaux actuels et les hommes qui le peuplent y aient vu le jour. On doit donc comprendre et convenir que de pareilles catastrophes ne peuvent avoir eu lieu dans l'espace des six jours pris à la lettre.

Dieu tout puissant, créateur, qui maîtrise la matière, qui fait tout par sa seule volonté, peut, s'il le juge dans sa sagesse infinie, ne pas appliquer aux opérations immédiates de sa toute puissance, les règles et les lois que lui-même a établies, et qu'il a affectées au cours ordinaire des choses présentes et qui se passent sous nos yeux.

Mais, sans doute, hâtant l'action des agents naturels, il a pu rendre instantané le développement de tous les êtres. Comme en un seul jet et avec la rapidité de la pensée, il a pu mouler ces masses et ces blocs de granit et de calcaire qui forment la charpente terrestre; de même que, plus tard, il a créé les hommes et les animaux dans leur complète maturité : personne ici ne le conteste; et qui de nous oserait juger le pouvoir sans bornes de Dieu à l'origine du monde, d'après l'action lente et graduée des causes secondes qui le perpétuent depuis qu'il est établi?

C'est dans l'ordre d'apparition assigné aux substances et aux êtres différents dont se compose le monde visible, et que nous pouvons vérifier en quelque sorte, que se trouve le caractère évident du récit de Moïse, et non dans quelques expressions d'un sens indéterminé.

Et quand bien même la science ne nous donnerait aucune idée précise à l'égard de ces jours, il suffit seulement de se pénétrer de la création mosaïque,

pour se persuader qu'on ne saurait les admettre comme nos jours ordinaires de vingt-quatre heures.

Nos jours se mesurent par la révolution que fait la terre autour du soleil dans ce nombre d'heures; et, d'après la Bible, nous savons, à n'en pas douter, que cet astre n'a brillé qu'au quatrième jour, c'est-à-dire à la quatrième époque : antérieurement, toutefois, ne lisons-nous pas ce mot jour appliqué aux âges ou aux jours précédents? Ce terme ne peut donc convenir à nos jours actuels ou ordinaires. Sans coucher ni lever du soleil, il ne peut y avoir de soir ni de matin; mais certainement nous pouvons noter, sans cela, la fin et le commencement de quelque événement mémorable : *Istæ sunt generationes,... in die quo fecit Dominus Deus cœlum et terram* [1]. Voilà comment s'exprime Moïse, en faisant, après les avoir détaillées, une sorte de récapitulation de toutes les œuvres successives de la création. Dans ce cas, le mot *die* (jour) qui, au reste, dans l'Écriture Sainte, n'a pas de sens invariable, précis, se rapporte, non à un seul et unique jour, mais bien certainement aux six jours mêmes de la création, et répond encore mieux à *une époque*, un *temps*, comme le veut Daguet, dans son explication du mot qui nous occupe. « Qui, ayant du bon sens, dit Origène, peut penser « que le premier, le second, le troisième jour, etc., « furent sans lever de soleil ni lune ni étoiles. »

A chaque page de l'Ancien-Testament, nous trouvons cette expression, *jour*, indistinctement employée pour marquer le jour proprement dit, l'année ou quelque fait remarquable; de même que le matin et

[1] *Genesis*, cap. II, vers. 4.

le soir servent à désigner soit le commencement, soit la fin d'une époque quelconque. Ces pluies abondantes et régulières qui tombaient au printemps et en automne, dans la terre promise, étaient appelées les pluies du matin et du soir. *Usquè ad vesperam et manè, dies duo millia trecenti,* dit Daniel dans sa prophétie touchant Notre-Seigneur.

Saint Augustin, dans son livre sur la Genèse, et dans sa sublime *Cité de Dieu,* après avoir fait observer qu'il ne faut pas se hâter de se prononcer sur la nature des jours de la création, ni affirmer qu'ils fussent semblables à ceux qui composent notre semaine, continue : *Qui dies cujus modi sint, aut perdifficile nobis, aut etiam impossibile est cogitare, quantò magis dicere*[1].

Il nous est, en effet, difficile et même impossible d'imaginer, à plus forte raison de dire, quelle est la nature réelle de ces jours.

Saint Athanase, saint Barnabé, saint Eusèbe, Origène, le grand Bossuet, Frayssinous, le cardinal Wisemann, etc., n'entendent pas autrement que nous les jours dont nous parlons. Et, d'abord, il nous importe de savoir que cette manière de les comprendre, n'est pas condamnée par l'Église, et qu'on peut la soutenir sans blesser en rien la doctrine orthodoxe. « Si on fait observer que, dans cette opinion « qui fait des six jours de la création autant d'épo- « ques, le monde pourrait être plus ancien qu'on ne le « suppose, je répondrai que la chronologie de Moïse « date moins de l'instant de la création de la matière « que de la création de l'homme, laquelle n'a lieu que « le sixième jour. L'écrivain sacré suppute le nombre

[1] *De Genesi ad Litteram*, lib. IV, p. 44. — *Cité de Dieu*, liv. I, ch. XI, p. 18.

« d'années du premier homme et de ses descendants, « et c'est de la supputation des années des Patriarches « successifs, que se forme la chronologie des livres « saints, en sorte qu'elle remonte moins à l'origine « du globe qu'à l'origine de l'espèce humaine. Si les « observations géologiques ne demandent pas que les « jours de la création soient plus longs que nos jours « ordinaires, nous continuerons à suivre le sentiment « commun sur la durée de ces jours. Si, au contraire, « nous dit saint Eusèbe, vous découvrez d'une ma- « nière évidente, que le globe terrestre doit être plus « ancien que le genre humain, la Genèse n'aura rien « de contraire à cette découverte; car, il vous est « permis de voir dans chacun des six jours (de la « création) autant de périodes indéterminées, et, « alors, vos découvertes seraient le commentaire « explicatif d'un passage, dont le sens n'est pas encore « entièrement fixé [1]. »

CHAPITRE VII.

De l'étude succincte et rapide que nous venons d'ébaucher, il résulte clairement que chaque phase que la science assigne au globe, comme à chaque espèce créée, s'encadre à merveille, et comme par enchantement, avec chaque évolution propre et tranchée de la création mosaïque, de telle sorte que nous trouvons une concordance irrécusable entre la science et le récit sacré.

« Les observations géologiques récentes s'accordent

[1] Fratssinous, *Defense du Christianisme*, t. II, p. 47.

« parfaitement avec la Genèse, sur l'ordre dans le-
« quel ont été successivement créés tous les êtres
« organisés [1]. »

Ainsi, les débris ou les restes des plantes et des animaux des premiers jours de la Genèse, se montrent aux premiers âges géologiques, pareils à autant de témoins parlants, et ne sont pas les mêmes que ceux que nous offrent les jours suivants ou les époques ultérieures, et ainsi de suite; de sorte que nous trouvons rangés, comme par âges, des genres végétaux et animaux variés, qui, ayant paru à des distances distinctes et séparées, se laissent retrouver, conséquemment, d'après leur ordre respectif et différent d'apparition. En un mot, Moïse, en nous dévoilant l'ordre dans lequel ont, tour-à-tour, été créés tous les êtres, ce que le contrôle de la science a justifié avec certitude, en nous faisant connaître et admirer la grandeur et la magnificence de Dieu, nous a donné une cosmogonie des plus savantes et des plus exactes, et a écrit, avec un savoir profond et des connaissances avancées, que ne peuvent lui disputer les physiciens et les naturalistes qui font la gloire de notre pays.

Versé dans toutes les sciences en général, la physique, l'histoire, la poésie, la législation, etc., s'accordent chez lui avec la connaissance de l'homme et l'étude de la nature entière.

Génie supérieur et magique, aucun phénomène ne lui échappe, et il sait tout aussi bien dissoudre, sans peine, le veau-d'or [2], comme il nous indique,

[1] Cuvier, *Discours sur les révolutions du globe*, p. 122.

[2] « Arripiensque vitulum quem fecerant, combussit et contrivit usquè « ad pulverem, etc. » *Exode*, cap. 32, vers. 20.

aisément, la source d'où émane la rosée abondante des âges primitifs [1].

L'espace recevait, dans le principe, la surabondance excessive de la chaleur de la terre, qui, faute de pouvoir réparer ses déperditions considérables de calorique, marchait avec plus de rapidité, vers son refroidissement. Le ciel, en renvoyant alors en proportion moins de sa chaleur insensible sur la terre, permettait, à son tour, à la rosée d'être des plus abondantes et d'imiter une véritable pluie, sans laquelle n'aurait pu avoir lieu la germination [2].

Moïse était donc initié aux moindres détails scientifiques. Donner à la rosée sa véritable source, et toute céleste qu'elle est, se garder de la faire descendre du ciel; réduire en poudre impalpable et soluble les métaux les plus durs, à l'aide de réactifs plus puissants que les nôtres, tout cela était, pour lui, des opérations dont il se faisait un jeu [3].

La médecine, toute sceptique qu'elle voudrait affecter de paraître, peut-elle s'empêcher d'admirer et d'admettre l'efficacité et l'à-propos de l'hygiène et de

[1] « Sed fons ascendebat è terra, irrigans superficiem ejus » Il est dit plus haut : « Et omne virgultum agri antequàm oriretur in terra, omnemque « herbam regionis priusquàm germinaret : non enim pluerat Dominus, « Deus super terram, et homo non erat qui operaretur terram. » *Genesis*, cap. II, vers. 5 et 6.

[2] Plus la température est élevée, plus l'atmosphère se charge de vapeur. Selon le climat, cette vapeur se condense tous les soirs sous forme de rosée abondante et peut remplacer la pluie dans les pays chauds.

[3] Dans l'état actuel de la chimie, avec notre eau régale composée d'acide azotique et d'acide chlorhydrique, nous ne parvenons à dissoudre qu'*une partie* et *un dixième de partie* de l'or (ORFILA). Moïse, pour dissoudre et réduire en poudre le veau-d'or en entier, dut employer un réactif que nous ne possédons pas et qui nous est inconnu. Qui de lui ou de nos chimistes modernes est donc plus avancé ?

la thérapeutique juives? L'introduction de la musique dans le traitement de l'aliénation mentale, que, dans ces derniers temps, nous avons vu préconiser en Angleterre et en France, n'a-t-elle pas été précédée par les sons de la harpe de David, à l'aide desquels il parvenait à calmer les paroxysmes de la monomanie de Saül? *Igitur, quandocumquè spiritus malus arripiebat Saül, David tollebat citharam, et percutiebat manu suâ, et refocillabatur Saül, et leviùs habebat; recedebat enim ab eo spiritus malus* [1].

Le fiel du brochet, du barbeau, etc., que tous les anciens ophthalmologistes préconisent dans les albugos, mentionné par Pline, Scarpa et Blandin, trouve, dans ces auteurs, la justification de son usage, indiqué par l'Ange qui accompagnait le jeune Tobie vers Raguel, et avec lequel le fils rendit la vue à son vieux père [2] : *Et fel valet ad ungendos oculos, in quibus fuerit albugo, et sanabuntur* [3]. C'est dans le Tigre que se baigna le jeune Tobie; il ne put donc être effrayé que par un gros poisson d'eau douce : or le barbeau aime les courants rapides, et devient assez grand; le brochet, vorace, destructeur des autres poissons, qui attaque encore les mammifères et les oiseaux aquatiques, croît vite, atteint communément deux mètres et plus de grandeur. Sa bouche, longue et pointue, est armée de dents nombreuses et aiguës; dans bien des pays, on lui donne le nom de poisson-loup. L'un et l'autre de ces poissons vivent dans les fleuves et les

[1] *Reges*, cap. XVI, lib. I, vers. 23.

[2] *Pline*, lib. 32, cap. VII, p. 33. — *Encyclopédie*, t. II, p. 28. — *Nouveau Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques*, t. I, p. 459. — SCARPA, *Traité des maladies des yeux*, t. I, p. 28.

[3] *Tobie*, cap. VI, lib. I, vers. 9.

rivières. C'est donc à un barbeau, ou mieux à un brochet, infailliblement, que Tobie eut à faire.

Le ruban écarlate que la sage-femme qui assistait Thamar, la bru de Juda, attacha au bras de l'un des jumeaux, dont la main était sortie au-dehors, afin de l'amener le premier, ne prouve-t-il pas à nos accoucheurs émérites, que les Beaudeloques et les Dubois des Juifs avaient su, avant les nôtres, former des La Chapelles et des Boivins qui connaissaient toutes les règles de la Tocologie, et l'art délicat de pratiquer la Version [1]?

Jacob n'ignorait pas l'influence exercée par les émotions vives et soutenues sur le produit de la conception des femelles des animaux, puisque c'était à l'aide de petits bâtons de diverses couleurs, placés dans l'eau où il abreuvait son troupeau, qu'il cherchait à obtenir des brebis mères les différentes nuances de lainage des agneaux qu'elles devaient mettre bas.

Sans croire qu'il existe une corrélation rigoureuse et exacte entre les qualités physiques de l'objet qui a excité une surprise, une frayeur ou une émotion, et le résultat que ces causes peuvent produire sur un fœtus, alors surtout que les membres ne sont pas encore formés, on ne peut s'empêcher d'admettre l'influence qu'elles exercent sur la circulation de la mère; influence qui peut souvent se propager jus-

[1] « Unus protulit manum in qua obstetrix ligavit coccinum, dicens : iste « egredietur prior. » *Genèse*, chap. 38, vers. 27, 28.

« Quand on voit une main arriver au-dehors, et qu'il est possible de « s'assurer que l'épaule correspondante est au détroit supérieur, loin de « s'effrayer et de la refouler, on la fixe au contraire avec un lacs. Le lacs « placé, on repousse l'épaule et on va à la recherche des pieds comme s'il « n'y avait pas eu de complication. » Velpeau, *Traité complet d'accouchements*, t. II, p. 545.

qu'à un embryon tendre, amorphe, soit pour provoquer son avortement, soit pour donner lieu à des monstruosités plus ou moins bizarres [1].

La purification de la femme nouvellement accouchée, et qui, selon le sexe de l'enfant auquel elle a donné le jour, doit avoir lieu 40 ou 80 jours après la parturition, repose sur l'expérience la plus judicieuse. Suivant son idiosyncrasie et sa sensibilité, l'accouchée met plus ou moins de temps à se remettre de ses couches, et, en bonne règle, on ne doit jamais lui permettre d'aller trop tôt à l'église, de sortir à l'extérieur.

« Les temples sont généralement vastes, froids et « très-librement aérés. Pour ce qu'elles appellent « leurs relevailles, les femmes doivent y rester long- « temps agenouillées; elles ne manquent pas de se « fatiguer avant d'en sortir, et, souvent, elles y pui- « sent le principe des maladies les plus graves. La « religion bien entendue n'exige pas de pareilles im- « prudences. Avant de se transporter aux pieds des « autels, l'accouchée doit avoir repris ses forces; « s'être essayée chez elle, et s'être assurée qu'il ne « lui sera pas dangereux de s'exposer à l'air libre [2]. »

Ainsi, M. Velpeau même, certifie, à son insu peut-être, que Moïse entend bien ce qu'il prescrit.

L'usage des ablutions fréquentes, des bains généraux; les soins de propreté dans les vêtements; le conseil d'éviter le contact de toute personne suspecte de maladie transmissible; la tempérance dans le boire, le manger et les passions; l'attention exigée dans le

[1] Voir l'*Obstétrique* de Dugès, et la *Tératologie* de L. Geoffroy Saint-Hilaire.

[2] Velpeau, *Traité complet des accouchements*, t. II, p. 611.

choix des aliments, d'où doivent sévèrement être exclues les viandes noires azotées, grasses, lourdes et indigestes, avec l'obligation de l'exercice et du travail des champs, etc., nous dénotent une hygiène accomplie, et la seule appropriée à un ciel brûlant et à un climat perfide.

Ex magno stomacho fit maxima pœna cibo,
Ut sit nox levis, sit tibi cœna brevis.

Cet aphorisme de l'école de Salerne avait été précédé par celui qui en est l'original, et qui avait dit aux Juifs : « L'insomnie, la colique, les tranchées, sont « le partage de l'homme intempérant. Celui qui « mange peu aura un sommeil de santé ; il dormira « jusqu'au matin, et son esprit sera tranquille au « réveil. » Si nous laissons la même hygiène nous dire : « L'envie et la colère abrégent les jours, et « l'inquiétude fait venir la vieillesse avant le temps [1],» nous constaterons combien elle savait apprécier l'influence du physique sur le moral, et comment elle reconnaissait merveilleusement l'action délétère et nuisible des passions tristes et déprimantes sur la vie et la santé. Nous n'en finirions pas avec la sagesse et l'opportunité des préceptes de la Bible, et leur exacte reproduction par tous nos grands maîtres les plus vantés, si nous voulions continuer à les dérouler ici.

Aux connaissances possédées par Moïse, on voudra peut-être opposer le langage de Josué, qui, par l'ordre donné au soleil de s'arrêter, témoigne qu'il est étranger au système astronomique moderne.

[1] Vigilia, cholera et tortura viro infrunito. Somnus sanitatis in ho- « mine parco : dormiet usquè manè, et anima illius cum ipso delectabitur. » *Eccl.*, cap. XXXI, vers. 25, 24. — « Zelus et iracundia minuunt dies, et ante « tempus senectam adducet cogitatus. » *Eccl*, cap. XXX, vers. 26

Mais, c'est précisément cet ordre que nous invoquons, pour prouver la science physique que l'on conteste au successeur de Moïse.

Et, d'abord, il fut ordonné au soleil de s'arrêter, comme tous les jours nous disons : « que le soleil se lève et se couche à telle heure, » sans que cette manière de s'exprimer fasse suspecter en rien notre savoir astronomique.

Pour se récrier ensuite contre les expressions de Josué, il faudrait prouver qu'il a intimé l'ordre plutôt au soleil lui-même qu'à sa lumière de s'arrêter, et nous démontrer que Dieu n'a pas pu arrêter ou ralentir la rotation de la terre sans intercepter l'évolution des autres globes. Le repos de la terre doit rigoureusement entraîner l'arrêt du cours de la lune; mais ce phénomène ne fut-il pas précisément compris par Josué, lorsqu'il ordonna au soleil de « s'ar-« rêter sur Gabaon, et à la lune, en même temps, « de ne pas s'avancer sur la vallée d'Ajalon? *Sol contra « Gabaon ne movearis, et luna contra vallem Ajalon.* » (Josué, cap. x, vers. xii.)

Par la réfraction des rayons lumineux à travers l'atmosphère, l'éclat du soleil paraît toujours avant qu'il soit sur l'horizon, et cet éclat subsiste encore quelque temps après la disparition de cet astre à nos yeux. Voilà ce que nous nommons les crépuscules, dont celui du matin porte le nom d'aurore.

Or, comme le soleil parcourt, par heure, quinze degrés de l'équateur ou de l'un de ses parallèles, il doit arriver que, dans la sphère droite, au temps des équinoxes, les crépuscules doivent durer *une heure douze minutes,* et que le jour, qui ne devrait être que de douze heures, eu égard à la présence du soleil, se

trouve augmenté, par là, de *deux heures vingt-quatre minutes*. Dans les autres temps de l'année, la variation a lieu en raison de la distance du soleil à l'équateur.

Dans les sphères obliques, les crépuscules, en été, sont d'autant plus longs, que le pôle est plus élevé; en sorte que si la latitude est telle que le soleil, à minuit, ne soit pas tout-à-fait à dix-huit degrés au-dessous de l'horizon, comme il arrive dans le climat de Paris, il n'y a pas de nuit close durant le mois de juin et une partie de juillet.

Au-dessus du 66e degré, le soleil ne se couche pas lorsqu'il a atteint le Cancer. Ainsi, dans le Groënland, il est jour sans discontinuer, tout l'été.

Sous le 64e degré, il ne disparaît guère qu'à dix heures dix minutes du soir, pour se montrer cinquante minutes plus tard : il reste, cependant, trois heures quarante minutes sous l'horizon; mais, comme dans le mois de juin et le suivant, ses rayons sont constamment réfléchis sur les montagnes, et que l'horizon est éclairé par un crépuscule qui permet de lire et d'écrire parfaitement, on peut dire que le soleil, dans cette latitude, ne se couche pas.

Dans le cas qui nous occupe, il a fallu que Dieu, sans nul besoin d'intervertir la loi de l'attraction, dont il est sans contredit l'auteur et le maître, ait fait durer le crépuscule du soir quelques heures, au lieu de quelques minutes. A cet effet, il a suffi que les rayons solaires aient décrit une ligne oblique, au lieu d'une ligne droite qu'ils décrivent naturellement; de même que, pour obtenir sur le cadran d'Ezéchias la rétrogradation de *dix degrés* de l'*ombre* du soleil promise par le prophète Isaie au malade, il n'est besoin que d'une simple *inflexion* des rayons

solaires tombant sur l'aiguille du cadran, pour que l'ombre recule ou se projette du côté opposé.

Notre horloge solaire divise les jours en vingt-quatre heures équinoxiales, sans allongement ou raccourcissement de l'ombre tournant autour du cadran.

L'horloge d'Ezéchias était une horloge dite *sciatérique :* elle ne marquait pas l'heure; mais servait à mesurer l'ombre des solstices, et à déterminer ces solstices eux-mêmes par l'allongement de l'ombre du soleil.

Dans ce cadran, l'ombre croissait journellement depuis le solstice d'été jusqu'au solstice d'hiver, et décroissait dans la même proportion depuis le solstice d'hiver jusqu'au solstice d'été. Ainsi, tous les jours, à midi, l'ombre montait et se raccourcissait, et l'après-midi, au contraire, elle descendait et s'allongeait.

Voilà l'explication de ces paroles d'Ézéchias : « Il « est plus facile à l'ombre de baisser de *dix degrés* « que de remonter du même nombre de degrés. »

Mais, pourquoi cette facilité d'un côté et cette difficulté d'un autre! Le voici : supposons que ce soit dans l'après-midi que le prophète ait été trouver Ézéchias : le soleil, qui suivait sa marche naturelle, descendait alors vers le couchant, allongeant l'ombre dans les degrés.

C'est l'inverse ou l'ascension de l'ombre qui, à cette heure, ne pouvait avoir lieu naturellement, que demandait Ézéchias à Isaïe comme garant de sa promesse.

Dieu a certainement pu produire les deux phénomènes par le moyen que nous venons d'indiquer, sans que le moindre accident soit advenu sur le globe

terrestre; mais nous devons convenir que les deux prodiges n'ont pu avoir lieu sans un mirale; car, alors même qu'il y aurait eu une cause naturelle capable de produire une réfraction considérable des rayons solaires, et de leur faire décrire, au coucher du soleil, une ligne oblique, cette cause ne pouvait se trouver présente à temps nommé pour agir à la volonté de Josué et d'Isaïe.

CHAPITRE VIII

Après les travaux des Deluc, Delomieu, Bukland, Cuvier, Brogniart, etc., que ces savants n'ont pas entrepris, sans doute, dans un but préconçu et systématique, qui oserait, aujourd'hui, douter du déluge universel, qui a laissé des traces si enracinées chez tous les peuples, et dont la nature, l'histoire, la science, la fable elle-même, cette image défigurée de la vérité, témoignent d'un commun accord pour le mettre en évidence?

Les vallées dites de *dénudation,* n'ont-elles pas été creusées dans les points les plus élevés par l'action impétueuse d'un immense courant d'eau qui a mis à nu, sur les parois de la vallée, les couches correspondantes de terrain?

Pourquoi ces blocs énormément prodigieux, appelés *erratiques,* longue file de masse volumineuse de rochers affectant sans cesse la direction N.-E. au S.-O.? Pour déplacer et transporter au loin ces blocs dont plusieurs pèsent des milliers de quintaux, il a fallu, d'après M. Élie de Beaumont, un courant

d'eau de 1500 pieds de profondeur, qu'il explique par le soulèvement rapide des montagnes qui, à l'époque du déluge, seraient venues prendre tout-à-coup la place des mers, qu'elles auraient chassées au loin avec violence : les montagnes polaires seraient dans ce cas. Ceux qui croient que quarante jours et quarante nuits de pluies torrentielles, et le débordement des mers et des cataractes souterraines, n'ont pas suffi à couvrir d'eau, la surface de la terre, qu'ils cherchent encore à combattre l'idée du Secrétaire perpétuel de notre Institut de France! Si maintenant il est à jamais impossible que les hommes aient à redouter une nouvelle submersion générale, cela ne doit pas nous surprendre, non parce que nous prouvons, par nos calculs, qu'il n'y aurait pas une quantité d'eau suffisante fournie par la terre et les cieux; mais bien parce que Dieu, dans son indulgente bonté, nous a promis qu'il n'y aurait plus de déluge : *Nequaquàm ultrà interficietur omnis caro aquis diluvii, nec erit deinceps diluvium dissipans terram* [1]. On le voit, toutes nos démonstrations physiques n'interviennent sans cesse qu'à la suite des vérités sacrées, et pour les confirmer et les établir humainement.

Après les recherches éthnographiques des Schlegel, Eichoff, Prichard, des Humboldt, Pallas, Balbi, Kloporth, Abel de Rémusat, Champollion jeune, etc., qui oserait nier que nos langues multipliées ne forment pas une filiation issue d'une souche commune et unique, dont la confusion et les idiomes infinis datent de la dispersion des hommes et de la présomptueuse tentative de l'édification de la tour de Babel?

[1] *Genesis*, cap. IX, vers 11.

Bien que l'étude des langues ait déjà produit d'heureux fruits, en ce qui touche la filiation des races et des divers mélanges, elle est cependant susceptible de jeter encore un plus grand jour sur l'histoire. On pourrait concevoir l'espérance d'arriver par elle à dresser l'arbre généalogique de la grande famille humaine. Le fait primitif de la confusion des langues, n'aurait-il pas été la cause immédiate de la séparation des races? Quel moyen plus propre pour les réunir, ou, du moins, pour les classer méthodiquement, que de faire cesser cette confusion!

Le dictionnaire complet d'une langue, s'attachant à rechercher, surtout, l'origine et la formation des mots, et démêlant les éléments qui sont entrés successivement dans la formation d'un idiome, serait une monographie du plus haut intérêt.

Si on joignait, à ce travail, l'indication et les rapports qui se trouvent entre le vocabulaire et les usages d'un peuple, on aurait trouvé et décrit, non-seulement l'origine certaine d'une nation, mais, encore, on aurait fait son histoire intérieure.

Dans tous les pays, l'idiome parlé par le vulgaire, est mobile comme la civilisation dont il est le reflet, et subit, par le laps du temps, de continuelles transformations; tandis que la langue primitive, consignée dans des dépôts soigneusement respectés, reste stationnaire et immuable, parce qu'elle est en dehors des vicissitudes agissant sur l'idiome vulgaire.

Leibnitz prétend que la langue allemande, la plus transpositive des langues modernes, a suivi toutes les phases de la constitution germanique, la plus irrégulière de toutes les constitutions. Le premier, il a aperçu et indiqué l'utilité de l'étude de la

langue, par rapport à l'histoire, et par rapport à la connaissance et à la connexion des peuples entre eux.

Notre patois méridional, le basque, le bas-breton, en particulier, plus primitifs que le français, plus riches en radicaux et en expressions, dont la racine réside dans les langues savantes, et plus abondants en mots pittoresques, qui n'appartienent qu'à eux, sont dérivés de l'hébreu.

Les deux langues les plus analogues, sont l'hébraïque et la française, ce qui rend celle-ci extrêmement propre à traduire l'autre, et qui fait que les plus beaux morceaux de notre poésie, sont traduits et imités de l'hébreu.

L'unité de notre race, dont les variétés produites accidentellement ont été transmises par descendance, reconnue par Camper, Blumenbach, Buffon, Lacépède, Semmering, Cuvier, etc., est actuellement mise, non-seulement hors de doute par nos premiers savants, mais sa démonstration a été portée jusqu'à la dernière évidence, au sein de notre Institut national, par M. Serres, de Paris, dans son rapport sur un voyage, entrepris par M. de Froberville, dans la partie orientale de l'Afrique, située entre l'équateur et la baie d'Élagoa. M. de Froberville a parfaitement reconnu l'affinité qui existe entre les Nègres, qu'il appelle Ostro-Nègres, et la race caucasique. Ce fait a engagé M. Serres à établir, dans ses conclusions : « Que plus on étudie, sous un point de vue d'ensem-« ble, les races Congo-Guinéennes, Cafro-Béchuanes « et Ostro-Nègres, plus l'*unité d'origine* de l'homme s'y « distingue et se constitue scientifiquement[1]. »

[1] Séance de l'Institut, mois de juillet 1850.

Ce qui donne aux observations de M. de Froberville, qui a retrouvé, parmi les peuplades qu'il a parcourues, une foule de mots et d'usages sémitiques, et l'usage de la circoncision[1], un caractère de fixité, qui permet d'en vérifier le résultat, ce sont les *soixante daguerréotypes* et *moules* en plâtre, qu'il a offerts à l'Académie des Sciences, et qu'il a pris sur des têtes-types d'individus.

Et ceux qui voudraient demander par quel moyen, en admettant la descendance de tous les hommes de Noé et de ses fils, l'Amérique a pu se trouver peuplée, lors de sa découverte, nous les renvoyons aux voyages du célèbre Cook, à l'historien Robertson, et à Lacépède qui leur dira que : « Peut-être ne serait-il « pas très-contraire à la vérité, de supposer que les « Péruviens et les autres peuples que l'on a trouvés « dans l'Amérique-Méridionale, lorsqu'on l'a dé- « couverte, tiraient leur origine des Malais des « îles de la Mer du Sud, et que les individus de « la race Mongole, ont peuplé le Mexique et les « autres contrées de l'Amérique-Septentrionale[2]. » Les différences que nous remarquons parmi les hommes, ne consistent que dans la forme extérieure seule. La disposition et l'arrangement des parties principales et essentielles, et les fonctions propres aux organes, qui sont toujours identiques chez tous, font que le nègre n'a pas le cœur situé à droite, ni les poumons ailleurs que dans la cavité thorachique, etc. ; que son hématose, sa respiration, s'exécutent

[1] Les Sénégalais, les Aradas et tous les nègres de la côte de Judee pratiquent la circoncision.

[2] LACÉPÈDE, *Cours d'histoire naturelle*, cahier de l'an VI, discours d'ouverture et de clôture, p. 20.

en vertu d'autres lois physiologiques, par exemple, que celles qui président aux mêmes fonctions chez le blanc.

Le temps, le climat et tant d'autres modificateurs, ont produit des anomalies et des changements purement extérieurs, comme autant de jeux de la nature, qui se complet à exercer, par eux, notre curiosité, pour pouvoir mieux la jouer et la confondre. Une preuve que nos variétés de races humaines, ne sont que l'effet passager d'une cause passagère elle-même, c'est qu'elles ne sont ni fixes ni durables. Le mélange, le croisement, une nouvelle latitude, l'éducation, les font disparaître.

« Selon que les races habitent sur des montagnes « ou dans des plaines, près de vastes forêts ou sur le « bord des mers, dans la zone torride ou dans le voi- « sinage des zones glaciales; qu'elles sont soumises à « une chaleur excessive ou à une douce température, « à la sécheresse ou à l'humidité, aux vents violents « ou aux pluies abondantes, et qu'elles reçoivent « l'action de ces différentes forces plus ou moins « combinées, elles peuvent offrir chacune, et pré- « sentent, en effet, de grandes différences dans leur « extérieur, et forment, par la nature et la couleur « de leurs téguments, des sous-variétés très-remar- « quables. Le tissu muqueux et réticulaire, qui règne « entre l'épiderme et la peau proprement dite, s'or- « ganise ou s'altère de manière à changer la couleur « générale des individus, la nature, la longueur et la « nuance des cheveux et des poils. La couleur géné- « rale est le plus souvent blanche dans les pays tem- « pérés et presque froids; les cheveux y sont blonds, « très-longs et très-fins. Le blanc se change en basané,

« en brun, en jaunâtre, en olivâtre et même en noir « très foncé, à mesure que la chaleur, la sécheresse, « ou d'autres causes analogues augmentent; la lon- « gueur des cheveux diminue en même temps; leur « finesse disparaît; leur nature change; ils deviennent « cotonneux. Le climat de l'Amérique a conservé à « ces cheveux, même sous la zone torride, presque « toute leur longueur; mais ils y ont perdu leur « finesse; et si le blanc de la couleur générale n'y a « pas été converti en noir, il y a été remplacé par « un rouge brunâtre, assez semblable à la couleur « du cuivre. Nous ignorons quelle est la plus ancienne « de ces variétés, et, par conséquent, quelle est leur « souche commune; mais il n'est, peut-être, pas « inutile de faire observer, que si, après avoir choisi, « relativement au premier état de la terre que nous « habitons, une des hypothèses de Leibnitz, de « Buffon et de Laplace, nous devons supposer que « notre globe a été pénétré, lors de son origine, « d'une chaleur bien plus vive que celle à laquelle « il est soumis depuis plusieurs siècles, l'espèce hu- « maine a dû, à cette époque reculée, présenter sur « toute la surface de la terre qu'elle a occupée, la « couleur noire, qu'elle ne montre, dans nos temps « modernes, que vers les pays brûlés par un soleil « ardent [1]. »

Dans ses recherches sur le tissu pigmental et sur ses métamorphoses, M. N.-H. Deschamps, après avoir distingué en quatre classes les races humaines, race blanche, race noire, race cuivrée et race olivâtre,

[1] LACÉPÈDE, *Cours d'histoire naturelle*, Discours d'ouverture, an VI, p. 21. M. Marcel de Serres considère le nègre comme l'homme primitif : ce serait le débris du monde ancien.

nous présente le pigmentum ou cette couche de la peau qui se trouve immédiatement au-dessous de l'épiderme, et dans laquelle est déposée la matière colorante du derme, sous trois formes différentes, suivant que son tissu est naturel, accidentel ou pathologique.

Le pigment naturel se développe avec l'organisation, indépendamment de toute cause extérieure, à mesure que l'être grandit. Le pigment accidentel se montre sous l'influence de la gestation, de l'insolation, etc., etc.; enfin, la négritie partielle chez les blancs, forme le pigment pathologique.

Lorsque le pigment qui donne aux cheveux leur nuance, aux yeux leur éclat, et anime les joues de leur incarnat, vient à manquer, une teinte blafarde gagne tout le corps : les cheveux se décolorent; l'iris, qui lui doit son opacité aussi bien que sa couleur, devient transparent, et, alors, la lumière qui, dans l'état normal, ne s'introduit qu'à travers la pupille, traverse l'iris rapidement, et son impression vient blesser les nerfs optiques. Dans cette condition, l'homme ne peut supporter l'éclat du jour, et il recherche une lumière crépusculaire. Tel est l'Albinos, chez lequel fait défaut la matière colorante de la peau, soit qu'elle n'ait pas pu se produire, soit qu'une maladie l'ait détruite. De la sorte s'expliquent la blancheur de sa peau, celle de ses cheveux, de ses poils, et son aversion pour la lumière. L'albinisme observé dans notre race, se rencontre de même chez les animaux [1].

« Tout concourt donc à prouver que le genre hu-« main n'est pas composé d'espèces essentiellement

[1] *Académie impériale de médecine*, séance du 20 mai 1856.

« différentes entre elles; qu'au contraire, il n'y a eu « originairement qu'une seule espèce d'homme, qui, « s'étant multipliée et répandue sur toute la surface « de la terre, a subi différents changements par l'in- « fluence du climat, par la différence de la nourriture, « par celle de la manière de vivre, par les maladies « épidémiques, et aussi par le mélange varié des in- « dividus plus ou moins ressemblants; que, d'abord, « ces altérations n'étaient pas si marquées, et ne pro- « duisaient que des variétés individuelles; qu'elles « sont ensuite devenues variétés de l'espèce parce « qu'elles sont devenues plus générales, plus sensi- « bles et plus constantes par l'action continue de « ces mêmes causes; qu'elles se sont perpétuées, et se « perpétuent de génération en génération, comme « les difformités ou les maladies des pères et des mères « passent à leurs enfants; et qu'enfin, comme elles n'ont « été produites originairement que par un concours « de causes extérieures ou accidentelles, et qu'elles « n'ont été confirmées et rendues constantes que par « le temps et l'action continue de ces mêmes causes, « il est très-probable qu'elles disparaîtraient aussi peu « à peu et avec le temps, en même temps qu'elles de- « viendraient différentes de ce qu'elles sont aujour- « d'hui, si ces mêmes causes ne subsistaient plus ou « si elles venaient à varier dans d'autres circonstances « et par d'autres combinaisons [1]. »

Par la comparaison qu'a faite F. Tiedmann du cerveau du Nègre, de l'Européen et de l'orang-outang, il a pu vérifier l'opinion qui a prevalu parmi quelques naturalistes, à savoir que le Nègre est inférieur

[1] Buffon, *Histoire naturelle de l'Homme*, t. II, p. 215.

à l'Européen, tant sous le rapport de son organisation, que sous celui de ses facultés intellectuelles, et comme, dans les points où il diffère de celui-ci, offrant de l'analogie avec la tribu des singes. Afin de détruire la fausseté d'une pareille assertion, F. Tiedmann a examiné un grand nombre de cerveaux d'individus de tout sexe, d'âge différent, et appartenant à diverses variétés de l'espèce humaine. Après s'être assuré de leur poids réel par des mesures exactement prises, et avoir déterminé la capacité du crâne, il a vu qu'il n'existe aucune différence appréciable dans le poids moyen et les dimensions moyennes du cerveau du Nègre et de celui du Blanc, et que les nerfs ne sont pas plus volumineux, relativement à la masse cérébrale, dans le premier que dans le second. Dans sa forme extérieure, le cerveau du Nègre n'offre qu'une très-légère différence avec celui de l'Européen ; mais, dans la structure interne, il n'y a absolument *aucune différence quelconque*, et le cerveau du premier n'est pas plus ressemblant à celui de l'orang-outang, que le cerveau d'un Européen, excepté peut-être dans la disposition plus *symétrique* de ses circonvolutions.

Les conclusions auxquelles Tiedmann est arrivé, par suite de ses recherches, sont en contradiction manifeste avec l'opinion de la prétendue infériorité du cerveau du Nègre, tant sous le rapport de ses dimensions que de sa conformation. Il attribue les notions erronées qui se sont accréditées jusqu'à lui sur ce sujet, principalement au préjugé qu'avait fait naître l'angle facial qui, chez les Noirs, est moindre que chez les Blancs, circonstance qui, selon les préjugés vulgaires, le rapprocherait des singes, chez lesquels cet angle est généralement plus petit encore.

D'après cela, Tiedmann conteste qu'il y ait aucune différence innée dans les facultés intellectuelles de ces deux variétés de notre espèce, et soutient que l'infériorité apparente du Nègre n'est que le résultat de l'influence démoralisatrice de l'esclavage, de l'oppression continuelle, et de la cruauté exercée envers cette malheureuse partie de l'espèce par ceux qui l'ont précédée dans la civilisation.

Parmi les observations dont la tête humaine a été l'objet depuis Blumembach et Camper, il n'en est pas de plus curieuses que celles qui sont dues à M. Frère, chanoine de Paris. Ces observations portent sur le développement occipito-frontal du crâne, suivant l'ancienneté des périodes des races humaines. En dehors des inductions historiques qu'en a déduit l'ecclésiastique distingué que nous citons, il en découlerait le fait important suivant : « Que plus un « type est ancien et primitif, plus le crâne est déve- « loppé à la région occipitale et aplati à la région « frontale. »

La civilisation a donc, pour effet, de bomber la région antérieure. La nombreuse collection de crânes humains dont le savant chanoine a fait don au Muséum de Paris, et qu'il a recueillie sur les races européennes, montre les divers temps de la marche progressive de ce développement.

La compression du front et la dépression des tempes du Nègre, qui sont ses marques distinctives de dégradation, dépendent ainsi de son défaut de civilisation et de l'influence démoralisatrice de l'esclavage.

Ce n'est que dans la vie civilisée que l'homme atteint le plus haut degré de perfection physique et morale. Placés dans les conditions sociales exigées

par notre condition, alors seulement nous prenons tous les attributs qui nous constituent les véritables rois de la nature. Notre front se relève de plus en plus pour devenir le siége de nos pensées; nos penchants pervers s'ennoblissent, et nos traits s'embellissent sous l'heureuse influence des plus douces émotions.

Dans l'état sauvage ou de dégradation, l'homme se rapproche, par ses appétits et sa figure, de l'instinct et de la physionomie de la brute. Son visage stupide et sans jeu, ne s'émeut que pour exprimer, dans toute leur laideur, l'abrutissement et le paroxysme de la fureur !

A mesure que les hommes se civilisent, leur tête s'harmonise, se rapproche du beau idéal, et leur nature tend à s'améliorer.

C'est dans la Grèce, à Athènes, au siècle de Périclès, que le génie des beaux arts a imité ou créé l'Apollon du belvédère et la Vénus de Médicis, en s'élevant à l'idée du beau imaginaire, ou en réunissant ou exagérant les traits réels qui servaient de modèle. C'est sous l'inspiration des Auguste, des Léon X, des Louis XIV, à ces époques qu'on peut appeler l'âge d'or de l'Italie et de la France, qu'au milieu de toutes les magnificences intellectuelles, la littérature et les beaux-arts ont enfanté toutes ces merveilles, symboles de civilisation, de concorde et de paix, dont l'éclat éblouira à jamais le regard de la postérité.

Blumembach et Cuvier ont fait la remarque que la domesticité est le plus puissant moyen que l'on possède pour produire des modifications chez les animaux, des variétés dans l'espèce. La civilisation, chez

l'homme, est ce qui se rapproche le plus de cet agent; elle est même plus forte à cause de son influence moralisatrice. L'état primitif de l'homme est la société : *Masculum et feminam creavit illos Deus.*

« L'homme a un penchant à la sociabilité que sa « faiblesse naturelle lui rend absolument nécessaire, « et sans laquelle il ne pourrait résister aux bêtes « féroces ni se procurer ses besoins, puisqu'il n'a au- « cune arme défensive ou offensive, telles que cornes, « griffes, écailles, ni rien qui ressemble à ces facultés « connues sous le nom d'instinct, que plusieurs es- « pèces d'animaux tiennent de la nature même, de « se fabriquer des demeures, des vêtements, de chan- « ger de climat selon les saisons, etc. [1] »

La société, impérieusement commandée par nos besoins et notre nature, est seule appelée à nous perfectionner. Il est absurde de vouloir opposer l'état sauvage à l'état social, l'ébauche grossière au tableau poli et achevé, l'enfant à l'adulte, l'embryon au fruit mûr : de pareilles déclamations insultent l'œuvre du Créateur. En formant un être à son image, Dieu a voulu, en le rendant libre et perfectible, qu'il pût le choisir pour modèle, en s'évertuant, le plus qu'il est en lui, de se rapprocher de ses perfections divines.

Le sophisme de Jean-Jacques ne mérite pas de réfutation. Il n'est pas d'état pire, pour l'homme, que l'ignorance; et les bonnes mœurs seront toujours en raison directe d'une bonne instruction. Que ceux qui répètent que la société dépravé l'homme, aillent au plus vite habiter parmi les anthropophages et adoptent leurs mœurs et leurs usages!

[1] Cuvier, *Tableau de l'histoire naturelle des animaux*, p. 78

CHAPITRE IX.

En nous résumant, nous dirons que les diverses phases que la géologie fait parcourir à notre planète, nous les trouvons admirablement consignées et précises dans le premier livre du *Pentateuque*, monument historique le plus anciennement connu, où Moïse a écrit, en lettres inspirées, le fond réel de toutes nos connaissances, et le modèle accompli du vrai et du beau.

S'il est incontestable que les végétaux et les mollusques ont été les premiers êtres organisés créés, et dont nous retrouvons les traces; qu'à leur suite, paraissent les poissons vertébrés, les reptiles marins, suivis des mammifères du même genre; que, plus tard, nous voyons arriver les mammifères herbivores, les oiseaux, les reptiles terrestres, et que nous rencontrons, après, les carnassiers, ne semble-t-il pas que nous constatons dans la paléontologie, la répétition manifeste du narré du livre saint?

Mais si la science, comme elle en affecte la prétention, est certaine, il faut convenir, aussi, que ce narré, à son tour, porte un cachet de vérité incontestable, et d'une infaillibilité de savoir incontesté.

La paléontologie, la géologie, sont des sciences positives. L'histoire des révolutions du globe, en puisant chez elles ses documents, prend l'observation pour base. Il est donc clair que si, dans ses démonstrations, elle se sert des données fournies par les faits seuls, et qu'elle les coordonne suivant les règles de la logique, elle doit en déduire des conséquences non moins sûres qu'évidentes.

Ce qui constitue le caractère imposant et vrai de la Genèse, c'est que son récit, seul d'accord avec la nature et le bon sens, bien avant nos découvertes modernes, et à l'opposé de tous les systèmes fantastiques rêvés par l'antiquité, établit que la création a été lente et graduée, et non subite et spontanée.

L'ordre et l'ensemble admirables dans lesquels elle nous est présentée, témoignent des dispositions offertes par les choses actuelles et visibles. Nous y voyons l'intelligence suprême se complaire, en quelque sorte, à se manifester par des successions mesurées et progressives; s'élever du simple au composé, de la grossière matière à l'instinct, de la brute à l'homme. Procédant avec sagesse de l'inorganique à l'organisé, elle a fait progresser la vie vers la perfection, appropriant en même temps, à chaque être, une organisation de plus en plus compatible avec le milieu dans lequel il était appelé à vivre et à se propager[1] : *Vidit cuncta quæ fecerat Deus, et erant valdè bona.— Et non pœnitebit eum.* Rien d'inachevé ne pouvait sortir de la perfection par excellence. C'est ainsi que les plantes semi-vasculaires des premiers temps géologiques, avaient leur organisation spéciale en harmonie avec le circumfusa de l'époque.

Les reptiles, dont les vaisseaux pulmonaires ne sont que des branches de l'aorte et de la veine cave,

[1] Quelques transformations de forme, quelques groupes de phanérogames, qui peuvent être égaux ou même inférieurs à certains groupes de cryptogames, ne sauraient altérer cette vérité. En comparant ces deux grandes divisions du règne végétal, on ne peut se refuser à reconnaître que, pendant les quatre périodes géologiques admises par M. Brogniart, la proportion des phanérogames a été toujours en augmentant.

Cette loi de perfectionnement existe dans le règne végétal comme dans l'autre règne. (Voir De Candolle, *Histoire naturelle des végétaux*, t. II, p. 545).

ne formant pas de système particulier; dont le cœur n'a qu'un seul ventricule, d'où naît une *artère unique*, se divisant en deux branches, qui fournissent chacune un rameau au poumon correspondant, pourraient-ils être regardés comme moins bien organisés que les autres animaux à sang chaud et à double cœur, à cause de la simplicité de leur organisation?

Mais, c'est grâce à cette économie animale, qu'ils peuvent suspendre à volonté leur respiration, sans que le cours du sang s'arrête. Par elle, ils jouissent de la faculté de pouvoir plonger long-temps dans l'eau, de demeurer enfouis dans des vases ou des trous, dans lesquels l'air, cet aliment de la vie, n'a pas d'accès.

Il est donc permis de le dire: la vérité, l'exactitude du récit de Moïse sont à la fois prouvées par les nombreux phénomènes du globe; par l'examen de quelques-unes de ses parties; par la tradition unanime des peuples, et par les monuments irrécusables de la civilisation[1]. Jusqu'à présent, du moins, aucun monument, soit historique, soit astronomique, n'a pu prouver que ce récit fût faux; mais, au contraire, ils sont tous d'accord avec les résultats obtenus par les plus savants philologues, les plus habiles géomètres et les naturalistes les plus distingués[2].

Quel est, en effet, le travail accompli par la science de notre siècle, et nous pouvons ajouter, dans le seul but de ravir à la nature ses secrets, qui ne soit venu prouver par quels rapprochements inattendus et surprenants, l'œuvre des six jours de la création de la Bible, et les divers autres faits qu'elle renferme, se trouvent en merveilleux accord avec l'apparition

[1] Voir la *Géographie* de Balbi, t. 1, p. 87.

[2] Voir *Précis d'histoire ancienne*, par Poirson et Cayx, p. 14.

diverse des nombreuses créations successives à la surface du globe?

Pourrait-il en être autrement, lorsque les matériaux qui composent l'ouvrage sacré, sont extraits de deux sources certaines : la révélation divine, qui est infaillible, et la tradition patriarcale, qui expose les faits passés sous les yeux, recueillis et transmis par des témoins irrécusables?

Par sa mère, Jochabed, petite-fille de Lévi, qui avait vécu avec Isaac, Moïse se trouvait seulement éloigné d'Adam de sept générations; il n'a donc pu écrire que ce qui était parfaitement présent à la mémoire de tous les hommes, particulièrement dans un temps où la tradition mutuelle était la seule histoire que les pères transmissent à leurs enfants, et sur laquelle eux-mêmes s'entretenaient sans cesse.

A cet égard, nous ferons remarquer le petit nombre d'autorités qui ont servi à nous transmettre et à perpétuer les grandes vérités chrétiennes : dix Patriarches, avant comme après le déluge, ont suffi; mais ils avaient vécu des siècles les uns avec les autres; ils s'étaient longuement et souvent entretenus des prodiges opérés par Dieu, les répétant à leur famille, les attestant aux générations suivantes.

L'aveuglement, la corruption déborderont de toute part; mais rien, parmi les hommes, ne pourra parvenir à altérer et à éteindre la voix des premiers historiens du monde. Nous noterons que le nom de chaque Patriarche était une sorte de monument dressé pour l'instruction des races futures. Il exprimait ce que leur naissance avait eu de particulier, ou se rattachait à quelque faveur reçue du ciel, ou à quelque évènement mémorable arrivé de leur vi-

vant. Ainsi, Adam signifie homme terrestre; Ève, mère des vivants; Seth, substitué (il vit le jour après le meurtre d'Abel); Phaleg, division (ce fut sous lui que les enfants de Noé se dispersèrent); Saül veut dire qui est demandé; David, aimé; Salomon, pacifique; Roboam, qui lâche le peuple, etc.

La longévité des patriarches avait un but providentiel. Leur existence séculaire, admise par Haller, Buffon, Derrham, ne devait-elle pas tout à la fois servir à peupler la terre et à cimenter les bases de la société humaine? En effet, après la création du monde, où nous ne voyons qu'Adam et Ève, l'âge ordinaire est de neuf cents ans et plus; immédiatement après le déluge, où Noé et ses fils doivent repeupler le monde, l'âge est moins long, et Sem est le seul qui ait atteint cinq cents ans. Dans le second siècle, nous ne trouvons aucun homme qui arrive à deux cent quarante ans; dans le troisième, presque personne n'atteint deux cents ans; alors le monde, ou du moins sa plus grande partie, était peuplée à ce point, que déjà des villes y étaient bâties en assez grand nombre, et que des établissements y paraissaient de toute part. Insensiblement, et à mesure que les peuples se sont accrus, la durée de la vie humaine a diminué, jusqu'à descendre enfin à soixante-dix, quatre-vingts ans, et elle est restée au même degré depuis Moïse jusqu'à nous. Ainsi, la longévité humaine a marché en rapport des besoins de la population et des desseins providentiels.

Si quelque moyen pouvait contribuer à cette longue existence de nos premiers pères, c'était plutôt assurément l'hygiène patriarcale que l'état du milieu de l'époque, dont toutefois nous ne contesterons

pas l'influence. La régularité, le calme de la vie et la chasteté sont les sources premières de la force et de la longévité. La pureté des mœurs de l'adolescence, fait l'homme sain et le vieillard vigoureux.

Il est reconnu que l'année patriarcale est de 365 jours comme la nôtre, contrairement à l'opinion que dix années des Patriarches n'équivalent qu'à un de nos ans. Saint Augustin a prouvé que les années patriarcales étaient bien nos années actuelles. Qu'on se rappelle que l'année lunaire juive se composait de 12 mois, alternativement de 30 et 29 jours, à la fin de laquelle il était ajouté 11 et quelquefois 12 jours, c'est-à dire 1 mois embolismique, ce qui la mettait d'accord avec notre année solaire [1].

Abstraction faite de sa divinité, l'Ancien-Testament, envisagé sous le rapport purement humain, est encore le recueil le plus précieux et le plus instructif d'histoire, de science, de poésie, de morale et de législation les plus parfaites.

Sévère, mais bienfaisante et juste tout à la fois, la législation qu'il nous présente porte un caractère particulier qui la distingue de toutes les autres. Avec les devoirs indispensables à un grand peuple, l'hygiène publique et privée y sont tracées de main de maître, et les lois, considérées surtout en vue du but proposé, témoignent que l'auteur d'un code semblable, est bien l'inspiré de Dieu.

Si Moïse fait des concessions réclamées par l'exigence du temps et des hommes; s'il se montre tolérant sur la polygamie et l'esclavage, il s'élève, par rapport à l'Être-Suprême, à une hauteur d'idées, à

[1] *De civitate Dei*, lib. XV, cap. XIV.

une force de sentiment que l'intelligence humaine n'eût pu jamais approcher. On peut donc assurer que c'est sous la conduite de Dieu en personne, que les Israélites passèrent de l'état nomade à la condition stable la plus policée.

Divine et sublime dans le fond et la forme, la Bible offre tout ce qui ressort de la foi sous le voile de l'obscurité et du mystère; mais les vérités pratiques et essentielles y sont exprimées dans un langage clair et précis, comme autant de sentences salutaires qu'il convient d'imprimer dans la mémoire et de graver profondément dans le cœur. Les faits y sont racontés sans exagération et sans fard; mais, lorsqu'il s'agit d'annoncer au peuple ses destinées futures, aux Juifs leur réprobation, à l'univers, la venue d'un Messie, quel style pénétrant! quelle puissance de persuasion!

Quel poëme peut être comparé au livre de Job? Grandeur dans l'expression, hardiesse et sublimité des pensées, vivacité des mouvements, énergie des peintures, variété des caractères, tout s'y trouve réuni dans le plus haut degré. C'est avec juste raison que M. de Lamartine ne trouve aucun poète ancien ni de nos jours, comparable au saint homme.

L'atticisme vanté de Platon, la fougue ardente de Démosthènes, l'élégance suave de Cicéron, et les mille autres qualités de l'orateur renommé, que deviennent-elles à côté des psaumes de David?

Le roi-prophète nous initie admirablement d'abord aux œuvres de Dieu, cherchant à célébrer ensuite la magnificence de Salomon, son fils : tout-à-coup, transporté hors de lui-même, avec quels traits il nous dépeint, assis sur un trône d'azur plus resplendissant

et plus durable que les étoiles et le soleil, « Celui « qui est plus que Salomon en gloire et en sagesse! »

Il faut ne jamais avoir lu les psaumes de David ou ne pas savoir les comprendre, pour ne pas être entraîné par le prestige d'un savoir et la magie d'un génie qui fascinent et séduisent.

Salomon, ce monarque puissant du plus florissant empire, supérieur au reste des hommes par la grandeur et la magnificence auxquelles il avait conduit son royaume, n'était pas seulement le premier de tous par sa prépondérance et sa sagesse précoce; mais, prodigue à son égard, Dieu lui avait libéralement accordé la connaissance des secrets les plus cachés. En histoire naturelle, quel savant a jamais égalé sa pénétration, et quel homme, assez perspicace et assez versé dans la connaissance du cœur humain, saurait y lire comme lui dans ses moindres replis?

La pureté de sa morale, la noblesse de ses accents, devaient le faire considérer comme une intelligence descendue du ciel pour éclairer les hommes.

Son Cantique des Cantiques, ainsi nommé à cause de son excellence, est le morceau de poésie le plus suave. Cet amour vif et passionné de Salomon pour son épouse chérie, symbole mystique de l'attachement ardent que Dieu porte à son Église, décèle la touche du coloriste le plus habile et le plus délicat.

Il faut trouver les oreilles les moins chastes et les cœurs les plus impurs, pour être scandalisé d'une naïveté de style, d'une franchise d'expression qui tiennent aux mœurs primitives et au langage des Orientaux!

Il est vrai que pour lire avec fruit et plaisir la Bible, il est besoin de posséder des connaissances

variées que n'a pas malheureusement le commun des lecteurs. A part l'aptitude à saisir le sens figuré qu'il n'est pas donné à tous de savoir pénétrer, il convient d'être encore assez versé dans les sciences naturelles et la littérature ancienne, afin de pouvoir y puiser tout ce qu'elle renferme de remarquable sous tous les rapports.

C'est ainsi que M. Caillaud, en nous initiant dans les arts et les mœurs de la vieille Égypte, nous fournit l'explication d'une foule de pratiques et d'usages mal compris ou tournés en ridicule en Europe, et néanmoins usités en Orient, et que nous lisons dans l'Exode, les Nombres et le Deutéronome.

Non, rien n'est comparable à la Sainte-Bible, dont la lecture si attrayante et si instructive, nous fait tant aimer notre religion; religion divine, qui ne tend pas seulement à faire notre bonheur futur, mais qui encore, comme l'observe Montesquieu, contribue à notre félicité sur cette terre.

LES PATRONNES D'ELNE,

Par M. **B. Alart**, membre-résidant.

Une histoire complète de l'ancienne cathédrale d'Elne, refléterait les principaux évènements dont le Roussillon a été le théâtre, et fournirait des éléments du plus haut intérêt pour l'étude de l'art et des monuments de notre pays. Malheureusement, la plupart des écrivains qui se sont occupés de ce riche sujet ont accrédité de graves erreurs, dont la critique historique n'a pas encore fait entièrement justice; et les recherches archéologiques devant ici marcher de front avec l'étude des documents écrits, c'est assez dire que nous n'oserions, aujourd'hui, nous immiscer dans ce débat. Mais, M. de Bonnefoy livrera bientôt à la Société des Pyrénées-Orientales, la partie de son travail relative à l'épigraphie de la cathédrale d'Elne : la pierre parlera donc à son tour, et livrera, sans doute, à l'un de ses plus savants interprètes, les secrets dérobés jusqu'ici aux recherches de l'érudition. Nous aurons alors la véritable histoire d'un monument sur lequel on a débité tant d'erreurs, et qui est d'un si grand intérêt pour l'art roussillonnais. Il y a, toutefois, dans l'histoire de l'église d'Elne, des points secondaires que la critique historique peut aborder, avant que la question principale soit décidée. Des recherches spéciales et des découvertes récentes, nous permettent même de présenter, sous une face

nouvelle, les questions relatives aux *Patronnes de l'Église d'Elne*, sur lesquelles on a émis, jusqu'ici, des opinions fort différentes; il ne sera donc pas inutile de soumettre à un examen approfondi cette matière, qui intéresse, à bien des égards, l'histoire de l'art dans notre pays.

La *vierge Eulalie*, qui, dès l'an 825, était la patronne de l'église d'Elne, est-elle la même que *sainte Eulalie de Mérida*, qui est encore, avec sa sœur *sainte Julie*, la patronne de notre Diocèse? Et s'il y a eu deux Vierges Martyres, successivement honorées à Elne sous le même nom d'*Eulalie*, à quelle époque celle de *Mérida* aurait-elle remplacé la première?

Ces questions ont été diversement résolues. En effet, outre *sainte Eulalie de Mérida*, les hagiographes mentionnent encore une Vierge de ce nom, martyrisée à *Barcelone*, et une troisième *Eulalie* a été introduite dans le débat par un auteur catalan du XVIIe siècle [1]. Cette dernière, qui serait la fille d'un Gouverneur ou Duc de *Ruscino*, aurait été martyrisée dans cette ville, l'an 212, avec ses sœurs Ruffine, Juste et Héliodora. C'est tout ce que nous en apprend le Père Marcillo, d'après un chroniqueur qu'il appelle *Hausbertus*; et M. le chanoine Fortaner, présumant que le souvenir du martyre de *sainte Eulalie de Ruscino* ne s'était jamais effacé de la mémoire des Roussillonnais, a pensé que les habitants d'Elne la prirent pour leur protectrice, et lui consacrèrent leur cathédrale, pour lui substituer *sainte Eulalie de Mérida* en 1069 [2]. Mais, rien n'est moins prouvé que l'existence même de *sainte Eulalie de Ruscino*, révélée par le

[1] Le Père Marcillo, *Crisi de Cataluña*; Barcelone, 1685, par. VI.

[2] *Notice Ecclésiastique sur le Roussillon*.

témoignage unique du prétendu chroniqueur *Hausbertus,* dont on ne sait ni l'époque ni la patrie, dont on n'a pu retrouver aucun ouvrage, et qui, par son nom seul, semble appartenir à la littérature légendaire de la plus sombre période du moyen-âge.

De nombreuses raisons, qu'il serait trop long d'exposer ici, détruisent entièrement, à nos yeux, la valeur d'un pareil témoignage; et il est certain qu'aucun autre auteur, aucun acte, aucun monument, même en Roussillon, n'ont jamais fait la moindre mention de *sainte Eulalie de Ruscino*. M. Fortaner, qui a traité à fond les questions relatives à cette sainte, et aux honneurs qui lui auraient été rendus dans l'ancienne cathédrale d'Elne, n'a pu trouver, à l'appui de son opinion, d'autres preuves que l'existence de deux messes de sainte Eulalie, contenues dans l'ancien Missel du Diocèse[1].

« L'une de ces messes, pour sainte Eulalie, Vierge, « avait une oraison, ainsi conçue : *Propitiare, quæsu-* « *mus, etc., per hujus Sanctæ Martyris tuæ Eulaliæ,* « quæ in præsenti requiescit patriâ, *merita gloriosa, etc.*

« L'autre, qui se trouve immédiatement à la suite de « la précédente, est en l'honneur des saintes Eulalie « et Julie, et l'oraison dit en propres termes : *Propi-* « *tiare, Domine, etc., per harum Sanctissimarum Vir-* « *ginum ac Martyrum tuarum Eulaliæ et Juliæ,* quæ in « Elnensi requiescunt Ecclesiâ, *merita gloriosa, etc.*

« Voilà, ajoute M. Fortaner, deux messes diffé- « rentes, dont l'une est consacrée à sainte Eulalie « seule, et l'autre aux saintes Eulalie et Julie. Il est « donc impossible de les confondre, et ces mots de « la première, *quæ in præsenti requiescit patriâ,* pa-

[1] *Missale secundum ritum Ecclesiæ Elnensis.* Barcelone, 1509.

« raissent décider la question en faveur de sainte « Eulalie de Ruscino[1]. »

C'est l'argument le plus sérieux de M. Fortaner; mais il ne nous paraît pas de nature à décider la question, et le sens de ces oraisons, où *sainte Eulalie de Ruscino* n'est pas nommée, s'expliquera sans difficulté par les textes que nous citerons plus loin. Personne, d'ailleurs, ne sera tenté de confondre, dans ces deux messes, *sainte Eulalie de Mérida qui reposait dans l'église d'Elne* avec *la sainte Martyre Eulalie qui reposait dans ce pays.*

Ce sont évidemment deux saintes différentes; mais rien ne prouve que cette dernière soit *sainte Eulalie de Ruscino.* Nous y voyons plutôt *sainte Eulalie de Barcelone,* dont quelques reliques étaient autrefois conservées dans le diocèse d'Elne. On trouve, en effet, que, vers l'an 1040, le monastère de Cuxa possédait « des reliques de *sainte Eulalie* (que nous croyons être « celle de Mérida) et aussi des reliques de *sainte* « *Eulalie*, qui souffrit le martyre sous Datianus, « dans la cité de Barcelone[2]. » C'est à celle-ci que nous attribuons la première messe de *sainte Eulalie qui reposait dans ce pays,* d'après l'ancien missel du diocèse. Enfin, en admettant même que les habitants d'Elne eussent substitué, en 1069, sainte Eulalie de Mérida à son homonyme de Ruscino, ils n'en auraient pas moins conservé les reliques de cette dernière, et l'on ne comprend pas comment elles n'ont jamais été

[1] *Notice ecclésiastique sur le Roussillon.*

[2] « Insunt reliquiæ *Sanctæ Eulaliæ*... Insunt reliquiæ Sanctæ Leocadiæ .. « Insunt reliquiæ Sanctæ Eulaliæ, Martyris, quæ passa est sub Datiano, in « civitate Barchinona. » *Memoria reliquiarum majoris altaris B. Michaelis monasterii Cuxanensis* (*Marca*, n° 222.)

conservées ni même mentionnées, non-seulement à Elne, mais encore dans aucune église du diocèse.

Laissons ces traditions, dont aucun témoignage sérieux n'est jamais venu confirmer la vérité, et voyons ce que l'histoire nous apprend sur cette question.

Le vocable de l'église d'Elne est mentionné, pour la première fois, dans un jugement de l'an 875, rendu en faveur de l'évêque Audesindus, où il est dit que la cellule de saint Félix (dans les Albères) était déjà, *depuis plus de cinquante ans, comprise dans le domaine de Sainte-Eulalie, église cathédrale d'Elne*[1]. Cette église était donc, dès l'an 825, sous l'invocation d'une sainte Eulalie, toujours désignée comme patronne du diocèse dans tous les documents des trois siècles suivants, sans autres désignations que celles de *Vierge* et *Martyre*[2]. L'église d'Elne ayant été reconstruite dans le cours du XIe siècle, une nombreuse réunion de comtes, d'évêques et de seigneurs laïques et ecclésiastiques eut lieu dans cette ville, en 1058, *dans le but de rédifier l'église de Sainte-Eulalie*. La nouvelle cathédrale et l'ancienne étaient donc consacrées à une seule et même sainte. C'est du moins ce qu'on peut conclure des expressions dont se sert l'acte original dressé à cette occasion[3], et le maître-autel de

[1] « Quæ ipsi ecclesiæ subditum esse debet sub ditione *Sanctæ Eulaliæ Elnensis, Sedis Ecclesiæ... Per hos annos quinquaginta seu et amplius*, jure « ecclesiastico possessum fuit per successionem Sancti Felicis, *sub ditione « Sanctæ Eulaliæ.* » (*Hist. du Languedoc*, tom. I, preuv. cl.)

[2] *Sainte Eulalie* est ensuite désignée comme patronne d'Elne, depuis l'an 894 jusqu'à l'an 1075, dans les documents publiés par Baluze. (*Marca*, n°s 55, 57, 65, 66, 70, 98, 104, 142, 199, 212, 250, 285, et dans le testament de Rikilde, vicomtesse de Narbonne, fait en 962, et publié à Vich.)

[3] « XXVIII. anno Henrici, Regis Franciæ, III. idus decembris, advenerunt « principes et seniores... in villa quæ dicitur Elna, *ad reædificandam Sedem Sanctæ Eulaliæ.* » (*Marca*, 250.)

la nouvelle cathédrale, construit en 1069, fut encore dédié à Eulalie, Vierge et Martyre, comme en témoignait une inscription contemporaine[1]. S'agit-il, dans tous ces documents, de la martyre de Mérida ou de celle de Barcelone, également connues dans le diocèse? C'est une pièce de l'an 1082, qui nous donne les premières notions certaines à cet égard. On lit, en effet, dans l'acte encore inédit de la fondation du Prieuré de Serrabona, que ce lieu se trouve *dans le diocèse de la cathédrale d'Elne, d'Eulalie, Vierge et Martyre de Mérida*[2]. Ce document est daté du 5 des nones de mars, l'an 22 du règne de Philippe, correspondant à l'an 1082. Cela n'empêche pas les chartes plus modernes de désigner, long-temps encore, la patronne d'Elne, sous les simples titres de *Vierge* et de *Martyre*[3], et l'on ne saurait voir, sous ces dénominations identiques depuis l'an 825 jusqu'à l'an 1155 et au-delà, qu'une seule et même sainte Eulalie, dont la patrie nous est seulement indiquée par l'acte de Serrabona. La patronne d'Elne n'a donc jamais été chan-

1 « Anno LXVIIII post millesimo Incar
« nacione Dñica, Indicione VII. Reverentisi
« mvs Epvs istivs Ecclesie Raimvndvs, et Gavcefredvs
« Comes, simvlqve Azalaiz Comitissa, pariterqve
« homnibvs hominibvs istius terre, potentes, mediocres
« atqve minores, ivsservnt hoc altare in onorem Dñi
« nostri Iesv Christi et Martiris hac Virginis eivs Eula-
« lie edificare propter Devm et remedivm animas illorvm. »
(In Marca Hispan.)

2 « Ecclesiam in valle Asperiensi territorio, Diocesi *Emeritensis Virginis* « *et Martyris Eulalie* Sedis Elnensis, loco Serrabona vocato. » Cette charte provient des archives de l'église de Solsona.

3 En 1086, « almæ *Eulaliæ Virgini* Helnensis Sedis. » *(Marca,* n° 299.) Voir encore, pour les années suivantes, jusqu'en 1155, le recueil de *Marca,* n°s 302, 307, 311, 326, 361, 377, 377, 398, 400 et 424.

gée, et l'église de cette ville a été, dès le IXe siècle, comme de nos jours, consacrée à *sainte Eulalie de Mérida*.

Il en serait bien autrement s'il fallait s'en rapporter à l'auteur anonyme d'une relation, dont les grossières erreurs méritent à peine l'honneur d'une réfutation sérieuse [1].

Voici, suivant cet auteur, comment le culte des saintes de Mérida se serait introduit dans notre diocèse :

Après la destruction de l'ancienne cathédrale d'Elne, que l'anonyme dit consacrée à *saint Pierre*, et pendant la construction de la nouvelle église qui, suivant lui, devait être dédiée à *sainte Marie*, il arriva que le comte de Roussillon se rendit en pèlerinage à Saint-Jacques *de Gallice*. A son retour, ayant entendu parler des miracles opérés à Mérida par les saintes Eulalie et Julie, il prit son chemin *par le royaume de Portugal*, et se rendit dans *la cité de Mérida, où étaient conservés les corps des deux saintes*. Pendant le séjour qu'il y fit, il se lia de grande amitié avec un archiprêtre chargé de garder les reliques de la cité, et il lui dit *qu'il le ferait grand seigneur dans sa terre*, s'il voulait se retirer avec lui et emporter les reliques des saintes Eulalie et Julie. L'archiprêtre, séduit par ces promesses, emporta les reliques confiées à sa garde, et suivit le comte en Roussillon. *Celui-ci tint conseil avec l'Évêque, le Chapitre et les Prud'hommes de la cité d'Elne ;* il offrit de se charger de la construction de la nouvelle église, et d'y faire contribuer tous ses vassaux, sous la condition que le maître-autel en *serait érigé en l'honneur de sainte Eulalie*. Le conseil se serait empressé d'adhérer à cette demande.

[1] Cet acte apocryphe a été publié dans le recueil de *Marca*, n° 272.

S'il y a quelque chose de fondé dans ce singulier récit, ce ne peut être qu'un vague souvenir du concours prêté, en 1069, par le comte de Roussillon Gausfred et par ses vassaux, à la construction du maître-autel de la nouvelle cathédrale. Cependant, M. Fortaner ne doutait pas que les habitants d'Elne n'eussent, à cette occasion, sacrifié leur ancienne patronne qui, suivant lui, était *sainte Eulalie de Ruscino,* pour adopter les deux saintes dont le comte de Roussillon aurait apporté les reliques. Si l'enlèvement des reliques des Martyres de Mérida avait dû amener l'adoption de ces deux saintes comme patronnes du diocèse, ce grand changement serait, sans doute, connu autrement que par l'ignorante relation d'un auteur anonyme; il aurait été constaté avant tout dans l'inscription même du retable érigé en 1069, où il est seulement fait mention de *sainte Eulalie, Vierge et Martyre,* la seule que l'histoire véridique ait jamais nommée comme patronne du diocèse d'Elne. « Mais le « comble de l'ignorance et de la maladresse de l'ano- « nyme, a dit M. Puiggari[1], c'est de faire voler dans « le XIe siècle les reliques des saintes Eulalie et Julie « à Mérida, d'où elles avaient été transportées, en « 776, à Oviédo, capitale des Asturies, où sainte Eu- « lalie est encore la patronne du diocèse. »

Nous n'avons ni à rechercher l'origine ni à discuter l'authenticité des reliques des saintes Eulalie et Julie que l'église d'Elne possédait anciennement : nous nous bornerons à relater ici le peu de renseignements que l'histoire nous fournit à cet égard.

La cathédrale d'Elne possédait, sans doute depuis

[1] *Elne, Notice historique*, par M. P. Puiggari.

fort long-temps, des *reliques de sainte Eulalie*, dont il est fait mention, pour la première fois, dans une charte du 8 des kalendes de mars 1140, par laquelle Raymond, comte de Barcelone, renouvelle les promesses faites aux évêques d'Elne par ses prédécesseurs, et s'engage « envers son Seigneur Dieu, la « sainte église d'Elne et la bienheureuse *Vierge Eu-* « *lalie, qui repose dans ladite église* [1]. »

Elne ayant été prise, en 1285, par l'armée du roi de France, Philippe III, les églises de cette ville furent livrées au pillage, et les images des saints furent brisées, ainsi que les châsses qui en contenaient les reliques [2]. Celles de la cathérale furent dispersées comme les autres dans cette horrible scène de destruction; mais il paraît qu'on les recueillit ensuite, et l'on a conservé une espèce de procès-verbal, rédigé l'année suivante pour la remise de quelques reliques de sainte Eulalie faite par un clerc de Narbonne à Pons Peytavi, chanoine du monastère d'Espira-de-l'Agly et curé d'Opoul. Voici la déclaration faite à ce sujet le 6 des ides d'août 1286, par ledit clerc, nommé Guillaume Serra.

« Je me trouvais, dit-il, à Elne, dans l'église de la « bienheureuse vierge Eulalie, lorsque cette cité fut « saccagée par l'host de notre illustrissime seigneur « le roi de France, et je vis briser et détruire une « châsse ou caisse en bois recouverte d'argent et dorée « à la partie supérieure, avec les images qu'il y avait

[1] « Convenio Domino Deo et Sanctæ Elenensi Ecclesiæ et *Beatæ Virgini* « *Eulaliæ, quæ in præfata requiescit Ecclesiâ.* » (*Marca*, n° 398.)

[2] « E quant la vila d'Enna fon presa... entraren en les sgleyes de la vila « e robaren les, e trencaren les creus e ymatges dels Sants que y eren, e « gitaren ho tot a perdicio; e gitaren les reliquies dels Sants que y eren (*Cronica del Rey En Pere*, per B. D'Eslot, capitol 141.)

« au côté droit de l'autel. Cette châsse, qui renfermait « les os du corps de ladite sainte, fut brisée en ma « présence par des Français de l'host de notre roi, et « ils en jetèrent les débris devant l'autel de sainte « Eulalie. Je m'approchai alors, et je ramassai dévo- « tement deux os de chacun des bras de sainte Eulalie. « Je voulus savoir tout de suite à quel saint ou à quelle « sainte appartenaient ces reliques, et je trouvai, dans « l'église même, le doyen d'Elne, quelques prêtres « de la ville et quelques autres personnes qui me « dirent que c'étaient des reliques du corps de sainte « Eulalie, Vierge; ce qu'ils m'affirmèrent devant plu- « sieurs témoins *et sur le péril de leurs âmes*. Mais je « n'ai pas le droit de retenir, et je ne suis pas digne « de conserver ces précieuses reliques : je les remets « donc à vous, mon cher Pons Peytavi, pour l'amour « et l'affection que je vous porte, afin que, par vos « soins, elles soient restituées et rendues aux hon- « neurs que cette sainte mérite dans ce monde[1]. »

Guillaume Serra confirma par son serment la vérité de tous ces détails. Nous ignorons d'ailleurs ce que devinrent ces reliques; mais il paraît qu'en 1340, celles de sainte Eulalie et de sainte Julie furent tirées de dessous le maître-autel de la cathédrale par l'évêque Gui de Terrena, pour être désormais exposées à la vénération des fidèles[2].

A partir de cette époque, l'église d'Elne se glorifia de posséder les reliques des deux martyres de Mérida, comme on l'a vu par l'oraison de la messe qui leur est consacrée dans l'ancien *Missel du diocèse*.

Enfin, l'évêque d'Elne Galcerand, dans une charte

[1] *Gallia Christiana*, tom. VI, Instrumenta Eccl. Helnens., n° XVII.

[2] *Elne, Notice histor.*, par M. P. Puiggari. — *Marca*.

du 10 juillet 1437, relative à la construction d'un pont sur la Tet, *pour aller de Vinça aux pays du royaume de France*, accorde quarante jours d'indulgence à ceux des fidèles de son diocèse qui concourront à cette bonne œuvre, « par l'autorité de Notre-Seigneur Jésus-« Christ, des bienheureux Apôtres Pierre et Paul, et « des bienheureuses *Eulalie et Julie, Vierges et Mar-« tyres, dont les corps reposent dans notre église cathé-« drale*[1]. »

Le *corps* de sainte Eulalie fut encore doté d'une riche turquoise en 1467, par l'évêque d'Elne Antoine de Cardona[2].

Il reste à déterminer l'époque où le culte de sainte Julie fut associé, dans le diocèse d'Elne, à celui de sainte Eulalie, sa sœur ou sa compagne. Voici, à cet égard, le dernier jugement émis par M. Puiggari :

« Le côté oriental du cloître d'Elne appartient au « XIIIe ou au XIVe siècle, selon le jugement de « M. Grille de Beuzelin, et l'opinion de cet archéo-« logue distingué est d'autant plus admissible qu'elle « est justifiée par une particularité qu'il n'avait pas

[1] « Auctoritate Domini nostri Jhu Xpi, et Beatorum Apostolorum Petri « et Pauli, ac Beatarum Eulalie et Julie, Virginum et Martirum, *quarum « corpora in nostra cathedrali Ecclesia conquiescunt*, Quadraginta dies de « infactis penitenciis in Deo misericorditer relaxamus. » *(Archives de la Mairie de Vinça.)*

[2] Nous avons retrouvé le testament de cet Évêque, daté du 10 septembre 1467. On y lit : « ... Corpori vero nostro exanimi sepulturam eligi-« mus in Ecclesia Beate Eulalie Sedis Elne in tumulo in quo predecessorum « nostrorum Episcoporum corpora requiescunt et sepulta fuerunt... Le-« guamusque ipsius Beate Eulalie *corpori* unam pulcrissimam turquesiam « quam habemus, quam imponi jubemus capiti eiusdem Beate Eulalie dicte « Sedis : Eciamque leguamus dicte Ecclesie Beate Eulalie unam chatisfam « meliorem pro tabula quam habemus, que serviat ante altare dicte Eccle-« sie Beate Eulalie, existendo in solo pro panno pedum. » *(Archives d'Elne.)*

« connue. En effet, sur le côté *est*, assigné en partie « au XIVe siècle par le bon juge précité, est repré- « senté, en bas-relief, le martyre de sainte Eulalie et « de sainte Julie, et il conste précisément que cette « dernière sainte ne fut connue et associée à l'autre « qu'en 1340. » (*Elne, notice historique.*)

Il ne nous appartient pas de résoudre la question d'art que soulève M. Puiggari; mais, il nous sera facile de montrer l'insuffisance de la preuve qu'il indique, pour déterminer l'époque où une partie du cloître d'Elne fut construite. En effet, quelques monuments sigillographiques, que nous avons découverts dans ces derniers temps, établissent parfaitement que l'association du culte de sainte Julie et de sainte Eulalie dans l'église d'Elne, remonte à une époque beaucoup plus reculée que celle que l'on indiquait jusqu'ici. Nous pensons, d'ailleurs, que les détails dans lesquels nous allons entrer, indépendamment de l'intérêt qu'ils peuvent offrir dans cette question particulière, auront encore tout l'attrait de la nouveauté pour l'étude d'une branche de l'archéologie, sur laquelle il n'a été, jusqu'ici, rien publié parmi nous.

Nous trouvons, d'abord, dans les précieuses archives de l'Hôpital d'Ille [1], une charte, datée du 8 des calendes d'août 1244, par laquelle l'Évêque d'Elne Bernard (de Berga), accorde quarante jours d'indulgence aux fidèles qui contribueront, par leurs aumônes, à la construction de l'Hôpital d'Ille et de son église. Ce document porte encore, sur cire brune, le sceau pendant de l'Évêque qui l'a donné, avec contre-

[1] Parchemin A, n° 6.

sceau au revers. Le sceau, de forme ovale, a une longueur de $0^m,05$, sur une largeur de $0^m,03$, et se trouve dans un assez bon état de conservation [1]. Il représente l'Évêque d'Elne, de face et en entier, coiffé de la mitre, tenant la crosse de la main gauche, avec trois doigts de la main droite ouverts, pour donner la bénédiction. Tout autour, se trouve la légende + S. B: DEI GRACIA HELNENSIS EPISCOPI. La conservation du contre-sceau a été, sans doute, un peu compromise par l'usage auquel cette pièce a été long-temps destinée; car le Frère quêteur, porteur de cette missive, était obligé de la présenter à toutes les personnes dont il sollicitait les secours [2]. Tel qu'il est, on y distingue encore, au milieu d'un cercle de $0^m,018$ de diamètre, deux têtes nimbées, qui sont celles des patronnes d'Elne, comme on le voit par la légende qui se lit tout autour: +S.EVLALIA...IVLIA. Cette simple lecture en dit déjà beaucoup sur la question qui nous occupe. Une inspection plus attentive semble encore lui donner plus d'importance, et porterait à voir, dans quelques différences des formes épigraphiques des deux inscriptions, une différence de date bien marquée. Les caractères de l'inscription du sceau ont la forme généralement adoptée dans notre pays pendant le XIIIe siècle, tandis que ceux du contre-sceau, notamment la lettre V, semblent se rapporter à une époque beaucoup plus ancienne. Il est vrai que la forme de la lettre A est la même dans le sceau et le contre-sceau. Nous ne nous livrerons pas ici à des conjectures plus ou moins hasardées; mais il en est une de bien naturelle, c'est

[1] Voyez les planches qui accompagnent cette note, n° 1.

[2] « Quatenus cum nuncius dicti Hospitalis *refferens presentes litteras* ad « nos accesserit eundem benigne suscipientes, etc. » (*Ibid.* Voyez Pl. n° 2.)

que le contre-sceau de la charte d'Ille est le type du sceau primitif de l'Église d'Elne, attaché à tous les documents diplomatiques émanés de la cathédrale, tandis que le sceau particulier de l'Évêque Bernard de Berga, remonte au moins à l'an 1230, époque où ce Prélat occupait déjà le Siége d'Elne. Le contre-sceau ne variait donc jamais, tandis que le sceau particulier se renouvelait pour chaque Évêque, après son élection. C'est un usage qui a existé dans une infinité de Siéges épiscopaux, d'Abbayes et d'autres communautés qu'il est inutile de citer ici : il a pu aussi exister à Elne, et nous espérons que des découvertes nouvelles le prouveront un jour.

Quoi qu'il en soit, ce contre-sceau devient un de nos monuments archéologiques les plus précieux. Il cessa d'être en usage dans la suite, et, dès le xve siècle, les évêques d'Elne firent graver, au centre même de leur sceau particulier, les deux patronnes du diocèse, sous lesquelles ils plaçaient l'écusson de leurs armes, le tout entouré de légendes particulières.

C'est ce qui se voit dans le sceau de Galcerand, promu à l'évêché d'Elne le 6 des ides d'août 1431. Nous avons retrouvé deux chartes de cet évêque : l'une, datée d'Elne, le 12 du mois d'août 1434, relative à la collation d'un bénéfice ecclésiastique fondé dans l'église de Saint-Féliu-d'Avail; l'autre, donnée à Perpignan *sub sigillo nostri vicariatûs*, le 18 août 1452, pour le fermage des revenus de la cure de Boule-Ternère. Toutes les deux gardent encore les traces d'un même sceau [1]. Malheureusement, ces chartes sont dans un état de dégradation qui ne permet pas

[1] Planch. n° 3.

de distinguer tous les détails du type qui a produit ces deux empreintes. Mais on y reconnaît distinctement les deux saintes Eulalie et Julie, représentées de face, et portant, l'une à la main droite et l'autre à la main gauche, la palme du martyre. Chacune d'elles est encadrée dans une niche formée de deux colonnettes avec pinacles fleuronnés, supportant deux dômes à pendentifs, dont chacun se couronne d'un petit clocheton. La partie inférieure du sceau porte un écu dont le champ est chargé d'un globe surmonté d'un *arbre* à deux branches, armes parlantes de l'évêque Galcerand, qui appartenait à la famille *Albert*. L'état des empreintes ne permet pas de lire une seule lettre de l'inscription qui entourait le sceau de ce Prélat.

C'est le même type que l'on retrouve dans le sceau de François de Lloris, neveu du pape Alexandre VI, nommé à l'évêché d'Elne le 5 novembre 1499, dont nous avons une charte datée du 18 mai de l'an 1501, relative à la collation d'un bénéfice fondé dans une église d'Ille[1]. L'empreinte du sceau y est marquée presque partout avec une remarquable netteté. Ce sont, comme dans le sceau de l'évêque Galcerand, les saintes patronnes d'Elne dans des niches à colonnettes surmontées de dômes gothiques, avec pendentifs, pinacles et clochetons gracieusement découpés. Mais la différence est grande, sous le rapport de l'art, et dans les détails d'une ornementation dont la richesse

[1] Cette charte commence ainsi : « Franciscus Dei et Apostolice Sedis « gracia Episcopus Glandelacen. et, pro Reverendo in Xpo Patre et Domino « Domino Francisco eadem gracia Elnen. Episcopo, in spiritualibus et « temporalibus Vicarius generalis, universis et singulis Presbiteris, etc. » (Voyez Planch. n° 4.)

trahit l'inspiration nouvelle qui animait déjà toutes les branches des beaux-arts. C'est le souffle de la Renaissance qui pénètre dans l'art ecclésiastique, et nous verrions sans difficulté l'œuvre d'un artiste de Rome ou de Florence dans ce sceau d'un Prélat qui passa le reste de ses jours en Italie, fut cardinal de Sainte-Marie-Novelle, patriarche de Constantinople, secrétaire d'Alexandre VI, et mourut à Rome le 22 juillet 1506. L'écu de François Lloris occupe la partie inférieure du sceau; mais nous n'avons pu reconnaître les armes qu'il portait, et tout ce que nous avons pu lire de la légende se réduit au mot LORIS.

Nous ne pouvons, faute de monuments, poursuivre cette étude dans le cours du XVIe siècle, et le sceau de l'évêque de Perpignan, François Lopès de Mendoça, que nous trouvons dans une lettre du 6 octobre 1628, n'offre plus que l'écusson des armes du Prélat [1], avec la légende : DON FRANCISCVS LOPES DE MENDOCA EPISCOPVS ELNEN.

Nous pourrions ajouter ici quelques considérations archéologiques sur certains monuments tirés de quelques églises de notre diocèse consacrées à sainte Eulalie; mais il ne nous reste guère que des œuvres d'art relativement fort modernes, et une des plus intéressantes est, sans contredit, un ancien retable provenant de l'église de Sainte-Eulalie de Vilella, existant aujourd'hui dans l'église de Rigarda. Ce sont des peintures sur bois qui représentent, sous des costumes du XIVe ou du XVe siècle, diverses scènes du martyre des saintes Eulalie et Julie. On peut y remarquer une étrange confusion entre la martyre

[1] Planch. n° 5.

Eulalie de Mérida et son homonyme de Barcelone, confusion adoptée d'ailleurs par plusieurs auteurs ecclésiastiques, entre autres par Baronius [1], qui sont allés jusqu'à nier l'existence de sainte Eulalie de Barcelone. Mais ces considérations, qui ne nous apprendraient aucun détail nouveau sur ce point, ne feraient que développer outre mesure cette note déjà bien étendue. Nous croyons donc, en résumé, avoir démontré, par des preuves irréécusables, que sainte Eulalie de Mérida est la patronne d'Elne au moins depuis le IXe siècle. Ce point admis, la question de l'époque où le culte de sainte Julie fut associé à celui de sa sœur Eulalie ne saurait offrir de sérieuses difficultés. Il en fut sans doute, à ce sujet, comme des honneurs rendus aujourd'hui simultanément à saint Julien et à sainte Basilice dans diverses églises de notre diocèse, que les anciens documents représentent comme uniquement consacrées à saint Julien. Aussi, n'hésitons-nous pas à conclure que le culte de sainte Julie est aussi ancien à Elne que celui de sa sœur Eulalie, et nous avons fait voir que leur association y remonte au moins à l'an 1230.

7 juillet 1857.

[1] Selon ces auteurs, *sainte Eulalie de Barcelone* aurait été à peu près inconnue jusqu'à la découverte de ses reliques, faite dans la seconde moitié du IXe siècle. Toujours est-il que la cathédrale de Barcelone, qui lui fut plus tard consacrée, était, en 801 (*Vita Ludovici Pii*, auctore Astronom. *Hist. rer. Franc.*, tom. VI, p. 91) et encore en 966 (*Marca*, 104), sous l'invocation de la *Sainte Croix;* celle d'Elne était, au contraire, dès l'an 828, sous l'invocation de la *Vierge Eulalie*, qui devait être celle *de Mérida*, la seule qui fût connue à cette époque, selon toute apparence. C'est une considération qui vient encore à l'appui de l'opinion soutenue dans cette notice.

MONASTÈRES DE L'ANCIEN DIOCÈSE D'ELNE,*

Par M. **B. Alart**, membre résidant.

II.

ABBAYE DE SAINTE-MARIE DE JAU OU DE CLARIANA,

ORDRE DE CÎTEAUX.

L'Abbaye de Cîteaux, fondée vers l'an 1098, vit sortir de son sein un nouvel Ordre monastique, dont les constitutions furent confirmées, en 1119, par le Pape Callixte II. Ces nouveaux disciples de saint Benoît, s'imposèrent le travail selon la règle primitive; changèrent seulement l'habit noir en habit blanc, comme le symbole d'un dévoûment spécial à la Sainte Vierge, et déclarèrent qu'ils s'occuperaient uniquement de leur salut, en demeurant soumis aux Évêques. Illustré, presque à son origine, par saint Bernard, l'oracle du XIIe siècle, l'Ordre de Cîteaux s'attira tant de novices, par sa réputation de ferveur et d'austérité, qu'il put, en moins de cinq ans, envoyer au loin plusieurs colonies, et fonder les quatre Abbayes de la Ferté, de *Pontigny*, de Clairvaux et de Morimont, que l'on nomma les *quatre filles de Cîteaux*.

* Voir, dans le dixième volume de la *Société agricole, scientifique et littéraire* des Pyrénées-Orientales, une notice historique sur les *Trinitaires de Sainte-Marie de Corbiach*.

Chacune d'elles produisit, à son tour, un grand nombre de Communautés, et eut bientôt le rang et les prérogatives de Maison chef-d'Ordre, bien qu'elles demeurassent toujours sous la direction de l'Abbé de Cîteaux. Mais aucune n'égala l'Abbaye de Clairvaux, qui s'était agrégé soixante-seize monastères, et renfermait sept cents moines à la mort de saint Bernard (1153). Neuf ans après, les Cisterciens paraissent, pour la première fois dans le Diocèse d'Elne, et fondent l'Abbaye de *Jau*, sur la montagne de *Clariana*, ce redoutable passage, si souvent perdu dans les tourbillons de neige; cette porte du mauvais temps, objet de tant de préoccupations pour nos agriculteurs, et cause de tant de dangers pour les voyageurs qui passent du Conflent au pays de Roquefort.

Bien différents des anciens Bénédictins d'Arles, de la Vall de Soréda et d'Exalada, qui s'établissaient sur les monuments et près des voies de l'antique civilisation romaine; bien différents, surtout, de ces Chanoines du second âge monastique, que de puissants fondateurs appelaient dans les riches domaines de Cornella et d'Espira, les Cisterciens cherchaient, avant tout, la solitude, et construisaient leurs cellules loin des villes et des villages, près des eaux limpides d'une rivière, au milieu des forêts silencieuses, dont les cloches argentines faisaient bientôt retentir les échos. Cîteaux et Clairvaux n'avaient pas d'autre origine, et l'on doit convenir que les forêts de Clariana devaient offrir, aux moines du nouvel ordre, un site des mieux appropriés à l'exercice de leur austère discipline[1].

[1] Ne s'agirait-il pas du monastère de *Jau*, dans ce passage où le troubadour roussillonnais, Pons d'Ortafa, que les rigueurs de sa Dame ont

La vallée que l'on parcourt depuis Mosset jusqu'aux sommités de Jau, offre partout, pendant près de dix kilomètres, de riches domaines dont la plantureuse végétation, les vertes prairies et les innombrables *cortalades*, parsemées le long de la rivière de Castallar, présentent à chaque pas de magnifiques paysages, au sein d'une séduisante nature qu'anime une industrieuse et énergique population.

L'aspect de la vallée se modifie un peu en approchant de la côte qui mène au col de Jau, et le chemin qui monte aujourd'hui sur des pentes dénudées, traversait autrefois une magnifique forêt que les anciens de Mosset ont vu tomber dans ces derniers temps, et dont on peut encore se faire une idée par la forêt dite *de la Moline,* qui couvre toute la rive droite de la rivière, en face des ruines du monastère et du col de Jau. Toutes les hauteurs, à partir de ce point, sont le domaine d'innombrables troupeaux dans les mois de la belle saison, le partage des neiges pendant le reste de l'année; et l'on se prend aisément à se figurer que le désir de porter secours aux voyageurs qui traversent alors ce redoutable passage, entra pour une bonne part dans la ferveur religieuse qui poussa

réduit au désespoir, dit qu'il veut se faire moine, et se retirer dans un désert?

« Si ai perdut mon saber,
« Qu'a penas sai on m'estau,
« Ni sai don veu ni on vau
« Ni que m fauc lo jorn ni 'l ser..
« A per pauc no m desesper,
« O no m ren monges d'Anjau,
« O no m met dins una clau
« On hom no m pogues vezer... »

Ne pourrait-on pas lire *monges de Jau*, au lieu de la leçon donnée par M. Raynouard?

les cénobites de Cîteaux dans ces lieux reculés. Le monastère de Jau serait donc le Saint-Bernard de ces parages; ce serait, comme les hôpitaux du col d'Ares et de la Perche, une de ces sentinelles de l'humanité que la religion de nos pères postait sur nos montagnes, dans les passages dangereux qui introduisaient l'étranger dans le Diocèse d'Elne.

On ignore l'époque de la fondation de l'Abbaye de Jau; et tout ce que l'on sait de ses premiers temps, c'est qu'elle fut soumise, en 1162, par Artald, évêque d'Elne, à l'Abbaye d'Ardorell, du Diocèse d'Alby, dépendant elle-même de la Maison de Pontigny, l'une des *quatre filles de Cîteaux* fondée en 1114, à quatre lieues d'Auxerre [1]. Les auteurs du *Gallia Christiana* ne nous en apprennent guère davantage sur cette Abbaye et sur son histoire, qu'ils terminent brusquement au commencement du XVIIIe siècle, et c'est seulement avec les débris des archives de la province [2] que nous essaierons de combler cette immense lacune. Mais les sources ne sont guère abondantes pour le premier siècle de l'histoire de Jau, justement celui qu'il y aurait sans doute le plus d'intérêt à connaître et à étudier.

Lors de sa fondation, Sainte-Marie de Jau reçut, sur la paroisse de Mosset, d'importantes dotations dont les auteurs nous sont inconnus, et sur lesquelles

[1] On croit que l'Abbaye de Jau ou de Clariana, est le monastère désigné sous les noms de *Calana* et de *Dovaria*, et sous celui de *Monasterium de Januariis* ou *de Jano*, dans la *Notice des Abbayes de l'Ordre cistercien de Jongelinus*. (*Gallia christiana*, tom. VI.)

[2] Le Cartulaire de Jau se compose de 41 pièces recueillies par M. de Saint-Malo, et de 247 autres, qui sont le produit de nos propres recherches; on peut y joindre une charte et une liasse déposées aux archives civiles de la Préfecture. Ces derniers documents vont de l'an 1755 à l'an 1775

nous donnerons plus loin quelques détails. Vinrent ensuite quelques acquisitions sur le territoire des villages environnants. Mais les solitaires de Clariana, comme ceux de Canigó, de Serrabona, et de presque tous les Ordres monastiques de cette époque, ne tardèrent pas à trouver insuffisantes les forêts silencieuses, les roches et les solitudes stériles où les avait fixés le premier élan d'une sainte ferveur. Ils commencèrent d'envoyer des colonies dans des climats meilleurs et dans des domaines plus productifs, et fondèrent, sur divers points du Roussillon, de véritables centres d'exploitation agricole qui, sous le nom de *granges*, servaient à loger le trop plein du personnel de la maison-mère, et lui donnaient des revenus qu'elle se serait difficilement procurés sans cela. On sait, d'ailleurs, que, d'après leurs constitutions primitives, les moines de Cîteaux ne voulaient posséder ni dîmes, ni églises paroissiales, ni fiefs, ni villages, ni serfs, mais seulement des fonds de terre ou des métairies qu'ils feraient cultiver par des serviteurs à gages ou par des frères convers; et ces règles, qui semblent avoir été toujours observées par les Cisterciens de Jau, contrastent singulièrement avec les institutions féodales qui pesaient alors d'un poids si lourd sur les habitants de nos campagnes[1]. Les plus anciennes *granges* cistérciennes connues dans le Roussillon sont des dépendances de l'Abbaye de Fontfroide, dont les religieux appliquaient leur travail péniten-

[1] On voit, il est vrai, parmi les possessions de Jau, quelques *masades*, situées à Mosset et à Glorianes; mais nos documents ne nous disent pas si les tenanciers de ces domaines étaient, comme tous les autres *hommes propres, amansats* et *abordats* du pays, soumis aux servitudes de la *remença personal*, de l'*intestia*, de la *cugucia* et de l'*exorquia*.

ciel à l'industrie pastorale, et c'est dans ces vues que ce monastère s'était pourvu de vastes pasquiers à Tautaull (1176), à Vespella et à Pérellos (1187), à Rojà, à Pla-Guillem, à Costabona et à Garavella [1]. Leur *grange* de Saint-Sauveur de Canamals renfermait, dès l'an 1208, plusieurs religieux, des gens de service, des troupeaux et d'importantes propriétés [2].

Les *granges* de Jau semblent avoir eu un but purement agricole, et nous n'hésitons pas à faire remonter leur origine aux premières années du XIIIe siècle, bien que nos documents les signalent beaucoup plus tard. La *grange d'Ille* est incontestablement de cette époque. On la connaît, dès l'an 1236, sous le nom de *Manse de Sainte-Marie*. Le 15 des calendes de septembre de cette année, l'Abbé de Jau et frère Guillaume Sifin, qui était sans doute le *grangier*, vendirent à l'Hôpital d'Ille une parcelle de terre dont le prix, 30 sous melgoriens, fut consacré par eux à l'achat d'un bœuf dont leur *manse* avait le plus grand besoin [3]. La grange d'Ille, située en face et à l'ouest de l'église dite aujourd'hui *de la Rodona*, avait une chapelle et de nombreux fonds de terre compris dans le territoire d'Ille. La *grange de Saint-Martin de la Riba*, située sur la rive gauche de la Tet, entre Néfiach et Millas, avait le même caractère agricole : c'était une ancienne fondation des Bénédictins de

[1] Renard de Saint-Malo, *Publicateur* du 26 novembre 1856.

[2] Henry, *Histoire du Roussillon*, tom. I, preuve n° 2.

[3] « Quos omnes ·XXX· sol. confitemur et recognoscimus esse versos in « maximam utilitatem nostri mansi de Insula nam de dictis ·XXX· sol. « eminus I· boucm. » (*Archives de l'Hôpital d'Ille*, parchemin G, n° 42.)

Il est bien entendu que, dans nos citations latines, nous ne pouvons que respecter scrupuleusement l'orthographe et le texte des documents originaux.

Saint-André de Sorède, acquise par le Monastère de Jau dans le cours du XIIIe siècle. La troisième *grange* de Jau, anciennement connue sous le nom de *Manse de Cavanach*, au territoire de Calce, est le domaine dit aujourd'hui de *Jau*, sur la rive gauche de l'Agly, entre Estagel et Cases-de-Pèna.

Le Monastère de Jau avait pris, vers la fin du XIIIe siècle, ses plus grands développements; il possédait alors tout ce que nous voyons plus tard constituer son domaine; son personnel se montre, dans les actes, plus nombreux qu'à toute autre époque, et nous trouvons parmi les offices claustraux, après l'*Abbé*, le *Prieur*, le *Cellerier*, le *Sacristain*, le *Grangier d'Ille*, le *Grangier de Saint-Martin*, et plusieurs autres frères conventuels à côté desquels figurent aussi quelques *donats*. En 1338, l'Abbé de Jau fut autorisé par Jacques II, roi de Majorque, à incorporer dans le domaine de sa Maison la métairie du *Pla de Cavanach*, et, la même année, il obtint du même roi une dérivation du Verndoble pour l'irrigation de ce domaine [1]. Les legs pieux abondent en faveur du monastère : un prêtre d'Ille se fait ensevelir dans son cimetière [2], et des *donats* figurent en nombre dans les documents de ses annales, se donnant et se consacrant, eux et tous leurs biens, à *Sainte-Marie de*

[1] Rég. I de la *Proc. Real*, fol. 115, et Rég. V, fol. 131, verso.

[2] Testament d'Arnald Veyl, prêtre d'Ille, du 5 des nones de janv. 1298 : « Eligo sepulturam meam in cemiterio monasterii Beate Marie de Cleyriana... « Item dimito monasterio de Cleyriana predicto ·C· sol. Bar. Cor. » Le testateur, disposant de ses autres biens en faveur de divers particuliers, ne pouvait être ni donat ni moine de Jau; il y a donc ici une contravention aux constitutions primitives de Cîteaux, qui interdisaient les concessions de sépulture dans les monastères de cet Ordre.

Jau, où ils devaient résider toute leur vie. Cependant, quelques difficultés s'élèvent déjà sur ce point, dès la seconde moitié du XIVe siècle; certains *donats* refusent déjà de tenir les promesses qu'ils ont faites [1], et tout ce que nous savons dès-lors sur la vie intérieure des moines de Jau, laisse entrevoir, au sein de la communauté, de scandaleuses inimitiés et de graves désordres, dont on pourra juger par les détails suivants.

Le 12 janvier 1372, frère Bertrand, abbé de Jau, nommait frère B. de Fontjoncosa, prieur de Jau, G. Fabre de Castellnou et Roger de La Tour, camérier de Montolieu, pour aller le défendre par-devant le Pape, les Cardinaux et tout tribunal compétent, sur les inculpations dont il était chargé par les confrères mêmes de Jau, et les faire punir de la peine du talion : comme aussi pour dénoncer les crimes, énormités, délits et maléfices de quelques-uns d'entre eux, et en requérir le châtiment qu'il promettait de rendre d'un salutaire exemple [2]. Le 16 novembre 1404, frère Jean, abbé d'Ardorell, *père abbé et visiteur* immédiat du Monastère de Jau, étant arrivé à Mosset pour procéder à sa visite, apprit que l'abbé Antoine ne résidait plus dans son monastère, et qu'il s'était retiré à Ille. Il le somma, sous peine d'excommunication, de comparaître devant lui dans les vingt quatre heures, dans la *maison d'habitation* que le monastère possédait à Mosset, ou dans le monastère, *à l'heure de vêpres*. La citation fut présentée le lendemain par frère

[1] Le 14 août 1366, Raymond Soléra, de Cornella-de-la-Rivière, s'était fait *donat* du Monastère de Jau, par un acte notarié dont il contesta, plus tard, la validité. Une sentence du 22 novembre 1385, approuvée par le Procureur de Jau, déclara, que cet acte n'était qu'une écriture privée, et l'ancien *donat* fut dégagé de tous ses vœux.

[2] Bernard Pastor, notaire.

Jacques Garaud; mais l'Abbé de Jau ne jugea pas à propos d'obéir, et fit appel *à son seigneur, le Souverain Pontife*, de la peine d'excommunication dont le menaçait le Père-Abbé. Son refus était motivé sur le peu de temps qui lui était accordé pour se rendre d'Ille à Mosset, « et surtout, ajoute l'Abbé de Jau, parce « que j'ai aujourd'hui des *ennemis mortels* et malveil- « lants audit lieu de Mosset, comme tout le monde « en a connaissance; et enfin, parce qu'il n'y a ni « équité ni justice à faire comparaître les parties à « une *heure* et dans un *lieu* suspects[1]. » Le même jour, il nomma des procureurs pour le défendre auprès du Pape, sous la protection et sauvegarde duquel il mettait sa personne, son monastère et ses biens.

Les *ennemis mortels* de l'abbé Antoine étaient précisément, à ce qu'il dit, les personnages qui avaient figuré dans ce débat. Il fut obligé de résigner sa dignité d'abbé, et Jean Balterna, son successeur, conféra la *grange* d'Ille à frère Jacques Garaud, qui fut bientôt sommé de quitter son office par ordre du même abbé. Jacques Garaud protesta, le 30 octobre 1411, contre cette sommation, allégnant entre autres raisons « que rien ne prouvait que ledit Jean Balterna « fût le véritable Abbé de Jau, attendu qu'il n'en avait « jamais reçu la confirmation par bulle apostolique, « comme cela aurait dû être; en outre, le bruit cou- « rait *qu'il n'était pas entré par la porte* pour avoir ladite

[1] « ..Cum a dicto loco de Insula usque ad locum de Mosseto distent quatuor « leure et amplius. Item, cum ego dictus Abbas de Jauo abeo de presenti « inimicos mortales ac malivolos in dicto loco de Mosseto, prout est vulgi « opinio, specialiter inter illos qui noticiam habent de predictis; et cum « jura sansiones clamant et dicunt : Quod non est equum neque justum « hora et loco suspecto partes aliquas litigare, nec in loco suspecto; imo « jura in contrarium prohibent, etc. » (*Notula* Bernardi Borgua, notarii.)

« abbaye, et que celui qui la possédait avant lui était « encore vivant[1]. » Le moine dépossédé en appelait encore au Pape; mais Jean Balterna n'en occupait pas moins l'abbaye depuis trois ans, et il la posséda pendant plus de vingt ans encore.

Il y a apparence que son successeur, Antoine Baro, n'était pas *entré* non plus *par la porte* pour arriver à l'abbatiat de Jau. Il en était déjà exclu en 1443, mais il n'en prenait pas moins le titre d'*abbé*, auquel il joignit aussi, en 1445, celui d'*administrateur perpétuel du Monastère de Vallbona*. Il se fit aussi chasser ignominieusement de cette abbaye, après en avoir persécuté l'abbé légitime qu'il avait prétendu supplanter, sous l'appui de frère Pierre Ferrer, abbé de Fontfroide, autre indigne religieux qui fut également déposé de sa dignité le 29 octobre 1448.

Cette succession d'indignes administrateurs n'était pas de nature à maintenir la prospérité du monastère de Jau, qui vit décroître rapidement son personnel et ses revenus à partir du xve siècle. Le 22 novembre de l'an 1400, le couvent ne se composait plus que de *quatre frères ayant voix au chapitre*, et le 26 septembre 1413, l'Abbé de Jau nommait son collègue de Vallbona procureur pour le représenter au *chapitre cistercien* de Tortose, où il était appelé par le Saint-Siége. Le mandataire devait excuser l'Abbé de Jau de ne pouvoir s'exécuter, vu qu'il ne resterait de la communauté que *deux moines*, ce qui ferait chômer

[1] « De vestra provisione Abbascie vel possessione nullatenus constat per « Bullas apostolicas, ut fieri debet de jure; ymo fama publica laborat quod « vos ad abendum dictam Abbaciam *non intrastis per ostium* set aliunde; et « ydeo non constat clare an vos sitis verus Abbas dicti monasterii, maxime « cum ille qui Abbasciam sepedictam tenebat vivit et suam vitam ducit in « umanis. » (*Notula* Jacobi Plani, notarii.)

le service divin. Le 30 novembre de la même année, on trouve une autre délégation pour mêmes motifs qui s'aggravaient de la pauvreté de la Maison, privée qu'elle était des revenus de France depuis que ce royaume se refusait à l'obédience de Benoît XIII, et frustrée aussi de ses revenus d'Aragon par suite des mortalités et des guerres, à tel point, qu'à peine la faible communauté de Jau avait-elle de quoi vivre. Toutes ces causes de misère ne firent que s'aggraver dans la suite du xve siècle, surtout avec les malheurs qui frappèrent le Roussillon à la suite de l'occupation de ce pays par les troupes de Louis XI.

Tous les revenus de l'abbaye furent mis sous le sequestre en 1471, par la Cour souveraine du Parlement de Perpignan; mais ils ne tardèrent pas à rentrer sous l'administration de l'Abbé. Toute trace de conventualité disparaît à partir de cette époque; l'Abbé figure seul dans les documents, et l'on n'y trouve plus le nom d'un seul moine, bien qu'à la date du 10 janvier 1489, frère Jean Boher, abbé de Jau, ait affermé ses revenus de Néfiach *au nom du couvent*, pour payer les frais d'une cloche nouvelle et de quelques réparations nécessaires. Du moins, les Abbés appartenaient encore à cet Ordre de Cîteaux qui avait fondé le Monastère de Clariana, et l'on y trouve encore, en 1519, frère Pierre Rullan, religieux d'Ardorell et abbé de Jau, dont Alexandre de Rochaberti, chanoine régulier de la Roure (Diocèse de Gérone), attendait la résignation.

Il n'y eut plus, dès-lors, que des *abbés commendataires*, membres du clergé séculier, quelquefois jeunes prêtres de dix-sept ans, qui ajoutaient les revenus de Jau à ceux de leur canonicat ou de leurs autres bé-

néfices, vivaient à Rome ou dans des diocèses éloignés, et ne visitaient guère leur Abbaye que le jour où ils venaient en prendre possession. Pendant quelques années du XVIe siècle, on trouve, il est vrai, un religieux cistercien qui se dit *moine du Monastère de Jau,* mais faisant sa résidence ordinaire dans la *maison* que l'Abbé possédait à Mosset. Il y a lieu de croire que le monastère était complètement inhabitable et désert à cette époque, puisqu'en 1549 la chapelle en était desservie par des prêtres des églises de Mosset ou par d'autres prêtres que le fermier de l'Abbaye se chargeait d'y entretenir pour la célébration des divins offices.

Nous venons de parcourir rapidement les diverses phases de l'existence de l'Abbaye de Jau, et l'on voit qu'elle n'est pas tout-à-fait dépourvue d'intérêt, bien qu'elle n'offre ni hommes remarquables ni grands évènements. Malheureusement, beaucoup de faits demeureront à jamais inconnus dans l'histoire de cette communauté, que son isolement et son voisinage de la frontière ennemie exposaient à tant de dangers. La tradition, encore conservée à Mosset, fait remonter la ruine de Jau aux premières années du XIVe siècle. Elle raconte que ce monastère était habité par les Templiers, à qui l'opinion vulgaire rattache tous les souvenirs religieux de notre pays, comme elle unit tous les faits chevaleresques de notre histoire aux noms d'Annibal, de Rolland et de Charlemagne. Lors de la suppression de l'Ordre du Temple, un Roi de France (Philippe-le-Bel) aurait fait brûler le Monastère de Jau et massacrer les religieux qui s'y trouvaient, et, le même jour, vingt-cinq autres établissements du Temple auraient été détruits dans

le Diocèse d'Elne. Six têtes, découvertes, on ne dit pas à quelle époque, parmi les ruines de la sacristie de Jau, seraient la preuve de cette sanglante tragédie, et l'origine de cette légende, contraire, comme on le voit, à tous les faits historiques que nous avons retracés plus haut, d'après les documents. Il n'en est pas moins vrai que la ruine de Jau remonte à une époque très-reculée. Cette Abbaye eut à souffrir, sans aucun doute, des guerres dont cette frontière a été si souvent le théâtre; mais on a vu que ses moines, ses abbés, et diverses causes désastreuses, en avaient de bonne heure préparé la décadence. Ce ne fut plus qu'un simple bénéfice ecclésiastique dès le XVIe siècle, et ses abbés, n'ayant plus de religieux à régir, n'eurent pas même à s'occuper des réformes qui relevèrent l'Ordre de Cîteaux en 1577 et 1664.

Nous allons donner la série des abbés de Jau, et ajouter quelques détails qui n'ont pu trouver place dans le résumé qui précède, pour mieux faire connaître l'importance de cette abbaye et le rôle qu'elle a pu jouer dans l'histoire ecclésiastique du Roussillon.

SÉRIE DES ABBÉS DE SAINTE-MARIE DE JAU OU DE CLARIANA.

I. Martin.—Martin était Abbé de Jau en 1162, lors de la soumission de cette Abbaye à celle d'Ardorell. (*Gallia christ.*, t. VI.)

II. Raymond-Pierre Ier. — Nous mettons après lui Raymond-Pierre, abbé cistercien de Clariana, dont l'*obit* est porté au 6 des calend. de décembre, dans le *Nécrologue de Silva Major* (tome IX, fragment. Stephanotii), sans indication d'année.

III. Bernard I. — Connu par une vente faite à l'hôpital d'Ille, le 15 des cal. de septembre 1236.

IV. Pierre Ier. — Frère Pierre, abbé de Sainte-Marie de Jau, est connu par une charte du 15 des calendes de janvier 1271.

V. Dominique. — Cet abbé est nommé dans divers documents qui vont du 7 des ides de septembre 1298 au 16 des calendes de novembre de l'an 1300. L'abbé Dominique avait acheté une dîme de carnalage d'un certain donzell, nommé Bertrand de Tremonya[1], auquel il devait encore, en mars 1299, une somme de 124 livres melgoriennes, qu'il voulait payer en *toulousains*, et le Roi de Majorque devait être juge de la valeur de cette monnaie au change. Les *toulousains* furent acceptés le 1er avril suivant; et, par une charte du 1er août 1300, le Roi de Majorque ordonna que les dettes contractées envers les chrétiens *en monnaie noire de Toulouse*, seraient liquidées suivant la proportion de 20 sous barcelonais pour 23 sous de Toulouse. (*Livre vert mineur*, fol. 71.)

VI. Pierre II. — Connu par des actes qui vont du 8 des ides de juin 1307 au 14 juillet 1313. (*Cartulaire de M. de St-Malo.*)

VII. Bernard II. — Bernard Carrère, abbé de Jau, connu par un bail emphytéotique du 2 des ides d'avril 1321. (*Ibid.*)

VIII. André. — Le 9 des cal. de mai 1338, *frère André de Conco, abbé de Jau*, obtint du Roi de Majorque diverses concessions relatives au domaine de Cavanach. (*Ib.*) Nous ne connaissons aucune autre date qui se rapporte à l'existence de cet Abbé. On trouve, il est vrai, un autre religieux du Monastère de Jau nommé aussi *frère André de Conch*, qui se qualifie de *procureur de l'Abbé de Jau* le 15 juin 1350, et *grangier de la maison d'Ille* le 8 décembre suivant. Sclarmunde de Fonollet, vicomtesse d'Ille, le désigna parmi ses exécuteurs testamentaires, à la date du 26 avril 1352, et on le trouve, avec le simple titre de *moine de Jau*, dans un acte du 16 avril 1366.

IX. Bertrand. — Bertrand était déjà Abbé de Jau le 4 mars 1359. On a vu qu'il eut quelques différends avec ses moines, et qu'il eut à se défendre contre leurs accusations. On le trouve encore à la tête de la communauté le 17 mars 1373.

X. Jean Ier. — Il faut placer après Bertrand, dans l'intervalle des années 1374 et 1383, un certain *frère Jean, abbé de Jau*, que nous connaissons seulement par la mention qu'en a faite l'abbé suivant, qui le désigne comme *son prédécesseur immédiat*[2].

[1] Une tour, située aux environs, à Rasiguères, dans le pays de Fonollet, porte encore aujourd'hui le nom de *Trémoyes*.

[2] A propos d'une dette, reconnue, dit-il : « Per Reverendum Dominum « fratrem Johannem *proximum predecessorem nostrum*.

XI. Raymond II. — Frère Raymond était abbé de Jau dès le 15 octobre 1383. Le 17 mars 1389, cet abbé, désirant permuter son abbaye avec Guillaume, abbé de Lieu-Dieu (Diocèse de Rhodez), constitua pour ses procureurs, frère Amélius Sartre, moine de Jau, et Bernard Rothbald, du Diocèse de Vabres, chargés par lui de résigner purement et simplement son Abbaye de Jau entre les mains du Pape, pour en recevoir la collation et l'investiture de l'Abbaye de Lieu-Dieu. Ce projet n'eut pas de suite, puisque l'on trouve encore, jusqu'au 7 avril 1394, en qualité d'abbé de Jau, un certain frère Raymond, le même sans doute que celui dont il vient d'être question

XII. Raymond III. — Il eut pour successeur frère Raymond Prunet, Prieur de l'Hôpital d'Ille en 1395, moine de Jau en 1397, et connu seulement comme Abbé de ce monastère le 28 janvier 1398. C'est à lui que s'adresse la lettre suivante dont nous avons trouvé l'original déposé dans un registre d'actes de l'an 1399 :

« Au très-révérend Père en Jésus-Christ, dom Raymond, notre « co-Abbé de Jau.

« L'abbé d'Ardorell. Très-cher Père, nous souffrons en même « temps que vous de votre maladie, qui nous fait adresser à Dieu « d'abondantes prières pour votre prompte convalescence, de telle « sorte, que vous puissiez veiller sur le troupeau qui vous a été « confié. Ne vous laissez point abattre, et supportez votre mal « avec patience, car Dieu visite et châtie celui qu'il aime. Plût au « ciel qu'il nous fût possible de vous visiter personnellement et de « la bonne manière, pour vous soulager comme il faut avec le peu « que nous avons, car nous le ferions de fort bon cœur, cela et « mieux encore. Que le Très-Haut vous conserve et améliore votre « santé ! Écrit dans le monastère d'Ardorell, le vingt juillet [1]. »

L'abbé de Jau mourut sans doute dans cette même année.

[1] « Reverendo in Xpo Patri, Domino Raymundo, co-abbati nostro de Jauo.
« Abbas de Ardorello. Carissime Pater, condolemus vobis de vestra infir-
« mitate de qua Deo fundimus preces, ut sito convaleatis taliter quod super
« gregem vobis comissum attendere valeatis; nec ullo modo sitis turbatus,
« set ipsam pacienter sub portetis, nam Deus quem diligit visitat et castigat.
« Utinam bono modo possemus vos personaliter visitare, et de paupertate
« nostra vos in necessitatibus vestris sub venire, nam bono animo faceremus
« illa et meliora. Altissimus vos conservet cum aucmento salutis. Scriptum
« in monasterio de Ardorello, vicessima julii. »

XIII. Antoine Ier. — *Antoine*, que nous trouvons Abbé de Jau à la date du 20 janvier 1400, était peut-être un moine d'Ardorell du nom d'*Antoine Domenech*, que nous voyons à Jau dès l'an 1398. Antoine quitta bientôt son monastère et *la Maison de Mosset*, où il avait des ennemis mortels, à ce qu'il dit, pour se retirer à Ille, où il vivait encore, avec le titre d'abbé, le 19 juin 1405. Il fut obligé de résigner sa dignité d'abbé.

XIV. Jean II. — Frère Jean Balterna, moine de Jau dès l'an 1400, obtint le titre d'*abbé* du vivant de son prédécesseur. Mais *il n'y était pas entré par la porte*, et le titre d'abbé, qu'il prenait dès le 21 juillet 1408, n'était pas encore confirmé par bulle apostolique en 1411. Il n'en conserva pas moins jusqu'au 13 avril 1430 sa dignité abbatiale, qu'il résigna dans la suite pour prendre le titre d'*administrateur perpétuel de la grange d'Ille*. Il résigna ce nouvel office le 21 juin 1441, à *cause de son extrême vieillesse*.

XV. Antoine II. — Frère *Antoine Baro*, ancien grangier d'Ille, se montre le 21 juin 1441 avec le titre d'Abbé de Jau, qu'il portait encore le 4 mai 1442. Mais il était exclu de ce monastère dès le mois de juin suivant, bien qu'il ait pris long-temps encore le titre d'Abbé de Jau.

XVI. Philippe. — Le 18 juin 1443, frère Philippe Castell, *administrateur du Monastère de Sainte-Marie de Jau*, afferma, pour un an, ses revenus de Néfiach, au prix de vingt-neuf livres seize sous. Le fermier devait en outre, *selon l'usage*, payer vingt sous à l'Évêque d'Elne le jour de la Noël.

XVII. Pierre III. — Frère *Pierre Donadeu* était abbé de Jau dès le 10 octobre 1443. Il joignit à ce titre celui d'abbé de Vallbona (28 novembre 1448), qu'il conservait encore le 10 juin 1451.

XVIII. Marc. — Frère *Marc Coma*, prêtre et moine de Jau, était né à Ille, et avait reçu l'investiture de la grange de cette ville le 21 juin 1441. On le voit revêtu du titre d'Abbé de Jau depuis le 3 octobre 1452 jusqu'au 23 octobre 1468. On ne sait ce qui se passa à cette époque, ni quelle fut la conduite de l'Abbé de Jau lors de la révolte des comtés de Roussillon et de Cerdagne contre la domination française. Il y a lieu de croire qu'il prit parti pour le Roi d'Aragon, puisque le Roi de France fit mettre ses revenus sous le sequestre par arrêt de la Cour souveraine du Parlement de Perpignan (janvier 1471). Le sequestre, il est vrai, ne tarda pas à être

levé; car nous retrouvons, dès le 8 mars 1471, Marc Coma revêtu de son titre et de ses pouvoirs d'Abbé de Jau, qu'il conserva jusqu'au 5 août 1478. Mais, dans cet intervalle, on voit figurer, à côté de lui, un certain frère *Jean de Planolles*, qui prend aussi le titre d'Abbé de Jau dans divers actes des années 1472 (27 et 30 janvier) et 1476 (5 juillet et 12 novembre), et rien ne peut nous éclairer sur cette co-existence de deux Abbés titulaires d'une même Abbaye.

XIX. Jean III. — Frère *Jean Planolles* est sans doute le même que celui dont il vient d'être question. Il se montre revêtu seul du titre d'Abbé de Jau, depuis le 11 août 1478 jusqu'au 11 août 1481.

XX. Antoine III. — Frère Antoine Vaquer, abbé de Jau, n'est connu que par un acte du 19 mars 1483

XXI. Jean. IV. — Frère Jean Boher, abbé de Jau le 31 mars 1486, conservait encore ce titre le 27 février 1512.

XXII. Pierre IV. — Frère Pierre Rullan, religieux d'Ardorell, fut le dernier Abbé de Jau qui ait appartenu à l'ordre de Cîteaux. Sa résignation était attendue, à la date du 30 octobre 1519, par Alexandre de Rochaberti, chanoine régulier de la Roure, au Diocèse de Gérone.

XXIII. Alexandre. — Ici commence la *commende* de l'Abbaye de Jau; mais les circonstances qui la firent établir nous sont inconnues; nous ignorerions même si Alexandre de Rochaberti porta jamais le titre d'Abbé de Jau, qui lui était réservé, si un acte de son successeur ne nous parlait de deux terres par lui concédées, en qualité d'abbé, à dona Francisca de Rochaberti, qui possédait alors une portion de la seigneurie de Vinça. Alexandre de Rochaberti fut donc Abbé de Jau dans l'intervalle compris entre les années 1519 et 1529.

XXIV. Baudile. — Baudile Avinyo, prêtre et sacristain majeur de l'église de Gérone, Prieur commendataire de Saint-Pierre de Castellnou en 1526, succéda à Alexandre de Rochaberti dans le titre d'Abbé de Jau, où on le voit depuis le 11 octobre 1529 jusqu'au 16 avril 1535.

XXV. Sébastien. — Sébastien Bret, chanoine de la cathédrale de Gérone, partit pour Rome en 1549, après avoir confié la commende de son Abbaye de Jau à don Johan Garau de Cruylles y

de Sa Pau, seigneur de Mosset (6 février). On le trouve encore avec le titre d'*abbé et perpétuel administrateur de l'abbaye de Jau*, à la date du 6 mars 1579.

XXVI. Alphonse. — Don Alonso d'Oms y de Cruylles, abbé de Jau dès le 22 août 1584, devint, en 1589, abbé de Vallbona et prieur de Saint-Estève, et vivait encore le 19 janvier 1596.

XXVII. Jean V. — Jean Graell, chanoine d'Urgel, abbé de Jau (3 avril 1610).

XXVIII. Jean VI. — Jean Maso, docteur en théologie, prieur majeur et chanoine de la cathédrale de Barcelone, abbé de Jau le 9 mars 1630, vivait, dès cette époque, dans la ville de Rome, où on le retrouve encore avec les mêmes titres le 18 novembre 1642.

XXIX. Joseph Ier. — Joseph Ninot, chanoine de Barcelone, était Abbé de Jau le 27 mai 1649.

Les revenus de Jau furent mis sous le sequestre peu de temps après, et confiés, le 6 mai 1658, à Pierre Ricart d'Ille; et plus tard, le 10 mai 1681, à frère Jean Cussana, Prieur commendataire de Saint-Antoine-de-Vienne de la ville de Perpignan.

XXX. Joseph II. — L'Abbaye de Jau fut confiée par le Roi, le 11 avril 1705, à l'abbé Joseph Xaupy, né à Perpignan le 6 mars 1688. Il prit possession de son abbaye le 22 juillet 1706; ajouta à ses titres ceux de chanoine, docteur en Sorbonne, archidiacre de Vallespir, économe des séquestres dans la province de Roussillon, et mourut à Paris le 7 décembre 1778, après avoir écrit divers ouvrages, entre autres trois volumes de *Recherches historiques sur la noblesse des citoyens honorés de Perpignan et de Barcelone*, dans la discussion où brillèrent aussi, d'un éclat bien plus remarquable, le talent et la profonde érudition de M. Fossa [1].

XXXI. Arnaud-Ferdinand. — Le dernier abbé de Jau fut Arnaud-Ferdinand de Laporte, qui fut désigné et confirmé Évêque de Carcassonne en 1802, immédiatement après le Concordat.

[1] *Annuaire des Pyrénées-Orientales*, pour l'année 1834, pag. 124. — Nous avons jugé inutile d'indiquer des documents particuliers pour les dates et les faits consignés dans cette notice. Tous nos renseignements proviennent des 288 pièces inédites du Cartulaire de Jau, dont nous avons déjà indiqué la composition et l'origine, et nous nous bornons à citer les ouvrages déjà publiés pour le petit nombre de faits qu'ils nous ont fournis.

En consacrant ces études aux anciens établissements religieux de notre province, nous n'avons pas pour but, comme pourraient le tenter des plumes plus exercées, de faire revivre le passé par des peintures animées, ni d'en ressusciter l'existence et les monuments par une espèce de restauration littéraire réservée à des maîtres plus autorisés. Notre but est beaucoup plus modeste. Nous ne voulons que ravir à une complète destruction quelques fragments du passé, que nous faisons entrer dans ces notices comme dans un dépôt public. Nous sauverons tout ce que nous pourrons; car le moindre détail, l'indication la plus vulgaire, ont leur valeur aux yeux de l'histoire, et nous dirons sur l'Abbaye de Jau tout ce qui pourra nous éclairer sur son importance, son personnel, ses revenus et sa vie intérieure.

PERSONNEL DU MONASTÈRE.

Outre les *grangiers d'Ille et de Saint-Martin-de-la-Riba,* le Monastère de Jau comprenait, après l'Abbé, le *Prieur,* dont trois nous sont connus (Bernard Carréra, en 1313; Bernard de Ternères, en 1347, et Bernard de Fontjocosa, en 1372 et 1373); le *Cellerier* (François March, en 1313); le *Sacristain* (frère Julien, en 1313), et un certain nombre de moines[1]. Venaient

[1] Outre les moines de Jau déjà nommés dans le cours de cette Notice, les documents font encore connaître les noms suivants : Guillaume Bestor, 1298; — Guillaume de Saint-Paul, 1298; — Bernard de Gincla, 1298; — Pierre-Guillem, 1298; — Julien, 1298; — Bernard de Terrères, 1298-1329; — Jacques d'Odélo, 1300; — Arnald, 1300; — Pierre Franch, 1307; — Guillaume de Caldes, 1330-1347; — Jean de Campanyan, 1330; — Jean Fabre, 1346-1368; — Pierre d'Autzina, 1346; — Julien Recort, 1350; — Jean Bénéset, 1354; — Guillaume Élie, 1364-1383; — Pierre Conill,

ensuite les *Donats* ou *Confrères laïques*, qui se livraient corps et biens au monastère, où ils remplissaient quelquefois des fonctions importantes. On n'en trouve plus à Jau à partir de l'an 1388[1]. Quant au personnel monastique, on n'en trouve plus de traces dans cette abbaye à partir de l'an 1439, et ce fut seulement plus de cent ans après que deux moines cistercens vinrent chercher un asile dans ce désert ; mais c'est là un fait purement accidentel, et le silence des documents prouve assez que la vie commune était éteinte dans ce monastère depuis l'occupation française de Louis XI.

Un testament du 5 mars 1389 contient un legs de messes à célébrer par *les prêtres de l'église de Sainte-Marie de Jau*. Mais il est douteux que ces expressions se rapportent à des *prêtres* possesseurs de *bénéfices*, comme on en trouve dans la plupart des monastères. Il n'existe aucune trace de fondations de ce genre dans l'abbaye de Jau, et la mention de *prêtres de Jau* qui est faite encore dans deux testaments de l'an 1546, doit s'entendre de deux prêtres séculiers qui avaient affermé, à cette époque, les revenus de l'abbaye, avec obligation de célébrer les divins offices dans l'église du monastère, tout en faisant leur résidence à Mosset.

1364-1367 ; — Bernard Gilabert, 1373 ; — Guillaume Blanquer, 1373 ; — Paul de Durfort, 1373 ; — Vesia-Vesia, 1383 ; — Arnald de Laye, 1386 ; — Pierre Martzsa, 1390-1400 ; — Pierre Torner, 1393-1422 ; — Pierre Pezilla, 1397 ; — Arnald Hauger ou Otger, 1398-1400 ; — Jacques Garaud, 1404 ; — Barthelemy Aymérich, 1436-1439 ; — Jacques Boto, 1372 ; — Jean Matali, docteur en théologie, 1573-1576.

[1] On trouve parmi les *donats* de Jau, Guillaume de Montélia, 1317-1319 ; — Jean Squiroll, 1330 ; — Raymond Soléra, 1366 ; — Arnald Castell, 1377-1378 ; — Guillaume Fabre, 1387-1388.

L'Abbaye de Jau était sous la dépendance du Monastère d'Ardorell, dont l'abbé prenait le titre de *Père-Abbé de Jau,* et exerçait sur cette abbaye les droits de visite, avec pouvoir d'excommunication. L'Abbé de Jau pouvait appeler de ces décisions au Souverain Pontife, et l'on voit, par un acte de l'an 1389, que la collation de cette abbaye appartenait au Pape, qui en confirmait l'abbé par bulle apostolique. Sauf les *grangers,* qui stipulent toujours en leur propre nom, on voit que l'administration temporelle de l'abbaye appartenait aux abbés seuls, et, à la date du 4 mars 1367, frère Pierre Conill, moine de Jau, ne put vendre une pièce de terre qui lui appartenait en propre qu'avec la permission de l'abbé Bertrand, *son prélat.* Cependant, les mesures qui concernaient la communauté étaient délibérées et décidées en chapitre.

L'ordre de Cîteaux est le premier de tous les corps religieux qui ait introduit dans son régime la convocation des chapitres généraux. On a vu que l'Abbé de Jau se fit représenter, en 1413, au chapitre cistercien de Tortose, où il était appelé par le Saint-Siége; et, le 22 mai de l'an 1500, l'abbé Jean Boher afferma certains revenus pour le prix de huit livres, « les-« quelles ont servi, dit-il, pour le *tall* que le Monas-« tère de Jau est tenu de payer au chapitre général « qui a été célébré au Monastère de Cîteaux, dans le « duché de Bourgogne. » Nous n'avons pas d'autres détails sur la vie intérieure du Monastère de Jau, qui, selon toute apparence, n'était guère riche en mobilier et en objets d'art [1].

[1] La *Maison* de Mosset, qui avait dû recueillir, au XVIe siècle, tout ce qu'il y avait de précieux au Monastère de Jau, ne renfermait, non plus, rien de

REVENUS DE JAU.

L'Abbaye de Jau possédait à *Canet*, en 1408, des revenus dont nous ne connaissons pas l'importance. Ses possessions à *Glorianes* consistaient en une *borde* ou *masada*, tenue en directe seigneurie pour l'Abbé de Jau (1364, 1531). Ses revenus de *Codalet* (1588), d'*Arria* (1338, 1588), de *Molitg* (1271) et de *Campoma*, se réduisaient aussi aux censives et autres droits seigneuriaux de quelques fonds de terre, comme ceux qu'il percevait au territoire *del Bosquet*, dans le pays de Roquefort. Ses domaines les plus importants étaient ceux de *Cavanach*, de *Saint-Martin-de-la-Riba*, d'*Ille* et de *Mosset*.

Grange de Cavanach. — Nous avons déjà vu que les possessions de l'Abbaye de Jau dans la *plaine de Cavanach*, sur les bords de l'Agly, furent considéra-

bien remarquable, si l'on en juge par l'inventaire suivant, dressé en 1576, et dont nous supprimons seulement quelques meubles de cuisine et de literie : « Die VI mensis martii MDLXXVI in oppido Mosseti, Reverendus frater Petrus « Oriola, Minister monasterii B^e Marie de Corbiacho, universalis conductor « sive arrendator fructuum et emolumentorum Abbacie monasterii Beate « Marie de Jauo... requirente procuratore Rev. Domini Sebastiani Bret, « Abbatis dicti Monasterii de Jauo, fieri fecit inventarium bonorum que « inventa fuerunt in *Domo Abbacie* predicte in qua habitare solet Rev. frater « Joannes Matali, monachus Ordinis Cisterciensis. In qua quidem domo « fuerunt inventa et reperta bona que sequuntur :

« En la cambra de la Abadia, *primo*, una caxa gran, tancada ab clau, la « qual no ses uberta. *Item*, un abit blanch, — uns calsons blanchs, — « un sombrero. — una casaqua blancha, — molts drapets, ab un capuxo « negre, — un llibre *del Capitol Provincial de Tarragona*, ab unes *Epistoles* « *de St Pau*, — una stola, — un *Missal*, — altra capuxo. En la sala alt de « dita Abadia : *primo*, una caxa, en la qual ha un *Missal* dolent, y corporals « y ornamens per dir missa, y ornamens de altar, ço es tonalles y palits « *Item*, una camisola blancha. *Item*, un *Breviari* de pregami. — Testes Rev. « Fr. Martinus Bertran, monachus Monasterii de Corbiacho, etc. »

blement augmentées et améliorées en 1338. Par acte du 19 août 1390, l'abbé Raymond afferma, pour six ans, à Pierre Pastor d'Estagell, *une grange du Monastère de Jau,* appelée *lo Mas de Cavanach,* qui se trouvait alors sans cultivateur, et nous publions aux pièces justificatives ce document, qui offre quelques renseignements utiles pour l'histoire de l'agriculture dans notre pays. Mais les revenus de ce domaine ne tardèrent pas à être affermés, puisque, par acte du 25 mai 1417, François de Verniola, seigneur de Calce, reconnut devoir à frère Jean, abbé de Jau, 34 livres sur le prix d'afferme du *Manse* de Cavanach[1].

La Grange de Saint-Martin-de-la-Riba, ancienne dépendance de Saint-André de Surède[2], à ce qu'il semble, était située sur la rive gauche de la Tet, sur un côteau qui domine le cours de la rivière, entre Néfiach et Millas. Une charte du 3 des nones de mars 1266 mentionne la *chapelle de Saint-Martin*[3], et

[1] Il existe, d'ailleurs, sur ce domaine de Cavanach, des questions de fief et d'arrière-fief, que la rareté des documents nous empêche d'éclaircir complètement. Ainsi, nous trouvons déjà, en 1385, une certaine Dona Clara, qui se dit veuve du Seigneur de Vilarloneh et fille du *Seigneur de Cavanach.* Le *Manse de Cavanach* fut ensuite concédé, *en fief honoré,* à Georges Garau, par le Vicomte d'Ille et de Canet. Enfin, le 20 octobre 1460, Galcerand-Galcerand de Pinos, vicomte d'Ille et de Canet, donna tous les droits qu'il possédait sur ce fief à Guillaume del Viver, seigneur de Calce. Georges Garau devait, à l'avenir, reconnaître ce dernier pour son Seigneur direct, en lui prêtant foi et hommage, avec un cens de deux *dorchs* d'huile, en raison du *Manse* dit *de Cavanach* et de ses terres, situé au territoire de Calce, et confrontant avec le cours de l'Agly et les territoires de Tautahull, d'Espira et d'Estagell. (Bernard Fuster, notaire.)

[2] Ce monastère possédait, en 1121 : « Ecclesiam *S. Martini de Ripa,* necnon et illam S. Clementis de Reglela, cum omnibus terminis et decimis, etc. » (*Marca,* nos 569 et 464.)

[3] *Archives de l'Hôpital d'Ille,* parch. D, no 55.

c'était, au XIVe siècle, une *grange* dépendante de l'Abbaye de Jau, dont les revenus consistaient en biens fonds situés au territoire de Millas, et surtout dans celui de Néfiach. Nous n'en connaissons que deux *grangiers*, Guillaume de Montélia, donat de Jau en 1317 et 1319, et Guillaume de Conq, en 1320. Il paraît que les bâtiments de cette *grange* changèrent de maître et de destination pendant l'occupation française de Louis XI et de Charles VIII, puisque, le 30 avril 1487, le procureur de Guillaume de Caramany, vicomte de Pérellos et de Roda, et seigneur de Millas, personnellement constitué *devant la porte de l'église du château* appelé *lo castell de Sent-Marti-de-la-Riba*, créa bailli dudit château et de son territoire le nommé Mathieu Safont, de Millas, *sauf le droit que le Roi de France peut y avoir*.

La Grange d'Ille, située dans l'intérieur de la ville, à l'ouest du cimetière de *la Rodona*, remontait sans doute au commencement du XIIIe siècle, et ses fondateurs avaient voulu que le religieux possesseur de ce bénéfice célébrât le service divin pour le repos de leurs âmes, dans une petite chapelle jointe au manse de cette grange [1]. On y ajouta des donations ou acquisitions nouvelles, et la *grange d'Ille* devint un des offices claustraux les plus importants du Monastère de Jau.

[1] On lit dans une pièce de l'an 1411 : « Ille qui contulit et statuit Mo « nasterio de Jau illud ospicium sive Ecclesiam alias vulgariter appellatum « *la Casa de Jau*, situm in loco de Insula, intra muros dicte ville, hoc fecit « pacto adjecto videlicet quod ibidem continue unus monachus moram « traere abeat et cellebrare sertis diebus missas et alia bona pia, oficia « cantare seu fasere in remuneracionem pecatorum suorum et pro salute « anime sue et suorum. »

Les titulaires connus de la *grange* d'Ille sont : Guillaume Sifin, en 1236; André de Conch, de 1350 à 1366; Jean Fabre, en 1373; Jacques Garau, dépossédé en 1411; Pierre Torner, *grangier* en 1419; Antoine Baro, en 1430, la quitta pour parvenir à l'abbatiat, et y fut remplacé par Jean Balterna, ancien abbé de Jau, qui se démit aussi de cet office en faveur de frère Marc Coma, investi de la *grange* d'Ille le 21 juin 1441. Le Monastère de Jau conserva ses possessions d'Ille jusqu'aux derniers jours de son existence.

Dans le territoire de Mosset, le monastère possédait les pacages de la montagne dite *la Coma de Jau*, avec des forêts et une *scierie* de bois dans le voisinage de l'abbaye. Il faut y ajouter un *terço* de dîmes, des *masades*, des fonds de terre situés aux lieux dits *lo Pla-de-Pons*, *Falguères* et *Mosset-le-Vell*, et surtout dans le voisinage de l'église de *Saint-Julien-le-Vieux*, dont on voit encore les ruines sur la rive droite de la rivière de Castallar, en face de Corbiach [1]. Cette

[1] Nous n'avons que des données fort incomplètes, pour calculer la somme totale des revenus de Jau. Voici, cependant, quelques chiffres qui, à défaut d'autre chose, prouveront, au moins, les variations que ces mêmes revenus éprouvèrent dans le cours des quatre derniers siècles. Le 21 mars 1364, tous les revenus que le Monastère de Jau recevait à Néfiach, à Millas, et à Glorianes, furent affermés au prix de 14 livres barcelonaises de tern. — Le 20 janvier 1401, les revenus de Néfiach furent affermés au prix annuel de 9 livres barcelonaises de tern. — Le 31 mars 1486, les revenus d'Ille, sauf quelques réserves d'olives et d'autres fruits, furent affermés au prix annuel de 7 livres 15 sous. Les mêmes revenus d'Ille furent affermés pour 8 livres, le 22 mai 1500. — Le *Monastère et l'Abbaye de Jau* furent affermés, pour un an, le 6 février 1549, à Jean Brunet, prêtre de Mosset, avec charge de desservir ou faire desservir le monastère en messes et autres offices, au prix de 35 livres de monnaie courante. — Le 19 septembre 1549, *la Coma de Jau*, avec ses herbes, pacages et devèses, fut affermée, au prix annuel de 26 livres, monnaie courante. — Le 16 mars 1572, trois Ecclésiastiques pri-

église était peut-être anciennement une obédience cistercienne, et le nom de *Celler* ou forteresse *de Jau*, que ce quartier portait au XVIe siècle, s'applique peut-être à une construction dont les épaisses murailles flanquent encore tout le côté occidental de *Saint-Julien-le-Vieux*.

Les ruines de l'Abbaye de Jau se voient encore sur la montagne de Clariana, au bord de la route qui longe la rivière de Castallar, entre les ravins de *les Baltes* et *del Sola blanc*, à un kilomètre environ au-dessous du col de Jau. Nous n'avons aucune description de l'ancien monastère, et l'on peut à peine en reconnaître les parties principales au milieu des décombres et des débris informes qui en occupent aujourd'hui la place. Quant aux documents écrits, on n'en peut tirer que bien peu de lumières à cet égard, et l'histoire de cette construction sera bientôt faite quand on aura mentionné le *parloir* (locutorium), où se réunissaient les religieux, en ajoutant que des réparations furent faites au monastère en 1405, en 1489 et 1549. Une cloche fut fondue pour le Monastère de Jau en 1489, et l'église existait encore au dernier siècle. Quant aux bâtiments de l'abbaye, nous trouvons encore, à la date du 2 février 1595, un acte fait par le baron de Mosset, *dans le Monastère de Sainte-Marie de Jau*. C'est la dernière mention que nous en puissions trouver, et les auteurs du *Gallia christiana* nous apprennent que, dans les premières années du

rent à ferme l'Abbaye de Jau et tous ses revenus de Mosset et *del Busquet*, avec la *Coma de Jau*, usage de la *Molina Serradora*, et faculté d'y prendre le bois nécessaire au monastère, le tout au prix annuel de 96 livres de monnaie courante. En 1655, la dîme de Mosset rapportait 50 charges de seigle à l'Abbé de Jau

XVIIIe siècle, on n'y voyait plus *ni religieux ni bâtiments*[1]. Dans les décombres qui en subsistent, on reconnaît que l'ensemble du monastère formait un grand carré dont tout le côté nord était occupé par l'église, sur une longueur d'environ vingt mètres. C'est la partie la moins ruinée. Le corps de l'abbaye s'étendait sur la face sud de l'église; mais il n'en reste plus, vers l'angle nord ouest, qu'une espèce de voûte qui supportait sans doute un escalier, et tout le reste n'offre plus que des monceaux de pierres, parmi lesquelles on chercherait vainement la place du cloître ou de toute autre partie du monastère. L'église s'ouvre du côté de l'ouest, par une petite porte à plein cintre, encore conservée, mais sans bas-reliefs, et, du côté du nord, par une grande porte que l'on considère, à tort, comme la grande entrée de l'abbaye. Il est impossible qu'il ait fallu traverser l'église de Jau pour pénétrer dans le monastère, dont la grande entrée existait sans doute du côté de l'est, sur la route qui contournait les côtés est et nord de l'édifice. Une disposition analogue se remarque dans l'église du Monastère de Serrabona, dont la grande porte s'ouvre aussi au nord pour communiquer avec le cimetière. Il est vrai que des ossements découverts autour de Jau feraient placer son cimetière vers le côté méridional de l'abbaye.

La voûte de l'église s'est écroulée depuis long-temps et a rempli toute la nef de ses débris. Des fouilles, pratiquées dans ces décombres, feraient peut-être découvrir quelques inscriptions ou quelque autre objet précieux pour l'archéologie; mais, dans l'état actuel,

[1] « Sita est supra montem de Moncet *(sic)*, juxta Corbariæ vallem, sed « modo tum monachis tum ædificiis destituta est. » *(Gallia christ.*, t. VI.)

toutes ces ruines n'ont de remarquable que l'épaisseur des murs d'enceinte qui, du côté de l'église, ont une largeur de deux mètres et demi, et sont construits avec d'énormes pierres de taille. Tout est désert et silencieux dans cet asile de la prière, que ces solides remparts n'ont pu sauver; mais ces ruines émeuvent encore la pensée. Les forêts séculaires qui les entouraient, et dont la religieuse solitude avait attiré les disciples de Cîteaux, ont succombé sous la hache moderne; ces pierres aussi serviront sans doute à paver un jour la route du col de Jau, et tout ce qui restera de l'abbaye se réduira peut-être à ces souvenirs qui, hélas! ne sont aussi que des fragments recueillis dans les débris de nos archives.

19 juillet 1857.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

I.

BAIL A FERME DE LA GRANGE DE CAVANACH.

1390.

Noverint universi quod nos Raymundus, Dei gracia Abbas monasterii Beate Marie de Jano, scientes et attendentes quandam grangiam dicti monasterii, vocatam *lo Mas de Cavanach*, fore sine aliquo agricola qui dictam grangiam seu mansum cultivet et teneat condirectam, ex quo dicto nostro monasterio sequitur dampnum et dicte grangie deterioramentum : Igitur, prospicientes utilitatem nostram et dicti nostri monasterii, gratis, etc., nomine dicte nostre abbacie et nomine eciam totius conventus dicti nostri monasterii, locamus,

arrendamus, concedimus ac tradimus, sive quasi tradimus, tibi Petro Pastoris habitatori de Stagello presenti et tuis, videlicet, de proxime venturo festo Omnium Sanctorum ad sex annos sequentes et completos, totam dictam grangiam seu mansum cum omnibus ejus terris et possessionibus, ubique sint, longe vel prope, et eidem grangie annexis, totum integriter, etc. Hec autem facimus et facere intendimus sub hiis pactis, videlicet : quod tu et tui, per tempus dictorum VI annorum, teneamini facere in dicta grangia residenciam personalem cum tota familia tua, et facere fochum et locum, prout in mansis est consuetum. Et teneamini eciam medietatem dicte grangie et eius terrarum et possessionum quolibet anno cultivare et expletare. *Item*, teneamini quandam vineam dicti mansi bene et sufficienter, quolibet anno per dictum tempus, scaucelare, *podare* et cavare. *Item*, teneamini *sporguar los aulius* possessionum dicti mansi. *Item*, teneamini nobis et dicto nostro monasterio dare legualiter, de omnibus racemis in dicta vinea excrescentibus, et de omnibus bladis, cujuscunque generis sint, et de olivis, et de omnibus ffructibus in possessionibus dicti mansi excrescentibus, terciam partem, quam recipere habeamus in domo dicti mansi. *Item*, teneamini eciam nobis et dicto nostro monasterio dimitere terras et possessiones dicti mansi, in ffine dicti arrendamenti, correatas et cultivatas, in tali modo et statu prout nunc existunt et apparent ; Concedentes tibi quod tu sis quitius de decima lane, agnorum et edulorum, per totum dictum tempus. Nos vero tibi promitimus de presenti tradere duos boves, estimatos, ad valorem seu extimam ·II· proborum hominum per nos et te eligendorum, qui tibi serviant ad cultivandum terras et possessiones predictas, quandiu durabit tempus dicti arrendamenti : Et in fine ipsius temporis tenearis nobis restituere dictum valorem seu extimam dictorum ·II· bovum : Tamen, si forte interim, durante dicto tempore dicti arrendamenti, dicti boves vel unus eorum moriebantur propter egritudinem vel alium casum fortuitum, eo casu non tenearis nobis restituere dictum valorem seu extimam, nisi tamen illud fieret propter culpam tuam ; sed tamen tu, de tuo proprio, dicto casu, habeas ibi alios duos boves, seu unum, si unus solus moriebatur, cum quibus cultives terras et possessiones predictas : taliter quod propter deffectum bovum non remaneant cultivaciones predicte. *Item*, volumus et promitimus tibi contribuere in expensis, videlicet, *en lo seguar e batre*, de dictis expletis, in tercia parte, demptis missionibus de olivis, quia non est

intencio nostra in illis contribuere. *Item*, damus et concedimus tibi, quolibet anno dicti arrendamenti, duo jornalia terre ad faciendum *lobis* sive ferraginem, de quibus lobis sive ferragine, nisi triturares illa seu illam, nullum jus habere volumus. Et in rostollis possis facere *nentilles e guixes, per pasturar e per metre al paller*. Et possis eciam facere devesias ad tuum comodum, excepto quod si bestiare dicti monasterii ibi erat, possit in ipsis devesiis pascere simul cum tuo bestiari, in illo loco videlicet ubi tuum bestiare pascet vel pasturabit. Et sub premissis pactis, promittimus tibi et tuis quod nos et conventus dicti monasterii faciemus tibi et tuis dictum arrendamentum bonum habere, etc. Que fuerunt acta Insule et laudata, die. XVIII. augusti anno a nativitate Domini. M·CCC·LXXXX. presentibus testibus Bernardo Avalrini de Insula, P° Maruys dioces. Albiens. et me Bernardo Borgua, notario, etc.

(*Notula Bernardi Borgua not.*, ann. 1389, f° XIII.)

II.

INVESTITURE DE LA GRANGE D'ILLE.

1441.

In Xpi nomine. Noverint universi quod, existens ffrater Johannes Balterna, monachus monasterii Beate Marie de Jano dioces Elnens. et administrator rectorque perpetuus Grangie site in terminis de Insula dicti monasterii, et personaliter constitutus ante presenciam Reverendi Patris Domini Anthonii Baronis, Abbatis dicti monasterii, et Reverendi in Xpo patris et domini, domini Abbatis de Ardorello patris-abbatis monasterii predicti, intus villam de Insula, verbo dixit et exposuit : Quod, cum ipse, propter suam senectutem non possit sollicite intendere ad regimen et administracionem dicte Grangie, imo sit penitus indispositus ad illam gubernandum, dictam Grangiam administracionem et regimen illius in manibus dicti Dom. Abbatis sponte renunciare vult et intendit; suplicans quatenus dictam renunciacionem admitere dignaretur. Quam quidem resignacionem idem Rev. Abbas de Jano, de consensu et auctoritate dicti Patris-Abbatis,

admisit. Et ibidem fuit suplicatum prefato Rev. Abbati dicti monasterii, pro parte ffratris Marchi Coma monachi monasterii preffati, quatenus, atento quod administracio dicte Grangie nunc de jure et de facto vacabat per dictam resignacionem dicti ffratris Johannis ultimi illius pocessoris; et provisio institucio et totalis ordinacio dicte Grangie pertinet et spectat ad dictum Rev. Abbatem, dictam administracionem et gubernacionem dicte Grangie sibi comitere et concedere, ac de eadem eundem investire dignaretur ordinaria auctoritate. Unde dictus Rev. Do. Abbas dicti monasterii de Jano, precibus dicti suplicantis inclinatus, in presencia dicti Rev. Dom. Patris-Abbatis et testium subscriptorum, administracionem et gubernacionem dicte Grangie dicto ffratri Marcho, intuitu meritorum suorum, de quibus dicebat se plene infformatum, comisit et concessit tenendam et gubernandam de tota vita sua; de illaque eundem ffratrem Marchum investivit et providit dicta ordinaria auctoritate, cum plenitudine sui juris, cum aprobacione et auctoritate dicti Rev. Patris-Abbatis ad hec omnia presentis; Volens et mandans cum presenti, vicem epistole gerente, quibuscunque censualistis, colonis et aliis personis que faciunt seu prestant census, jura, redditus et emolumenta Rectori dicte Grangie, quatenus dicto ffratri et administratori et rectori illius plene et integriter respondeant et solvant, prout et quemadmodum tenentur et soliti sunt prestare; Inducens eundem ffratrem Marchum incontinenti in realem et corporalem possessionem administracionis dicte Grangie, per actum corporalem illius, prout in talibus et similibus fieri solet et debet. Et dictus Rev. Pater et dominus, Dominus Abbas de Ardorello, Pater-Abbas in mediatus dicti monasterii de Jano, in predictis omnibus presens, omnia predicta laudavit, approbavit auctoritate superiori, et pariter confirmavit, auctoritatem suam interponens pariter et decretum Que fuerunt acta in cimiterio Beate Marie de Insula, et laudata et firmata die. XXI.° mensis junii, anno a nativ. Domini M.° CCCC.° XXXX.° Primo, presentibus testibus discreto Domino Petro Maria, presbitero et Ebdomedario S. Stephani de Insula, Raymundo de Plano, clerico dicti loci de Insula, et me Jacobo Plani notario publico dicti loci qui hec recepi.

(Nota de diversis contractibus Jac. Plani annor. 1440 et seq. f° 34.)

ÉPHÉMÉRIDES

De l'Hôpital Saint-Jean et de l'Hospice de la Miséricorde

DE PERPIGNAN,

DE L'ANNÉE 1116 A 1850,

Par M. **JOSEPH SIRVEN**, membre résidant.

AVERTISSEMENT.

Ma *notice* sur la fondation de l'Hôpital Saint-Jean et de l'Hospice de la Miséricorde, qui a paru dans le 10e *Bulletin* de la Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales, est le résumé des éphémérides que je publie aujourd'hui.

La lettre toute indulgente qu'a bien voulu m'écrire Mgr l'Évêque de Perpignan, au sujet de cette *notice*, en excitant mon zèle, a été pour moi un encouragement dont le souvenir me sera toujours précieux. L'éminent Prélat a daigné me permettre de placer sa lettre en tête de mes éphémérides, et j'ai usé de cette permission, convaincu, comme je le suis, qu'un pareil suffrage doit honorer et donner du prix à des travaux qui, selon moi, n'ont que le mérite de la patience que j'y ai apportée dans le choix rigoureux des articles.

Les éphémérides se composent des seuls faits qui peuvent intéresser l'histoire des deux Maisons que la ville de Perpignan s'enorgueillit de posséder. J'ai dû

également me borner à n'y comprendre que les principaux bienfaiteurs. Je regrette, je l'avoue, de n'avoir pu les citer tous; mais si j'avais voulu signaler à la reconnaissance publique toutes les personnes charitables qui ont fait des dons et des legs à nos hospices, un volume de 400 pages n'aurait sans doute pas suffi.

En m'arrêtant à 1850, j'embrasse une période de 734 années, depuis 1116, date de la fondation de l'Hôpital Saint-Jean, et j'ai cru pouvoir me dispenser de pousser plus avant mes investigations.

Pour mener ce travail à bonne fin, il m'a fallu faire de nombreuses, de difficiles recherches; il est probable qu'il est loin d'être aussi parfait que je l'aurais désiré. Or, je laisse à un autre plus éclairé que moi le soin de le compléter. Il me suffit d'avoir ouvert une nouvelle voie à l'attention des hommes studieux : elle donnera une idée de l'abondante et ingénieuse charité de nos pères, dont l'exemple ne sera peut-être pas cité sans fruit, dans l'intérêt des pauvres que nos hospices assistent journellement; c'est mon vœu le plus cher et le but de mes travaux.

A MONSIEUR JOSEPH SIRVEN, MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS ACADÉMIQUES.

Perpignan, le 30 août 1856.

Monsieur,

Je viens de lire la notice sur la fondation de l'Hôpital Saint-Jean, de l'Hospice de la Miséricorde et du Dépôt de Charité, etc., que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser. Je vous remercie et de l'envoi et du plaisir qu'il m'a procuré.

Si cette lecture m'a fort intéressé, ce n'est pas seulement parce que cet écrit a pour objet des institutions qui ont bien des droits à notre respect et à notre reconnaissance; c'est aussi parce que cette notice m'a paru, permettez-moi de vous le dire simplement, très-bien faite dans les limites où vous avez cru devoir vous renfermer, et qu'elle ne m'a laissé d'autre regret que celui de sa brièveté. Il serait heureux qu'on fît un travail de même genre sur chacune des œuvres de piété ou de bienfaisance fondées par nos ancêtres dans les diverses régions qui forment aujourd'hui le diocèse de Perpignan. Ces notices réunies seraient une collection bien intéressante. Je ne suis pas le seul à désirer que vous y consacriez successivement votre science et votre manière d'écrire. Vous me permettrez d'exprimer ce vœu : c'est la notice sur l'Hôpital Saint Jean qui me l'inspire.

Veuillez recevoir, Monsieur, avec mes remercîments, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

† PHILIPPE, *Évêque de Perpignan.*

A MONSIEUR JOSEPH SIRVEN, A PERPIGNAN.

Paris, le 15 septembre 1856.

Monsieur,

Vous avez bien voulu m'adresser un exemplaire de la notice que vous avez publiée sur la fondation de l'Hôpital Saint-Jean, l'Hospice de la Miséricorde et le Dépôt de Charité de Perpignan.

Je m'empresse de vous remercier de l'envoi de cet intéressant travail, qui sera placé dans la bibliothèque du Comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée,

Le Ministre de l'Instruction Publique et des Cultes.

Pour le Ministre :

Le Chef du Cabinet et du Secrétariat,

Signé, Charles FORTOUL.

ÉPHÉMÉRIDES.

1116. — Fondation de l'Hôpital Saint-Jean par Arnaud Gausfret, régent du comté du Roussillon, qui s'intitulait *comte par la grâce de Dieu*, le 2 des ides d'avril (liasse 2, n° 1).

1148. — Gausfret III, comte titulaire, devenu majeur, ratifie les largesses de son oncle, et fait de nouveaux dons avec Girart, son fils (liasse 2, n° 2).

1167. — Le 3 janvier, Girart II, comte du Roussillon, confirme les donations faites par son père et ses prédécesseurs à l'Hôpital St-Jean qui, primitivement, s'appelait St-Blaise[1], et accorde de grands priviléges à cet établissement charitable (carton O, 2; liasse 2, nos 2, 4, 5, 6. — *Marca hisp.*).

1168. — Arnaud Radulfi donne et lègue à l'Hôpital tous les biens qu'il possède hors des murailles de Perpignan, entre autres quatre moulins. — Testament reçu par Nicolas Levita, notaire (liasse 35, n° 2).

1169. — Girart II fait don à l'Hôpital d'un terrain confrontant la Cathédrale et ledit Hôpital (liasse 34, n° 10). Notaire : Nicolas Levita.

1170. — Étienne de Cabino, religieux hospitalier, fait don de tous ses biens à l'Hôpital. — Acte reçu par Guillaume Palagri, notaire (liasse 34, n° 11).

[1] Il paraîtrait que la Confrérie de Saint-Blaise existait dans l'Hôpital Saint-Jean depuis l'année 1116 (liasse 1, n° 14).

1171. — Bernard Espolgat donne à l'Hôpital une grange dans Perpignan. — Acte reçu par Nicolas Levita, notaire (liasse 34, n° 2).

Bernard Calcavi lègue deux métairies à l'Hôpital par testament. — Bernard Bérenger, notaire (l. 35, n° 19).

1195. — Alphonse II, roi d'Aragon, comte de Barcelone, marquis de Provence, fait donner à l'Hôpital, par son Vignier et son Bailli, une métairie avec ses dépendances en Vallespir, aux montagnes de Cabréra. — Acte reçu par Pierre de Vernet, notaire (l. 2, n° 9).

Déjà le même Roi, en avril 1181, avait fait don à l'Hôpital d'un étang situé au territoire de Perpignan, dit *den Tarder* (liasse 2, n° 7).

1195. — Raymond Guirandi, après plusieurs legs et autres dispositions en faveur de ses parents et pour l'œuvre du *pont de Pierre* sur la Tet, à Perpignan, institue l'Hôpital son héritier universel. — Testament reçu par Pierre de Vernet, notaire (liasse 35, n° 9).

1196. — Pierre II, roi d'Aragon, comte de Barcelone, confirme tous les dons et priviléges que le roi Alphonse, son père, avait accordés à l'Hôpital, qu'il met sous sa sauvegarde et sa protection spéciale, pour la rémission de son âme et de ses péchés. — Charte du mois de janvier (liasse 2, n° 10).

Le même Roi exempte l'Hôpital de tout subside, de toutes impositions et corvées. — Charte du mois de janvier de la même année (liasse 2, n° 11).

Le même Roi permet à l'Hôpital de faire paître ses troupeaux par toutes ses terres et seigneuries, quitte et exempt de tout droit de pacage. Il ne sera tenu qu'au paiement des dommages, qui ne pourront être taxés que par des experts, à l'amiable. — Charte du mois de janvier de la même année (liasse 2, n° 12).

1196.—Le même Roi, en confirmation de la seconde charte ci-dessus relatée, défend à son Bailli et aux autres préposés de Perpignan, de comprendre l'Hôpital dans aucun rôle d'impositions, quêtes, corvées, etc., leur enjoignant de défendre les intérêts de l'Hôpital comme ceux d'un bien appartenant au Roi, sous peine de 1.000 sols d'amende, avec obligation de restituer le dommage au double. — Charte du mois de janvier (liasse 2, n° 13).

1206. — Donation faite à l'Hôpital, par le Seigneur Abbé et les Religieux du monastère de Saint-Michel-de-Cuxa, dans le Conflent, d'une métairie avec quatre maisons, les hommes ou serfs qui en dépendent et les droits seigneuriaux, située à Valmanya. — Acte reçu par Pierre de Vernet, notaire (liasse 34, n° 6).

Reconnaissance d'individus de Cornella-del-Vercol, se déclarant hommes ou serfs appartenant à l'Hôpital avec leurs biens, leurs femmes et leurs enfants (liasse 32, n° 56)[1].

1219. — Guillaume Cabestany, religieux hospitalier, institue l'Hôpital son héritier universel. — Testament reçu par Bérenger de Crassa, notaire (*Livre des bienfaiteurs*, fol. 4)[2].

1220. — Nunyo Sanchez, seigneur du Roussillon, Conflent, Vallespir et Cerdagne, met l'Hôpital sous sa sauvegarde et sa protection spéciale. — Charte de la même année (liasse 2, n° 20).

1227. — Le même Seigneur fait remise, en faveur

[1] Les liasses 30, 31, 32, 33, contiennent des reconnaissances de cette nature, notamment la liasse 30, n° 20, et la liasse 32, n° 56.

[2] Ce Guillaume Cabestany est sans doute de la famille de Guillaume Cabestany, célèbre troubadour roussillonnais du XIIe siècle.

de l'Hôpital, des droits domaniaux qui peuvent lui appartenir sur un champ nouvellement acquis par cette maison. Remise faite pour la gloire de Dieu et de la Vierge Marie. — Charte du 4 des nones de juin (liasse 2, n° 22).

1228. — Raymond de Canet cède à l'Hôpital un fief qu'il avait sur une propriété au territoire de St-Martin-de-Boaça, par acte de cette année (liasse 34, n° 32).

1243. — Pierre III, roi d'Aragon, confirme tous les priviléges accordés à l'Hôpital par ses aïeux. — Charte du 17 des calendes de mai (liasse 2, n° 17).

1247. — Bulle du pape Innocent IV, par laquelle il accorde à l'Hôpital la faculté de faire paître ses troupeaux partout où il le jugera convenable, sans payer la dîme exigée en pareil cas. Il déclare que celui qui contreviendrait à son injonction encourrait la colère de Dieu et des apôtres saint Pierre et saint Paul. — Donné à Lyon, aux calendes du mois de mars, de son pontificat le quatrième (liasse 1, n° 29).

1250. — Monseigneur Bérenger de Périllos, évêque d'Elne, déclare que l'Hôpital est exempt du vingtième et de tout subside, par décret du mois de mars (liasse 1, n° 1).

1266. — Concession faite par l'Infant Don Jacques, fils et héritier du Roi d'Aragon, aux Seigneurs Consuls et communauté de Perpignan, du droit de patronat, et de tous ses droits, généralement quelconques, sur l'Hôpital des pauvres de cette ville et toutes ses appartenances, en vertu des droits de patronat ou de la vente que son père lui en avait faite; le tout pour le prix de 15.000 sols melgoriens, à-peu-près 13.800 fr. de notre monnaie (*Livre vert mineur*, fol. 32 et *Livre*

vert majeur, fol. 52; — carton O, 2; — charte du 4 des ides de mai, liasse 2, n° 24).

Le 5 octobre de la même année, le même Prince autorise les directeurs ou administrateurs de l'Hôpital à aliéner des biens meubles, et, à défaut, des immeubles, pour payer les 15.000 sols melgoriens, qu'ils doivent suivant l'acte du 4 mai (carton O, 2).

1267. — Sentence arbitrale entre le Seigneur Évêque d'Elne et les Seigneurs Consuls de Perpignan, au sujet du droit de patronat et autres droits de l'Hôpital, en date du 14 des calendes de juin (*Livre vert majeur,* fol. 70 et *Livre vert mineur,* fol. 45; — carton O, 2).

1272. — Jacques Ier, roi de Majorque, d'Aragon et de Valence, comte de Barcelone et seigneur de Montpellier, reconnaît et confesse devoir à l'Hôpital la somme de 10.000 sols melgoriens; il ordonne à ses Baillis de Perpignan et de Collioure, de compter cette somme des deniers royaux aux sieurs Dalmau de Vilarraza et Guillaume Carbo de Perpignan, pour être, par ceux-ci, employée à l'acquisition de biens et revenus en faveur dudit Hôpital. Il déclare, expressément, qu'il doit cette somme pour indemniser la maison des pauvres de l'aliénation que l'Infant Don Jacques, son fils et lui, avaient faite du droit de patronat et de partie des biens et revenus de l'Hôpital, attendu qu'ils n'avaient pu faire des actes pareils. — Charte accordée par Jacques Ier, à Montpellier, aux ides d'octobre (liasse 2, n° 25).

1276. — Le même Roi permet à l'Hôpital de faire paître trois cents bêtes à laine aux pacages de son château de Tautavel, sans payer aucun droit. — Charte du 12 des cal. de février (liasse 2, n° 26).

1300. — Privilége du même Roi, du 15 des calendes de juillet, par lequel il donne pouvoir et juridiction aux Consuls de Perpignan, d'ouïr, clore et arrêter tous les comptes des administrateurs des Hôpitaux de St-Jean, de Saint-Lazare-de Jérusalem, de l'aumône commune et du pont de Pierre de Perpignan (*Livre vert mineur,* fol. 61 et *Livre vert majeur,* fol. 83).

1309. — Le même Roi loue, approuve et amortit l'acquisition que l'Hôpital a faite du château de Tatzo-d'Amont, avec ses dépendances, au chevalier Hugo, pour le prix de 38.000 sols barceloneses (l. 2, nº 29).

1314. — Don Sanche, roi de Majorque, comte du Roussillon, approuve et confirme les statuts et ordinations que les Consuls de Perpignan lui présentent, concernant l'Hôpital. — Charte du mois d'août (livre de la *Font,* fol. 7; liasse 2, nº 30).

1315. — Confirmation par un commissaire du même Roi, des ordinations et règlements faits par les Consuls de Perpignan, au sujet des religieux et religieuses qui desservent l'Hôpital (*Liv. vert min.*, fº 154).

1321. — Licence accordée par le même Roi aux Consuls, de pouvoir agrandir l'église Saint-Jean, du côté du palais épiscopal, sans aucun empêchement, et de donner, par ce moyen, aux Hospitaliers la faculté d'acheter la maison de *Na Blancha*, pour le prix de 5.500 livres, le Roi renonçant aux droits domaniaux. — Charte du 12 des calendes d'avril (liasse 2, nº 31).

Vente faite par Na Blancha, femme de Raymond de Fulla, à l'Hôpital, d'une métairie située au territoire de Perpignan. — Acte passé chez Me Guillem Bosquerons, notaire (liasse 18, nº 48).

1324. — Privilége accordé par Jacques II, roi de Majorque, comte du Roussillon, qui permet aux hommes

de Perpignan de quêter dans tous les pays où il gouverne, pour la construction de la nouvelle église Saint-Jean et de son cimetière (liasse 2, n° 33)[1].

1336. — Bulle de Monseigneur Gui de Terrène, évêque d'Elne, du 4 mars, accordant de nombreuses grâces et pardons aux membres de la Confrérie de saint Blaise, établie à l'Hôpital, qui feront des aumônes pour l'œuvre de la nouvelle église Saint-Jean de Perpignan, alors en construction (liasse 1, n° 9).

1341. — Jean Gotmar, prêtre, curé de Saint-Vincent de Tatzo-d'Amont, institue l'Hôpital son héritier universel. — Testament de la même année, Raymond Bataille, notaire (liasse 35, n° 25)

1356. — Pierre IV, roi d'Aragon, confirme les priviléges accordés à l'Hôpital par le comte Girart en 1167. — Charte expédiée de Perpignan le 29 juillet 1356 (liasse 2, n° 41).

1359. — Le même Roi donne des lettres-patentes du 6 mars, à Calatut, à la requête des Consuls de Perpignan, portant qu'en exécution du privilége de Girart, comte du Roussillon, il soit permis à l'Hôpital d'acquérir toute sorte de biens-fonds, soit en fief, soit en directe, nonobstant le statut général prohibitif aux gens de main-morte d'acquérir des biens-fonds (liasse 2, n°s 43 et 45; — *Livre vert mineur,* fol. 226, et *Livre vert majeur,* fol. 163).

1378. — Collation faite, le 24 mai, par Raymond VII, évêque d'Elne, de la commanderie de l'Hôpital, à la présentation des Consuls qui en sont les patrons (*Livre vert mineur,* fol. 258).

[1] Le 5 des calendes de mai 1324, Sancho, père de Jacques II, roi de Majorque, pose la première pierre de la nouvelle église Saint-Jean de Perpignan, et Monseigneur Bérenger Batlle, évêque d'Elne, en pose la deuxième.

1423. — Bernard Cabréra se consacre au service de l'Hôpital, et lui fait don de tous ses biens. — Acte reçu par Bérenger Pita, notaire (liasse 34, n° 26).

1428. — Jean II, évêque d'Elne, accorde, par bulle de cette même année, un grand nombre de grâces et d'indulgences à tous ceux qui contribueront, par leurs aumônes, à l'entretien et au soulagement des pauvres de l'Hôpital, auquel il permet d'avoir un bassin dans toutes les églises de son diocèse, pour recevoir les aumônes des fidèles sans qu'on puisse lui faire aucune opposition. Ce privilége est confirmé par don Raymond de Périllos, gouverneur des comtés (liasse 1, n° 14).

1431. — Construction de la fontaine qui jaillit au milieu de la grande cour de l'Hôpital (aujourd'hui Hospice de la Miséricorde) par ordre des Consuls, le 31 octobre de la même année (carton B, 1).

1448. — Promesse d'Alphonse V, roi d'Aragon, de faire respecter les prérogatives des Consuls de Perpignan, en ce qui concerne l'Hôpital, accordées par le comte Girart II, en 1167 (liasse 2, n° 53).

1450. — Par lettres-patentes du 15 janvier, données à Perpignan, la reine dona Maria d'Aragon accorde à l'Hôpital le droit d'avoir des quêteurs dans toutes les églises de cette ville et de la province (Voyez aussi, liasse 2, n° 52).

1479. — Lettres de Boffil-de-Juges, comte de Castres, vice-roi du comté du Roussillon, sous Louis XI, pour assigner ceux qui se diraient créanciers de la dame Barques de la Rocha, qui a fait l'Hôpital héritier de tous ses biens (liasse 3, n° 8).

1487. — Licence accordée par le Vicaire-Général de Mgr l'Évêque de Vich (Catalogne), qui permet de

quêter dans son diocèse pour les pauvres malades de l'Hôpital et pour la confrérie de Saint-Blaise, établie dans cette maison (liasse 3, n° 11).

1495. — Ordonnance du 9 octobre, qui fait défense aux Hospitaliers de destituer aucun officier ni serviteur à gages de l'Hôpital sans le consentement des Consuls. Cette ordonnance émane du Roi d'Aragon, Ferdinand-le-Catholique (*Livre des ordinations*, n° 1, fol. 403).

1500. — Bulle du pape Alexandre VI, qui approuve le bénéfice fondé à l'église d'Ille, sous l'invocation de saint Jacques. L'Hôpital Saint-Jean a des droits sur cette fondation (liasse 4, n° 48)

Don Michel Puig, évêque d'Elne, donne à l'Hôpital une maison sise à la paroisse Saint-Jacques de Pergnan. — Acte reçu par Jean Banye, notaire (livre 1er des *Mémorias*, page 52).

1507. — Ferdinand-le-Catholique, roi d'Espagne, comte du Roussillon, par sa charte datée de Notre-Dame-del-Campo, du 28 septembre, fait don à l'Hôpital des droits de main-morte sur tous ses biens, ses rentes perpétuelles, sur les legs qui pourront lui être faits, et il confirme en même temps les droits et les priviléges qui lui avaient été accordés par les rois, ses prédécesseurs, et qui s'étaient perdus à la suite des guerres dont le comté du Roussillon avait été le théâtre (liasse 3, n° 13; *Livre vert mineur*, fol. 539).

1516. — Bulle du pape Léon X, qui accorde des priviléges à la Confrérie de la Sainte-Croix, établie à l'Hôpital (liasse 1, n° 32).

1520. — Dame Anne Masdemont, épouse de Me Bernard Masdemont, docteur-ès-lois, ordonne, dans son

testament, reçu par Pierre Baget, notaire, le 18 juillet, que ses héritiers rédiraient, tous les ans, à perpétuité, dix charges de bon froment (20 hectolitres, mesure nouvelle) en pain cuit, lequel serait distribué aux pauvres, la seconde semaine de Carême, au cimetière Saint-Jean de Perpignan (liasse 4, n° 9).

Le 2 décembre 1537, on fulmine les lettres apostoliques de Paul III, Souverain-Pontife, qui commue la volonté de la dame Anne Masdemont, en appliquant, à perpétuité, à l'Hôpital les dix charges de blé léguées aux pauvres (liasse 1, n° 37).

1552.— Don Michel Borolla, chevalier, institue ses héritiers : Dieu, son âme et la cause pieuse qu'il établit, nommant ses exécuteurs testamentaires le Gouverneur de la province du Roussillon et les Hospitaliers de l'Hôpital Saint Jean de Perpignan, à qui il enjoint d'acheter, des biens ou deniers de sa succession, des maisons pour recevoir et entretenir autant d'enfants orphelins qu'on pourra en nourrir de ses revenus. — Testament reçu par Jean Çaragossa, notaire, à Barcelone (transcrit au livre *Major*, fol. 116).

1552. — Jean Arago, de Tantavel, malade à l'Hôpital, l'institue son héritier. — Testament reçu par Pierre Fabre, notaire (*Livre des Bienfaiteurs*, fol. 19; livre 1er des *Mémorias*, page 90).

1557. — Charles-Quint, empereur, permet à l'Hôpital de désigner une maison, dans chaque ville et village du Roussillon, pour recevoir ses quêteurs. Les maîtres de ces maisons jouiront des mêmes priviléges et exemptions que les personnes qui exercent l'hospitalité envers les Religieux de l'Ordre de Saint-François — Charte du 18 mars (liasse 3, n° 16).

1567. — Don Charles de Giginta, chevalier, lègue à l'Hôpital 400 livres, pour être placées en mains sûres ordonnant que l'intérêt de cette somme serve à l'entretien d'un lit à l'Hôpital. — Testament reçu par P. Fabre, notaire (livre Ier des *Mémorias,* page 144).

1573. — Don Michel Pincart, prêtre, chanoine de la cathédrale d'Elne, institue ses héritiers, Dieu et l'Hôpital; il déclare expressément que son intention est que les revenus de ses biens servent, à perpétuité, à nourrir et habiller les pauvres malades dudit hôpital. Cette succession est assez importante. — Testament reçu par Onufre Castell, notaire (liasse 48, n° 1; *Livre major,* fol. 109).

1580. — Don Jean-Antoine Devi, chevalier, fait donation à l'Hôpital, ou à la cause pieuse de Borrolla, de la cinquantième partie de ses biens, déclarant que son intention est que cette cinquantième partie revienne à l'Hôpital, quitte et franche de tous droits; que s'il y a des frais à faire pour liquider et estimer ses biens, ils seront à la charge de son héritier. — Acte reçu par Louis Estève, notaire (livre premier des *Mémorias,* page 204).

1587. — Sixte V, Souverain-Pontife, accorde, par une bulle de cette année, des grâces et des indulgences à tous les fidèles qui feront des aumônes à l'Hôpital (liasse 1, n° 36).

Philippe II, roi des Espagnes, permet à l'Hôpital de quêter dans les Diocèses de Girone et d'Elne, avec l'approbation du Commissaire-Général de l'Inquisition. — Charte du 25 juillet (liasse 3, n° 20).

Don Pierre Portacarrero, Conseiller-d'État, Commissaire-Général de l'Inquisition, permet à l'Hôpital

d'avoir des quêteurs dans les Diocèses de Girone et d'Elne, par acte du 30 juillet (liasse 1, n° 23).

1587. — Philippe II, accorde un privilége, par lequel il est ordonné qu'il ne pourra être représenté aucune comédie à Perpignan, sans qu'au préalable elle n'ait été soumise à la censure du Commissaire-Général de l'Inquisition; il y est ordonné, en outre, qu'une portion de la recette des comédies, ainsi approuvées, devra être réservée pour les pauvres malades de l'Hôpital. — Charte du 10 août (l. 3, n° 21).

1592. — Messieurs les Consuls de mer et Conseil d'*impariage* font don de la somme de 120 fr., pour couvrir la salle des femmes à l'Hôpital (livre Ier des *Mémorias*, page 239).

1594. — L'Université et le Conseil général de Perpignan font don à l'Hôpital de la somme de 1.200 fr., destinée à l'achat de linge et à des réparations aux locaux (livre Ier des *Mémorias*, fol. 245).

1598. — Don François de Arevalo Çuaço, évêque de Girone, permet à l'Hôpital d'établir des quêteurs dans tout son diocèse. — Mandement du 24 septembre (liasse 1, n° 24).

1601. — Dame Denise Hortola, veuve de Me Georges Hortola, docteur-ès-lois, lègue à l'Hôpital l'héritage qu'elle possède à Villelongue-de-la-Salanque. — Testament reçu par Michel Palau, notaire, le 14 novembre (*Livre de la Font*, fol. 361).

1605. — Dona Victoire de Oris et d'Ortaffa lègue à l'Hôpital un lit à demi-piliers, paillasse, matelas, draps, etc., et oblige son héritier à l'entretenir. — Testament reçu par Jean-Antoine Papi, notaire (livre Ier des *Mémorias*, fol. 21).

1619. — Don Antoine Alzine et Fort institue ses héritiers l'Hôpital et l'Université littéraire de Perpignan par égales portions. — Testament reçu par Pierre Carbonell, notaire à Barcelone, le 24 septembre (liasse 45, n° 21)

1624. — L'Université de Perpignan fait don à l'Hôpital de la somme de 400 fr. pour subvenir aux frais des réparations qui doivent être faites à la cave de cette maison (livre 2 des *Mémorias,* fol. 22).

1629. — Don Pierre de Montalt, chevalier, lègue à l'Hôpital deux semaines de régal, tous les ans, en faveur des pauvres malades. — Testament reçu par Michel Palau, notaire, le 29 juin. Il en est fait mention au premier registre des délibérations, fol. 38.

Au deuxième registre des délibérations, fol. 87, le Bureau fixe et détermine, conjointement avec don Dominique de Montalt, ces deux semaines de régal à trente-deux poules bonnes et recevables tous les ans.

1657. — Fondation de l'Hospice de Notre-Dame-de-Miséricorde de Perpignan par le Conseil général, les Consuls et la Douzaine de la même ville (Manuscrit de Cros, Bibliothèque publique, carton O, 2).

1661. — L'église de la Miséricorde, aujourd'hui de l'Hôpital Saint-Jean, est bénie, le 12 juin (carton O, 2).

1674. — Don Hyacinthe de Ros lègue à l'Hôpital plusieurs pièces de terre au territoire de Saint-Assisclo ou *al pont Noü,* banlieue de Perpignan. — Testament reçu par Michel Montbolo, notaire, le 30 mai (*Livre de la Font,* fol. 163).

1676. — Bref apostolique du Souverain Pontife Clément X, qui concède des indulgences plénières à tous ceux qui assisteront aux Quarante-Heures célébrées dans l'église de l'Hôpital (liasse 1, n° 26).

1678. — Innocent XI, Souverain Pontife, accorde un bref en faveur de ceux qui meurent à l'Hôpital (liasse 1, n° 27).

1681. — Lettres-patentes de Louis XIV, du 21 janvier, par lesquelles il fait don à l'Hôpital des droits de main-morte jusqu'à concurrence de 2.000 pistoles (20.000 fr.), sur les fonds de fondation, legs, etc, qui ont été faits ou qui seront faits à l'avenir à cet établissement (liasse 3, n° 28).

Une erreur de copie a été cause que, *dans ma notice sur la fondation de l'Hôpital Saint-Jean,* j'ai dit, mal à propos, que Louis XIV avait accordé 100.000 fr.

1685. — Don François Taqui et Çaroca fonde la fourniture de six cierges de trois livres chacun pour brûler, tous les ans, à la chapelle de l'Hôpital, et devant le Très-Saint-Sacrement, les jeudi et vendredi saints, avec obligation de placer à chacun des cierges les armes de Taqui. De plus, il fonde à perpétuité, dans ladite chapelle, la fête et solennité de Notre-Dame-d'Espérance, avec toutes les clauses et conditions rapportées dans l'acte passé devant Me Barthélemi Coll, notaire, le 12 octobre; et pour établir ces fondations, il lègue des rentes constituées pour une valeur ensemble de 55 fr. *(Manual de Coll,* fol. 143).

Monseigneur de Montmort, évêque d'Elne, adresse à tous les fidèles de son diocèse, un mandement pour les porter à secourir l'Hôpital.

1685. — M Florence Castellet, médecin, Consul de Perpignan, lègue tous ses biens à Notre-Dame-de-Miséricorde — Testament reçu par Marti, notaire (liasse F, n° 3; lettre P, n° 24).

1686. — Édit de Louis XIV, du mois d'avril, qui réorganise et fonde définitivement l'Hospice de la Mi-

séricorde, destiné à recevoir les mendiants, les orphelins et les enfants abandonnés du Roussillon, de la Cerdagne française et du Capcir [1] (livre des couvertures *vermeilles*, n° 1, carton O, 2).

1686. — Dona Madeleine de Çagarriga, lègue une rente annuelle de deux charges de blé (quatre hectolitres, mesure nouvelle) à Notre-Dame-de-Miséricorde. — Testament reçu par Me Ferriol, notaire, le 6 août (*Livre des Bienfaiteurs*, fol. 1)[2].

1690. — M. Joseph de Marsal, vignier du Conflent, lègue à l'Hospice de la Miséricorde un héritage à Fulla, trois champs à Joch, en Conflent; une rente annuelle de cinq charges de seigle (10 hectolitres), et une rente de trois mesures de haricots (trois doubles décalitres). — Testament reçu par Ballessa, notaire à Vinça, le 3 mars (*Livre des Bienfaiteurs*, fol. 2).

1692. — Don Raymond de Trobat, Intendant du Bureau, fait divers dons considérables à Notre-Dame-de-Miséricorde (*Livre des Bienfaiteurs*, fol. 2).

M. Després, chanoine d'Elne, lègue à Notre-Dame-de-Miséricorde la somme de 9.000 francs (*Livre des Bienfaiteurs*, fol. 2).

1696. — Mgr de Flamenville, évêque d'Elne, accorde diverses indulgences à l'Hospice de la Miséricorde, et lui fait un don de 550 fr. (*Livre des Bienfaiteurs*, f° 3).

Le même Évêque autorise, par mandement, l'Hôpital à avoir des quêteurs dans tout son diocèse.

[1] Il établit un *Hôpital-Général*, qu'il unit à l'Hospice de la Miséricorde, destiné à recevoir les mendiants de la province. Vers l'an 1740, les mendiants furent renvoyés; et, dès-lors, cet établissement ne reçut que les enfants trouvés, abandonnés, et les orphelins pauvres.

[2] L'Hôpital Saint-Jean et l'Hospice de la Miséricorde possèdent chacun un livre des bienfaiteurs, tenu avec beaucoup de régularité.

1696. — Par arrêté du Conseil-d'État, du 20 juillet, Louis XIV réunit à l'Hôpital Saint-Jean les biens et les revenus dont jouissaient les maladreries de la province du Roussillon, de l'Ordre de Saint-Lazare de Jérusalem et du Mont-Carmel. Ces maladreries sont au nombre de dix-sept (liasse 3, n° 30).

1700.—Jacques Séré, menuisier de Perpignan, avait institué son héritier une aumône et charité qu'il voulait qu'on distribuât, tous les ans, en pain, aux pauvres de la ville, pendant les mois de décembre et janvier, dans le cimetière Saint-Jean. Il avait nommé, à cet effet, pour ses exécuteurs testamentaires, l'Aumônier de l'*Aumône commune* et les *surposés* de la Confrérie des Ménuisiers : il voulait que, par eux, ses biens fussent vendus après sa mort ; que les deniers, en provenant, fussent convertis en rentes perpétuelles, et que les revenus d'iceux fussent employés à acheter deux tiers de blé froment et un tiers d'orge, avec lesquels devait être confectionné le pain dont il s'agit. — Testament reçu par Bernard Clémens, notaire, le 11 novembre 1403.

Par arrêt de la Cour, du 20 avril 1700, l'aumône de Jacques Séré est unie à l'Hospice de la Miséricorde (liasse de I à XII).

1705. — M. Dubois de Boizambert, lègue 1.400 fr. à l'Hôpital. — Testament reçu par Compter, notaire (*Livre des Bienf.*, f° 38; livre 2 des *Mémorias*, f° 200).

1716. — Le 9 février, il est fait un nouveau règlement pour l'Hôpital, par Mgr de Flamenville, évêque d'Elne, conjointement avec MM les Consuls, portant l'établissement d'un bureau d'administration, composé de Mgr l'Évêque, des Consuls et de quatorze membres, choisis dans les trois ordres, du Clergé, de la Noblesse

et du Tiers-État. Les Consuls de cette année, ayant désiré rester au bureau comme particuliers, après la cessation de leur exercice, le nombre des membres de l'administration est dès-lors porté à 24 (carton O, 2)[1].

[1] La régie de l'Hôpital Saint-Jean était confiée, avant 1716, à deux Hospitaliers, extraits au sort à la maison consulaire, aux appointements de 200 francs chacun par an; ils étaient remplacés tous les deux ans, et ne pouvaient pas être réélus (*Livre vert mineur*, fol. 92).

Ces administrateurs, sans zèle, sans prévoyance, et étrangers à tout esprit d'économie, plus occupés de leurs propres affaires, que de celles de l'Hôpital, avaient fait des aliénations considérables. Parmi les plus importantes, on citait celles des biens *de Taxo-d'Amont, de Cornella, des parages de la montagne de Cabrera, des bois et pacages de Sorède, d'une portion de dîme de Montbolo, et de la métairie appelée des Pauvres, à la banlieue de Perpignan.*

L'administration de ces Hospitaliers, qui avaient, pendant plusieurs siècles, si mal régi cette maison de charité, et dissipé une si grande partie du patrimoine des pauvres, devait nécessairement entraîner de graves désordres. Aussi vit-on, en 1716, au scandale de toute la ville, les malades abandonnés, mourant sans secours, manquant des choses les plus nécessaires, comme du bouillon, du vin, des médicaments, etc.; les gages des servants, des domestiques n'étaient pas payés depuis long-temps, et l'argent manquait aussi pour le paiement des mois des nourrices des enfants-trouvés. Ces maux extrêmes fixèrent sérieusement l'attention de Mgr l'Évêque et de MM. les Consuls, qui, s'étant transportés à l'Hôpital, le 9 février, s'assurèrent par eux-mêmes de la réalité des plaintes qui leur avaient été portées. Monseigneur de Flamenville et les magistrats municipaux, convaincus que les vices, que l'incurie de l'ancienne administration, étaient la seule cause de tous ces désordres, voulant les faire cesser, rédigèrent un règlement et formèrent un bureau, qu'ils composèrent de personnes désintéressées, pieuses et zélées, prises dans les différents ordres des citoyens, et capables de remplir, envers les pauvres, les devoirs de l'humanité et de la religion. En conséquence, furent nommés administrateurs: les sieurs Pierre Escalaïs, Don Antoine de Villadomar, Joseph Noguer, Raymond de Vilar, François Borrell, Jean Maris, Augustin Vaquer, Hyacinthe Ferran, Pierre Valette, François Conill, Jean Puig, Jean Manyon, Jean Mouran et François Hianis. — Les Consuls de l'année étaient: Don Antoine de Campredon et Sant-Dionis, François Xaupi et Maris, Honoré Albafouille et Guitart, Laurent Grill et Llobet, et François Jalabert. A compter de ce jour, les administrateurs ne furent plus extraits au sort comme par le passé; et jusqu'en l'année 1789, leur nomination fut soumise au choix de Mgr l'Évêque et de MM. les Consuls (carton O, 2).

1720. — Louis XV fait don à l'Hôpital de quatre cents quintaux de blé, poids marc, ce qui revient à peu près à 160 charges, ou 320 hectolitres (*Livre des Bienfait.*, fol. 24; livre Ier des *Délibérations*, fol. 125).

1721. — Le règlement de 1716 est approuvé par le conseil général de la ville de Perpignan, le 29 avril (carton O, 2).

1723. — L'Hospice de la Miséricorde fait une perte de 37.800 fr. sur des billets de la banque de Law (I. A).

1724. — D. Antoine de Villadomar et de Saint-Martin oblige son héritier à faire brûler, tous les ans, devant le Très-Saint-Sacrement, à la chapelle de l'Hôpital, six cierges d'une livre chacun, les jours des jeudi et vendredi Saints. — Testament reçu par François Doménech, notaire, le 26 mars (*Livre des Bienf.*, fol. 43).

1725. — M. Le Gras, intendant de la province, accorde sa protection spéciale à l'Hôpital, et lui fait divers dons (registre des *Délibérations*, fol. 177 et 178).

1732. — Le 20 mai, MM les Consuls de Perpignan concèdent à Mgr Grammont de Llanta, évêque d'Elne, pour l'usage de son palais, l'eau qui s'échappe du robinet du réfectoire de l'Hôpital (carton B, 1).

1734. — Don Jean-Baptiste Serres de Saint-Romans de Cordières fait à l'Hôpital un legs de 6.000 fr., dont le produit ne doit servir qu'à l'entretien des enfants trouvés — Testament du 14 octobre, retenu par Vassal, notaire. Une portion de dîme du Boulou, affermée pour la somme de 338 fr. doit servir au même usage (carton O, 2).

1737. — De nouveaux statuts et règlements pour le service de l'Hôpital sont faits par Mgr de Llanta, évêque d'Elne, conjointement avec MM. les Consuls (carton O, 2).

1740. — M. de Jalais, intendant de la Province, obtient les bienfaits du Roi; et, de concert avec madame son épouse, ils font plusieurs dons : entre autres, ils fournissent à la dépense occasionnée par la construction des nouveaux bâtiments donnant, à droite, sur la cour de l'Hôpital (*Liv. des Bienf.*, fol. 45).

M. le maréchal de Noailles, gouverneur de la province du Roussillon, accorde sa protection spéciale à l'Hôpital (*Livre des Bienfaiteurs*, fol. 45.)

Louis XV fait don à l'Hôpital de la somme de 3.000 fr. L'administration reconnaît les devoir principalement aux recommandations de M. de Jalais, intendant de la province (*Livre des Bienf*,, fol. 46).

1742.—Mgr Jean-Mathias de Llanta, évêque d'Elne, institue l'Hôpital son héritier.

Le même Prélat avait accordé à la Maison la faculté d'avoir des quêteurs dans tout le diocèse par mandement particulier daté du commencement de son épiscopat (*Livre des Bienfaiteurs*, fol. 46).

1744. — Mgr Charles-François de Gony d'Avrincourt, évêque d'Elne, à l'exemple de ses prédécesseurs, recommande l'Hôpital à la charité des fidèles de son diocèse par mandement (*Liv. des Bienf.*, f° 46).

1749. — M. Antoine Peyrotes, avocat au Parlement, subdélégué de l'Intendant du Roussillon, institue l'Hôpital son héritier universel par testament clos et mystique du 19 juillet 1735, remis à Me Bosch, notaire le 18 août de la même année, ouvert et publié le 10 juin 1749 (*Livre des Bienfaiteurs*, fol. 49).

1750. — Mgr d'Orri, contrôleur-général, ancien intendant de la province du Roussillon, fait don à l'Hospice de la Miséricorde de la somme de 5.000 fr. (*Livre des Bienfaiteurs*, fol. 4.)

1752. — M. de Bertin, intendant de la province, met l'Hôpital sous sa protection spéciale, et lui fait plusieurs dons (*Livre des Bienfaiteurs*, fol. 50).

1755. — Lettres-patentes de Louis XV, du mois d'août, qui confirment celles accordées à l'Hôpital par Louis XIV en 1696 (carton O, 2).

M. le maréchal comte de Mailly, commandant en chef de la province, accorde sa protection spéciale à l'Hôpital, et lui fait un don de 1.400 francs (*Livre des Bienfaiteurs*, fol. 50).

1756. — M. de Conflens, ingénieur en chef de la province du Roussillon, fait don à l'Hospice de la Miséricorde de la somme de 4.500 fr. (*Livre des Bienfaiteurs*, fol. 5).

1759. — Par acte passé chez Me Jaume, notaire, le 18 mai, M. Félix Gonzalvo, citoyen noble de Perpignan, vend à l'Hospice de la Miséricorde, aujourd'hui Hôpital St-Jean, un jardin attenant à l'Hospice, confrontant d'orient et du septentrion le même Hospice; du midi, la rue appelée de la Miséricorde ou de la *Trille*, et du couchant, l'église des Cordeliers. C'est l'emplacement de la cour des femmes, des bureaux de l'Administration et de l'entrée principale de l'Hôpital (carton A).

Mme Marianne Lefèvre, née Garron, ancienne comédienne, institue son héritier l'Hospice de la Miséricorde, par testament du 30 août de la même année : Bonnet, notaire (liasse A, nos 1 et 2; *Livre des Bienfaiteurs*, fol. 5).

1760. — Don Jean de Marguarit, marquis d'Aguilar, intendant du Bureau, fait à l'Hospice de la Miséricorde plusieurs dons considérables, et notamment de la somme de 3.000 fr. (*Livre des Bienfaiteurs*, fol. 5).

1762. — M. le maréchal duc de Noailles, gouverneur et capitaine-général de la province du Roussillon, obtient du Roi diverses grâces pour l'Hospice de la Miséricorde, auquel il fait don de la somme de 3.000 fr. (*Livre des Bienfaiteurs*, fol. 5).

1764. — M. François de Çagarriga, prêtre bénéficier de Saint-Jean, donne la somme de 600 fr. à l'Hospice de la Miséricorde (*Livre des Bienfaiteurs*, fol. 5).

1765. — M. Ange Delpas, marquis de Saint-Marsal, intendant du Bureau, lègue à l'Hospice de la Miséricorde cinquante charges de blé ou 100 hectolitres, mesure nouvelle (*Livre des Bienfaiteurs*, fol. 6).

1767. — M. François Orbe, receveur des fermes à Prades, institue l'Hôpital son héritier universel. Cette succession, frais liquidés, s'est élevée à la somme de 34.586 fr. — Testament reçu par Me Doménech, notaire à Perpignan, le 4 novembre 1759; ouvert le 9 août 1767.

Par le même testament, il lègue à l'Hospice de la Miséricorde la somme de 1.360 fr., destinée à habiller les pauvres de la Maison (*Livre des Bienfaiteurs*, fol. 54 Hôpital, fol. 6 Miséricorde).

1769. — M. de Blanes, marquis de Millas, fait don à l'Hospice de la Miséricorde de la somme de 2.000 fr. (*Livre des Bienfaiteurs*, fol. 6).

1772. — M. Louis Saunier, archidiacre d'Elne, institue ses héritiers l'Hôpital Saint-Jean, l'Hospice de la Miséricorde et celui des Repenties. — Testament reçu par Me Jaume, notaire, le 7 avril (*Livre des Bienfaiteurs*, fol. 8, liasse A, n° 3).

Louis XV accorde diverses grâces à l'Hospice de la Miséricorde, et, la même année, lui fait don de la somme de 12.000 fr. (*Livre des Bienfaiteurs*, fol. 7).

1774. — M. Antoine Arnaud, receveur-général, lègue à l'Hospice de la Miséricorde la somme de 1.200 fr. (*Livre des Bienfaiteurs*, fol 7).

1776. — M. de Vilar, procureur-général, a toujours protégé l'Hôpital, auquel il fait, tous les ans, un don de deux charges de blé ou quatre hectolitres, mesure nouvelle (*Livre des Bienfaiteurs*, fol. 57).

Mme Marie de Boisambert de Vilar donne deux charges de blé ou quatre hectolitres par an, pendant longues années, à l'Hospice de la Miséricorde, auquel elle lègue 100 fr. en la même année (*Livre des Bienfaiteurs*, fol. 8).

1778. — Par contrat retenu par Me Rivière, notaire à Paris, le 16 avril, M. le maréchal comte de Mailly, président du Bureau, fonde à l'Hospice de la Miséricorde douze places affectées à perpétuité à douze pauvres garçons de la ville (voyez ma *Notice*, 10me Bulletin de la Société des Pyrénées-Orientales).

La somme de 12.000 fr. versée par M. de Mailly a été employée, selon son désir, à construire le nouveau quartier des filles, qui se composait d'une salle de travail et de deux dortoirs. C'est aujourd'hui, à l'Hôpital Saint-Jean, le quartier qui renferme les bureaux au rez-de-chaussée, les enfants trouvés au 1er étage et les femmes fiévreuses au 2e étage (carton A, liasse N, no 2; *Livre des Bienfaiteurs*, fol. 12).

1779. — Le 26 juillet, il est fait une convention entre le Bureau de la maison de la Providence, à Mâcon, et la Commission administrative de l'Hôpital, par suite de laquelle six sœurs de la congrégation du Saint-Sacrement seront envoyées pour servir les pauvres malades (carton O, 2).

1779. — Par acte passé, le 12 septembre, devant Me Jaume, notaire, M. Brutus, prêtre, en exécution du testament de M. Matthieu Garrigua, prieur d'Espira-en-Conflent, fonde, au nom de celui-ci, à perpétuité, une pieuse aumône en faveur des filles de l'Hospice de la Miséricorde, qui, tous les ans, seront extraites au sort pour jouir, deux des gagnantes, et en cas de mariage seulement, de la dotation de 50 fr. chacune (liasse N, nº 4; liasse D, nº 5).

M. Matthieu Garrigua, en 1773, lègue à l'Hôpital la somme de 1.000 fr. (*Livre des Bienfaiteurs*, fol. 56).

1781. — M. Jean de Balanda, grand sacristain d'Elne, conseiller-clerc au Conseil Souverain du Roussillon, intendant du Bureau, fait plusieurs dons considérables à l'Hospice de la Miséricorde, et notamment de la somme de 3.000 fr. pour la construction des bâtiments adossés au rempart (Hôpital, salle des hommes fiévreux), et il lègue une somme de 1.200 fr. (*Livre des Bienfaiteurs*, fol. 9, carton A).

L'inscription qui concerne ce bienfaiteur est placée dans la petite chapelle du Christ, à droite (Hôpital Saint-Jean).

M. Emmanuel Ribes, marchand droguiste, lègue à l'Hôpital, la même année, la somme de 1.000 fr. (*Livre des Bienfaiteurs*, fol. 58), et pareille somme à l'Hospice de la Miséricorde (*Livre des Bienf.*, fol. 9).

Messire Antoine-Bernard Desplas de Barthe, chanoine de Saint-Paul, lègue à l'Hôpital, la même année, la somme de 1.456 fr. (*Livre des Bienf.*, fol. 59).

1782. — Louis XVI vient au secours de l'Hôpital à une époque où il ne pouvait plus se soutenir par lui-même. Depuis long-temps ses charges étaient si multipliées, que cette maison se voyait dans la dure

nécessité d'employer son capital à y faire honneur. Louis, voulant prévenir les suites d'une aussi triste situation, commence par assigner, sur le trésor royal, la somme de 6.000 fr., qu'il ordonne de compter en dédommagement de la dépense occasionnée par les enfants-trouvés nourris à la campagne. La même grâce est continuée pendant les années 1783, 1784, 1785, 1786, 1787.

1783. — Le même Monarque, voulant mettre la maison à même de se passer, dans la suite, de secours étrangers, et de se soutenir par ses propres revenus, accorde des lettres-patentes du mois de septembre, qui permettent à l'Hôpital de placer sur particuliers les capitaux de rentes qui lui seront remboursés; de recevoir et conserver les biens-fonds qui lui seront donnés, et d'employer à l'acquisition de pareils biens ou rentes les sommes qui pourront lui être données ou léguées jusqu'à concurrence de 240.000 francs (*Livre des Bienfaiteurs*, fol. 63).

Par testament du 27 février de la même année, Jaume, notaire, Mgr de Gouy d'Avrincourt, évêque d'Elne, lègue ses biens à partager entre les pauvres, au choix de ses exécuteurs testamentaires, et l'Hospice de la Miséricorde (liasse A, n° 2; *Livre des Bienfaiteurs*, fol. 11).

1784. — M. Raymond de Saint-Sauveur, intendant de la province, se dévoue au bien de l'Hôpital, auquel il fait plusieurs dons, entre autres une aumône de 500 fr. Il se charge encore des frais de certaines réparations importantes faites à l'établissement (*Livre des Bienfaiteurs*, fol. 62).

Mgr Jean Gabriel d'Agay, évêque d'Elne, protecteur spécial de l'Hôpital, lui fait différents dons. Il

a employé toute sa charité et son autorité pour obtenir, conjointement avec M. de Saint-Sauveur, intendant du Roussillon, les lettres-patentes que Louis XVI a bien voulu accorder en 1783 pour le don de 6.000 fr. que la maison reçoit tous les ans du trésor royal (*Livre des Bienfaiteurs*, fol. 61).

1785. — M. Jean-Baptiste de Ros, comte de Saint-Féliu, fait plusieurs dons considérables à l'Hospice de la Miséricorde ainsi qu'à l'Hôpital (*Livre des Bienfaiteurs*, fol. 55).

M. Pierre Dausset, avocat à Ille, lègue tous ses biens à l'Hospice de la Miséricorde. — Testament du 26 novembre de la même année, Trullès, notaire (*Livre des Bienfaiteurs*, fol. 11, liasse B, n° 1).

1786. — M. le maréchal de Mailly envoie aux administrateurs de la Miséricorde son buste et le portrait de son fils pour être placés dans la salle des réunions (liasse M, n° 4; N, n°s 2 et 3).

M. Augustin Vidalier, chanoine de la cathédrale, official et vicaire-général du Diocèse d'Elne, lègue à l'Hôpital tout son linge, plus des capitaux de rentes constituées faisant un total de 2.100 fr. — Testament reçu par Me Mundi, notaire, le 10 juillet de la même année (*Livre des Bienfaiteurs*, fol. 65).

1787. — M. Joseph-Hugues Arnand, seigneur de Latour-de-France et autres lieux, lègue à l'Hôpital la somme de 1.200 francs. Il avait fait don de pareille somme en 1774 (*Liv. des Bienf.*, fol. 56 et 65). Il lègue également 1.200 fr. à l'Hospice de la Miséricorde. — Testament du 19 septembre 1787 : Janme, notaire (*Livre des Bienfaiteurs*, fol. 15).

M. le chanoine Philippe Selva fait plusieurs dons à l'Hospice de la Miséricorde (années 1773, 1782 et

1787) qui, ensemble, s'élèvent à la somme de 1.500 fr. (*Livre des Bienfaiteurs*, fol. 15)

1788. — M. Pierre Méric lègue 1.200 fr à l'Hospice de la Miséricorde. — Testament reçu par Me Conte, notaire (*Livre des Bienfaiteurs*, fol. 16).

La même année, Mgr l'Évêque et MM. les Consuls font un nouveau règlement pour l'Hôpital Saint-Jean et l'Hospice de la Miséricorde, qui n'est pas mis en vigueur à cause des évènements politiques de la première révolution (liasse A, carton O, 2).

M. Jean de Ribes, directeur de la Monnaie de Perpignan, fait plusieurs dons à l'Hospice de la Miséricorde, s'élevant ensemble à la somme de 3.159 fr. (*Livre des Bienfaiteurs*, fol. 18).

1789. — M. Joseph-Antoine de Cases, conseiller au Conseil souverain du Roussillon, par testament mystique du 26 août, remis le même jour à Me Conte, notaire, et par codicile aussi mystique du 1er septembre suivant, remis le même jour audit notaire, ouverts l'un et l'autre le 18 septembre, lègue à l'Hôpital Saint-Jean et à l'Hospice de la Miséricorde la somme de 600 francs ; et, après plusieurs autres legs, institue ses héritiers universels les enfants qu'il aura le jour de son décès, et à défaut, les deux dites maisons hospitalières par égales parts et portions. M. de Cases étant mort sans enfants, les deux établissements héritent en commun et par indivis. — Il résulte de ce testament que l'Hôpital et l'Hospice de la Miséricorde ont hérité, savoir : de dix-huit pièces de terre-champ situées aux territoires des communes de Cornella-del-Vercol, Villanove-de-la-Raho et Théza, et que quatre autres propriétés éparses ont été vendues pour le prix ensemble de 11.800 fr. (liasse J ; *Livre des Bienf.*, fo 67).

1789—M. Malibran donne, au nom d'un bienfaiteur qui désire rester inconnu, 100 camisoles pour couvrir les malades, hommes et femmes, principalement aux heures des repas (*Livre des Bienfaiteurs*, fol. 66).

1791. — M. Gérard d'Oms de Sagarra lègue la somme de 1.000 fr. à l'Hôpital (*Liv. des Bienf.*, fol. 69).

M. de Pocydevant fait don à l'Hôpital Saint-Jean de 12 charges de blé ou 24 hectolitres, mesure nouvelle (*Livre des Bienfaiteurs*, fol. 67).

1793. — M. Jean Razouls, apothicaire, directeur de l'Hôpital, dans son testament mystique du 28 décembre 1790, ouvert le 19 septembre 1793, Blad, notaire, lègue 1.200 fr. à l'Hospice de la Miséricorde. Ce legs est payé en assignats (*Livre des Bienf.*, fol. 20).

En vertu de la loi du 23 messidor an II, il a été saisi et vendu par l'État, des domaines appartenant à l'Hôpital St-Jean, pour une somme de 303.000 f. 00 c.;
Et à l'Hospice de la Miséricorde pour une somme de. 167.200 00

TOTAL. . . . . 470.200 f. 00 c.

L'administration centrale des Pyrénées-Orientales, dans sa séance du 14 floréal an V, en exécution de la loi du 16 vendémiaire de la même année, décide qu'il sera cédé aux Hospices, en échange des domaines qui leur ont été saisis et vendus, des biens nationaux appartenant aux émigrés, savoir :

A l'Hôpital Saint-Jean, pour une valeur de. . . . . 301.900 f. 00 c.
A l'Hospice de la Miséricorde, pour une valeur de. . . . . 168.000 f. 00 c.

TOTAL. . . . . 469.900 f. 00 c.

Les propriétés cédées aux Hospices de Perpignan, ont été estimées plus tard, contradictoirement par des experts, à la somme capitale de 978.314 francs 56 centimes, savoir :

Hôpital Saint-Jean.		625.598 f. 56 c.
Hospice de la Miséricorde.		352.716 00
TOTAL.		978.314 f. 56 c.
La valeur capitale des biens rendus aux émigrés, le 1er juillet 1822, en exécution de la loi du 5 décembre 1814, et en vertu d'une ordonnance royale du 11 juillet 1816, a été de.	434.978 f. 56	
Les Hospices ont dû payer encore aux propriétaires de ces biens non vendus, le montant des fruits liquidés par un arrêté de M. le Préfet, en date du 11 août 1823, à	77.157 68	512.823 03
Intérêts exigés par MM.	686 79	
RESTE.		465.491 f. 53 c.

Ce patrimoine des pauvres s'est augmenté des biens qui, appartenant aux Hospices, n'ont pu être vendus pendant la Révolution, et des rentes constituées, dont le Domaine s'était emparé en 1793, et qu'on leur a rendues sous le Consulat (carton D, 2; — liasse B).

1795. — En juillet, les garçons de l'Hospice de la Miséricorde sont transférés au collége de Perpignan, et les filles, d'abord à l'hôtel de Mme de Blanes, ensuite au couvent Sainte-Catherine de la même ville, par ordre du général Flers, l'Hospice ayant été converti en hôpital pour recevoir les militaires malades de l'armée campée dans la plaine du Roussillon (liasse O, n° 1).

1794. — Le 30 janvier, les filles et les garçons sont dispersés chez les habitants de Perpignan (Lse O, n° 1).

1795. — Le 3 pluviôse an III, il est fait un règlement concernant les hospices, qui est approuvé, le 16 du même mois, par les administrateurs municipaux de la commune de Perpignan (carton O, 2).

Le 3 messidor an III, les administrateurs du département autorisent la commission à placer à la campagne, chez des nourrices, jusqu'à l'âge de dix ans, les enfants trouvés et abandonnés et orphelins pauvres, l'Hospice de la Miséricorde ayant été supprimé.

1796. — Le 9 juillet, les garçons et les filles sont de nouveau installés à l'Hospice de la Miséricorde, et la commission administrative est réorganisée, conformément à la résolution du conseil des Cinq-Cents, en date du 16 vendémiaire an V. De nombreuses réparations sont faites aux locaux (liasse Q).

La direction des hospices de Perpignan est confiée à une seule et même commision composée de cinq membres, sous la surveillance immédiate de l'Administration municipale, en vertu de la loi du 16 vendémiaire an V. Jusque-là, et malgré la réunion des hospices sous une seule commission, les recettes et les dépenses de chacun de ces établissements étaient distinctes et séparées; mais l'arrêté du Directoire

exécutif du 23 brumaire an V, prescrit, art. 1er, que les revenus des hôpitaux ou hospices civils situés dans une même commune, ou qui leur étaient particulièrement affectés, seraient perçus par un seul et même receveur, et indistinctement employés à la dépense de ces établissements, de laquelle il serait néanmoins tenu des états distincts et séparés (Con O, 2).

1797. — Le 23 mai, la municipalité de Perpignan nomme une seule commission pour administrer l'Hôpital et l'Hospice de la Miséricorde (Con O, 2; liasse A).

1802. — Les bâtiments, jardins et dépendances de l'ancien Evêché de Perpignan, sont achetés avec les fonds appartenant à l'Hôpital Saint-Jean, qui sont versés à la caisse municipale. Cette vente est régularisée par M. le Préfet, au nom des Domaines et de l'Administration des Hospices le 28 décembre 1828 (carton B, 1).

1805. — M. Jean Balderan, prêtre, docteur-ès-droits, ancien curé de Maureillas, par son testament olographe du 6 pluviôse an XIII (26 janvier 1805) fait l'Hôpital et l'Hospice de la Miséricorde ses héritiers universels, et nomme M. Louis Marigo, administrateur, son exécuteur testamentaire (*Livre des Bienfaiteurs*, fol. 74).

1806. — M. Antoine Laboissière, curé de Saint-Jean de Perpignan, chanoine honoraire, grand vicaire de Mgr de La Porte, évêque de Carcassonne, fait divers dons à l'Hôpital, s'élevant ensemble à 2.300 francs (*Livre des Bienfaiteurs*, fol. 73).

1809. — Le 1er janvier, les malades sont transférés à l'établissement qu'ils occupent de nos jours, et les enfants trouvés, abandonnés et les orphelins pauvres prennent leur place. Cette translation est approuvée

par un décret de S. M. l'empereur Napoléon Ier, donné à Compiègne le 8 avril 1810.

Le même décret concède à perpétuité à l'Hôpital Saint-Jean les bâtiments de l'ancien Hôpital-Militaire et ses jardins, ainsi que l'église de l'ancien couvent des Cordeliers. En réciprocité, la commission administrative prend l'engagement d'entretenir constamment 700 lits pour le service des militaires malades (carton A).

1810. — L'administration des hospices fait fabriquer du *sucre et du sirop de raisin* pour le service intérieur des deux établissements, sur l'invitation de M. le général Martin, préfet du département, du 5 septembre (carton O, 2).

1811. — Décret impérial du 9 janv., concernant les enfants trouvés, abandonnés et les orphelins pauvres.

Mme Sœur Fontenai, supérieure des Sœurs hospitalières de l'Hospice de la Miséricorde, fait don de la somme de 900 francs, le 31 décembre, destinée à acheter des chemises pour les filles de cet établissement (*Livre des Bienfaiteurs*, fol. 78).

1812. — Le 11 avril, M. le Préfet écrit à la commission administrative, pour l'inviter à faire confectionner des *soupes économiques*, qui devaient être distribuées aux enfants de la Miséricorde ou à des pauvres (carton O, 2).

1813. — Mme Marie-Anne d'Oms lègue la somme de 1.200 fr., à partager entre l'Hôpital et l'Hospice de la Miséricorde. — Testament reçu par Me Serra, notaire, le 7 novembre (*Livre des Bienf.*, fol. 77).

1814. — Madame Louise de Bourbon Condé visite l'Hôpital le 22 mai, et donne, à titre de secours, la somme de 200 fr. (*Livre des Bienfaiteurs*, fol. 77).

1815. — Le 25 janvier, rétrocession des anciens bâtiments de l'Hôpital militaire par la Commission administrative des Hospices au Ministère de la Guerre. L'église et le jardin des Cordeliers sont laissés à l'administration hospitalière, en indemnité des dépenses opérées pendant sa gestion, s'élevant, selon elle, à 102.000 francs, et réduite, par les agents du Ministère, à 41.000 francs (carton A).

1816. — Par arrêté de S. Exc. le Ministre de l'Intérieur, en date du 27 avril, la Commission administrative des Hospices et Hôpitaux civils est réorganisée. Le 7 mai, la Commission rédige un nouveau règlement pour l'Hôpital et l'Hospice de la Miséricorde, qui est approuvé par M. le Ministre, le 12 février 1817. Le 7 mai 1816, M. le Préfet nomme un *Conseil d'administration,* composé de 25 membres. Ce Conseil est chargé de nommer dans son sein, à la pluralité absolue des suffrages, une Commission administrative de cinq membres (carton O, 2).

1818. — M. François Calvet, prêtre, par son testament, du 24 juin, lègue 1.000 francs à l'Hôpital, payables quatre ans après son décès, à la charge de placer cette somme en rente constituée, et de faire célébrer, tous les ans, deux messes chantées, l'une le jour anniversaire de sa naissance, 17 octobre, et l'autre le jour de son décès, 30 juin (*Livre des Bienfaiteurs,* fol. 81).

1820. — La demoiselle Marie Billaros, native de Perpignan, au service de Mme la comtesse Grille de Malyac, à Avignon, fait verser, en son nom, par cette dame, à la caisse des Hospices, après son décès, la somme de 1.010 fr., à la charge par l'Hôpital Saint-Jean et l'Hospice de la Miséricorde, de faire acquitter

annuellement, et à perpétuité, deux messes basses pour le repos de son âme (*Livre des Bienf.*, fol. 83).

1825. — Madame, Duchesse d'Angoulême, visite l'Hôpital le 24 mai, et donne la somme de 300 fr., pour être distribuée aux infirmiers et domestiques de la maison (*Livre des Bienfaiteurs*, fol. 84).

1825. — M. Matas, Pierre, journalier, natif de Gestiés (Ariége), malade à l'Hôpital, par testament du 28 février, reçu par Me Fabre, notaire, fait un legs universel, en faveur de cet établissement, de tout ce qu'il possède dans le département des Pyrénées-Orientales (*Livre des Bienfaiteurs*, fol. 87).

1826. — Par testament du 13 décembre, M. de Gazanyola lègue la somme de 600 fr. à partager entre l'Hôpital Saint-Jean et l'Hospice de la Miséricorde (*Livre des Bienfaiteurs*, fol. 101).

1827. — Construction de la principale porte d'entrée de l'Hôpital et du passage intérieur qui longe l'Hôpital militaire (carton T).

1829. — Par testament du 9 mai (Casteillo, notaire), M. Michel Conte Llobet, propriétaire, domicilié à Perpignan, lègue la somme de 1.200 fr. à l'Hospice de la Miséricorde, et celle de 2.000 fr. à l'Hôpital (*Livre des Bienfaiteurs*, fol. 91).

1830. — Mme Marie de Poeydevant fait remettre par son fils la somme de 2.000 fr. à partager entre l'Hôpital Saint-Jean et l'Hospice de la Miséricorde (*Livre des Bienfaiteurs*, fol. 91).

1831. — Le Conseil d'administration créé en 1816 est supprimé par ordonnance royale du 2 avril (carton O, 2)

1835. — M. le Baron Després, ancien magistrat, ancien Maire de Perpignan, Chevalier de la Légion

d'Honneur, fait divers dons aux Hospices, s'élevant ensemble à la somme de 14.000 francs; et il dépose la somme de 4.000 francs, pour être distribuée, après son décès, savoir : trois mille francs à l'Hôpital Saint-Jean, et mille francs à l'Hospice de la Miséricorde. Ces deux sommes réunies donnent un total de 18.000 francs. (*Livre des Bienfaiteurs,* fol. 95).

1835. — Par testament olographe du 10 août, M. Jean-Baptiste Vinyes, propriétaire à Perpignan, lègue tous ses biens, meubles et immeubles, à partager entre l'Hôpital Saint-Jean et l'Hospice de la Miséricorde. Les locaux et les terres que les Hospices possèdent au territoire de Canet, proviennent de cette importante succession (carton P, 3; *Livre des Bienfaiteurs,* fol. 96).

1836. — Publication de l'instruction ministérielle en date du 20 novembre, relative à la comptabilité en matière des économes des hospices et hôpitaux civils. Cette instruction a regularisé le service.

1837. — Par testament olographe du 3 mai, M. Joseph Llobet d'Anderic lègue en biens-fonds, à partager entre l'Hôpital Saint-Jean et l'Hospice de la Miséricorde, pour une valeur de 37.000 fr. environ (*Livre des Bienfaiteurs,* fol. 96).

La commission administrative rédige un nouveau règlement, le 29 juin, divisé en deux parties, l'une concernant l'Hôpital et l'autre l'Hospice de la Miséricorde, en exécution de l'ordonnance royale du 31 octobre 1821 (art. 7) et de l'instruction ministérielle du 20 novembre 1836 (carton O, 2).

En août et septembre, le choléra-morbus sévit dans l'Hôpital et y frappe de mort 16 personnes (cart. C, 3).

1839. — Mme la duchesse d'Orléans, lors de sa visite

à l'Hôpital, avec M. le duc d'Orléans, le 17 septembre, donne, pour être distribuée aux servants, domestiques et malades de cette maison la somme de 250 fr., et à l'Hospice de la Miséricorde, la somme de 1.000 fr. (*Livre des Bienfaiteurs*, fol. 97; registre des *Délibérations*, n° 9, septembre 1839).

1840. — Par un traité du 15 avril, approuvé par M. le Ministre de l'intérieur, le 23 juin, même année, les Sœurs Hospitalières de la Maison du Saint-Sacrement, dont le siége est à Perpignan, sont chargées du service intérieur de l'Hôpital et de l'Hospice de la Miséricorde (carton P).

1840. — Frère Isidore est reçu, le 1er octobre, comme infirmier à l'Hôpital (salle des hommes blessés). Le portrait de cet homme charitable, donné par M. le Maire de Perpignan, est déposé dans la salle des réunions de la commission administrative.

1842. — Lors de la mémorable inondation du 24 août, jour de la saint Barthélemy, l'eau ayant pénétré dans l'Hôpital, et s'étant élevée à la hauteur de plus d'un mètre, le quartier des aliénés est envahi l'un des premiers. Trente-six malheureux, hommes et femmes, appellent au secours; personne, dans la maison, n'ose affronter le danger pour les sauver. C'est dans ce moment suprême que le caractère énergique de sœur Henri se déploie : bravant tous les obstacles, elle parvient jusqu'aux aliénés, et les sauve un à un en les portant sur ses épaules. Son courage se communique alors aux gens de la maison, et, ensemble, ils parviennent, non sans peine et sans péril, à mettre les aliénés en lieu de sûreté.

M. Soiseau, commis aux entrées, donne, dans cette occasion, des preuves de dévoûment, et seconde puis-

samment sœur Henri ; mais, quelques jours après, cet employé est atteint d'une paralysie qui ne l'a abandonné qu'à sa mort, arrivée en 1853

1842. — Par testament olographe du 30 novembre, M. Félix-Bruno Delfau, ancien négociant à Perpignan, lègue tous ses biens, meubles et immeubles, à partager entre l'Hôpital Saint-Jean et l'Hospice de la Miséricorde. Cette succession, la plus importante que les Hospices aient reçue depuis leur fondation, comprend la métairie de *Fontcouverte* et ses dépendances, une maison, sise à Perpignan, rue des Marchands, etc. (*Livre des Bienfaiteurs*, fol. 98).

1843. — Les aliénés existant dans l'Hôpital sont transférés à l'établissement spécial de Limoux (Aude). Depuis cette époque, l'Hôpital ne les reçoit que provisoirement.

Par acte passé devant MMes J.-B. Fabre et Joseph Boluix, notaires, simul-stipulant, l'administration hospitalière vend au Ministère de la Guerre, moyennant la somme de 55.000 fr., l'église des Cordeliers et une partie du jardin de l'Hôpital (carton A).

Construction du grand escalier et réparations importantes faites aux salles des hommes blessés et fiévreux, et à celle des femmes fiévreuses (carton T).

1849. — M. François Durand, banquier, administrateur des Hospices, fait restaurer à ses frais la salle Saint-Louis de l'Hôpital (carton T).

Par son testament olographe du 15 janvier, Mgr de Saunhac Belcastel, évêque de Perpignan, lègue la somme de 4 000 fr., à partager entre l'Hôpital et l'Hospice de la Miséricorde, pour être employée aux plus pressants besoins des pauvres de ces deux établissements (*Livre des Bienfaiteurs*, fol. 103).

Par son testament du 7 avril (Jaume, notaire), M. François Durand, administrateur des Hospices, lègue la somme de 10.000 fr. pour la fondation de deux lits à l'Hôpital, qui ne pourront être occupés que par des malades nés a Perpignan, et du consentement de sa famille. M. Justin Durand a ajouté 3.000 francs à ce legs. (*Livre des Bienfaiteurs*, fol. 102).

1850. — Construction de la chapelle de Saint-Vincent de-Paul à l'église de l'Hôpital. Des embellissements y sont faits aux frais de bienfaiteurs qui désirent rester inconnus. Elle est bénie, le 19 juillet, par M. l'abbé Galtier, grand-vicaire de Mgr l'Évêque de Perpignan.

Un puits artésien est foré avec réussite sur une propriété située au territoire de Bages et appartenant à l'Hospice de la Miséricorde (carton B, 2).

En vertu de la charte du 25 juillet 1587, accordée par Philippe II, roi des Espagnes, qui permet à l'Hôpital d'avoir des quêteurs dans les diocèses de Girone et d'Elne, les Administrateurs de cet établissement délivraient à chaque quêteur le titre, sur parchemin, de ses prérogatives et priviléges, dans les termes suivants :

Lo cartell de las gratias y perrogativas que gosan los Baciners del Hospital general de pobres de Sant-Joan de Perpinya, dins loqual se fa narrassio de diversos privilegis (liasse I, nº 33).

« A tots y qualsevol Officials, e altres qualsevol persones, axi « Ecclesiastiques cō seculars de qualsevol dignitat, stat, gran o con- « dicio que sien, al qual o als quals les presents pervindran, o pre- « sentades seran, los Administradors dels pobres del Espital general « de sanct Joan de la vila de Perpinya, y dels pobres infants Orfens « en aquell residints, salut y honor. Com per diversos privilegis per

« los serenissims Reys de Arago de immortal memoria, e assenyala-
« dament per la S. C. y Real Magestat de la Señora dona Maria
« Reyna de Arago ab son real privilegi dat en la vila de Perpinya
« a 15 de Janer 1450. Y per la S. C. y R. Magestat Carlos Quint,
« Emperador y Rey de Spaña ab son privilegi dat en Valladolit a
« divnyt de Mars de M. D. L. Vij. E altre per la S. C. y R. Ma-
« gestat del Rey don Phelip Rey e Señor nostre ara novament atorgat
« dat en Madril a vint y sinch de Juliol de M. D. LXXXvij, als dits
« Hospital, pobres infants orfens en aquell residints, regidors e adminis-
« tradors de aquells Officials, procuradors, aplegadors y Baciners de
« aquells atorgats : Los originals dels quals estan recondits en lo
« arxiu de dit Espital, y per llur nimia prolixitat assi insertar se dexan
« de les quals se donara inspectio y copia per lo notari infra scrit als qui
« aver la volran, sien als dils officials, procuradors, Baciners, acapta-
« dors, servidors y familliars de dit Espital, mullers, fills, companya
« y familllia llur, concedides les gracies, privilegis, exempcions e
« franqueses en dits y altres privilegis contengudes e assenyaladament
« les devall scrites en lo memorial al pen del present continuades
« cominat ab dits privilegis la pena de dos mil florins de or de Arago
« a tots y qualsevol officials e altres persones y a quisen delles, e per
« quisenna vegada sera fet lo contrari. E cō per nosaltres dits Admi-
« nistradors sie estat eligit y nomenat de la
« parroquia de per Baciner de dita parroquia, y
« per cōsegnent aver de gaudir y gaudesca de totes les dites y devall
« scrites gracies, privilegis, exempcions y franqueses. Per tant noti-
« ficantvos ab les presents, axi la dita electio y nominatio avem feta
« de dit Baciner de la dita parroquia, com encara los privilegis dalt
« calendats y gracies en aquells contengudes y devall continuades, e
« la dita pena per als contrafaents cominada per part de dit Senyor
« Rey e per authoritat del offici del qual usam a vosaltres y a quisen
« de vosaltres suplicam, pregam y exortam que al dit
« elegit per nosaltres en Baciner de dita
« parroquia, tingan y reputen per Bacioer de aquella, e vullan affa-
« vorir y benignament tractar y encaminar axi en lo que toca al
« excercici de son carrech de baciner com pera que librament y sens
« embarch y contradictio alguna puga gaudir y gaudescha de les dites
« y devall scrites, gracies, exempcions llargament contengudes en los
« dits Reals privilegis, en testimoni de les quals coses avem manat

« spedir les presents nostres impresses y sota scrites de ma propria
« del notari devall scrit, y ab lo sagell de dit Espital al peu de les
« presents Estampat. Dat en Perpinya a

¶ Los privilegis, libertats, gracies, exempcions, e franqueses ab dits privilegis als officials, Baciners, aplegadors y altres ministres de dit Espital y llur familia concedides, son les seguents.

1. Primo son posats y constituits sots protectio y Salvaguarda e guiatge special del senyor Rey.

2. Son franchs de pagar pontatge e bara.

3. Poden aportar totes armes en defensio de llurs persones de dies y de nits.

4. No poden esser presos, marcats, penyorats, ni molestats, ni inquietats de paraula ni de fet.

5. Per tota la terra del senyor Rey ab los bens de dit Espital e propris de dits baciners y ministres poden estar y habitar y anar salvos y segurs e guiats.

6. No poden esser forçats de tenir algun offici en la vila o ciutat o lloch de ont son baciners.

7. En llur cases e habitacions poden posar e tenir les armes Reals en senyal de Salvaguarda.

8. Gaudexē y fruexē de totes les libertats, immunitats, privilegis e prerogatives que ab varios e diversos privilegis gaudexē los que aculen los frares e acaptadors del ordre de S. Frences dels Observāts.

RAPPORT SUR L'INDUSTRIE ABEILLÈRE

DES PYRÉNÉES-ORIENTALES,

Par M. **Antoine Siau**, trésorier, membre résidant.

INTRODUCTION.

Depuis des temps bien éloignés, la culture des abeilles a été très-répandue dans notre Roussillon. Le miel y était très-abondant; la réputation de ce produit, portée au loin, le faisait rechercher à l'envi par tous nos grands seigneurs, et nos anciens Gouverneurs n'avaient garde d'oublier la quantité nécessaire à la table de nos Rois.

La douceur de la température et la régularité des saisons, venaient seules en aide, dans notre pays, aux méthodes les plus simples de culture.

Depuis quelques années, notre beau ciel éprouve, malheureusement, des variations atmosphériques jusqu'alors inconnues. Si notre hiver est, dans la plupart des cantons, sans frimas et sans neige, le printemps, en revanche, est capricieux, et son influence agit d'une manière assez souvent fatale sur nos colonies d'abeilles.

Un guide devenait nécessaire à ceux qui veulent se livrer, avec quelque fruit, à la culture mellifère. Tel est le but de notre travail.

Nous signalons les pratiques mauvaises, en exposant les méthodes nouvelles qui doivent être préfé-

rées, et qu'on ne tardera pas à adopter; car le goût de la culture des abeilles est inné chez le Roussillonnais.

L'apiculture n'est-elle pas générale dans le département? Sur 229 communes, nous n'en comptons que vingt qui y soient étrangères : Cabestany et Toulonges, dans le canton Est de Perpignan; Bompas et Sainte-Marie, dans le canton Ouest; Amélie-les-Bains, dans le canton d'Arles; Boule-d'Amont, Boule-Ternère, Case-Fabre et Prunet, dans le canton de Vinça; Bourg-Madame, dans le canton de Saillagouse; et dix communes dans le canton de Mont-Louis (l'abondance des neiges, pendant une partie de l'année, y rend cette culture très ingrate).

Pour amener à bonne fin notre statistique apiculturale, nous avons sollicité, d'abord, les bons offices de quelques amis et de plusieurs Juges-de-Paix; ces magistrats se sont renseignés auprès des Maires et des praticiens éclairés. Nous devons des remercîments à ces messieurs, et particulièrement à MM. Noguès, juge-de-paix, à Olette; Pla, à Saint-Paul; Joseph Sans, à Mont-Louis; Foissin, à Sournia; Delmas, à Céret, et à notre collègue, M. Denamiel, juge-de-paix, à Rivesaltes. Pour les cantons de Perpignan, les services de M. Saint-Maurice, commissaire spécial, nous ont été très-utiles.

Tous les documents fournis par ces magistrats étant bien insuffisants; et comme nous n'ignorions pas que beaucoup de Maires, gardiens trop fidèles des intérêts de leurs administrés, donnent, assez souvent, des notes erronées, lorsqu'il est question de statistiques, persuadés qu'il s'agit de nouveaux impôts à créer, nous avons eu recours, pour fortifier nos divers renseignements, à notre collègue, M. Amédée

Maurice, agent-voyer-chef. Nous avons bientôt eu le concours de ses agents dans tous les cantons; et ces messieurs ont rempli, dans l'intervalle de leurs travaux, leur mission avec un zèle et une intelligence remarquables. Nous remercions aussi notre ami, M. Conte, d'Estagel, de ses renseignements. Nous accomplissons encore un autre devoir, en remerciant nos collègues de leur concours, et particulièrement M. Companyo, père, pour ses notes sur la flore de chaque canton, ainsi que M. Sauveur de Girvés, pour ses observations sur la culture des abeilles.

Nous possédons aujourd'hui une statistique à peu près complète. Nous n'avons pas mis en ligne de compte, dans la production du miel et de la cire, la quantité consommée par les familles des cultivateurs, et celle dont ils font cadeau, et qui n'entrent pas comme produits dans nos appréciations, quoiqu'elles aient une certaine importance.

Les récoltes seront plus abondantes cette année dans la plupart des cantons; déjà celle du printemps a fourni, dans le canton de Rivesaltes, deux kilogrammes de plus que la moyenne de l'année ordinaire; ceux de Millas et de Thuir, un kilogramme; ceux de Saint-Paul, Céret, Argelès, etc., un et deux kilogrammes. Ce n'est pas seulement parce que la floraison est venue en aide aux abeilles; mais, parce que plus de soins leur ont été donnés. Les cultivateurs ont déjà compris, dans toutes nos contrées, l'appui salutaire que vous apportez à leurs œuvres, les encouragements que vous désirez leur accorder, et ils cherchent à s'en montrer dignes.

Ils ont une preuve de votre sollicitude à leur égard, par les distinctions que, sur notre proposition, vous

avez accordées, dans la séance du 26 juillet, à M. Laurent Eychenne, de Perpignan, par la distribution d'une médaille, qui est la récompense, justement méritée, de la création d'une ruche, appelée à rendre de grands services dans le département; — à M. Laurent Labrousse, de Mantet, dont l'intelligence, bien constatée, dans la direction de ses cinquante-neuf ruches, a été jugée digne d'une autre médaille; — par la mention honorable accordée à M. A. Debatène-Picard, de Mont-Louis. Cet apiculteur éclairé et habile mécanicien, a adopté une ruche, à laquelle il a apporté une heureuse modification : le produit énorme qu'il en obtient en fera multiplier les essais. Le résultat de cette ruche nous a été confirmé par MM. Sans, juge-de-paix, et Azéma, agent-voyer.

L'une des plus grandes difficultés, dans la direction de nos ruches, est d'apprécier l'état de la population, et de savoir y porter remède au besoin. M. François Vilatte, de Rô, dans le canton de Saillagouse, y réussit parfaitement; son rucher, qui est considérable, est constamment des plus prospères : à ces divers titres, une mention honorable lui a été accordée. Lorsque d'autres font leur récolte dans le mois d'août, M. Vilatte fait la sienne en mars; il a reconnu que c'était la meilleure époque en Cerdagne.

M. Thomas Dalbiés, de Rabouillet, est le Nestor des cultivateurs du département : depuis quarante-cinq ans il dirige, avec succès, un rucher nombreux et très-bien établi. En lui concédant une mention honorable., la Société n'a pas eu seulement en vue de récompenser ses longs travaux; mais elle a voulu, que cette distinction servît d'encouragement à un canton, qui a besoin de le prendre pour modèle.

L'industrie abeillère possède, dans notre département, 19.829 ruches; elles sont dirigées par 1.601 cultivateurs.

La production du miel est de 94.406 kilogrammes, et sa valeur de. . . . . 136.090 fr.

La production de la cire de 17.835 k., et sa valeur de. 57.909

Valeur totale. . . 193.999 fr.

Le revenu moyen de chaque ruche, pour tout le département, serait de 9 fr. 78 c. Nous avons désigné celui qui est particulier à chaque canton; il est loin d'être en rapport avec l'abondance des plantes mellifères, dont la floraison est constante, jusqu'à l'époque de la saison hivernale, dans nos plaines, comme sur nos montages, dont nous avons signalé les tribus dans chaque canton.

En apportant quelques améliorations à la culture des abeilles, à la forme de nos ruches; en introduisant les pratiques nouvelles acquises à la science, nous verrons cette branche intéressante de l'industrie apicole prendre un développement immense : en suivant même sa marche naturelle, le nombre des ruches devrait être, dans cinq ans, de cent mille, et le produit d'un million au moins.

Quel prodigieux bienfait pour nos villageois; car ce sont eux qui sont les cultivateurs! Quel puissant sujet de moralisation; car, ces pauvres gens, en augmentant leur bien-être, en rendront grâces à Dieu!

Il appartient aux cultivateurs éclairés de servir de guide dans l'application des bonnes méthodes; c'est un devoir et un avantage pour eux.

L'excellence de notre miel sera bientôt proclamée :

les expositions agricoles de 1855 et de 1856, ont constaté sa supériorité; et le Jury et la Presse ont classé, sans conteste, nos échantillons parmi les plus beaux miels français.

Nos miels sont connus, dans le commerce, sous la dénomination de miel blanc, dont le prix varie, suivant le degré de blancheur, de 1 fr. 50 c. à 1 fr. 70 c. le kilogramme; — de miel paillet (jaune-paille) du prix de 1 fr. 20 c.; — de miel roux, plus ou moins foncé, à 1 fr. environ.

8.000 kilogrammes de miel roux servent à la confection des tourrons (nougats), qui sont consommés vers la Noël : 5.000 kilogrammes sont employés par vingt-et-un commerçants de Perpignan, qui approvisionnent, en grande partie, de tourrons le premier arrondissement;—3.000 kilogragmmes, dans les deux autres arrondissements; — et 400 kilogrammes sont employés par les pharmaciens de Perpignan, qui approvisionnent les vétérinaires.

Une partie de notre miel est livrée au commerce de Narbonne; une certaine quantité est envoyée sur les divers points de la France ou de l'étranger, et le restant est employé dans le département.

Nos miels se cristallisent après les fortes chaleurs; la qualité commune se cristallise moins.

Le miel recueilli vers le printemps, est dans nos divers cantons, à deux exceptions près, de belle qualité : il est d'une blancheur remarquable; il possède un goût et une odeur agréables; il est transparent; il a, néanmoins, la consistance d'un sirop épais.

Les qualités des cantons de Prades, et surtout de Mont-Louis, Olette et Saillagouse, possèdent ces qualités, et contiennent plus de matières sucrées. Le miel

du dernier de ces cantons, et particulièrement celui de la vallée de Carol, a un goût qui lui est propre, et qui le place à l'égal de ceux du mont Hymette, de Mahon et de Cuba : la flore locale lui donne ces qualités. Ce miel est acheté par les personnes riches de la Cerdagne espagnole.

On a déjà apprécié, dans toute la France et à l'étranger, le mérite du miel des cantons de Rivesaltes, Latour et Saint-Paul, limitrophes du département de l'Aude. Ce miel, recherché depuis un grand nombre d'années par le commerce, est expédié sous la dénomination de miel de Narbonne, par cette ville, qui a su en établir le monopole.

L'industrie apicole de nos contrées ne tardera pas à se faire jour, et à placer nos produits au premier rang. Bientôt, notre miel prendra son véritable nom, celui de miel roussillonnais.

Alors, le miel délicat des communes de Nyer, Py, Mantet, Castell et Vernet-les-Bains, si estimé des personnes opulentes qui fréquentent ces thermes, sera recherché.

Nos qualités seront améliorées, étant composées du suc des fleurs, qui lui fournissent les éléments les plus précieux ; et nos cultivateurs sauront les perfectionner encore, en apportant au façonnement les soins convenables. Nous ferons connaître, à cet effet, la meilleure méthode.

STATISTIQUE APICULTURALE.

PREMIER ARRONDISSEMENT.

Canton de Perpignan (Est).

NOMS DES COMMUNES.	NOMBRE DE RUCHES.	PRODUIT MOYEN.	TOTAUX.
Perpignan	141	5 kil.	705 kil.
Alénya	54	5	270
Cabestany	»	»	»
Canet	39	4	156
Canohès	36	4	144
Corneilla-del-Vercol	10	2	20
Elne	37	3	111
Latour-bas-Elne	36	3	108
Montescot	14	3	42
Saint-Cyprien	69	4	276
Saint-Nazaire	62	4	248
Théza	39	4	156
Toulouges	»	»	»
Villeneuve-de-la-Raho	14	3	42
TOTAL	551		2278 kil.

78 cultivateurs d'abeilles possèdent 551 ruches, produisant
2278 kil. de miel ; prix moyen, 1 fr. 50 cent. . . . . 3417 fr.
227 kil. de cire ; prix moyen, 3 fr. 25 cent. . . . . 737 fr.

VALEUR TOTALE. . . . . 4154 fr.

Le produit moyen de chaque ruche est de 7 fr. 53 cent.

La taille se fait ordinairement deux fois par an : à la fin de mai, après le départ des essaims, et dans le courant de septembre.

Les abeilles trouvent à butiner sur les rosacées, les légumineuses et les labiées.

Parmi les belles qualités de miel, nous désignerons celles de la commune d'Alénya.

Les échantillons de nos collègues, MM. Durand, frères, ont obtenu, au concours de Paris de 1855, une mention particulière. Des Anglais, qui les avaient remarqués, recherchent depuis lors leurs récoltes.

Nous citerons encore les communes de La-Tour-bas-Elne, Saint-Cyprien et Canohès.

Dans ce canton, et dans le canton Ouest, les ruches ordinaires en bois sont seules en usage; elles ont de 0m,70 à 0m,80 de hauteur, sur 0m,30 de largeur. M. Laurent Eychenne en a créé une à compartiments, que nous ferons connaître, avec ses avantages sur nos ruches. Plusieurs apiculteurs des environs de Perpignan les ont constatés.

Canton de Perpignan (Ouest).

NOMS DES COMMUNES.	NOMBRE DE RUCHES.	PRODUIT MOYEN.	TOTAUX.
Perpignan	18	5 kil.	90 kil.
Baho	29	3	87
Bompas	»	»	»
Pia	38	3	114
Saint-Estève	64	4	256
Sainte-Marie	»	»	»
Villeneuve-de-la-Rivière	19	3	57
Villelongue-de-la-Salanque	14	4	56
TOTAL	182		660 kil.

26 cultivateurs d'abeilles possèdent 182 ruches, produisant
660 kil. de miel; prix moyen, 1 fr. 50 cent .... 990 fr.
66 kil. de cire; prix moyen, 3 fr. 25 cent ..... 215 fr.

VALEUR TOTALE..... 1205 fr.

Le produit moyen de chaque ruche est de 6 fr. 62 cent.

La flore est riche des mêmes familles; on y trouve beaucoup de papillonacées; les orangers cultivés y sont nombreux, comme dans la plupart de nos cantons.

La récolte du miel et de la cire est enlevée aux mêmes époques que dans le canton Est. Généralement la qualité du miel n'a pas le même mérite. Nous distinguerons celui produit à Perpignan, surtout chez M. Motas, à cause de son arôme, de son goût et de sa blancheur parfaite; ces propriétés lui sont fournies par les nombreux orangers séculaires qui, une bonne partie de l'année, sont surchargés de fleurs.

Canton de Rivesaltes.

NOMS DES COMMUNES.	NOMBRE DE RUCHES.	PRODUIT MOYEN.	TOTAUX.
Rivesaltes	88	4 kil.	352 kil.
Baixas.....	225	4	900
Calce.....	120	5	600
Cases-de-Pène.....	72	5	360
Claira	28	4	112
Espira-de-l'Agly.....	129	4	516
Opoul.....	762	6	4572
Périllos.....	62	6	372
Salses.....	99	5	495
A reporter.....	1585		8079 kil.

NOMS DES COMMUNES.	NOMBRE DE RUCHES.	PRODUIT MOYEN.	TOTAUX.
Report	1583	15 kil.	8079 kil.
Vingrau	946	6	5876
Peyrestortes	25	2	50
Saint-Hippolyte	24	3	72
Saint-Laurent-de-la-Salanque	58	4	232
Torreilles	15	4	60
TOTAL	2653		12369 kil.

108 cultivateurs d'abeilles possèdent 2653 ruches, produisant
12369 kil. de miel ; prix moyen, 1 fr. 60 cent. . . . . 19790 fr.
1590 kil. de cire ; prix moyen, 3 fr. 25 cent. 5167

VALEUR TOTALE. . . . . 24957 fr.

Le produit moyen de chaque ruche est de 9 fr. 37 cent.

Le miel de la plupart des communes de ce canton, a une supériorité reconnue sur tous ceux de la France. Celui qui est récolté à Vingrau, Opoul, Périllos, etc., recherché, depuis un grand nombre d'années par le commerce de Narbonne, a surtout largement contribué à la réputation qu'a obtenue le miel que cette ville livre à la consommation.

Les sites de ces communes sont dans les conditions les plus favorables ; leurs montagnes sont des plus riches du département en plantes mellifères. Là croissent en abondance le romarin, le thym, la lavande, la sauge, la mélisse, etc. Parmi les cistes, se trouvent le *cistus albidus* (*astepa blanca*, en catalan) ; le *cistus monspeliensis* (*astepa negra*, en catalan) ; le *cistus laurifolius*, et le *cistus umbellatus*, qui ont une floraison de longue durée.

Le miel de ce canton est d'une blancheur parfaite.

Au commencement de mars, la plupart des ruches de la plaine sont transportées sur les montagnes, où est faite la première récolte vers la fin de mai; en juin, on descend toutes les ruches vers la Salanque: les abeilles y trouvent d'amples provisions sur les légumineuses, principalement sur les fleurs de luzerne, de trèfle incarnat, de l'esparcette cultivé et du genêt d'Espagne.

La deuxième récolte se fait vers la dernière quinzaine de septembre. A cette époque, on en enlève seulement le tiers, comme sur tous les autres points du département; les deux tiers restants étant consacrés à la consommation hivernale des abeilles. — Ce miel est roux.

Après cette récolte, les ruches des montagnes y sont de nouveau transportées.

La ruche en bois coûte 2 fr.; celle en liége, 3 fr. L'abeille se plaît davantage dans cette dernière; mais elle y est plus exposée aux fausses-teignes.

Chaque ruche paye de location, à la montagne, de 25 à 50 centimes.

Les bonnes méthodes, comme les bonnes pratiques, sont généralement adoptées dans ce canton. Parmi les apiculteurs qui les exécutent avec le plus d'intelligence, nous désignerons : à Baixas, Mme veuve Tarrius-Talayrach, MM. Tarrius-Barrière, Sébastien Gitar, Thomas Raynal; — à Cases-de-Pène, MM. Gaudérique Chichet, Jacques Farines, Jean Bodi, Louis Athiel; —à Périllos, MM. Julien Ferrer, Jean Ferrer, Antoine Espinet, Michel Sarda; — à Vingrau, MM. Jean Fontanell, Jean Landriq, Pierre Landriq, André Raynal, Nicolas Béringuer, J^n^ Espinet, Jacques Sarda, Pierre

Bertrand; — à Opoul, MM. Jean Raynal, Joseph Castany, Nicolas Estivac, Laurent Calmont, Laurent Brétou.

Le prix de la ruche habitée est de 10 à 15 fr.; un bon essaim se vend de 5 à 7 francs. Un mulet ou un cheval porte ordinairement quatre ruches à la montagne : on choisit de préférence, celles qui sont pleines de rayons, pour que le mouvement ne les fasse pas tomber.

Canton de Millas.

NOMS DES COMMUNES.	NOMBRE DE RUCHES.	PRODUIT MOYEN.	TOTAUX.
Millas	136	4 kil.	544 kil.
Corbère	142	4	568
Corbère-les-Cabanes	66	4	264
Corneilla-de-la-Rivière	284	4	1136
Le Soler	73	3	219
Neffiach	58	3	174
Pézilla-de-la-Rivière	63	4	252
Saint-Féliu d'Amont	64	3	192
Saint-Féliu-d'Availl	82	3	246
TOTAL	968		3595 kil.

49 cultivateurs d'abeilles possèdent 968 ruches, produisant
3595 kil. de miel; prix moyen, 1 fr. 45 cent ..... 5212 fr.
667 kil. de cire; prix moyen, 3 fr. 25 cent 2200

VALEUR TOTALE ..... 7412 fr.

Le produit moyen de chaque ruche est de 7 fr. 65 cent.

Le miel est, en majeure partie, blanc, et de deuxième qualité.

Ce canton a un nombre très-faible de ruches, eu égard à la richesse de ses plantes aromatiques.

On y voit en abondance les rosacées et labiées; parmi ces espèces on trouve beaucoup de thym, de romarin et surtout de lavande. La montagne de Fort-Réal est riche en bruyères, genêts et cistes.

On pourrait améliorer la qualité du miel, en donnant plus de soins au façonnement.

Dans ce canton, ainsi que dans d'autres de la plaine, on ne se pénètre pas assez des graves inconvéniens de l'exposition des ruches aux ardeurs du soleil. Nous en ferons connaître avec détail les résultats désavantageux. L'expérience a prouvé que mieux vaut trop d'ombrage que trop de soleil, surtout dans nos régions méridionales.

La première sortie des essaims a eu lieu, cette année, dans ce canton du 15 au 25 mai; la seconde, du 20 au 31. Ordinairement, c'est au mois d'avril.

Les ruches n'ont pas de dimension uniforme : la largeur varie de 25 à 30 centimètres; la hauteur, de $0^m,70$ à 1^m. Ces dernières sont en petit nombre.

Canton de Thuir.

NOMS DES COMMUNES.	NOMBRE DE RUCHES.	PRODUIT MOYEN.	TOTAUX.
Thuir	212	»	»
Bages	25	»	»
Brouilla	16	»	»
Caixas	32	»	»
A reporter	285		»

NOMS DES COMMUNES.	NOMBRE DE RUCHES.	PRODUIT MOYEN.	TOTAUX.
Report	285	»	»
Camélas.....	71	»	»
Castelnau	28	»	»
Fourques.....	16	»	»
Llauro.....	78	»	»
Llupia.....	55	»	»
Ortaffa.....	65	»	»
Passa.....	29	»	»
Pollestres	18	»	»
Ponteilla.....	57	»	»
Sainte-Colombe.....	11	»	»
Saint-Jean-Lasseille.....	20	»	»
Terrats	55	»	»
Tordères	14	»	»
Tresserre.....	51	»	»
Trouillas.....	55	»	»
Villemolaque.....	25	»	»
TOTAL.....	847	2 kil. 5 hect.	2117 kil.
Ferme-École (Germainville) .	48	4 kil.	192
TOTAL GÉNÉRAL.....	895		2309 kil.

62 cultivateurs d'abeilles possèdent 895 ruches, produisant
2117 kil. de miel ; prix moyen, 1 fr. 20 cent..... 2540 fr.
192 kil. de miel ; prix moyen, 1 fr. 50 cent..... 288
320 kil. de cire ; prix moyen, 3 fr. 25 cent..... 1040

VALEUR TOTALE. ..... 3868 fr.

Le produit moyen de chaque ruche des communes est de 4 fr. 18 cent.
Le produit de chaque ruche de la Ferme-École est de 6 fr. 81 cent.

Dans ce canton, l'art d'élever les abeilles est très-arriéré; aussi leur mortalité y est fort grande, et la production du miel bien faible. Il est surprenant que les éleveurs n'aient pas suivi les bonnes pratiques que la plupart ont vu mettre en usage par MM. Joseph Ros, B^te et Martin Villanova, de Thuir, qui étaient parvenus à retirer de leurs ruches 6, 7 et même 8 kil. de miel.

Ces méthodes sont simples : elles consistent à changer les ruches de place; à les rapprocher du centre des fleurs mellifères; à les mettre toujours à l'abri d'un soleil brûlant et des vents du nord; à faire deux tailles par an, celle de l'automne avec modération, pour que les abeilles aient leurs provisions jusqu'à la belle saison; à nettoyer les ruches, ce qui est hygiénique; à être vigilant à enlever les fausses-teignes, et à écarter les insectes nuisibles. Afin d'avoir ses ruches prospères, il est important d'y compter toujours une bonne population. Si l'on remarque une colonie faible, il faut se hâter de réunir cette colonie avec une autre qui soit convenablement peuplée et approvisionnée. C'est-là une des pratiques les plus essentielles de la culture des abeilles : nous en ferons apprécier les avantages. On doit placer le rucher près des cours d'eau, l'eau étant nécessaire à l'éducation du couvain.

En faisant la dépouille des ruches, il faut éviter de répandre du miel sur les abeilles, et d'enlever les cellules à couvain, que l'on peut reconnaître facilement parce qu'elles sont bombées et plus foncées que les cellules à miel, qui sont plates. Il faut laisser les vivres nécessaires à la nourriture des abeilles pendant la mauvaise saison.

Telles sont les notions principales qui doivent servir de guide à l'apiculteur. Nous ferons, à cette occasion,

un appel à la bonne volonté de MM. Villanova, Ros, Joseph Modat et Farran, médecin, afin qu'ils éclairent ceux qui auraient besoin de leur expérience.

La flore de cette contrée est composée de rosacées, légumineuses et labiées; on y trouve beaucoup de thym, romarin, lavande et saules.

Les localités qui nous paraissent favorales pour recevoir les ruches lorsque les plantes mellifères ont cessé leur floraison dans la plaine, sont Calmelles, Llauro, Caixas, etc.

On croit avoir remarqué, depuis que l'*oïdium* existe, une plus grande mortalité d'abeilles dans les cantons viticoles.

Le miel est généralement roux; mais d'un goût très-agréable Celui de la Ferme-École (Germainville) est d'une qualité supérieure. Les échantillons qu'elle avait adressés au concours agricole de 1856 ont été classés parmi les plus beaux des miels français (*Apiculteur praticien*, numéro de décembre 1856).

Canton de Saint-Paul.

NOMS DES COMMUNES.	NOMBRE DE RUCHES.	PRODUIT MOYEN.	TOTAUX.
Saint-Paul	250	»	»
Ansignan	56	»	»
Caudiès	140	»	»
Fenouillet	12	»	»
Fosse	16	»	»
Lesquerde	42	»	»
A reporter	496		»

NOMS DES COMMUNES.	NOMBRE DE RUCHES.	PRODUIT MOYEN.	TOTAUX.
Report	496	»	»
Maury	250	»	»
Prugnanes	54	»	»
Saint-Arnac	19	»	»
Saint-Martin	47	»	»
Vira	10	»	»
TOTAL	836	4 kil.	5544 kil.

66 cultivateurs d'abeilles possèdent 836 ruches, produisant
5544 kil. de miel ; prix moyen, 1 fr. 50 cent. . . . . 5016 fr.
665 kil. de cire ; prix moyen, 3 fr. 25 cent. . . . . 2161 fr.

VALEUR TOTALE . . . . . 7177 fr.

Le produit moyen de chaque ruche est de 8 fr. 58 cent.

Les dévastations opérées à deux époques dans ce canton, sur les arbustes et plantes mellifères, ont beaucoup nui au développement de l'apiculture. Ces dévastations sont d'autant plus regrettables, que la qualité du miel provenant du thym, la lavande, la mélisse, le romarin, le ciste et les bruyères, est une des meilleures du département.

Le miel des environs de Saint-Paul et de Maury, se distingue par sa supériorité.

Dans la flore qui le fournit, riche surtout en cistinées et caryophyllées, sont certaines légumineuses, des labiées, des caprifoliacées, etc.

Les propriétaires qui possèdent le plus grand nombre de ruches sont : à Saint-Paul, MM. Baptiste Deville et François Batlle ; — à Maury, MM. Vila dit la *Grive* et Étienne Azaïs ; — à Caudiès, M. Antoine Bot.

Ceux qui montrent le plus d'intelligence dans l'extraction et le façonnement du miel, et qui font ce travail, non-seulement pour leur compte, mais qui vont le faire, à prix d'argent, dans des communes éloignées, sont : à Saint-Martin, M. Chrysogone Blanquier; — à Saint-Paul, MM. Raymond Caillens et Barthélemi Milhac (Espagnol).

Canton de Latour.

NOMS DES COMMUNES.	NOMBRE DE RUCHES.	PRODUIT MOYEN.	TOTAUX.
Latour-de-France	188	5 kil.	940 kil.
Bellesta	40	4	160
Caramany	81	5	405
Cassagnes	14	4	56
Estagel	596	5	2980
Lansac	79	4	316
Montalba	168	4	672
Montner	64	5	320
Planèzes	27	5	135
Rasiguères	183	5	915
Tautavel	167	5	835
TOTAL	1607		7734 kil.

132 cultivateurs d'abeilles possèdent 1607 ruches, produisant
7734 kil. de miel ; prix moyen, 1 fr. 50 cent. . . . . 11601 fr.
1125 kil. de cire ; prix moyen, 3 fr. 25 cent. 3766

VALEUR TOTALE . . . . . 15367 fr.

Le produit moyen de chaque ruche est de 9 fr. 56 cent.

La majeure partie du miel est blanc et de belle qualité; il est récolté vers la fin de mai.

Les abeilles vont faire leur butin principalement sur le thym, le romarin, la lavande, etc., etc.

La seconde récolte a lieu vers la fin du mois d'août; on n'enlève qu'une partie des gâteaux. Le miel qu'on retire est roux, étant recueilli sur les fleurs du sarrazin et de la marjolaine sauvage.

Le prix des ruches habitées varie de 8 à 16 fr.

Dans les premiers jours de mars, les ruches qui sont aux environs d'Estagel sont transportées, à dos de mulet ou de cheval, sur les côteaux incultes qui existent depuis Tautavel jusqu'à Maury. Au commencement de juin, on les déplace.

Pendant long-temps, on les a établies en partie sur la montagne de Mosset; mais les cultivateurs d'abeilles ont dû y renoncer par suite d'un impôt de 50 centimes que cette commune fixa sur chaque ruche. Comme Mosset a perdu la majeure partie de ses ruches en 1853, à la suite des neiges, et que la flore de sa montagne est abondamment pourvue, cette commune devrait réduire l'impôt à 25 centimes.

Les deux premiers essaims sortent ordinairement en avril.

Le canton de Latour est l'un des plus avancés dans la culture des abeilles.

Les éleveurs qui donnent les soins les plus éclairés aux abeilles, sont : à Estagel, MM. Louis Torreilles, François Catala et André Deloncle; — à Tautavel, M. Maurice, maçon; — à Latour, M. Delon; — à Vingrau, MM. Jean Raynaud et Bertrand.

La qualité supérieure du miel de ce canton, se récolte à partir de Périllos jusqu'à Estagel inclusivement.

DEUXIÈME ARRONDISSEMENT.

Canton de Céret.

NOMS DES COMMUNES.	NOMBRE DE RUCHES.	PRODUIT MOYEN.	TOTAUX.
Céret	192	3 kil.	576 kil.
Banyuls-dels-Aspres	71	2 kil. 5 hect.	177
Calmeilles	236	3	708
L'Écluse	47	3	141
Le Perthus	58	3	174
Las Illes et La Selve	72	3	216
Le Boulou	7	3	21
Maureillas	69	3	207
Montauriol	35	3	105
Oms	57	3	171
Reynès	120	3	360
Riunoguès	95	3	285
Saint-Jean-Pla-de-Cors	38	3	114
Taillet	32	3	96
Vivès	41	2	82
TOTAL	1170		3435 kil.

176 cultivateurs d'abeilles possèdent 1170 ruches, produisant
3435 kil. de miel ; prix moyen, 1 fr. 20 cent. ..... 4119 fr.
351 kil. de cire ; prix moyen, 3 fr. 1053
VALEUR TOTALE ..... 5172 fr.

Le produit moyen de chaque ruche est de 4 fr. 67 cent.

Ce faible produit prouve combien l'art d'élever les abeilles laisse à désirer dans ce canton : on n'enlève les gâteaux qu'une fois par an, et le miel blanc est mêlé au miel roux dans le façonnement.

La production du miel roux est des 3/5, et celle du blanc des 2/5.

Dans ce canton croissent en abondance tous les cistes, les coryllacées. Les abeilles vont butiner sur les chênes, qui y sont très-nombreux; sur les radiées, et les caprifoliacées; sur les labiées et les légumineuses. On y remarque beaucoup de genêts d'Espagne, de pistachiers sauvages et de bruyères.

Les montagnes de Céret et de Reynès, sont couvertes de noisetiers et de cérisiers dits de Saint-Georges, qui fournissent, par leur floraison précoce, une ample moisson aux abeilles.

Canton d'Argelès-sur-Mer.

NOMS DES COMMUNES.	NOMBRE DE RUCHES.	PRODUIT MOYEN.	TOTAUX.
Argelès-sur-Mer.....	111	2 kil. 5 hect.	277 kil.
Albère.....	142	4 kil.	568
Banyuls-sur-Mer.....	1225	5	6125
Collioure...	270	4	1080
Laroque.....	63	3	189
Montesquieu.....	39	3	117
Palau-del-Vidre.....	32	2 kil. 5 hect.	80
Port-Vendres.....	65	4 kil.	260
Saint-André.....	13	3	39
Saint-Génis.....	19	3	57
Sorède..	30	3	90
Villelongue-dels-Monts.....	21	4	84
Total.....	2030		8956 kil.

156 cultivateurs d'abeilles possèdent 2050 ruches, produisant 8956 kil. de miel ; prix moyen, 1 fr. 30 cent.	11642 fr.
1218 kil. de cire ; prix moyen, 3 fr. 25 cent	3958
VALEUR TOTALE	15600 fr.

Le produit moyen de chaque ruche est de 7 fr. 68 cent.

Collioure, Port-Vendres, Banyuls, sont les points du département les plus abondamment pourvus de plantes méridionales.

Dans ce canton, on trouve beaucoup de labiées, de rosacées, de cistes, d'osyridées, de bruyères, de borraginées : dans cet ordre, les vipérines et les lycopsis.

Le miel blanc est estimé, et fournit le tiers de la production ; le miel roux très-recherché, donne les deux tiers de la récolte.

Dans certains villages du pied des Albères, on ne se contente pas d'enlever tout le miel en automne ; beaucoup de cultivateurs négligent aussi d'approvisionner le nourrisseur, lorsque les abeilles ne peuvent pas sortir ; il s'ensuit une mortalité très-grande. Un autre inconvénient, c'est l'introduction fréquente dans les ruches de la grosse fourmi, appelée dans la contrée *rabaxi (formica truncata)*.

La récolte du miel roux est faite du 20 au 30 juin. Alors, les ruches sont transportées à la montagne, et on y fait la seconde récolte, dont le miel est blanc.

Vers la fin de septembre, on redescend les ruches, qui, généralement en liége, ont une hauteur de $0^m,70$ à $0^m,80$, et une largeur de $0^m,30$ à $0^m,35$ à la base.

L'apiculture pourrait être beaucoup plus étendue sur les Albères en raison de l'abondance des plantes mellifères, et l'on devrait les propager aux environs de St-André, St-Génis, Sorède et Villongue-dels-Monts.

Canton d'Arles.

NOMS DES COMMUNES.	NOMBRE DE RUCHES	PRODUIT MOYEN.	TOTAUX.
Arles-sur-Tech	118	3 kil.	354 kil.
Amélie-les-Bains	»	»	»
Corsavy	234	5	1170
Labastide	18	4	72
Montalba	112	4	448
Montboló	154	4	616
Montferrer	226	5	1130
Palalda	52	4	208
Saint-Marsal	41	5	205
Taulis	79	5	895
TOTAL	1034		4598

84 cultivateurs d'abeilles possèdent 1034 ruches, produisant
4598 kil. de miel ; prix moyen, 1 fr. 35 cent. . . . . 6729 fr.
860 kil. de cire ; prix moyen, 3 fr. 25 cent. 2795
VALEUR TOTALE. . . . . 8524 fr.

Le produit de chaque ruche est de 8 fr. 24 cent.

La taille est faite en septembre et au commencement d'octobre à Corsavi, Labastide et Montboló. On en fait une autre en juillet. La montagne de Valmanya fournit du miel blanc.

Généralement, on ne porte pas assez de soin à l'enlèvement des gâteaux, et le façonnement est vicieux.

On reconnaît, pourtant, dans ce canton, des apiculteurs éclairés, dont les pratiques devraient servir d'exemple. On nous cite : à Arles, M. Jean Coste ; — à Labastide, MM. Joseph Puig-Ségur, Jean Malé,

Etienne Vincent;—à Corsavi, MM. J. Delos, François Berdagner, Paul Cantouera, Joseph Sala; — à Montboló, MM. Abdon Guitard, Jean Marty, Guillaume Bourrat; — à Montferrer, MM. Abdon Vaills, Jean Fabre, Costéja; — à Palalda, M. Pierre Alcouff; — à Saint-Marsal, MM. Jean Mary, Pierre Tourron; — à Taulis, M. Jean Camo.

La flore de ce canton abonde en labiées, en légumineuses et en bruyères. Aux environs de Corsavi croissent beaucoup de cistes, surtout le *cistus albidus*, le trèfle des Alpes et des lavandes.

A défaut d'une surveillance assez active sur les ruches, l'atropos y cause de grands dommages, ainsi que le chat sauvage qui, avec ses ongles, brise le bois ou le liége de la vieille ruche et dévore les rayons.

Canton de Prats-de-Molló.

NOMS DES COMMUNES.	NOMBRE DE RUCHES.	PRODUIT MOYEN.	TOTAUX.
Prats-de-Molló	628	4 kil. 5 hect.	2826 kil.
Coustouges	127	5 kil.	635
Lamanère	153	4	612
Saint-Laurent-de-Cerdans	412	5	2060
Serralongue	111	4 kil. 5 hect.	499
TOTAL	1431		6632 kil.

116 cultivateurs d'abeilles possèdent 1431 ruches, produisant
6632 kil. de miel; prix moyen, 1 fr. 30 cent. . . . . 8621 fr.
1520 kil. de cire; prix moyen, 3 fr. 25 cent. 4298

VALEUR TOTALE. . . . . 12911 fr.

Le produit moyen de chaque ruche est de 9 fr. 05 cent.

Ce miel est recherché à cause de son arôme.

Une partie de la cire est consacrée à la fabrication des cierges allumés, dans un sentiment religieux, lorsque le tonnerre gronde ou que la grêle tombe, pratique généralement adoptée dans nos contrées montagneuses et même dans la plaine. Ces cierges sont bénits aux Quarante-Heures.

Les tribus rencontrées dans la flore de ce canton, sont les salicinées et la nombreuse famille des radiées; les abeilles trouvent beaucoup à butiner sur les labiées et le rhododendron.

La taille se fait en novembre.

A St-Laurent-de-Cerdans, Prats-de-Molló et Coustouges, une autre récolte est faite en juillet, qui produit seulement le cinquième de celle de novembre. Voici les noms des apiculteurs qui se distinguent dans la direction des ruches : à Coustouges, MM. Damien Berdaguer, Pierre Brial ; — à St-Laurent-de-Cerdans, MM. Raphaël Garceries, Joseph Pons, François Lucq, Joseph Peytan, Beillou, Pierre Nivet, Guillaume Llnancy (les deux premiers possèdent à eux deux 140 ruches, et expédient du miel sur divers points de la France); — à Lamanère, MM. Michel Noguer, Jean Noguer, Jean Jouanole, Jean Casso, métayer.

Nous signalerons une pratique de ces deux derniers cantons dont on reconnaît les bons effets : lorsque l'hiver est prolongé, et qu'on n'a pas laissé dans la ruche les provisions suffisantes, on fait une espèce de gelée qu'on appelle *ratafia*, composée de 500 grammes de miel et 30 grammes de vin (le rancio ou vin vieux est employé de préférence). On laisse ce mélange sur le feu jusqu'à ce qu'il ait acquis la consistance du sirop ; on le donne ensuite aux abeilles.

Au printemps, lorsque la pluie dure quelques jours, les abeilles peuvent être malades. Nous ferons plus loin connaître les caractères des deux maladies principales qui les atteignent, et les remèdes à employer. Un hiver rigoureux est souvent très-nuisible à ces insectes dans certaines communes, parce que leur population n'est pas assez forte.

D'habitude, les cultivateurs prévoyants laissent le miel nécessaire à la colonie pour traverser un hiver un peu long. On parfume deux ou trois fois la ruche avec de l'encens pendant la mauvaise saison, dans le but de donner aux abeilles plus de force et d'obtenir plus tôt la sortie des essaims.

Les ruches d'Arles ont $0^m,45$ sur $0^m,25$; celles de Corsavi, Montalba, Montferrer, Palalda, $0^m,50$ sur $0^m,30$; — celles de Labastide, Saint-Marsal, $0^m,63$ sur $0^m,36$; — et celles de Taulis, $0^m,56$ sur $0^m,30$.

Dans le canton de Prats-de-Molló, elles offrent $0^m,50$ à $0^m,70$ de hauteur sur $0^m,30$ de diamètre.

TROISIÈME ARRONDISSEMENT.

Canton de Prades.

NOMS DES COMMUNES.	NOMBRE DE RUCHES.	PRODUIT MOYEN.	TOTAUX.
Prades	48	2 kil. 50 gr.	120 kil.
Campome	54	3 kil.	162
Casteill	110	6	660
Catllar	162	3	486
Clara et Villerach	103	5	515
A reporter	477		1943

NOMS DES COMMUNES.	NOMBRE DE RUCHES.	PRODUIT MOYEN.	TOTAUX.
Report	477	»	1943 kil.
Codalet	9	3 kil.	27
Conat	105	6	630
Corneilla-du-Conflent	100	5	500
Eus et Comes	10	2	20
Fillols	52	4	208
Fuilla	84	5	420
Los Masos	7	4	28
Mosset	95	6	570
Moligt	12	3	36
Nohèdes	39	6	214
Ria et Sirach	116	4	464
Taurinya	54	3	162
Urbanya	36	6	216
Vernet	86	6	516
Villefranche	70	4	280
TOTAL	1552		6234

129 cultivateurs d'abeilles possèdent 1552 ruches, produisant
6234 kil. de miel ; prix moyen, 1 fr. 50 cent. . . . . 9351 fr.
1247 kil. de cire ; prix moyen, 3 fr. 25 cent. . . . . 4052 fr.

VALEUR TOTALE. . . . . 13403 fr.

Le produit moyen de chaque ruche est de 9 fr. 91 cent.

La culture des abeilles se fait dans ce canton avec intelligence et succès. Toutefois, plus de soins devraient être donnés aux abeilles pendant l'hivernage. La neige qui tomba en abondance à Mosset pendant l'hiver de 1853 y détruisit 300 colonies.

La flore de ce canton, composée de rosacées, de caprifoliacées, de caryophyllées, de borraginées, de labiées et de légumineuses, est d'une si grande profusion, que des ruches innombrables pourraient y être placées.

Les plantes légumineuses ont reçu, dans ces contrées, et principalement dans les environs de Prades, une grande extension, par suite de l'établissement de canaux d'arrosage, qui permettraient de développer, sur ces points, l'apiculture sur une plus vaste échelle.

Parmi les praticiens éclairés, on cite : à Corneilla, M. Reynès, — à Conat, MM. Pre Respau, et Ticheyre; — à Vernet, MM. François Junquet, notre collègue, et François Baillayre.

Nous mentionnerons ensuite : à Castell, MM. Emmannel Buzan, Bernard Mossé et Martin Oliva; — à Clara et Villerach, M. Martin Gaillo, dit *Siscal;* — à Fillols, M. François Raymond; — à Fouilla, MM. Martin Vergès, Joseph Horte et Jacques Alabert; — à Los Masos, M. Michel Navarre; — à Mosset, MM. Julien Corcinos, François Bousquet et Massia; — à Molitg, M. Joseph Mestres; — à Nohèdes, M. Radondi, dit *Poubil;* — à Ria et Sirach, M. Martin Bernard; — à Taurinya, M. Félip, dit *Baleci;* — à Urbanya, M. François Escanyé; — à Villefranche, MM. François Laporte et Gaudérique Gensanne; — à Vernet, M. Joseph Soler-Julien.

Les essaims sortent du 20 mai au 10 juin; la dépouille se fait du 20 au 25 juillet, et, lorsque la saison est favorable, on fait une seconde taille du 15 au 20 août.

Les ruches sont généralement en bois de saule et en liége. La hauteur de celles en bois est de 0m,70 à 0m,75, et elle est de 0m,25 à 0m,30 à la base.

Canton de Vinça.

NOMS DES COMMUNES.	NOMBRE DE RUCHES.	PRODUIT MOYEN.	TOTAUX.
Vinça	595	4 kil.	4580 kil.
Boule-d'Amont	»	»	»
Boule-Ternère	»	»	»
Casefabre	»	»	»
Espira	40	4	160
Estoher	45	4	180
Finestret	45	4	180
Glorianes	9	4	36
Ille	212	4	848
Marquixanes	41	3 kil. 50 gr.	145
Prunet et Belpuig	»	»	»
Rodès	66	5 kil. 50 gr.	251
Rigarda	37	4 kil.	148
Saint-Michel-de-Llotes	198	5 kil.	990
Vallestavia	18	5	90
Valmanya	25	6 kil.	158
Total	1429		4724

90 cultivateurs d'abeilles possèdent 1429 ruches, produisant
4724 kil. de miel ; prix moyen, 1 fr. 40 cent. . . . . 6615 fr
690 kil. de cire ; prix moyen, 3 fr. 25 cent. 2247

Valeur totale. . . . . 8855 fr.

Le produit moyen de chaque ruche est de 7 fr. 84 cent.

Les ruches d'Ille et de Saint-Michel sont en grande

partie transportées, vers le commencement de mars, dans la direction de Tautavel. On y fait la première dépouille vers le commencement de juin, et, peu de jours après, on les transporte du côté de Vernet-les-Bains, Castell et Corneilla-du-Conflent. La deuxième récolte y est faite à la mi-août.

Les ruches de Vinça ou des communes voisines restent dans les jardins ou dans les environs des habitations, exposées au midi et abritées contre les vents du nord jusqu'à la mi-juin; alors le miel est retiré, et l'on transporte les ruches vers le Canigou.

On y fait une deuxième taille vers le commencement d'août. S'il a plu dans le mois de juillet, cette taille est la meilleure.

La dernière récolte est faite vers le 15 octobre. Les ruches sont redescendues dans la plaine pour y passer l'hiver et une partie du printemps.

Les propriétaires se rendent à la montagne lors de la dépouille du miel.

Un homme porte à la montagne de deux à trois ruches, et un cheval ou un mulet en transporte de quatre à six. Le prix de transport est de 60 centimes par ruche, et autant au retour. Le transport s'effectue ordinairement de nuit : l'entrée de la ruche est recouverte d'une toile en fil de fer, et l'on prend toujours les précautions nécessaires pour empêcher la sortie des abeilles.

On donne ordinairement, par ruche, un peu de miel au propriétaire du terrain.

Les ruches sont placées dans des prairies ou dans les bois, et n'ont d'autre surveillance que celle du

propriétaire, qui veille à ce qu'on n'enlève pas le miel, ce qui arrive néanmoins de temps en temps.

La majeure partie du miel est blanc et de 2e qualité; celui récolté dans la plaine, au printemps, n'est pas aussi beau.

Communément, il ne sort de la caisse qu'un fort essaim, composé de 20 à 24.000 abeilles, dont le poids est d'environ deux kilogrammes et demi à trois kilogrammes. L'on voit aussi des ruches essaimer jusqu'à deux fois, à peu de jours d'intervalle; alors les essaims ne sont que de trois à six mille insectes.

Cette sortie a eu lieu cette année au commencement de juin; mais d'ordinaire elle a lieu dans le courant du mois de mai.

Le prix de la ruche en liége, généralement adoptée à Vinça et aux environs, est de 2 fr. 50 à 3 fr.; et, quoique plus sujette à être attaquée de la fausse teigne, elle est préférée, dans la croyance que les abeilles s'y plaisent mieux, et que le transport en est plus facile.

Le prix de la ruche en bois est de 2 fr.; un essaim qui vient de sortir se vend de 3 à 4 fr.; une ruche ancienne, en plein rapport, de 10 à 12 fr.

La citronnelle est employée de préférence pour frotter les ruches neuves, dans la persuasion que les papillons et la fausse teigne y feront moins de ravages.

Les ruches en liége de la forme d'un cône renversé, ont de $0^m,60$ à $0^m,75$ de hauteur, et $0^m,35$ de diamètre pris intérieurement. Ces ruches sont for-

mées de trois morceaux d'écorce ainsi disposés : deux dans le sens de la hauteur, et le troisième servant de couvercle ; ils sont maintenus à l'aide de chevilles en bois. Tous les joints sont enduits de bouse de vache, à laquelle on ajoute parfois de la cendre pour lui donner plus de solidité.

La forme conique tronquée, dont le sommet est en bas, adoptée par la généralité des éleveurs à l'exclusion de toute autre, a pour but de permettre aux abeilles de développer leur travail vers le haut de la ruche, en laissant leur entrée libre par la partie inférieure.

Cette contrée abonde en cistinées, malvacées, légumineuses, labiées, radiées, caprifoliacées et crucifères, que l'on rencontre dans tous les cantons.

Ce qui fait le mérite de la flore de notre département, c'est que les plantes de la plupart des familles sont répandues dans diverses régions et fleurissent à des époques différentes, et que, suivant les stations, on y trouve les plantes des diverses latitudes de l'Europe.

L'apiculture, dans nos Pyrénées, bien entendue et portée sur une vaste échelle, donnerait des résultats incalculables.

Entre Ille et Sournia, se trouvent d'immenses côteaux incultes, pourvus de plantes mellifères qui permettraient de donner le plus grand développement à la culture des abeilles. L'on y voit en nombre les cistes, parmi lesquels le ciste à feuille de laurier (*argentis* en catalan), qui sert au chauffage des fours. Ce magnifique arbuste trouverait digne-

ment sa place dans nos jardins; sa fleur blanche ressemble beaucoup à celle de la rose.

Ces côteaux incultes sont parsemés de labiées et de légumineuses, et on y compte parmi d'autres plantes mellifères, des bruyères.

Entre les agriculteurs éclairés du canton, sont cités : à Vinça, MM. André Nères, Sauveur de Girvès, notre collègue, François Baco, Macary, adjoint et André Rosal; — à Rigarda, M. Jean Laguerre; — à Estoher, M. Félip. Ils possèdent de nombreuses ruches.

Pour opérer les récoltes, quelques cultivateurs se servent d'enfumoirs plus ou moins ingénieux. Il en est en terre cuite de la forme de nos cruches communes. A l'aide d'un soufflet adapté à l'enfumoir, on commence par projeter la fumée autour de la ruche pendant deux ou trois minutes. Le goulot de l'enfumoir est ensuite placé au-dessous, par l'intervalle ménagé pour le passage des abeilles. Les mouches sortent alors par toutes les issues; on détache le couvercle, et, avec un instrument en fer de la forme d'une petite pelle, d'un couteau recourbé ou d'un couteau ordinaire, on enlève les gâteaux chargés de miel. Ordinairement, on juge de l'abondance de la récolte au son mat que rend la ruche.

On se sert aussi avec avantage, pour enfumer les abeilles, d'un linge imbibé d'huile.

Beaucoup de cultivateurs exercés, et surtout ceux qui en font métier, détachent les gâteaux sans prendre la moindre précaution, et, le plus souvent, ils ne sont pas attaqués par les abeilles. D'autres font l'opération en frappant par intervalles sur la ruche.

Canton de Sournia.

NOMS DES COMMUNES.	NOMBRE DE RUCHES.	PRODUIT MOYEN.	TOTAUX.
Sournia	59	»	»
Arboussols et Marcevol	28	»	»
Campoussy	37	»	»
Feilluns	16	»	»
Pézilla	80	»	»
Prats	55	»	»
Rabouillet	88	»	»
Tarrerach	25	»	»
Trévillach	51	»	»
Trilla	54	»	»
Vivier	40	»	»
TOTAL	491	4 kil.	1964 kil.

41 cultivateurs d'abeilles possèdent 491 ruches, produisant
1964 kil. de miel ; prix moyen, 1 fr. 20 cent ..... 2356 fr
527 kil. de cire ; prix moyen, 3 fr. 981

VALEUR TOTALE ..... 3337 fr.

Le produit moyen de chaque ruche est de 6 fr. 79 cent.

Le miel de ce canton est l'un des plus inférieurs du département. Nous en trouvons les causes dans les pratiques de son extraction et de son façonnement.

La dépouille complète du miel prive, en hiver, les abeilles de l'aliment le plus précieux. Les sirops ou les mauvaises confitures que l'on place dans le nourrisseur, altèrent la santé de ces insectes ou les détruisent.

Les ruches y sont trop rapprochées et situées dans

les endroits les plus chauds; elles devraient, de préférence, être placées dans les expositions les plus ombragées.

Il est étonnant que les cultivateurs ne suivent pas les méthodes de M. Thomas Dalbiès, de Rabouillet, qui soigne, avec beaucoup de succès, un rucher considérable et très-bien établi. Nous le prions de répandre sa pratique : c'est un service signalé qu'il rendra à ses concitoyens.

Quels regrets n'éprouve-t-on pas, en voyant une si belle flore aussi mal et aussi peu exploitée.

En faisant connaître celle du canton de Vinça, nous avons énuméré en partie la prodigalité de la flore de Sournia; nous ajouterons que les bois et les prairies de cette zone sont couverts de rosacées, caryophyllées, carduacées, labiées, cistinées.

Dans le rucher de M. Dalbiès, les ruches sont couchées; il a reconnu, après quarante-deux ans d'expérience, qu'elles donnent un produit en miel double de celui des ruches droites : les abeilles arrivent chargées de butin, le déposent sans se fatiguer, et les vapeurs aqueuses ne tombent pas sur les gâteaux.

Dans le courant de mars, M. Dalbiès introduit dans toutes ses ruches une petite quantité d'encens. Cette pratique hygiénique est aussi en usage dans les cantons de Prats-de-Molló, d'Arles; et, lorsque l'hiver est prolongé, on parfume jusqu'à trois fois, avec modération.

M. Dalbiès parfume aussi ses ruches avec de la fumée d'encens, et frotte avec du miel les ruches destinées à recevoir les essaims; il est vigilant à recueillir ceux-ci dès leur sortie; il place la ruche droite, près de l'essaim, et les abeilles ne tardent pas à y entrer. Certains cultivateurs de ce canton ont la

mauvaise habitude d'attendre que la soirée arrive pour s'emparer de l'essaim; ils s'exposent à le perdre, et trouvent alors les abeilles moins traitables.

M. Dalbiès fait la taille par un jour calme, en plein midi, et une journée chaude; les mouches à miel sont alors parties, et il n'en reste qu'un bien petit nombre dans la demeure.

Il a reconnu que l'exposition en plein midi, mais sous l'ombrage des arbres, est la plus favorable dans cette contrée. Son rucher contient 40 caisses, à l'abri des intempéries des saisons.

Les avantages d'un rucher sont très-grands, et nous sommes surpris d'en savoir le nombre si restreint sur les points où les ruches sont stationnaires.

Canton de Mont-Louis.

NOMS DES COMMUNES.	NOMBRE DE RUCHES.	PRODUIT MOYEN.	TOTAUX.
Mont-Louis	52	»	»
Les Angles	15	»	»
Bolquère	»	»	»
La Cabanasse	16	»	»
Caudiès	»	»	»
Fontpédrouse et Saint-Thomas	59	»	»
Fontrabiouse	»	»	»
Formiguères	»	»	»
La Llagonne et Cortals	»	»	»
Matemale	»	»	»
Planès	»	»	»
A reporter	100		

NOMS DES COMMUNES.	NOMBRE DE RUCHES.	PRODUIT MOYEN.	TOTAUX.
Report	100	»	»
Puyvalador.....	»	»	»
Réal	»	»	»
Saint-Pierre-dels-Forcats.....	»	»	»
Sauto et Fetges.....	25	»	»
La Cassagne.....	52	»	»
TOTAL.....	177	8 kil.	1416 kil.
M. Debatène	2	20	40
ENSEMBLE.....	179		1456 kil.

18 cultivateurs d'abeilles possèdent 179 ruches, produisant
1456 kil. de miel ; prix moyen, 1 fr. 50 cent..... 2184 fr.
485 kil. de miel ; prix moyen, 3 fr. 25 cent..... 1576
VALEUR TOTALE 3760

Le produit de chaque ruche ordinaire est de 20 fr. 66 cent.
Le produit de chaque ruche de M. Debatène est de 51 fr. 65 cent.

Le miel est blanc et de belle qualité.

La flore de ce canton se recommande par sa richesse, comme celles d'Olette et de Saillagouse. On y trouve en abondance les labiées et rosacées ; parmi les légumineuses, le trèfle des Alpes, dit réglisse des montagnes par nos paysans, qui y fleurit en abondance : on le rencontre avec le rhododendron sur toutes les pelouses des hautes montagnes des cantons de Vinça, Prades, Prats-de-Molló et Saillagouse.

On cite dans ce canton comme apiculteurs d'élite : à La Cassagne, M. Blanc ; — à Mont-Louis, M. Debatène-Picard, qui fait usage de deux ruches dont nous faisons

connaître les avantages, et qui lui fournissent chacune 20 kilogrammes de miel, d'après les renseignements transmis par M. Sans, juge de-paix (lettre du 15 janvier dernier), et M. Azéma, agent-voyer.

Les ruches ordinaires de ce canton, ont à peu près la dimension de celles du canton de Saillagouse : elles consistent en un tronc évidé de sapin, au lieu du tronc de saule, qui sert ailleurs de demeure aux abeilles.

La prolongation du froid et des neiges rend très-difficile l'apiculture dans les dix communes que nous voyons privées de ruches.

Canton de Saillagouse.

NOMS DES COMMUNES.	NOMBRE DE RUCHES.	PRODUIT MOYEN.	TOTAUX.
Saillagouse et les hameaux Rô et Bedrignans	185	»	»
Angoustrine	12	»	»
Bourg-Madame	»	»	»
Caldégas et les hameaux Hix et Unzés	48	»	»
Dorres	28	»	»
Llo	101	»	»
Eyne	46	»	»
Nahuja	56	»	»
Osséja	50	»	»
Palau	42	»	»
Latour-de-Carol et Riutort	170	»	»
Porta	40	»	»
A reporter	758		»

NOMS DES COMMUNES.	NOMBRE DE RUCHES.	PRODUIT MOYEN.	TOTAUX.
Report	758	»	»
Porté et les hameaux Quès et Carbassol.....	40	»	»
Odeillo et Via	92	»	»
Enveigt et Ur	87	»	»
Estavar et Bajanda	58	»	»
Err	26	»	»
Sainte-Léocadie	55	»	»
Targassonne	54	»	»
Villeneuve-des-Escaldes et Brangouli.....	86	»	»
Valcebollère.....	29	»	»
Egat	17	»	»
TOTAL.....	1282	8 kil.	10256 kil.

140 cultivateurs d'abeilles possèdent 1282 ruches, produisant
10256 kil. de miel ; prix moyen, 1 fr. 50 cent..... 15384 fr.
5418 kil. de cire ; prix moyen, 3 fr. 25 cent..... 11118
VALEUR TOTALE..... 26502 fr.

Le produit de chaque ruche est de 20 fr. 67 cent.

Les tribus qui donnent du mérite au miel de ce canton sont les labiées, salicinées, radiées, chicoracées, saxifragées, caryophyllées, et la nombreuse famille des légumineuses, le rhododendron, le trèfle des Alpes, dit *ragalici*, et les saules, principalement le saule marsaut, dont le tronc, évidé avec soin, sert de ruche. L'abondance des plantes mellifères est telle, que des ruches, sapées à fond, en laissant la cire dans le bas, ont fourni jusqu'à 30 k. de miel dans l'intervalle de 12 à 15 jours.

Généralement, les ruches ont de 1 mètre à $1^m,25$ de hauteur, et de $0^m,35$ à $0^m,40$ de diamètre à la base.

Dans le but d'éviter les froids rigoureux, qui y sont de longue durée, et les chaleurs de l'été, on met deux couvercles en bois à la ruche : l'un est introduit dans le forage de la ruche, et l'autre est appliqué dessus ; on les couronne ensuite avec de grandes ardoises, qui servent de toiture et qui ont une surface de 1 mètre à $1^m,10$, sur $0^m,80$ à $0^m,90$: elles coûtent de 1 à 2 fr.

Dans l'intérieur, on place des baguettes en croix pour soutenir les rayons.

En Cerdagne, les ruches inamovibles sont placées au pied des montagnes, près des habitations; elles reposent d'ordinaire dans les jardins, sur des socles en pierre, à $0^m,16$ du sol environ.

D'habitude, on fait la dépouille des ruches fin mars.

Le miel est blanc et de qualité supérieure; il possède au premier degré une saveur et un goût particuliers.

La qualité récoltée dans la vallée de Carol, et surtout celle des hameaux de Qués et de Riutort, n'est pas inférieure à celle du mont Hymette et a plus d'arôme. Nous venons de faire connaître les plantes qui lui fournissent cette supériorité. Le miel se vend 1 fr. 60 c.

Les essaims ne sortent qu'au mois de juin ou de juillet. Lorsque la ruche ne produit qu'un essaim, il compte de 32 à 45.000 abeilles; lorsqu'elle en fournit deux, le nombre des insectes varie de 4.000 à 12.000.

On vend bien rarement une ruche, dans la crainte que la vente ne porte malheur à tout le rucher, si elle se fait à prix d'argent; mais, cependant, des échanges à valeur égale ont lieu contre des ruches et des brebis.

Lorsque l'hiver est trop prolongé, et que la colonie va manquer de vivres, on place dans le nourrisseur du miel délayé dans du vin, pour donner de la vigueur aux abeilles, ou bien une purée préparée avec la fécule de fèves et du miel. On donne cette nourriture faite avec la fécule de fèves, pour éviter la diarrhée, et avec le miel et le vin pour les mettre à l'abri de la constipation. Les cultivateurs expérimentés n'ignorent pas que ces deux maladies sont le fléau des colonies, et, jusqu'à présent, on ne s'en est pas rendu compte dans la plupart de nos cantons.

On reconnaît parmi les cultivateurs d'élite : à Carol, M. François Marty; — à Bô, M. François Vilatte, qui a l'habitude de réunir les essaims faibles et s'en trouve bien, comme aussi de faire la dépouille au mois de mars. L'on devrait imiter ses pratiques. Le nombre de ses ruches était, l'année dernière, de 80; celui de ses essaims a été, cette année, de 65 : bien peu de cultivateurs ont eu d'aussi bons résultats. La mention honorable qui lui a été décernée dans la séance publique du 26 juillet, ne pouvait être mieux méritée; — à Err, M. Abdon Girvès; — à Villeneuve-des-Escaldes, M. Maury.

La production de la cire est considérable dans ce canton, comme dans celui de Mont-Louis; elle est du tiers de celle du miel, d'après les notes fournies par notre collègue, M. Sauveur de Girvès.

Canton d'Olette.

NOMS DES COMMUNES.	NOMS ET PRÉNOMS DES PROPRIÉTAIRES.	NOMBRE DES RUCHES.	TOTAL DES RUCHES.	DIMENSION DES RUCHES. Longueur.	DIMENSION DES RUCHES. Largeur.	PRODUIT de chaque ruche.	PRODUIT du miel.	PRIX DU KILO.	TOTAL.
MANTET.	Arnaud, Jean.....	5	118	1m,00c	0m,50c	12k	1416k	1f 60c	2265f
	Calvet, Marc.....	8							
	Fillols, Jacques.....	7							
	Ricard, Jean.....	4							
	Vidal, Jean.....	5							
	Clastres, Joseph....	6							
	Vidal, Vincent.....	5							
	Clastres, Pierre.....	4							
	Calvet, Joseph.....	8							
	Calvet, Jean.....	11							
	Labrousse, Laurent..	59							
PY.	Pidell, François	5	108	1m,00c	0m,55c	8k	964k	1 60	1582f
	Raspaut, Joseph .. .	5							
	Raspaut, Jules.....	5							
	Raspaut, Louis	14							
	Raspaut, Jean	5							
	Roux, Jacques.....	5							
	Couronne, Pierre....	4							
	Couronne, Jacques.. .	2							
	Nou, Joseph	2							
	Molas, Jacques	2							
	Brandoly, Gabriel...	7							
	Calvet, Paul	2							
	Nogués, Joseph.....	4							
	Fournols, Côme.....	5							
	Pacoull, Laurent....	19							
	Alabert, Françoise...	1							
	Pidell, Joseph	12							
	Pacoull, Martin.....	1							
	Benessac, Paul	5							
	Alabert, Côme.....	5							
	Calvet, Côme.....	9							
	Brousi, Pierre.....	1							
	Batiste, François....	2							
	A reporter....		226				2280k		3647f

NOMS DES COMMUNES.	NOMS ET PRÉNOMS DES PROPRIÉTAIRES.	NOMBRE DES RUCHES.	TOTAL DES RUCHES.	DIMENSION DES RUCHES. Longueur.	DIMENSION DES RUCHES. Largeur.	PRODUIT de chaque ruche.	PRODUIT du miel.	PRIX DU KILO.	TOTAUX.
	Report	....	226	»	»	»	2280k	»	5647f
Py (*suite*).	Poujal, Jean	1							
	Pidell, Baptiste.....	1							
	Calvet, Baptiste.....	4							
	Nou, Côme	5							
	Rabat, Jacques	8							
	Rabat, Jean.....	5							
	Rabat, Joseph	2							
	Fournols, Louis.....	5	65	1m,00c	0m,55c	8k	504k	1 60	806f
	Langerma, Jacques..	5							
	Fournols, Paul.....	4							
	Calvet, Jean	6							
	Llopet, Barthélemy..	2							
	Langerma, Sébastien.	9							
	Llopet, Louis.....	6							
	Raspaut, Martin....	2							
	Pacoull, Joseph.....	4							
Escaro.	Boutet, Joseph.....	15							
	Mouné, Paul.	10							
	Bergès, Sébastien....	17							
	Broc, Pierre	15	74	0m,75c	0m,40c	5k	370k	1 25	462f
	Roig, Jean	10							
	Grau, Joseph.....	5							
	Vidal, Pierre..	2							
Serdinya.	Selve.....	16							
	Llopet-Barthe	5							
	Soler, François	8							
	Manau, Justin.....	15	54	»	»	4k	216k	1 25	270f
	Cathala	5							
	Selve, Joseph.....	5							
	Giralt, Pierre	1							
	Lafont, Joseph.....	1							
	A reporter....		417				3370k		5185f

NOMS DES COMMUNES.	NOMS ET PRÉNOMS DES PROPRIÉTAIRES.	NOMBRE DES RUCHES.	TOTAL DES RUCHES.	DIMENSION DES RUCHES. Longueur.	DIMENSION DES RUCHES. Largeur.	PRODUIT de chaque ruche.	PRODUIT du miel.	PRIX DU KILO.	TOTAUX.
	Report	....	417	»	»	»	3570k	»	3185f
JUJOLS.	Galent, Joseph	7	22	1m,00c	0m,50c	6k	132k	1 50	189f
	Broc, François	5							
	Galent, Paul	10							
CANAVEILLES.	Marty, Dominique...	16	32	1m,00c	0m,40c	6k	192k	1 50	288f
	Paconll, Jean	8							
	Fabre, Raphaël	2							
	Faraic, Joseph	5							
	Bonc, Joseph	5							
THUÍS.	Bordes, Marie	10	185	»	»	6k	1110k	1 50	1665f
	Bordes, Joseph	50							
	Sidos, Raphael	7							
	Basso, Raphaël	18							
	Massiet, Joseph	5							
	Poulade, Marc	8							
	Anglade, Marguerite.	51							
	Vigué, Raphaël	16							
	Henlme, Joseph	22							
	Patit, Jean	12							
	Sidos, Jean	6							
AIGUATÉBIA.	Surjus, Félix	1	19	0m,80c	0m,50c	4k	76k	1 50	114f
	Salit, Pierre	6							
	Margaill, Jean-Pierre.	5							
	Bonnemaison, Jean..	5							
	Santenac, Michel....	5							
	Lafage, Jacques.....	1							
	More, Jean-Pierre...	2							
RAILLEF.	Goze, Pierre	4	25	0m,80c	0m,50c	5k	69k	1 50	105f
	Sicre, Baptiste	10							
	Sicre, Anne-Marguer.	5							
	Bournet, Michel	4							
	A reporter....		698				4949k		7374f

NOMS DES COMMUNES.	NOMS ET PRÉNOMS DES PROPRIÉTAIRES.	NOMBRE DES RUCHES.	TOTAL DES RUCHES.	DIMENSION DES RUCHES. Longueur.	DIMENSION DES RUCHES. Largeur.	PRODUIT de chaque ruche.	PRODUIT du miel.	PRIX DU KILO.	TOTAUX.
	Report	....	698	»	»	»	4949k	»	7544f
Sansa.	Durand, Jean	8	10	0m,75c	0m,30c	5k	50k	1 50	45f
	Badie, François.....	2							
Talau.	Sardone, Jean.....	4	12	0m,85c	0m,35c	4k	48k	1 50	74f
	Trogno, Sébastien...	3							
	Batlle, Sauveur.....	7							
Orejlla.	Margaill, Michel....	23	23	0m,70c	0m,30c	3k	69k	1 50	103f
Olette.	Porra, Marie.....	14	44	0m,80c	0m,30c	4k	176k	1 50	228f
	Anglade, André.....	3							
	Molas, Joseph.....	7							
	Domenach, André...	3							
	Batlle, Pierre	4							
	Quantin, Jean.....	4							
	Raspaut, Jacques....	7							
	Molat, Antoine	2							
Sahorre.	Fabre, Jean.....	14	71	1m,00c	0m,35c	5k	355k	1 50	461f
	Vergès, Raphaël	7							
	Vidal, Joseph	3							
	Forgues.....	2							
	Parent, Eugène.....	2							
	Lavila	3							
	Melchior, Gaudérique.	3							
	Melchior, Pierre	1							
	Llopet, Martin.....	2							
	Arnaud, Pierre.....	3							
	Berjoan, Joseph.....	27							
	Sola, Jean.....	2							
	A reporter....		858				5627k		8455f

NOMS DES COMMUNES	NOMS ET PRÉNOMS DES PROPRIÉTAIRES.	NOMBRE DES RUCHES.	TOTAL DES RUCHES.	DIMENSION DES RUCHES. Longueur.	DIMENSION DES RUCHES. Largeur.	PRODUIT de chaque ruche.	PRODUIT du miel.	PRIX DU KILO.	TOTAUX.
	Report	....	858	»	»	»	5627k	»	8455f
Nyer.	Prats, Eulalie	3							
	Labrousse, Jacques ..	52							
	Fillols, Pierre	4							
	Bordie, Paul	12							
	Sirvan, Jean	3	141	1m,00c	0m,40c	9k	1269k	1 60	2030f
	Laporte, Pierre	2							
	Labrousse, Laurent..	21							
	Felix, Pierre	16							
	Parent, Laurent.....	28							
	TOTAL.....		999				6896k		10485f

NOTA. Nous avons porté, dans la commune de Nyer, M. Jacques Labrousse, qui devrait figurer dans celle de Py. M. Pierre Fillols, de Nyer, qui figure comme possédant 4 ruches, en possède 35.

130 cultivateurs d'abeilles possèdent 999 ruches, produisant

6896 kil. de miel.....	10485 fr.
1394 kil. de cire; prix moyen, 3 fr. 25 cent.....	4530
VALEUR TOTALE.....	15015 fr.

Le produit moyen de chaque ruche est de 15 fr. 05 cent.

La flore se compose d'innombrables plantes aromatiques. Les abeilles se portent sur les labiées, caryophyllées, rosacées, légumineuses.

Dans quatre communes seulement, le miel laisse

à désirer sous le rapport du goût et de la blancheur; dans les autres communes, toutes les qualités lui sont acquises, et le font placer au premier rang.

Le miel de Py, Mantet et Nyer, a une réputation de supériorité qui le fait rechercher pour les tables de luxe. Dans les environs de ces communes, se trouvent en grand nombre le rhododendron, les trèfles et des bruyères.

Dans une partie de ce canton, comme dans d'autres contrées montagneuses, le nombre des ruches n'augmente pas. Ce résultat est occasionné par les neiges et les pluies multipliées; l'humidité séjournant dans les anfractuosités des rochers où sont placées les ruches, provoque des maladies. Alors les populations devenant faibles ont à souffrir des rigueurs de la saison; viennent ensuite, au printemps, les variations atmosphériques, qui multiplient les maladies.

Pourquoi ne transporte-t-on pas les ruches, pendant la mauvaise saison, dans des régions plus favorables, comme le pratiquent les apiculteurs éclairés?

Pourquoi, dans le courant de l'automne, ne marie-t-on pas les ruches faibles à d'autres qui ont une bonne population et bien approvisionnées, et qui, proportion gardée, consomment moins, ce qui leur permet de résister aux froids les plus rigoureux? La dimension des ruches ne comporte-t-elle pas d'y réunir jusqu'à trois essaims faibles?

Veut-on encore éviter les maladies? il faut laisser aux abeilles le miel nécessaire à leur alimentation, et ne pas leur donner des substances qui leur soient nuisibles.

L'état de la température devient-elle variable, ce

qui arrive fréquemment au printemps? il convient d'empêcher la sortie des abeilles, en fermant les issues.

Une plus grande surveillance doit être exercée pour prévenir les dégâts des rats, des fouines et des chats sauvages, qui, après avoir rongé les vieilles ruches, donnent un libre accès à d'autres insectes malfaisants, à l'humidité, et sont la cause de divers autres inconvénients désastreux.

Si le pollen est avarié par suite de la confection vicieuse des ruches, apportez-leur les perfectionnements signalés, ou mieux encore adoptez les ruches à quatre compartiments, qui vous fourniront trois bonnes récoltes.

Le sieur Laurent Labrousse, de Mantet, fait preuve d'expérience dans la direction de ses ruches : il sait les multiplier. L'époque de la floraison arrivée, il les transporte aux endroits les plus favorables; il les laisse à la montagne jusqu'à l'arrivée des froids, et, alors, il descend les ruches et les place dans la contrée où le climat est plus doux, à Fuilla et à Villefranche.

Les ruches peuplées se vendent rarement. Lorsque la vente a lieu, on les cède à 8, 12 et 15 fr.

Dans les diverses communes de ce canton, on emploie la ruche uniforme. La différence des dimensions nous a engagé à faire connaître la production en miel de chacune d'elles. Quant à la production de la cire, elle est à peu près du cinquième.

La récolte se fait du 10 au 20 août. La sortie des essaims a lieu en juillet, et elle se prolonge jusqu'au 15 août.

RÉCAPITULATION

ARRONDISSEMENTS.	CANTONS.	NOMBRE des RUCHES.	TOTAL GÉNÉRAL des RUCHES.	MONTANT du MIEL.	TOTAL GÉNÉRAL DU MIEL.
ARRONDISSEMENT DE PERPIGNAN.	Perpignan (Est)	551	7692	2278k	32289k
	Perpignan (Ouest)	482		660	
	Rivesaltes	2655		12569	
	Millas	968		5595	
	Thuir	895		2509	
	Saint-Paul	856		5544	
	Latour	1607		7754	
ARRONDISSEMENT DE CÉRET.	Céret	1170	5665	5455k	25619k
	Argelès-sur-Mer	2050		8956	
	Arles-sur-Tech	1054		4598	
	Prats-de-Molló	1451		6652	
ARRONDISSEMENT DE PRADES.	Prades	1552	5432	6254k	31550k
	Vinça	1129		4724	
	Sournia	491		1964	
	Olette	999		6896	
	Mont-Louis	479		1456	
	Saillagouse	1282		10256	
	TOTAL des ruches des dix-sept cantons...		18789		87458k
	Nous devons y ajouter les ruches qui, étant isolées, n'ont pas été comprises dans le relevé, et dont le nombre s'élève au moins à		500	»	»
	Celles provenant des essaims de cette année, des cantons d'Olette, Mont-Louis, Saillagouse et d'une partie du canton de Prades qui, étant sortis en juin, n'ont pu nous être signalées et qui doivent être portées à		740	»	»
	La moyenne du produit de ces quatre cantons étant de 6 kil. 7 hect., nous trouvons encore une production de miel, sur ces 1040 ruches, de		»	»	6968k
	Ces 6968 kil. de miel, à 1 fr. 50 c., donnent une valeur de		»	»	»
	Plus 1855 kil. de cire, ci		»	»	»
	Valeur de cette cire, à 3 fr. 25 c. le kil., ci		»	»	»
	TOTAL GÉNÉRAL DES TROIS ARRONDISSEMENTS.		19829		94406k

GÉNÉRALE.

VALEUR du MIEL.	VALEUR GÉNÉRALE DU MIEL.	PRODUIT de LA CIRE.	TOTAL GÉNÉRAL de LA CIRE.	MONTANT de LA CIRE.	VALEUR TOTALE de LA CIRE.	PRODUIT moyen de chaque RUCHE.	NOMBRE des CULTIVATEURS.	TOTAL GÉNÉRAL des CULTIVATEURS.
3417f		227k		757f		7f 55c	78	
990		66		215		6 62	26	
19790		1590		5167		9 57	108	
5212	48854f	677	4670k	2209	15286f	7 65	49	521
2828		520		1040		4 18	62	
5016		665		2161		8 58	66	
11601		1125		3766		9 56	152	
4119f		551k		1055f		4f 67c	176	
11642	30411f	1218	5749k	3958	12096f	7 68	156	552
5729		860		2795		8 24	84	
8621		1520		4290		9 05	116	
9551f		1247k		4052f		9f 91c	129	
6615		690		2242		7 84	90	
2556	46575f	527	7561k	981	24499f	6 79	41	578
10485		1594		4550		15 65	150	
2184		485		1576		20 67	18	
15584		5418		11118		20 67	140	
	125638f		15980k		51881f			1601
»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»
	»	»		»		»		
»	10452f	»	»	»			»	
»	»	»	1855k	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	6028f	»	»	»
	156090f		17835k		57909f			1601

LES ABEILLES.

Nous allons tracer des notions succinctes sur l'histoire naturelle des abeilles, persuadé qu'elles seront accueillies avec intérêt par nos cultivateurs.

Chaque réunion ou famille d'abeilles logée dans une ruche, s'appelle *essaim*, et se compose de trois sortes de mouches : d'une femelle unique ou mère, dite *reine;* d'un certain nombre de mâles; d'un plus grand nombre d'abeilles sans sexe, désignées sous le nom d'*ouvrières*.

La mère se distingue facilement, à son corps plus développé, à ses ailes ne recouvrant pas l'abdomen ; elle est destinée à multiplier et à conserver l'espèce.

Pendant ses deux premières années, ses pattes et son abdomen ont une couleur jaune doré, qui diminue plus tard. Son aiguillon est plus long que celui des ouvrières; elle ne l'emploie que contre ses rivales.

Cinq à six jours après sa sortie de l'alvéole, la jeune femelle va dans les airs pour être fécondée; elle rentre dans la ruche une demi heure après, et parcourt les rayons, escortée de plusieurs abeilles, en examinant les cellules : il semblerait qu'elle veut s'assurer si elles sont en bon état pour recevoir les œufs.

Deux jours après, elle commence la ponte : elle dépose les œufs, qui fourniront les mères-abeilles, dans des cellules à forme ovale, placées en-dehors des gâteaux ; les œufs des mâles, dans des cellules moins grandes, et, enfin, les œufs des abeilles ouvrières dans les cellules les plus petites.

La ponte se prolonge, dans nos contrées, jusqu'à l'arrivée de la mauvaise saison. La grande ponte a lieu

depuis le mois de mars jusqu'au mois de juin ; à cette époque, la mère-abeille donne 200 à 300 œufs par jour : sa fécondité est prodigieuse ; elle peut fournir jusqu'à 60.000 œufs par an.

Selon le degré de chaleur de la ruche, l'œuf d'ouvrière produit l'insecte parfait au bout de vingt à vingt-deux jours ; celui de mâle, de vingt-cinq à vingt-sept jours, et l'œuf de femelle donne une mère à l'état d'adulte, au bout de seize jours seulement.

Les soins les plus affectueux sont prodigués à la mère par les abeilles dans l'intérieur de la ruche : les unes la brossent ; d'autres lui présentent, au bout de leur trompe, des gouttelettes de miel.

Le mâle, appelé aussi faux-bourdon, est plus gros et plus noir que l'ouvrière. Lorsqu'il a accompli ses fonctions, qui consistent à féconder la reine, et que les essaims sont partis, étant à charge à la colonie, il est massacré impitoyablement : œufs, larves, nymphes ne sont pas épargnés, la destruction est complète ; elle a été observée sur divers points du département. Beaucoup de cultivateurs avaient attribué cette destruction à des maladies : les mâles reparaissent à la suite de la ponte du printemps.

Une loi rigoureuse semble obliger les abeilles à se séparer encore de celles qui sont mal conformées ; elles ne les détruisent pas, mais elles les rejettent.

Les travaux de plusieurs sortes, qui doivent être accomplis à l'intérieur et à l'extérieur de la ruche, sont dévolus aux abeilles ouvrières. Les unes vont ramasser les vivres et les matériaux de construction, ce sont les *cirières ;* les autres, sont chargées du couvain, et remplissent ces devoirs maternels avec un dévoûment sublime, ce sont les *nourricières*.

Parmi les ouvrières, certaines sont gardiennes, et veillent nuit et jour, à l'entrée de la ruche, à la sûreté générale. Lorsqu'elles reconnaissent quelque insecte suspect, elles font entendre des sons pour annoncer sa présence. Chacun de ces sons paraît avoir une signification particulière. Elles ne laissent la libre entrée de la ruche qu'aux abeilles qui apportent du butin; les autres doivent communiquer les sons et choquer les antennes, sans cela les gardiennes les percent de leurs dards. Lorsque l'ennemi est en nombre, elles appellent à leur secours les ouvrières qui sont à l'intérieur; quelques-unes sont chargées de battre le rappel (expression consacrée). Dès les premiers jours, elles appellent les butineuses à la récolte; en cas d'évènement, elles tiennent la population en éveil. A côté d'elles, se trouvent les ventilatrices, dont le devoir est de renouveler l'air, en agitant vivement leurs ailes, afin d'établir un courant qui, introduisant l'air pur de l'extérieur, chasse l'air vicié de l'intérieur. Ces fonctions sont bien pénibles lorsque nos ruches de la plaine se trouvent exposées aux rayons ardents du soleil, et placées sur des dalles ou des briques à proximité du sol.

L'ouvrière vit un an environ; elle remplit ses attributions, à l'aide de sa trompe, de son estomac, de ses mandibules et de ses pattes. Son organe le plus important, est son double estomac : la première partie sert de poche pour recevoir le miel; la seconde, sert, à la fois, à élaborer la cire et à digérer la nourriture.

Nous allons voir en fonctions ces insectes industrieux. A peine entré dans la ruche, l'essaim est groupé à la partie supérieure; au milieu, se trouve la mère. Bientôt, les abeilles se détachent, et vont se

livrer à leurs travaux; on entend des sons, qui feraient croire à des ordres donnés.

Les cirières sont à l'instant à l'ouvrage, et, après avoir pétri et élaboré la cire, sous forme de ruban, la première venue la colle à la voûte de la ruche. La provision épuisée, une autre la remplace; peu à peu un plus grand nombre arrive, et l'édifice avance rapidement. Sa perfection est le partage des vieilles ouvrières; l'édifice est bientôt complet; les cellules sont achevées.

Pendant ce temps, les butineuses rentrent dans le calice des fleurs, pour récolter le pollen, qu'elles fixent, en boules de toutes nuances, à l'espèce de cuilleron qui existe à leurs jambes de derrière; elles retirent ensuite, avec leur trompe, la matière sucrée qui se trouve dans le fond du calice, et dont elles remplissent leur vésicule. D'autres reviennent, les pattes chargées d'une substance résineuse, appelée propolis, qu'elles recueillent sur les arbres, et qui leur sert à fermer les fentes et les trous, et à fixer les rayons. La provision est reçue par les ouvrières de l'intérieur, qui la déposent dans des cellules *ad hoc*. Le jour et la nuit, les abeilles sont à l'ouvrage. C'est au moyen de leurs antennes, qu'elles se dirigent dans l'obscurité, pour accomplir les travaux qui excitent notre admiration.

Le pollen qui se trouve placé sur divers points et surtout dans les rayons du centre de la ruche, est nécessaire à la nourriture du couvain et à la prospérité de la colonie. Comme la mauvaise confection des ruches donne lieu à des vapeurs aqueuses, qui peuvent altérer le miel, il est urgent de modifier les ruches imparfaites

ESSAIMAGE.

Les essaims sortent quelquefois à la dernière quinzaine de mars; mais, ordinairement, cette sortie a lieu en avril, mai et juin, suivant l'état de la température des divers cantons. Les gros essaims sortent de neuf heures du matin à une heure de l'après-midi; — les petits, de une heure à cinq heures du soir.

La force des essaims des ruches ordinaires est de 2 kilogr. et demi, rarement de 3, et se composent de 20 à 24.000 abeilles environ. Les petits essaims sont ordinairement composés de 3 à 6.000 abeilles.

On réunit les essaims lorsqu'ils sont peu nombreux; il en sort assez souvent deux de la même ruche, à quelques heures d'intervalle. Les essaims de la Cerdagne sont considérables, et pèsent de 4 à 5 kilogr.: notre collègue, M. Sauveur de Girvès, en a eu du poids de 6 kilogram., d'une vigueur remarquable, remplissant la ruche de cire et de miel dans l'espace de dix à douze jours. — Nous avons fait connaître les dimensions gigantesques des ruches de cette contrée, et la puissance de sa flore.

Beaucoup de cultivateurs ne sont pas assez vigilants à l'époque de l'essaimage; il s'en suit que l'essaim part sans être aperçu. Voici les indices de sa prochaine sortie: lorsque la population est forte; quand les mâles commencent à paraître en nombre, et qu'ils ont le vol assuré, on les voit voltiger au soleil, de dix heures du matin à trois heures de l'après-midi, et on entend, dans l'intérieur de la ruche, un battement d'ailes très-prononcé. La sortie est prochaine, lorsque les abeilles font la barbe, c'est-à-dire, lorsqu'on les voit, pendant quel-

ques jours, groupées aux environs de la ruche ou aux parois extérieures, et que les jeunes abeilles voltigent autour.

Bien peu d'abeilles s'éloignent le jour de la sortie : le petit nombre, qui est allé à la picorée, n'entre pas dans la ruche; quelques-unes vont çà et là, comme si elles étaient en quête d'une nouvelle demeure; on en remarque d'autres qui paraissent très-agitées. Ce jour-là, les gardiennes sont en petit nombre à l'entrée de la ruche; elles paraissent avoir oublié leur mission. La mère sort, et va se placer sur l'un des rebords de la caisse, et fait entendre des sons très-vifs; les abeilles sortent aussitôt en masse et en tumulte, environnent la reine, et, formant l'essaim, elles prennent leur vol, après avoir tournoyé au-dessus de la ruche, pour aller, le plus souvent, se fixer en grappe sur une branche d'arbre.

Quelques cultivateurs ont la sotte habitude de frapper sur des casseroles ou sur des chaudrons, pour arrêter l'essaim : si on veut le contenir, il faut lui jeter du sable, de la terre, de la cendre, et au besoin tirer un coup de fusil à poudre. D'autres, attendent l'arrivée de la nuit pour le saisir, alors qu'il est déjà fixé; pendant ce temps l'essaim part, et le plus souvent on le perd de vue.

Lorsque l'essaim est placé sur une branche, on lui présente la ruche, l'ouverture en haut : les abeilles y pénètrent; quelquefois la branche est détachée et secouée dans l'intérieur, où les insectes se logent. Si la branche est élevée, on frappe dessus pour les recevoir sur une toile qu'on a placée sur le sol. Certains cultivateurs, peu craintifs, saisissent les mouches à pleines mains, et les jettent dans la ruche.

Après avoir quitté la ruche-mère, l'essaim y rentre parfois. A cette occasion, nous rapporterons le fait suivant : « M. André Rozat, apiculteur distingué du canton de Vinça, ayant observé jusqu'à trois fois la sortie du même essaim, eut l'idée de recueillir une jeune mère et de la placer auprès : les abeilles ne tardèrent point à la reconnaître et à se grouper à l'envi autour d'elle. L'agitation cessa à l'instant; M. Rozat s'empressa de présenter une ruche, et toutes les abeilles y pénétrèrent. » Avant la sortie de l'essaim, toutes les mouches ont soin de se munir de provisions.

Nous avons fait connaître le prix de vente des essaims et signalé, à ce sujet, l'idée superstitieuse de la plupart des apiculteurs des cantons de Saillagonse et de Mont-Louis.

Lors de la sortie de l'essaim, les ouvrières qui avaient été butiner pendant l'essaimage, rentrent dans la ruche-mère, et se mettent avec ardeur au travail ; les jeunes abeilles mâles et ouvrières reparaissent en grand nombre, et, peu de jours après, la colonie est assez puissante pour en fournir une nouvelle. Une jeune mère est bientôt à sa tête, et l'essaim prend son vol par un beau soleil; deux ou trois jours après, la jeune mère est en état de donner une nouvelle population.

Lorsque plusieurs femelles se rencontrent dans la même ruche, elles se livrent un combat acharné, jusqu'à ce que l'une d'elles en reste seule maîtresse.

Si le mauvais temps empêche la sortie de l'essaim pendant plusieurs jours, la mère-abeille va détruire les jeunes femelles, qui, impatientes de sortir, font entendre le chant; mais l'essaimage n'est que retardé. S'il reste encore de jeunes femelles, les nourricières empêchent quelquefois leur destruction, en fortifiant

d'un autre couvercle de cire l'alvéole qui les renferme, et en leur fournissant du miel à travers une légère ouverture que pratiquent les captives.

Lorsqu'il n'existe plus de couvain de jeune reine, les ouvrières agrandissent une cellule; choisissent une nymphe, qu'elles nourrissent plus abondamment, et la transforment en mère-abeille, dont elle est en état de remplir ensuite toutes les fonctions.

Beaucoup d'apiculteurs voient certaines ruches essaimer plutôt que les leurs, ou donner des essaims plus volumineux et des récoltes plus abondantes. Pour obtenir les mêmes résultats, ils doivent enlever les vieux gâteaux qui engendrent les fausses-teignes, conserver le pollen, éloigner les vapeurs aqueuses des ruches, ne laisser jamais les abeilles sans provisions, avoir des populations fortes, une mère vigoureuse et les ruches en bon état. Si une population est réduite à 10 ou 12.000 abeilles, elle peut à peine suffire aux travaux intérieurs: elle ne peut fournir du miel, puisque celui qu'elle possède ou qu'elle va chercher, est nécessaire à sa subsistance; mais si on a eu la précaution, au moment où les beaux jours arrivent, et que la campagne se couvre de fleurs, de marier les populations faibles, on voit les abeilles faire quatre ou six voyages par jour, et apporter, en douze ou quinze jours, jusqu'à 30 kil. de miel; et comme la moitié seulement suffit aux ouvrières de l'intérieur, et plus tard au couvain, on trouve encore un surcroît de 15 kil. Ce n'est pas là le seul avantage que l'on obtient: avec l'abondance des provisions et des abeilles nombreuses, toutes les cellules nécessaires à la ponte de la mère seront édifiées, et celle-ci pourra y déposer jusqu'à 300 œufs par jour, et les essaims seront alors de 20 à 30.000 mouches.

RÉUNION DES ESSAIMS.

Pour réunir deux essaims nouvellement sortis, si l'un d'eux est déjà dans la ruche, certains cultivateurs rapprochent cette ruche de l'autre essaim, pour l'y faire entrer. Après la réunion, quelques-uns ont le soin, afin d'éviter le combat, de jeter sur les abeilles un peu de miel, de la farine tamisée ou quelques gouttes de vin; d'autres, au contraire, font tomber toutes les abeilles sur un morceau de toile, même celles qui sont déjà logées dans une ruche. L'on voit alors ces mouches se grouper auprès des mères; on fait choix de l'une d'elles; l'autre est enlevée; la ruche qui est destinée à l'essaim, est rapprochée, et les abeilles vont s'y établir peu à peu.

Des cultivateurs moins patients, prennent à pleines mains toutes les abeilles, et les placent avec précaution dans la ruche: d'ordinaire, elles s'y logent sans combat.

Si l'on veut réunir avec succès, après l'essaimage, deux ruches faibles, la ruche est d'abord frottée avec de la citronnelle, d'autres plantes odorantes ou, parfois, parfumée avec de l'encens. La réunion ayant eu lieu, on a, le plus souvent, l'attention de jeter sur les abeilles, comme nous l'avons dit plus haut, un peu de miel ou du vin ou de la farine.

Il ne faut pas négliger de fournir du miel aux abeilles, si le mauvais temps arrive deux jours après que l'essaim est entré dans la ruche, parce que, ne pouvant sortir, elles y mourraient de faim. Au printemps, lorsque la campagne est riche en fleurs, s'il s'agit d'augmenter la population d'une ruche, celle-ci est

mise à la place d'une autre bien peuplée; et ausitôt qu'on s'est assuré qu'elle s'est pourvue des abeilles qui reviennent de la picorée, on l'enlève pour la porter à distance, et la première ruche est remise à sa place. Voilà les moyens bien simples employés dans nos contrées. Des cultivateurs opèrent aussi par tapottement. Pour faire passer une colonie d'une ruche dans une autre, ou pour la rendre plus peuplée, ils commencent à déplacer les abeilles avec un peu de fumée, et finissent l'opération en frappant, par intervalles, sur la ruche.

PILLAGE DES ABEILLES.

Lorsque les abeilles sont privées de nourriture; que la campagne ne peut leur en fournir, et que la malpropreté, les fausses-teignes ou d'autres insectes malfaisants, se trouvent en grand nombre dans leur habitation, elles la désertent. Cela arrive aussi lorsque la population est très-faible: alors la paresse s'en empare, et, forçant l'entrée des autres ruches, les abeilles vont s'y livrer au pillage. L'absence de la mère les force aussi à la désertion, à l'époque où il n'y a plus de couvain.

L'essaimage passé, on reconnaît facilement qu'une ruche est livrée au pillage, lorsqu'on entend dans l'intérieur et aux environs un fort bourdonnement, et que les mouches ennemies sortent en grand nombre gorgées de miel.

Ce désordre constaté, il faut se hâter de boucher les ouvertures des ruches et de les déplacer si c'est nécessaire, pour en empêcher le pillage. Le désordre ayant cessé, si la mère est morte, la population est réunie à une autre.

MALADIES.

Deux maladies principales attaquent les abeilles. La plus dangereuse est la dyssenterie, qui cause parfois la ruine d'une partie du rucher: elle est occasionnée par la mauvaise nourriture donnée aux abeilles pendant l'hiver; par l'altération du pollen, dont la moisissure peut provenir encore des vapeurs qui tombent en eau sur les gâteaux, et de la mauvaise habitude, surtout, de placer près du sol les ruches dans des lieux humides. Si le printemps est froid et pluvieux, le pollen se trouve altéré; le miel s'en ressent: il est aqueux, et la dyssenterie se déclare. Il est aisé de juger, alors, combien il est essentiel d'y porter au plutôt remède, à une époque surtout où les abeilles rendent les plus grands services, et peuvent toutes en être atteintes.

Les abeilles affectées de la dyssenterie, lancent leurs excréments dans l'habitation; les rayons en sont couverts; le bas de la ruche en porte les traces; la peste est au milieu de la colonie. Pour en détruire les effets, il faut soulever un peu la ruche par le bas, afin d'en chasser l'air vicié, enlever les rayons salis, et nettoyer la ruche; puis faire cuire du miel avec un peu de vin vieux, à consistance de sirop, et le donner pour nourriture sur un plat, où l'on mettra des brins de paille ou de petits morceaux de bouchon, pour que les abeilles ne s'engluent pas; s'il y a des rayons vides, il faut verser dessus cette composition.

L'autre affection, est la constipation. Les abeilles en sont attaquées aux approches du printemps. Il

arrive assez fréquemment que la pluie ou le froid de la saison empêchent leur sortie pour rejeter leurs excréments; leur température baisse alors, parce qu'elles n'absorbent plus de miel pour alimenter leur machine animale; les excréments durcissent dans leur corps, et la mort en est la suite. Cette maladie est moins commune dans les ruches en liége: on éloignerait l'une et l'autre, si, pendant les journées froides et pluvieuses, l'on nourrissait la population avec une purée faite avec du miel et de la fécule de fèves, pratique adoptée avec succès dans le canton de Saillagouse.

Les larves et les nymphes mortes ou pourries, lorsque les abeilles ouvrières ont dû leur donner du pollen avarié ou d'autres mauvaises nourritures, occasionnent encore une espèce de peste, portant principalement sur le couvain, qui avorte, et qu'on appelle ainsi faux couvain. On doit nettoyer la ruche avec soin, et enlever les gâteaux qui sont infectés.

Dans nos contrées, le vertige, chez les abeilles, est peu connu.

Toutes ces maladies proviennent encore des mauvaises substances sucrées, qu'un grand nombre de cultivateurs fournissent aux abeilles. Lorsque la mère est malade, elle donne une ponte viciée; en effet, la plupart des abeilles naissent alors infirmes.

INSECTES, OISEAUX ET QUADRUPÈDES NUISIBLES.

Parmi les insectes nuisibles aux mouches à miel, nous reconnaissons dans le département:

Les fourmis, surtout la grosse fourmi, que nos paysans appellent *rabaxi* (*formica truncata*, LAMARK.).

Dans le genre phalènes, papillons nocturnes, nous trouvons le paon de nuit, appelé en catalan *brouxe*, de couleur brunâtre, dont les antennes sont très-longues : il pénètre dans les ruches pendant l'obscurité pour manger le miel, et jette le trouble dans la ruche, en se débattant avec ses ailes contre les habitants.

Le sphinx tête de mort *(atropos)*, papillon crépusculaire, est bien plus dangereux encore. Après son entrée dans la ruche, son bourdonnement plonge toute la colonie dans la plus grande frayeur; et, lorsqu'il se sent vivement attaqué par les abeilles, il fait entendre un son qui excite, parfois, un tel désordre que les abeilles finissent par se battre entre elles, et le petit nombre qui survit abandonne la ruche.

Pour empêcher l'entrée des papillons, il faut rétrécir les ouvertures; et dans le cas où elles seraient nécessaires à la ventilation, on y appliquera de la toile métallique. L'instinct des abeilles les porte assez souvent à boucher elles-mêmes les ouvertures.

Les scarabées s'introduisent à leur tour dans les ruches pour attaquer le miel; mais les mouches savent se défaire de cet ennemi : elles l'emprisonnent avec la propolis. Ce fait, déjà observé dans nos contrées, a été récemment constaté à Ille et à Perpignan. M. Laurent Eychenne a vu les abeilles pousser les scarabées vers le bas de la ruche, où se trouvait la matière résineuse, et ils y étaient bientôt attachés. On a aussi observé, à Vinça, que d'autres insectes, même des sphinx, étaient emprisonnés dans cette matière.

Parmi les vraies-teignes, nous reconnaissons l'espèce désignée sous le nom de teigne de la cire *(Ph. cerella)*. Ce papillon est un des plus dangereux ennemis des abeilles.

Ces petits insectes dénotent leur présence par des grains noirs, qui sont leurs excréments, et que l'on aperçoit sur le tablier, dans l'intérieur de la ruche, de même que l'on peut juger de l'étendue de leurs dégâts par la cire qui, réduite en poudre, obstrue parfois le passage des abeilles, à tel point qu'elles ne trouvent pas d'issue.

Aussitôt que l'on a remarqué ces traces, il faut se hâter de retrancher les rayons envahis; et si la généralité était attaquée, il faut diriger la population dans une autre ruche.

Le lézard gris, les salamandres, même les couleuvres, dans nos contrées montagneuses, sont les ennemis des abeilles.

L'on a encore observé, près de nos cours d'eau, que les crapauds les prennent à leur passage.

Parmi les oiseaux, les plus meurtriers sont le rouge-gorge, en catalan *pit-roig*, et les mésanges, principalement l'espèce que nos paysans connaissent sous le nom de *xinxarra*. Cet oiseau fait une grande destruction d'abeilles en été, à l'époque des nichées, nourrissant à la fois jusqu'à quinze petits. La mésange établit, d'habitude, merveilleusement, son nid dans le creux des arbres.

Le guêpier, autre oiseau que nos éleveurs appellent *abeillerole*, en détruit énormément; heureusement, il n'est de passage qu'au printemps.

Parmi les quadrupèdes, nous citerons, comme étant très-friands du miel, le chat-sauvage, la fouine et la genette, que nos montagnards nomment indistinctement *gat-fagi*. Ils rongent les vieilles ruches avec leurs dents et leurs pattes.

TAILLE DES RUCHES.

La meilleure méthode consiste à faire la taille deux fois par an, comme cela se pratique généralement chez nous. Nous avons fait connaître les moyens employés pour opérer cette dépouille dans le canton de Vinça. Nous ne saurions assez recommander de laisser, lors de la taille d'automne, le miel nécessaire à la nourriture des abeilles pendant la saison d'hiver : les apiculteurs en seront dédommagés, au printemps, par une récolte plus abondante et des mouches plus nombreuses.

Notre confrère, M. Descatllar, nous a fait part d'un procédé fort singulier, qu'il a vu employer plusieurs fois avec succès dans l'Ampourdan, pour l'extraction des gâteaux, et qui consiste à imprégner sa figure et ses mains de son urine. Par ce moyen, on peut les enlever impunément, les abeilles, chassées par l'odeur ammoniacale, s'éloignant de l'opérateur.

FAÇONNEMENT DU MIEL.

Notre miel étant composé avec le suc des fleurs qui lui fournissent les qualités qui le caractérisent, il est essentiel de suivre les bonnes pratiques pour les lui conserver.

Voici celles qui sont suivies dans la généralité de nos cantons, pour son façonnement : les rayons brunâtres qui ont servi à l'éducation du couvain, ou qui renferment du pollen, sont façonnés à part ; ensuite les autres gâteaux sont placés sur des tamis en toile métallique, et dans la Cerdagne, sur des baquets à

claire-voie, pour laisser couler le miel vierge. Comme il reste encore une grande partie de miel dans les gâteaux, on les porte sous le pressoir; mais la qualité ainsi extraite, est moins belle.

Nous allons indiquer une nouvelle méthode, qui doit donner plus de valeur à notre beau miel, destiné aux tables de luxe. On enlève avec un couteau les lames de cire qui ferment les alvéoles des gâteaux; on place ceux-ci sur des claies d'osier, etc., et on les soumet à une douce chaleur; le miel vierge s'écoule bientôt goutte à goutte. Lorsqu'ils n'en fournissent plus, on les brise; on les laisse égoutter de nouveau, et on élève un peu plus la température; on sépare alors le ronget et le couvain qu'ils renferment, et on les soumet à une pression graduée. Par ce moyen, tout le miel finit par s'écouler. S'il est limpide, on ne lui fait subir aucune espèce de purification; mais s'il est trouble, on le laisse reposer pendant quelque temps; puis on l'écume et on le décante.

Le miel est recueilli dans des pots en terre, bien vernissés; il est recouvert de feuilles de papier, et placé ensuite dans un endroit sec et frais, où il se conserve long-temps, même à l'époque des fortes chaleurs.

FAÇONNEMENT DE LA CIRE.

Après qu'on a extrait le miel des rayons, la cire est mise dans un sac de toile claire, et placée dans un chaudron à demi rempli d'eau. L'ébullition est conservée par le moyen d'un feu doux; le sac est maintenu au fond de l'eau avec une spatule. A mesure que la cire fond, elle s'élève à la surface; elle est retirée avec une grande cuiller, et plongée dans un vase

rempli d'eau tiède, pour la séparer entièrement des matières étrangères. Le sac est mis sous le pressoir; la cire est ensuite coulée dans des plats, pour en former des pains de 20 à 30 centimètres de diamètre et de 2 à 10 centimètres d'épaisseur.

On a donné, cette année, au pain une forme plus séduisante, en versant la cire dans un moule en fer-blanc, espèce de carré long de 36 à 40 centimètres, sur 8. Elle se vend 3 fr. 50 c. le kilogramme, tandis que le prix des autres formes est de 3 francs à 3 fr. 25 c.

Sa couleur est canari tendre ou jaune orangé, plus ou moins foncé.

RUCHES.

Les ruches généralement en usage dans nos contrées, sont celles adoptées par nos aïeux. Elles ont été conservées à cause de leur simplicité, de leur légèreté et de la facilité du transport, une grande partie étant dirigée, à cet effet, de la plaine sur la montagne. Ces avantages ne doivent pas faire méconnaître, toutefois, les graves inconvénients qu'elles présentent; et le cultivateur doit savoir qu'il existe des ruches pouvant rendre la culture plus facile et les produits plus abondants. Sans doute, il est difficile de dépopulariser les ruches dont l'usage a été consacré par le temps; mais, lorsque les éleveurs auront reconnu les profits que donnent les ruches perfectionnées, ils n'hésiteront pas à les adopter à leur tour.

Nous avons indiqué les ruches employées dans la plupart des cantons. Celles de la plaine sont communément formées de quatre planches, à couvercle plat,

sur lequel sont placées trois tuiles. Leur hauteur varie de 70 à 80 centimètres, et la largeur de 25 à 30 : dans le centre, s'entrecroisent deux bagnettes pour soutenir les rayons. Ces ruches reposent sur des dalles ou sur des briques placées à 10 ou 15 centimètres du sol.

Il serait plus convenable d'établir les ruches à une plus grande élévation du sol, sur des planches soutenues par des piquets, et de les abriter, dans nos chaudes régions, avec des haies de roseaux, de romarin ou d'autres arbustes aromatiques, qui sont très-abondants chez nous, et de ménager des passages aux abeilles. Mieux vaudrait des ruchers bien organisés.

Une bonne méthode, qui s'est maintenue dans nos communes, est l'uniformité des ruches; mais nous serions d'avis de leur faire donner, à l'extérieur, deux ou trois couches de couleur à l'huile, en employant le vert surtout.

Nous avons désigné les dimensions gigantesques des ruches des cantons montagneux de Mont-Louis et de Saillagouse, qui ne sont guère déplacées des environs des habitations, à cause du voisinage des fleurs. Il en est ainsi de celles du canton d'Olette, qui, la plupart, se trouvent abritées dans les anfractuosités des rochers.

Toutes ces ruches ont un double couvercle plat en bois, recouvert d'une large ardoise, pour écarter la pluie et la neige. Une partie est formée des vieux troncs de saules marsaut, dans lesquels les abeilles paraissent se plaire.

Préoccupés des graves effets du couvercle plat, des apiculteurs ont essayé de lui donner, les uns, un seul plan incliné : les autres, deux; d'autres, enfin, pro-

posent de faire au couvercle une ou deux ouvertures, fermées avec de la toile métallique, et de les recouvrir ensuite par trois tuiles ou par une ardoise, qui devra être relevée, aux angles, par de petits cailloux, pour que les vapeurs aient une issue. Ces ouvertures doivent être fermées au besoin par des tampons.

Dans le but de renouveler les rayons du centre, que les cultivateurs y laissent vieillir pendant plusieurs années, quelques-uns ont essayé d'enlever, par le bas, au commencement de février, les gâteaux de cire. Ils ont pratiqué, après l'essaimage, la taille du miel, à partir du centre jusqu'aux rayons du bas; et ils proposent de faire une troisième taille du centre vers le haut, dans le cas où le miel serait assez abondant, sans nuire aux provisions réservées pour la mauvaise saison.

D'habitude, les ruches sont placées dans des endroits isolés, à l'abri du vent du nord. Il n'est pas convenable de les laisser trop exposées au soleil, non-seulement parce que les abeilles souffrent de l'excès de chaleur, mais encore, parce que, la surveillance ne pouvant pas être exercée aussi bien par elles à l'entrée de la ruche, un plus grand nombre de ventilatrices devient alors nécessaire, et que, la température donnant plus d'exhalaisons au miel, attire, en plus grand nombre, les insectes nuisibles.

Sur les montagnes, les ruches sont établies dans les bois et les prairies, rapprochées des points où les plantes aromatiques sont abondantes. Le propriétaire du terrain, qui se charge de veiller à leur garde, a la précaution de faire enlever les herbes qui sont à l'entour, et qui pourraient nuire à l'entrée des abeilles: la rétribution exigée, à cet effet, est ordinairement de

25 centimes par ruche; dans d'autres cantons, le salaire est du miel. Les vols nombreux de gâteaux qui ont eu lieu, cette année, lors de la dernière récolte, doivent exciter une plus grande surveillance, et faire adopter des ruches dont l'ouverture soit moins facile à ouvrir.

Nous fournirons, au sujet de deux ruches nouvelles qui existent dans le département, les notes que nous ont adressées ceux qui les possèdent. Nous serons reconnaissant aux éleveurs des divers points du pays, qui en auront fait l'essai, de nous communiquer, dans l'intérêt de la culture des abeilles, les résultats et les observations qu'ils auront recueillis.

Pour se rendre compte de l'état de toutes les ruches, il faut leur donner un numéro d'ordre, que l'on inscrit sur un morceau d'ardoise, ou sur une planchette fixée à la ruche; et noter sur un carnet le poids de la caisse et de l'essaim, et l'âge de la reine.

Nous dirons, enfin, que si l'on veut conserver les colonies pendant l'hiver, époque la plus désastreuse pour les abeilles, il faut que les ruches aient une population assez considérable, avec des provisions proportionnées. On devra encore renouveler l'air, et parfumer légèrement la ruche, soit avec la fumée de l'encens, soit avec quelques gouttes balsamiques, répandues dans l'intérieur de la ruche, deux ou trois fois dans le courant de la mauvaise saison.

Les beaux jours arrivés, les mouches auront plus d'action pour se livrer au travail, et les essaims sortiront dix à douze jours plus tôt.

Nous recommandons l'adoption des ruches à trois ou quatre compartiments; celles divisées en quatre de préférence, parce qu'elles permettent de faire

jusqu'à trois récoltes : l'une, après le départ des essaims; la seconde, dans le courant de l'automne, et la troisième, au besoin, à la fin de l'hiver, pour la récolte de la cire, lorsque les abeilles commencent à sortir.

Notre collègue, M. Sauveur de Girvès, a inventé une ruche, dont il nous a adressé le plan, et qui paraît réunir divers avantages. Lorsqu'elle aura été expérimentée, nous la ferons connaître. Nous nous bornons, pour le moment, à appeler l'attention sur les ruches de M. Laurent Eychenne, de Perpignan, et de M. A. Débatène-Picard, de Mont-Louis : nous en donnons les modèles, en les accompagnant de notes explicatives.

RUCHE DE M. LAURENT EYCHENNE.

Cette ruche réunit les deux principaux avantages, qui consistent à faire la récolte du miel avec facilité, et à connaître, en tout temps, l'état des abeilles et celui de leurs besoins, sans être exposé à leurs piqûres. Elle est divisée en trois compartiments égaux, au moyen de deux planchers à grillage, faits avec sept planchettes, de $0^m,03$ de largeur, pour recevoir les rayons, espacées de $0^m,01$ l'une de l'autre, et jointes par les deux bouts, au moyen d'une demi entaille, à deux autres planchettes, qui servent à les fixer aux montants de la ruche : ces planchers se trouvent séparés également de $0^m,01$ des parvis de la ruche, afin que les abeilles puissent circuler librement d'un étage à l'autre et entre les rayons. Trois vantaux, qui s'ouvrent sur le derrière, permettent de la visiter successivement dans tout son intérieur, soit pour la débarrasser des teignes, scarabées, fourmis, etc., qui auraient pu s'y introduire, soit pour enlever les rayons des compartiments du milieu et du bas, auxquels on ne touche pas lorsqu'on fait la récolte, parce que celui du milieu contient toujours le couvain, et celui du bas la provision du miel nécessaire aux abeilles pendant la mauvaise saison. Cette opération, qui a lieu à la fin de l'hiver, a pour but d'augmenter le produit de la cire, de conserver les ruches en bon état et d'exciter l'activité des abeilles.

Au milieu du couvercle, est pratiquée une ouverture circulaire de $0^m,04$ de diamètre, qui est indispensable pour dissiper les vapeurs formées dans la ruche, et qui font périr souvent les essaims. Cette ouverture sert aussi à leur donner de quoi se nourrir, au moyen d'un goulot de bouteille, quand elles commencent à sortir après les froids; qu'elles n'ont plus de provisions, et que la campagne ne fournit pas encore de fleurs; mais on doit la couvrir avec de la toile métallique assez fine, pour qu'elle ne donne pas accès aux insectes. Elle est mise à l'abri de la pluie, sans que la circulation de l'air soit interceptée, au moyen de trois tuiles, que l'on pose sur chaque ruche.

Les rayons sont fixés au haut et au bas de chaque compartiment, perpendiculairement aux barreaux; et, par cette disposition, ils se trouvent superposés l'un sur l'autre dans les trois compartiments, et paraissent n'en faire qu'un seul de toute la hauteur de la ruche. Les abeilles s'élèvent ainsi vers la partie la plus culminante, sans qu'aucun obstacle s'oppose à leur marche; la ruche présente l'aspect d'une ruche d'une seule pièce, et les abeilles n'ont pas l'inconvénient de se trouver divisées.

Une personne seule suffit pour faire la récolte. Avec un peu de fumée, elle chasse les abeilles de la case qu'elle veut dépouiller; elle détache les gâteaux sans difficulté, et les retire entiers, sans répandre une goutte de miel, et sans blesser une seule abeille. Pendant l'opération, l'essaim reste calme; les mouches continuent, les unes à sortir pour aller butiner, les autres à rentrer chargées de provisions, sans s'apercevoir du larcin qu'on leur fait.

L'usage de faire des essaims artificiels est inconnu ici; d'ailleurs, cette méthode est impraticable avec nos ruches ordinaires. Pour les faire avec la nouvelle ruche, il n'y a qu'à en renverser une vide et à la superposer sur la ruche-mère, de manière que les trous des couvercles se correspondent parfaitement, et à boucher toutes les ouvertures; puis, on ouvre le vantail supérieur de la ruche-mère, et on applique sur cette ouverture un châssis en toile métallique, assez claire pour bien distinguer les abeilles, qui, à l'aide de la fumée, ne tardent pas à monter dans la ruche vide. Lorsqu'on a vu passer la mère-abeille, et que l'on juge que l'essaim est assez fort, on sépare les deux ruches; on en bouche les ouvertures avec leurs tampons; on dépose celle qui contient le nouvel essaim à quelque distance, et on la laisse fermée jusqu'à la nuit.

On doit opérer aux premiers jours du mois de mai, si l'on veut que les nouvelles ruches soient dans les conditions favorables des autres; alors, les essaims précoces ont le temps de remplir leurs ruches, qui peuvent être récoltées à l'époque ordinaire de la taille. On peut encore transvaser les ruches avec facilité par la même méthode.

RUCHE DE M. DÉBATÈNE-PICARD.

Cette ruche est formée de quatre caisses, de $0^m,16$ de hauteur, soutenues par des languettes de bois. Ces caisses sont percées de petits trous, pour ménager la circulation des abeilles : elles peuvent être enlevées facilement.

A l'époque de la première dépouille, qui a lieu du 1er au 10 mai, le couvercle de la ruche est d'abord détaché, afin de lancer la fumée; et lorsque les abeilles sont descendues, la première caisse est enlevée pour en retirer le miel : l'opération est faite sans la moindre difficulté, et cette caisse, mise à la place de celle du bas, reçoit les abeilles, qui se hâtent d'y travailler.

Pour opérer la seconde dépouille, du 1er au 15 août, on emploie de nouveau la fumée pour déplacer les abeilles. La deuxième caisse du haut est retirée; et, après l'enlèvement des rayons, elle prend la place de la troisième.

De la sorte, les rayons ne vieillissent pas.

Le miel est de qualité supérieure; et, dans cette ruche, les abeilles sont moins sujettes aux maladies, et les produits y sont d'une abondance extraordinaire.

Pour profiter des avantages immenses de nos plantes aromatiques, et leur donner une plus grande extension, ne pourrait-on pas, sur quelques côteaux et sur quelques points de nos montagnes, les propager pendant les journées humides du printemps? Cette pratique, qui serait importante, mériterait des encouragements, qui devraient être donnés aux cultivateurs et aux agents cantonnaux qui s'y livreraient sans nuire à l'exercice de leurs fonctions.

Pénétré de l'intérêt que mérite notre apiculture, nous solliciterons les bienveillantes dispositions du Conseil-Général, qui nous donne tant de preuves de sa sollicitude incessante pour les diverses branches de notre agriculture.

Les ressources mellifères de notre département, et la beauté remarquable de notre miel étant reconnues, ne pourrions-nous pas aussi espérer que M. le Ministre de l'Agriculture, toujours disposé à favoriser le bien-être général, fixant son attention sur notre industrie abeillère, lui donnera, par ses encouragements, plus d'essor, et contribuera à la replacer au premier rang?

Nous serions heureux, en outre, si nous pouvions contribuer, pour notre faible part, à propager les méthodes de perfectionnement connues; plus heureux encore, si nous parvenions à rendre la culture des abeilles plus prospère : notre zèle et nos soins seraient alors amplement dédommagés et notre tâche remplie.

Nota. Nous engageons tous les cultivateurs qui veulent suivre les progrès de la science apicole, à ne pas négliger la lecture de l'*Apiculteur praticien*, excellent journal, publié tous les mois, au prix de 6 francs par an, par M. Hamet, professeur distingué du cours public d'apiculture, au Luxembourg, et auteur du petit *Traité d'Apiculture*, dont le modique prix (60 centimes) est à la portée de tous.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

DE

FRANÇOIS JAUBERT DE PASSA,

MEMBRE CORRESPONDANT DE L'INSTITUT DE FRANCE,

Académie des Sciences, Section d'Économie rurale,

Et membre-résidant de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.

Par M. **J. MATTES**, Officier d'Académie,
Inspecteur de l'Enseignement primaire, membre-résidant.

Si, comme l'a écrit un des plus graves biographes latins[1], les peuples de l'antiquité aimaient à conserver la mémoire des hommes que leurs mérites rendaient dignes de cet hommage, nous aussi nous devons tenir à transmettre à la postérité les noms de nos compatriotes dont l'intelligence, les travaux et la coopération à tout ce qui est utile, ont jeté quelque éclat sur notre province.

François Jaubert de Passa avait entrepris cette pieuse et patriotique mission en 1856[2]. Nous étions loin de craindre qu'à moins de douze mois de distance, il nous échût le douloureux honneur d'essayer quelques mots biographiques sur lui-même; mais ne

[1] Tacite.

[2] Il publia dans le journal du département, la biographie de M. Massot, et il avait décrit celle de plusieurs autres compatriotes recommandables (de Gazanyola, Siau, F. Durand, etc.).

nous trouvez-vous pas bien téméraire en nous voyant affronter ce rôle avec notre seule autorité? Nous le craindrions moins sérieusement, si notre écrit n'était destiné qu'à des lecteurs roussillonnais. Quoi qu'il en soit, laissez-nous payer à François Jaubert un tribut de reconnaissante affection, que d'obligeantes relations imposent à notre cœur. D'autres, après nous, compléteront notre œuvre, surtout au point de vue des spécialités qui le distinguaient.

François Jaubert de Passa naquit en 1784, à Passa, dans le canton de Thuir. Son père et sa mère avaient fait de beaux rêves sur son berceau; mais la Révolution française, en changeant leur position sociale, traversa leurs projets. Cependant, ils ne surent rien négliger pour lui faciliter un avenir honorable. Ils confièrent son éducation élémentaire à l'abbé Jaubert, le même qui releva de ses ruines le Collége de Perpignan. Plus tard, leur fils entra au Collége militaire de Tournon, et perfectionna ses études au Prytanée, d'où il sortit pour être incorporé comme sous-lieutenant dans le 12e régiment de Dragons; mais, son père, facilement alarmé des périls qui accompagnaient la gloire militaire à cette époque, le rappela auprès de lui. François Jaubert obéit, mais non sans regret, à cette injonction paternelle. Cependant, il obtint de rester encore à Paris pour y compléter son instruction ou l'approprier à une autre carrière. Sa vie d'étudiant devint alors très-laborieuse : elle se partageait entre les cours de l'Académie de Législation, de l'École de Médecine, et les leçons de l'Académie des Beaux-Arts, dirigée par David. Sa forte volonté, sa vive imagination, favorisées par une conception prompte, un jugement sûr et une mémoire des plus

heureuses, lui facilitèrent le succès de ses études nouvelles et multipliées. Il ne tarda pas à être inscrit sur le tableau des avocats, et l'Académie de Dessin lui décerna la médaille d'artiste. Mais, cédant toujours aux nécessités de la famille, il renonça à ses goûts de prédilection, et il crut entrevoir des chances dans la carrière administrative. A Tournon et au Prytanée, il eut pour amis des condisciples dont les familles appartenaient aux illustrations de l'époque. A la faveur de ces amitiés, il fut présenté dans les salons de Cambacérès, de Talayran et de Cuvier, où l'avait devancé la renommée de ses succès scolaires. Il fut jugé vite, et un décret du 11 janvier 1806 le nomma Auditeur au Conseil-d'État. C'était un brillant prélude à une carrière pour ainsi dire improvisée. Mais ne dirait-on pas que la destinée se plut à se jouer de lui, en mêlant l'ironie à la séduction?... Elle jeta encore un obstacle dans cette nouvelle route qu'elle lui ouvrait : une maladie sérieuse menaçait son père, et il fut contraint de demander un congé (1810); néanmoins, il fut maintenu pendant un an sur les cadres du Conseil-d'État.

Le 10 juin 1813, les fonctions de Sous-Préfet à Perpignan lui furent confiées; il les conserva peu de temps, mais au mois d'août 1814, il fut envoyé auprès du général Castaños, solliciter la retraite de l'armée espagnole. Pour le récompenser du talent et du patriotisme qu'il déploya dans cette mission, le Gouvernement lui donna place parmi les Conseillers de Préfecture (décret du 5 octobre 1815).

L'influence de cette nouvelle position ne fut pas inutile à son pays : connaissant tout ce que peut promettre de richesse l'application d'un bon système

d'arrosage, surtout dans un pays essentiellement agricole comme le nôtre, il profita de l'appui que lui accordait le préfet, M. Villiers du Terrage, pour organiser le syndicat de la Tet (1818-1819). Le règlement de ce syndicat, qu'il rédigea lui-même, fut appliqué par ordonnance royale et accepté, enfin, par l'Administration des Travaux publics. En 1817, la rareté des subsistances inspirait des craintes sérieuses à l'administration, et les spéculateurs étrangers aggravaient encore la situation : les désordres qu'amène la disette semblaient imminents; Jaubert de Passa proposa un plan dont l'application prévint toutes les difficultés. Il provoqua une réunion de douze notables, qui, renonçant généreusement à des profits que les temps rendaient trop certains, firent une mise de fonds pour l'approvisionnement du pays[1]. M. François Durand s'empressa de s'associer à cet acte de patriotisme; et, mettant au profit de ses concitoyens les vastes ressources de sa haute capacité commerciale, il sut faire arriver d'abondantes cargaisons dans les ports de Saint-Laurent et de Port-Vendres. Un magasin public fut ouvert, et les populations roussillonnaises purent s'y approvisionner au fur et à mesure de leurs besoins, et à des prix modérés. La crise passée, on constata un bénéfice de 1.500 francs, qui furent distribués aux employés du magasin.

François Jaubert de Passa composa et publia deux

[1] Voici les noms de ces douze notables, que la reconnaissance publique ne laissera pas périr :

MM. Mérie, maire, Arnaud, aîné, François Durand, Jaubert de Passa, de Bonnefoy, Sylvestre Villalongue, Parès (de Rivesaltes), Joseph Jaume, Joseph Delcros-Rodor, Romeu, Sauyer, Jean Massot, de Rennes.

volumes : le premier sur les arrosages des Pyrénées-Orientales, et le second, sur les irrigations en Espagne. Ce dernier livre, résultat d'une mission scientifique, dont l'avait chargé M. le Ministre de l'Intérieur, fut traduit en espagnol et en allemand.

Le succès de ces publications l'encouragea à livrer à la presse quelques mémoires sur des sujets d'économie rurale. Le Gouvernement voulut sanctionner l'opinion publique; et, par ordonnance royale du 11 août 1823, F. Jaubert de Passa fut nommé, comme homme de lettres, Chevalier de la Légion-d'Honneur. Il justifia cette distinction par d'autres travaux estimés. Il était membre de plusieurs Sociétés savantes nationales ou étrangères, entre autres de la Société royale et centrale d'Agriculture, de la Société royale des Antiquaires, de la Société Linnéenne, de celle de Toulouse, de celle de Valence, en Espagne. A toutes il envoya son tribut d'intelligence et de dévoûment; toutes avaient su apprécier son utile coopération. Plusieurs de ses mémoires, sur des objets mis au concours, furent couronnés. Tant de travaux utiles, son activité si constante, ses grandes aptitudes, devaient lui ouvrir les portes de l'Institut de France, rare d'istinction, qui suffit pour faire la réputation d'homme éminent. Ce fut le 3 janvier 1825 qu'il eut l'honneur d'être agrégé, comme correspondant, à cette illustre Compagnie. Depuis cette époque, fixé parmi nous par de nouveaux liens de famille, il renonça à quitter le pays. Jamais il ne négligea d'étendre le cercle de ses connaissances. Il cultiva le commerce des gens de lettres, des savants, des artistes, pour trouver le moyen d'élever son esprit; et, cependant, ceux qu'il regardait comme ses maî-

tres, se plurent, plus d'une fois, à rechercher ses décisions.

Après 1830, l'élection le fit entrer au Conseil-Général : il y resta jusqu'à sa mort (16 septembre 1856). Personne n'ignore les éminentes qualités qui le distinguèrent dans cette Assemblée, dont il dirigea plusieurs fois les travaux comme président.

On lui doit de nombreux ouvrages, dont la plupart ont pris rang parmi ceux qui honorent son pays. Les plus connus sont :

Mémoire sur les cours d'eau des Pyrénées-Orientales.

Voyage en Espagne, ou arrosage en Espagne.

Mémoire sur la culture du chêne-liége.

Mémoire sur la culture de l'olivier.

Mémoire sur le mûrier.

Notice historique sur la ville et le comté d'Empurias.

Essai historique sur les Gitanos.

Recherches sur Roses et le cap de Creus.

Carte marine des côtes de la Méditerranée espagnole.

Expédition de Philippe-le-Hardi en Catalogne.

Une famille catalane en 1710.

Isidro.

Marie de Montpellier.

Mémoire historique sur le cloître du Monastir, et les monuments roussillonnais.

Mémoire sur les pasquiers et les forêts de l'État.

Il concourut à la publication du grand ouvrage de Taylor et Mérimée, sur la France pittoresque et romanesque, pour lequel il fournit les dessins et les légendes du Roussillon.

Recherches sur les arrosages chez les anciens, 4 forts volumes. Cet ouvrage, qui obtint la grande médaille d'or, a eu les honneurs de la traduction en Espagne.

On soupçonne à peine l'incessant travail de recherches que cet ouvrage dut coûter à son auteur. Rien ne manque à ce livre pour en rendre la lecture attrayante : les descriptions géographiques, les tableaux de mœurs, écrits dans un style net, concis, serré et fleuri, tout y révèle une vaste érudition, une application patiente et l'expérience d'un écrivain habile. Ce livre, mis au concours depuis vingt-cinq ans, est l'histoire complète de l'arrosage et de la législation des anciens ; « il manquait à la science agronomique : François Jaubert de Passa l'entreprit dans l'intérêt de la patrie[1]. »

Écoutons-le quand il résume lui-même, dans quelques lignes, le but et l'utilité de l'irrigation :

« Qui pourrait aujourd'hui calculer ce que l'avenir « réserve à la France, si l'irrigation s'y acclimate à « l'abri des lois; si de nouveaux et paisibles chan- « tiers de travail s'ouvrent pour les classes indigentes ; « si des cultures plus parfaites et plus variées; si des « défrichements, que les eaux dérivées rendent si « faciles, retiennent dans les villages et dans les fer- « mes cette multitude de bras, que le besoin, l'aban- « don, et tant d'autres causes entassent dans les cités « populeuses et partout où les passions ont des foyers « permanents; si les produits agricoles sont plus abon- « dants; si des prairies plus vastes et de meilleurs four- « rages permettent d'améliorer la race chevaline et la « race bovine; si la nourriture du peuple est plus saine; « enfin, si l'agriculture, par la multitude de ses ateliers, « et par l'aptitude qu'elle montre à utiliser tous les bras, « à tirer parti de toutes les forces vitales, devient de plus « en plus le refuge de tous ceux que la société oublie, « que l'industrie repousse, et que la misère dégrade? »

[1] Note du Rapporteur à l'Académie.

Les travaux de Jaubert de Passa lui valurent une belle moisson de lauriers dans les champs littéraires : il reçut, outre la croix de la Légion-d'Honneur, quatre médailles d'or, trois en argent, plusieurs en bronze, et de nombreux témoignages flatteurs de la part des sommités de la science. Là ne se borne pas son bagage littéraire. Il a laissé des manuscrits que nous croyons précieux, entre autres l'*Histoire du Roussillon*, fruit de ses dernières veilles et de longues méditations : c'était son dernier tribut payé à son pays. Cette histoire est malheureusement inachevée. Sa vaste correspondance avec des personnages appartenant aux lettres, aux sciences, aux arts et à l'administration, lui avait donné une supériorité remarquable dans l'art d'écrire une lettre. Admis dans la confidence de ces relations, nous avons pu admirer plus d'une fois des écrits dont il garda d'ailleurs la minute. Ils se distinguent par un style orné de toutes les qualités que ce genre exige ; et, si nous osons le dire, il se complète par ce vernis de politesse exquise, par la finesse de l'esprit et la justesse de l'à-propos, qui en font le charme dans les écrivains de cet ordre.

Mais, à notre jugement, son œuvre capitale, où il s'est peint lui-même avec ses impressions, avec l'expérience des hommes et des choses, est celle que le public ne sera pas appelé à lire, de long-temps encore, telle est du moins notre crainte : ce sont ses *Mémoires*, qu'il écrivit pour son petit-fils, Henri Jaubert, et qu'il termina en 1853.

Tout en racontant d'abord sa vie d'étudiant à Paris, il donne des aperçus sur les lettres, les sciences, la philosophie, les arts et sur les célébrités contemporaines, qu'il compare rapidement aux maîtres des écoles de

l'antiquité. Ce sont des esquisses d'histoire, faites avec cette précision qui est le fruit d'une longue attente, éclairée par les rectifications que fournit le temps dans l'appréciation des actions humaines. Il écrivait pour son petit-fils : il lui devait la vérité, et sa plume aurait refusé d'obéir aux entraînements qui n'eussent pas eu pour mobile la conscience du vrai et du beau. Ces mémoires composent cinq forts cahiers. Le sentiment chrétien qui domine dans toutes les pages de cette œuvre, prouve que François Jaubert avait toujours placé les évènements sous l'influence divine.

Parlerons-nous des qualités de son cœur, de l'affabilité de son caractère, des charmes, de l'utilité de sa conversation, et surtout de sa pente naturelle vers le sentiment du bien? Nous aurions à citer tous les actes de bienfaisance dont nous fûmes témoin pendant les vingt ans qu'il nous admit dans son intimité; et si, comme il l'a écrit lui-même, « vivre c'est aimer », nous dirons qu'il a beaucoup vécu.

Il aima les ouvriers et surtout les pauvres. Son cabinet fut ouvert à tous ceux qui avaient besoin de son expérience. Il employait son instruction et l'influence qu'elle lui procurait au service d'autrui. Aux pauvres, il facilita, plus d'une fois, les moyens d'un travail honorable : il recevait tantôt un paysan incertain sur l'emploi de laborieuses économies, tantôt un magistrat embarrassé pour la direction d'une affaire municipale; aujourd'hui, il encourageait un jeune homme dans l'étude des lettres, des arts, des sciences; plus tard, c'était un ouvrier intelligent qui venait recevoir un conseil, c'était une famille désolée qui sollicitait son intervention auprès de l'autorité supérieure pour obtenir une grâce : tous,

en se retirant, emportaient pour eux une bonne pensée, une consolation, une espérance, quand ce ne pouvait être mieux; mais tous laissaient pour lui plus d'une parole de reconnaissance, et souvent des larmes pour remercîment.

Ce contact avec des personnes de toutes les conditions, le rendit l'homme de tous et lui acquit une grande influence. Combien de fois l'avions-nous entendu dire qu'il faut s'employer quand même pour son pays : il s'était adressé à lui-même ces paroles, comme s'il eût craint les combats de l'ambition dont le dernier terme est l'égoïsme. Hâtons-nous de proclamer qu'il n'eut pas souvent à lutter, malgré les occasions qui s'offraient à lui séduisantes et sûres; à l'avenir qui lui souriait il renonça trois fois, se condamnant à paraître joyeux de ses sacrifices. Qui ne sait pas, qu'en 1828, le prince Woronzof, gouverneur général de la Crimée, avec lequel il entretenait d'honorables relations, l'appelait à Odessa, pour lui confier la charge de directeur-général de l'agriculture? Il lui offrait 40.000 francs de traitement et lui assurait l'avenir de ses enfants; mais François Jaubert de Passa, vivement combattu par l'amour de la patrie, se borna à remercier le prince. A cette même époque, messieurs Bosch, Sylvestre, Yvart, Cuvier, le baron Teissier, cet ami de Louis XVI, tous membres de l'Institut, et maîtres des premiers postes dans les sciences, les lettres et l'administration, le sollicitaient pour qu'il acceptât une chaire de professeur d'agriculture au Jardin des Plantes : il obéit aux répugnances de Mme Jaubert, son épouse, que l'idée de quitter la province ou la patrie, avait toujours effrayée. Un peu avant 1840, il était libre d'accepter la place

d'inspecteur d'agriculture en Afrique. Nous ne parlerons pas de ses relations avec le prince Esterhazy, qui essaya plusieurs fois de l'attirer auprès de lui, en lui assurant les bénéfices d'une charge administrative très-élevée. François Jaubert de Passa ne s'est donc, pour ainsi dire, jamais trouvé dans son milieu : il dut changer ses habitudes, aimer des travaux et une vie peu conformes à ses goûts; mais il sut dissimuler courageusement ses ennuis, pour ne pas indisposer de saintes affections, et il s'abandonna à l'étude.

Né, pour ainsi dire, dans les champs, il y revint pour y rester avec une riche éducation, un esprit cultivé et le souvenir d'illustres amitiés auxquelles il fit appel moins pour lui et les siens, que pour l'utilité des autres. A Paris, il était connu et apprécié des sommités de la science : le lecteur roussillonnais ajoutera que, dans son pays, on l'a toujours trouvé empressé à s'employer utilement, et que, dans un grand nombre de communes, son nom rappelle le souvenir d'un service rendu.

Sa mort a donc fait parmi nous un grand vide: « Le voilà donc perdu, » s'écria M. Villiers du Terrage, « le voilà perdu cet ami, noble, fidèle, courageux, que j'avais eu le bonheur de rencontrer, de « distinguer, de mettre au rang qui lui appartenait! « Qui dira tout ce que le pays, tout ce que les scien« ces ont perdu ! [1] »

L'administration, les arts, les sciences, l'instruction publique, à laquelle il fut si dévoué, les ouvriers, les pauvres, le regretteront toujours [2].

[1] M. Villiers du Terrage, ancien Préfet des Pyrénées-Orientales. (Lettre du 19 septembre 1856, à M. Edmond Jaubert de Passa. »

[2] La dépouille mortelle de François Jaubert de Passa, fut déposée dans

Tel fut François Jaubert de Passa ! Son organisation si libéralement douée, le destinait aux postes les plus éminents; il y aurait atteint, s'il eût pu profiter des circonstances favorables dont il fut le maître et qu'il sacrifia généreusement aux graves devoirs de la famille et au sentiment national. Cependant, cette renommée, acquise par des travaux honorables et accomplis dans un but patriotique, laisserait ici-bas des traces moins lumineuses, un souvenir moins durable, si François Jaubert de Passa, aux dernières années, comme aux suprêmes instants de sa vie, qu'il sentit un à un lui échapper, ne se fût abandonné à la miséricorde divine, avec la confiante résignation du savant qui croit en Dieu, et du chrétien qui accepte ses décrets. Ce fut le 16 septembre 1856, à trois heures du matin, et au milieu de sa famille, qu'il rendit son âme à Dieu, après les encourageantes consolations de l'Église.

le caveau de la famille, au *Monastir*. Le nombreux cortége qui l'accompagnait avec le Clergé jusqu'à la porte du cimetière Saint-Martin, où le convoi fit halte, fut témoin, comme nous, d'une marque de reconnaissance et de profonds regrets, que François Jaubert de Passa reçut : au moment où la bière allait être placée sur le char funèbre qui devait l'emporter au *Monastir*, un homme se détacha de la foule, s'avança, et, se découvrant la tête, baisa le cercueil, en fondant en larmes.

TRAITEMENT DE L'OÏDIUM,

Par M. **J. Denamiel**, Chev. de l'ordre imp. de la Légion-d'Honneur,
Docteur en Médecine, Juge de Paix, membre résidant.

La recherche des moyens propres à combattre l'oïdium, offre un remarquable degré d'utilité. Dans cette question, il s'agit, en effet, pour la fortune publique, de sommes considérables à gagner par la conservation d'une des riches récoltes de la France, et d'épargnes très-fortes à faire par le choix du traitement.

J'offre le résultat de mes observations et de ma pratique, sur le traitement préservatif et curatif de l'oïdium. S'il arrivait que toute ma conviction sur l'efficacité de celui que je propose ne fût pas partagée, au moins résultera-t-il, peut-être, de l'exposé de ma manière de voir, quelqu'un de ces aperçus nouveaux et utiles, que l'examen d'une question, par des esprits divers, et par conséquent à des points de vue différents, a coutume de faire naître.

I.

Je veux dire, d'abord, mais sans entrer dans les développements qu'exigerait une discussion complète, mon appréciation des traitements proposés jusqu'à ce jour, et principalement de l'emploi du soufre, qui a conquis le plus de crédit, grâce aux expériences et

aux écrits dont il a été l'objet de la part d'habiles viticulteurs, et grâce surtout à sa réputation de spécifique pour certaine maladie de l'homme.

Je tire, premièrement, de ces expériences et de ces écrits, que le soufrage n'a pas de puissance préservative pour la récolte de l'année où il est pratiqué, ni pour celles des années suivantes, et nul, à ma connaissance, n'a proposé jusqu'à présent de préservatif sérieux; de sorte que le traitement prophylactique ou préservatif de l'oïdium, le plus avantageux et le plus efficace, sans contredit, dans toute maladie générale des végétaux, comme dans toute épidémie frappant les hommes, est à instituer.

Mais, si on convient que le soufre n'est pas un préservatif, on le proclame bien haut, au contraire, comme le moyen curatif par excellence, et même comme le véritable spécifique de l'oïdium.

Ma thèse n'est pas de contester l'efficacité des soufrages faits avec soin et en nombre suffisant. Je viendrais plutôt appuyer l'opinion de ses partisans, en déclarant que le traitement par le soufre a sauvé, pour ceux qui l'ont pratiqué avec attention et avec persévérance, une grande partie de la récolte dernière, dans ma contrée, notamment celle des vignes plantées dans des fonds riches et bien cultivées. Ce que je n'admets pas, c'est que le soufre soit le curatif par excellence; qu'il ait une vertu propre, à lui particulière; qu'il soit, en un mot, le spécifique de l'oïdium, comme on le publie, et qu'il ne faille demander qu'à lui, agent trop dispendieux, et même délétère pour le raisin, la guérison de cette maladie.

Et, en effet, lorsqu'on cherche à se rendre compte de la manière d'agir du soufre, on reconnaît aisément

qu'il n'a qu'une action mécanique sur l'oïdium, dont il entrave la marche et l'accroissement, en détruisant, par le frottement, les tigelles, si ténues et si fragiles, mais si promptes à répulluler; que tout autre corps, liquide ou pulvérulent, propre à exercer cette action mécanique, est son égal en vertu et peut le remplacer. La démonstration de ce mode d'action du soufre, découle avec évidence de ce qu'enseignent les partisans du soufrage, ainsi que des succès obtenus par l'emploi de moyens divers, ne produisant tous qu'un simple effet mécanique de frottement.

D'abord, en ce qui concerne le soufre, cela ressort d'une vérité et d'une erreur professées par ses partisans. D'une vérité, lorsqu'ils recommandent de projeter soigneusement le soufre sur toutes les parties du cep, sarments, feuilles et fruits, de manière à ce qu'elles soient couvertes de nombreux grains de cette poussière, et lorsqu'ils indiquent la meilleure manœuvre et les meilleurs instruments pour y bien parvenir; d'une erreur et d'une contradiction, qu'il importe de relever, pour ne pas s'égarer dans la pratique, lorsqu'ils disent que le soufre en poudre tombé sur le sol, en se volatilisant par un soleil ardent, vient se condenser sur les parties ombragées de la vigne et pénétrer ainsi, journellement, dans une foule d'abris, où la simple projection de la poussière ne l'aurait pas poussé : vérité et erreur, démontrées, d'une part, par les succès de ceux qui, mettant ponctuellement en pratique ces préceptes, ont projeté le soufre sur toutes les parties du cep, et qui, dans les derniers soufrages, prenant les raisins dans leur main, ou les roulant dans des vases remplis de soufre, les en ont complètement couverts;

et, d'autre part, par les revers de ceux plus nombreux qui, opérant avec incurie, jetaient plus de soufre sur le sol que sur les feuilles et les fruits, n'exerçaient ainsi sur eux aucun frottement, et, dès-lors, le répandaient en pure perte.

Les partisans du soufre confirment encore eux-mêmes, sans s'en apercevoir, ce mode d'action curatif, par le frottement, de leur prétendu spécifique, lorsqu'ils nous apprennent, qu'au mois de juillet, de fortes pluies n'empêchent pas l'action du soufre, parce qu'il adhère si bien sur les surfaces oïdées et altérées, *que l'eau ne l'entraîne qu'en entraînant aussi le champignon lui-même,* et que, dans les mois de mai et de juin, elles dérangent moins qu'on ne le croyait d'abord. Ils devraient même dire, avec autant de vérité et de raison, que la pluie survenant lorsque le cep est bien couvert de soufre, constitue, surtout si elle est abondante et si elle tombe par averses, un des plus puissants adjuvants.

Si, après avoir démontré que le soufre n'est ni un préservatif ni un curatif, moins encore un spécifique de l'oïdium; qu'il n'est qu'un palliatif agissant d'une manière mécanique comme tant d'autres agents, nous passons à l'examen des autres moyens employés et recommandés, nous trouverons chez chacun d'eux des succès aussi bien établis que ceux que le soufre procure, et ne pouvant être attribués qu'au frottement qu'ils exercent.

D'abord, la poudre magnésienne sulfurée de monsieur Fonta, dans laquelle il n'entre qu'une faible quantité de soufre, un dixième environ, produit d'aussi bons effets que le soufre seul. Cela résulte des articles du *Languedocien* et du *Messager du Midi*, du mois de juillet 1856; de la préférence même que

lui accordent sur le soufre, ceux qui l'ont expérimentée ici, et des succès nombreux que M. Fonta relate, en les appuyant des certificats des propriétaires qui ont usé de sa poudre.

Tels ont parfaitement réussi en poudrant leurs vignes avec le plâtre, avec la chaux, avec la cendre, etc.; tels, en les lavant avec de l'eau terreuse, de l'eau de savon; tels, en employant la boue, etc.; tels, enfin, démonstration plus palpable, plus frappante, de l'action purement mécanique de tous ces agents, par le brossage des raisins: traitement qui eût mérité beaucoup de faveur, et qui eût conquis une place dans la pratique, s'il eût été plus expéditif et d'une application plus facile dans la culture en grand.

Tous ces moyens ont donné des succès et des revers à l'égal du soufrage, en raison de la persévérance et du soin qu'on a mis à réitérer leur emploi dans chaque recrudescence de l'oïdium; mais aucun n'a pu obtenir la même vogue que le soufre, parce qu'au soufrage s'attache l'idée, si entraînante pour tous les hommes, d'une médication spécifique contre l'oïdium ou la gale de la vigne, ainsi que beaucoup l'appellent, comme contre la gale de l'homme, et aussi (pourquoi ne le dirions-nous pas?) parce qu'autour d'aucun de ces agents, l'appât du gain n'avait intérêt à faire entendre, comme autour du soufre, les cent mille voix de la réclame industrielle et commerciale.

Enfin, la Providence, qui, dans sa rigueur et dans sa clémence à la fois, place si souvent pour l'homme le remède à côté du mal, lui laissant seulement le soin d'y regarder pour le voir et le reconnaître, ne nous montre-t elle pas, lorsque les vents jettent la poussière des routes sur les vignes, ou bien lorsque les

orages viennent les laver à grande eau, tantôt une préservation sûre et une guérison durable, tantôt une disparition passagère de l'oïdium? et n'est-ce pas mécaniquement et par frottement que la terre et l'eau agissent dans ces cas?

Je termine en produisant contre le soufre deux reproches graves, qu'aucun des autres moyens ne mérite, savoir : son action délétère sur le raisin, et son haut prix.

Dès que les raisins guéris de l'oïdium par le soufre, atteignent un faible degré de maturité, surtout ceux de certains cépages, ils deviennent noirs, se vident et se dessèchent, et l'agriculteur perd, en peu d'heures, sa récolte, s'il n'en précipite la cueillette anticipée; et, quelle que soit sa célérité, il en perd toujours une partie, n'ayant pour toute compensation, que la couleur plus riche que donnent au vin les raisins cueillis avant leur parfaite maturité.

L'emploi du soufre, suivant les instructions les plus accréditées, exige, en moyenne, 200 kilogrammes par hectare. Si on l'achette à 60 francs les 100 kilogrammes, prix auquel il s'est élevé, ou seulement à 50 francs, on dépense, à ce dernier prix, 100 francs de matière par hectare, et, pour la France entière, 200 millions de francs, si on vient à traiter par le soufre nos 2 millions d'hectares de vignes, nombre rond. Qu'on réduise du quart, de la moitié, des trois-quarts si l'on veut, ce chiffre, effrayant pour la viticulture, de 200 millions de francs, il restera toujours assez grand pour constituer une dépense énorme, et surtout bien regrettable, lorsqu'on a, sous la main, pour remplacer le soufre, une matière qui ne coûte que la peine de la prendre, aussi efficace que lui et nullement malfaisante.

Je ne veux pas m'arrêter à relever la dépense de main-d'œuvre qu'occasionnent les cinq, ni même les sept soufrages recommandés, parce qu'elle n'est que peu de chose, à côté de celle qu'impose le haut prix de la matière. Je remarquerai seulement, à cette occasion, qu'un spécifique qui laisse reparaître cinq ou sept fois la maladie, est bien près d'être convaincu, par cela seul, d'avoir usurpé son titre.

Ainsi, et cela me paraît bien démontré, le soufre n'est ni un préservatif ni un spécifique ni même un moyen curatif proprement dit de l'oïdium; il ne mérite, comme toutes les autres substances employées, que le titre plus modeste et plus vrai de palliatif, qu'on lui donnerait en langage médical, puisqu'il ne guérit pas radicalement; qu'il ne fait que contrarier et ralentir la marche de l'oïdium, jusqu'au temps où le raisin est assez fort pour lui résister et s'en délivrer, ou bien, jusqu'à ce que la saison favorable à son développement soit passée : il doit même être mis au dernier rang parmi les palliatifs, ses égaux en vertu, à cause de son haut prix et de son action malfaisante sur le raisin vers sa maturité.

II.

Parmi les faits, servant de base à mon traitement de l'oïdium, que je vais citer, les uns ont été généralement observés, les autres ont été peu remarqués, quelques-uns passent inaperçus, et, à tous, il manque d'être réunis et groupés, pour que de leur faisceau les conséquences pratiques jaillissent comme un éclair d'évidence.

1° La première apparition de l'oïdium, dans les

contrées qu'il a successivement envahies, s'est faite toujours sur les parties les plus élevées, sur les treilles d'abord, sur les sommets des pampres ensuite, et finalement sur les raisins.

2° Les vignes frappées, tous les ans, les premières et le plus gravement, sont celles qu'on tient les plus hautes pour les tiges, les bras et les coursons, et celles qui, plantées sur des terrains en pente, sont déchaussées jusqu'aux racines par les pluies; tandis que celles que l'oïdium atteint plus tard, plus faiblement, ou même qu'il n'attaque pas, sont à tiges et à bras rez-terre ou au-dessous du niveau du sol.

Ces différences sont sensibles de commune à commune, suivant la tenue plus ou moins haute de la vigne; de quartier à quartier, suivant la situation plate ou en pente du sol; et, dans la même vigne, entre les lignes de ceps des bords que la charrue, dans les labours successifs, chausse et enfouit avec la terre qu'elle entraîne de l'intérieur, et les lignes du centre, dont les ceps, au contraire, dépouillés insensiblement, par la charrue, de la terre environnante, demeurent avec des tiges plus découvertes. Elles sont sensibles aussi entre les ceps voisins des routes, autour desquels le vent vient déposer la poussière et élever le sol à la longue, et ceux qui, placés plus loin, ne la reçoivent pas et se maintiennent à tige plus haute.

3° Les raisins les moins atteints de l'oïdium sont ceux qui reposent sur le sol, ou qui en sont les plus voisins, tandis que ceux que la maladie ravage sont toujours les plus élevés. Cela apparaît sur le même cep, sur le même sarment et entre espèces différentes.

Ainsi, dès la première année de l'invasion, on put

voir, dans nos vignes de *muscat,* auxquelles on laisse une longue broche qu'on couche sur le sol, les raisins de la broche demeurer sains, pendant que ceux des jets verticaux étaient malades; les raisins qui reposaient à terre être respectés, tandis que ceux de la même broche, suspendus au-dessus du sol, étaient détruits par l'oïdium. Quant aux plants d'espèces différentes, les *grenaches,* dont les raisins naissent au pied même du bourgeon, dès qu'il commence à pousser, sont incomparablement plus ménagés que les *carignans* et les *piquepouls,* dont les pousses ont jusqu'à vingt-cinq centimètres de longueur, avant qu'elles laissent échapper les raisins, vers leur sommet. La même différence existe encore entre les plants qui tiennent leurs bras et leurs sarments étalés horizontalement à la surface du sol, et ceux qui les portent dressés verticalement.

4° Toutes conditions égales de plant, de port et de taille, les vignes jeunes, celles qui sont plantées dans des fonds puissants, bien travaillées et taillées de bonne heure, qui ont par là des bois et des fruits plus vigoureux et plus précoces, sont plus ménagées par la maladie, que celles qui, par des causes opposées, ont une végétation chétive, lente et attardée.

5° Le raisin qui, au moment de la véraison, n'est que faiblement atteint de l'oïdium, en triomphe, indépendamment de toute médication, soit par la seule force de la végétation, soit parce que ni le fruit ni la saison n'offrent plus des conditions favorables au développement du mal. De là les beaux succès obtenus par une seule application, pendant la véraison, de tel ou tel autre remède, auquel on en fait à tort revenir l'honneur.

6° Les vignes fouettées par la poussière des routes et des chemins, que les vents y jettent, sont préservées ou moins gravement atteintes de l'oïdium, à des degrés et à des distances qui varient suivant l'abondance de la poussière, la fréquence, la persistance et la violence des vents, et leur exposition plus ou moins directe sous les vents dominants.

7° Les averses qui surviennent avant que le développement de l'oïdium soit trop avancé, nettoyent si bien la vigne, lui rendent tant de fraîcheur, qu'elle paraît guérie pendant quelques jours. Quel est le viticulteur qui, la première année de l'invasion, lorsqu'il était sans expérience, n'a pas cru à la guérison de sa vigne après un orage?

8° Les effets des averses sont plus marqués et plus durables sur les vignes couvertes de la poussière des routes; et ceux qui pratiquent le soufrage ont aussi remarqué, comme je l'ai déjà dit ci-avant, que la pluie entraînant le soufre et l'oïdium, produisait des rémissions plus longues dans la marche de la maladie.

De cet ensemble d'observations, que j'ai eu occasion de recueillir dans les divers vignobles du canton de Rivesaltes, il découle clairement, pour tout esprit attentif, les indications pratiques qui suivent :

Dans le traitement préservatif, fortifier la végétation de la vigne, et placer le raisin sur ou le plus près possible du sol; — dans le traitement curatif, faire périr l'oïdium en entravant le développement de ses tigelles, et en les détruisant par le frottement, à mesure qu'elles répullulent.

Voyons maintenant comment on peut arriver à remplir ces indications d'une manière sûre, économique et praticable dans la culture en grand.

TRAITEMENT PRÉSERVATIF.

C'est dans la culture et dans la taille qu'on trouve les moyens de remplir les indications du traitement préservatif.

1° D'abord, en ce qui concerne la culture, il faut donner à la vigne plus de façons qu'on n'avait coutume de le faire, trois au moins; la sarcler avec soin et la fumer si c'est possible; y ajouter une taille faite de bonne heure, afin d'imprimer la plus grande vigueur à la végétation, et d'amener le raisin à une véraison précoce, avant que l'oïdium ait pu l'atteindre d'une manière nuisible.

Dans les vignobles qui s'y prêtent, comme les nôtres, tenus à tige basse, il faut chausser le cep bien haut, rejeter la terre jusque sur ses bras, ne dégager et ne mettre à jour que les yeux des coursons; et, lorsque les bourgeons sont avancés, que les raisins ont paru, il faut élever la terre sous les fruits qui en sont trop loin, ou les abaisser vers le sol, en courbant et couchant les sarments, dès qu'ils peuvent s'y plier.

Les vignes que j'ai fait chausser ainsi, ont été préservées de l'oïdium jusqu'aux approches de la véraison. Faiblement atteints alors, les raisins en ont triomphé sans autre secours, et sont arrivés à une complète maturité, dans un état de fraîcheur parfaite, comme aux plus belles années; tandis que ceux des vignes contiguës qui n'avaient reçu aucun traitement préservatif ou curatif, étaient altérés par la maladie.

2° La taille doit être faite de bonne heure; je l'ai déjà dit plus haut. Dans le choix des coursons, il faut

conserver de préférence ceux qui partent de plus bas. On fera mieux encore, si on taille, comme cela se pratique en Roussillon pour le *muscat*, en coupant court tous les coursons et en laissant seulement à chaque cep le sarment le plus vigoureux, que nos vignerons appellent *llexe* (rayon). Lorsqu'on taille suivant ce dernier procédé, les yeux des deux extrémités du sarment doivent être éborgnés; il ne faut laisser que ceux, en nombre suffisant suivant la vigueur du cep, de quatre à sept ou huit, qui permettront au raisin de reposer à terre, après que ce sarment aura été couché. Il convient aussi d'ébourgeonner les pousses qui, partant des yeux conservés, monteraient verticalement, parce que leurs raisins, tenus élevés au-dessus du sol, seraient atteints de la maladie. On couche ces sarments de bonne heure, et on les fixe sur le sol, par leur extrémité libre, avec des pierres ou de la terre.

Cette taille, que j'ai employée pendant trois ans, dans les vignes des quartiers les plus infectés, m'y a conservé la récolte. On craint, qu'à la longue, elle ne fatigue le cep. Je l'ai suspendue, cette année, sans être bien convaincu qu'elle puisse avoir cet inconvénient, puisque nos vignes de *muscat*, qui sont ainsi taillées tous les ans, sans interruption, vivent au moins autant que les autres. Il arrive que parmi les raisins beaux et abondants que cette taille procure, quelques-uns mûrissent imparfaitement, ou au moins plus tardivement; mais c'est un bien faible reproche à lui faire, comparativement aux pertes dont l'oïdium afflige les viticulteurs.

TRAITEMENT CURATIF.

Aux ressources précieuses du traitement préservatif, que je viens de décrire, s'ajoutent celles du traitement que j'appelle aussi curatif, pour me conformer à l'usage adopté, bien qu'il ne soit que palliatif, comme tous ceux qu'on a préconisés jusqu'à ce jour.

A défaut d'un agent vraiment curatif, qu'on n'a pas encore découvert, on parvient à bien remplir les indications de ce traitement au moyen de toute substance, pulvérulente ou liquide, réappliquée autant de fois que la réapparition du mal l'exige, qui, par son poids et par son frottement, peut briser les tigelles de l'oïdium, détruire chaque fois les nouvelles pousses du mal, entraver d'abord, et finir par empêcher complètement sa végétation.

Je ne saurais imaginer de remède plus applicable partout, plus simple, plus économique, moins pernicieux pour le raisin, d'une efficacité mieux démontrée, que la terre, à l'état de poussière, prise au pied même du cep, lorsque la nature du sol le permet, partout ailleurs lorsque les vignes sont plantées dans des fonds pierreux ou ardoisés ne pouvant donner de la poussière.

Dès que la maladie se montre, il faut poudrer complètement les ceps, en y criblant dessus de la terre, bien sèche, avec des cribles en fil de fer ou en toile métallique, à maille très-serrée, de manière à obtenir une poussière abondante, qui pénètre partout. Si la maladie avait fait de grands progrès, si elle était extrêmement intense, l'action du terrage serait puis-

samment secondée par une aspersion avec de l'eau, à défaut de pluie abondante, au moyen d'une pompe ou d'un arrosoir, de manière à entraîner, par ce lavage, avec la poussière, transformée en boue, les tigelles et même les racines de l'oïdium.

Dans les terrages que l'on fait après la fin de juin, lorsqu'on voit que les pampres ont acquis un grand développement; que les feuilles couvrent et cachent les raisins, de manière à empêcher l'accès de la poussière sur eux, comme aussi lorsque la faible intensité de la maladie permet de borner le traitement au fruit seul, on abandonne l'emploi des cribles. Alors, une ou deux femmes, munies de la petite houe pointue, que nous appelons *ascousellère,* précèdent les autres; examinent les ceps dont les raisins ont besoin d'être terrés; arrachent, à leur pied, et ameublissent, si elle est trop dure et trop sèche, la quantité de terre jugée nécessaire; puis celles qui les suivent, prennent cette terre par jointées, et la répandent sur les raisins malades, en la pulvérisant par le frottement entre leurs mains. Il serait superflu d'ajouter que, lorsque la terre de la vigne est meuble, le secours des femmes munies de la houe est inutile.

S'il arrive que, lorsque le terrage est devenu nécessaire, les pluies entretiennent la terre dans un état de fraîcheur qui ne permettrait pas d'en obtenir de la poussière pour poudrer les pampres ou les raisins, il faut, sans perdre un temps précieux, faire son choix, pour remplacer la terre, parmi les substances pulvérulentes les moins coûteuses qu'on a le mieux à sa portée. Dans ces cas, je donne la préférence à la cendre et au plâtre, qu'on emploie de la même manière que la terre.

Celui qui traite les vignes par le terrage, doit, s'il veut avoir des succès égaux à ceux des viticulteurs qui les traitent par le soufrage, être aussi vigilant et aussi opiniâtre qu'eux. Il doit épier et combattre le mal chaque fois qu'il reparaît; mais, s'il fait largement chacun de ses terrages, il aura à répéter son opération moins de fois que ceux qui soufrent.

Ne coûtant rien, la terre peut et doit être répandue avec abondance, avec profusion : l'opération en sera plus complète, la guérison plus durable, la nécessité d'y recourir moins fréquente, la main-d'œuvre moins chère, et, sous tous ces rapports, le traitement moins coûteux qu'avec le soufre, indépendamment de l'épargne considérable sur le prix de la matière. Les raisins des vignes ainsi traitées, ne sont pas altérés, vers leur maturité, comme par le soufre; ils y arrivent sains et sans précocité maladive.

L'an dernier, dans une vigne de *muscat*, *blanquette*, *piquepouls* et autres plants, que j'avais fait tailler à longs sarments, il me parut nécessaire de seconder ce traitement préservatif par le traitement curatif, le quartier étant des plus violemment atteints par la maladie.

A la fin de juillet, un homme, armé de la houe plate à pic *(magall)*, servit de la terre à deux femmes, ayant chacune un crible en fil de fer, de quarante centimètres de diamètre, que j'avais fait faire à fil plus fin et à maille plus serrée que dans ceux qu'on emploie pour cribler le blé, et chaque cep fut terré abondamment. Cette vigne reprit une belle fraîcheur, ses raisins arrivèrent à maturité, sains et bons comme autrefois, à la fin de septembre; tandis que dans une vigne de *muscat* voisine, qui avait été traitée par le

soufre, les raisins bien conservés jusqu'au degré de maturité où ils peuvent être mangés, éloigné de plus d'un mois de celui où on les cueille pour les pressurer et en extraire le vin, devinrent subitement noirs et périrent dès le milieu du mois d'août. Le vigneron, qui avait commencé à les cueillir pour les vendre en fruit, les perdit presque tous.

Je fis faire la même opération, au commencement d'août, dans une vigne de *matarou,* taillée et chaussée de la même manière, dans un quartier très-malade, avec un égal succès.

La main-d'œuvre, dans la première vigne, dont les ceps sont plus petits, fut à raison de trois journées d'homme et six de femme par hectare; et, dans celle de *matarou,* dont les ceps sont grands et étalés, elle revint à raison de cinq journées d'homme et dix de femme. Dans l'une et dans l'autre vigne, la terre était tellement dure, par sa nature et par l'effet de la sécheresse, qu'il fallait l'arracher avec le pic, la battre et l'écraser avec le plat de la houe, avant de pouvoir la verser dans les cribles. Dans des sols meubles, un homme fournirait aisément de la terre à trois ou quatre femmes.

Ce traitement est rationnellement déduit de l'observation exacte des faits; il n'impose d'autre dépense que celle de la main-d'œuvre; il est au moins aussi efficace que les traitements plus coûteux qui ont été préconisés, à grand bruit, jusqu'à présent. Que les vignerons peu fortunés, qui ont été mis dans la gêne par la perte de plusieurs récoltes, le suivent exactement, et ils n'auront pas à envier ceux qui demandent la guérison de leurs vignes à l'emploi de substances plus chères. C'est pour eux, surtout, que j'ai cédé

aux conseils des personnes qui m'ont engagé à le faire connaître, et je croirai avoir été déjà assez utile, sils m'ont entendu.

Novembre 1857.

L'expérience de cette année a confirmé tout ce que j'ai dit dans ce Mémoire, lu, en mai dernier, à notre Société.

Le succès du traitement préservatif a été remarquable dans les vignes taillées de bonne heure, bien cultivées et chaussées très-haut. Je me promettais de montrer à la Commission, plus spécialement, une de mes vignes, plantée en grande partie de *carignans*, située sur le bord est de la route impériale n° 9, ainsi traitée, qui était saine et intacte au milieu d'autres vignes fortement atteintes de la maladie. Ceux qui ont suivi le traitement préservatif par la taille à long sarment couché à terre, n'ont eu qu'à s'en louer. Leur lot a été : abondance de raisins et exemption de la maladie.

J'ai obtenu le même succès que les années précédentes dans le traitement curatif par le terrage : succès toujours plus assuré et plus complet, suivant que les vignes sont plus jeunes, dans un fonds meilleur, et, par conséquent, plus vigoureuses et plus robustes. Il en a été ainsi pour ceux qui ont pratiqué le soufrage. Comme dans les autres années, il a moins bien réussi sur les vignes vieilles et dans les sols maigres que sur les vignes jeunes et dans les bons

fonds, chez le même propriétaire, quoique pratiqué par les mêmes ouvriers et avec le même soufre.

Le *Journal des Pyrénées-Orientales* nous a appris, dans son numéro du 14 août 1857, que plusieurs propriétaires de la Catalogne avaient adopté mon traitement par le terrage, et qu'ils s'en trouvaient bien. Je suis convaincu qu'ils auront complètement réussi, s'ils ont été persévérants à combattre le mal dans chaque recrudescence.

La grêle qui, au commencement de septembre, a ravagé notre vignoble, m'a causé une double contrariété, en m'enlevant la moitié de la récolte et en m'empêchant de montrer à la Commission de notre Société les résultats probants de mon traitement, soit préservatif soit curatif, de l'oïdium. J'espère être plus heureux, l'an prochain, sous ce double rapport.

Séance publique du 27 Juillet 1856.

PRÉSIDENCE DE M. AUGUSTE LLOUBES.

M. le Préfet du département a bien voulu, selon son habitude, assister à cette séance, et, d'un autre côté, l'élévation de la température n'a pas empêché un public nombreux et choisi de rehausser, par sa présence, l'éclat de cette solennité.

La musique des Frères des Écoles Chrétiennes a, comme l'année dernière, prêté son concours.

Plusieurs lectures ont précédé, selon l'usage, la proclamation des récompenses obtenues.

M. le Président a, dans un discours d'ouverture aussi bien pensé que bien dit, exposé, à côté des malheurs des temps, les moyens d'y remédier, et les motifs qu'on a d'espérer, pour une époque rapprochée, des jours meilleurs.

M. le Président s'est exprimé ainsi :

« MESSIEURS,

« Que de faits en un an! et combien la vie de la nation française a été remplie! Comme, sous une habile direction, elle a grandi à ses propres yeux et à ceux du monde entier! Pour la rendre toujours digne de la mission qui lui paraît dévolue ici-bas, Dieu lui a envoyé, à la fois, souffrances, gloire, désastres : tout ce qui trempe fortement les âmes.

« Le temps des épreuves ne paraît pas fini; et nous devons partager notre admiration entre les braves, qui, pour l'honneur de notre patrie, souffraient résolûment, sur la terre étrangère, les privations, les intempéries, les attaques de l'épidémie, et les simples citoyens, supportant, avec la plus louable résignation, la difficulté de vivre au milieu d'une cherté continue des subsistances, observant l'ordre le plus parfait, ne cessant pas de développer le progrès de l'industrie et des arts, et prouvant, à Paris, dans deux expositions, la sublimité du génie de la France.

« Ces vertus nous sont encore nécessaires. Si l'héroïsme de notre armée a brisé comme verre le granit des murs de Sébastopol; si les préoccupations de la guerre ne pèsent plus sur la nation, elle est oppressée par les préoccupations de l'insuffisance des fruits de la terre; et, nous devons le dire, si la paix n'avait pas été conclue, il aurait pu y avoir une crise de subsistances. Le mal n'est pas aussi grand qu'on le pense, et le remède sera facilement appliqué.

« Dans les contrées où la moisson est faite, le rendement est estimé à demi-récolte; les apparences sont des plus belles dans les pays du Nord, où le blé est encore à couper, et l'Algérie, notre belle colonie, peut nous fournir, dès à présent, plusieurs millions d'hectolitres. Nous ne parlons pas de l'Orient, ce pays qu'enveloppent les ténèbres de l'Islamisme, et que vient d'éclairer le flambeau de notre civilisation; mais les céréales formant la base de sa culture, il éprouve des besoins d'exportation qu'il sera heureux de pouvoir satisfaire au moyen des nombreux navires que la guerre, qui vient de finir, avait enlevés à la navigation commerciale. Ainsi, point de ces craintes

que l'on aurait pu éprouver sur la difficulté de s'approvisionner; mais il faudra de l'économie pour vivre. Les intempéries se sont attaquées à tout, et tout devra se payer en raison de ce fait.

« Nous déplorons la perte des pommes de terre semées en avril, et serons heureux que le déficit dans la production de ce pain de tous, soit comblé par les nouveaux ensemencements tardifs, et par l'extension donnée par les cultivateurs prévoyants à la culture du maïs et des légumineux.

« Ce seront les terrains irrigués pendant l'été, qui rendront ce service à l'alimentation publique; et nous ne pouvons nous défendre d'un sentiment de reconnaissance vivement senti pour la mémoire de nos pères, qui nous ont légué un système si admirable d'arrosages; comme nous ne pouvons nous défendre d'un sentiment d'affliction, en pensant qu'il pourrait être désorganisé, si la théorie réussissait à faire prévaloir certaines doctrines.

« Il ne faut pas cependant se faire illusion : si l'exagération du moment doit tomber, sous peu, devant une meilleure connaissance du résultat des récoltes, et devant la certitude que le commerce et les facilités de la paix, rendront les grains abondants, il y a un fait qui restera, c'est la modification de la production des céréales en France.

« Nous avons fait connaître, dans une autre occasion, combien de terrains la plantation de la vigne avait enlevés à cette culture; nous devons relever maintenant les pertes nombreuses qu'elle fait. C'est dans le Nord qu'elles sont plus sensibles. Quatre cents fabriques de sucre de betterave fonctionnaient avec peine il y a cinq ans. Les ravages de l'oïdium ayant

rendu très-lucrative l'industrie de la fabrication des alcools, les anciennes fabriques se sont rouvertes; il s'en est créé de nouvelles, toutes pour distiller de l'eau-de-vie; et des surfaces incalculables sont annuellement couvertes de betteraves.

« La fabrication des huiles de graine a pris un développement extraordinaire : pour l'alimenter, il a fallu ensemencer en choux, en lin et en pavots, les meilleures terres destinées à l'emblavure.

« Enfin, la production du bétail est surexcitée; et comme elle ne peut se pratiquer que par l'abondance des fourrages, l'on fauche des foins là où se coupaient des épis.

« Ces cultures industrielles étant relativement très-profitables, elles ne seront point abandonnées.

« Si nous ajoutons à tous ces faits, l'accroissement de la population, personne ne sera surpris de la différence de production de céréales entre le présent et le passé, et de leur insuffisance. Cette position, que nous devons accepter, est un stimulant pour le perfectionnement de nos cultures, pour une meilleure préparation des terrains et pour la mise à profit du moindre grain de blé. De nouvelles machines à battre fonctionnent dans ce moment : elles dépouillent parfaitement la paille, en utilisant un grand nombre de bras. Leur emploi sera accessible à tous, si les communes en font l'acquisition pour en tirer un revenu, comme cela se pratique pour les pressoirs à vin.

« Les mécomptes des agriculteurs sont tellement nombreux cette année, qu'ils rendent évidente, pour les plus prévenus, la protection que l'État leur doit contre les produits étrangers, et nous espérons qu'elle leur sera rendue dès le retour à des conditions nor-

males. Dans ces mécomptes, le plus grave vient de la vigne. Elle est malade, et cent industries le sont avec elle : pour notre pays, c'est un cancer dévorant. Il semble, cependant, qu'un mieux léger se produit; on est si disposé à voir ce qu'on désire, qu'on se trompe peut-être! mais on ne se trompe pas, quand on voit, sous l'influence du soufre, le raisin se développer, et quand on espère par lui enlever sa proie à l'oïdium. Il est constant que trois soufrages, faits opportunément et avec intelligence, sauvent le plus grand nombre de grappes; c'est beaucoup, et il est permis d'espérer.

« Dans sa sollicitude éclairée pour l'agriculture, le Gouvernement vient de lui fournir un puissant moyen d'augmenter la production générale, en proposant la loi sur le drainage. Ce n'est point une innovation qui doive être accueillie avec défiance: l'expérience est faite en Angleterre et en Belgique, et nous n'aurons qu'à exécuter. Que des drains soient fournis à bas prix, et l'on se mettra promptement à l'œuvre.

« Nous aurions désiré vous signaler, à l'encontre des prédictions des théoriciens et des économistes, l'abondance des métaux précieux exerçant une influence négative sur le taux de l'intérêt, leur emploi augmentant sans cesse, leur demande devançant leur mise en circulation, et leur action devenant de plus en plus salutaire sur le développement de toutes les industries et de celle des chemins de fer en particulier; mais cela nous conduirait beaucoup trop loin.

« Nous nous bornerons à vous dire que par eux, la paix aurait été immédiatement féconde en résultats matériels, si les besoins de la vie n'absorbaient pas notre attention et une partie de nos ressources. C'est

un retard, mais non pas un ajournement; et la paix reste, avec la guerre, dont elle a été la conclusion, comme l'évènement le plus considérable de notre époque, et comme un monument impérissable élevé à la vaillance de notre armée, au patriotisme de la nation, et à l'énergie et à la sagesse du Prince qui dirige nos destinées. »

M. Guiraud de Saint-Marsal a lu quelques pages sur les améliorations que réclame, en France, l'agriculture. Prenant pour point de départ l'état de l'agriculture en Angleterre, l'auteur en a déduit, par une comparaison méthodique, les causes de notre infériorité sous le rapport des progrès agricoles.

M. Companyo, père, a communiqué le résultat de ses recherches sur l'olivier et les insectes qui lui sont nuisibles.

M. Faure a, ensuite, donné une étude sérieuse sur Horace, Homère et Virgile, considérés comme moralistes. M. Faure a prouvé qu'il possède à fond les auteurs classiques dont il a vanté les ouvrages. Il admire la douce philosophie d'Horace; la morale naïve d'Homère; celle, enfin, plus raffinée, mais tout aussi saine de Virgile.

Cette série de lectures a été terminée par une nouvelle production poétique de M. Fabre : *Jean Blanca*, le grand plébéien, le défenseur de Perpignan contre Louis XI, l'homme au cœur rudement trempé, qui sacrifie son fils unique au salut de la place.

Après cette dernière lecture a eu lieu la proclamation des récompenses, à la suite des deux dernières expositions de fleurs et de fruits.

A cette occasion, M. le Président a adressé, au nom

de la Société, à M. Antoine Siau, le principal organisateur de ces expositions, les remercîments qui lui sont dus, tant pour le zèle dont il a fait preuve, que pour les belles collections de plantes qu'il a fournies.

Voici la liste des distinctions obtenues par divers exposants :

Expositions du mois de Septembre 1855 et du mois de Juin 1856.

Une médaille d'argent à MM. Robin, frères, pour services rendus à l'agriculture.

Une médaille de bronze à MM. Jacques Marquy, horticulteur, à Ille, pour le perfectionnement de ses cultures; Aleron, père, pour sa collection de verveines; François Astors, pour la bonne tenue et la variété de ses plantes; Pourtet, cadet, pour sa collection d'œillets.

Une mention honorable à MM. Stéphane Bédos, pour sa collection d'œillets; l'abbé Delhoste, pour sa collection d'œillets; Caffe, pour sa collection de plantes variées; Autet, pour ses œillets; Raymond Margail, pour ses plantes potagères; Marc Robert, pour ses belles poires; Laurent Baretge, pour ses belles poires; Pierre Garrette, pour ses dahlias; A. Bresson, pour ses dalhias; François Taillade, pons ses plantes potagères; Jacques Marquy, à Ille, pour le bel ensemble de ses plantes potagères; Blandinières, pour ses melons; Louis Robin, pour la bonne disposition des plantes exposées; Guardia, pour ses bouquets montés; Capon, pour sa culture intelligente et la variété de ses plantes.

Outre ces encouragements, la Société a décerné, au nom du département, pour l'amélioration de la race bovine, un grand nombre de primes, dont la somme s'élève à 2 350 francs.

Séance publique du 26 Juillet 1857.

PRÉSIDENCE DE M. AUGUSTE LLOUBES.

Cette séance a eu lieu, comme d'ordinaire, dans la grande salle du Musée. M. le Préfet du departement et M. Saisset, adjoint au Maire de la ville, assistaient à cette solennité. Plusieurs membres du Clergé avaient pris place dans l'enceinte réservée.

M. le Président a ouvert la séance par un discours ferme et concis, que nous donnons *in extenso :*

« MESSIEURS,

« Lorsqu'on se reporte à deux ans en arrière, et que l'on compare la situation économique d'alors à celle d'aujourd'hui, on peut se demander, à bon droit, si ce n'est pas l'exagération qui nous a conduits en pleine prospérité à la dépréciation du crédit public dont nous sommes les témoins.

« Du mal présent naîtra un bien sans doute; mais ce ne sera pas sans que d'abord il ait été recueilli de nombreuses épaves.

« L'abondance de l'or a rendu possible l'exécution de tous les projets enfantés par le désir de s'enrichir très-vite; le public les a soutenus avec une regrettable facilité; et maintenant qu'il s'agit de compter, il faut indispensablement faire le triage des entreprises bonnes, utiles et pleines d'avenir, d'avec celles qui n'ont été qu'un leurre jeté à la crédulité.

« Ce travail d'épuration s'effectue aux dépens de bien des gens; mais, une fois accompli, le crédit reparaîtra plus solide et plus vivace que par le passé. La leçon aura profité ou il faudrait désespérer de la sagacité humaine.

« Trois années de disette, deux années de guerre, auraient dû commander la prudence, afin de prévenir une crise économique, qui devait être leur conséquence. Mais la prudence n'a pas été écoutée; et lorsque l'établissement des chemins de fer, qui seront l'honneur de notre époque, pouvait pendant long-temps suffire à peu près seul à notre activité, l'esprit immodéré d'entreprise s'est attaqué à tout : il a provoqué l'éparpillement des capitaux, et il a exporté à l'étranger ceux qu'il laissait libres en France. L'association est certainement une belle chose; elle enfante des prodiges : c'est elle, qui nous aura donné, en dix ans, des voies ferrées qu'un siècle aurait eu de la peine à achever! Mais elle ne doit pas dépasser la possibilité de la nation; elle ne doit s'établir que là où l'action individuelle ne peut atteindre, et dans un but d'utilité générale. C'est l'oubli de ces principes; ce sont les causes qui précèdent, qui ont fait la crise actuelle, plus que le défaut de récoltes, et qui donnent le singulier spectacle d'une nation disposant de plus d'or qu'à aucune époque, et en ayant moins de disponible qu'à aucune époque aussi!

« Le commerce, l'industrie, l'agriculture, étrangers à tous ces faits, en ont cependant senti péniblement les effets; et pour ne parler que de la dernière, elle a été accablée, à la fois, par la désertion des capitaux, l'absence des revenus et l'augmentation des charges publiques. Notre époque veut des amé-

liorations continuelles, et elles ne peuvent s'obtenir qu'au moyen de centimes extraordinaires départementaux ou communaux, atteignant surtout la propriété foncière. Ce que nous en disons, n'est que pour faire ressortir que le progrès lui-même ajoute aux charges qui pèsent sur la branche la plus importante et la moins rémunératrice de la production nationale.

« Aussi, sommes-nous préoccupé de la position que les circonstances vont lui faire. D'une part, la concurrence des produits étrangers; la tendance des esprits vers le bon marché des substances alimentaires; le besoin d'une réduction de leur prix après une longue période de cherté, et de l'autre, un accroissement de charges, une élévation de la main-d'œuvre et un arriéré de mécomptes à combler!

« L'abondance de céréales, dont nous avons à remercier Dieu, atténue sensiblement l'importance de la situation, sans résoudre, cependant, la question comme nous la posons. Nous devons avouer qu'on s'efforce de venir en aide à l'agriculture. Dans ces derniers temps, il a été créé une institution de crédit, imitée des Allemands. Nous n'avons pas l'intention de la discuter ici : l'idée qui l'a conçue est généreuse et louable; mais le profit que l'agriculture peut en retirer, n'a pas été encore bien apparent. Le temps, en faisant pénétrer l'institution dans nos mœurs, amènera sans doute les résultats que l'on s'est promis.

« Pour réduire les frais de production; pour obtenir un travail effectif plus considérable, on a introduit l'emploi de nombreuses machines. Il en est de fort utiles, comme il en est qui constituent un progrès

mécanique, sans constituer un progrès agricole. C'est au cultivateur à se bien renseigner avant d'adopter une innovation. La *batteuse* passe cependant pour bonne, et ce pays-ci l'expérimente en grand cette année.

« Cette sollicitude de l'État et des particuliers pour seconder l'agriculture, prouve combien la tâche est difficile. C'est l'art le plus sujet à l'imprévu, et partant aux mécomptes. Il a, cependant, pour lui la solidité de sa base, et la faveur devra revenir à lui. En attendant, que d'efforts ne devons-nous pas faire pour que la terre ne soit pas à charge ! 50.000 hectares sont complantés en vigne dans notre département : c'est le quarantième de tout le vignoble français. On peut juger par là de l'énormité de la perte que nous subissons depuis cinq ans. Comme nous, bon nombre de départements sont éprouvés ; et il faut à un pays une constitution bien robuste, pour avoir manqué de blé, de vin, soutenu une guerre, entrepris d'immenses travaux, et avoir encore sa fortune debout !

« Une mesure d'une haute importance, due à l'Empereur, rendra accessible le soufrage des vignes. Les droits d'importation du soufre ont été considérablement réduits. Ce précieux minéral, dont un écrivain consciencieux de l'Hérault a divulgué la valeur vénale, sera désormais livré à bas prix. On pourra soufrer sans acheter la récolte. Nous savons avec bonheur que l'opération, prise au sérieux, se pratique en grand pour la première fois chez nous. La méthode d'un viticulteur distingué de l'Hérault, M. Laforgue, est généralement suivie, et les bons effets s'en font sentir. Il a adopté au physique ce que l'on dit au moral : que mieux vaut prévenir que réprimer. L'expérience lui a donné raison !

« La belle apparence des vignes, pendant le printemps, a trompé beaucoup de personnes : elles n'ont pas fait de traitement et leur récolte sera généralement perdue. Leur erreur a été causée par une modification dans la marche de la maladie. L'oïdium n'envahit guère plus les ceps pendant la première période de leur développement ; il en épargne les parties foliacées, pour s'attaquer au fruit. Il fait explosion dès que la chaleur atteint 22°. C'est le minimum de notre température à partir du 20 juin ; c'est aussi l'époque où le raisin vient de passer fleur. Ces circonstances expliquent comment le soufrage fait, à ce moment là, est le plus opportun, et comment, avant cette date, on ne peut rien préjuger de la maladie. Devrons-nous soufrer encore long-temps? Le mystère enveloppe la réponse à faire, quoique les probabilités soient malheureusement pour l'affirmative. En s'étayant des notions de physiologie végétale, on doit reconnaître qu'une plante parasyte se développe et se perpétue en raison des circonstances atmosphériques qui lui sont favorables et du nombre de sujets sur lesquels elle végète. Or, l'oïdium veut la chaleur : il est éclos, il y a douze ans, dans une serre-chaude. Le Midi de la France lui convient à souhait et il s'y tient. Les quatre départements de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales, comptent, à eux seuls, 310.000 hectares de vignes, couvertes par près de deux milliards de ceps! Comment supposer qu'avec une aussi riche pâture, la terrible mucédinée qui nous ruine, et qui menace d'envahir tout le règne végétal, disparaîtra d'elle-même. Ce ne sera qu'en la combattant à outrance que l'on pourra finir par s'en rendre maître!

« Mettons-nous donc à l'œuvre résolûment. Si les labeurs de toute sorte semblent avoir été réservés pour notre époque; si nous avons été prédestinés pour donner la stabilité aux générations à venir, pour leur léguer le bénéfice des gigantesques travaux que nous entreprenons, et pour réserver à nous seuls la perturbation économique qu'ils causent, soyons en fiers; car, si nos neveux ne sont point reconnaissants, ils devront, au moins, nous admirer. La France, en somme, n'aura jamais fait tant et si bien!

Après le discours de M. le Président, M. Companyo, père, dans une excursion aux sources de la Tet, a fait la description des rives pittoresques de cette rivière, depuis sa source jusqu'à Prades, et des plaines si riches et si fertiles qu'elle arrose de Prades à la mer.

M. Aussel a lu une intéressante notice sur Shakespeare; et, en montrant l'influence du poète anglais sur notre théâtre, il a comparé la tragédie des *Enfants d'Édouard* avec la pièce historique de *Richard III*.

M. Crova, fils, a communiqué à l'assemblée une nouvelle méthode pour analyser les minerais de fer; un perfectionnement qu'il apporte à la photographie, et a rendu compte d'une brouette ingénieuse, mais compliquée, inventée par M. Sarda.

L'apiculture est une branche très-importante de la production agricole. La Société, dans le but de la relever et de l'étendre davantage dans notre département, avait chargé M. Siau d'en faire la statistique. Acceptant sa mission avec le zèle qui le caractérise, M. Siau s'est livré avec ardeur à l'étude de la production du miel et des moyens de l'augmenter. Il promet

de porter à la connaissance de tous les apiculteurs, les renseignements bien précis qu'il a pris auprès des plus éclairés d'entre eux, et les notions non moins utiles qu'il a pu acquérir lui-même. L'on a vu, dans l'extrait d'un mémoire dont il a donné lecture, que le nombre des ruches, dans le Roussillon, est de 19.800, et que leur produit s'élève à 200.000 francs environ. Nous verrions avec plaisir que la production du miel pût augmenter dans le Roussillon, et que notre miel, supérieur à celui qu'on récolte dans les autres départements, jouît, hors de chez nous, de la réputation qui lui est due.

Dans une autre lecture pleine de verve, M. Faure a montré combien l'état moral de l'homme influe sur son état physique. Il a expliqué les relations réciproques de notre nature morale et physique, et s'est attaché surtout à faire voir les salutaires effets de la résignation dans la maladie.

La récolte des céréales a été trop abondante cette année, pour qu'il n'en fût pas question dans la séance publique d'une Société agricole. On a écouté avec bonheur une statistique de la récolte du blé dans notre département et dans les diverses contrées de la France. M. l'abbé Delhoste a présenté cette statistique bien rassurante, tout en exprimant le désir, trop fondé, qu'une partie de nos vignobles fût rendue à la production des céréales.

Il appartenait à la Société de prendre sous sa protection un intéressant jeune homme, M. Isidore Borell, qui, très-jeune encore (il n'a pas seize ans), manifeste de grandes dispositions pour la sculpture. Aussi a-t-il trouvé un chaleureux protecteur dans

M. Tastu-Jaubert, qui, rapporteur de la commission nommée pour examiner et apprécier les essais de M. Isidore Borell, a fait ressortir ce qu'il y a de vraiment remarquable dans les bustes qu'il a exposés. Nous espérons que l'appui de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales, pourra faciliter à ce jeune artiste les moyens d'aller se former à Paris.

Une louable pensée a inspiré M. Mattes, inspecteur de l'enseignement primaire, dans une notice biographique sur M. Jaubert-de-Passa, membre de la Société des Pyrénées-Orientales et membre correspondant de l'Institut. La vie de M. Jaubert-de-Passa, éminent par ses connaissances pratiques et son savoir varié, a été dignement racontée par M. Mattes.

M. Sirven a retracé, dans une notice rapide, la vie du Frère Isidore, attaché depuis long-temps à notre hôpital civil. Cet hommage rendu à la vertu chrétienne a vivement intéressé l'auditoire.

M. Fabre, secrétaire de la Société, a lu ensuite, comme les six années précédentes, une nouvelle pièce de vers de sa composition. Une anecdote de la jeunesse d'Henri IV est le sujet que M. Fabre a traité cette année.

Immédiatement après ces lectures, M. le Préfet, secondé de M. le Président de la Société, a distribué les médailles et les primes accordées par la Société et le Conseil-Général.

Deux mille deux cents francs ont été accordés en primes pour l'espèce bovine Cette somme avait été votée par le Conseil-Général.

M. le Préfet a fait la remise à M. Malègue, maire

de Pézilla, d'une médaille qui lui a été accordée, au concours de Pau, par Son Excellence M. le Ministre de l'Agriculture.

La musique des Frères de la Doctrine Chrétienne, s'est fait entendre plusieurs fois avec succès pendant la séance.

Après la distribution des récompenses décernées par la Préfecture, voici celles qui ont été accordées par la Société.

APICULTURE.

Médailles de bronze.

M. Laurent Eychenne, de Perpignan;
M. Laurent Labrousse, de Mantet.

Mentions honorables.

M. Debatène, de Mont-Louis;
M. François Vilatte, de Rô;
M. Thomas Dalbiès, de Rabouillet.

SCULPTURE.

Médaille de bronze.

M. Isidore Borell, de Perpignan.

MÉCANIQUE.

Médaille de bronze.

M. Sarda, de Baho.

NOTICE SUR LE BLÉ,

Par M l'Abbé **Delhoste**, membre résidant.

Après beaucoup de péripéties, après bien des craintes et des espérances qui sont venues tour-à-tour nous attrister ou nous ranimer, nous pouvons, à la fin, nous réjouir : la divine Providence nous a ménagé une bonne, une abondante récolte; nos champs se sont couverts de riches moissons. Les pluies survenues vers le milieu du mois de juin, en faisant verser nos blés, n'ont fait qu'en retarder la maturité; loin de nuire à la formation du grain, elles l'ont nourri amplement et en ont augmenté considérablement le poids et le volume. Maintenant, le pauvre aura du pain; l'honnête ouvrier et l'homme des champs, ne devront pas, pour s'en procurer, comme ils ont dû le faire, hélas! trop long-temps, s'imposer de grandes privations, et dépenser la presque totalité du prix de leur journée; le propriétaire et le fermier, voyant leurs greniers pleins, pourront se livrer à d'utiles travaux, à des dépenses convenables pour l'amélioration de leurs terres, après avoir comblé le déficit qu'ils avaient subi ces dernières années, et acquitté, peut-être, des dettes nombreuses, contractées pour subvenir à des besoins pressants et indispensables.

Nous avons une bonne, une ample récolte, bien au-dessus de la moyenne, bien supérieure aux récoltes

de quelques années qui ont précédé ; et quoique les travaux de battage ne soient pas encore assez avancés pour pouvoir donner un chiffre certain, nous croyons pouvoir établir que le rendement de la récolte de 1857, soit dans le Roussillon, soit dans le Conflent et le Vallespir, et même dans le Capcir et la Cerdagne, sera au moins de douze pour un. Sauf, quelques légères exceptions, qui n'ont aucune importance, le grain est bien nourri, pesant et fin tout à la fois, donnant beaucoup de fécule et de gluten et peu de son, rendant beaucoup à la panification ; il est généralement de qualité supérieure. La Salanque, pour laquelle les pluies prolongées de juin, avaient fait naître des craintes sérieuses, vu la nature humide de son sol, est peut-être une des localités les moins partagées : elle a donné en moyenne, treize pour un, et comme d'ordinaire en première qualité ; nos aspres et les terres à l'arrosage des environs de Perpignan, ont donné, approximativement, une moyenne de douze pour un ; les pleines fertiles d'Elne et de ses environs, toutes les terres arrosées par le Tech, ont eu aussi un rendement considérable. Les froments et les seigles de nos montagnes, quoiqu'un peu clairsemés en certains endroits, à cause des circonstances peu favorables qui avaient accompagné les semailles, sont généralement bons ; la Cerdagne et le Capcir auront aussi une bonne récolte, certainement au-dessus de la moyenne. Ainsi, nous pouvons nous réjouir, nous reposer dans la sécurité, et bénir la main de la Providence, qui s'est étendue douce et libérale, et a versé sur nous ses trésors avec abondance.

Vous savez au reste, Messieurs, que les nouvelles de la récolte des autres départements sont bonnes et

rassurantes : du Midi au Nord, les blés sont magnifiques, et les bras suffisent à peine à les couper; à part quelques localités éprouvées par des orages, il y a partout récolte abondante et en bonne qualité. Aussi, avons-nous vu ces jours derniers se produire, sur nos marchés, une baisse considérable, vu l'élévation précédente des prix, assez modérée, cependant, pour permettre au propriétaire d'honnêtes bénéfices, en même temps que le consommateur pourra manger son pain à un prix raisonnable.

Nous n'avons qu'un regret, Messieurs, c'est qu'une plus grande quantité de terres n'ait pas été ensemencée en blés : cette denrée de première nécessité est, il faut bien le dire, un peut trop négligée depuis quelques années. Les propriétaires, croyant trouver un gain plus considérable et plus assuré dans la culture de la vigne, ont destiné à celle-ci des terres qui n'auraient dû être employées qu'à la culture des céréales. Ces terres, naturellement très-fertiles, donnaient une énorme quantité de vin, généralement de qualité inférieure, assez bonne cependant pour les alcools, et rapportaient aux cultivateurs des bénéfices considérables; mais voilà que l'oïdium est venu déjouer leurs calculs et rabattre un peu de leurs espérances : les vignes ne donnent que peu ou point de fruits, et cette année, encore, elles sont attaquées, quoique plus tardivement et moins complètement que l'an dernier, par cette maladie étrange, inconnue à nos pères. Il serait temps peut-être de songer sérieusement à rendre à la culture du blé ces terres que la nature lui a destinées, et prévenir ainsi, autant qu'il est en nous, le retour de ces années calamiteuses, où nous avons eu tant de peine à nous pro-

curer du pain. Comment, en effet, comment se fait-il que notre beau Roussillon, au ciel si pur, au soleil si ardent, au sol si fécond, irrigué de toutes parts, et cultivé certainement avec intelligence, ne fournisse pas le blé nécessaire à la consommation de ses habitants? Comment se fait-il que nous ayons besoin des départements voisins et même de l'étranger, pour approvisionner nos marchés et nos boulangeries? Tout le blé récolté dans notre département, un des plus fertiles, cependant, suffit à peine à nous nourrir pendant quatre mois; et dans cette année privilégiée, peut-être aurons-nous du pain pour six mois, au dire de personnes compétentes. A quoi attribuer cette différence entre le produit et la consommation? C'est sans doute à l'accroissement rapide de la population, mais aussi, surtout, à l'exagération de la culture de la vigne, exagération portée au point d'enlever à la culture des céréales, des terres qui devaient lui être réservées. Espérons que nos cultivateurs et nos propriétaires comprendront mieux leurs véritables intérêts, et reviendront bientôt à une culture plus ample et plus étendue des blés et des seigles, ces denrées, non pas seulement utiles, mais très-nécessaires à l'alimentation publique.

Maintenant, Messieurs, permettez-moi de vous rappeler ces belles paroles d'un poète antique, ami de la nature, dont la muse a chanté si noblement et avec tant d'élégance les travaux des champs: «O fortunés, ô trop heureux les agriculteurs qui connaissent l'abondance de leurs biens! Ils jouissent dans la paix du fruit de leurs travaux; et avec le calme d'un cœur pur et exempt d'inquiétude, ils voient leurs efforts couronnés de succès, ils sont amplement dédommagés de

toutes leurs fatigues. Loin du tumulte des passions; à l'abri des orages et des tempêtes intérieures, ils coulent, à l'ombre des arbres touffus ou sous l'humble toit qui abrite leur famille, des heures douces et sereines après les rudes labeurs de leur journée. Ils confient à la terre, arrosée de leurs sueurs, remuée par leurs bras vigoureux, les semences précieuses qui doivent les nourrir, et attendent du ciel, avec confiance, la pluie douce et bienfaisante qui viendra les féconder. »

RAPPORT SUR LA FERME DE VÉZIAN,

Par M. **J. DE LAMER**, membre résidant.

La commission nommée pour visiter la ferme de Vézian, appartenant à Mme d'Auberjon, et exploitée par son chargé d'affaires, M. Calvet, s'est rendue sur les lieux, le jeudi 21 mai. Cette ferme, située sur la gauche de la route de Thuir, à sept kilomètres de Perpignan, est d'une superficie de soixante-douze hectares de terres à l'arrosage.

M. Calvet, en homme qui connaît au mieux l'importance attachée au seul élément de fertilité, nous a tout d'abord ouvert ses écuries; et le seul aspect de plus de quarante têtes de gros bétail, à peu près réunies le long d'un même râtelier, dispose déjà l'esprit du visiteur à une bienveillante appréciation.

M. Calvet opère presque tous ses labeurs à l'aide de vaches agenaises, d'une aptitude éprouvée pour le travail; leur taille est élevée, leur couleur blonde ou rouge clair, et l'on peut se représenter leur type, en se rappelant les magnifiques attelages que Bordeaux emploie pour les travaux du port. Cette race se renouvelle constamment à Vézian; et les jeunes produits qu'on y élève ne sont pas la partie la moins curieuse de l'exploitation. Une vache suisse, d'une remarquable beauté, seul reste de quatre vaches achetées par feu M. d'Auberjon, est là pour porter le secours de son lait, pour servir de nourrice aux veaux, dont les mères perdent, par le travail, une partie de leurs vertus lactifères. Cette vache, véritable type de l'espèce, est d'une robe pie; sa charpente osseuse est forte, son corps ramassé, sa tête carrée, et elle porte la preuve d'une grande abondance de lait, dans ses veines mammaires, grosses et ondulées.

L'assolement adopté par M. Calvet, nous a paru appartenir à ce riche système de culture fourragère, qui place l'exploitation qui en est l'objet au rang des mieux dirigées. En effet, de tous les champs que nous avons parcourus, il n'en était pas, pour ainsi dire, un seul qui ne fût couvert de splendides fourrages, et jusqu'aux blés et avoines, occupant, lors de notre visite, la moitié du domaine, qui ne cachassent, dans leurs rangs serrés, un fourrage naissant et plein d'avenir. Comme tout ce qui vient à l'aide d'une abondante fumure, la récolte offrit alors un spectacle des plus rassurants; et comment en pourrait-il être autrement avec une culture toujours améliorante, n'employant qu'avec une certaine réserve les racines

épuisantes, pour livrer la plus large place aux cultures améliorantes du trèfle et du sainfoin. — Il y aurait, encore, à parler des instruments perfectionnés dont se sert M. Calvet, tels qu'un rouleau à pointes, et un râteau à cheval; mais ne fesons que constater la présence de ces objets, sans en augmenter l'importance. Ce qui nous a frappé à Vézian, c'est l'heureuse harmonie qui préside à l'exploitation générale; c'est la culture successive, et souvent simultanée, des fourrages et des céréales; c'est, enfin, la large part faite aux éléments de la fertilité. Les instruments perfectionnés sont de bonnes et excellentes choses, surtout entre les mains de M. Calvet; car ils sont là le complément d'une agriculture avancée, mais ce n'est pas ce que nous admirons le plus, leur concours pouvant coïncider aussi bien avec une bonne ou une mauvaise agriculture.

De toutes ces considérations généralement formulées, il résulte, pour nous, l'opinion sincère et motivée, que M. Calvet marche des premiers parmi nos meilleurs agriculteurs. Tout respire l'intelligence et le savoir dans l'exploitation du domaine de Vézian. Les étables sont pleines d'un bétail nombreux, bien nourri, bien portant; les granges regorgent de foins, les plus variés et les meilleurs; les champs sont toujours couverts des plus belles récoltes, ou très-bien préparés pour les recevoir. Comme base de toute cette prospérité agricole, une immense fosse à fumier, constamment remplie et constamment vidée, et à la tête de cette ferme, sérieusement modèle, comme le moteur incessant de tant de rouages, s'enchaînant admirablement entre eux, un homme blanchi dans le métier, un agriculteur éminemment pratique,

M. Calvet, enfin, dont l'expérience, aussi généreuse que consommée, n'est avare ni des plus sérieuses leçons ni des plus salutaires conseils.

Sur un plateau, à quelques minutes de Vézian, s'élève la ferme de Saint-Nicolas, appartenant aussi à Mme d'Auberjon, et confiée encore aux soins de M. Calvet. Nous nous trouvons-là au milieu d'un immense vignoble, créé il y a quelques années à peine, et que l'oïdium est venu surprendre au moment où une cave magnifique allait s'ouvrir pour la première fois. Une distillerie, dont la force permettrait d'obtenir par jour quatre pièces de 3/6, est là inactive, attendant que le soufre soit parvenu à conjurer le fléau.

Autour des bâtiments de la ferme, plus de soixante hectares ont été réservés à diverses cultures, et la nature sèche du terrain, dit *aspre*, n'a pas empêché M. Calvet d'y obtenir de très-belles récoltes de blé, d'avoine et de sainfoin. Mais M. Calvet ne connaît pas de mauvaises terres; il assouplit les plus rebelles par le travail donné à propos, la dose et la qualité d'engrais voulues; et, surtout, en ne leur donnant à nourrir que des plantes spéciales à leur nature.

La difficulté d'obtenir une masse suffisante d'engrais, sur une propriété dont le terrain ne permet pas une grande variété de fourrages, a inspiré à M. Calvet l'idée de faire l'essai d'un des engrais commerciaux, connu sous le non d'*engrais Rolland*.

Le but de la Commission était de juger la valeur de cet engrais. L'engrais Rolland, dont le principal composé est le sulfate de protoxyde de fer, se traite en le mélangeant, dans une fosse, avec une certaine

quantité de paille, recouverte, à son tour, d'une couche de terre. Il y avait deux mois environ que le mélange était opéré, lorsque l'on en a découvert, devant nous, la surface. Les pailles soumises à l'action de l'engrais Rolland, n'avaient acquis qu'un degré médiocre de fermentation, et nous croyons qu'une fois étendues sur un champ, le moindre retard apporté à l'enfouissage, eût été la cause presque complète de la déperdition des sels. Jusqu'à preuve du contraire, nous classerons l'engrais Rolland au rang de ces nombreuses inventions dont l'apparition fait tant de bruit, et dont on ne parle déjà plus : témoins les engrais Bickès et Dussan; mais, malgré nos préventions, nous n'eussions pas mieux demandé, pour les justifier ou les abandonner, que M. Calvet nous mît à même de comparer les effets de l'engrais Rolland, avec les effets d'engrais différents. Ce qui augmente encore nos craintes au sujet de la découverte Rolland, c'est que nous nous appuyons sur l'analyse qu'en fit, en 1853, M. Ad. Robière, chimiste, vérificateur des engrais, attaché à la Chambre d'Agriculture de la Loire-Inférieure, analyse qui ne tend à rien moins, qu'à dépopulariser une découverte inutile.

VALLÉE DE LA TET.

AFFLUENTS ET ITINÉRAIRE,

Par M. **Bouis**, membre résidant.

La rivière de la Tet, primitivement appelée *Teta* ou *Tetis*, coupe le département des Pyrénées-Orientales dans sa plus grande longueur. Sa source, un peu à l'ouest de l'étang de Puig-Peyric ou *Prigue*, augmente de suite ses eaux de celles fournies par cet étang. Sa première direction est sud-est, jusqu'au-dessous de Mont-Louis, où elle tourne à l'est jusqu'à son embouchure à la mer, entre Canet et Sainte-Marie.

De Puig-Peyric à Mont-Louis, la Tet s'étend sur de larges surfaces peu inclinées, formant des espèces de marais, appelés les *Bouillouses*, à 11 kilomètres, et le *Pla dels Abellans*, à 4 kilomètres, avant cette ville.—M. Tastu, ingénieur des Ponts-et-Chaussées, chargé par le Conseil-Général d'étudier la question des barrages destinés à réunir et à conserver des eaux pour alimenter la Tet aux époques des longues sécheresses, qui rendent fort difficiles les irrigations des parties inférieures de la vallée, a signalé les *Bouillouses* et le *Pla dels Abellans*, comme réunissant les conditions les plus favorables à cette vaste entreprise.

D'après M. Tastu, on pourrait réunir aux *Bouillouses* 20.398.000 mètres cubes d'eau; au *Pla dels Abellans* 3.148.000 : en tout 23.546.000 mètres cubes, moyennant une dépense, pour ces barrages, de 2.100.000 fr. Il a été présenté, à d'autres époques, des projets de barrages, pour subvenir aux besoins de la Tet. En général, ils seraient moins facilement exécutables, et quelle que fût la dépense, les résultats en seraient temporaires, à cause de l'énorme quantité de pierres, graviers et sables, charriés par la rivière, qui combleraient, dans un temps plus ou moins rapproché, les bassins préparés pour la conservation des eaux. Les barrages à la *Bouillouse* paraissent être à l'abri de ce fâcheux résultat, et, sous ce rapport, ils sont évidemment préférables. Resterait, toujours, la question majeure de la distribution des eaux entre la haute et la basse vallée, de la désignation de ceux qui devraient supporter cette énorme dépense, d'une foule d'autres conditions accessoires, qui rendraient fort difficile, sinon impossible l'exécution de ces projets.

L'administration départementale reconnaît, jusqu'à ce jour, cent canaux puisant leurs eaux à la Tet, servant à l'irrigation et à la mise en mouvement de cinquante usines, moulins, forges, papeteries, etc., non compris la multitude de prises d'eau, également appliquées aux irrigations et aux usines, dans les vallées et vallons latéraux, alimentées par les affluents de cette rivière. Les surfaces arrosées par les seuls canaux de la Tet, sont évaluées à 12.000 hectares; sur ce nombre, 10.515^{h} sont arrosés par le canal de Corbère, dont la prise est au-dessous de Vinça, et par les canaux inférieurs, jusqu'à Perpignan : en tout dix.

La Tet serait rapidement épuisée par ces saignées multipliées, si ses nombreux affluents n'en réparaient partiellement les pertes; si souvent partie de ses eaux n'échappait à l'avidité des riverains, en coulant sous le sol, pour renaître plus bas; enfin, si à côté de ses bords il ne paraissait, de loin en loin, des sources, qui lui redonnent de nouvelles forces pour servir les canaux inférieurs.

Jusqu'à Vinça, l'eau ne manque presque jamais. C'est après cette ville, là où les terrains arrosables s'étendent; là où la chaleur plus forte exige de plus fréquentes irrigations, que l'on éprouve quelquefois la disette d'eau; c'est aussi à ces points qu'elle parviendrait avec difficulté, aux époques de longues sécheresses, lors même que les populations des communes au-dessous feraient seules tous les frais des barrages d'alimentation.

De sa source à la mer, la Tet parcourt 112 kilomètres, savoir : 14^{k} de la mer à Perpignan; 43^{k} de Perpignan à Prades; 18^{k} de Prades aux Graus d'Olette; 17^{k} des Graus à Mont-Louis; 20^{k} de Mont-Louis à la source et à l'étang de Puig-Peyric ou *Prigue*, placé sur un plateau qui fournit également les premières eaux de l'Ariège, de l'Aude et de la Sègre. L'altitude de Puig-Peyric (hauteur au-dessus du niveau de la mer) est de 2.854 mètres; celle du Canigou, dont la presque totalité des eaux va à la Tet, est de 2.781^{m}, et le Puig-Carlit, en arrière, au sud des sources de la Tet, est à 2.921^{m} de hauteur.

Voici les altitudes des positions principales de la mer aux sources de la Tet : Perpignan, pont de Pierre, 24^{m}; Ille, 142^{m}; Prades, 320^{m}; pont des Graus d'Olette, 690^{m}; Mont-Louis, 1.513^{m}; sources, au Puig-Peyric,

2.854^{m}. Si la Tet coulait uniformément, de sa source à la mer, la pente serait de 0^{m},025482 par mètre, tandis que la pente réelle est bien différente, à mesure qu'on s'avance vers son point de départ.

	Différence D'ALTITUDES	Distances par KILOMÈTRES.	PENTE DE LA TET.
			m.
De la mer à Perpignan	24^{m}	14^{k}	0,001714
De Perpignan à Ille..... ..	118	24	0,004916
D'Ille à Prades	178	19	0,009368
De Prades aux Graus d'Olette..	370	18	0,020555
Des Graus à la hauteur de Mont-Louis	825	17	0,048411
De Mont-Louis aux sources, à Puig-Peyric.....	1341	20	0,067000
	2854^{m}	112^{k}	0,025482 moyenne de pente.

Suivons maintenant la vallée, en remontant jusqu'à Mont-Louis. De la mer à Perpignan, elle paraît se confondre avec les vallées parallèles de l'Agly, du Tech et même du Réart, dont l'ensemble, jusqu'à une certaine hauteur, forme la plaine du Roussillon, élevée au-dessus des eaux de la mer, par les alluvions successives de ces rivières. Au-dessous de Perpignan, les alluvions de la surface sont sablonneuses; à Perpignan, les cailloux roulés deviennent abondants dans le lit de la rivière, et ils vont en augmentant, à mesure que l'on monte. Entre Perpignan et Ille, jusqu'à Boulé, la vallée est une plaine, presque partout arrosée par les canaux de Corbère, d'Ille, de Perpignan, de Millas, de

Pézilla et du Vernet. Les autres points, privés d'irrigation, sont généralement occupés par l'olivier et la vigne, avec les grenadiers et les aloës pour haies de division. Les orangers sont communs dans les jardins; ils y deviennent de beaux arbres en pleine terre, surtout s'ils sont à l'abri des vents du nord-ouest.

Un fait assez remarquable, c'est que, sous la surface comprise entre Perpignan, Millas et Thuir, on rencontre, à une profondeur d'un à quatre mètres, une couche régulière de cailloux roulés, dans laquelle circule une grande masse d'eau, qui vient s'épancher partiellement dans la rivière, le long de sa rive droite, produisant ces fontaines et *eaux vives*, si utiles aux communes riveraines. Au Soler, à St.-Félin, on s'est procuré, depuis peu d'années, des eaux pour l'irrigation, en creusant des canaux peu profonds; ce qui a fait baisser, il est vrai, entre Toulouges et Thuir, le niveau des eaux au-dessous de la surface. Plusieurs canaux d'arrosage, fort anciens, servant aussi de moteurs, sont alimentés partiellement par des sources riveraines au-dessus de Perpignan. Le plus important de ces canaux est celui des Quatre-Cazals, qui sert à arroser partie du territoire de Perpignan, et à mettre en mouvement plusieurs usines. A Perpignan même, la Tet reçoit à sa droite les eaux de la Basse, provenant de sources abondantes entre Toulouges et Thuir. Dans ce premir affluent de la Tet, se réunissent les eaux de pluie qui tombent sur de vastes surfaces, de manière que lorsque les pluies sont violentes et soutenues, même pendant peu d'heures, la Basse devient, pour Perpignan, bien plus à craindre que la Tet.

De Perpignan à Prades, chef-lieu du troisième arrondissement, on suit la rive droite de la Tet; on pas-

se, successivement, au Soler, 9 kilomètres; à Saint-Féliu-d'Avail, 13 k; à Saint-Féliu-d'Amont, 15 k; à Millas, 17 k; à Nefflach, 20 k; à Ille, 24 k; à Vinça, 34 k; à Marquixanes, 38 k; à Prades, est placé le 43e kilomètre. La route suit presque toujours un magnifique pays, par la variété de ses productions agricoles, puissamment activées par un soleil que voilent rarement les nuages, et par une irrigation bien ancienne et bien comprise, éléments sans partage d'une végétation luxueuse. Sur le même sol arrosé, la moyenne des récoltes est de deux par an; on y en fait quelquefois trois. Ille, entre autres, est renommée par ses fruitiers, ses orangers, et en particulier par ses pêches. Malheureusement, ces derniers fruits, y sont maintenant exportés, presque en totalité, avant leur bonne maturité; de manière que cette vente, opérée dans ces conditions, nuit au maintien de leur réputation, comme supériorité incontestable, sur les mêmes fruits provenant d'autres localités réputées, hors du département.

Depuis que la route impériale suit la direction, plus belle et plus agréable, de Saint-Féliu et de Millas, on a laissé Corbère à gauche. La route s'est ainsi éloignée d'une position où il y a à visiter des grottes remarquables par leur étendue, leurs ramifications, leur hauteur intérieure, l'aspect imposant de leurs galeries à plusieurs étages, enfin ses colonnes de stalactites, qui se prêtent si heureusement aux descriptions poétiques. On n'y pénètre pas, sans être muni de flambeaux allumés, et sans attacher à l'entrée une corde qui, comme le fil d'Ariane, serve à se retrouver dans leurs sinuosités. On n'y voit pas l'eau couler; mais on l'entend tomber dans les profondeurs, d'où

s'élève un vent très-fort, arrivant probablement par les chemins souterrains suivis par les eaux, et par d'autres ouvertures naturelles, débouchant à la surface du sol.

Avant d'arriver à Millas, on trouve le Bolés, second affluent important de la rive droite de la Tet. Le Bolés a son origine au pied de la tour de Batère; sa direction est nord jusqu'à Boule, où il tourne à droite vers l'est, parallèlement à la Tet jusqu'après Millas, point de réunion. A partir de cette position jusqu'à Ille, la Tet est appuyée, à gauche, contre des falaises, hautes, presque droites, fortement ravinées, produites par des alluvions argileuses, sableuses, marneuses, dont les parties inférieures, chargées de sables, sont des couches puissantes de coquilles marines, ayant leurs analogues dans les mers actuelles. Des dépôts coquilliers semblables sont reconnus entre le Tech et Banyuls-*dels-Aspres*. Il y a aussi des atterrissements de coquilles entre Truillas et Ponteilla; seulement, ici, les débris marins ont une date plus ancienne que les précédents.

Après Ille, les flancs de la vallée tendent à se rapprocher, et on arrive bientôt au col de Ternéra, avant Rodès, ancienne limite entre le Roussillon et le Conflent. Alors, les affluents provenant de la rive droite augmentent. Le premier, est le Riu-Fagés, commençant un peu avant Glorianes, pour se réunir à la Tet au-dessous de Rodès. Au-delà de Vinça on rencontre la rivière de Nantilla, originaire des glaces perpétuelles des enfoncements du Canigou, à l'est, dont les eaux servent aux moulins, aux forges et aux irrigations de Valmanya, Ballestavy, Finestret et Vinça. Habituellement peu abondantes, quand elles se réunissent

à la Tet, à cause de la dissémination de leurs eaux sur les surfaces arrosées, ces rivières se changent en torrents impétueux, lorsque de fortes pluies s'abattent sur le nord-est du Canigou, à de grandes distances.

On s'explique l'abondance des eaux que la Tet reçoit par ses affluents de droite, en considérant que tous les versants du Canigou en sont des tributaires, moins une faible partie au sud, dont les eaux se précipitent dans le Tech par deux voies principales, la Persigoule, entre La Preste et Prats-de-Molló; le Riu-Ferrer, à Arles.

D'Ille, on arrive à Vinça, pays des bonnes et abondantes eaux de boisson, renommé aussi par la beauté de son vallon, qui s'étend de la Tet au pied des premières montagnes qui ceignent le Canigou. La longueur de la plaine de Vinça, partout arrosée et couverte d'une culture très-variée, est de trois à quatre kilomètres. On y trouve Joch, Rigarda, Finestret; au-dessus est la gorge de Valmanya, qui s'élève jusqu'à la crête du Canigou.

Nos pères choisissaient habituellement Vinça, comme séjour de prédilection pendant les chaleurs de l'été. Alors, c'était un voyage de longue haleine, à cause de l'état ancien de nos routes vers les montagnes. Les diligences passent maintenant à Vinça sans relayer, et on va au delà, à la recherche d'un climat plus tempéré.

Sur la rive gauche de la Tet, à quatre kilomètres au nord-ouest de Vinça, au milieu d'une contrée aride, se trouve le village de Marcevol, auprès duquel existait un Prieuré de l'Ordre du Saint-Sépulcre, fondé peu de temps après les Croisades, et qui a été

un lieu de pèlerinage pour le Bas-Conflent. Le portail de l'église de Marcevol est d'architecture romane; d'après la tradition populaire, la mère du pape saint Lin, qui succéda à saint Pierre, en 66, fut enterrée dans cette église. Si le fait est vrai, on pourrait admettre que la voie de communication ancienne, pour arriver de la haute vallée de l'Agly dans le Conflent, passait par Saint-Paul, Montalba, Marcevol, qui a été un lieu fortifié. Ajoutons, cependant, que le nom de Marcevol ne commence à paraître dans le Conflent que vers la fin du IIe siècle, et que la fondation de son église devant être postérieure de plusieurs siècles à la mort de la mère du pape saint Lin, on peut douter de la véracité de la créance populaire.

Toujours sur la rive gauche, sur les bords de la Tet, à deux kilomètres ouest de Vinça, sont les Bains de Nossa, créés en 1817 par M. Escanyer. Sur la position même des bains, il existait deux sources sulfureuses, distinguées par le nom de *Fonts dal Sofre*, fontaines de soufre, naissant au pied de roches granitiques. Cette eau était froide; l'exploration en augmenta le volume, mais n'en éleva pas sensiblement la température, qui est restée à 23°,50 C.

Les sources sulfureuses de Nossa, sont les premières de cette nature en remontant la vallée, et celles ayant le moins d'altitude sur toute l'étendue de la ligne pyrénéenne. Elles sourdent aux bouts d'une formation granitique, partant des Pyrénées, passant par Mosset et Molitg, pour venir s'infléchir et se perdre sous le lit de la Tet. Au reste, l'analogie entre les eaux de Nossa et celles de Molitg, est bien plus sensible qu'avec la généralité des autres sulfureuses des Pyrénées-Orientales.

Analyse des Eaux de Nossa, par Anglada.

Sulfure de sodium.	0,00870 [1]
Carbonate de soude.	0.07880
———— de chaux.	0,00395
———— de magnésie.	0,00035
Sulfate de soude.	0,04430
——— de chaux.	0,00305
Chlorure de sodium.	0,03310
Silice.	0,04480
Glairine..	0.00660
	0,22365

Après leur désulfuration par l'action de l'air, elles conservent une réaction alcaline prononcée. Elles sont employées en bains et en douches, quand on les a artificiellement chauffées.

La position de Nossa, dans une contrée où se trouvent également des eaux ferrugineuses estimées, serait bien favorable à la création de thermes étendus, si les sources y étaient abondantes et avec une température naturellement plus élevée. On y réalise, toutefois, dans les conditions présentes, des cures assez multipliées, produites par l'efficacité de ses eaux, quelle que soit leur modification au moment de l'emploi.

Entre Vinça et Prades, on passe à Marquixanes, village en partie bâti sur les crêtes d'un rocher, en avancement jusqu'à la route. La vallée reprend ensuite de l'ampleur jusqu'à Prades, pour former autour de cette ville une plaine circulaire, d'à peu près 6 kilomètres, belle par ses côteaux, arrosés, couverts de prairies; par ses cultures diverses, semblables aux

[1] Equivalent de hydrosulfate de soude 0,0259.

positions de la vallée déjà parcourue. Quelques productions du sol y sont peut-être moins hâtives, à cause de l'altitude où l'on est déjà parvenu.

D'Ille à Prades, le terrain est très-accidenté, le long de la rive droite de la rivière, par les gorges, vallons et vallées, qui sortent des flancs du Canigou, pour se terminer à la Tet. Le côté gauche de la vallée, depuis Rodès jusqu'à Prades, présente, au contraire, beaucoup d'uniformité. C'est une face de montagne, fortement inclinée, non coupée par des gorges ou des vallons, seulement ravinée sur peu de points; couverte, en majeure partie, de vignes et d'oliviers.

A moitié chemin et à mi-côte, on voit Eus, dominé par son vieux château, seigneurie ou habitation du Vicomte d'Ille[1], et enfin Catllar, renommé par ses fruits.

Lorsqu'un chemin de fer se construira de Perpignan à Prades, probablement la voie sera placée sur la rive gauche, à partir de Rodès, à moins qu'une ascension trop régulière ne soit un obstacle, et ne fasse choisir la rive droite, sur laquelle il sera facile de se développer, afin de diminuer la moyenne de la montée par kilomètre.

Prades est la station, la position centrale pour les excursions dans le troisième arrondissement. Toute l'année, entre cette ville et Perpignan, il y a un mouvement considérable de diligences, de voitures particulières ou de louage, tartanes et charrettes, qui augmente encore du mois de mai au mois d'octobre. Une diligence et le courrier de Perpignan, portent directement les voyageurs jusqu'à Mont-

[1] C'est dans l'excellent mémoire de M. Alart sur la géographie ancienne du Conflent, que nous avons puisé la plupart des dates anciennes.

Louis et Bourg-Madame. Il y a en outre un service spécial pour Olette; des voitures de l'administration des diligences, celles d'Olette et celles des thermes voisins, concourent au transport des voyageurs.

Les hôtels, à Prades, sont généralement bien tenus; citons, exceptionnellement, l'Hôtel Januari à cause de *sa table*.

A Prades, à l'entrée de la route de Catllar, l'altitude déjà indiquée est à 320^{m},28. Ce chiffre a été fixé, en admettant que le sommet du clocher de l'église est à 350^{m}; et c'est d'après cette donnée, indiquée dans les *Annuaires*, qu'ont été calculées les altitudes de l'arrondissement, au-dessus de Prades. Le dernier *Annuaire du Bureau des Longitudes*, celui de 1857, a changé le chiffre de 350, par celui de 385^{m},1, que donne la carte militaire, publiée par l'État-Major; il y aurait donc à ajouter 35 mètres aux altitudes au-dessus de Prades. Malgré cette dernière indication, et jusqu'à nouveau contrôle, nous nous servirons des altitudes admises dans les publications antérieures.

Aux environs de Prades, on peut visiter les imposantes ruines de l'abbaye de Saint-Michel-de-Cuxa, fondée en 878, après la destruction de Saint-André-d'Exalada. Cette résidence monastique avait attiré d'illustres personnages pour y prendre l'habit religieux. Saint Romuald y avait résidé, et saint Pierre-Urséolo, ancien doge de Venise, y fut consacré et y mourut en 997. L'Abbé de Saint-Michel était un haut dignitaire; sa juridiction s'étendait sur vingt-trois paroisses, dont les plus importantes seraient maintenant Codalet, Ria, Catllar, Valmanya, Fontpédrouse, En, Thués, Canaveilles

Rarement, quitte-t-on Prades pour remonter la vallée, sans aller visiter les Bains de Molitg. On passe sur la rive gauche de la Tet, que l'on suit jusqu'à Catllar, où l'on prend la rive gauche de la Castallar ou Castellane, jusqu'aux Bains. La route de Prades à Molitg est large, belle, bien entretenue; les flancs de la vallée qu'elle côtoye sont couverts de vignes et d'oliviers. La distance parcourue est de sept kilomètres, et aux Bains on est à-peu-près à 450 m d'altitude.

Avant 1754, un petit bassin carré, encore existant, servait de bains communs à ceux qui utilisaient les eaux de Molitg. En 1786, le Marquis de Llupia, seigneur de Molitg, et à ce titre propriétaire des eaux minérales, fit une petite construction, avec six baignoires, desservies par la source qui a conservé son nom. Depuis lors, l'emploi de ces eaux, augmentant graduellement, on a utilisé d'autres sources, qui, après avoir eu des propriétaires distincts, appartiennent, maintenant, à un seul, M. Massia.

Carrère, dans son *Traité des Eaux du Roussillon*, publié en 1756, a donné, le premier, des indications sur les eaux de Molitg. C'est dans le *Traité des Eaux minérales des Pyrénées-Orientales*, par Anglada, en 1833, qu'on trouve leur première monographie exacte et détaillée; enfin, en 1841, a paru le dernier travail chimique et descriptif de ces eaux.

Dix sources, toutes sulfureuses, sont connues à Molitg : la source Llupia, n° 1, la plus abondante, la plus anciennement employée et la plus estimée, a une température de 38° C. — Sa composition, par litre, est de :

Sulfure de sodium	0,0146
Carbonate de soude	0,0335
Soude	0,0222
Potasse	0,0081
Sulfate de soude	0,0111
Chlorure de sodium	0,0168
Silice	0,0411
Sulfate de chaux	0,0023
Chaux	0,0013
Magnésie	0,0001
Glairine	0,0073
Perte	0,0030
	0,1614

Cette eau, exposée à l'air, conserve avec obstination le caractère sulfureux.

La réputation des eaux de Molitg est trop étendue et trop fortement établie, pour qu'il soit nécessaire d'en dire davantage. Ajoutons, cependant, que peu, dans les Pyrénées, peuvent leur être comparées contre les maladies de la peau. Dans les cas exceptionnels où elles ne guérissent pas, elles produisent, du moins, de sensibles améliorations. A ce sujet, nous ferons observer que la différence est grande, majeure, entre la source Llupia, n° 1, qui a porté au loin le nom de Molitg, d'avec les autres sources. Ainsi, demandez de l'eau de la source Llupia, chaque fois que vous aurez à combattre des maladies cutanées anciennes, invétérées, fortement développées.

A deux kilomètres après Prades, en remontant la Tet, est Ria, village bâti en amphithéâtre sur les deux côtés de la rivière, d'où la vue s'étend sur Prades et ses environs, et aussi, en amont, presque jusqu'à Villefranche. Entre Ria et Prades, il y a, sur la rive droite, les deux petites rivières de Taurinya et de Merder, qui tom-

bent dans la Tet. Un peu avant Ria, il y a la rivière d'Urbanya ou de Conat, qui débouche dans la Tet, sur la rive gauche. Pendant que la Tet reçoit tant d'affluents à cours permanent par sa rive droite, il n'y a sur sa rive gauche, jusqu'à Ria, que la Castellane, à Catllar, et cette rivière d'Urbanya. Les autres affluents de gauche sont des ravins, des torrents, où l'eau n'arrive que momentanément, accidentellement par les pluies ou les neiges.

A un kilomètre au-dessus de Ria, la Tet alimente un ruisseau, servant depuis un temps immémorial à mettre en mouvement diverses usines, et, particulièrement des forges. A celles-ci, on avait réuni, il y a quelques années, un laminoir pour le fer, que l'on transforme maintenant en un haut-fourneau, dont le moteur principal sera encore l'eau de ce ruisseau. Cette position est très-favorable à cette abondante production de fer, parce que les minerais de ce métal, si nombreux et si riches, du nord et de l'est du Canigou, y arrivent avec facilité, ainsi que les charbons de ces contrées.

Lorsqu'on a dépassé Ria, la vallée se resserre jusqu'à Villefranche, éloignée de quatre kilomètres de Ria et à 49 ^{k} de Perpignan.

Villefranche est une ville fortifiée, placée sur le travers de la route, s'appuyant de chaque côté sur les montagnes, rapprochées de manière à ne laisser qu'un étroit passage. — A l'entrée de Villefranche, l'altitude est de 392 mètres.

Guillem-Raymond, comte de Cerdagne, fonda cette ville, où il établit le siége de la juridiction et de l'administration du Conflent, dès 1095. Après le traité des Pyrénées, les fortifications en furent renouvelées sur

les plans de Vauban. Depuis peu d'années, la défense a été augmentée d'un fort, intermédiaire entre la ville et la position élevée de la citadelle. Une communication souterraine lie ces divers travaux. Plusieurs bastions ont été aussi construits dans le roc, en y appliquant des cavernes naturelles, débouchant dans les fortifications ou à côté, et qui s'étendent fort loin dans la montagne. Ces cavernes, après celles de Corbère, sont les plus étendues; elles sont souvent explorées par les voyageurs, après en avoir obtenu l'autorisation du Commandant de la place. Celles de Fuilla, sur l'autre revers de la montagne, en sont une continuation. A côté de Villefranche, il y a du marbre rouge, qui a été, pendant long-temps, le seul exploité et employé dans le Conflent et le Roussillon. L'origine de ces cavernes de Villefranche, de Fuilla, de Corbère, ne peut être attribuée au travail des hommes, comme on a pu le supposer. Rarement, observe-t-on des formations calcaires jurassiques, sans y reconnaître dans l'intérieur des cavités naturelles, plus ou moins étendues. Vient, ensuite, l'action érosive, dissolvante, pétrifiante des eaux, qui augmentent, façonnent ces cavités, en déterminant ces formes si extraordinaires et si variées des cavernes les plus renommées. On ne peut donc admettre que les cavernes de Villefranche, Fuilla, Corbère, ont été ouvertes pour des exploitations métallurgiques, d'autant plus que les gisements métallifères n'existent presque jamais dans cette nature de terrains. Ce que nous disons, ne s'applique pas aux cavités profondes et sinueuses de Sainte-Marie, aux environs de La Preste, que l'on a pu comparer aux cavernes de Corbère, et qui, au contraire, sont évidemment

le résultat de travaux souterrains pour l'exploitation de filons de cuivre, si communs dans cette localité.

Les montagnes qui enclavent Villefranche, sont calcaires, tandis que cette nature de roche est accidentelle, le long de la vallée, à partir d'Ille. Cette formation, dont un des résultats a été de multiplier les cavités souterraines autour de Villefranche, a eu également pour conséquence l'apparition de sources excessivement abondantes d'eau ordinaire, froide, arrivant au jour, sur la rive droite de la Tet, entre Ria et Villefranche, à travers les strates des terrains jurassiques. Ces sources, peu connues et non signalées, sont un bon tributaire de la Tet.

A Villefranche, sont mortes prisonnières deux femmes, accusées de complicité dans les empoisonnements de la Brinvilliers. Elles avaient été d'abord enfermées dans le château de Salses, puis elles furent transférées à Villefranche, où la dernière mourut le 15 août 1717, après trente-six ans de captivité.

C'est à Villefranche qu'on laisse la route impériale, pour prendre à gauche, et aller à Vernet admirer sa riche vallée, et faire une station à l'un de ses beaux établissements. Entre la première enceinte et le pont-levis, on voit, à l'arrivée de Villefranche, une porte militaire, basse et étroite : c'est par là qu'on s'introduit dans la vallée de Vernet, tellement resserrée à son embouchure, qu'il n'y a place que pour la rivière et la route. Bientôt, elle s'élargit et se continue sur une longueur de six kilomètres ; au bout, on trouve le village et les Bains. Le fond est clôturé par la masse imposante du Canigou, sans obstacle pour en voir sa face rocheuse, un peu trop dénudée, et son sommet presque toujours blanchi par les neiges.

La rivière de Vernet, réunie à la Tet après les fossés de Villefranche, s'augmente de plusieurs affluents, dont le plus fort est la rivière de Fillols. Par elle-même et par ses tributaires, elle collectionne les eaux écoulées des plus hauts versants du Canigou, au nord, à l'ouest et au sud-ouest. Pour l'agriculteur de la basse vallée de la Tet, beaucoup de neige sur le Canigou dès le mois de novembre, est un signe précurseur d'une facile irrigation pendant l'été, parce que la fonte régulière et successive de ces neiges, est le seul moyen d'alimentation de la rivière de Vernet, avant sa réunion à la Tet.

La route de Villefranche à Vernet, est complètement élargie et terminée à ses deux extrémités. On attend, pour en achever le milieu, que l'administration en ait définitivement fixé le passage au-dessous ou dans Corneilla, comme un intermédiaire entre les bouts de la vallée. La bonne direction et l'intérêt général seraient de passer au-dessous.

Corneilla était la résidence habituelle des Comtes de Cerdagne. Le portail de son église est dans le style roman et bien conservé. Le rétable du maître-autel est en marbre blanc : il date, dit-on, du XIVe siècle.

A Villefranche, à la porte d'entrée, l'altitude est de 392^m; à Vernet, aux Bains, elle est indiquée à 651^m. Nous ferons observer, au sujet des altitudes, qu'on tomberait dans une grave erreur, de juger de la température moyenne d'une localité par son élévation seulement, parce que cette température, dépendant il est vrai des hauteurs au-dessus du niveau de la mer, l'est particulièrement du degré de latitude et accessoirement d'une foule de circonstances locales d'exposition, de voisinage d'eaux et de forêts, d'abri

des vents, etc. C'est en raison de ces causes locales, qu'à hauteur égale sur le Canigou, face nord-est et sur les montagnes de Mosset, vous trouvez sur ces dernières des neiges perpétuelles, tandis qu'il faut aller bien plus haut, sur le Canigou, pour les rencontrer. Aussi, la température moyenne d'un lieu, ne peut se fixer exactement que par une longue suite d'observations thermométriques : par ce moyen, seulement, on peut établir les lignes isothermes, celles qui montent ou descendent, en suivant les égalités de température, au-dessus et au-dessous d'une même latitude.

Diverses publications ont décrit les beautés de position et de paysage de la vallée de Vernet, l'une des plus pittoresques et des plus favorablement situées des Pyrénées. Ces conditions heureuses, jointes à l'importance des établissements qui y ont été élevés, ont puissamment contribué à attirer la foule vers ces lieux privilégiés.

A Vernet, il y a les thermes des Commandants et les thermes Mercader : les premiers comprennent l'ensemble de plusieurs établissements distincts et isolés ; c'est-à-dire, qu'à côté des thermes primitifs, acquis, restaurés, renouvelés, augmentés par MM. Lacvivier et Condere, anciens commandants de Villefranche, ont été édifiées ou réunies par eux diverses constructions, qui font, du tout, un ensemble comme on en trouve peu parmi les stations thermales les plus accréditées. Il y a, sous le même toit, bains, douches, vaporarium, salles respiratoires, logement, table richement servie, voitures, remises, enfin tous les accessoires d'un somptueux hôtel, agglomération avantageuse et fort rare. Dans la généralité des ther-

mes, en dehors des Pyrénées-Orientales, on trouve seulement ce qui se rattache à l'emploi des eaux; quant aux logements, la table, les salons de réunion, etc., il faut aller les chercher plus ou moins loin.

Dès le XIe siècle, il est question des eaux minérales de Vernet; au XIVe siècle, on construit de nouveaux bains à côté des anciens; enfin, en 1788, l'Abbé de Saint-Martin les concède au docteur Barrère. Leur acquisition, par les Commandants, est de 1834 : à partir de ce moment, les améliorations s'y sont opérées rapidement et sur une large échelle; aussi, dès aussitôt, leur réputation s'est étendue bien au-delà des anciennes limites.

A ces thermes des Commandants, on dispose de dix à douze sources sulfureuses. Des changements importants ayant été faits à l'aménagement de celles-ci, nous ne pouvons mieux signaler leur différence de température et de sulfuration, déduite des essais sulfhydrométriques, qu'en publiant le tableau dressé à ce sujet par M. Fontan.

DÉSIGNATION DES SOURCES.	TEMPÉRATURE.	SULFURE DE SODIUM PAR LITRE.
1° Source n° 2 du vaporarium..	58,00c	0,0248
2° Source n° 1 au griffon.....	57,55	0,0225
3° Source supérieure du jardin..	45,20	0,0186
4° Source de la remise	41,00	0,0180
5° Source inférieure du jardin..	51,50	0,0161
BAINS DE LA MAISON NEUVE.		
6° Source supérieure du jardin..	45,00	0,0156
7° Source inférieure du jardin..	55,00	0,0099
8° Source Élisa	55,40	0,0109

En 1832, M. Mercader, propriétaire, à Vernet, à la suite de fouilles sur un rocher, à droite de la rivière, où des sédiments blanchâtres étaient un indice de l'existence d'eau sulfureuse, obtint trois sources, également sulfureuses. Pour les utiliser, il créa d'autres thermes, désignés sous le nom de thermes Mercader, non moins recommandables que les précédents, par leur étendue, leur bonne position, leur ensemble en bains et logements. Des fouilles postérieures aux premières, ayant modifié les sources déjà reconnues, et en ayant mis à nu de nouvelles, on y utilise maintenant six sources sulfureuses, dont la température varie de 32 à 40° C.[1]. Un essai sulfhydrométrique, postérieurement opéré à la principale de ces sources, a représenté 0,0225 sulfure de sodium par litre.

Aux thermes Mercader, il y a bains, douches, boissons, vapeurs; il y a, également, un salon respiratoire bien approprié. Ces thermes se distinguent encore par l'étendue des salons de réunion.

A l'instant de leur apparition à la surface du sol, les eaux thermales de Vernet ont une sulfuration énergiquement développée. Sous ce rapport, elles sont classées parmi les plus sulfureuses des Pyrénées-Orientales. Nous ferons aussi observer que le titre sulfureux, quel que soit le procédé employé, diffère sensiblement de tout essai semblable, avec la même eau, en opérant peu après, ou à peu de distance de la source.

Les thermes de Vernet, placés à l'extrémité d'une vallée, bien exposée au soleil, préservée par sa cein-

[1] *Notice sur les Eaux sulfureuses des thermes Mercader*, par M. le Dr Silhol.

ture de montagnes et de collines, des vents, particulièrement du nord-ouest, jouissent d'un climat tempéré, qui y rend la saison d'hiver tout aussi fructueuse, pour les établissements, que la saison d'été.

Après le séjour à Vernet, on retourne à Villefranche, que l'on traverse dans sa longueur, pour remonter la vallée de la Tet. La route prend la rive gauche de la rivière : on passe à Serdinya, à Joncet, et, enfin, on trouve Olette, à quinze kilomètres de Villefranche.

Si, à la sortie de Villefranche, on suit la rive droite de la Tet, au lieu de passer sur la rive gauche, on arrive aussitôt à l'entrée de la vallée de Sahorre, presque aussi belle, aussi longue et parallèle à celle de Vernet. On y rencontre d'abord Fuilla, et ensuite Sahorre, connu par ses forges et l'orme séculaire de sa place. Plus loin est Py, où se trouvent des marbres blancs estimés. Les mines de fer sont nombreuses dans cette vallée : les plus importantes sont celles de Torrent, d'Aytua et d'Escaro. Les forges de Py, dont la création remonte à 1127, ont cessé de fonctionner depuis long-temps : le traitement des minerais de fer dans la vallée, s'était concentré à Sahorre; mais, depuis que les déboisements se sont étendus, une grande partie de ces minerais sort de la vallée pour alimenter d'autres forges, pouvant encore s'approvisionner de charbons.

La rivière de Sahorre, appelée aussi rivière de Py, est un des gros affluents de la Tet, en raison de son origine, bien au loin, sur la grande chaîne pyrénéenne. Elle commence par les eaux, produit de la fonte des neiges qui couvrent les pics et les enfoncements des montagnes, d'où partent les premières ramifications. Les masses de neige qui s'amoncellent sur ces points élevés, sont, en effet, les seules sources, les véri-

tables réservoirs naturels qui alimentent nos rivières. Comme nous l'avons déjà dit, plus la neige est abondante sur nos montagnes, plus nous sommes assurés d'un bon approvisionnement pour nos canaux pendant l'été. Dès leur chute sur le sol, à dater de la fin novembre, ces neiges se tassent, se concrétionnent et conservent la solidité, pour se transformer en eau, lentement, successivement, aux époques où les pluies étant habituellement fort rares, nous verrions se tarir les causes essentielles d'approvisionnement de nos cours d'eau. A cette accumulation de neige, et non à des causes accidentelles, la Tet et ses affluents, dans la haute vallée, doivent d'être faibles en hiver, à moins de grosses pluies locales, tandis que leurs eaux s'élèvent dès le mois de mars, faiblissent, ensuite, pour se maintenir encore assez abondantes, jusqu'à la disparition complète de la neige sur les pics élevés. Alors les eaux ont généralement diminué; elles proviennent, en presque totalité, de la fonte de ces masses de neige, qui s'abattent dans les encognures des montagnes, où elles sont à l'abri, ou peu exposées aux rayons directs du soleil : c'est là que se trouvent habituellement les neiges perpétuelles dans les Pyrénées-Orientales.

A deux kilomètres avant Olette, on aperçoit, sur la rive droite de la Tet, deux tours rondes, hautes, isolées, appelées La Bastida; à côté sont des maisons d'exploitation rurale. D'après des recherches fort intéressantes sur le Conflent, publiées par M. Alart, et auxquelles nous avons emprunté quelques dates données dans cet itinéraire, La Bastida était une seigneurie du Vicomte d'Évol; en 1550, une forge catalane y aurait été établie.

Olette, ancienne résidence de ce Vicomte, l'un des hauts Barons de la Cerdagne, est maintenant le chef-lieu d'un canton, sur lequel se trouvent des mines de fer, de nombreux gisements de cuivre, et de grandes étendues de forêts, dont l'aménagement s'améliore chaque année — L'altitude, à l'arrivée à Olette, est de 584 mètres.

L'industrie y a complètement changé depuis la transformation de la route muletière allant à Mont-Louis, la Cerdagne, l'Ariége, l'Espagne, en une magnifique route impériale, n° 116. Depuis lors, les compagnies de mulets, avec leurs guides, ont dû faire place aux diligences, aux voitures, aux charrettes chargées des vins, des céréales, des marchandises, formant le commerce d'échange entre la plaine et les positions supérieures de la vallée. Les bouteilles en cuir, dites *peau de bouc*, sont une spécialité de fabrication conservée à Olette.

Lorsqu'on veut se diriger vers le Capcir, on peut continuer par la grand'route impériale, ou bien, on prend la route muletière, assez bien entretenue, qui, en trois heures, vous conduit à Ayguatébia et peu après à Raillen, première commune du Capcir, en arrivant par cette direction.

En cinq heures, on peut aussi, en partant d'Olette, traversant sa forêt, parvenir aux étangs de Nohèdes, distingués par les noms d'*étang bleu, étang étoilé, étang noir,* à cause des reflets particuliers de leurs eaux, selon la position d'où on les examine. Les premières reflètent l'azur du ciel; les secondes présentent une scintillation comme les étoiles; les dernières ont une teinte noire, à cause de leur profondeur, dans un enfoncement, que l'on croit être un ancien cratère,

en forme d'entonnoir, couvert de pins sombres et touffus. A côté de l'étang étoilé, il y un amas extraordinaire de gros blocs de pierres, dont on ne peut concevoir la présence, que par l'effet d'un cataclysme; il y a aussi des neiges qui ne fondent jamais.

L'étang bleu est la première source de la rivière de Cabrils, dont les eaux se réunissent, un peu avant Olette, à la rivière d'Évol, qui part de l'étang noir, pour tomber dans la Tet, à Olette même.

L'étang étoilé est la première mamelle de la rivière d'Urbanya, que nous avons déjà signalée parmi les affluents à gauche de la Tet.

L'ascension aux étangs, peut se faire de Prades, en suivant les sommets de la vallée de Molitg et Mosset; on prend encore par la vallée de Conat et Urbanya. La course, par ces directions, est alors plus longue et plus pénible que par Olette. Des étangs, on se dirige habituellement vers le Capcir, où l'on arrive, en quatre heures, en débouchant par Réal. L'itinéraire par le Capcir, a l'avantage de ne pas faire repasser sur une route déjà parcourue; il a aussi celui de nous mettre en présence de ces masses imposantes, de ces précipices, de ces grandes créations, enfin, dont ne se doutent pas ceux qui n'ont jamais pénétré dans ces montagnes. Entre les étangs et le Capcir, on passe souvent sur des neiges aussi vieilles que les roches qu'elles couvrent.

A un kilomètre au-delà d'Olette, on découvre, de la grand'route, un vallon, clôturé par de hautes montagnes, ayant au pied le village de Nyer, dominé lui-même par un vieux castel, assez bien conservé, ancienne résidence de la famille d'Agnylar, et récemment restauré par son propriétaire.

Au fond du vallon, serpente une rivière, dont les eaux, abondantes et pures, s'étaient, jusqu'à ces derniers temps, déversées en totalité dans la Tet, après avoir mis en mouvement moulins et forges, et avoir arrosé partie des terrains de Nyer. Actuellement, on peut distinguer, de la grand'route, une ligne, presque horizontale, peu au-dessous de la cîme de la montagne, qui clôture le vallon : c'est l'indication d'un canal, prenant, à cette hauteur, des eaux à la rivière de Nyer, pour les amener sur le territoire d'autres communes, où elles ont transformé en champs et prairies, des terrains servant précédemment au pacage des bestiaux.

Le canton d'Olette est, peut-être, la partie des Pyrénées qui possède le plus de canaux d'irrigation, ramifiés sur les flancs montagneux. Si on en excepte ce canal de Nyer, pour lequel on a dû vaincre beaucoup de difficultés, à cause de l'élévation de son ouverture, sa longueur et sa largeur, les autres ont été généralement terminés, sans travaux d'art et avec peu de dépenses, par de simples ouvriers du pays, qui en ont été les inventeurs et les constructeurs.

A côté du village de Nyer, à quelques mètres de la rive droite de la rivière, naît une eau sulfureuse, bien caractérisée, dont la température est à 23° C. Sa position et sa température la laissent sans emploi

A trois kilomètres après Olette, les flancs de la vallée se relèvent, se rapprochent, se réunissent même, de manière à former un véritable barrage. Il y a seulement, à gauche, une fissure circulaire, d'environ cent mètres de hauteur, dont les faces parallèles, perpendiculaires, sont éloignées l'une de l'autre de

six à huit mètres. Au fond, coule la rivière. Dans cet enfoncement, au bord de la Tet, on a construit une petite maison, préservée jusqu'à présent de l'impétuosité de l'eau, par un gros bloc de pierre situé en avant. Quatre baignoires sont placées dans cette bâtisse, afin d'utiliser l'eau de deux sources jaillissant à la partie inférieure du rocher, à la rive gauche de la Tet et recueillies dans un bassin. La température de la source principale, à sa sortie du roc, est à 54° C., et le sulfhydromètre a indiqué par litre 0,018 de sulfure de sodium. Un poteau, placé sur la route impériale, signale au voyageur cet établissement, tout en montrant le sentier qui y conduit.

L'ancienne route tournait l'obstacle qui barre la vallée, en s'élevant jusqu'au sommet, pour redescendre plus loin, par une pente très-rapide jusqu'à la rivière. On suivait une espèce d'escalier en zig-zag, pavé, divisé en gradins ou marches, dont le nom catalan est *graus*, ce qui a fait appeler ce passage, Graus d'Olette : on l'appelait aussi le *Tourniquet*. Rarement, ce morceau de route se faisait à cheval, à cause de la rapidité de la descente et du précipice à côté. Actuellement, le barrage est traversé par un tunnel, qui débouche dans un espace, en forme d'entonnoir, d'où la route, en contournant, descend également jusqu'aux bords de la Tet, point où la vallée reprend ses allures.

Vis-à-vis, sur la rive droite, commencent à paraître les sources dites d'Olette, des Graus d'Olette, dont les deux que nous venons de signaler paraissent être un prolongement sur la rive gauche de la Tet.

Pendant la traversée des Graus, on a, d'un côté, à droite, sur une position élevée, le village de Canaveilles; et d'autre part, à gauche, le pic des Graus,

dépendance des sources, d'où l'on a vue sur la haute et basse vallée. Après cette descente, la route passe sur la rive droite, jusqu'à Thuès ; à deux kilomètres plus loin, l'on reprend la rive gauche jusqu'à Mont-Louis. Des Graus à Thuès, rive gauche, vieille route, la montagne, d'abord droite, haute, perpendiculaire, prend peu après une très-faible inclinaison, et ne présente qu'une surface aride, couverte de débris pierreux, facilement entraînés par les pluies. Le long de cette face dénudée, il y a de nombreux filons de cuivre, parfaitement distincts, parallèles entre eux, et qui ont été activement suivis il y a une vingtaine d'années. Les affleurements avaient fourni du minerai fort riche : on y a trouvé entre autres de beaux échantillons de cuivre silicaté. Des puits profonds, de longues galeries horizontales d'épuisement furent terminés. Malgré ces travaux préliminaires, dont quelques-uns se sont bien conservés, l'exploitation fut abandonnée, sans avoir la certitude que des recherches, plus longuement suivies et différemment dirigées, demeureraient sans heureux résultats. Les affleurements des filons de cuivre se continuant sur la rive droite, deux galeries furent et sont restées ouvertes, entre les sources des Graus d'Olette, du groupe thermal de l'*Exalada*. A l'extrémité de la grande galerie horizontale d'épuisement des mines de Canaveilles, on a trouvé de petites sources d'eau ordinaire, à une température de 28 et 30° C.

Au pont des Graus, l'altitude est de 690 mètres ; à 16 kilomètres au-delà, à Mont-Louis, point culminant de la route, l'altitude est de 1.513 mètres, au seuil de la barrière de l'avancée. D'où il résulte, qu'aux sources des Graus, on n'est pas à moitié hauteur de

la mer à Mont-Louis, plus élevé que ces sources de 823 mètres. Aussi, est-ce à partir des Graus et surtout de Thuès, à 762 mètres, que la route monte régulièrement et rapidement. La Tet parcourant l'espace entre Mont-Louis et les Graus, avec bien moins de sinuosités que la route, on comprend cette rapidité de course des eaux, qui les rend toujours bouillonnantes, blanches d'écume, roulant, dans les jours d'orage, des blocs de pierre de plusieurs mètres cubes. Dans tous les temps, la traversée de cette rivière y reste difficile et périlleuse.

Les sources thermales des Graus sont connues dès les temps les plus anciens. Le signalement de leur présence, était l'abondance de vapeurs qu'elles produisent, toujours visibles de l'ancienne et de la nouvelle route, surtout par un temps frais et humide. Elles étaient peu explorées, cependant, à cause de leur position sur la rive droite, où l'on ne parvenait que par un circuit pénible de plusieurs kilomètres, à moins de passer dans la rivière, ce qui était presque régulièrement impossible. Des bassins pratiqués dans le sol, à côté de diverses sources, servaient à des bains en plein air, pour des habitants de la localité, auxquels l'usage des eaux thermales était indispensable.

La nouvelle route ayant transporté sur la rive droite et sur les sources mêmes, la voie qui était sur la rive gauche, a seule permis de les aborder facilement: depuis, on a pu les compter, les étudier avec soin, les classer et en mieux apprécier l'importance. Déjà, en 840, avait été bâti, aux Graus, le monastère de Saint-André-de-l'Exalada, Saint-André-des-Vapeurs, dont il reste encore des vestiges. Ce monastère, de l'Ordre de Saint-Benoît, a été la première fondation

religieuse dont il soit question dans les annales du Conflent. *(Géographie de M. B. Alart.)*

Il y avait aussi, sur un plateau, à côté des sources, le château de Cérola, qui a disparu, comme le monastère. Celui-ci fut enlevé, en 878, par une grande crue des eaux de la Tet; et, après ce désastre, les religieux qui n'avaient pas succombé, s'établirent à Saint-Michel-de-Cuxa, près Prades. Quant au château, dont il ne reste presque pas de traces, il a cessé d'être par l'effet du temps. On sait seulement sur ce château, qu'en 1323 Hugues de Canaveilles en fait hommage au roi de Majorque, tout comme Raymond, l'un de ses aïeux, l'avait fait à Alphonse II, roi d'Aragon. Il y a eu un village de Cérola, dont on trouve le nom dès 1217; maintenant on ignore même la position où il était.

Avant les derniers travaux publiés sur ces sources, elles étaient confondues sous les noms de sources de Thuès, de Canaveilles, de Nyer et d'En, des Graus d'Olette. Actuellement, elles sont appelées sources d'Olette, sources des Graus d'Olette, divisées, selon leur position sur le terrain thermal, en trois groupes : Saint-André, l'Exalada, la Cascade, et classées parmi les eaux thermales alcalines sulfureuses et non sulfureuses. Anglada termine leur signalement ainsi qu'il suit : « La nature y a fait surgir des sources « sulfureuses, avec une prodigalité remarquable. « Leur ensemble forme, sans contredit, le plus beau « monument d'eaux thermales que l'on connaisse « dans nos Pyrénées. »

Tous ceux qui ont écrit sur cette localité thermale, l'ont présentée comme exceptionnelle parmi celles connues. En octobre 1851 et en mars 1853, des

rapports à l'Académie impériale de Médecine, ont confirmé ces indications par cette conclusion : « On « comprend aisément les projets qu'on a dû former « de créer à Olette un établissement d'une haute « importance, appelé à surpasser tous ceux connus « jusqu'ici. »

Voici comment s'exprime M. l'Inspecteur des Eaux minérales de France, dans un rapport à l'Empereur, en 1852 : « Je ne puis clore cette liste restreinte de « richesses thermales, sans citer le groupe si remar- « quable des eaux sulfureuses de Thuès (Olette) Py- « rénées-Orientales. Là, sur l'accotement d'une route « impériale, dans un lieu abrité, d'une climatérie « privilégiée, trente-une sources ne débitent pas moins « de 1.772.000 litres, par vingt-quatre heures, d'eaux « sulfureuses diverses, de 30 à 78° C. Là, pas de ter- « rains occupés par des constructions, aucune entrave, « des chutes de plus de cent mètres, des ressources « incomparables et jusqu'à ce jour inconnues, pour « l'organisation de l'assistance publique. »

Ces sources naissent sur les faces nord et ouest de la partie inférieure d'une montagne granitique, dure, fortement feld-spathique, commençant après les Graus, jusqu'au ravin dit *torrent réal,* d'où tombe, perpendiculairement, à côté de la route, une cascade de trente mètres. On peut appeler cette portion de montagne, d'une longueur de 400 mètres, terrain thermal, terrain aquifère, parce que l'eau est partout, à partir de la rivière jusqu'à un niveau de 30^{m} au-dessus, et que les sources reparaissent nombreuses, abondantes, aux deux extrémités est et ouest, jusqu'à 100^{m} de hauteur.

La route et le pont coupent et traversent ce terrain à l'ouest. A quelques mètres de la rivière, la roche se

relève brusquement, avec des inclinaisons variables, moins prononcées à l'est qu'à l'ouest. De la route, sur la rive gauche, on ne voit devant soi, en exceptant la concavité à l'est et l'esplanade au-dessous, où est, momentanément, une petite maison, qu'un plan incliné. Si, au contraire, on parcourt ce terrain, pour visiter les sources supérieures, on trouve des plateaux en amphithéâtre, arrosés, cultivés, faciles à étendre et à multiplier. Un bois de chênes, dominant la route impériale, précède la gorge de la cascade, le *torrent réal*, remarquable par le redressement, la hauteur de ses faces, ses cascades successives, alimentées, en majeure part, pendant l'été, par les eaux thermales du groupe de la Cascade, formant alors, presque à elles seules, la cascade de 30^{m}, à côté de la route.

Si on ne parcourt pas le terrain, de manière à ne pas parvenir aux sources supérieures, il est impossible d'apprécier justement les ressources de cette localité thermale, soit pour l'emploi des eaux, soit pour le placement des bâtisses, faciles à établir très-convenablement, à la condition d'attaquer vigoureusement des rochers, dont les débris forment d'excellents matériaux de construction. Un quai le long de la rivière et une route intérieure pour voitures, partant du pont, qui sont au nombre des premiers travaux à exécuter, changeront grandement l'aspect et les ressources des lieux.

La division des sources en trois groupes, a été déterminée par leur point d'emergence, et non par leur nature à la sortie du sol. Le groupe St-André, réunit les sources depuis les Graus jusqu'au pont, sur une hauteur de 30^{m} : il y en a onze; le groupe de l'Exalada, comprend les sources au-dessus, à l'est : on en

compte huit; le groupe de la Cascade est formé par les sources après le pont, en remontant dans la gorge de la Cascade, jusqu'aux plus éloignées, à peu près à 500^{m} : douze sources forment ce groupe, parmi lesquelles se trouve la source de la grande Cascade, marquant 78° C., «Type d'une eau sulfureuse arrivant à la surface de la terre avec la plus haute température (rapport à l'Académie de Médecine, octobre 1851).» Cette source, ainsi que la source de St-André n° 1, couvre de soufre pur les pierres sur lesquelles elle tombe en chute, à trois ou quatre mètres de son embouchure.

Si les sources des Grans sont déjà remarquables par leur différence de volume (il y en a qui forment un gros ruisseau à leur sortie), par leur différence de température, de 30 à 78° C., par leur différence de niveau, qui dépasse cent mètres, elles le deviennent encore plus par leur différence de composition au moment où elles apparaissent naturellement sur le sol. Ainsi, les unes sont puissamment sulfureuses; d'autres le sont bien moins, à des degrés variés; enfin, certaines naissent complètement désulfurées. Toutes conservent une alcalinité plus ou moins prononcée, et une saveur sensible. L'expérience a démontré que celles de ces eaux naissant désulfurées ou fort peu sulfurées, avec une faible alcalinité, sont les plus favorables en boisson, celles que l'estomac digère le mieux et vite.

La cause des différences de température et de caractère sulfureux, dépend, en majeure partie, de l'état et de la nature des dernières couches de terrain qu'elles parcourent avant de parvenir au jour. En général, les plus chaudes et les plus sulfureuses jail-

lissent de la roche nue; celles qui passent à travers le sol désagrégé, meuble, perméable, sont les moins chaudes et presque toujours désulfurées. Celles-ci, poursuivies convenablement, pourraient, assez régulièrement, être transformées en sources plus chaudes et sulfureuses. En principe, toutes les sources sont originairement sulfureuses, et, ensuite, selon leur parcours, elles se modifient, de manière à arriver sur le sol, les unes sulfureuses, d'autres complètement désulfurées, condition bien précieuse, par l'importante modification des propriétés thérapeutiques qu'elles acquièrent.

On peut s'assurer, là comme ailleurs, de ces modifications de nature des eaux sulfureuses, au moyen de deux produits bien connus et bien communs, le sel de saturne ou l'extrait de saturne, et le sirop de violettes. En projetant quelques gouttes d'extrait de saturne dans un verre d'eau thermale, on obtient des nuances de couleur du brun foncé au blanc. Le brun est un signalement de sulfuration; le blanc se manifeste avec l'eau tout-à-fait désulfurée. Les nuances intermédiaires indiquent les gradations. Quant au sirop de violettes, on en met une cuillerée dans un verre, que l'on remplit ensuite d'eau minérale; la teinte violette passe au vert, plus ou moins prononcé, selon l'alcalinité de l'eau. Toutes les eaux sulfureuses des Pyrénées-Orientales, après leur désulfuration, jouissent de ce caractère.

Des précédentes indications, il résulte que les eaux thermales alcalines sulfureuses et non sulfureuses d'Olette, disséminées sur une surface d'environ quinze hectares, avec des différences de niveau de plus de cent mètres, peuvent être conduites sur un point ou

rester divisées, de manière à alimenter un ou plusieurs établissements; que leur variété de température et de composition, y réunit les analogues des principales eaux minérales en réputation; que la faculté d'avoir des eaux froides à toutes les hauteurs, facilitera la réfrigération rapide, par serpentinage, à l'abri de l'action de l'air, des eaux trop chaudes, et permettra de combiner la médication hydrothérapique, avec les traitements thermaux les plus variés.

Jusqu'à présent, peu de sources sont utilisées; en majeure partie, ce sont les eaux désulfurées ou fort peu sulfurées, expérimentées avec soin, depuis sept ans, en boisson, en bains et douches, dans un petit local provisoire, avec six baignoires. L'application des eaux riches en sulfuration, ne s'y est pas encore opérée d'une manière régulière ni convenable.

Des résultats nombreux, annuellement renouvelés, spécialisent des sources contre les affections nerveuses les plus rebelles et les plus variées, contre les maladies des reins et de la vessie, non compris les cas nombreux de douleurs, rhumatismes, vieilles plaies, ankyloses, etc., traités généralement avec succès par les eaux thermales.

Divers mémoires sur la composition des eaux d'Olette, ainsi que les observations médicales recueillies à la suite de leur usage, ont été publiés depuis quelques années. Plusieurs de ces mémoires ont été le sujet de rapports favorables à l'Institut et à l'Académie de Médecine. A cela nous ajouterons que, si ces eaux, classées au premier rang, comme produits naturels, ont également réalisé de beaux succès thérapeutiques, après qu'on a pu facilement les aborder, elles le doivent aussi, à la bonne direction imprimée

à leur emploi par M. Puig, médecin-inspecteur, dont tous les baigneurs ont pu apprécier l'inépuisable bienveillance et la grande modestie, jointe à beaucoup de savoir.

COMPOSANTS POUR MILLE GRAMMES.	SOURCE SAINT-ANDRÉ, n° 1, temp. 75° C.	SOURCE DE LA CASCADE, n° 14, temp. 78° C.	SOURCE SAINT-LOUIS, n° 3, plusieurs jets de 40 à 48° C.
Sulfure de sodium.....	0,02829	0,03010	»
Potasse.....	0,00821	0,00940	0,007
Soude...	0,03542	0,03844	»
Chaux.....	0,00813	0,00733	»
Carbonate de soude.....	0,04785	0,03842	0,032
Carbonate de chaux.....	»	»	0,020
Sulfate de soude.....	0,06500	0,06200	0,070
Sulfate de magnésie.....	»	»	0,008
Sulfate de chaux.....	»	»	0,019
Chlorure de sodium.....	0,03160	0,03200	0,036
Silice..... ...	0,14300	0,16400	0,078
Alumine, fer, magnésie, iode.	0,03000	0,04200	»
Alumine, iode, acide-borique*, fer, manganèse, cuivre....	»	»	0,030
Composé azoté.....	0,03400	0,03600	0,010
TOTAL.....	0,43150	0,45966	0,310

* La première indication de l'existence de l'acide-borique dans les eaux sulfureuses des Pyrénées, est de M. Bouis, Jules. Cette découverte étant postérieure à la publication des analyses des eaux de Saint-André, de la Cascade, et de celles déjà indiquées, voilà comment la présence de l'acide-borique, dans ces eaux, n'y a pas été signalée.
Voir le plan annexé.

Dans un travail, publié en 1852, sur les eaux thermales d'Olette, il a été calculé, qu'en admettant entre elles une composition originaire, uniforme à celle de

la source Saint-André, et en évaluant à un minimum de 2.000 mètres cubes leur volume journalier, elles prendraient au sol intérieur 863 kil. de composants fixes par vingt-quatre heures.

Si nous insistons un peu longuement sur cette localité des Graus, c'est qu'avec Nossa, ses eaux sont les seules qui naissent dans la vallée de la Tet; c'est qu'elle nous paraît être aussi la partie de la même vallée, où les forces souterraines se sont manifestées à la surface par les résultats les plus importants.

En 1852, en cherchant à établir la coïncidence de la presque généralité des eaux sulfureuses des Pyrénées-Orientales, avec le soulèvement du Canigou, entouré par ces eaux, il a été dit, aussi, que, dans les Pyrénées-Orientales, les sources thermales, et en première ligne celles des Graus, en raison de leur abondance et de leur thermalité, sont les évents de foyers souterrains de chaleur, ayant pour cratères les embouchures des sources, et pour lave, l'eau chaude qui s'en écoule. Il y a de vrai, dans ces considérations, que depuis 1560, époque où une faible agitation souterraine fut éprouvée à Perpignan, les Pyrénées-Orientales ont été préservées de tremblements de terre, tandis que les départements de l'autre bout de la chaîne, où les sources thermales sont moins abondantes et moins chaudes, voient rarement passer plusieurs années sans ressentir des secousses du sol, plus ou moins prononcées.

Ces observations étaient de nouveau écrites, lorsque nous avons eu connaissance du fait suivant, qui ne paraît pas devoir les détruire. Le 4 décembre 1857, une oscillation de la surface du sol, d'une durée de deux à trois secondes, s'est manifestée à Thuès, à

Olette, à Nohèdes, et plus sensiblement à Molitg, tandis qu'aucun mouvement n'a été éprouvé aux positions intermédiaires de Canaveilles, très-élevé sur la vallée; de Villefranche, entouré de ses calcaires; de Prades, sur ses alluvions; et, en même temps, aucune intermittence n'a été aperçue aux sources d'Olette et de Molitg.

Il est difficile d'admettre que ce soit là un véritable tremblement de terre, déterminé par les causes ordinaires qu'on leur attribue. Ne serait-ce pas plutôt le résultat d'un éboulement, ou d'un mouvement gazeux entre les Graus et Molitg, sur la ligne de communication intérieure des bouches thermales de ces points.

D'après la nature des terrains à la surface, les Graus, Thuès, Nohèdes et Molitg dépendraient d'une même formation granitique; ce serait seulement à ces positions extérieures, que le mouvement oscillatoire a pu se rendre sensible, tandis que les couches puissantes, de formation postérieure, entre les Graus et Molitg, ont résisté, par leur masse, à une action souterraine trop faible pour les ébranler.

Des Graus à Thuès, la route côtoie la montagne, fortement inclinée, presque partout couverte d'une belle végétation; la rivière est à 10 mètres au-dessous. La faible pente, d'un point à l'autre, fait de cette portion de route une promenade agréable, toujours animée par sa fréquentation. Les mines de Canaveilles sont en face.

Thuès est divisé en deux par la rivière; les habitations de la rive droite, placées sur une position élevée, sont les plus anciennes, et elles dominent la vallée; l'église en occupe le point culminant.

Dès 1533, une forge avait été montée à Thuès; elle a cessé de fonctionner, par le manque de charbons. Celle de Nyer, établie en 1671, est dans le même cas. La forge de Thuès, employait les eaux de la rivière de Carença, qui sortent de la gorge de ce nom, à côté de Thuès, pour se joindre à la Tet, rive droite, dont elles sont un des principaux affluents.

Les eaux de Carença sont abondantes, toujours limpides; et parmi les belles choses à voir, dans ces magnifiques montagnes, peu sont aussi imposantes et aussi grandioses, que la gorge elle-même, à partir de son embouchure, jusqu'aux lieux où elle devient inaccessible. A son entrée, les deux faces sont des rochers à pic, excessivement élevés, présentant deux murailles parallèles, distantes de quelques mètres sur toute leur hauteur. La perpendicularité de ses faces, se continue pendant plus d'un kilomètre; aussi est-ce avec difficulté, et avec quelque péril qu'on s'avance, tantôt côtoyant la rivière, tantôt s'élevant péniblement sur un des côtés. L'origine de cette rivière est aux étangs de ce nom et à des sources un peu au-delà, où l'on parvient en six heures par le chemin de St-Thomas et de Pratx-de-Ballaguer, bien préférable à celui qui remonterait la gorge de Carença. Le chemin, par Saint-Thomas, est également suivi, jusqu'à une certaine distance, pour arriver, en cinq heures, à l'ermitage de Nuria (Espagne), en si grande vénération chez les populations des deux frontières.

Des neiges perpétuelles et de riches mines de cuivre, sont aux environs des étangs. Dans le pays, existe la croyance qu'une de ces mines est aurifère. L'exploitation de ces gisements métalliques, a été commencée à diverses reprises, sans être suivie long-temps ni avec

régularité. On s'en était particulièrement occupé lors des recherches aux mines de Canaveilles. Il est également vrai, que les neiges et le froid rendent cette position inhabitable, à peu près huit mois de l'année.

Les étangs de Carença, comme ceux de Nohèdes, ont été entourés jusqu'à nous d'un prestige superstitieux : on les supposait un lieu de réunion des esprits invisibles, ce qui doit nous faire admettre, avec quelque probabilité, que c'est sur ces points déserts et éloignés dans nos montagnes, que sont venus s'éteindre, pour toujours, les derniers sacrifices druidiques.

A quatre kilomètres au-delà de Thuès, est Fontpédrouse, village d'où sortaient, il y a encore peu d'années, presque tous les muletiers qui dominaient sur la vieille route. A deux kilomètres après Fontpédrouse, on aperçoit du chemin, et à deux cents mètres au-dessous, sur la rive droite de la Tet, le petit hameau de Saint-Thomas, placé à l'embouchure de la rivière et de la gorge de ce nom. Ce cours d'eau, appelé aussi rivière de Pratx-de-Ballaguer, commence à un étang, à l'extrême frontière. Son origine et son parcours étant dans les mêmes conditions que ceux de la rivière de Carença, les eaux en sont également abondantes, pures, limpides; elles forment un des bons affluents permanents de la Tet.

A 500 mètres de Saint-Thomas, dans la gorge, et à quelques mètres au-dessus de la rive gauche de la rivière, naissent trois sources sulfureuses, signalées, en 1833, par Anglada, comme remarquables par leur volume, leur richesse en matériaux médicamenteux, leur température. — Depuis lors, des modifications ayant été opérées à leur point d'émergence, voici un aperçu de ce qui en a été publié en 1842, dans un

rapport à l'effet d'obtenir l'autorisation administrative de les employer en bains, douches, etc. La source n° 1, s'échappe avec impétuosité d'une ouverture irrégulière, à six mètres de hauteur, d'un rocher, à huit mètres de la rive gauche de la rivière; la source n° 2, dite du Bain, la seule employée, naît, exceptionnellement, entre le schiste et le granit, à huit mètres sud-ouest de la première, et à quatre mètres de plus de hauteur; la source n° 3, dite source de la Prairie, est à cinquante mètres au nord du n° 1, et à vingt mètres de la rivière. On comprend, dans ce numéro, divers filets d'eau, sortant des fentes d'une saillie du roc. Ces trois sources sont des sulfureuses bien caractérisées.

NUMÉROS DES SOURCES.	TEMPÉRATURE Centigrade.	VOLUME D'EAU par minute.	RÉACTION avec l'acétate de plomb.	SULFURE DE SODIUM évalué par le sulfhydromètre.
1	59°,4	600 litres.	brun-noir.	0,02736
2	57°,2	80	brun.	0,02488
3	48°,75	20	brun-clair.	0,02144

La composition par litre de la source n° 1, obtenue par les procédés réguliers d'analyse, est de

Sulfure de sodium	0,0222
Soude.	0,0210
Carbonate de soude.	0,0478
Chlorure de sodium..	0,0150
Sulfate de soude..	0,0110
Sulfate de chaux, chaux, magnésie.	0,0200
Silice	0,0620
Matière azotée	0,0600
	0,2590

Un petit établissement, avec chambres, fut construit en 1842, pour utiliser ces eaux. Les résultats ayant été favorables, on a sensiblement amélioré les bâtisses. Malheureusement, pour long-temps encore, il y a, contre le développement majeur de ces thermes, d'abord la position des lieux, et particulièrement les thermes des Escaldas, en avant, dans la Cerdagne; et au-dessous, ceux d'Olette, de Vernet et de Molitg.

Du point où la route domine la gorge de St-Thomas, elle monte en formant plusieurs lacets, presque jusqu'à la hauteur de Mont-Louis. Elle passe sous Fetges, où est le pont sur la Tet qui mène sur la rive droite; alors, on abandonne entièrement la rivière, dont la direction ascensionnelle devient nord-ouest, tandis que la route impériale, vers la Cerdagne, suit l'ouest.

A Mont-Louis, la vallée se termine; car, bientôt, on ne retrouve ni route, ni habitations, seulement des rochers, des cascades, et ces larges surfaces couvertes d'eau, dont les principales sont les deux *Bouillouses* et le *Pla dels Abellans*, que nous avons déjà signalées comme positions réputées préférables pour y établir des barrages, collecteurs des eaux d'approvisionnement de la Tet, aux époques de pénurie d'irrigation dans la plaine. Ces marais, traversés par la Tet, recevant aussi les eaux provenant de la fonte lente et successive des neiges, sont les premières et les meilleures mamelles de la rivière, qu'elles continuent à alimenter, alors que la plupart de ses tributaires ont cessé de lui venir en aide, pour subvenir à ces nombreux canaux, l'orgueil, la vie, la prospérité agricole de cette vallée, probablement, une des premières, en France, où l'irrigation se soit établie d'une manière permanente et bien comprise.

Les titres écrits qui fixent des dates à la formation des plus anciens de ces canaux, sont du IXe siècle. A cette époque, remontent les ruisseaux de Vernet, en Conflent, de Fuilla, de Sahorre, de Saint-Félix. Ceux de Baho et du Vernet, près Perpignan, sont du XIe siècle. Evidemment, l'irrigation était pratiquée bien avant dans notre pays; mais, par les concessions, on a voulu régulariser et étendre ce qui s'opérait déjà selon la volonté d'un chacun.

Mont-Louis est une très-petite ville, sous le rapport de l'espace abandonné à la population civile; tandis que, comme place de guerre, elle est très-importante par sa position, par l'étendue de ses fortifications et de ses bâtiments militaires. Sa citadelle seule peut loger plusieurs milliers d'hommes. Il n'a pu en être question dans les anciennes cartes et écrits relatifs au Conflent, quoique située à son extrême limite. Après le traité des Pyrénées, l'emplacement en fut choisi par Vauban, qui donna également les plans des fortifications. Le choix du lieu fut déterminé, parce qu'on y défend deux des principaux passages pour pénétrer en France par les Pyrénées-Orientales; que cette forteresse est un point d'appui et de ralliement des troupes à l'extrême frontière ou au-delà, et, au besoin, un lieu de refuge pour les populations avancées de la Cerdagne française.

Son altitude, à 1.513 mètres, étant une des plus élevées de France, comme habitation, elle est bien connue de tous les militaires, qui prétendent, que, avec Briançon, à 1.306 mètres d'altitude, ce sont les deux garnisons les plus rudes en hiver.

Les premiers travaux de construction de Mont-Louis, datent de 1681; et afin d'y attirer des habi-

tants, il était accordé, par un décret de 1680, des avantages à ceux qui viendraient y élire domicile. Chef-lieu d'un canton, qui comprend aussi le Capcir, Mont-Louis n'a presque pas de territoire en dehors de son enceinte, tandis que les hameaux des alentours étendent assez loin leurs possessions communales en forêts et pacages.

Depuis que les diligences, les voitures d'Olette, de Prades, de Perpignan, vont régulièrement à Mont-Louis, il y afflue bien plus de voyageurs que précédemment. Avant ce moment, peu d'habitants de la plaine ou les étrangers au département, n'y étant pas appelés pour causes obligatoires, avaient poussé même jusqu'à Olette.

La fraîcheur, la salubrité du climat, le grand nombre d'excursions à faire autour de Mont-Louis, à pied, à cheval, en voiture, feront annuellement augmenter, dans une progression rapide, le nombre de personnes qui voudront visiter ses alentours, ou qui cherchent un climat tempéré, pendant les mois de chaleur.

La vie animale y est excellente, par la qualité qu'y prennent le vin, le pain, la viande, le gibier, le lait, etc. Les chasseurs y ont le moyen de faire de longues courses à la poursuite des cailles, des perdrix, des lièvres, des izars. Comme conséquence, la table, à l'hôtel Jambon, est bonne et bien pourvue; nous en dirons autant de l'hôtel Vaillant, à la Cabanasse, sous Mont-Louis.

Si l'on séjourne seulement un jour dans cette ville, régulièrement on va visiter la petite chapelle de Planès, qu'on avait dit, d'abord, avoir été une mosquée, et que ses formes triangulaires, font considérer, maintenant, comme un emblême de la trinité catholique.

A côté de Planès, se trouve le village de Saint-Pierre, l'un et l'autre entourés de prairies, où naissent des eaux, qui, réunies à celles qui arrivent de l'est de la Perche, après Mont-Louis, tombent dans la rive droite de la Tet, vis-à-vis le hameau de La Cassagne, ancienne route.

Résumons, actuellement, en peu de mots, ce qui concerne les affluents et les sources qui se déversent dans la Tet. Sur la rive droite, il y a, en descendant la vallée, les eaux débouchant devant La Cassagne; les rivières de Saint-Thomas, de Carença, à Thuès; de Nyer; de Sahorre et de Vernet, à Villefranche; de Merder et de Taurinya, entre Ria et Prades; de Nantilla, avant Vinça; le Riu-Fagès, au-dessus d'Ille; le Bolès, après Millas; la Basse, à Perpignan. La rive gauche, reçoit la rivière d'Évol et de Cabrils, à Olette; d'Urbanya, après Ria, la Castellane, à Catllar.

Dans cette désignation d'affluents ne sont pas indiqués cette foule de ravins et de ruisseaux, dont les eaux diminuent ou disparaissent peu après les pluies, pour devenir des torrents au moment des orages.

Il y a encore sur la rive droite, les abondantes sources s'échappant des strates calcaires entre Ria et Villefranche, et cette multitude d'écoulements appelés sources, eaux-vives, dans le lit, sur les bords, ou à peu de distance, surtout entre Ille et Perpignan. Ces dernières passent pour être produites par les irrigations supérieures du ruisseau de Corbère et de ceux au-dessous; de manière que si ces ruisseaux cessaient de fonctionner, il est probable que ces écoulements diminueraient et que beaucoup finiraient par disparaître, alors que des pluies locales ne se renouvelleraient pas assez souvent, pour déterminer les mêmes résultats que les arrosages.

En effet, l'eau disséminée à la surface, par l'irrigation artificielle, se fractionne en plusieurs parts: il y a, d'abord, celle de l'évaporation; secondement, celle de l'assimilation par les plantes; troisièmement, la part qui filtre dans le sol, et c'est la plus grande masse. De cette dernière, une partie pénètre trop profondément pour reparaître au jour, à moins que ce ne soit à de grandes distances, c'est celle à laquelle aboutissent régulièrement les puits et les sondages dans la plaine du bassin de la Tet. L'autre portion d'eau qui a pénétré dans le sol, si elle rencontre une couche imperméable à peu de profondeur, ressort souvent à la surface, à des positions plus ou moins éloignées, produisant les sources et eaux-vives que nous avons signalées.

On voit comment se lie la présence de certaines sources avec les irrigations des terrains plus élevés; et, par conséquent, si ces irrigations n'avaient pas lieu, bon nombre de ces sources tariraient. Que faut-il en conclure? que, par l'irrigation, on introduit dans la terre beaucoup d'eau, dont une partie, qu'on ne peut préciser, reparaît à la surface, à des distances variables, selon les localités. C'est une véritable réserve, un approvisionnement pour subvenir à des sources inférieures, pendant une durée de temps indéterminé, au moment où la disette d'eau fait suspendre les arrosages plus élevés. Jamais, cependant, les eaux disséminées par l'irrigation, reparaissent en totalité, ni *à priori,* plus volumineuses qu'avant leur infiltration dans la terre.

Ce que nous disons des terrains peu inclinés, comprenant l'arrosage de la vallée de la Tet, d'Ille à Perpignan, s'applique également aux terrains au-dessus

de la même vallée et des vallées adjacentes. Il y a, ici, cette différence, que les terrains étant, généralement, bien plus en pente, formés par un sol meuble peu épais, la majeure partie de l'eau employée à l'irrigation, coule rapidement à travers ce sol, pour revenir dans les canaux au-dessous, sans, malgré cela, y rentrer en volume égal à celui originairement distrait. En raison de cette pente, les réserves intérieures y sont aussi plus promptement épuisées lors du chômage des irrigations. Nous ferons encore observer, que si le fond rocheux est fendillé profondément ou caverneux, l'eau qui suit cette voie peut pénétrer à des profondeurs telles, qu'elle est perdue pour la surface.

Le département possède des mines métalliques, des carrières, des forges, des usines, des eaux minérales variées, etc., richesses naturelles exploitées par le plus petit nombre, tandis que les produits de l'agriculture y sont entre les mains de tous, et en constituent la majeure, la principale industrie. Le sol agricole, produit habituel des alluvions de ses rivières, y est aussi sous l'heureuse influence d'un soleil sans partage; de là, la nécessité, l'immense intérêt général et particulier d'y profiter de ces deux favorables conditions, pour multiplier la distribution des eaux applicables à l'irrigation. Il conviendrait, si c'était possible, que pas une goutte d'eau de ses rivières, soit celle visible sur le lit, soit celle qui y coule plus ou moins profondément dans les sables, n'arrivât à la mer avant d'avoir été utilisée et disséminée par l'arrosage. Dans cette distribution, il ne faudrait pas que des droits acquis fussent méconnus, ni même menacés; c'est-à dire, qu'en étendant les concessions, les canaux

déjà existants ne devraient pas être exposés à avoir le volume de leurs eaux appauvri en faveur des derniers venus.

Cette condition, équitable pour tous, pourrait être régularisée au moyen d'une surveillance générale, active, continue, par un préposé spécial, délégué de l'administration, qui demanderait, selon les temps, de fixer le moment où les nouveaux canaux auraient leurs prises fermées. — Cette privation d'eau serait, moyennement, de deux mois chaque année, excepté lors des longues sécheresses ou aux époques où les pluies se renouvellent en été, causes qui étendent ou diminuent la durée de la pénurie. L'irrigation, dans les cas usuels, emmagasine de l'eau pour la livrer successivement aux terrains placés au-dessous. Si, lorsque l'artère principale est peu abondante, on arrose au-dessus, évidemment alors l'eau enlevée à cette artère, diminuera d'autant les prises inférieures qui auraient eu pour le même moment, et cette partie d'eau et celle arrivant par filtration de ces mêmes arrosages supérieurs, précédemment pourvus.

Quelles que soient les difficultés et les entraves d'application, on sera forcément amené à l'extension des arrosages, à la condition précise, formelle, inaliénable, de les suspendre momentanément à des époques qui seront déterminées, selon le volume d'eau dans le courant principal où viennent s'approvisionner les canaux déjà existants, et avec l'obligation non moins indispensable, en faveur des arrosants inférieurs, de ne pas conduire les eaux hors de leur bassin naturel, parce qu'alors leur direction souterraine les écarterait de leur véritable voie.

La question des arrosages, étant la plus importante qui puisse être débattue dans le département des Pyrénées-Orientales, nous n'avons pas cru hors de propos de nous y arrêter, quoique superficiellement, en parlant de la vallée de la Tet.

Enfin, dans cette même vallée de la Tet, les eaux thermales paraissent seulement sur deux points, comme nous l'avons déjà signalé, à Nossa, rive gauche; aux Graus d'Olette, où, par leur abondance, elles fournissent un bon appoint à la rivière. Toutes les autres eaux sulfureuses que nous avons signalées, naissent dans les vallées latérales de Saint-Thomas, de Nyer, de Vernet et de Molitg. Celles de la Cerdagne sont en dehors de cette catégorie, puisque leur écoulement, faible ou fort, les réunit aux cours d'eaux qui se dirigent vers l'Espagne.

De Mont-Louis, point culminant de la vallée, on se rend dans le Capcir, par une route carrossable, fréquentée de préférence à celle par Railleu, pour les transports des vins et des denrées d'échange. On trouve d'abord La Llagonne, petite commune, où l'on exploite des carrières de granit, que l'on façonne en dalles, en pierres de taille et pierres à bâtir. — Bientôt, on pénètre dans le bois de la *Mata*, que l'on traverse jusqu'au Capcir. Il faut une heure et demie pour cette course.

Ce bois de la *Mata*, par son étendue, ses éclaircies, l'élévation imposante des pins, qui en sont l'essence principale, est un des plus beaux que l'on puisse parcourir. On en tire les poutres, qui descendent par la route de Mont-Louis. Avant l'amélioration de nos voies de transport, elles arrivaient jusqu'à Perpignan par flottaison sur la Tet. Il y a dans le Capcir, des

scieries mises en mouvement par l'eau, qui débitent, en soliveaux et en planches, les arbres abattus, qui ne sont pas employés en poutres. Le Capcir, uni au Comté de Cerdagne dans le XIIe siècle, n'en avait plus été séparé. Don Sanche, dernier roi d'Aragon, qui s'y était rendu, à la recherche d'un climat moins chaud que celui de Perpignan, mourut en 1324 au château de Formignères, capitale du Comté.

Il y a maintenant sept villages, dont le principal, au centre, est toujours Formignères. La forme du Capcir est celle d'un bassin plat, arrondi à ses extrémités, sur lequel il n'y a que de l'eau, des champs sans arbres et des prairies; autour sont des bois de pins, et durant six à huit mois de l'année des neiges à peu de distance. Aussi, cette contrée est froide et humide; on y presse les semailles, et la moisson y est très-tardive. L'habitant sédentaire ne quitte jamais ses vêtements de gros drap, parce qu'en août, les veillées sont habituellement assez froides pour nécessiter de se présenter devant le feu. Dans ces pays, où les pins sont communs, on brûle sur une encoignure placée sous de vastes cheminées, les débris les plus résineux de ces arbres, dont la flamme sert à l'éclairage. Cet usage est habituel sur toutes nos montagnes.

La rivière d'Aude, qui prend son nom de l'étang d'*Aude*, à côté des *Bouillouses*, coupe le Capcir et y reçoit une foule d'affluents, qui déjà à Puyvalador, point de sortie, en font un cours d'eau imposant, par son volume et sa course rapide.

Durant huit mois de l'année, au moins, une bonne partie de la population s'éloigne de cette région froide. Grand nombre d'habitants descendent dans la plaine, y conduisent leurs troupeaux et y vendent leurs pro-

duits. A Perpignan, la vente du lait a été presque toujours faite en majorité par des hommes et des femmes de cette contrée.

Nous avons mentionné exceptionnellement cette position du Capcir, parce que, en quelques heures, on peut, dans notre département, passer du climat le plus chaud de France, à une station presque Sibérienne, au-dessus de laquelle il n'y a plus d'habitation possible. Ainsi donc, dans le département des Pyrénées-Orientales, malgré son peu d'étendue et sa faible population, on trouve, à volonté, les positions habitées les plus opposées en température, et, par suite, les productions naturelles y sont des plus variées. Géologiquement et minéralogiquement, on y suit toutes les formations, depuis les alluvions les plus récentes jusqu'aux terrains cristallains, bien antérieurs à l'organisation. Les plantes des régions tropicales, peuvent s'y récolter, comme celles acclimatées à côté des neiges perpétuelles; enfin, la zoologie y réunit les animaux des climats les plus chauds d'Europe, avec beaucoup de ceux des régions du Nord.

Il est rare qu'on séjourne à Mont-Louis sans aller à l'ermitage de Font-Romeu, placé dans une belle forêt, où l'on entre peu après la sortie de Mont-Louis. Ce trajet est d'une heure et demie, et par un chemin où commencent à circuler les voitures. Excepté les trois ou quatre mois de fort hiver, on célèbre presque journellement la messe à la chapelle de cet ermitage, dont la fête patronnale est le 8 septembre. Ce jour là, les populations de la Cerdagne, du Capcir, du Haut et Bas-Conflent, s'y rendent en masse; et depuis l'achèvement de la route carrossable jusqu'à Mont-Louis, les visiteurs de la plaine y arrivent en plus grand nombre.

A environ 400 mètres de la chapelle, sur le pic d'un rocher isolé, il y avait un petit oratoire, que la piété de quelques fidèles a fait remplacer, depuis peu d'années, par une grande croix, avec le Christ, ayant sous lui, les insignes de sa passion, disposés selon leur ordre, le long d'une large montée, par où l'on gravit jusqu'au sommet de ce rocher. De cette position élevée, appelée le Calvaire, la *Mirande,* le Belvédère, on voit, d'un côté, la chapelle de Font-Romeu, les habitations et le bois qui l'entourent; d'autre part, on découvre Mont-Louis, les villages circonvoisins, les hauts bouts de la vallée de la Tet, et parfaitement tout l'ancien Comté de Cerdagne, divisé maintenant en Cerdagne française et en Cerdagne espagnole. Ce Comté, agglomération naturelle, que la politique a partagé en deux, forme un bassin nettement circonscrit de tous côtés par les monts pyrénéens, avec la plupart de leurs crêtes toujours blanches de neiges. La coupure de ce bassin, par où s'échappent les eaux, est la vallée de la Sègre, qui les conduit dans la Basse-Catalogne et à la Méditerranée.

De Font-Romeu, on peut aller dans le Capcir, en suivant la forêt; on peut également se rendre aux Escaldas en deux heures, par le chemin de Targassonne et Angustrine. Lorsqu'on parcourt ce pays en visiteur, on suit habituellement ce second itinéraire, tout-à-fait favorable pour admirer ce qu'il y a de beau dans ces contrées, encore si peu connues. Aux environs de Targassonne, on ne peut s'empêcher de s'arrêter une première fois devant une grande étendue de terrain, couverte de gros blocs granitiques, amoncelés les uns sur les autres, exemple frappant de ces bouleversements survenus à la surface du globe, dont ces masses

détachées sont un des résultats. On cite des atterrissements de cette nature sur les Alpes; il en est peu, cependant, de comparables à celui de Targassonne.

La voie habituellement suivie pour aller de Mont-Louis aux Escaldas, est la route impériale qui conduit à Bourg-Madame, à vingt kilomètres, d'où on arrive en voiture à l'établissement, situé à six kilomètres de ce village.

A la sortie de Mont-Louis, on remonte la Perche, dont l'altitude est indiquée à 1.577 mètres, vaste plateau gazonné et ondulé, où ont été souvent réunies les armées françaises ou espagnoles, se préparant à attaquer ou à défendre la frontière. Ce passage était très redouté à l'époque des neiges, qui couvraient tous les sentiers, de manière à cacher la véritable direction au voyageur surpris par le mauvais temps. La route, étant maintenant carrossable et entretenue avec soin, ne peut plus être aussi facilement cachée: il est presque impossible de s'écarter de la bonne voie, d'autant plus qu'elle est jalonnée par des poteaux, placés de distance à distance.

La Perche faisait partie de la Cerdagne : elle se termine au col de Riga, une de ces échancrures du sommet des Pyrénées, servant de communication entre les deux versants de ces montagnes. Du col de Riga on découvre, comme du calvaire de Font-Romeu, les deux Cerdagnes, et, au milieu, Puycerda, qui domine cette belle contrée, sur laquelle fourmillent les villages et les maisons d'exploitation rurale.

Au pied du col de Riga est Saillagouse, chef-lieu du canton formé par la Cerdagne française. A dix kilomètres au-delà, est Bourg-Madame, touchant la Sègre, sur laquelle se trouve une passerelle, dont une

moitié appartient à la France et l'autre moitié à l'Espagne.

Si on se rend de Mont-Louis aux Escaldas à cheval, on abrége beaucoup, en prenant à droite, après le col de Riga, sans descendre à Saillagouse; on passe par Estavar et par Llivia.

A Estavar, il y a des couches épaisses de lignites, qu'on a cessé d'exploiter, tandis que l'extraction de ces lignites est toujours continuée dans la Cerdagne espagnole, où ils sont abondants.

Llivia est une ville espagnole, dont on fait remonter l'origine à l'impératrice Livie, femme d'Auguste; elle forme, avec trois petits hameaux qui l'entourent, une enclave dans le territoire français, communiquant avec la Cerdagne espagnole par un chemin, déclaré neutre pour les deux nations. On a dit souvent que cette enclave fut établie après le traité des Pyrénées, afin de favoriser la contrebande. La cause de cette anomalie dans la délimitation, vint de ce que l'Espagne devait céder à la France trente-trois villages, au nombre desquels étaient compris ceux de la vallée de Carol. Llivia étant une ville, ne put faire partie de cette cession; on la laissa donc avec sa banlieue, et on déclara neutre le chemin qui la soudait à l'Espagne. Llivia étant sur la route qui va à Carol, par Estavar, l'Espagne s'engagea à ne pas y élever de fortifications. De Llivia aux Escaldas il y a une heure de marche; on traverse Villeneuve avant l'arrivée.

Les Escaldas, nom dérivé de *aguas caldas*, possèdent plusieurs sources sulfureuses, dont la principale et la plus abondante a été très-anciennement usitée, comme le témoigne un vieux bassin, servant originairement de piscine. On croit même que les Ro-

mains y avaient construit des thermes, qui ont complètement disparu.

Un seul établissement réunit maintenant toutes les sources et tous les locaux séparés, destinés à l'habitation et à l'usage des eaux.

Nous avons dit que l'altitude de la Perche avait été indiquée à 1.577 mètres; celle de Puycerda a été trouvée à 1.242. En se basant sur ces données, on peut évaluer, approximativement, celle des Escaldas à 1.400 mètres.

La grande source est une des plus belles des Pyrénées; son débit a été fixé à près de 800 mètres cubes par jour. Sa température, à sa naissance, est de 42°,5 C.; sa composition par litre, d'après Anglada, est de

Sulfure de sodium	0.0111
Carbonate de soude	0,0274
Carbonate de potasse	0.0117
Sulfate de soude	0,0181
Chlorure de sodium	0 0064
Carbonate de chaux	0.0003
Carbonate de magnésie	0,0005
Sulfate ne chaux	0.0003
Silice	0.0390
Glairine	0,0075
	0.1223

Les bains des Escaldas, placés à l'extrême frontière, dans une contrée qu'aucune division de terrain, difficile à franchir, ne sépare de l'Espagne, sont, en majeure partie, fréquentés par les Espagnols. Depuis long-temps, les riches Barcelonais, s'y rendent en grand nombre pendant l'été. — Régulièrement, ils viennent par Girone, Figuères, Perpignan, d'où ils

remontent la vallée de la Tet, jusqu'à Mont-Louis, et ils continuent par Bourg-Madame.

La route carrossable de Barcelone à Puycerda est commencée. Lorsqu'elle sera terminée, cette voie de communication directe sera très-favorable aux Escaldas, reliés ainsi à la Haute-Catalogne et à cette première ville.

A Quès, à Llo, à Dorres, dans la Cerdagne française, il y a également des eaux sulfureuses, jusqu'à présent restées sans emploi.

A Err, il y a une eau ferrugineuse estimée.

Nous clôturons ces indications, en disant que la route impériale n° 116, aboutissant à Bourg-Madame, prend, à partir de ce lieu, le n° 20 ; elle se continue, alors, par la vallée de Carol, passe entre le Val-d'Andorre et l'Ariége, d'où elle longe les Pyrénées jusqu'à Bayonne.

OBSERVATIONS
SUR LES INSECTES NUISIBLES AUX OLIVIERS
DANS LE DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES.

Mémoire lu à la Séance publique de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales, le 20 Juillet 1856,

Par M. le Docteur **COMPANYO**, membre-résidant.

A tant de calamités qui viennent, tous les ans, frustrer l'espoir de l'agriculteur; à tant de récoltes détruites, soit par les maladies qui attaquent les végétaux, soit par les torrents dévastateurs, sortant avec impétuosité de leurs lits et ravageant nos belles plaines, faut-il, encore, ajouter les dégâts produits par des insectes qui portent les plus grands dommages à l'un de nos arbres les plus productifs?

L'olivier, cet arbre si précieux du littoral méditerranéen; l'olivier, qui demande tant de soins dans son bas-âge, mais qui, après, croît avec tant de vigueur dans le département des Pyrénées-Orientales; l'olivier, dont le fruit forme l'une des plus grandes ressources du propriétaire, est la proie de divers insectes, qui nuisent à son développement et à sa fructification.

LARVE D'UNE MOUCHE.

Les unes attaquent les fruits, se nourrissent de leur pulpe, et font ainsi perdre une partie de la récolte. L'année dernière surtout, dans certains cantons de

notre département, les oliviers ont été attaqués d'une manière effrayante par une larve qui a dévoré le fruit, au point de le rendre impropre à la salaison, et dont la petite quantité d'huile obtenue, a été d'une odeur forte, d'un goût détestable, et d'un aspect floconneux, qui l'a rendue peu propre à la consommation. Cependant, nous devions nous attendre à une huile de bonne qualité; car les oliviers avaient peu de fruits, les olives étaient grosses, et leur maturité avait été bien accompagnée, par des pluies en été, et par un très-beau temps en automne et en hiver. Il est triste d'ajouter que cet état de choses se renouvelle tous les quatre ou cinq ans.

Ce ver, ou plutôt cette larve, que les anciens avaient indiquée sous le nom d'*aruca;* que, plus tard, on désigna sous le nom trop générique de *chiron,* et que nos contemporains ont classée dans l'ordre des *diptères,* 2e section, les *muscides,* du genre *myode, myoda oleæ* (de Lamarck), *musca oleæ* (Fabri), *oscinis oleæ* (Lat), cette larve, dis-je, arrivée à sa dernière métamorphose, donne naissance à une petite mouche.

Le corps de cet insecte est délié, petit, velouté, d'une couleur dorée. A sa sortie de l'olive, cette mouche ressemble plutôt à un ver qu'à un insecte parfait: ses ailes, humides, collées, pour ainsi dire sur son corps, la rendent méconnaissable. La chaleur du soleil évapore bientôt cette humidité, réchauffe et vivifie l'insecte, qui étend ses ailes, les soulève à diverses reprises, comme s'il voulait voler; s'envole, enfin, et se réunit en grand nombre sur les abris que lui présente le lieu où il se trouve.

Ces mouches, les unes mâles, les autres femelles, se rapprochent, s'accouplent, se fécondent, et déposent leurs œufs dans les gerçures de l'écorce de l'olivier, où

ils passent l'hiver. L'acte de leur reproduction terminé, ces mouches meurent et nous laissent une funeste progéniture. A la faveur des chaleurs de la fin du printemps, ses œufs éclosent; les petites larves se portent vers les branches de l'arbre; gagnent les rameaux tendres; se dirigent vers la face inférieure des feuilles, où, pendant quelque temps, elles se nourrissent aux dépens de cette substance blanche, cotonnée, succulente, qui les recouvre, et sur lesquelles ces larves laissent la trace de leur passage.

Il paraît que cette larve subit sa première métamorphose sur les feuilles de l'olivier. En juillet, elle est assez forte pour s'introduire dans l'olive, assez grosse déjà, au moyen d'un petit trou qu'elle pratique auprès du pédoncule. Elle creuse des galeries tout autour du noyau, qu'elle n'attaque jamais; dévore les parties grasses et pulpeuses, et subit dans le fruit ses diverses métamorphoses.

Toutes les larves ne se transforment point en chrysalides, et ces dernières en insectes parfaits à la même époque. La nature, prévoyante en tout ce qu'elle fait, veille constamment à la conservation de chaque espèce, et plusieurs de ces mouches, plus précoces ou plus retardataires les unes que les autres, déposent leurs œufs plus tôt ou plus tard; et c'est ainsi que, lorsque le mauvais temps arrive, si leurs germes doivent périr, il en est bon nombre qui échappent à la destruction par des causes que nous ne pouvons pénétrer et dont la nature seule a le secret. Ainsi, avant la cueillette des olives, bon nombre de ces larves ont quitté leur demeure : on les voit sortir de l'olive, glisser de branche en branche, et descendre jusqu'à terre, pour se métamorphoser et servir de germe à la

génération future. Nous voyons de ces larves depuis la fin d'août jusqu'en janvier; mais, c'est dans les mois de novembre et décembre, que la plus grande partie se transforment en insectes parfaits, et on voit alors les murs des compartiments où sont déposées les olives, recouverts de ces mouches, qui sont sorties des fruits.

Les larves qui ont atteint leur grosseur pour se métamorphoser, sont à peu près de la dimension d'un grain d'orge, dont elles ont la forme; leur couleur est jaunâtre; elles brunissent en approchant du terme de leur éclosion. Arrivées au pied de l'arbre, les larves se glissent dans la terre, tout autour du tronc ou parmi les broussailles, et même sous les pierres qui se trouvent près des oliviers; elles ne s'enfoncent guère dans la terre que de cinq à six centimètres. Dans cet état, elles se couvrent d'une coque ou enveloppe blanchâtre très-mince; elles bravent ainsi les intempéries de la saison (à moins qu'elle ne soit très-rigoureuse), et ressuscitent à la fin du printemps, pour exercer les mêmes ravages.

Deux moyens seraient efficaces pour nous délivrer pendant long-temps de ce fléau, ou du moins pour en atténuer les effets; car, pour le détruire complètement, nous croyons que ce serait impossible, à cause des précautions prises par la nature pour la conservation de chaque espèce. Nous avons dit qu'une très-grande quantité de ces larves restait dans les fruits, et que le plus grand nombre accomplissait sa dernière métamorphose dans les mois de novembre et de décembre. Si, dans une année où le fléau se fait remarquer par les grands dégâts qu'il exerce, on avançait de quelques jours la cueillette des olives; qu'on les

fît moudre immédiatement, on parviendrait, par ce simple moyen, à détruire une masse énorme de larves, qui n'auraient pas encore achevé leur métamorphose. Si, en même temps, on répandait au pied des oliviers une certaine quantité de chaux vive, réduite en petits grumeaux, et enterrée par une façon, à la bêche, tout autour de l'arbre, à la première pluie, ou par l'humidité même de la terre, cette chaux se dissoudrait et brûlerait toutes les chrysalides qui se trouveraient au-dessous. Ces deux opérations devraient être faites simultanément et par tous les propriétaires du canton où le fléau exercerait ses ravages. Ces deux moyens sont peu coûteux, d'une exécution facile, et d'une efficacité, dont on peut calculer les avantages; outre cela, la chaux, en elle même, est un bon engrais, qui fait du bien à l'olivier : l'expérience en a constaté les bons effets.

CHENILLE D'UNE PYRALE.

Il est encore un autre insecte qui se nourrit sur l'olivier, c'est la chenille d'une espèce de pyrale qui ronge l'épiderme des feuilles et se roule dans leur intérieur, pour y subir ses diverses métamorphoses; mais, dès qu'elle a atteint sa grosseur ordinaire, et qu'elle doit se convertir en chrysalide, elle se laisse choir des branches des oliviers, au moyen d'un fil de soie qu'elle file : on la voit ainsi suspendue autour de l'arbre. Arrivée à terre, elle subit sa dernière métamorphose dans les broussailles qui environnent la souche. Le petit papillon en sort bientôt, s'accouple, se féconde, et les femelles déposent leurs œufs sur l'écorce des oliviers. Le printemps d'après, ces petites chenilles grimpent, en arpentant la souche

jusqu'aux branches, et vont sur les jets tendres pour se nourrir au détriment des feuilles de cet arbre précieux. (Ces chenilles, comme celles de toutes les pyrales, appartiennent au groupe des *arpenteuses.*)

Si ces chenilles étaient bien nombreuses sur les oliviers, elles ne manqueraient pas de faire quelque mal à ces arbres; mais leurs dégâts sont peu sensibles. Elles vivent sur l'olivier à l'époque du passage des oiseaux à bec fin; et comme cette tribu est très nombreuse, elle nous délivre de cette chenille, et jamais nous n'avons observé qu'elle fît le moindre mal à la récolte[1].

COCHENILLE ET PARASITES VÉGÉTAUX.

D'autres de ces insectes, et ce ne sont pas les moins dangereux, se répandent sur les branches; attaquent les jeunes pousses; les couvrent d'une matière noirâtre, qu'on a cru d'abord être le produit excrémentitiel de cette espèce de *coccus* ou cochenille de l'olivier, et qu'un examen plus attentif a fait reconnaître pour un champignon de la classe des *muscédinées*. A diverses époques, et depuis bien long-temps même, nous voyons nos belles plantations d'oliviers envahies par cette espèce de cochenille, petite, violacée, globuleuse, ayant l'apparence d'une *galle,* qui se colle aux branches de l'arbre, surtout aux jeunes pousses, et y pullule à profusion. Ces insectes transsudent, par tous les pores

[1] Lorsque M. le professeur Audouin vint à Perpignan pour observer les dégâts faits par la pyrale de la vigne, il était aussi chargé d'examiner les oliviers malades. Nous l'accompagnâmes dans les divers cantons où la maladie sévissait, et nous lui fîmes part de nos observations. Nous lui avons écrit diverses fois à ce sujet, et il n'est pas à notre connaissance qu'il ait rien publié sur la maladie des oliviers.

de leur peau, une matière onctueuse, qui adhère fortement à l'écorce des branches et aux feuilles de l'arbre. Ces insectes appartiennent à la tribu des *coccinens* (galle, insectes de Latreille), de l'ordre des *hémiptères*, section des *homoptères*.

Les cochenilles, en général, vivent sur plusieurs plantes, et y demeurent fixées pendant toute leur vie. Le poids de leur corps, comparé à la brièveté de leurs pattes, montre qu'il leur est difficile de se déplacer; elles leur servent uniquement à se cramponner sur le végétal où elles puisent leur nourriture, en absorbant une partie de la sève au moyen de leur bec acéré.

Plusieurs végétaux sont attaqués par les cochenilles. Le laurier rose, le laurier cerise, l'oranger, le chêne, le chêne-vert, sont les arbres sur lesquels nous avons vu les cochenilles; sur aucun de ces arbres, elles ne font le mal qu'elles occasionnent à l'olivier, et tout récemment au figuier. Comme ces derniers arbres sont estimés par leurs fruits et cultivés en grand dans le département; que l'apparition de ces insectes donne de sérieuses inquiétudes aux agriculteurs, c'est seulement de la cochenille de l'olivier et de celle du figuier dont nous allons nous occuper.

L'olivier attaqué par la cochenille, ne tarde pas à se couvrir d'une matière noire, pointillée de toutes petites taches blanches ou grisâtres, qui adhèrent fortement à l'arbre. Lors des grandes averses, l'eau qui coule des oliviers malades, est noire comme de l'encre, preuve qu'elle a fondu et entraîné une grande partie de cette matière. Toutefois, l'arbre n'a rien perdu de son aspect noir; cette matière y reste collée.

On a cru, pendant long-temps, que cette matière noire n'était que le produit excrémentitiel de la cochenille. En effet, on ne l'observait jamais avant que l'insecte n'eût établi domicile sur les oliviers; mais des observations plus exactes ont démontré que c'était une plante parasite. Nous doutions de ce fait, car nous avions soumis des feuilles et de l'écorce d'oliviers malades au microscope; mais, soit que nous ne soyons pas bien exercé au maniement de cet instrument, soit que celui dont nous nous servions ne fût pas d'un fort grossissement, soit, peut-être, que le moment n'était pas propice pour observer la végétation cryptogamique, nous n'avions pu préciser si ce qui s'offrait à nos yeux était un végétal parasite ou non: tout était confus, et nous ne pouvions rien distinguer qui nous donnât la solution du problême que nous cherchions à résoudre.

Cependant, nous avions remarqué certains phénomènes qui avaient éveillé toute notre attention. Dans cette incertitude, nous nous sommes adressé au célèbre docteur Montagne, membre de l'Institut de France, l'un des savants les plus exercés dans l'étude de la cryptogamie, et que nous avions connu, à Perpignan, lorsqu'il s'occupait déjà du parasite de l'olivier. M. le docteur Montagne, avec cette affabilité qui le distingue, fit cesser nos doutes, en répondant très-affectueusement à nos lettres, et poussant l'extrême bonté jusqu'à nous envoyer une esquisse du dessin, qu'il a fait à la chambre claire de son microscope, du champignon parasite qui croît sur l'olivier, qu'il a nommé *antennaria clæophila*, et qu'il nous a autorisé à reproduire par la gravure. C'est ce dessin que nous avons fait copier fidèlement, et dont les détails sont consi-

gnés sur la planche qui accompagne cette notice[1]. Mais, nous différons d'opinion avec certains naturalistes, qui pensent que le végétal parasite croît spontanément sur l'olivier; et nous persistons à croire que sa végétation est provoquée par la présence de la cochenille. Ce qui nous a fait penser que la matière noire n'était pas un produit excrémentitiel; que c'était, au contraire, une muscédinée, c'est que les oliviers ne deviennent jamais noirs, sans qu'on n'y ait vu précéder la cochenille. Si cette plante cryptogamique croissait sur ces végétaux sans y être précédée par la cochenille, nous la verrions s'y reproduire en abondance sans elle. Or, nous ne l'avons jamais observée qu'avec l'insecte. Nous devons donc penser que cette matière visqueuse que sécrète la cochenille, est utile, peut-être même nécessaire au développement de cette plante parasite, qui envahit d'une manière complète les arbres, aussitôt que l'insecte s'y trouve; les rend tristes, et altère à un tel point leur végétation, que nos récoltes deviennent nulles lorsque les oliviers sont ainsi frappés. Cette matière noire y est si abondante, que, dans certains endroits, elle couvre les branches et les feuilles de l'épaisseur d'un à deux millimètres.

La matière noire qui couvre ainsi les arbres disparaît, dès qu'une cause quelconque a obligé l'insecte de quitter sa place. L'arbre reprend bientôt sa belle végétation : au printemps, les feuilles anciennes et

[1] Le docteur Montagne se trouvait à Perpignan en 1829. Il avait observé cette maladie, et en avait rendu compte dans un savant mémoire à la Société impériale et centrale d'Agriculture, 2me série, tome IV, page 167. Il classa cette plante dans le genre *antennaria* de Link, et la nomma *antennaria elæophila* Mont.

noires tombent; les nouvelles pousses restent fraîches et vertes, et on voit de suite un aspect tout différent. Les branches tardent plus long-temps à se dépouiller de cette matière; mais, quoiqu'elles restent encore noires pendant un ou deux ans, il n'en est pas moins vrai que la végétation cryptogamique ne fait plus de progrès; que l'arbre a de la vie, et sa végétation n'est plus contrariée. Si cette plante parasite venait spontanément sur l'olivier, elle ne l'abandonnerait pas ainsi dès que la cochenille en a disparu; elle continuerait, au contraire, d'envahir les jeunes pousses, comme elle le faisait lorsque l'insecte vivait sur l'arbre.

Les cochenilles restent fixées sur les branches, où elles paraissent ne pas faire le moindre mouvement, sans doute parce qu'elles sont fécondées; car nos observations ne nous ont point démontré comment s'opère leur accouplement (n'ayant jamais pu faire la différence des deux sexes). Elles paraissent couver leurs petits et si on en écrase quelqu'une, une liqueur, rouge comme du sang, coule de cette coccque. Bientôt, pendant les premiers beaux jours de mai, on voit sortir de ces coccques, qui paraissent mortes, de tous petits êtres, qui se dirigent vers les jeunes pousses vertes et belles: ce sont des cochenilles, qui grossissent énormément en peu de temps; c'est la nouvelle génération, qui vient faire de nouveaux ravages, et qui, après avoir considérablement augmenté en nombre, envahit, en peu de temps toute la végétation nouvelle, celle qui porte les grappes de fleurs destinées à donner des fruits pour la récolte prochaine. Mais, comment ces jets tendres pourront-ils résister à deux ennemis différents et immédiats? 1° les cochenilles qui, avec leur suçoir, les aiguillonnent et leur font perdre une

grande quantité de sève, dont l'insecte se nourrit, ce qui fait avorter la fructification ; 2° le *mycelium*, qui se développe presque en même temps que la cochenille, et dont les filaments forment un réseau qui occasionne une grande perturbation aux fonctions végétatives, et qui fait languir l'arbre. De là, absence ou amoindrissement de la récolte, et perte immense pour le propriétaire.

Nous voyons quelquefois disparaître d'une manière complète les cochenilles d'une contrée, sans pouvoir en préciser la cause. Quelque insecte parasite exercerait-il ses ravages, sans que nos observations aient pu le découvrir? C'est ce que nous serions porté à croire, sans, pourtant, pouvoir l'affirmer; mais, des observations faites par des entomologistes savants, confirment que les *cecidomytes*, groupe se composant de divers genres dans l'ordre des *diptères*, vivent, la plupart, aux dépens des cochenilles. Le groupe des *ichneumonides*, appartenant aux *hyménoptères papophages*, qui se compose de divers genres, parmi lesquels le genre *ichneumon*, les *cinipsiaires*, appartenant à la même tribu, parmi les genres *chalcidie* et *cinips*, vivent aussi aux dépens des cochenilles. Il se pourrait même que beaucoup d'autres genres de ces groupes, insectes infiniment petits, fissent aussi la guerre à ces parasites, et vinssent ainsi nous délivrer de ces insectes funestes à nos récoltes. La nature a tant de moyens, inappréciables à nos sens, pour rétablir l'équilibre, lorsqu'une espèce se reproduit avec trop d'abondance! Au printemps, lorsque nous observons la marche des cochenilles des oliviers, dans un moment donné, nous voyons un tout petit insecte ailé, s'agiter beaucoup sur les branches qui contiennent

des cochenilles[1]; se promener sur elles; courir de l'une à l'autre avec beaucoup de vitesse; voler de branche en branche. Nous avions pensé que c'étaient des mâles qui cherchaient à féconder les femelles; mais un examen attentif nous a donné la conviction que cet insecte appartient à un autre ordre. Il ne peut donc être le mâle de cette espèce; et, d'après tous ces caractères, il pourrait bien appartenir au groupe des *cecidomytes*.

Quels moyens peut-on employer pour nous délivrer d'un hôte aussi funeste à nos plantations? La grande étendue de nos olivettes, les dimensions de ces arbres, rendent la chose un peu difficile. L'emploi de diverses substances qui feraient périr ces insectes, pourrait être funeste aux oliviers, peut-être trop coûteux et d'un usage peu commode. Nous nous sommes borné à indiquer, comme un excellent moyen, l'emploi d'un

1 Dans le canton d'Argelès, qui a été attaqué d'une manière très-forte par cette maladie, qui avait donné les plus grandes inquiétudes aux propriétaires, M. Reste, qui possède une grande quantité d'oliviers, avait observé un insecte qui venait et voltigeait sur les arbres malades. Comme nous avions visité ses propriétés avec M. le Bon Guiraud de Saint-Marsal, il vint un jour, tout radieux, dire à celui-ci qu'il avait découvert le mâle de l'insecte qui fait tant de mal aux oliviers: il portait, en effet, plusieurs de ces prétendus mâles dans une boîte. La couleur de ces petits insectes se rapprochait beaucoup de celle des cochenilles; seulement deux taches cramoisi sur les élytres en faisaient la différence. M. Guiraud m'apporta cette boîte; mais, dès que je vis les insectes, je fis voir à M. Guiraud que je les avais déjà observés sur nos oliviers et sur nos ormeaux, et que j'en avais conservé en collection un certain nombre. Ces insectes sont des *coccinelles*, qui sont attirées sur les oliviers malades. Elles paraissent se plaire à sucer la liqueur que sécrètent les cochenilles, peut-être même vivent elles aux dépens des jeunes sujets; car, c'est à l'époque de l'éclosion des jeunes cochenilles, qu'on voit les coccinelles en nombre sur les arbres malades. Cet insecte appartient à la famille des *coccinelles* de Linné, au genre *chilocorus* de Leach, *chi. bipustulatus*, Lin.

lait de chaux vive nouvellement éteinte, dont il faut asperger les arbres, au moyen d'une pompe; en badigeonner le tronc et les grosses branches, en faisant tomber préalablement, avec un racloir en fer, toute l'écorce raboteuse qui couvre ordinairement le tronc de ces arbres. Quelques propriétaires ont suivi nos conseils, et ils ont parfaitement réussi; car les cochenilles ont disparu, ainsi que la plante parasite qui rend les oliviers si malades[1].

Un propriétaire, à Malloles, a raclé ses arbres et les a bien nettoyés du tronc; il a passé un lait de chaux sur leur surface et sur toutes les branches les plus grosses seulement, sans asperger l'arbre en général; le printemps d'après, la maladie avait disparu, et ses oliviers se sont maintenus beaux et sains, malgré que sa propriété fût entourée d'olivettes malades.

Une vigne, à Baho, entourée de beaux oliviers, appartenant à M. de Guanter, était attaquée par la maladie d'une manière effrayante. On fit nettoyer les troncs et badigeonner, ainsi que nous l'avons dit, l'arbre et ses plus grosses branches : la maladie disparut aussitôt; les oliviers reprirent leur vigueur et donnèrent d'excellentes récoltes, malgré qu'ils fussent entourés de propriétés ravagées par la maladie.

Nous pourrions citer bien d'autres propriétaires qui se sont délivrés de ce fléau en suivant nos conseils.

Si ce moyen était employé d'une manière générale

[1] M. le docteur Montagne, qui s'est beaucoup occupé de cette maladie des oliviers, a aussi conseillé le lait de chaux comme un des meilleurs moyens à employer. Il m'écrivait : « Je ne connais pas, pour détruire le « mal quand il se montre, de meilleur remède que les aspersions de lait de « chaux, et je suis enchanté d'apprendre qu'elles vous aient réussi. Je n'en « sais, d'ailleurs, aucun de plus économique. »

et simultanée, on parviendrait probablement à se préserver pour long-temps de ce fléau : pour cela, il faudrait que l'autorité veillât à son exécution.

Le hasard nous a révélé un autre système qu'on pourrait employer et qui paraît infaillible; mais, nous nous garderons bien de le conseiller, car il demande trop de précautions: nous allons, cependant, le faire connaître, pour n'avoir rien à nous reprocher. Au village de Latour, près Estagel, dans un quartier où la maladie faisait de grands ravages, un homme, occupé à nettoyer une haie, mit le feu à des broussailles; ce feu se communiqua au chaume et à des ronces qui étaient au pied de deux oliviers très-malades: toutes leurs petites branches furent brûlées, et il ne resta plus que le tronc et les grosses branches, au point qu'on croyait que ces oliviers seraient perdus. Quel ne fut pas l'étonnement du propriétaire, au printemps d'après, de voir ces deux arbres se couvrir de pousses magnifiques : une végétation admirable fut suivie d'un développement de fleurs et d'une récolte de fruits comme on n'en avait jamais vu ; la maladie avait complètement disparu de ces arbres.

Nous relatons ce fait, que nous avons observé nous-même. MM. Barthe et Canavi, propriétaires dans cette commune, nous conduisirent sur le lieu ; et nous ne donnons le fait que comme simple renseignement. Nous pensons, toutefois, qu'on pourrait se servir de ce moyen, en modifiant le procédé. Lorsque la récolte des olives est faite, des hommes munis de torches en paille, légèrement humectées d'essence de térébenthine et enflammées, pourraient les promener sur les branches des oliviers malades, brûler toutes les jeunes pousses, celles qui contiennent généralement les co-

chenilles et la plante parasite. Puisque le feu, porté à l'excès, comme dans les deux oliviers qui sont le sujet de cette observation, n'a pas amené la mort de ces deux arbres ; modifié de la manière que nous venons d'indiquer, il pourrait être d'un grand secours et d'un résultat très-efficace.

Le moyen le plus énergique, celui qui ne manque jamais son effet, en nous délivrant pour plusieurs années de ce terrible fléau, est celui qu'il ne nous est pas permis d'employer quand il serait nécessaire.

Nous avons fait la remarque que les cochenilles meurent lorsque l'hiver est rigoureux et que le thermomètre descend à six degrés sous zéro Réaumur; nous passons alors de longues années sans voir reparaître ce fléau. Après ce degré de froid, nous voyons les arbres se dépouiller complètement des cochenilles, qui sont desséchées et qui tombent à terre. Le printemps suivant, les arbres reprennent leur vigueur; le cryptogame n'a plus d'action sur la nouvelle végétation, et des fruits abondants couvrent nos arbres. Mais, soit que tous ces insectes n'aient point péri, soit qu'ils nous viennent de quelqu'autre quartier, lorsque quelques-unes de ces cochenilles se montrent de nouveau sur nos oliviers, leur fécondation est si grande, que nous ne tardons pas à les voir couverts de ces insectes, et la plante parasite exercer de nouveaux ravages[1].

[1] Dans les Pyrénées-Orientales, on voit rarement le thermomètre descendre à ce degré de froid, 6 sous 0 Réaumur, du moins dans la région où croissent les oliviers. Il serait peut-être convenable que le pays eût quelques hivers rigoureux, comme nous en avons vu quelquefois; car, depuis quelques années, le thermomètre ne descend pas à zéro. Aussi, les insectes de diverses tribus pullulent dans nos plantations de fruitiers, et y font un mal immense. Cette année, nous avions une récolte fabuleuse de poires

COCHENILLE DU FIGUIER.

Ce ne serait pas ici la place de nous occuper d'une autre espèce de cochenille qui attaque depuis deux ans le figuier. Cependant, comme le fruit de cet arbre, si répandu dans le pays, est très-estimé; que l'apparition de cette cochenille a donné de l'inquiétude, parce qu'on a pensé qu'elle engendrerait la même maladie de l'olivier, et qu'on perdrait aussi le produit si précieux de cet arbre, nous pensons qu'il n'est pas indifférent d'en dire un mot.

Depuis quelques années, nous avons une température fort douce; à peine si, pendant le fort de l'hiver, le thermomètre descend à zéro. De là, apparition et multiplication innombrable d'insectes de toute espèce, qui dévorent nos récoltes, surtout nos arbres fruitiers, sur lesquels ils occasionnent des dégâts, qui font tomber les fruits avant leur maturité.

La cochenille qui attaque le figuier, est beaucoup plus grande que celle de l'olivier; elle est plus sphérique, moins aplatie; elle a une circonférence du

d'hiver et de pommes : un puceron s'est emparé de nos arbres, et en a rongé les feuilles, au point, qu'en août, les arbres se sont dépouillés d'une manière complète, et que les fruits, qui étaient très-beaux, sont presque tous tombés. — L'oïdium, qui ravage nos vignes, s'est porté dans nos vergers; nos rosiers sont malades comme la vigne, du moins ils ont les mêmes taches que les sarments et le même aspect blanchâtre : est-ce le même champignon ou une espèce voisine? c'est ce que nous n'affirmerons point. Nos poires sont aussi toutes couvertes de taches violacées, d'une moisissure qui ressemble bien à celle de l'oïdium. Le même phénomène se fait remarquer sur les poires comme sur le raisin; elles se fendent, se crevassent en long, comme dans le raisin. Nous pensons qu'il serait possible que ce soit le même cryptogame qui exerce ainsi ses ravages sur nos fruitiers. L'an prochain, on est décidé à employer les mêmes moyens qu'on emploie pour préserver la vigne.

double; elle est ronde, tandis que celle de l'olivier est un peu ovale. Cet insecte transsude une substance blanchâtre, dont il se couvre, et sa coccque reste grisâtre, tandis que celle de l'olivier est d'un brun vineux très-foncé. Si on cherche à enlever cette poussière grisâtre de la coccque de la cochenille du figuier, on la voit prendre une couleur d'un rouge brun. Jusqu'ici, on n'avait pas vu l'arbre attaqué par cette cochenille, changer son aspect normal. Il ne paraissait pas même souffrir de la présence de ce parasite, dont la fécondité et la reproduction sont si grandes, que sa présence y attire la plante cryptogamique comme sur les oliviers. Si on n'y apporte un prompt remède, on peut voir manquer le fruit de cet arbre précieux, et il est temps de se mettre en mesure pour en combattre les effets.

Depuis le printemps, l'état des choses a beaucoup changé. Ces insectes se sont multipliés, au point que quelques-uns des arbres sont entièrement couverts de cochenilles, et que la plante cryptogamique les a envahis à les rendre aussi vilains que le sont les oliviers malades. A la fin d'août dernier, j'eus occasion d'envoyer quelques rameaux d'olivier malade à M. le docteur Montagne; je joignis à la boîte quelques morceaux de figuier, avec des cochenilles; quelques feuilles de cet arbre m'ayant paru un peu malades, je les mis dans la même boîte. Ce savant, après avoir examiné à l'aide de son microscope ces objets, y reconnut deux plantes cryptogamiques de la famille des *muscédinées*.

M. Montagne m'écrit, le 4 septembre : «Les feuilles du figuier m'ont offert la même plante que les oliviers; mais un peu modifiée et accompagnée de deux autres

champignons, le *macrosporium sarcinula*, BERKLEY, et un *helminthospore.*» Je donne le dessin du *macrosporium*, que M. Montagne a eu la bonté de m'envoyer. (Voir planche I, figure 2.)

J'ai été aujourd'hui même, 17 octobre 1857, voir ce même figuier sur lequel j'avais cueilli le rameau envoyé à M. Montagne[1]. J'ai été stupéfait des progrès que les cochenilles y avaient faits depuis ma dernière visite, et surtout de l'envahissement de la plante cryptogamique. Tout l'arbre est couvert de cochenilles; les feuilles et les branches sont entièrement noires; les fruits, dont l'arbre est couvert, sont flétris, ne mûrissent point, et l'aspect de l'arbre, en général, est très-laid, tandis que d'autres arbres de la même propriété et de la même espèce (le *bourdissot blanc*), fruit charnu, gros, bien sucré, très-savoureux, ne sont nullement attaqués, et donnent des fruits excellents.

Je n'avais pas cru que la présence de la cochenille sur le figuier, y produisît la même plante que sur l'olivier: elle s'y trouve, en effet, mais un peu modifiée, d'après M. Montagne. Cette plante croît-elle spontanément sur le figuier? C'est ce que je ne pense pas; car, sur aucun de ces arbres, je n'ai jamais remarqué la poussière noire qui rend l'aspect des arbres si vilains. Sur les feuilles envoyées à M. Montagne, on voyait, à peine, une ombre qui obscurcissait le fond vert des feuilles; et, cependant, le savant que

[1] C'est à la propriété de M. Jacques Puig, sur les côteaux de Château-Roussillon, à un kilomètre de la ville, que j'ai cueilli les branches de figuiers malades, ainsi que celles des oliviers. C'est sur cette même propriété que j'ai trouvé le flocon d'œufs qui m'a donné l'insecte parasite qui détruit le coléoptère faisant les dégâts à ce précieux arbre. Cette propriété porte le nom de la *Chaumière;* nos troupiers la fréquentent beaucoup.

nous avons consulté, y a remarqué la plante cryptogamique; d'où nous devons conclure, qu'il faut la présence de la cochenille sur le figuier, pour y faire développer le champignon parasite, comme cela arrive sur l'olivier.

Le même moyen qui a fait disparaître et la cochenille et la plante parasite de l'olivier, employé sur le figuier, y produira probablement les mêmes résultats. Je ne saurais en conseiller un meilleur et plus économique. Le propriétaire du figuier qui m'a fourni le rameau envoyé à M. Montagne et celui de ce jour, va badigeonner ses arbres. J'espère qu'il en obtiendra un bon effet; qu'il préservera ses arbres de l'invasion de ces insectes, et que, l'an prochain, il sera dédommagé de ses peines par une bonne récolte.

COLÉOPTÈRES ET PARASITE ANIMAL.

D'autres insectes, enfin, et ce sont les plus dangereux, s'introduisent dans l'intérieur du bois; y creusent des galeries, qui détruisent l'aubier, et font ainsi mourir les jeunes pousses, celles qui devraient donner des fruits l'année suivante. C'est l'aspect des arbres atteints par ce dernier fléau, qui m'a porté à examiner attentivement d'où pouvait venir un pareil effet. J'étais surpris de voir, précisément, les jeunes rameaux, vers lesquels la sève végétative se porte avec plus d'abondance, ceux qui doivent jouir de plus de vie, languir, jaunir, se flétrir et se dessécher dans l'espace d'un printemps. Je ne pouvais comprendre d'où pouvait provenir un pareil phénomène, qui se renouvelle plus ou moins tous les ans, et qui frappe ainsi toujours de mort les plus jeunes pousses.

Ne pouvant deviner quelle était la cause d'un pa-

reil effet, j'ai questionné plusieurs cultivateurs. La plupart l'attribuent aux coups de verge que reçoivent les branches, quand on fait tomber les fruits; d'autres, aux froids intenses qui se manifestent, quelquefois, pendant les hivers rigoureux.

Ne partageant point la manière de voir des propriétaires interrogés, parce que j'avais observé, d'abord, que beaucoup d'arbres, qui n'avaient pas donné des fruits dans l'année, et qui, par conséquent, n'avaient pas été frappés par les verges, offraient des traces évidentes de maladie; que de tous jeunes plants, qui avaient une vigueur de végétation qui devait les faire résister au froid, qui n'avaient pas été touchés par les verges, avaient aussi leurs rameaux desséchés et présentaient le même aspect que les arbres plus âgés, malgré, surtout, que depuis plusieurs années, le thermomètre ne soit pas descendu à six degrés Réaumur sous zéro (on sait parfaitement, par l'observation, que, dans cette contrée, l'olivier ne souffre du froid qu'à neuf degrés, ce qui arrive fort rarement), j'ai dû chercher ailleurs la véritable cause du dépérissement de cet arbre.

Une observation attentive m'a fait connaître la cause du phénomène qui fait périr ainsi les oliviers. Il m'est bien démontré, aujourd'hui, qu'il faut attribuer le dessèchement des jeunes rameaux de cet arbre, à la piqûre d'une larve qui s'introduit dans les jeunes branches; parvient dans l'aubier, et produit une solution de continuité sur les vaisseaux qui portent la sève nutritive. Par ce fait, son mouvement est interrompu, et le rameau meurt instantanément.

A force de recherches, on doit, tôt ou tard, arriver à un résultat. J'ai donc, à diverses époques de l'an-

née, examiné les rameaux desséchés, et, pendant long-temps ce n'a été qu'une chose inutile. Cependant, je parvins à découvrir de petits trous parsemés sur l'aisselle des petites branches qui se desséchaient. Nul doute, alors, que ces trous provenaient de la piqûre de quelque insecte; mais il fallait arriver à connaître cet ennemi, et quelle était l'époque la plus favorable pour cela. J'avais remarqué que c'était ordinairement vers la fin du printemps que ces rameaux prenaient la teinte jaunâtre, et qu'ils se desséchaient ensuite dans le cours de l'été. Ce ne pouvait être, ni la cochenille qui infeste ces arbres, qui pouvait produire le dessèchement des rameaux; moins encore la larve de la mouche qui se nourrit du fruit, car on sait qu'elle n'exerce ses ravages que vers les mois de septembre, octobre et novembre : il fallait porter ses investigations autre part. Je visitai avec persistance, pendant le printemps, divers rameaux, et je ne tardai pas à trouver la trace et la marche de la larve qui produit le mal. Une fois assuré de ce fait, il m'a été facile de compléter l'expérience, en arrivant, par gradation, au développement parfait de cette petite larve, et à sa dernière métamorphose, qui s'opère vers le 15 mai. J'en recueillis quelques-unes, que je déposai dans une boîte, et quinze jours après j'avais l'insecte parfait. J'avais laissé dans une autre boîte quelques rameaux à demi desséchés, persuadé que j'étais qu'ils contenaient quelque larve, qui sortirait bientôt de sa retraite. Cela ne manqua point, et j'eus la solution complète de mes observations, en voyant les trous qu'avaient faits ces petits coléoptères en sortant des rameaux, trous qui étaient bien ceux que j'avais observés sur les branches qui m'avaient fourni les premières indications.

Je déposai dans les boîtes, avec les insectes qui étaient nés, des rameaux qui avaient servi à mon expérience, de jeunes branches d'olivier, dont le pied se trouvait dans un vase plein d'eau, afin de les maintenir dans un état frais. Je pus ainsi observer, à tout instant du jour, l'action de ces petits coléoptères : ils s'agitaient beaucoup dans la boîte, et parcouraient les rameaux avec une vitesse extrême. Je présumai, dès lors, que ces insectes cherchaient à s'accoupler, et en effet, je ne tardai pas à m'en convaincre. Peu de jours après, la femelle s'accrochait à une feuille tendre, et ne bougeait plus de cette position pendant deux jours : les mâles avaient cessé de vivre. Les feuilles examinées, me donnèrent la conviction que la femelle déposait ses œufs sur cette feuille ; elle avait choisi cette partie veloutée qui couvre le dessous des feuilles, et sur cinq femelles qui avaient été fécondées, toutes avaient choisi la même place pour y déposer leurs œufs : c'était toujours près de la nervure principale, celle qui fait suite au pétiole qui tient la feuille attachée à la branche.

Les œufs déposés ainsi, formaient un petit ovale, qui contenait, à travers une matière onctueuse qui les fixait sur les feuilles, de 50 à 65 petits globules, d'abord clairs et transparents, qui s'obscurcissaient à mesure qu'ils s'éloignaient du moment de leur ponte. Le huitième jour, on commençait à voir un petit point noir au centre de chaque œuf, qui n'est autre chose que les mandibules de la larve. Du quinzième au dix-huitième jour, la petite larve perçait son enveloppe et se répandait sur les feuilles tendres du rameau, où elle trouvait sa première nourriture.

A l'aide du microscope, j'ai pu, dans mon cabinet,

suivre les premières expériences, et m'assurer de la marche de cette larve; mais elles se sont arrêtées là. Je n'ai pu aller plus loin, car les larves sont si petites, qu'il serait impossible, sur les arbres, dans leur premier âge, de les voir; elles échapperaient aux yeux les mieux exercés. Tout porte à croire qu'elles se nourrissent, dans leur premier âge, de la substance tendre qui couvre le dessous des feuilles; qu'à un âge plus avancé, elles percent la peau des jeunes rameaux, pour s'introduire dans l'aubier, et continuer ainsi les phases de leur vie, jusqu'à ce qu'elles soient arrivées à leur dernière métamorphose.

D'après ce qui précède, il est clair qu'il faut neuf mois à cette larve pour devenir insecte parfait. Vers la dernière quinzaine de mai, elle se convertit en nymphe. Arrivée dans cet état, la larve a eu l'instinct de venir tout près de la jonction d'une branche du rameau où elle avait établi son domicile, et c'est dans cet endroit qu'elle se métamorphose. Quinze jours après, l'insecte parfait éclot; il n'a d'autre travail que de percer la peau du rameau pour sortir de sa coque, et en sortant par le petit trou, il laisse son enveloppe. — C'est cette enveloppe qui m'a fourni l'occasion de découvrir sa retraite.

Ce n'est que vers la fin d'avril et dans la première quinzaine de mai, qu'on peut suivre la marche de la larve sur les oliviers malades ou atteints par l'insecte. Dès qu'on voit qu'un jeune rameau commence à languir, on est sûr de trouver dans son intérieur quelque larve. A cet effet, on n'a qu'à couper le rameau sur la partie saine, et avec la pointe d'un canif, soulever la peau : on ne tarde pas à découvrir la galerie qu'a faite la larve; elle est toujours entre l'écorce et l'au-

bier, marchant, du tronc vers l'extrémité des rameaux, circulairement, souvent en spirale, toujours superficiellement, ne quittant jamais l'aubier pour pénétrer dans la partie ligneuse du bois. Il paraît donc que c'est de l'aubier, seulement, que cette larve fait sa nourriture; et que, tant qu'elle est jeune, elle vit au détriment de l'arbre, sans que ses dégâts soient bien sensibles. Mais, dès qu'elle est arrivée au moment de prendre son dernier accroissement pour se métamorphoser en insecte parfait, elle suit alors la loi commune à tous les insectes. Les larves, dans cet état, consomment une très-grande quantité de nourriture; deviennent très-voraces, et détruisent alors, en peu de temps, les vaisseaux qui s'entrecroisent dans l'aubier et qu'on peut comparer au tissu cellulaire du corps humain. Cette solution de continuité empêche la sève de se porter et de vivifier les rameaux affectés; aussi, c'est à cette époque, vers la fin de mai, que les dégâts se font remarquer d'une manière sensible : les feuilles commencent à jaunir, les rameaux se flétrissent, la peau prend une couleur terne, qui indique que la branche souffre, et la mort ne tarde pas à s'en emparer. Dans le cours de l'été, les branches se déssèchent; elles sont entièrement mortes, en hiver; et c'est cet état des rameaux qui fait dire à nos agronomes, que les oliviers ont beaucoup de *broutigne* ou de *secum*.

Arrivé à la connaissance de l'insecte parfait, il a été facile de le classer. Déjà, la marche de la larve m'avait fait supposer que cet insecte appartenait à la seconde tribu des *tétramères*, à la famille des *gâte-bois*, que Latreille a désignés par le nom de *xylophages*, insectes répandus dans nos forêts, et qui y font de grands dégâts.

L'examen du corps, de la bouche, des antennes et des pattes, me donna la certitude qu'il faisait partie de cette section, qui semble former une transition des *corticoles* aux *chamansonites*, et que Latreille désigne par le nom de *scolytaires*. Comme cette section ne se compose que de deux genres, il a été aisé de rapporter notre insecte au genre *phlæotribe* (*phlæ. oleæ*, Latr.; *hylesinus oleæ*, Fabr.; *scolytus oleæ*, Olivi).

Caractères.—*Grosseur de l'insecte*, 1 mill. $^3/_4$.

Tête cachée par le corselet, sans prolongement ni saillie en forme de trompe; palpes très-petites, presque filiformes; mandibules épaisses et courtes.

Antennes, de la longueur du corselet, insérées sur les côtés du front, vers le bord interne des yeux à funicule de cinq articles; leur massue formée de trois lamelles, susceptibles de dilatation, ayant la forme allongée et jaunâtre.

Corps convexe, ovalaire, noirâtre, revêtu d'un duvet grisâtre.

Corselet chagriné, un peu pointu en arrière, à son insertion avec les élytres; bords un peu relevés.

Élytres striés, bruns, ayant leur bord un peu relevé.

Pattes comprimées, finement denticulées extérieurement; tarses ayant leur troisième article échancré.

Ravages.—Les dégâts que la larve de ce petit coléoptère fait aux oliviers, est grand : il s'aggravera davantage par la multiplication des insectes, qui se répandront sur les plantations voisines, si on n'y apporte un prompt remède. Dans les environs de Perpignan, les oliviers souffrent depuis longues années; mais le mal causé par cet insecte, fut bien plus grand.

il y a trois ans, dans la contrée de Prades. Je fus frappé de la mortalité d'arbres entiers qu'on me fit remarquer dans cet arrondissement, et, comme à Perpignan, on l'attribuait à la rigueur du froid de l'hiver. Par l'examen que je fis des branches mortes ou malades, je pus me convaincre que la cause était la même, et que le mal qui existait sur les oliviers de Prades, était produit par la même larve qui rend les oliviers de Perpignan malades. Mêmes petits trous sur les jeunes pousses, mêmes galeries produites par la larve : nul doute, alors, que c'est le même insecte qui produit le même mal.

Dans les oliviers de la contrée de Céret et le long du pied des Albères, un pareil fait fut signalé, il y a déjà plusieurs années, par notre confrère, le docteur Berlam; mais il se borna à constater les dégâts, qui étaient très-grands cette année, sans pouvoir en assigner la cause. Il présumait, pourtant, que c'était la présence de quelque insecte qui causait le mal.

Les dégâts de cette petite larve sont incalculables; tant il est vrai que les plus petites causes peuvent avoir les plus grands résultats. La multiplication de ces insectes, si chaque femelle pont, en moyenne, 50 œufs, étonne l'imagination. Leurs ravages affligent le cultivateur, puisqu'ils l'appauvrissent, en lui faisant perdre la récolte de deux ans au moins; car, les larves choisissant, pour se nourrir, les plus jeunes pousses, les plus tendres, celles qui, l'année suivante, auraient donné des fruits, ces fruits manqueront, et il faudra attendre deux ou trois ans pour que les jets du printemps puissent remplacer ceux que les larves auront détruits cette année : la récolte subira donc une forte diminution.

Je crois avoir trouvé un moyen infaillible pour se débarrasser de cet hôte malfaisant. Il devrait être employé simultanément dans toutes les propriétés infestées. L'autorité devrait prendre l'initiative et veiller à son exécution : ce ne serait rien faire que de l'employer partiellement; car, les insectes des propriétés où on ne l'aurait pas employé, se répandraient sur les plantations voisines, et y produiraient le même mal. Il est très-facile, vers la fin d'avril et au commencement de mai, de voir les dégâts qui doivent résulter de l'action de cette larve. A cette époque, elle arrive au moment de sa dernière métamorphose : les rameaux qui doivent périr, commencent à languir; les feuilles jaunissent; la peau prend une couleur terne, qui fait aussitôt voir que la branche est malade; il y a un point de démarcation bien prononcé entre ce qui est sain, de ce qui doit périr. Ce serait alors le moment de tailler les branches malades, avec un bon sécateur, et de les brûler immédiatement. Par ce simple moyen, qui est à la portée de tout le monde, et qui n'est pas bien coûteux, on ferait périr une innombrable quantité d'insectes, qui n'auraient pas eu le temps de s'accoupler ni de pondre, et les oliviers pourraient être préservés, pour long-temps, d'un fléau qui va grandissant par la nombreuse reproduction de ces insectes.

En cherchant à multiplier les expériences que je faisais, depuis quelques années, pour arriver à la connaissance parfaite des dégâts produits par cette larve, un fait curieux et fort intéressant s'est offert, à moi, l'an dernier. Je voulais renouveler mes recherches cette année; mais, j'en ai été empêché par une indisposition, qui s'est prolongée, et l'époque

où j'aurais pu reprendre ce travail, n'étant plus propice à obtenir le résultat que je désirais, je dois l'ajourner à l'an prochain. Je vais, cependant, faire part à la Société du fait très-intéressant que le hasard m'a procuré l'an passé.

J'avais observé quelques oliviers malades sur les côteaux de Saint-Sauveur, qui conduisent à château-Roussillon; je me rendis sur les lieux le 20 mai. En traversant une plantation d'oliviers, je cueillis quelques rameaux malades, et je trouvai quelques larves qui avaient accompli leur dernière métamorphose. Dans un des trous d'une branche, je vis un flocon tout petit, cotonneux, qui, à la loupe, me parut recéler de petits globules, semblables à ceux de la larve de l'olivier: je le déposai, avec attention, dans une boîte. Arrivé chez moi, je mis les rameaux cueillis, les larves et cette agglomération d'œufs, dans la même boîte; quelques jours après, les larves du *phlæotribus* avaient éclos, et les insectes parfaits se promenaient dans la boîte. Deux jours plus tard, observant de nouveau ma boîte, je vis mon flocon d'œufs éclos: une quantité de petits insectes en étaient sortis, et avaient filé une toile, comme les araignées, excessivement fine et forte, qui enveloppait tout ce qui se trouvait dans la boîte. Tous les insectes sortis du rameau, au nombre de onze, enveloppés dans cette espèce de réseau étaient morts. Je les examinai fort attentivement, et je fus convaincu que ces tout petits insectes sortis du flocon d'œufs, avaient sucé tout l'intérieur de mes coléoptères, de la même manière que les araignées sucent les mouches et autres insectes qui viennent se prendre aux réseaux qu'elles tendent. J'ai conservé quelques-uns de ces insectes, que j'ai

fait dessiner au microscope : ils sont représentés sur la planche, sous le n° IV.

Cet insecte serait-il le parasite destructeur du premier? Je serais assez porté à le croire. Si cela était, je ne pourrais donner une solution affirmative, que lorsque des expériences réitérées auront démontré ce fait d'une manière incontestable; ce qui, probablement, mérite deux ou trois ans d'observation : pour moi, d'après ce que j'ai vu, je le regarde déjà comme un fait avéré. Je ne suis plus surpris que les dégâts causés par les premiers, soient quelquefois paralysés pour quelques années, sans que les propriétaires aient rien fait pour s'en préserver; c'est que la Providence, dans ses justes prévisions, met toujours le remède à côté du mal. Nous sommes surpris de voir disparaître des myriades d'insectes qui font un très-grand mal à nos récoltes; nous en cherchons la cause dans des hypothèses qui souvent ne sont pas probables, tandis que la plupart du temps, des insectes microscopiques, qui échappent à nos recherches, viennent nous délivrer du fléau, sans qu'on puisse s'en rendre compte.

J'ai réitéré mes observations en 1857, et sur le même lieu où j'avais, deux ans auparavant, trouvé le flocon d'œufs de mes insectes parasites. En mai dernier, je parcourus les olivettes de cette contrée; je vis, sur un arbre, une branche qui avait l'apparence d'être très-malade; les feuilles étaient déjà jaunes, et l'extrémité des rameaux commençait à se dessécher. Je la détachai de l'arbre et l'examinai très-attentivement : le rameau que je cueillis avait à peu près un mètre et demi de long; le bois le plus gros de ce rameau était à peu près de la grosseur du pouce; toutes les brindilles qui y tenaient, étaient dans un état de

mortification. Je le coupai en divers morceaux, et déposai le tout dans une cloche, afin d'observer les insectes qui en sortiraient. Quelques jours se passèrent sans rien voir de particulier. Le 28 mai, je m'aperçus de la sortie de quelques coléoptères. Je vérifiai ma cloche plusieurs fois dans la journée: les *phlæotribus* qui sortirent de cette branche, furent au nombre de soixante-cinq. Le 5 juin, lorsque je revins voir ma cloche, le même phénomène que j'avais remarqué, en 1855, s'offrit à ma vue. Une quantité d'insectes, semblables à ceux que j'avais observés, étaient éclos dans la nuit; avaient filé la même toile, et enveloppé le tout d'un réseau pareil: plusieurs coléoptères étaient morts, desséchés par la succion de ce dernier insecte, preuve évidente qu'il est le parasite destructeur de celui qui fait le mal à l'olivier. J'en trouvai plusieurs qui étaient encore collés sur les coléoptères et qui les suceaient. Dans trois jours, tous les coléoptères étaient morts, pris dans le réseau et sucés. Malgré toute mon attention, je n'avais pas remarqué, cette fois, sur la branche malade, de flocon d'œufs semblable à celui qui m'avait fourni les premières observations. On voit souvent, dans les entre-nœuds où sont attachés les pétioles des feuilles, une matière cotonneuse : il serait probable que les œufs de ce petit insecte, fussent déposés en cet endroit. Malgré toute mon attention à examiner cette branche, je ne pus découvrir où se trouvaient les œufs de cette série d'insectes; mais, ce qui est bien constant, c'est qu'ils sont nés dans les premiers jours de juin, dans la cloche où j'avais déposé la branche d'olivier malade, et de laquelle étaient sortis mes coléoptères. C'est toujours à cette même époque,

que les *phlæotribes* sont tous sortis du bois où ils ont accompli leur dernière métamorphose. Nul doute, alors, que mon insecte ne soit celui qui détruit les *coléoptères;* et si, parfois, nos plantations sont délivrées pendant quelques années du fléau qui détruit les jeunes pousses, nous ne devons l'attribuer qu'à la présence de ces parasites, que la Providence nous ménage, lorsqu'une espèce prend des proportions à faire redouter le mal qu'elle fait, et qui la plupart du temps échappent aux investigations de la science.

PARASITE.

Description du parasite. — Sa grandeur est de trois quarts de millimètre. — La couleur générale de cet insecte est d'un fauve clair, sans aucune tache.

Corps mou, aplati; abdomen frangé tout au tour; deux segments très-prononcés, à la partie inférieure ou analle; deux à la partie supérieure, près du corselet; cinq autres segments se laissent voir sur les côtés frangés de chaque côté de l'abdomen, et interrompus par une espèce de carapace qui couvre les deux tiers de l'abdomen, sans la moindre apparence d'élytres ni d'ailes membraneuses; les segments de la partie supérieure du corps très-prononcés, en forme de bourrelet.

Abdomen terminé par deux prolongements ou appendices, un de chaque côté, paraissant creux et terminés carrément.

Corselet court; tête assez grosse, surmontée de deux antennes, plus longues que le corps, s'articulant sur le front, très-rapprochées entre elles, composées de sept articles, dont les trois premiers arrondis et paraissant s'emboîter l'un dans l'autre: le premier,

le plus gros; le second, de moyenne grandeur; et le troisième, plus petit; les quatre autres, assez longs, presque égaux, légèrement aplatis; le dernier, plus plat et paraissant chagriné: tous d'un fauve clair, comme le reste du corps.

Yeux placés tout près et en arrière des antennes; noirs et à facettes; excessivement vifs et mobiles.— Quand on examine l'insecte en vie, ce petit point noir tranche sur tout le reste du corps, et sa mobilité étonne.

Pattes assez grêles, longues; cuisses un peu renflées; tarses longs, droits, terminés en crochet, disposés à sauter, à la manière des sauterelles: ils marchent pourtant avec beaucoup d'agilité. Je les ai vu sauter aussi très-lestement lorsqu'ils veulent saisir un insecte; et, en effet, tout, dans leur corps, est établi de manière à ce que l'impulsion des muscles, des cuisses et l'élasticité des tarses, les porte à sauter.

Tête petite, cachée par le corselet; bouche composée de six palpes labiales, divisées par paires simétriques, un peu plus longues les unes que les autres, composées de six articulations. Du milieu de ces palpes sort une languette très-pointue, qui paraît une trompe. Serait-ce au moyen de cette trompe, qu'ils font pénétrer dans le corps de leurs victimes, qu'ils en sucent le sang?

La bouche, terminée par cette espèce de trompe, paraît se loger entre les deux pattes antérieures, dont l'articulation laisse peu d'espace. Chacune des autres articulations thorachiques, est séparée par la frange qui termine chaque segment dorsal. Le bas-ventre est terminé par les deux appendices creux dont nous avons parlé, et qui doivent servir à filer la soie, qui

leur sert, comme dans les araignées, à former les réseaux pour attraper les insectes qui leur servent de nourriture. Entre ces deux appendices, on voit une partie, dont nous n'avons pu bien distinguer la forme, qui nous paraît être l'anus et les parties sexuelles.

Il est bien difficile d'assigner une place à ce tout petit insecte. Il paraît tenir aux *aragnides,* par divers rapports; aux *hémiptères,* par plusieurs caractères, et aux *orthoptères,* par son faciés, en général. Ne pouvant lui assigner une place précise dans un des ordres établis et auxquels il se rapporte le plus, je le nommerai : *sauterelle arachnoïde (locusta arachnoidea,* Nobis[1]).

Si le hasard ne m'avait conduit à trouver le flocon d'œufs, qui me donna de suite un résultat que je regardai comme concluant, peut-être serait-on resté encore long-temps à connaître le tout petit insecte qui dévore celui qui fait tant de mal à l'olivier, et qui, par-là, entretient l'équilibre que la nature établit pour que les choses ne soient point portées au pire.

ÉLATÈRE.

Nous avons encore deux autres insectes coléoptères qui vivent sur l'olivier. Le premier appartient à la famille des *sternoxes,* section des *élatères,* au genre *agrypnus,* Eschocholtz, *agr. atomarius,* Fabr., *carbo-*

[1] L'instrument que nous avons à notre disposition, ne suffit point pour étudier, d'une manière certaine, des insectes aussi petits. Nous devons à la patience et à la bonne volonté de M. Alphonse Canavi, le dessin très-ressemblant de notre insecte. Il l'a fait sur des échantillons qui n'étaient pas évidemment bien préparés. Pris au dépourvu, comme nous l'étions au moment où nous avons recueilli ces insectes, nous n'avons pu leur donner les soins de préparation qui étaient nécessaires. Nous sentons le plus grand gré à M. Canavi de tous les efforts qu'il a faits pour réussir à compléter les dessins.

narius, Oliv. La larve de cet insecte vit dans le bois; l'insecte a de dix à douze millimètres de longueur sur quatre de largeur; il est noir, velouté et parsemé de petits points d'un blanc argenté, fort joli, assez rare et recherché des naturalistes.

LONGICORNE.

Le second appartient à la famille des *tetramères*, section des *longicornes,* au genre *vesperus,* de Servil. et Mulzan, *stenocorus,* de Fabr. et Oliv. Cette espèce est nouvelle; du moins, je ne l'ai vue décrite nulle part, et tous les naturalistes qui ont visité mes collections l'ont considérée comme une espèce non décrite. J'en donne le dessin sous le n° V de la planche qui fait suite à cette notice.

L'aspect de cet insecte, en général, est celui du genre *vesperus;* on ne peut s'y tromper. La tête grosse, prolongée en arrière, en forme de cou; mandibules courtes, arquées et pointues à leur extrémité; palpes maxillaires, guère plus longues que les labiales; antennes filiformes, glabres, un peu écartées à leur insertion, plus longues que le corps, ayant leur premier article un peu renflé à l'extrémité, le second fort court, les suivants un peu déprimés et presque coniques; corselet, un peu rétréci antérieurement, avec ses côtés mutiques; élytres linéaires, arrondis et presque mutiques à leur extrémité; antennes, un peu plus longues que l'abdomen; ailes, de la longueur des élytres; pattes assez longues, grêles, les tarses ayant leur dernier article droit et allongé.

La couleur de cet insecte, en général, est fauve; son corselet a deux taches de couleur noisette très-tranchée, une de chaque côté; les élytres ont aussi

deux taches de chaque côté : l'une tout près du corselet, l'autre à l'extrémité des élytres, qui sont ovalaires et d'une couleur noisette très-prononcée, ce qui donne un faciés fort joli. Il a vingt millimètres de longueur et cinq de largeur. Ses antennes sont fauves; elles ont onze articles, plus longs que le corps, glabres, le premier article un peu renflé à l'extrémité, presque en cône renversé; le second, fort court; les suivants, un peu déprimés; le dernier, plus aplati et mousse. Les pattes fauves, plus claires que le reste du corps, minces et assez longues; leur dernier article droit, allongé, se terminant par deux crochets.

Cet insecte vit dans le bois de l'olivier; sa larve y creuse des galeries. Il paraît fort rare, du moins on le trouve très-rarement. Je n'ai trouvé que deux individus de cet insecte, dont un sur un olivier. Je croyais qu'il y était accidentellement, ayant pris sur les vieux figuiers plusieurs sujets du même genre, *vesperus strepens*, dont la larve vit sur le figuier et sur le noyer; et, comme dans nos plantations d'oliviers il y a aussi des figuiers, j'avais cru que ma nouvelle espèce vivait aussi dans le bois des figuiers; mais l'individu que je décris fut pris sur le tronc d'un vieux olivier, au moment où il sortait de sa retraite. Plus de doute donc que c'est sur l'olivier que la larve passe sa vie.

Les deux insectes que j'ai trouvés sont deux mâles. Les femelles sont probablement comme tous les insectes de ce genre. Les élytres sont un peu tendres, et ne couvrent que la moitié du corps, et leurs antennes ne sont pas aussi longues que leur abdomen. Je donne à cet insecte le nom de *vesperus sex pustulatus*, Nobis, à cause des six taches, qui ressemblent à des pustules, placées symétriquement sur les élytres et le corselet.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Figure Ire. — Elle représente le champignon parasite qui croît sur l'olivier, et qui lui donne cet aspect noir. *Antennaria elæophila*, Montagne.

A, filament rameux de l'*antennaria*, portant en *B* un conceptacle, qui n'est qu'un des articles renflés.

C, autre conceptacle, développé près de l'extrémité d'un rameau.

D, un conceptacle libre et ouvert, d'où sortent les spores en *E*.

Figure II. — *Macrosporium sarcinula*, Berkeley. Champignon parasite qui croît sur les feuilles noircies des figuiers attaqués par la cochenille.

A, *Mycelium* rampant sur la feuille noircie des figuiers.

B,B, spores parfaites.

C,C,C, spores imparfaites, ou d'un autre âge.

Esquisses sur un dessin de M. Montagne, fait à la chambre claire d'Amici.—Toutes ces figures sont vues à un grossissement d'environ 400 diamètres.

Figure III.— Elle représente l'insecte qui fait le mal à l'olivier. *Phlœotribus oleæ*, Latr.

A, insecte parfait, vu aux trois quarts.

Figure IV. — Parasite animal détruisant l'insecte qui fait tant de mal aux jeunes pousses de l'olivier. *Locusta arachnoidea*, Nobis.

Ces insectes sont vus au microscope, avec un grossissement de 500 diamètres.

Figure V. — *Vesperus sex pustulatus*, Nobis. De grandeur naturelle.

QUELQUES MOTS SUR LE DRAINAGE,

Par M. **LACROIX**, membre-résidant.

L'assainissement des terrains humides par leur assèchement, a, de tout temps, été l'objet des préoccupations et des recherches des agriculteurs. C'est qu'en effet, le champ infesté d'humidité souterraine, ou sur lequel séjournent long-temps les eaux pluviales avant de s'égoutter complètement, est frappé de stérilité.

Faire écouler ces eaux stagnantes sous le sol, et faciliter aux eaux pluviales leur infiltration, c'était rendre au champ toute sa fertilité... Tel était le problême à résoudre, et c'est ce ploblême qu'a résolu, d'une manière incontestable, le drainage, tel qu'il se pratique partout aujourd'hui. C'est de ce progrès agricole, de cette invention, aussi simple que merveilleuse, que je viens vous entretenir en quelques mots.

Drainer, c'est saigner la terre au moyen de rigoles assez profondes pour atteindre et faire écouler les eaux souterraines; placer, bout à bout, le long de ces rigoles, des tuyaux cylindriques en terre cuite, assujettis de manière à éviter toute solution de continuité, et remblayer ces mêmes rigoles avec la terre primitivement extraite. Voilà l'opération dans toute sa simplicité.

Au fur et à mesure de ce travail, les eaux malsaines et stagnantes s'écoulent peu à peu dans les tuyaux par leurs interstices, et bientôt vous avez, au bout de vos rigoles, de véritables fontaines, jusques à parfait assèchement du sol.

Vienne une pluie, et les eaux de ces rigoles doublent, triplent, quadruplent parfois de volume ; et le sol de votre terre qui, avant, restait humide et détrempé pendant de bien longs jours, se trouve bientôt asséché, comme par enchantement, à l'instar des meilleurs fonds.

Tels sont, Messieurs, les effets surprenants qui se produisent après le drainage.

Quelles sont les conséquences de ce phénomène?

La terre, dégagée des eaux stagnantes de son sous-sol, et sur laquelle on ne voyait guère que des joncs, des plantains, des queues de cheval, et autres plantes parasites qui n'ont vie que dans les eaux croupissantes, s'assèche peu à peu et se chauffe facilement aux rayons du soleil. Bientôt, le sol se pulvérise, de manière à pouvoir être convenablement pénétré par l'air; et son prompt assèchement permet au laboureur de le travailler et de le semer en temps opportun, et dans de bonnes conditions. Les plantes reçoivent du soleil la chaleur nécessaire aux diverses phases de la végétation; les racines pénètrent facilement, à leur tour, ce sol devenu hospitalier, et s'y développent à leur aise; et, bientôt, ces plantes parasites dont nous avons parlé, disparaissent, pour faire place à de brillantes récoltes.

Voilà, Messieurs, les résultats principaux du drainage, tels qu'ils se produisent partout; voilà, la révolution agricole que chacun connaît et que personne ne met en pratique ici.

Cependant, sans parler de l'Angleterre, où presque toutes les terres sont drainées, ni de la Belgique, nous voyons que l'on draine partout, dans le nord et dans le centre de la France. L'on draine aussi à Bordeaux, à Toulouse, à Montpellier, et nous hésiterions encore à nous mettre à l'œuvre pour profiter du développe-

ment de ce progrès agricole, qui fait la fortune de nos voisins!!!...

Est-il donc bien difficile ou bien coûteux de drainer? Difficile!... non; coûteux, c'est autre chose.

Nous avons déjà dit combien était simple l'opération du drainage; cependant, c'est ici le cas d'observer qu'elle ne peut avoir lieu qu'à la condition de pouvoir ménager aux rigoles une pente de deux millimètres par mètre environ, et d'avoir un déversoir assez profond pour y faire écouler les eaux directement, ou au moyen de tuyaux collecteurs.

Comme cette dernière condition est ordinairement difficile et parfois impossible à trouver chez soi, la loi de 1854 autorise le propriétaire qui veut drainer son fonds, à traverser, moyennant juste et préalable indemnité, celui de son voisin, pour aboutir à la voie d'écoulement.

Ce qui mérite le plus d'attention dans les travaux de drainage, c'est de se bien assurer du niveau de pente du sol de la rigole et de la pose exacte des tuyaux. La moindre faute, sur ces deux points, peut compromettre le succès de l'opération.

Les rigoles faites suivant les règles de l'art, doivent être talutées, de manière à ce que leur lit ait la moindre largeur possible. Elles sont creusées au moyen d'instruments spéciaux, qui permettent aux ouvriers de travailler en se tenant sur le sol du champ, sans jamais descendre dans la tranchée, trop étroite, dans le fonds, pour permettre le moindre mouvement. Afin d'éviter tout écartement des tuyaux, on creuse, avec une curette, sur le sol déjà rétréci des rigoles, un lit de trois à quatre centimètres de profondeur, sur lequel on pose les tuyaux, l'un à la suite de l'autre.

Pour plus de sûreté, au point de vue de l'écartement, on relie, le plus souvent, les tuyaux au moyen de manchons qui s'adaptent par moitié dans le supérieur et par moitié dans l'inférieur. Ces manchons ne sont autre chose que la cinquième partie, à peu près, d'un tuyau d'un plus fort diamètre.

Dans les pays où le drainage est à peine connu, et où l'on manque d'instruments spéciaux, l'on fait la rigole à la bêche et en talus, jusques à la profondeur nécessaire; l'on creuse le lit des tuyaux, au moyen d'une curette; on les pose, à la main, d'une manière très-sûre, et on les cale, au besoin, dans toute leur longueur, ou à chaque bout, avec des pierres qui ne font guère défaut. S'il est possible de se procurer beaucoup de cailloux, sans trop de frais, il est très-avantageux d'en recouvrir les tuyaux, à une hauteur de quinze à vingt centimètres. Cette opération doit être faite au fur et à mesure de la pose et avec beaucoup de précautions : elle procure une garantie contre l'infiltration des terres et des eaux troubles dans les drains, et puis, c'est un drainage nouveau, qui vient en aide au premier, dans les temps de grandes pluies. Le drainage ainsi fait, est fort cher sans doute; mais il est très-sûr.

Les auteurs, pas plus que les entrepreneurs de pareils travaux, ne sont d'accord sur la profondeur à donner aux rigoles et à leur écartement. Cette divergence d'opinions, appuyées d'ailleurs sur des opérations de drainage faites en divers lieux, démontre qu'il n'existe, et ne peut exister sur ce point, de règles précises. En effet, l'une et l'autre de ces conditions essentielles d'un bon drainage, dépendent de la nature du sous-sol, de la profondeur de la couche

imperméable, qu'il faut toujours atteindre et percer complètement, et de celle des eaux souterraines. Chacun doit sonder son terrain, et prendre les dispositions les plus propres à la réussite. Tout ce que l'on peut dire, en général, c'est que la profondeur des rigoles, varie de 90c à 1m,20c, et leur écartement de 5 à 15, et même 20 mètres

N'importe la théorie suivie en pareille matière, et de quelque manière qu'il plaise à chacun d'opérer, le but du drainage est atteint, dès que l'on parvient à faire écouler les eaux souterraines et à faciliter l'infiltration des eaux pluviales, de manière à ce qu'elles ne restent plus stagnantes sur le sol.

Il arrive, parfois, qu'à défaut de déversoir assez profond, ce double but ne peut pas être atteint; mais il est rare qu'un champ ne soit bordé d'une rigole d'un niveau assez inférieur au terrain labourable. Eh bien! Messieurs, cela suffit pour l'objet principal que doit se proposer l'agriculteur... l'infiltration et le prompt écoulement des eaux pluviales.

Que de terres ne peuvent être semées; que de récoltes sont compromises souvent par l'excès d'humidité occasionnée par ces eaux!... Si ces terres étaient drainées, en quelque sorte, à ciel ouvert, il n'en serait pas ainsi, et voici comment je comprends ce drainage.

Lors du dernier labour, tracez, de distance en distance, des sillons plus profonds et presqu'à niveau du déversoir; régularisez soigneusement la pente de ces sillons; couvrez les tuyaux, placés bout à bout, et remblayez avec précaution. Ce travail, qui vous coûtera bien peu de frais, vous assurera la possibilité des semailles et la bien venue de vos récoltes; car il vous garantit l'écoulement complet des eaux pluviales.

Je dois convenir que ce drainage si simple n'a point été essayé; mais chacun comprend aisément combien il est facile de le pratiquer, et quels avantages l'on peut en retirer dans des circonstances données, et où il est impossible de drainer à fonds.

Je me borne à ces simples indications, touchant les opérations de drainage. Le moindre développement, sur un sujet si important, nous entraînerait trop loin.

Il ne me reste plus qu'à vous dire quelques mots sur le coût de ce travail, nouveau pour nous.

Si nous consultons les auteurs qui ont écrit sur la matière, nous voyons que le prix moyen de drainage d'un hectare de terre, qui se trouve dans des conditions ordinaires, est de 250 fr. Cependant, en entrant dans les détails, l'on s'aperçoit bientôt que ce prix doit être presque doublé, dans les pays comme le nôtre, où rien n'est organisé pour ce genre de travail; où l'on a dû, jusqu'ici, acheter très-cher et au loin des tuyaux que l'on pouvait avoir bon marché, et presque sur place; dans un pays, où les ouvriers n'avancent point leurs travaux, comme ils le devraient et le pourraient, faute de guides, de chefs expérimentés, et faute d'outils spéciaux de drainage.

C'est ainsi, qu'il y a peu de temps encore, il fallait acheter, à Montpellier, à 28 fr. le mille, les tuyaux d'un diamètre intérieur de trente-cinq millimètres, tandis que ces mêmes tuyaux se vendent 18 fr., et 20 fr. au plus, dans le Loiret, dans la Seine-et-Marne et dans divers autres départements, et que ce prix, déjà si élevé, était augmenté d'une manière considérable, presque doublé par le port.

C'est ainsi qu'avec des outils ordinaires, nos bons ouvriers ne creusent que sept mètres à peu près de

tranchée, de un mètre de profondeur, tandis qu'avec des outils spéciaux ils arrivent à huit et neuf mètres, suivant la qualité du sous-sol.

Vous le voyez, Messieurs, le prix de drainage d'un hectare de terre, se trouve encore aujourd'hui dans une disproportion tellement défavorable, que, sans tenir compte de la défiance que nous avons généralement, dans le pays, pour les innovations, quelque bonnes qu'elles soient, il constitue, à lui seul, un véritable obstacle à la pratique de ce progrès agricole, dont la plupart de nos terres ont un si grand besoin.

Des encouragements sérieux, des mesures efficaces prises par l'administration supérieure, protectrice née de l'agriculture, peuvent donc, seuls, nous faire espérer de le voir s'introduire sérieusement et se populariser parmi nous. Déjà, grâce aux soins intelligents et à la persévérance de M. le Directeur de la Ferme-École, deux machines pour la confection de tuyaux de drainage de toutes dimensions, mises à sa disposition par M. le Préfet, fonctionnent, à Thuir, avec le plus grand succès, et l'on y trouve, aujourd'hui, des drains de qualité vraiment supérieure, et à des prix modérés.

Déjà, les plans de drainage de plusieurs domaines ont été dressés par Messieurs les Ingénieurs, sur l'ordre de l'administration supérieure, et donnent aux propriétaires toutes les indications désirables pour l'exécution des travaux projetés.

Encore quelques mesures de ce genre, quelques encouragements nouveaux, et l'impulsion sera donnée; les obstacles signalés ci-dessus auront disparu, et nous verrons le drainage, si éminemment utile à nos terres humides, se pratiquer sur une grande échelle dans le département.

Il ne saurait m'appartenir, Messieurs, d'entrer dans le détail des travaux de drainage que je pratique depuis trois ans sur les terres de mon domaine de Toulouges. Tout ce que je puis dire, c'est que, quelque coûteux qu'ils aient été pour moi, qui ai dû tout créer, tout apprendre à mes ouvriers, j'en retire déjà les résultats les plus satisfaisants. Mes rigoles coulent continuellement, même au milieu des plus fortes chaleurs et des temps les plus secs; mes terres s'améliorent de jour en jour; les terrains les plus humides, les plus ingrats, sont aujourd'hui facilement cultivés et produisent de bonnes récoltes. L'assèchement est, certes, bien loin d'être terminé, peut-être ne le sera-t-il jamais complètement sur certains points; mais les effets du drainage n'en sont pas moins constants, et de plus en plus appréciables chaque année. C'est ainsi que j'ai constaté qu'un mauvais terrain, drainé depuis deux ans, mais travaillé avec le plus grand soin, m'a produit, à la dernière récolte, plus de quatre hectolitres de froment, par hectare, que les terres non drainées, et que ce froment pesait deux kilogrammes de plus par hectolitre. J'ai également reconnu un rendement progressif sur les autres produits; mais comme je ne l'ai point précisé exactement, je ne puis en parler que d'une manière générale.

Je travaille actuellement au drainage d'une grande parcelle, des plus humides de mon domaine. Je place mes rigoles à la distance de huit mètres, et crains fort de devoir les doubler sur certains points. J'espère que ce travail sera terminé le printemps prochain; et dès que les effets s'en feront bien sentir, je prierai la Société de vouloir bien les faire constater par une commission nommée dans son sein.

DE LA RÉUNION DU ROUSSILLON A LA FRANCE,

Par M. **MORER**, Archiviste du Département, membre-résidant.

La Société des Pyrénées-Orientales a proposé, depuis plusieurs années, dans son programme, *section des sciences et belles-lettres*, la question suivante :

« Quelles furent les conséquences, sous le rapport « matériel et politique, de la réunion du Roussillon « à la France, en 1659. »

Cette question est restée jusqu'ici sans réponse : on a sans doute pensé, et ce reproche est peut-être fondé, qu'elle était trop large, lorsqu'elle s'appliquait, non pas à une nation tout entière, mais à une petite province comme la nôtre. J'ai, cependant, tenté de l'examiner, parce qu'elle se rattache aux points les plus importants de notre histoire, et qu'elle peut offrir, dans son ensemble, quelque intérêt pour notre beau pays.

Quand on veut juger un peuple à une certaine époque de son existence, il faut examiner les tendances du siècle ; il faut aussi, surtout, quand il s'agit d'un gouvernement à institutions monarchiques, remonter du peuple au souverain, de la base au sommet : en haut se trouvent principalement expliqués

les motifs de la grandeur ou de la décadence d'une nation. La pensée souveraine, le principe gouvernemental se reflète inévitablement sur elle. Presque tous les peuples ont vécu de la vie de leurs chefs; ils sont comme un terrain qui produit à raison du soin qu'on lui donne et de la semence qu'on y jette: ils prospèrent ou dépérissent, selon le génie de celui qui les dirige.

La France grandit sous Charlemagne; s'abaisse sous ses successeurs, et se relève ensuite, en puisant, dans ses gouvernants, de nouveaux éléments de gloire et de grandeur. Voyez la Russie, c'était naguère une nation barbare: bientôt, recevant la pensée de Pierre-le-Grand, c'est un pays où fleurissent l'industrie et les arts; l'Espagne, si puissante sous Charles-Quint, dépérit sous les faibles héritiers de cette riche couronne. Sans doute, cette influence du Souverain, immense, toute puissante, diminue progressivement, à mesure que les mœurs changent, ou que d'autres idées se répandent dans les masses. Un peuple alors veut avoir sa part d'impulsion; mais la main directrice du Pouvoir, quelle qu'en soit la forme, doit toujours être la sève vivifiante qui verdit tous les rameaux de l'arbre.

Jetons maintenant un regard en arrière, afin d'apprécier les faits, en ce qui concerne l'Espagne; car il ne faut pas perdre de vue que le Roussillon, pendant de longs siècles, a été compté au nombre de ses provinces, et nous verrons quelles sont les conséquences qui en découlent.

L'ancienne Ibérie était très-avancée en civilisation, avant même que la plupart des peuples, ses voisins, fussent sortis de leurs langes. Pourquoi? C'est que la

civilisation, comme la lumière, nous vient de l'Orient. Du fond de l'Asie, les sciences et les arts se sont fait jour en Égypte : c'est là que les philosophes de l'antiquité allèrent les étudier et les importèrent dans la Grèce. Rome les ravit à Athènes vaincue, et du haut du Colysée ils rayonnèrent sur le monde entier.

Étouffés par des hommes venus du Nord, les arts et les sciences disparurent de nos contrées; mais les Barbares qui les refoulèrent, se virent, à leur tour, heurtés par d'autres peuples aussi belliqueux, et venus de climats opposés. Le flot qui les pousse des déserts de l'Arabie et des rives africaines dans les pays des Ibères et des Goths, y introduisit de nouveau, avec les fiers Sarrasins, le goût des lettres et le bienfait de l'industrie.

Le peuple subjugué s'était d'abord réfugié dans ses montagnes; mais dominé par l'amour du sol et par un invincible attachement à sa religion, il descendit bientôt dans la plaine pour reconquérir ses foyers.

L'Espagne devint un vaste champ clos, où, pendant des siècles, Chrétiens et Infidèles combattirent avec ardeur. Ces luttes eurent pour résultat de mêler ces deux peuples, et de faire adopter à l'un, non pas les croyances de l'autre, mais une partie de ses goûts et de ses usages.

Le Maure de Grenade ou de Valence, couvert de son armure damasquinée, de ses vêtements de soie et d'or, brillant, généreux et brave, servit de modèle aux intrépides soldats de Pélage. Le fier Castillan, moins civilisé, mais brave comme le Sarrasin, généreux comme lui, polit ses mœurs farouches au contact même de ses ennemis. Son armure de fer, ses vêtements grossiers humilièrent son orgueil; il désira

des armes brillantes, des habits magnifiques, pour ne pas descendre dans la lice avec moins d'avantages, et rivaux pour la gloire, ils le devinrent aussi pour le luxe et le goût des arts.

Pour satisfaire ces nouveaux besoins, l'Espagnol voulut se mettre au niveau de l'industrie arabe; il apprit à fabriquer de riches étoffes, à travailler les métaux précieux. Les chants d'amour du chevalier maure trouvèrent un écho chez le paladin de Castille, et la cour des Abencerrages devint le modèle de celle des princes espagnols. Les luttes sanglantes entre ces deux peuples, sans diminuer de vigueur, perdirent de leur férocité, et l'on vit souvent le vainqueur secourir le vaincu, au milieu même du champ de bataille.

C'est ainsi que se développèrent en Espagne les mœurs chevaleresques du moyen-âge; c'est ainsi que naquirent l'industrie et le goût des arts.

L'Espagne était un pays de production et de commerce, et la France, déchirée par ses guerres contre les Normands, était toujours plongée dans les ténèbres. Plus tard, celle-ci, poussée à son tour par des sentiments religieux et par le prestige de l'inconnu, s'élança, à la tête des nations de l'Europe, dans ces contrées de l'Asie, dépositaire fidèle de la civilisation antique.

Ces guerres lointaines eurent, pour la France, les mêmes résultats que l'invasion de l'Espagne par les Maures; mais, pendant que des progrès industriels s'opéraient lentement dans l'ancienne Gaule, de l'autre côté des Pyrénées, les lettres et les arts, cultivés avec succès, brillaient d'un vif éclat.

L'Espagne, alors divisée en plusieurs royaumes,

comptait les Rois d'Aragon au nombre des Princes les plus puissants et les plus riches de l'Europe. Ils attiraient dans leur cour tout ce qu'il y avait d'hommes distingués. Le comté du Roussillon était un des riches fleurons de ce beau royaume, et devait suivre, nécessairement, l'heureuse et puissante impulsion imprimée par la main de ces Rois. De nombreux priviléges lui furent accordés; il en était, à bon droit, jaloux et fier. Perpignan, capitale du Roussillon, fut érigée en commune par le roi Pierre, en l'année 1196; c'était-là le premier pas vers l'émancipation de ce que l'on a appelé le Tiers-État. A cette époque, Perpignan avait déjà ses coutumes et ses usages particuliers. — Confirmées par ses Comtes, ces coutumes le furent aussi par les Rois d'Aragon lorsqu'ils devinrent les maîtres de ce riche Comté.

J'ai dit que les Roussillonnais étaient jaloux de leurs priviléges; citons en un exemple. En 1254, le roi Jacques, obligé de faire la guerre, demande un secours en argent aux Perpignanais: ils s'empressent de le fournir; mais ils ont le soin de stipuler dans l'acte, que ce n'est point forcément, ni en vertu des usages, qu'ils avaient donné cette somme, mais de leur propre mouvement, et sans qu'il puisse être rien préjugé pour l'avenir. Le Roi adhéra à ces conditions, et le titre qui fut dressé existe encore.

Ce fut en 1349 que le roi Pierre fonda l'Université de Perpignan, où devaient être enseignées les diverses branches de la science; c'est dans cette ordonnance qu'il dit que le Roussillon est remarquable, non seulement par la fertilité du sol, mais aussi par les hommes éminents qu'il a produits.

En 1276, le roi Jacques Ier, imitant les rois carlo-

vingiens; écoutant peut-être plus les conseils d'un père que ceux d'une saine politique, partagea son royaume entre ses deux enfants. Ce partage inégal, il est vrai, et dont les conséquences furent désastreuses pour notre pays, par suite de la guerre qu'il provoqua entre les deux Branches d'Aragon, produisit d'abord, pour le Roussillon, les plus heureux résultats. Jacques, fils puîné, à qui son père avait donné le Royaume de Majorque, les Comtés de Cerdagne et de Roussillon et la Seigneurie de Montpellier, se trouvait trop éloigné, dans une île, du centre de sa domination; il choisit de fait la ville de Perpignan pour sa capitale.

Au contact vivifiant d'une Cour, le Roussillon vit augmenter sa prospérité; et cette prospérité ne s'arrêta plus lorsque cette province rentra de nouveau, en 1344, sous la puissance aragonaise. Nos manufactures portèrent leurs produits à un très-haut point de perfection. Il y avait des métiers où se fabriquaient non-seulement les draps, mais encore des étoffes de soie, de velours, de satin, et ces étoffes rivalisaient avec les produits les plus estimés de Valence. Perpignan avait de très-habiles ouvriers, et les ouvrages sortis de leurs mains étaient recherchés par les personnages les plus haut placés.

C'est ainsi que nous trouvons dans nos vieilles archives un acte par lequel la princesse Jeanne, fille du roi Pierre IV, fait délivrer à un joaillier de Perpignan une somme d'argent, pour le prix d'une bague richement travaillée et enrichie de pierres fines, qu'elle lui avait commandée; c'est ainsi que, dans d'autres titres, nous voyons la reine Marie, femme d'Alphonse V, ordonner le paiement de divers objets

confectionnés aussi par des ouvriers de Perpignan : parmi ces objets, nous citerons plusieurs douzaines de gants, dont les uns en peau de chevreau, étaient garnis de franges de soie; d'autres, beaucoup plus riches, étaient en soie, avec des franges en fils d'or, mêlés de soie.

Le goût oriental avait pénétré de la Catalogne en Roussillon. Dans un inventaire du mobilier appartenant à la dame Yolande de Pérellos, il est fait mention d'une couverture en velours rouge, avec des bandes de drap d'or et entourée de lettres mauresques; on y trouve aussi mentionnés deux coussins de drap d'or, avec des arabesques, ayant à chaque coin des boutons et des pompons en or. Sur un autre titre, il est dit que l'on met en gage une chaîne en argent, ornée de petites sonnettes, ainsi que d'autres objets dans le genre mauresque. Tous ces divers titres, qui se trouvent dans nos archives, sont des XIVe et XVe siècles : je les ai cités parce qu'ils sont caractéristiques.

Nos mines, trésors cachés dans nos montagnes, étaient explorées; l'agriculture florissait; nos vignobles avaient déjà leur réputation, et le vin muscat que l'on tirait du *Mas de la Garrigue* était servi sur la table des Rois. Enfin, la marine et toutes les diverses branches du commerce prirent aussi un indicible accroissement. De nombreux vaisseaux, partis de Collioure, allaient porter sur tous les points nos fers, nos blés et nos produits manufacturés. Nos pères sillonnaient hardiment la mer, abordaient les plages éloignées, et rapportaient du Levant, en échange de ces produits, le sucre, le coton, la cannelle, le gingembre, etc. Les exportations avaient pris une activité

telle, qu'on trouve, dans nos vieux registres, des défenses faites aux habitants du Roussillon de transporter du fer, du blé et autres produits au Soudan d'Égypte, l'ennemi des Chrétiens; mais l'amour du lucre, passion dominante chez les hommes, dans tous les temps et dans tous les pays, faisait parfois taire leurs propres croyances, car le renouvellement de ces défenses prouve l'ardeur des Roussillonnais à poursuivre leurs courses aventureuses.

La langue romane, affectionnée des troubadours, était celle des habitants du Roussillon. Plusieurs enfants de ce pays s'illustrèrent dans le culte de la poésie, et les échos allaient redire au loin leurs chants de gloire et d'amour.

Peu à peu, cet état de prospérité cessa pour le Roussillon. Ce Comté ne fut plus que le terrain sur lequel éclatèrent ces guerres désastreuses entre les Rois de France et d'Aragon. Avec le manque de sécurité disparut l'industrie : Barcelone la riche, si heureusement située, absorba à son profit le commerce du littoral.

Le Royaume d'Aragon s'efface, à son tour, par le mariage de Ferdinand et d'Isabelle de Castille; et, bientôt, toutes les couronnes d'Espagne furent réunies sous une seule main.

Le Roussillon, situé à l'extrémité du royaume, gouverné par des chefs qui étaient trop éloignés pour être toujours bien dépendants, descendait insensiblement du faîte où il s'était élevé. Ferdinand et Isabelle portent tous leurs regards sur le Midi de l'Espagne : leurs efforts pour vaincre les Maures et les soins de leurs récentes conquêtes, absorbent sur un seul point toute leur attention. Au milieu de ce

nouvel accroissement de territoire, le Roussillon, perdu au delà des Pyrénées, demeure presque inaperçu, et les ordres du Souverain arrivent affaiblis à travers l'administration de Gouverneurs subalternes. C'est ainsi que la grandeur de l'une fait la décadence de l'autre, et l'Espagne s'accroît tous les jours et sans cesse.

Aujourd'hui, la défaite des Maures donne un royaume de plus à Ferdinand; demain, c'est Christophe Colomb qui découvre un nouveau monde, bientôt soumis par les Cortez et les Pizarre; ensuite, c'est l'Allemagne entière qui échoit par succession à l'héritier de plusieurs royaumes. Le fils de Jeanne-la-Folle et de Philippe-le-Beau apparaît comme le Charlemagne du XVIe siècle : du nord au midi, de l'ouest au couchant, cent peuples divers obéissent à ses lois. Le bras seul de Charles-Quint peut soutenir et manier un sceptre aussi pesant; mais, cette grandeur inouïe, parvenue à son apogée sous ce maître des deux mondes, diminue et s'éclipse sous ses successeurs.

Lorsqu'un peuple est parvenu au plus haut point d'élévation, faut-il croire que cette puissance immense soit presque toujours un signe certain de chute et de revers? est-elle donc, pour un Empire, ce que sont pour le corps humain ces croissances rapides et anormales qui entraînent après elles la langueur et la destruction?

Voyez-vous ces fiers Rois de Castille humilier la France, et faire trembler l'Angleterre; arracher à celle-ci l'empire des mers et à l'autre la prééminence européenne? Les voyez-vous, s'appuyant sur leurs formidables vaisseaux et sur leur invincible infan-

terie, étendre une main sur la Belgique et l'Allemagne, tandis que l'autre va fouiller les entrailles du nouveau monde? Leur trône brille au premier rang des trônes de l'univers. Attendons encore.... Peu à peu l'horizon s'obscurcit, et çà et là, seulement, brillent quelques étincelles, lueurs passagères qui viennent bientôt s'éteindre.

Grenade n'était plus; les splendeurs de l'Alambra ont disparu. L'Arabe, désolé, abandonne sa patrie; il emporte avec lui la poésie et les arts : le fer et le feu ravagent ces contrées, naguère animées par un génie fécond, enrichies par l'industrie, le commerçe et l'agriculture. Quelque temps encore, et ce qui reste de ce peuple, jadis conquérant, mais aujourd'hui soumis, et ne demandant que tolérance et repos, va, au nom de Philippe IV, mourir dans les flammes allumées par l'Inquisition, ou bien traîner dans les déserts de l'Afrique ses croyances et ses malheurs.

Tout devient sombre et soucieux dans cette Espagne, jadis si riante et si belle. Le goût des arts a disparu; les riches produits de son industrie ne vont plus approvisionner les marchés de l'Europe, et attester son génie et sa grandeur.

L'Espagne s'appauvrit aussi de l'or du nouveau monde. C'est que l'amour du travail a fait place à de fiévreuses ambitions; c'est qu'aux patientes combinaisons de l'étude et de l'industrie, ont succédé les besoins d'une fortune rapide. L'agriculture est méprisée; l'instruction, relevée par des génies éminents, qui avaient fait de l'Espagne le flambeau de l'Occident, tombe et périt; les lois du royaume s'affaissent; le sceptre de Ferdinand et de Charles-Quint n'est plus qu'un lourd fardeau pour leurs héritiers.

Le Roussillon, au milieu de guerres continuelles, et par suite de son éloignement, eut plus que toute autre province à se ressentir de ce dépérissement général.

En ce moment, Richelieu, ce grand ministre, auquel le peuple français doit une immense reconnaissance, gouvernait la France au nom de Louis XIII. C'est lui qui, le premier, réunit tous les fils compliqués, dont chaque Seigneur d'alors tenait un bout. A sa voix, la France se centralise; la volonté énergique d'un seul homme fait soulever le plateau où s'entassent les mille caprices d'une foule de petits despotes. L'unité française prend une forme; elle grandit sous Louis XIV, et parvient à son entier développement au milieu des agitations de l'immense révolution de 1789. L'encouragement que donna Richelieu aux sciences, aux lettres, à l'industrie, prouve combien la grandeur de la France lui tenait à cœur.

Par ses soins, cette pléïade française, qui a mis au jour une nouvelle littérature, s'agrandit sans cesse : à chaque instant, des hommes d'élite apparaissent et viennent graviter autour de l'immortel Corneille, génie fécond, qui produit et anime d'autres génies. La langue française, polie, travaillée, s'enrichit tous les jours, et devient la langue des peuples civilisés.

Les arts sont cultivés avec succès. La peinture, la poésie, l'histoire, la philosophie, toutes les sciences, prenant un large essor, s'avancent hardiment dans des routes nouvelles et inconnues. Les monuments, les produits industriels de la France attestent les progrès qui s'opèrent, et font de ce royaume un phare lumineux, sur lequel toutes les nations jettent un regard d'admiration.

Le sentiment du beau, importé d'Italie, par cette suite de Florentins qui viennent accompagner, en France, la fille des Médicis, fit éclore cette foule de chefs-d'œuvre qui donnèrent une impulsion si puissante aux artistes.

A toutes ces gloires, il faut ajouter celle des armes, qui va briller d'un si vif éclat; et parmi les héros dont s'honore la France, l'histoire n'oubliera jamais les noms des Condé et des Turenne.

C'est dans ce moment de croissance et de force pour la France, que le Roussillon fut conquis par ses triomphantes armées. Ainsi, nous trouvons, d'un côté, jeunesse et vigueur; de l'autre, décrépitude et faiblesse. En Espagne, une royauté dégénérée et une puissance éparpillée; en France, un pouvoir unique, tendant sans cesse à se concentrer, assez fort pour se mesurer au-dehors avec la flotte anglaise, et pour étouffer, à l'intérieur, dans le sang d'un Montmorency, les intrigues des grands seigneurs. Ici, des idées d'ordre et d'organisation, des lois respectées, devant lesquelles s'inclinent les plus nobles têtes; là bas, gaspillage et malaise; de ce côté des Pyrénées, une volonté prévoyante, s'avançant rapidement vers l'avenir; de l'autre côté, un gouvernement sans inspiration et incapable de se frayer un chemin nouveau. En France, agrandissement de territoire; en Espagne, démembrement.

Ainsi, en jetant les yeux sur l'histoire des deux pays au moment de la conquête du Roussillon, il est facile de voir quelle influence a eu pour notre province son incorporation au royaume de France. Louis XIV voulut retenir et garder à jamais cette nouvelle conquête; la France, comme sous les Romains, devait

s'étendre jusqu'aux Pyrénées, qui étaient ses limites naturelles. Sous la main ferme et puissante de ce Roi, le Roussillon se ranime et prend une nouvelle vie. Les faibles successeurs de Charles-Quint, absorbés par les guerres des Pays-Bas, l'avaient presque oublié. Le commerce, si florissant du temps des Rois d'Aragon, les riches manufactures, la culture des lettres, le goût des arts, n'étaient plus qu'un souvenir.

Abandonné sur cette pente rapide, le Roussillon n'offrait plus rien de sa primitive grandeur. Louis XIV rassemble les faibles éléments qui surnagent encore pour relever cette province. Ce n'est pas que l'action du nouveau Gouvernement se fît aussitôt reconnaître dans notre pays; il fallut un long-temps. Les mœurs et les habitudes d'une province, qui était espagnole depuis des siècles, ne pouvaient tout-à-coup changer avec la signature d'un traité; mais, peu à peu, ces tendances hostiles vont s'affaiblissant. Pour calmer l'irritable fierté des Roussillonnais, et pour protéger leurs franchises, on institua à Perpignan un Conseil-Souverain. Le Roi de France avait bien compris que le premier moyen de conquérir l'obéissance et l'affection d'un peuple, est de respecter ses droits : il chercha à adoucir l'amertume de la conquête, en répandant l'instruction; il releva l'Université; les quatre Facultés y étaient représentées par d'habiles professeurs. Des magistrats, des écrivains distingués, attestèrent les bienfaits de l'administration paternelle de Louis XIV. Un enfant du Roussillon, un peintre éminent, fut une des gloires du grand siècle.

On vit bientôt fonder un hôpital militaire; l'hôpital des pauvres fut agrandi. Les murs de la ville se relevèrent sous la direction de Vauban. Des Gouverneurs

habiles, exécutant la pensée du Souverain, firent oublier les mots de vainqueur et de vaincu : il n'y eut plus que des Français. Plus tard, le Maréchal de Mailly, qui a laissé dans ces contrées d'impérissables souvenirs, fut l'interprête le plus heureux des instructions du Gouvernement. Port-Vendres fut créé, et une nouvelle impulsion fut donnée au commerce et à la marine.

Le terrible mouvement de l'émancipation française retentit avec force jusqu'ici. L'unité nationale, définitivement organisée, changea la province du Roussillon en un des quatre-vingt-six départements de la France. Les franchises anciennes, incompatibles avec la révolution qui venait de s'opérer, durent être échangées contre de nouvelles institutions libérales et uniformes.

Il y a maintenant deux siècles que notre province est confondue avec la France : gloire et revers lui sont communs, car son histoire est la même; et si, par hasard, le Roussillonnais jette les yeux sur les Pyrénées, il ne se souvient plus que de l'autre côté de ces monts était autrefois son ancienne patrie.

DÉCINTREMENT DES VOUTES.

MOYENS EMPLOYÉS. — NOUVEAU PROCÉDÉ.

Par M. **Amédée Maurice**, Agent-Voyer chef, membre-résidant.

Le décintrement des voûtes est considéré, à juste titre, comme une opération très-importante, et à laquelle on ne saurait apporter assez de soins pour que l'affaissement des cintres ait lieu simultanément sur tous les points et sans secousse, de manière à obtenir le tassement uniforme de la voûte dans toutes ses parties.

Le décintrement immédiat d'une voûte, après la pose des clefs, ne présente aucune différence sensible, dans le tassement, avec le décintrement opéré après la consolidation des mortiers; cependant, on recommande d'attendre cette dernière époque, c'est-à-dire, quinze jours, plus ou moins, suivant la nature des matériaux.

Sans doute, la dessication des mortiers dépend de leur espèce, et elle est d'autant plus prompte que les matériaux employés à la confection de la voûte ont une plus grande porosité, et que les joints ont une moindre épaisseur; néanmoins, l'expérience prouve que ce n'est ni dans l'espace de quinze jours ni d'un mois et même plus, qu'on peut obtenir le durcissement des mortiers d'une voûte qui repose sur son

cintre, et il est parfaitement démontré que les voûtes ne font leur plus grand tassement que lorsqu'on les décintre, ce qui n'arriverait pas si les mortiers étaient complètement secs, ou du moins, ce qui présenterait des circonstances particulières que, jusqu'à présent, l'on n'a pas remarquées.

Les mouvements auxquels les voûtes sont soumises pendant le tassement, ayant donc leur origine au moment du décintrement, il importe de dégager le cintrage avec toute l'uniformité et toute la simultanéité possibles, afin de conserver à ces mouvements toute leur action et tous leurs effets dynamiques.

Examinons si les moyens mis en usage jusqu'à présent, sont propres à assurer ce résultat.

Pendant long-temps, le dégagement des cintres a été obtenu par l'un des procédés suivants:

1° La ruine des points d'appui;

2° La pose, sous les couchis, de cales, qu'on ruinait ensuite, jusqu'à ce que les couchis fussent appuyés sur les fermes.

On semble avoir renoncé à ces deux systèmes, à cause de leur défectuosité; comment comprendre, en effet, qu'on puisse obtenir un affaissement uniforme et régulier, quand on doit faire descendre les cintres par des moyens qui exigent l'ébranlement de tous les points d'appui, et qui occasionnent des secousses considérables, puisque ce n'est que par soubresauts successifs que chaque ferme est dégagée: des dislocations nombreuses dans les voûtes, des inégalités de tassement considérables, devaient nécessairement se produire par ce décintrement.

En général, voici comment on opère aujourd'hui: on fait reposer les fermes sur des coins en bois dur,

s'appuyant deux à deux l'un sur l'autre, par des surfaces inclinées en sens contraire, et qu'on chasse en les faisant glisser suivant leur longueur.

Ce troisième système est moins imparfait que les deux premiers, mais il présente encore de grands inconvénients.

Les coins sont tellement serrés l'un contre l'autre sous la pression qu'ils supportent, que, malgré l'inclinaison de leurs surfaces, et malgré tout le soin qu'on met à les rendre glissantes en les lubrifiant par un moyen quelconque, le glissement ne peut s'obtenir qu'en frappant de grands coups sur la tête des coins; et, encore, on est fréquemment obligé de les ruiner pour les enlever, ou seulement pour les dégager.

De plus, il est impossible d'arriver à l'égalité d'affaissement pour tous les coins, et cet affaissement brusque et irrégulier provoque souvent, comme avec les autres systèmes, des dislocations considérables dans toutes les parties de la voûte.

On a proposé un quatrième procédé, consistant à munir le pied de chaque ferme d'une ou plusieurs vis de rappel, de manière à pouvoir régler l'affaissement de chaque cintre, l'un après l'autre, ou l'affaissement simultané, en manœuvrant ces vis successivement ou simultanément; mais ce système n'a pas, que nous sachions, été employé, et il n'existe, sans doute, qu'à l'état de proposition, sans que la pratique en ait sanctionné le mérite ou les défauts. Nous n'en parlons donc que pour mémoire, et nous nous bornons à dire que la multiplicité de ces vis de rappel, indiquées dans un projet que nous avons vu, nous semble une cause d'imperfection plus propre à empêcher la régularité de l'opération qu'à en assurer le succès.

Frappés de ces inconvénients, les constructeurs ont cherché à les faire disparaître, et un Ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, M. Beaudemoulin, a proposé un système très-simple, qu'on prétend avoir appliqué avec beaucoup de succès au décintrement d'un très-grand nombre d'arches à grande portée, et qu'on a employé, en dernier lieu, à Carcassonne, pour le décintrement du grand pont de l'Aude sur le chemin de fer du Midi. Il consiste à appuyer la semelle qui porte les cintres sur des billots en bois de sapin, derrière lesquels on place un sac rempli de sable; puis, pour décintrer, on ruine les billots, de manière à reporter la charge sur les sacs de sable, qui sont vidés au moyen d'un ajustage disposé à cet effet.

Ce système a été proposé par M. Beaudemoulin en 1849, et il est décrit dans les *Annales des Ponts-et-Chaussées* (1849 et 1854, cinquièmes cahiers).

Mais, malgré la supériorité qu'on lui attribue sur tout ce qui a été employé jusqu'à présent, il n'est pas encore d'un usage bien répandu, ce qui prouve qu'il ne donne pas non plus la meilleure solution possible, et que, s'il diminue les inconvénients des anciens procédés, son application exige des dispositions spéciales, qu'on n'est pas très-désireux de prendre, puisqu'on ne peut remédier qu'imparfaitement aux inconvénients des coins, dont l'emploi, généralement répandu, est à la portée de tout le monde. Dans le procédé de M. Beaudemoulin, les cintres ne reposent pas directement sur les sacs de sable; ils sont supportés, comme nous l'avons dit, par des billots en bois de sapin. Ces billots, placés debout, dans le sens des fibres du bois, sont, au moment du décin-

trement, recoupés dans le sens de leurs fibres, de manière à faire affaisser insensiblement le cintre jusqu'à ce qu'il repose sur les sacs de sable.

Cette première opération n'offre aucune différence avec l'emploi des cales sous les couchis, et elle présente tous les inconvénients de ce système aujourd'hui abandonné. En effet, le recoupage des billots provoque des secousses et des inégalités d'affaissement dans les cintres; et lorsque ceux-ci reposent sur les sacs de sable; lorsqu'on peut régler l'affaissement, en faisant écouler le sable des sacs, les mouvements de la voûte ont été déjà provoqués, un tassement s'est déjà opéré, et ce tassement, suivant la marche inégale de l'abaissement des cintres, a dû être, lui-même, inégal et irrégulier.

Ces inégalités d'abaissement sont restreintes, assure-t-on, dans des limites très-étroites: c'est possible, mais c'est déjà constater le vice que nous signalons; et si, par une cause quelconque, les sacs ne fonctionnent pas avec toute l'incompressibilité prévue, peut-on dire qu'en recoupant les billots de sapin, l'abaissement des cintres n'aura pas lieu avec une inégalité compromettante?

Les sacs de sable ne sont, à notre avis, que des *aide-coins*, c'est-à-dire, un moyen de dégager les cales et de faciliter le glissement des coins en bois, en empêchant la ruine d'aucune pièce; on doit donc, proposant un nouveau système de décintrement, les employer dans ce sens, et à ce titre seul ils présentent un but d'utilité parfaitement appréciable.

Dans ces derniers temps, M. Dupuit, inspecteur des Ponts-et-Chaussées, s'exprime ainsi dans sa note: « Je ne conteste pas que le procédé indiqué par notre

« habile camarade (M. Beaudemoulin) ne soit utile et « infaillible; mais je ne pense pas qu'il soit le meilleur « de tous les procédés employés jusqu'à présent, et « je ne verrais pas grand mal à ce que les Ingénieurs « en cherchassent un autre, même après celui que « je vais faire connaître. »

Voici le système de M. Dupuit :

On monte les cintres sur des coins ordinaires; et quand on veut décintrer, on place à côté des coins, des verrins, on tourne l'écrou de manière à soulever le cintre, on chasse alors les coins avec facilité, et le cintre reposant sur les verrins est ensuite descendu d'un mouvement qu'on peut maîtriser complètement depuis le commencement jusqu'à la fin de l'opération. Ces verrins sont des vis à têtes carrées, reposant sur des plaques légèrement entaillées; ces vis pénètrent simultanément dans le même écrou, ou en sortent, suivant le sens de la rotation imprimée à cet écrou au moyen d'un levier.

C'est avec cet appareil que M. Dupuit a décintré les quatorze arches du Pont-de-Cé, qui avaient 25^{m} d'ouverture : on a employé douze verrins de 14 kilogrammes chacun, qui n'ont coûté, y compris les plaques, que 903 francs. Les deux plaques ou plateaux accompagnant un verrin, pèsent ensemble 25 kilogrammes.

Ces mêmes verrins ont été employés au décintrement d'un grand nombre de ponts dans le département de Maine-et-Loire et dans les départements voisins, et M. Dupuit résume comme il suit les avantages de son procédé : « En employant les ver- « rins, on opère avec une précision mathématique ; « on peut descendre le cintre d'une quantité déter-

« minée, si petite qu'elle soit; on peut aller aussi « vite et aussi lentement qu'on veut, sans crainte de « chute brusque; l'opération, commencée trop tôt, « peut être arrêtée, suspendue, ajournée indéfini- « ment; un tassement inégal peut être corrigé; le « cintre trop descendu sur un point ou dans son « étendue, peut être remonté ou remis en place. Les « verrins ne craignent pas l'eau; et une fois placés, « on pourrait facilement les manœuvrer, même sub- « mergés par une crue, au moyen d'un levier coudé. « Les sacs de sable ont-ils les mêmes avantages? C'est « une question que je laisserai à résoudre aux Ingé- « nieurs qui voudront bien comparer les deux sys- « tèmes. »

Ce procédé de décintrement est incontestablement préférable à celui des sacs de sable; mais il n'est pas exempt d'objections sérieuses.

D'abord, les semelles du cintre ayant au moins une largeur de 20 centimètres, lorsque les verrins n'ont qu'un diamètre de cinq centimètres et demi, la surface d'appui n'est que de 23 centimètres carrés pour une surface transversale correspondante de 110 centimètres carrés; et cette disproportion, peu faite pour donner à l'équilibre du système toute la stabilité nécessaire, est sans doute le motif qui empêche d'employer les verrins seuls, sans les coins ordinaires. De plus, après que les verrins sont placés, il faut relever le cintre pour dégager les coins; mais cette opération est-elle bien facile? est-elle même possible?

Sans doute le cintrage n'a plus à supporter, quand la voûte est clavée, la même charge que pendant la construction; mais il n'en est pas moins soumis à une pression considérable, et bien que les bois n'aient pas

été comprimés jusqu'à leur dernière limite d'élasticité, il faudrait, pour relever le cintre, une force non-seulement supérieure à la charge du cintrage, mais encore assez puissante pour refouler les bois entre les appuis inférieurs et la voûte, et nous craignons bien que ce que l'on considère comme le rehaussement du cintre, ne soit que la pénétration des plaques en fer dans les semelles.

Ce système vient d'être appliqué avec très-peu de succès au pont de Rivesaltes sur l'Agly, par la Compagnie du chemin de fer : on a éprouvé des difficultés sérieuses lorsqu'il s'est agi de dégager les coins, et on semble avoir renoncé à employer les verrins, autrement que pour régler les cintres avant la construction des voûtes.

Les verrins employés seuls, sans coins, nous sembleraient une meilleure solution; mais autant pour prévenir la pénétration, dans les bois, des plaques en fer, que pour obtenir une stabilité convenable, leur diamètre devrait être considérablement augmenté, et, alors, la dépense, qui est déjà de 75 fr. 25 c. par verrin, étant aussi bien plus considérable, le prix élevé de ces verrins serait un obstacle à leur adoption.

Un autre procédé, connu sous le nom de système à crémaillère, essayé dans quelques travaux, notamment pour le décintrement du pont de Béziers au chemin de fer du Midi, ne donne pas non plus une solution satisfaisante, puisqu'on y retrouve toute l'imperfection des coins ordinaires, d'autant plus développée que dans ces crémaillères les surfaces de glissement mises en contact sont plus étendues; qu'il faut employer des forces beaucoup plus considérables pour vaincre la résistance de la pression et du frot-

tement, et que ces conditions doivent nécessairement amener l'ébranlement de la voûte. D'ailleurs, on ne peut pas maîtriser l'abaissement du cintre; et bien qu'on emploie deux appareils pour un même côté de voûte, le glissement, les uns sur les autres, des plans inclinés, est soumis à l'intensité d'une percussion qui est trop variable pour que ses effets ne soient pas irréguliers.

Enfin, on a employé des appareils rotatoires à hélice, pour le décintrement des arches de 50 mètres d'ouverture du magnifique viaduc de Nogent-sur-Marne (chemin de fer de Paris à Mulhouse) et ce système est, dit-on, supérieur à tous les moyens dont on s'est servi jusqu'à présent, puisqu'on peut régler à volonté la marche des appareils, et suspendre à volonté tout mouvement; mais nous remarquons, dans les détails relatifs à leur emploi, qu'on place ces appareils lorsque les voûtes sont construites, et qu'ils ne fonctionnent qu'après avoir été substitués aux coins ordinaires ou aux billes qui supportaient le cintre pendant la construction. Il y a donc, ici, l'inconvénient que nous avons signalé dans l'emploi des verrins et des sacs de sable, et on ne peut admettre, comme parfait, un système qui exige la transmission de la charge du cintre, parce que cette transmission ne peut pas s'obtenir sans secousses, quelles que soient les précautions que l'on prenne pour les prévenir.

Il est démontré, par tout ce qui précède, que les systèmes employés ou proposés jusqu'à ce jour, ne donnent pas au problème du décintrement la solution que réclament la régularité et la lenteur simultanées de l'abaissement du cintrage.

Ces conditions peuvent pourtant être remplies: nous pensons en avoir trouvé le moyen, et nous proposons, à cet effet, un système, qui, fort simple dans son application, nous paraît infaillible dans les résultats.

Nous allons le décrire.

PROCÉDÉ DE DÉCINTREMENT.

COINS A BOULON RÉGULATEUR (Voir la Planche).

Un coin, en forme de prisme triangulaire, présente latéralement deux plans inclinés à 35 degrés, sur lesquels s'appuient deux autres coins, à section de trapèze, traversés en axe par un boulon horizontal, et maintenus par deux écrous.

Les coins supérieurs supportent la semelle sur laquelle viennent reposer les fermes, et le coin inférieur est placé sur la retraite des fondations ou sur une semelle, où il est fixé au moyen de deux cales en petit bois.

Pendant la construction de la voûte, les deux coins supérieurs sont maintenus jointivement par les écrous, qui s'opposent à leur glissement sur les deux plans inclinés (Figure 1).

Quand on veut décintrer, on lâche les écrous des deux côtés à la fois, au moyen de crocs; alors les coins supérieurs, chassés latéralement par la pression qu'ils supportent, s'écartent, glissent sur les plans inclinés, descendent à mesure qu'on tourne les écrous, et ne s'arrêtent que lorsqu'ils arrivent sur la semelle inférieure (Figure 2). En même temps que les coins, le boulon descend aussi, en passant dans une rainure transversale pratiquée dans le coin inférieur, et il est maintenu horizontal par une tige en fer, à laquelle il

est fixé et qui descend verticalement, suivant l'axe du coin, en donnant à l'action du système un mouvement régulièrement symétrique.

Dans les coins ordinaires, la pression donne aux surfaces en contact une adhérence qui s'oppose au glissement et qui provoque des secousses et des ébranlements à l'origine des mouvements.

Avec les coins à boulon régulateur, ces inconvénients n'existent pas, l'inclinaison des plans empêche l'adhérence des surfaces, quelle que soit la pression supportée par les coins, puisque sans les écrous le glissement aurait lieu : on augmente ou on ralentit le mouvement, et on maîtrise l'affaissement du cintre depuis le commencement jusqu'à la fin de l'opération.

Ce système, remarquable par sa simplicité, peut être employé avantageusement pour toute espèce d'arches en donnant aux fers des dimensions convenables; et si on pouvait craindre la pénétration des coins supérieurs dans la semelle, on n'aurait qu'à faire usage d'une plaque en fer, qui, placée entre les surfaces en contact, assurerait le mouvement horizontal des coins supérieurs et faciliterait le glissement.

Enfin, pour éviter l'oxidation des fers, qui pourrait s'opposer à la marche des écrous, et pour obtenir un appareil propre à fonctionner dans tous les cas, on n'aurait qu'à employer des boulons en fer galvanisé ou en bronze, et nous pensons que ce système, satisfaisant essentiellement aux conditions que nous avons énoncées pour assurer le succès du décintrement des voûtes, est simple, infaillible et peu coûteux, et nous le soumettons avec confiance à l'appréciation des constructeurs.

Perpignan, le 12 juin 1857.

RAPPORT SUR LA MALADIE DE LA VIGNE,

Par M. **S. Bédos**, membre-résidant.

La Société Agricole, Scientifique et Littéraire du département des Pyrénées-Orientales, reconnaissant l'importance qu'il y a, pour notre pays, à étudier et faire connaître les moyens qui jusqu'ici ont été regardés comme les meilleurs pour sauver la récolte des vignobles, a nommé une commission, composée de MM. Companyo, père, Lafabrègue, Faure, Siau, Lacroix, Tastu-Jaubert, l'abbé Delhoste, Carbonnell et Bédos.

Cette Commission, après avoir recueilli les documents fournis par un grand nombre de Membres de la Société, m'a fait l'honneur de me désigner pour son rapporteur. J'offre ici le résultat de ses investigations.

16 décembre 1857.

DE LA MALADIE DE LA VIGNE.

La première apparition, en France, de la maladie de la vigne, communément appelée *oïdium*, fut constatée, en 1848, dans les vignes tenues en serre de M. le baron de Rostchild.

Ce ne fut que quatre ans après, c'est-à-dire en 1852, et à la suite d'une récolte merveilleuse, qu'elle apparut d'une manière bien évidente dans le département des Pyrénées-Orientales.

Ses progrès furent rapides; car en peu de temps elle envahit presque tous les vignobles.

Les viticulteurs s'émurent de cette maladie qui anéantissait leur récolte et les ruinait; ils cherchèrent et cherchent encore tous les jours le moyen de la combattre victorieusement.

Ce moyen est trouvé : C'EST LE SOUFRAGE.

Bizarre et irrégulière dans sa marche, la maladie attaque également et avec la même persistance les parties basses comme les parties élevées, les terres riches et fécondes comme les terres médiocres : pour être dans le vrai, disons, pourtant, qu'elle exerce une influence bien plus désastreuse lorsque les terres sont appauvries, soit par l'épuisement du sol, soit par le manque des travaux nécessaires.

Les cépages à végétation précoce et vigoureuse, ont été atteints aussi bien que ceux dont la végétation était plus tardive.

Les vieilles vignes, presque toujours moins pourvues de raisins, n'ont pas été moins attaquées que les jeunes, d'ordinaire plus chargées de fruits.

Ce sont surtout les ceps originaires du Roussillon, les *carignan*, les *piquepouilles* et les *muscats* qui ont été envahis, et c'est sur eux que la maladie a sévi avec le plus de rigueur.

Quelle est donc cette maladie?... Quelle est sa nature?... Est-elle due aux influences atmosphériques, comme beaucoup le prétendent, ou bien à l'appauvrissement du sol?...

Mystère encore que tout cela!

Oui, nous devons l'avouer, la science, cet autre soleil qui éclaire et féconde tout, a été jusqu'ici

impuissante à résoudre cette question; du moins à la résoudre d'une manière victorieuse.

Pour nous, nous croyons volontiers que ces deux causes réunies ont enfanté ce mal qui désole les vignobles.

Quoi qu'il en soit, notre but, dans ces quelques lignes, n'est pas de rechercher la nature mystérieuse de cette maladie; nous laissons ce soin à d'autres plus savants que nous. Ce que nous voulons, c'est éclairer les viticulteurs sur les traitements curatifs reconnus les meilleurs dans ce département, et leur donner le moyen assuré de sauver leur récolte.

Comme moyen de faire disparaître ou d'atténuer la maladie, on a eu recours au provignage... Le provignage n'a rien fait.

On a couché les branches à terre, on a pratiqué le recepage ras-de-terre, et ni le couchage des branches ni le recepage ras-de-terre n'ont éloigné le mal.

Dans certaines vignes on a laissé les broussailles et les gazons croître et couvrir les ceps; et le défaut de soins n'a fait, on le conçoit, que favoriser le développement de l'oïdium.

On a pratiqué l'incision au pied de la souche, et par cette incision on a donné à la souche un chancre qui sert de retraite aux insectes.

Enfin, espérant influer sur les effets de la maladie, quelques viticulteurs ont taillé une partie de leur vigne dans les premiers jours de novembre, l'autre dans les derniers jours de mars, et l'oïdium en a indistinctement attaqué toutes les parties.

On a fait plus, des vignerons ont voulu essayer toutes sortes de dissolutions : celle de soufre et de chaux, dont on a aspergé les pampres; celle de la

couperose; celle d'eau de savon; celle de la colle forte, et les effets de tous ces lavages ont été complètement nuls.

Deux hommes, qui, par leur intelligence et leur dévoûment, méritent, à tous égards, notre estime, MM. Reynès et Denamiel, avaient cru trouver le moyen de guérir la maladie. Ce dernier a publié un mémoire remarquable sur cette matière: M. Reynès vantait l'emploi de la décoction d'euphorbe ou *tintareil;* M. Denamiel, celui du terrage ou poussière des routes, dont il avait obtenu un heureux résultat, et malheureusement les essais qui ont été faits après eux et d'après eux, n'ont pas réussi; oui, l'expérience a prouvé que parmi tous ces moyens que l'on a cru curatifs, un seul a été couronné de succès, CELUI DU SOUFRAGE.

Le soufrage, nous le savons, ne guérit pas la maladie de la vigne : son effet ne va pas jusque-là; mais il détruit l'oïdium qui s'attache au raisin, et conserve ainsi la récolte. C'est déjà beaucoup.

Depuis deux ou trois ans, les départements viticoles qui nous avoisinent, ont soin de soufrer leurs vignobles. Seul, le département des Pyrénées-Orientales, plus confiant qu'eux, a résisté à l'entraînement; aussi, en avons nous fait la triste expérience: partout où elle n'a pas été combattue, la maladie a exercé de désastreux ravages.

Toute la rive droite du Tech, Sorède, Saint-André, Taxo, Laroque, Palau, Montesquiu, n'ont pas voulu soufrer; et dans toutes ces vignes infestées par l'oïdium, l'on n'apercevait que des grappes de raisin, tristes, noires et desséchées, sur des sarments piqués et desséchés eux-mêmes, victimes de la négligence ou du préjugé des propriétaires.

A Bages, pays essentiellement viticole, presque personne n'a opéré le soufrage, et la récolte, qui donnait les plus belles espérances, a été perdue. Seul, notre collègue, M. Lafabrègue, a soufré, et ses cuves se sont abondamment remplies.

Le canton de Millas n'a pas soufré non plus, et n'a rien récolté.

Dans celui de Perpignan, peu de propriétaires ont soufré, et ceux-là seuls qui ont soufré, et parmi lesquels nous sommes heureux de citer les noms de MM. Muxart, Passama, Astors et Azéma, ont eu une récolte magnifique.

Les cantons de Latour, d'Estagel et de Saint-Paul ont assez soufré, et M. Conte, d'Estagel, vous dira que des vignes qui non soufrées en 1855 lui avaient produit 72 hectolitres de vin, soufrées en 1857 lui en ont donné 600.

Enfin, à Rivesaltes, à Baixas, à Espira, à Salses, à Tautavel et à Cases-de-Pène, plus des trois-quarts des viticulteurs, suivant heureusement l'impulsion et l'exemple donnés par MM. Carbonnel et Tarrius, ont soufré leurs vignes, et tous, sans exception, n'ont eu qu'à se louer du soufrage.

Et, en effet, le soufrage pratiqué en temps opportun donne au cep une verdeur et une vigueur que ne lui ont jamais communiqué les meilleurs engrais.

La tige jette des pousses plus fortes; la vigne, en un mot, noue plus vite et mieux tous ses raisins à l'époque de la floraison.

Des viticulteurs prétendent même que la vigne soufrée au moment de la floraison, échappe au danger de la coulure: deux bienfaits, dès-lors, seraient dus à l'opération du soufrage.

Or, que conclure de ce que nous venons de dire, si ce n'est qu'il faut de toute nécessité que les propriétaires de vignobles, dans notre département, soufrent cette année.

Mais, *à quels signes reconnaît-on la maladie*, nous dira-t-on? *A quelles époques doit-on pratiquer le soufrage* pour la faire disparaître? *Comment doit-on le pratiquer?*

Voilà surtout ce qu'il importe que sachent les viticulteurs.

Et, d'abord, *à quels signes reconnaît-on l'oïdium?*

Le champignon, on le sait, n'est pas visible sur la souche; on ne l'aperçoit que sur la tige; puis sur la feuille qui commence à jaunir, tend à se replier sur elle-même et prend une couleur de poussière blanche, grise et, enfin, noirâtre.

Généralement, plus le printemps est chaud et humide, plutôt apparaît la maladie, et les premiers raisins qu'elle attaque sont les *carignans*, les *muscats* et les *piquepouilles*. C'est donc sur eux que doit se porter l'attention du propriétaire.

La maladie une fois reconnue, COMMENT DOIT-ON OPÉRER LE SOUFRAGE?

Les uns appliquent le soufre avec le soufflet; d'autres avec la boîte en fer blanc: c'est la boîte qui, dans notre département, doit être adoptée de préférence. Il vaut mieux, aussi, n'opérer le soufrage qu'avec un temps sec et calme : toutefois, si la maladie fait des progrès, il faut soufrer quelque temps qu'il fasse; il y aurait péril en la demeure.

Si le vent est fort, pour qu'il n'emporte pas le soufre, on se sert de paravents fabriqués avec trois demi cerceaux, retenus, de chaque côté, par une baguette, et sur lesquels est tendue une simple toile.

Quelle qualité de soufre doit-on employer? Le sublimé est-il préférable au trituré?

Nous n'hésitons pas à répondre que les deux qualités de soufre sont aussi bonnes l'une que l'autre.

L'expérience a prouvé que le soufre trituré ou divisé par des moyens mécaniques, ne le cédait en rien au soufre divisé par la sublimation.

Ce qu'il faut, avant tout, demander au soufre, c'est son état le plus complet de division; car, plus il est divisé, plus il s'étend sur la feuille, et moins il en faut à poids égal pour couvrir une surface donnée.

Enfin, a quelles époques doit-on pratiquer le soufrage?

Règle générale. Pour les vignes qui ont été déjà soufrées, il faut soufrer toutes les fois que l'oïdium apparaît. Si, à l'époque de la floraison, la maladie n'a pas encore paru, comme elle pourrait exister sans être visible extérieurement, il est indispensable de soufrer, puis de surveiller la vigne, sachant bien que l'action du soufre n'opère qu'une quinzaine de jours au plus.

Quant aux vignes qui n'ont pas encore été soufrées ou celles qui, quoique soufrées, ont été les années précédentes fortement atteintes de la maladie, l'on doit soufrer :

Le bourgeon dès qu'il commence à paraître;
Opérer le deuxième soufrage du 15 au 20 mai;
Le troisième à la floraison;
Le quatrième quelques jours avant la véraison.

Le soufrage fait au moment où la floraison va commencer, nous le disons avec certitude, est le plus important de tous; or, comme la floraison passe vite,

il faut que les viticulteurs possèdant de grands vignobles, l'opèrent avec célérité, s'ils veulent qu'il arrive par tout en temps opportun.

Enfin, pour terminer, nous ajoutons que le coût du soufrage dépend du plus ou moins de circonférence qu'ont les ceps de vigne, et de la manière dont on emploie le soufre. Si les personnes qui sont chargées de ce soin, le font avec intelligence et habileté, 120 kilogr. de soufre et 6 journées de femme suffisent largement pour un hectare.

Contre le soufrage, nous n'avons entendu faire que deux objections, objections plus spécieuses que solides.

La première est tirée de l'insuccès de quelques propriétaires qui ont soufré.

La seconde, du mauvais goût que le soufrage laisse au vin.

A la première objection, nous répondons que là où le soufrage n'a pas réussi, c'est qu'évidemment ce soufrage a été fait, ou trop tard, c'est-à-dire quand la maladie commence à donner aux grains une teinte noirâtre, ou dans de mauvaises conditions, ou enfin avec une matière altérée et falsifiée.

Quant à la seconde, nous pouvons répondre qu'il est aujourd'hui reconnu par le commerce que le soufre, loin de nuire au vin, lui donne du brillant, de la couleur, et que le goût du soufre ne tarde pas à disparaître, à moins, toutefois, que l'imprudence du viticulteur ne lui ait fait soufrer des raisins déjà noircis par l'oïdium, sur lesquels, le soufre s'incruste, sans pouvoir s'en détacher, et donne ainsi au vin pressuré plus tard, un goût mauvais et une odeur plus mauvaise encore.

DU SORGHO,

Par M. MALÈGUE, membre-résidant.

Je viens vous entretenir, un instant, Messieurs, du sorgho sucré, plante en grande vogue aujourd'hui, et qui, d'après les rendements fabuleux que lui accordent certains agriculteurs ou distillateurs, devrait apporter une grande perturbation dans notre système actuel de culture. Nous allons admettre, un instant, que les rendements de cette plante soient aussi considérables qu'on le suppose, et nous allons passer en revue les cultures auxquelles son emploi porterait le plus de préjudice.

Le sorgho sucré fournissant une grande quantité de sucre, et du sucre que plusieurs auteurs prétendent être cristallisable en grande partie, ferait, à la betterave, une concurrence que cette dernière ne pourrait peut-être supporter, et forcerait ainsi le Nord de la France à cesser une industrie qui lui est si avantageuse. En second lieu, le sucre fourni par le sorgho étant incristallisable, comme l'expérience nous le prouve jusqu'à présent, serait destiné à la distillerie et donnerait encore une quantité d'alcool tellement considérable, que le vin impropre à l'exportation et à être livré au commerce, ne serait point délaissé, il est vrai, parce que son alcool sera toujours le plus recherché; mais ce vin, dis-je, subirait une dépréciation telle, que le prix qu'on lui accorderait ne

pourrait compenser les dépenses faites pour le produire. Voilà donc aussi les départements viticoles obligés d'apporter quelque modification à leur culture, et de remplacer leurs vignes par des plantations de sorgho, si toutefois ce dernier peut prospérer dans leurs terres. Le sorgho sucré serait déjà une plante bien merveilleuse, quand on ne pourrait en retirer que 5.000 kilog. de sucre selon les uns, 6.000 kilog. et plus selon d'autres; le sorgho sucré serait une plante bien merveilleuse, si, au lieu de sucre, il pouvait nous fournir depuis 3.000 jusqu'à 5.000 litres d'alcool.

Non, Messieurs, le sorgho ne se contente pas de nous donner des rendements semblables, consignés en chiffres dans des brochures ou rapports d'où je les ai tirés; le sorgho nous fournit encore de la graine. Et quelle quantité! 50, 55 hectolitres de graine par hectare, aussi bonne que puisse l'être le petit millet, même le maïs, ajoute-t-on. Pourquoi donc sèmerions-nous dorénavant du petit millet et du maïs, puisque leur rendement, qui est en moyenne de 30 à 35 hectolitres par hectare, n'atteindra pas seulement le rendement en grain du sorgho?

Cette plante si extraordinaire, outre son sucre ou son alcool, outre ses 50 ou 55 hectolitres de graine, nous fournit encore, par l'enveloppe de ses graines, une matière tinctoriale que nous pouvons rendre rouge violet, rouge-foncé, rouge-vif, rouge-lilas, rouge-orange, même jaune, selon la préparation que nous ferons subir à cette pellicule. Nous pouvons encore, Messieurs, faire, avec le sorgho sucré, des vins, des sirops, des cidres, des bières et des vinaigres. Nous pouvons, même, extraire de la cire, de l'enveloppe extérieure de cette plante. Ajoutons, comme com-

plément à tout cela, la bagasse ou résidu de la canne épuisée de son suc, qui est excellente, dit-on, pour l'alimentation du bétail.

Cette plante ne serait autre, Messieurs, qu'une magnifique poule aux œufs d'or, si elle était réellement susceptible de nous donner cette longue série de riches produits; et je trouve qu'on ne l'aurait pas encore assez vantée. Mais, est-elle positivement ce qu'on la dit? Je réponds non, quant au rendement en alcool, quant au rendement en grain, quant à l'emploi de la bagasse pour la nourriture des animaux. Cette plante, cultivée durant les quelques années que nous venons de traverser, aurait pu, pendant la disette des alcools de vin, enrichir le distillateur qui se serait occupé d'elle avec soin; mais, aujourd'hui, que la vigne recommence à donner quelque récolte, la culture du sorgho destiné à la distillerie peut être très-profitable sans doute, peut encore donner des bénéfices, mais pas assez pour en faire une plante hors ligne, qui fasse négliger notre ancienne culture.

Pour prouver ce que j'avance, je vous ferai part, après quelques détails sur la culture de cette plante, des résultats que j'en ai obtenus en la cultivant avec soin. Pour avoir des bases certaines sur lesquelles je pusse fonder mes calculs, j'ai pris note de tous les frais de culture que j'ai ajoutés aux frais de manipulation; pour être sûr du rendement en alcool, j'ai traité la canne par trois systèmes différents, qui m'ont donné, à bien peu de choses près, le même résultat.

Prenons la graine de sorgho; et, après l'avoir semée et vue naître, suivons cette plante tandis qu'elle se développe, tandis qu'elle mûrit son suc et ses graines, tandis que la main de l'homme la convertit en pro-

duits d'autant plus précieux, qu'ils sont plus recherchés, plus rares, et obtenus à moins de frais.

Le champ destiné à recevoir du sorgho, doit être profondément défoncé et bien fumé. Quelques auteurs prétendent que le fumier déposé par le propriétaire avant l'ensemencement d'une plante saccharifère, porte quelque dommage à la production du sucre. Je conviens du fait; mais la qualité peut parfaitement être compensée par la quantité. Certains agriculteurs du Nord le comprennent bien, lorsqu'ils fument à hautes doses les terrains qu'ils destinent à la production de la betterave. Si le jus de la betterave récoltée en terrain non fumé marque 8° à l'aréomètre Beaumé, le jus de la betterave récoltée en terrain fumé ne marque, il est vrai, que 7°, comme l'expérience le prouve; mais aussi, le champ qui a reçu du fumier, combien de mille kilogrammes de racines ne produit-il pas de plus que l'autre pour compenser le degré de douceur qui manque au jus de sa betterave? quelle quantité de pulpe ne fournit-il pas de plus pour la nourriture des animaux? J'ajouterai encore que le champ qui a reçu du fumier gagne en fertilité, tandis que l'autre reste épuisé et impuissant à produire une nouvelle et bonne récolte, à moins de faire de grands sacrifices.

C'est à la fin d'avril, en mai et au commencement de juin qu'on doit ensemencer la graine de sorgho comme celle de maïs, en ayant soin de la recouvrir un peu moins que cette dernière, et d'espacer un peu plus les sillons. 3 kilogrammes de graines sont nécessaires pour bien ensemencer un hectare. On pourrait économiser un peu la semence; mais ce

serait toujours au préjudice du producteur, parce que le germe de cette graine, outre qu'il manque de force pour soulever les petites mottes qui peuvent le recouvrir, est encore exposé à la voracité des moineaux-francs. Vaut-il bien mieux, si les plantes sont en trop grand nombre, les faire éclaircir au moment du binage, que de voir la récolte d'un champ fortement compromise par une économie mal entendue.

Il faut donner le premier binage aussitôt que possible; car il est d'un grand secours à cette plante, qui ne pousse que laborieusement dans la première période de sa croissance. Lorsque juillet arrive, et que les fortes chaleurs se font sentir, le sorgho se développe d'une manière prodigieuse. Il faut avoir soin, à cette époque, de bien chausser ses racines, pour que le pied acquière plus de force et fournisse un plus grand nombre de tiges. A cette époque aussi, il n'est pas rare de voir cette plante souffrir de la sécheresse. C'est en ce moment qu'on peut apprécier combien les terres à l'arrosage sont supérieures, pour la production de cette canne, à celles qui sont privées de cet avantage. Sauf quelques parties de salanque naturellement fraîches, les terres à l'aspre de notre département ne peuvent convenir à la culture du sorgho, par la raison bien simple que ce dernier, acquérant en peu de temps son plus grand développement, a besoin d'une assez grande humidité, que ces terres ne peuvent lui fournir qu'à la condition de pluies accidentelles. Deux ou trois irrigations suffisent, à un bon terrain, pour l'entier développement du sorgho, qui atteint son point de maturité dans le courant d'octobre. C'est alors qu'on

doit le récolter pour les différents usages auxquels on veut le faire servir.

Ici, Messieurs, commence à se présenter au producteur un obstacle difficile à surmonter, pour peu que sa culture soit étendue. Il ne peut cueillir le sorgho en masse et en faire une forte provision en silos, parce que les cannes, se trouvant en contact les unes avec les autres, fermenteraient et deviendraient ainsi impropres à la production de l'alcool. Il ne peut les laisser trop long-temps sur le sol qui les a produites, parce que les oiseaux d'un côté, les forts vents de l'autre, répandraient une grande partie de son grain; enfin, parce que les fortes gelées dessècheraient la canne et lui occasionneraient une certaine moisissure et acidité, qui ne se forment toujours qu'au détriment de l'alcool.

Par quels moyens peut-on parvenir à se préserver de ces fâcheux accidents, sinon d'avoir à sa disposition une usine considérable, qui dévorerait une immense quantité de cannes par jour, et obligée de restreindre ses opérations à un couple de mois, octobre et novembre. Ce moyen peut être à la portée d'une compagnie, d'un riche propriétaire; mais il ne peut être mis en pratique par la masse des agriculteurs.

Le sorgho étant mûr, peut être traité de plusieurs manières pour la production de l'alcool. Les trois modes généralement employés sont :

1° L'extraction de la partie sucrée par pression et fermentation du suc;

2° L'extraction de la partie sucrée par macération et fermentation du jus macéré;

3° Le traitement direct de la plante saccharifère, autrement dit système Leplay.

Pour traiter la canne par la pression, on peut se servir de deux moyens : le premier consiste dans le jeu d'un moulin semblable à ceux qui sont usités dans les colonies pour traiter la canne à sucre, et composés de trois ou quatre rollex, cylindres en fonte qui tournent en sens inverse, et qui sont assez rapprochés pour extraire la plus grande quantité du suc contenu dans les cannes qu'on manipule. Le second moyen consiste à se servir d'abord d'un hachepaille, qui coupe les cannes en petites rondelles; à faire passer les morceaux de cette canne, ainsi divisés, sous une meule de moulin à huile, qui les triture parfaitement, et à exposer, ensuite, cette pâte obtenue, et mise dans des sacs en laine ou en crin, sous un pressoir d'une puissance considérable. Le jus ainsi obtenu, est envoyé, à l'aide d'une pompe, dans des cuves, pour y transformer, par la fermentation, son sucre en alcool. Un appareil Derosne distille, ensuite, ces jus fermentés.

Pour traiter le sorgho par le mode de macération, il suffit d'avoir à sa disposition plusieurs réservoirs, ordinairement en bois, qui peuvent varier en grandeur dans toutes les usines; mais qui doivent être tous de la même capacité dans le même atelier. On doit proportionner la capacité de ces réservoirs ou cuviers, à la quantité de cannes qu'on peut travailler par jour, et leur nombre, au degré qu'on se propose d'obtenir à l'aréomètre Beaumé. La meule d'un moulin à huile, broie parfaitement la canne, et la dispose, on ne peut mieux, pour le traitement par macération, qui s'opère de deux manières : à chaud, avec de l'eau bouillante; à froid, avec de l'eau ordinaire.

Le troisième mode de traiter les plantes sacchari-

fères, est le fruit des études et expériences d'un homme qui s'est fait un nom justement remarquable dans la distillation. M. Leplay fait consister son système dans la division la plus parfaite, et par un moyen quelconque, de la plante saccharifère, et à placer la matière, ainsi divisée, en fermentation dans du jus, qui lui-même a déjà fermenté. Le même jus peut servir dans le même pied de cuve, et pendant plusieurs mois, à la fermentation de la matière qu'on manipule.

Une colonne en bois, en fonte ou en cuivre, reçoit alors la partie fermentée, qui cède son alcool à un jet de vapeur, lancé de bas en haut, qui emporte les vapeurs alcoolisables dans un réfrigérant où elles se condensent.

Nous voilà donc arrivés à la fin de l'opération, c'est-à-dire au moment où l'alcool s'échappe de l'appareil. Que nous reste-t-il encore à examiner? le but que s'est proposé le producteur; je veux dire le bénéfice qui vient compenser ses dépenses, et rémunérer son travail et ses efforts. Mais, comme nous ne pouvons connaître son bénéfice, sans avoir au préalable déduit ses débours, nous prendrons d'abord note de ses dépenses. — Les voici, Messieurs, avec quelques détails :

Dépenses faites pour la culture d'un hectare de Sorgho et la manipulation du produit de cet hectare.

D'abord, fumure de 50.000 kilog., à raison de 80 c. les 100 kilog., rendus et répandus au champ.	400 fr.
Un labour de défoncement, à la charrue Dombasle ou autre..	40
A reporter.	440 fr.

Report.	440 fr.
Deux autres labours préparatoires, à 25 fr. l'un.	50
Deux hersages, à 5 fr. l'un.	10
Semailles, 2 journées de labour, à 5 fr. l'une. .	10
10 journées de femmes pour semer, à 1 fr. l'une.	10
Premier binage, 29 journées de femmes, à 1 fr.	29
Deuxième binage, 17 journ. de femmes, à 1 fr.	17
Buttage, 34 journées de femmes, à 1 fr.	34
Récolte au champ.	
12 journées d'hommes, à 1 fr. 50 c..	18
57 journées de femmes, à 1 fr., pour lier les fagots et enlever les feuilles	57
5 journées de charrette, à 8 fr. l'une, pour le transport.	40
Égrenage.	6
Distillerie.	
5 journées de distillateur, à 3 fr. l'une..	15
2 aides, à 2 francs (5 journées).	20
10 journées d'hommes, à 2 fr., pour triturer ou pressurer, etc.	20
20 journées de femmes, pour décharger la charrette et aider aux autres travaux.	20
10 fr. de combustible par jour (5 jours).. . . .	50
Deux pièces en bois, pour recevoir le $^3/_6$, à 30 fr. l'une..	60
Intérêts de la valeur de l'usine, à 10 p. $^0/_0$. . .	50
Loyer de l'hectare de terre, à raison de 135 fr.	135
TOTAL.	1.091 fr.

Peut-être, trouvez-vous, Messieurs, que je porte un peu trop haut la valeur du fumier en le mettant à 400 fr. La valeur de 100 kilogr. fumier, rendu sur le champ et épandu, à raison de 80 c., est au-dessous de la vérité dans bien des endroits. Je n'ai entendu que prendre une moyenne. Avant de m'occuper des

recettes, permettez-moi de m'appesantir un peu sur le rendement du sorgho sucré, que certains agriculteurs portent à 50, 60, 70 et jusqu'à 80.000 kilogr. à l'hectare.

Je répondrais aux personnes qui avanceraient un tel résultat, qu'elles n'ont cultivé sans doute que $^1/_4$, $^1/_2$ ou 1 hectare, qu'elles ont fumé, soigné comme un carré de jardin, et comme il est impossible de le faire pour une étendue de plusieurs hectares consacrés à cette culture. Les bonnes bases se prennent dans les généralités et non dans des cas exceptionnels, où l'on a fait des tours de force. Une forte pluie qui surviendrait après l'ensemencement d'un champ, un coup de vent qui soufflerait avec violence au moment de l'épiage, suffiraient pour faire baisser de plusieurs milliers de kilogrammes la moyenne du rendement d'une propriété. L'agriculteur qui se livre en grand à la culture du sorgho, ne peut encore ensemencer ses terres toutes à la fois : il doit opérer sa semaille de manière à pouvoir récolter les cannes au fur et à mesure qu'elles mûriront; car, en ce moment, leur rendement est plus considérable que lorsque la canne, déjà mûre depuis quelque temps, a commencé à se dessécher. Or, les semailles un peu tardives donnent moins de cannes et beaucoup moins de graines. Cependant, il faut pourvoir à l'entretien d'une usine qu'on ne peut condamner de suite au repos.

Le rendement des terres que j'ai livrées à la culture du sorgho, m'ont fourni, par hectare, depuis 24 jusqu'à 32.000 kil. de cannes dépouillées de leur panicule et de leurs feuilles. Je puis, cependant, avancer que mes semis avaient réussi, et que les cannes elles-mêmes ont fait l'admiration des amateurs qui les ont vues.

Nous prendrons donc, comme moyenne, pour le rendement de la canne, 28.000 kilogrammes.

Recettes d'un hectare de Sorgho.

28.000 kilogr. de cannes, donnant 60 p. % de leur jus, rendent 168 hectolitres de jus à 10 degrés de l'aréomètre. Les 168 hectolitres de jus donnant 7 p. % d'alcool, nous fourniront 1.176 litres d'alcool, qui vendus à 100 fr. l'hect. donnent. . . . . 1.176 fr.
30 hectolitres de graine, à raison de 15 fr. . . 450

TOTAL. . . . . 1.626 fr.

Les résidus, ne pouvant servir à l'alimentation du bétail, ne peuvent être portés en recette; ils sont bons tout au plus à faire des fumiers. En retranchant des 1.626 fr. de recette les 1.091 fr. de dépenses, il nous reste, pour le produit net d'un hectare, 535 fr. C'est déjà un rendement bien avantageux; mais nous vendons cette année les $^5/_6$ à 100 fr. Que deviendra le produit d'un hectare l'année prochaine, si les $^3/_6$ baissent à 75 fr.? Il sera de 535 fr., moins 294 fr., ou 241 fr. net. Il se pourrait qu'on pût améliorer un peu la manipulation; mais, jamais assez pour que cette plante nous donne des résultats merveilleux comme ceux qu'on avait avancés. Peut-être pourra-t-on aussi employer cette plante pour obtenir d'autres produits; mais cela est encore à l'étude. Quant aux faits que je viens d'énoncer, et aux chiffres que j'avance, je fais juge de mes appréciations, vous tous, Messieurs, et les agriculteurs qui se sont occupés, avec soin et conscience, de la culture et de la distillation du sorgho sucré.

LE CHEVAL

DANS LE DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES.

Par M. **J. DE LAMER**, membre-résidant.

Pour peu que l'on s'occupe d'agriculture, ce n'est pas sans un étonnement mêlé de tristesse et de regret que l'on remarque une étrange disproportion dans les produits; et tout disposé que l'on soit à respecter les causes mystérieuses qui président à leur défaveur, le devoir et le besoin, innés chez l'homme, de tout approfondir, d'aller à la recherche du mal, pour le combattre et essayer de le guérir, nous forcent à jeter autour de nous un regard involontaire, et à nous écrier à la vue de tout objet : « Il est possible de faire mieux. »

Aussi, pénétré de ce sentiment, nous disons : Le département des Pyrénées-Orientales, sous la double influence d'un climat et d'un sol éminemment producteurs, demande non-seulement à se suffire à lui-même, mais aussi à pourvoir largement aux besoins étrangers. Nous sommes si loin de ce résultat possible, que quelques considérations, à son appui, ne paraîtront pas hors de propos à tous ceux, et le nombre en est grand, qu'intéressent la richesse et le progrès de leur pays.

De toutes les productions paraissant aujourd'hui sortir de la sphère misérable où on les avait reléguées,

la production du cheval dans notre département, est celle qui, par ses premiers pas vers une amélioration générale, ses énergiques efforts à secouer l'incrédulité dont elle a été l'objet, mérite le plus d'encouragements et promet le plus d'avenir.

Je pose une question capitale : Quelles sont les premières conditions pour produire de bons chevaux?

Un bon climat, un sol fertile, d'abondants pâturages. Partant de ce principe, notre département remplit les conditions essentielles. Voyons ce que l'on a fait jusqu'ici pour les utiliser. Que fait-on aujourd'hui, que doit-on faire encore?

Une race de chevaux spéciale au département des Pyrénées-Orientales, n'a réellement jamais existé; et la réputation prêtée aux chevaux dits de Cerdagne, ne fut plutôt qu'un reflet de celle de leurs voisins, les chevaux espagnols. En effet, le cheval de Cerdagne, détaillé, offre, à peu de choses près, les mêmes défauts d'ensemble justement reprochés à la race de l'autre côté des Pyrénées, et ce n'est pas là son plus grand titre de gloire. Tout le monde sait que le type andalous ne répond plus à la nécessité de la ligne droite de notre temps; et, pour peu que l'on s'occupe d'élever, le premier soin est de bannir au loin ce type brillant, mais devenu inutile. Le cheval est devenu une machine de transport à la plus grande vitesse possible, et le cheval espagnol, qui ne fut jamais qu'un cheval de parade et de manége, ne convient plus à une époque où l'on ne jure que par la vitesse et par le fond.

Mais ce qu'a perdu le cheval espagnol, le cheval de Cerdagne l'a, jusqu'à un certain point, conservé. Ce sont certaines qualités de fond, que paralysent fata-

lement les formes les plus défectueuses; et ce fond, inné, a inspiré aux hommes spéciaux l'espoir de lui donner à mouvoir des membres dignes de lui. A cet effet, l'État envoie, tous les ans, en Cerdagne, de beaux étalons; mais les éleveurs sont loin encore d'en utiliser la présence, et ne subissent que trop souvent l'influence d'une vieille habitude et de déplorables préjugés, en présentant leurs poulinières aux étalons indigènes, et, cela, pour transmettre aux produits ce cachet, qui est, hélas! à leurs yeux, un titre de noblesse et de race, plutôt qu'une preuve certaine d'abâtardissement. Que de poulains n'avons-nous pas vus, au cœur même de la Cerdagne, maigres, misérables, portant une montagne de poussière, de boue et de fumier, et ne trouvant, dans une prairie disputée par un nombreux bétail, qu'une insuffisante nourriture! Ceux qui résistent à cette absence complète de soins, ceux-là, aguerris par une existence à tous les vents, deviennent, quelquefois, de bons chevaux, robustes et sûrs, mais n'acquièrent jamais cette taille, qui est une des premières valeurs commerciales du cheval.

Ce qui reste à faire dans ce pays, essentiellement destiné à l'élève, est donc de profiter du séjour des étalons de l'État, et de faire coïncider les avantages particuliers à la Cerdagne, d'un élevage en liberté, avec des soins plus grands et une nourriture plus abondante.

Nous connaissons d'habiles éleveurs qui, depuis quelque temps, vont acheter en Cerdagne de jeunes poulains, et les font conduire dans la plaine pour en achever l'éducation. Un prochain avenir nous apprendra ce que l'on doit attendre de ce système,

dont le succès ne nous paraît pas certain. La Cerdagne, par la force moyenne de ses poulinières et la nature légère de ses fourrages, incline, naturellement, à produire le cheval léger. Si, dès son jeune âge, vous enlevez le poulain à sa destination première, si vous brisez sa tendance en le soumettant à un climat diamétralement opposé à celui qui l'a vu naître et à des fourrages propres, pardonnez-moi l'expression, à faire du gros, vous contrariez sa nature, et un défaut d'ensemble, d'harmonie, doit, ce nous semble, en résulter. Nos vagues appréhensions tomberont, peut être, devant l'évidence du succès; et nous devons, pour le moment, nous réjouir de voir des hommes habiles et dévoués au progrès, ne pas craindre les périls d'une nouvelle industrie.

Voilà où en est aujourd'hui l'éducation chevaline en Cerdagne, imparfaite et décousue; et elle ne sera ce qu'elle est appelée à devenir, que lorsque, sur les lieux mêmes de la production, des éleveurs sérieux daigneront, au mépris des vieilles coutumes, préférer, aux étalons condamnés du pays, les étalons de l'État, et associer aux soins les plus élémentaires une nourriture au moins suffisante.

Notre département a cela de particulier et d'heureux, qu'il présente, sur une surface restreinte, trois variétés bien distinctes de climat et de sol, de sorte qu'un jeune produit, selon le point du pays où il est né, finit par présenter, inévitablement, le cachet dû à l'influence du lieu de naissance et du fourrage consommé. Ceci posé, pénétrons au cœur même du Roussillon; adressons-nous aux plaines alluvionnées connues sous le nom de *Salanque;* à ces plaines qui, sans le secours d'arrosage autre que

celui des pluies, s'enrichissent du limon des inondations, et paraissent comme privilégiées en obéissant aux seules lois de la nature. C'est là que nous trouverons les éléments nécessaires au développement de la question chevaline; c'est de là que surgissent les preuves les plus décisives à l'appui de notre foi dans les ressources du pays; et si, un jour, comme il est permis de l'espérer, une race de chevaux vient à s'y fixer, tout l'honneur en reviendra à la *Salanque*, qui en aura été le berceau.

Plus nous nous rapprochons de la mer, et plus nous remarquons, dans les animaux, de la force, de la masse, de l'ampleur. Nous avons quitté la Cerdagne et les chevaux minces et nerveux; nous nous éloignons, et, à mesure que l'horizon de la plaine grandit, la race se développe et grandit à son tour. Les vallées arrosées nous offrent déjà des types plus étoffés; et, poursuivant notre examen jusqu'aux bords mêmes de la Méditerranée, nous nous trouvons en présence d'une race aux larges proportions. En un mot, plus nous nous rapprochons de la mer, plus les fourrages deviennent abondants et meilleurs; et cette marche améliorante des espèces, à partir de nos plus hautes montagnes pour arriver, en progressant toujours, jusqu'aux limites de notre plaine, est une des preuves éclatantes de l'alliance inséparable et intime de la perfection des races avec la fertilité du sol. Ainsi donc, le département des Pyrénées-Orientales offre trois types bien caractérisés, et qui, améliorés et étendus, pourraient bien faire un jour, de ce coin de la France, un des marchés les plus variés, les plus abondants.

1° La Cerdagne produit le cheval léger;

2° Les vallées connues sous le nom de *Ribera*l produisent le cheval de trait léger;

3° La plaine *(Salanque)*, le carrossier et le cheval de gros trait.

Qu'a-t-on fait, jusqu'ici, pour utiliser ces merveilleuses dispositions de la nature? On a trop fait, à notre avis; car tout ce qui fut entrepris avant l'envoi des étalons de l'État, fut faussement entrepris, et nous ne devons qu'au hasard de nos fourrages d'avoir conservé, dans l'espèce de la plaine, cette lourde charpente qui, remaniée dans de justes proportions, doit faire espérer des résultats d'autant plus certains, que des éleveurs, trop rares encore, en obtiennent tous les jours.

Pendant long-temps, notre agriculture a recruté, pour ses travaux, des chevaux étrangers; elle ne produisait pas, elle achetait, et sur cette réunion d'animaux, la plus hétérogène qui fût jamais, il était difficile, en effet, d'asseoir, de fonder une race déterminée. De cette difficulté surgirent les propositions les plus étranges, et celle de faire l'élève du mulet, dans une contrée manquant non-seulement de juments propres à ce produit, mais encore de toute espèce de juments (puisque l'importation seule répondait aux besoins) ne fut pas la moins singulière, et cependant elle obtint faveur. Un établissement d'étalons-bandets fut créé: les quelques juments importées leur furent présentées; et l'on s'aperçut, un beau jour, que le nombre des juments diminuait, disparaissait en raison du plus grand nombre des produits : résultat inévitable, puisqu'au lieu de commencer, à l'aide des quelques juments achetées au-dehors, à former une race de chevaux que des croisements successifs eussent peu à peu améliorée, en la multipliant toujours, on s'a-

dressa précisément au mulet, dont la nullité reproductive mène droit à l'impasse.

L'erreur une fois reconnue, avouée, les étalons-baudets n'obtinrent plus qu'un médiocre succès, et finirent même par disparaître officiellement. De gros chevaux, venus alors du Nord de la France, et dont la reconnaissance des campagnes n'a pas oublié les noms, commencèrent à jeter, dans notre plaine, quelques produits informes, il est vrai, mais laissant deviner déjà, à travers leur masse grossière, tout ce qu'on pouvait espérer de la remarquable substance de nos fourrages. Depuis, le Dépôt d'Arles n'a cessé d'envoyer dans notre département divers étalons des meilleures races; et jusqu'à présent, l'anglo-normand, associé à nos fortes juments, a fourni de très-beaux résultats. De progrès en progrès, les agents de l'État, frappés de ce que l'avenir réservait de brillant à l'élève du cheval dans notre contrée, ont fait augmenter, tous les ans, le nombre des chevaux étalons; et, pour couronner l'œuvre, nous sommes à la veille d'obtenir un vaste établissement, qui offrira aux éleveurs un champ encore plus vaste au choix des croisements.

Ce qui reste à faire maintenant, est de contribuer, chacun pour sa part, à la continuation de l'œuvre commencée, et surtout de ne pas se laisser décourager par les pompeuses assertions de quelques incrédules importants, qui prétendent que toute amélioration, dans le sujet qui nous occupe, n'est que pure chimère.

A ceux-là qui, à notre espoir dans l'avenir, opposent l'accusation de lymphatisme et de mollesse portée contre nos produits, nous répondrons par le démenti le plus formel, démenti que suffit à justifier l'expé-

rience la plus élémentaire; à ceux-là qui prétendent, aussi, qu'un cheval élevé dans le pays n'est pas longtemps à coûter plus qu'il ne se vendra jamais, nous n'aurions qu'à citer les prix largement rémunérateurs que certains éleveurs connus ont retiré de leurs produits.

Du reste, les fourrages de notre département sont, en même temps que les meilleurs d'entre les meilleurs, d'un bon marché tel, que nous ne croyons pas en avoir vu qui fussent cotés aussi bas dans les marchés les plus connus. Prenons, pour exemple, une contrée modèle pour l'élevage, trouvant de larges bénéfices dans l'élève et la vente des chevaux, la Normandie: eh bien! la Normandie vend ses fourrages à un prix bien plus élevé que nous ne vendons les nôtres, ce qui ne l'empêche pas de continuer son commerce, qui fait une partie de sa fortune, en même temps que de sa célébrité.

Résumons-nous, et disons qu'en toute chose, notre département ne produit pas la moitié de ce qu'il devrait produire. Il en est, du reste, hélas! de l'industrie chevaline, comme de toutes les autres branches de production, tant nous sommes en retard sur les autres parties de la France, qui, elle-même, est très en retard sur les pays voisins.

Nous vendons bon marché nos fourrages à l'étranger, et l'étranger nous vend chèrement le bétail, que nous avons le tort de ne pas produire nous-mêmes. Dans ce cercle vicieux, se trouve tout le secret de notre abaissement agricole; et l'élève du cheval, qui semble vouloir sortir de l'ornière si longtemps suivie par de ruineux préjugés, sera peut être le signal du réveil d'un pays si richement doté par la nature, et si pauvrement servi par ses enfants.

MÉMOIRE

DE M. AYMÉRICH SUR LES INONDATIONS.

RAPPORT DE LA COMMISSION.

En 1836, la Société Philomathique de Perpignan, justement alarmée des ravages occasionnés dans le département par le fléau des inondations, faisait un appel à la sollicitude de ses Membres, et leur proposait à traiter un sujet ayant pour titre : « Quels sont les meilleurs moyens à employer pour se préserver des ravages de nos grands cours d'eau à l'époque de leurs plus fortes crues? »

Deux mémoires furent présentés : l'un par M. l'abbé Fortaner, l'autre par M. Aymérich.

Nous ignorons quelles suites furent données au premier de ces mémoires, dont, d'ailleurs, nous n'avons pas à nous occuper.

Quant à celui de M. Aymérich, nous avons sous les yeux un rapport qui l'apprécie en des termes qui, sans lui être entièrement défavorables, tendent cependant à faire considérer comme irréalisables les moyens qui s'y trouvent indiqués, et le rapporteur croit que les sommes énormes qu'il faudrait dépenser seraient peut-être plus profitables au département si on les appliquait à un système de canalisation, etc.

M. Aymérich pense que cette appréciation de son travail n'est pas exacte; il en appelle à une appréciation nouvelle, et la commission nommée à cet effet présente comme il suit le résultat de ses observations sur le mémoire qui lui est soumis.

Eh bien! appliquons le système Aymérich sur nos grands cours d'eau; établissons des barrages étagés partout où ils seront reconnus nécessaires, en leur donnant une hauteur suffisante pour qu'ils puissent fonctionner sans être la propre cause de leur destruction, et sans priver l'agriculture de ses terrains précieux; que les affluents soient aussi l'objet des mêmes travaux, et ces barrages seront des barrières à l'impétuosité de nos torrents, et formeront, en même temps, des bassins de retenue bien propres à faire de précieuses réserves pour les besoins de l'arrosage.

Nous devons borner là cette appréciation de l'utilité et de l'importance de l'application du système Aymérich, parce que de plus grands développements nous conduiraient bien au-delà des limites qui nous sont imposées; d'ailleurs, il ne nous appartient pas de donner des indications techniques, qui ne peuvent résulter que de l'étude de projets réguliers, et nous pensons qu'il suffit d'avoir exposé ce système, pour qu'on comprenne de suite les immenses résultats qu'on peut en espérer.

Nous résumant sur le travail de M. Aymérich, nous pensons qu'il lui fait le plus grand honneur; que le système qu'il propose et qu'il proclame avec conviction doit être pris en très-grande considération, et nous estimons que non-seulement la Société doit à M. Aymérich des éloges, mais nous proposons

encore de signaler à l'administration départementale le mérite qui revient au mémoire de M. Aymérich pour avoir indiqué, en 1836, les moyens qui sont employés aujourd'hui pour combattre les inondations, afin que la priorité de son système soit constatée et acquise, et qu'il soit ainsi recommandé à la bienveillante attention de l'autorité.

Perpignan, le 30 octobre 1856.

Signés : A. Maurice, d'André de Saint-Victor, Edmond Besse.

EXTRAIT DU MÉMOIRE SUR LES INONDATIONS *,

Présenté à la Société par M. Aymérich, le 20 décembre 1836.

Le département des Pyrénées-Orientales est traversé par trois grands cours d'eau ou rivières : le Tech, la Tet, et l'Agly. Toutes trois prennent leur source dans des points très-élevés, et roulent leurs eaux vers la mer sur une pente rapide qui centuple la puissance de leur courant. Toutes trois calmes et inoffensives, souvent à sec pendant l'été, grossissent prodigieusement et deviennent terribles, soit à la suite de grands orages, soit pendant la saison des pluies. Toutes trois peuvent être considérées comme des éléments puissants de production; car, grâces au génie particulier des habitants de ce pays, une grande

* Ce mémoire a été adressé à l'Empereur dans les premiers jours de mars 1857, et renvoyé par le ministre d'État au Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics, comme objet rentrant dans les attributions de ce dernier Ministre.

partie de leurs eaux leur est soutirée pour être employée à diverses usines, et principalement aux besoins de l'*irrigation*. Mais leur cours n'ayant été, jusqu'à présent, ni dompté ni réglé, il arrive fréquemment qu'elles débordent et causent des dommages si grands, que toute la contrée en est profondément attristée.

Il n'est donc pas surprenant que la Société Philomathique de Perpignan, observatrice attentive et éclairée de tous les besoins moraux et matériels du pays, ait ouvert un concours pour la solution de la question : *Quels sont les meilleurs moyens à employer pour se préserver des ravages de nos grands cours d'eau à l'époque de leurs plus fortes crues.*

Nous allons essayer de répondre à cet appel.

Nos trois rivières ont entre elles une si grande ressemblance, que si nous parvenons à exposer, pour l'une d'elles, un système complet dont l'application ait pour effet certain le résultat proposé, notre tâche sera remplie.

Nous nous bornerons donc à traiter la question pour la rivière de la Tet : c'est la principale, celle qui a le plus de pente, convaincu que les modifications que les autres cours d'eau pourront réclamer seront facilement aperçues.

I.

La Tet prend sa source dans la montagne de Carlit, sur cet immense plateau où des neiges éternelles entretiennent l'étang de même nom, non loin de ceux de Lanoux et de Camporel. Son point de départ est d'environ 1.800 mètres au-dessus du niveau de

la mer; son parcours d'environ 150 kilomètres. Dans cet espace, aucune cascade, nul accident dans le sol de la rivière ne vient amortir son courant. Cette considération nous permet déjà d'entrevoir quelles peuvent être sa rapidité, sa puissance.

Quelles sont les causes de cette rapidité, de cette puissance extraordinaire, voilà ce qu'il faut étudier. Si, par nos recherches, nous trouvons ces causes, nous serons en voie d'arriver à la solution du problême proposé.

Le mal provient-il de la surabondance des eaux de source? du trop grand volume des eaux pluviales? Non sans doute. Dans un pays d'arrosage comme le nôtre, et sous notre soleil, l'abondance des eaux peut-elle être jamais trop grande?

Le mal provient-il du déboisement de nos montagnes? Tout en admettant sa funeste influence, nous ne pouvons le considérer comme la principale cause des inondations.

Le mal gît dans la pente excessivement inclinée du lit de la rivière. C'est en vain qu'on chercherait une autre cause; c'est elle qui produit à la fois la rapidité et la puissance du courant, qui ne sont que les causes apparentes des maux dont souffre la plaine du Roussillon.

Nous pensons donc que le meilleur moyen de préserver les propriétés de la plaine pendant les fortes crues, consiste à amortir l'impétuosité du courant de la Tet. Ce résultat ne peut être obtenu qu'en modifiant le plan incliné qui constitue son lit actuel; qu'en créant un système de chutes successives, espacées dans toute sa hauteur. Selon nous, le cours actuel n'est autre chose qu'une immense chute à laquelle

rien ne saurait résister : pour s'en rendre maître, il faut la décomposer. Nous proposons de la remplacer par un cours alternativement horizontal et vertical, dont les forces se neutraliseront, et dont le résultat sera d'amener les eaux à un état de rapidité moyenne, c'est-à-dire à un degré qui permette d'en diriger le cours.

Maintenant, la question est nettement posée. Elle peut être difficile à résoudre; mais, du moins, on la conçoit clairement : dans cet état, pour triompher de l'obstacle qui se présente, pourquoi ne ferions-nous pas comme les militaires? Quand un ouvrage, disent-ils, ne peut être emporté par une attaque de front, on le tourne. Imitons-les. Étudions d'abord tout le cours de la Tet. Nous remarquons que son inclinaison ne présente pas une ligne droite. Si l'on suppose son plan général d'inclinaison coupé par un plan vertical, la ligne d'intersection qui en résultera présentera les accidents suivants : de Carlit aux Grans d'Olette, pente excessive; d'Olette à Rhodez, pente moyenne; de Rhodez à la mer, pente ordinaire. Ces trois degrés d'inclinaison constatés, nous proposons de diviser toute la hauteur du plan en étages, de telle sorte, que le cours de la Tet, au lieu d'être sur un plan incliné dont une extrémité touche à Carlit et l'autre à la mer, devienne un immense escalier aux marches colossales, aux gigantesques paliers.

Tout le monde sait que les cascades ont pour effet d'amortir la rapidité d'un courant d'eau, et que cet effet est d'autant plus grand, que leur ligne de chute approche le plus et le plus long-temps de la verticale, et que la différence de niveau entre le sol de la rivière et celui de leur bassin est plus grande. Eh bien! si, mettant ces considérations à profit, nous construisons,

sur un point habilement choisi, un barrage, son effet immédiat sera d'arrêter le courant, de faire gonfler les eaux, et de les forcer à s'étendre sur les terrains environnants; parvenues au sommet du barrage, elles se déverseront en cascade verticale, et creuseront en contre-bas un bassin d'où elles sortiront presque sans courant.

Maintenant si, au lieu d'un barrage construit et fonctionnant comme celui que nous venons d'indiquer, on suppose qu'il en soit construit dix, douze, quinze, vingt, tous fonctionnant à la fois, je dis que le courant de la rivière en sera amorti.

Le système que nous venons de décrire ayant pour but d'amortir la puissance du courant, nous l'avons appelé *système d'amortissement*. Il résout le problème proposé; car son principe ne pouvant être contesté, il est évident qu'il sera toujours possible de construire un nombre de barrages suffisants pour équilibrer la rapidité, la puissance d'un courant d'eau quel qu'il soit.

Les barrages dont nous venons d'indiquer la construction, peuvent, dans des cas particuliers, être employés comme bassins de retenue; et, alors, ils ont pour effet, non-seulement d'amortir le courant, mais encore de réduire le volume des eaux. Le réservoir de Saint-Ferréol, que nous avons étudié, est un ouvrage de ce genre et pouvant servir de modèle. Pour cela, il suffit, en construisant le barrage, de ménager une ou plusieurs vannes de fond, qui servent à manœuvrer les eaux, c'est-à-dire à régler leur sortie. Au bassin de St-Ferréol, les vannes sont armées d'énormes robinets qui s'ouvrent ou se ferment, selon que le canal du Midi a plus ou moins besoin d'eau.

Le bassin de Saint-Ferréol est, sans contredit, un

grand ouvrage, surtout si l'on considère l'époque où il a été construit, et nous saisirions volontiers cette occasion de payer au grand Riquet notre tribut d'admiration et de sincère gratitude, si nous n'étions retenu par le sentiment de notre insuffisance. Mais, après avoir jugé, comme nous le devions, le bassin de Saint-Ferréol, du point de vue où nous sommes placé, qu'il nous soit permis d'exprimer notre pensée et de dire combien cet ouvrage est petit et mesquin à côté de celui que nous voudrions voir construire aux Grans d'Olette, en élevant le barrage jusqu'à la hauteur de Canaveilles. Riquet a fait un magnifique et très-utile bassin, et c'est tout ce qu'il pouvait faire avec les faibles données que la nature avait placées sous sa main. Le peu d'importance de ces données l'avait contraint à construire des bassins auxiliaires dans l'intérieur de la montagne Noire. Mais, à Canaveilles, la donnée est si grandiose, si riche; la nature a été si libérale, qu'elle a fait les trois quarts de l'ouvrage, laissant à l'homme le soin de faire le dernier quart. A Saint-Ferréol, on a fait un bassin; à Canaveilles, il faut créer un étang, un lac, moins grand, sans doute, que celui de Genève ou de Côme, mais formé par le cours naturel de la Tet comme ceux-ci le sont par le cours du Rhône et de l'Adda; beaucoup plus utile que ces grands lacs, car ses eaux pourront être, en totalité, employées au profit de l'industrie et de l'agriculture. Le bassin de Saint-Ferréol alimente le canal du Midi, et les taxes des marchandises et des voyageurs qui le parcourent, défraient, avec avantage, le capital qui a été employé à sa construction. Il en sera de même si on construit jamais le barrage de Canaveilles : les tributs de l'industrie, les taxes de

l'agriculture, pour les terrains qui seront mis à l'arrosage, acquitteront les intérêts et les dividendes des capitaux qui y seront employés.

Quand on considère tout ce que pourrait réaliser un homme de génie qui aurait sous sa main puissante le volume et les millions de mètres cubes d'eau que contiendra l'étang de Canaveilles, l'imagination s'enflamme, et on se demande comment le projet que nous énonçons a été jusqu'à ce jour inaperçu, et quelle cause pourrait empêcher qu'il ne reçoive son exécution dans un avenir prochain.

A la vérité, la formation de l'étang de Canaveilles amènerait la suppression des villages de Thuès et de Fontpédrouse, dont les habitations seraient submergées; mais l'indemnité qu'il faudrait naturellement accorder aux habitants de ces deux pauvres communes, ne nous paraît pas un obstacle insurmontable et de nature à faire considérer notre projet comme chimérique. Nous ajouterons, pour terminer cette digression sur l'étang projeté de Canaveilles, que la situation est si avantageuse, qu'elle résume tout le système d'amortissement, et qu'un barrage établi aux Graus d'Olette sur le modèle de celui de St-Ferréol, et en mettant à profit les avantages que présente la localité, pourrait tenir lieu des dix ou douze barrages que nécessiterait l'application du système d'amortissement employé séparément. Un second barrage, pour plus grande sûreté, placé au goulet de Rhodez, serait suffisant pour garantir que les eaux de la Tet, parvenues à ce dernier point, déboucheraient dans la plaine dans un tel état, sous le rapport du volume et de la rapidité, qu'il serait possible de les diriger.

II.

Dans la première partie, nous avons considéré la rivière dans nos montagnes; nous l'avons vue se précipitant des hauteurs de Mont-Louis dans les bas-fonds de Thuès, roulant tumultueusement ses eaux pressées entre deux rives de granit. Nous l'avons montrée domptée, au moyen de deux ouvrages, l'un à grandes proportions, établi à Canaveilles; l'autre, moins important, établi à Rhodez-du-Conflent.

Après Rhodez nous sommes en plaine.

La donnée ayant complètement changé, les moyens à employer pour maîtriser la rivière doivent changer aussi. Une grande masse d'eau faisant irruption dans une vaste plaine couverte des plus riches cultures, présente toujours quelque danger.

Le système d'amortissement nous est un sûr garant que nous n'avons plus à redouter les effets torrentiels de la Tet; mais notre rivière, quoique domptée, n'a pas changé de nature : sa loi est de s'épancher et de s'étendre dans tous les sens. Cette tendance, quoique naturelle, quoique modérée, a ses inconvénients, et s'il n'est plus besoin à présent d'ouvrages considérables comme ceux que nous avons décrits, il convient au moins d'adopter un système de travaux riverains qui soient capables de résister à cette tendance. Par ce motif, nous appellerons *système de résistance* l'ensemble des travaux qui auront pour but de déterminer le lit de la rivière et de résister à sa tendance perpétuelle à en sortir.

Les moyens que nous proposons d'employer, ne sont pas nouveaux: ils consistent en un vaste système de

plantations riveraines protégées par des endiguements, des empierrements ou enrochements. Ce système a été employé dans presque tous les départements. Nous l'avons vu pratiquer sous nos yeux, avec le plus grand soin, par des ingénieurs d'un incontestable mérite. Comment se fait-il donc qu'il n'ait jamais rien produit d'utile et de durable? Nous ne craignons pas de l'affirmer, c'est parce que l'on s'est contenté d'opérer sur quelques points seulement, notamment aux environs de Perpignan, au lieu de se livrer préalablement à des études ayant pour objet le cours entier de la Tet. Notre rivière a sa partie haute et sa partie basse. Dans la première se produisent les orages, s'agglomèrent les eaux; dans la seconde se produisent les désastres. Nous sommes convaincu que, pour prévenir ces désastres, il faut contenir les eaux le plus long-temps possible dans la haute région, et vaincre leur courant. Ces considérations nous portent à conclure qu'il n'y a pas de bon système de résistance possible si, préalablement, on n'a fait une bonne et large application du système d'amortissement.

Ce n'est pas sans regret que nous avons vu le système de plantations, d'endiguements, etc., décrié, abandonné; car, nous le soutenons, ce système est bon, et, quoiqu'une longue et coûteuse expérience ait prouvé qu'il ne peut rien, qu'il est impuissant employé seul, nous affirmons qu'il produira d'excellents résultats quand il sera employé simultanément, avec le système d'amortissement.

Le système de résistance, pour aboutir, qu'on nous permette l'expression, doit être tout d'une pièce. Il doit commencer à Rhodez et se prolonger jusqu'à la mer sans aucune solution de continuité.

Les franc-bords de la rivière doivent être larges de 50 mètres au moins sur chaque rive.

Le lit de la rivière doit l'être aussi, sauf à réduire le sol ou terrain de premier établissement au moyen de plantations riveraines, jusqu'à ce qu'il ait atteint sa largeur normale. Lorsque les franc-bords auront acquis un degré suffisant de résistance, les eaux, elles-mêmes, seront un auxiliaire puissant pour déterminer cette largeur.

Les grèves de la rivière doivent être labourées et épierrées plusieurs fois dans l'année. Le triage de ces pierres procurera de bons matériaux, et le rebut sera employé soit à l'endiguement des franc-bords, soit à leur exhaussement.

Les plantations qui doivent garnir les deux rives de la Tet doivent se prolonger sur les rives de ses affluents. Rien ne doit être négligé pour empêcher que ces affluents ne rompent leurs digues ou franc-bords en amont, et ne viennent prendre les plantations de la rivière à revers.

Il est à désirer que les plantations, tant des rives de la Tet, que de ses affluents, deviennent propriété départementale, et que leur entretien et leur conservation soient confiés à une administration spéciale, sous la surveillance du Conseil-Général du département.

BLANCA,

Par M. **Louis Fabre**, Professeur au Collége de Perpignan,
Secrétaire de la Société.

Hujus domûs dominus fidelitate cunctos superavit Romanos.

Telle est l'inscription, l'honorable héritage
Que nous avait transmis la fin du moyen-âge.
Nous la vîmes long-temps, comme un noble blason,
Indiquer, ou plutôt, décorer la maison
De ce grand plébéien, dont l'austère constance
Défendit Perpignan contre un des Rois de France,
Peut-être le plus grand, s'il eût été moins dur.
Elle avait vu passer, incrustée en un mur,
Trois siècles orageux, et la grande tempête,
Dont les bruyants éclats, foudroyant chaque faîte,
Atteignaient, renversaient, brisaient en un clin-d'œil
Tant de vieux monuments élevés par l'orgueil;
Elle avait vu passer (grande leçon d'histoire!)
Girondins, Montagnards, les Cinq du Directoire,
Que mina des partis l'implacable fureur.
L'intrépide Consul, le puissant Empereur,
Les Bourbons, de retour, la laissèrent intacte.
C'est qu'elle rappelait un fameux siége, un acte
Barbare, si l'on veut, et des plus inhumains,
Héroïque, d'ailleurs, et digne des Romains,
Qui donnèrent souvent cent fois plus que leur vie,
Pour conserver leur foi, pour sauver la patrie.
La noble inscription avait tout traversé,
Sans qu'aucun de ses mots se trouvât effacé,
Quand certains érudits, d'ailleurs fort respectables,
Prêts à voir, en tous lieux, des mythes et des fables,

L'accusent tout-à-coup d'avoir transmis l'erreur,
Et, s'animant, enfin, d'une docte fureur,
Prouvent, en invoquant un art contradictoire,
(On l'appelle, je crois, critique de l'histoire,)
Que personne, en nos murs, ne vainquit les Romains.
A leurs fougueux transports prêtant alors les mains,
L'Édile détacha de l'illustre demeure,
L'antique monument, témoignant, à toute heure,
Aux regards attendris de la postérité,
Quel cas jadis on fit de la fidélité.
Espérons, toutefois, que quelque grand poète,
De nos justes regrets éloquent interprète,
Élèvera la voix pour sauver de l'oubli,
Celui que la critique y tient enseveli.
Ma muse, en attendant l'éveil de ce génie,
Cédant à son transport, ou mieux à sa manie,
En quelques vers, ici, tente de faire voir,
Jusqu'où peut entraîner l'empire du devoir.

I.

Il est des régions qui furent destinées
A servir de théâtre aux luttes obstinées;
Mais à qui la nature a donné, de tout temps,
Pour soutenir leurs droits de rudes habitants.
Tel fut notre pays; tel il serait encore,
Si, jamais, du couchant, du nord ou de l'aurore,
Ces Barbares, fléaux par les enfers vomis,
Autour de nos remparts venaient en ennemis.
Tout le prouve... En effet, depuis le jour célèbre,
Où le grand Annibal, parti des bords de l'Èbre,
Entraînant sur ses pas les hardis Africains,
Pour aller jusqu'à Rome attaquer les Romains,
Arrêta ses soldats auprès de nos murailles;
Et, craignant, en ces lieux, le destin des batailles,
Obtint par la prière un passage amical,
Contre les vœux ardents du peuple son rival.

Depuis ce grand traité, pacifique victoire,
Écrite en lettres d'or aux fastes de la gloire,
Mille peuples divers, Cimbres, Teutons, Romains,
Vandales, Wisigoths, Huns, Suèves, Alains,
Arabes et Normands, dans toute la nature,
A leurs affreux instincts cherchant de la pâture,
Sur Elne et Ruscino fondirent tour-à-tour.
Mais de la liberté, le noble et saint amour,
Animant nos aïeux, mille fois leur courage
De ces fiers conquérants sut repousser la rage;
Et quand il succombait, inondé d'ennemis,
Le Roussillon, vaincu, n'était jamais soumis.
En vain ses deux cités sont réduites en cendre;
On voit de leurs débris s'élever et s'étendre
Perpignan, qui devait être par le destin
A deux peuples rivaux offert comme un butin.
Capitale, un instant, d'un État éphémère,
Comme un fils bien-aimé rentre auprès de sa mère,
Il revint sous l'abri du trône d'Aragon,
Qui, pour lui, se montrant juste, facile et bon,
Le comblait tous les jours des plus beaux priviléges.
Aussi, calme et tranquille après plus de vingt siéges,
Il jouissait en paix d'un bonheur absolu,
Depuis un demi siècle à peine révolu,
Lorsque des Catalans la révolte soudaine,
Le lança de nouveau dans la sanglante arène.
Jean deux, roi d'Aragon, reconnaissant d'abord
Que pour les réprimer il n'est pas assez fort,
S'adresse au Roi français, qui demande en échange,
Du secours qu'il promet, condition étrange!
Ce que le Roussillon rapporte au Souverain;
Et quand les Catalans auront repris leur frein,
Si Jean paie à Louis les frais de cette guerre,
Alors du Roussillon il reprendra la terre.
Le pacte ainsi conclu, soudain le roi Louis,
A sept cents lances fait traverser nos pays,
Y laisse garnison, et, le reste, en Espagne,
Contre les Catalans commence une campagne.

II.

Cependant, nos aïeux, justement irrités,
De se voir en vaincus indignement traités,
Et livrés aux Français, comme une marchandise,
Qu'on porte au Mont-Pieux, pour en être reprise,
Moyennant un peu d'or, nos aïeux, en fureur,
Fondent sur ces soldats, qu'ils voient avec horreur :
Les massacrent, et, fiers de cet exploit barbare,
Rappellent leur roi Jean, qui, chose, hélas! peu rare!
Oubliant son traité, rentre dans nos remparts,
Que bientôt les Français cernent de toutes parts.
Mais, enfin, fatigués d'un long siége inutile,
Sur l'ordre de leur Prince ils quittent notre ville,
Feignant d'y renoncer... Jean deux, qui ne sait pas
Ce qu'est ce Roi de France et qui sont ses soldats,
Croit qu'ils sont bien partis. En nos murs il ne laisse
Que quatre cents guerriers, et lui-même s'empresse
D'aller des Catalans combattre les excès.
A peine est-il sorti que l'on voit les Français
Revenir plus nombreux, plus forts, plus implacables.
Contre leurs bataillons, leurs assauts redoutables,
Que fera Perpignan, presque sans défenseurs?
Viendra-t-il se livrer à ses fiers oppresseurs?
Non! s'écrie une voix... C'était celle d'un homme,
D'un Consul plébéien, comme en produisait Rome;
Il parle, et, devant lui, sur son arme appuyé,
Chacun croit voir un chef par le ciel envoyé :
« Citoyens et Soldats! dit-il d'une voix forte,
« Que vois-je? L'énergie en vous serait donc morte!
« Avez-vous oublié ce que vous avez fait,
« Lorsque la tyrannie en nos murs triomphait?
« Avez-vous oublié ces nombreuses victimes,
« Que vos bras, enhardis par vos cœurs magnanimes,
« Osèrent immoler à nos droits méconnus?
« Et si nos ennemis sont ici revenus,

« Croyez-vous, citoyens, qu'ils désirent conclure
« Avec nous un traité? Mais, c'est leur faire injure!
« Ils brûlent de venger le plus beau sang des leurs;
« De nous exterminer... Ignorez-vous, d'ailleurs,
« Que sujets d'un despote, ou plutôt ses esclaves,
« Ils détestent, surtout, des mortels assez braves
« Pour oser réunir à la fidélité
« L'amour du Souverain et de la liberté?
« Rappelons le roi Jean, notre unique espérance;
« Ne comptons que sur lui pour notre délivrance;
« Et, si d'autres combats occupent sa valeur,
« S'il ne peut revenir, affrontons le malheur!
« De nos braves aïeux rappelons-nous la gloire,
« Et mourons, s'il le faut; nous vivrons dans l'histoire! »
Ainsi parle Blanca... De leur frayeur remis,
Tous veulent à l'instant marcher aux ennemis,
Suppliant le Consul de se mettre à leur tête.
Comme il l'a soulevée, il calme la tempête :
« Bornons-nous, leur dit-il, à soutenir l'assaut;
« Mais afin que le cœur ne nous fasse défaut,
« Rentrons près de nos fils, nos pères et nos femmes;
« Ranimons au foyer de nos pieuses flammes,
« La valeur qui soutient, brave et donne la mort.
« Nous combattrons demain, guidés par le Dieu fort! »

III.

Le ciel tourne, et la nuit vient de ses voiles sombres
Envelopper la terre. A la faveur des ombres,
L'ennemi s'avançait à pas silencieux;
Mais, un jeune héros, au loin portant les yeux,
Dans la ville veillait. C'était le fils unique
De Blanca; comme lui, brave, ardent, énergique.
Sa mère, hélas! périt, en lui donnant le jour!
Dès lors, sur cet enfant portant son chaste amour,
Blanca le chérissait avec idolâtrie,
Comme il aimait sa foi, son prince et sa patrie.

Le fils du fier Consul, de ronde cette nuit,
En écoutant les airs, entend un léger bruit.
Un sinistre soupçon dans son âme s'élève ;
Et bientôt, à ses yeux, comme au milieu d'un rêve,
Sur les bords de la Tet, apparaît un brouillard,
Qui s'étend, par degrés, jusqu'au pied du rempart.
Aussitôt, vers la ville, il jette un cri d'alarme :
« Camarades! A moi! Que tout vous serve d'arme
« Contre nos ennemis!... Ils sont-là, sous nos murs,
« Et de s'en emparer, ils se croient déjà sûrs.
« Venez tous, accourez, réprimons leur audace!
« La nuit, comme le jour, qu'ils nous trouvent en face! »
Il dit ; et, d'un éclair, qui brille, tonne et part,
Il jette raide mort, percé de part en part,
Un soldat, un géant, d'une effroyable taille,
Qui serpentait sans bruit du pied de la muraille,
Et dont la main déjà saisissait un créneau,
Où des siens il allait arborer le drapeau.
A ce terrible coup, chaque ennemi s'élance,
Et gravit une échelle, en s'écriant : « Vengeance! »
Mais les Perpignanais font, sur les assaillants,
Pleuvoir le roc, le fer, les liquides bouillants,
Tandis que, coup sur coup, la mitraille, qui tonne,
Bondissant sur le mur, par milliers les moissonne.
Il faut se retirer et se résoudre encor
A bloquer Perpignan, à cerner chaque fort ;
Il faut attendre, enfin, qu'armé de la famine,
Le temps, des assiégés, amène la ruine.

IV.

Depuis ce jour de sang, les jours, les mois ont fui ;
Les Français, obstinés, résistant à l'ennui,
Observent les remparts, et gardent la campagne,
Afin qu'aucun secours ne survienne d'Espagne.
Cependant, si la guerre et ses bruyants transports,
Ne couvrent plus le sol de débris et de morts,

Un fléau plus affreux, de meurtres plus avide,
Exerce dans nos murs son empire homicide :
La faim, monstre maudit, implacable vautour,
S'acharnant à sa proie et la nuit et le jour.
Je ne vous peindrai point les excès de sa rage ;
Ces mortels généreux, toujours pleins de courage,
Transformés lentement en spectres décharnés ;
Les femmes, les enfants de ces infortunés,
Torturés par la faim, s'efforçant, dans les rues,
D'arrêter, de saisir, dans des toiles tendues,
Jusques aux plus hideux, aux plus vils animaux :
Faible soulagement à tant d'horribles maux !
Offrirai-je aux regards une épouse, une mère,
Qui, voyant les douleurs d'un époux et d'un père,
D'un enfant au berceau, vainement attaché
Des lèvres et des mains à son sein desséché,
Demande à ses voisins, au ciel, à la nature,
Pour ces êtres mourants un peu de nourriture ;
Puis, dans son désespoir, saisissant un couteau...
Non !... Cachons les horreurs de ce triste tableau !

V.

Du crime et des vertus l'ardente messagère,
Tour-à-tour ange auguste et sinistre mégère,
Dénonce, cependant, un forfait odieux,
Qui révolte, à la fois, et la terre et les cieux.
Le fils du Gouverneur en est instruit... Sur l'heure,
A pas précipités il gagne sa demeure ;
Il arrive ; et, serrant le Consul dans ses bras :
« Mon bon père, dit-il, ne me refusez pas !
« Écoutez, approuvez un projet que m'inspire
« Un malheur inouï, que je frémis de dire.
« — Parle mon cher enfant ! — Le Prince, notre Roi,
« En quittant nos remparts, exigea notre foi.
« Nous avons jusqu'ici tenu notre promesse ;
« Nous la tiendrons encor, mais contre nous se dresse

« Un fléau devant qui se brise la valeur.
« Pour tant d'infortunés, pénétré de douleur,
« Je veux, de Perpignan franchissant une porte,
« Me rendre auprès du Roi, la nuit, seul, sans escorte,
« Lui dire tous les maux que nous avons pour lui,
« Sans jamais murmurer, soufferts jusqu'aujourd'hui;
« Le supplier, enfin, de venir à notre aide;
« Et, s'il faut que ma voix vainement l'intercède,
« Si son bras occupé ne peut nous secourir,
« Mon père, auprès de vous je reviendrai mourir.
« —Mais les dangers, mon fils, d'une telle entreprise?
« —Grâces à vos leçons, mon âme les méprise.
« Qu'ai-je à craindre, d'ailleurs? Quels détours, quels sentiers
« Dans notre Roussillon ne me sont familiers?
« Que n'ai-je point franchi dans mes nombreuses chasses?
« A minuit, comme une ombre et sans laisser de traces,
« Je me glisse à travers les postes ennemis;
« Peut-être même encor seront-ils endormis,
« Quand j'aurai vu passer, dans ma course légère,
« Entre leur camp et moi les crêtes de l'Albère.
« —Va donc, mon noble fils, dit le père exalté;
« Va mériter le prix de la fidélité;
« Accomplis, j'y consens, ta sublime entreprise:
« Ton père te bénit! Que Dieu te favorise! »

VI.

De la nuit, cependant, le char silencieux
Obscurcit de son ombre et la terre et les cieux.
Le jeune homme rêveur, mais toujours énergique,
Entend sonner minuit à notre basilique;
Il embrasse son père une dernière fois,
Et court vers une porte... Elle s'ouvre à sa voix;
Et, de là, transporté d'une nouvelle audace,
Il bondit dans la plaine et dévore l'espace.
Le Consul, qui l'a vu s'élancer comme un trait,
Malgré sa fermeté, conçoit quelque regret.

Il gagne vivement le haut de la muraille,
Où, l'oreille attentive, il frémit, il tressaille
Au moindre bruit léger ; aux longs cris éclatants
Du symbolique oiseau qui mesure le temps.
Il implore le ciel, quand soudain, sur sa tête,
Sur le camp et la ville éclate la tempête.
Parmi le bruit des vents déchaînés dans les airs,
Du tonnerre qui gronde et les feux des éclairs,
Il croit entendre aussi de tristes cris d'alarmes,
De guerrières clameurs et des cliquetis d'armes,
Auxquels, enfin, succède un silence profond.
Dans l'âme, la terreur ; la sueur, sur le front,
Le père écoute encor... Tout est calme et tranquille :
Que faire ? Il redescend et rentre dans la ville ;
Mais, en vain cherche-t-il les douceurs du sommeil,
Ses yeux restent ouverts... Son esprit en éveil
Revoit à chaque instant l'épouvantable image
Des dangers de son fils, au milieu de l'orage.

VII.

L'aurore enfin paraît, et, rallumant le jour,
Auprès du Gouverneur ramène tour-à-tour
Un peuple tout entier éperdu de misère.
Blanca promet à tous un destin plus prospère,
Qu'ils devront à son fils, dont les nobles efforts...
Il est interrompu par les bruyants accords
Du clairon, qui du camp lui signale un message ;
Et bientôt un soldat, au sinistre visage,
Arrive en sa présence, un bandeau sur les yeux,
Se découvre, et remet au Consul soucieux
Un pli, qui renfermait ces terribles paroles :
« Une entreprise des plus folles
« A jeté cette nuit votre fils parmi nous.
« Au lieu de se courber et tomber à genoux,
« Il a fait résistance et percé de son glaive
« Un de mes braves officiers,

« Dont le sang fume encore et contre lui se lève ;
« Un conseil qu'ont tenu les chefs de mes guerriers,
« A prononcé sa mort. Pourtant je lui fais grâce ;
« Mais j'exige, sans quoi son trépas est certain,
« Que, sans délai, vous remettiez la place
« A votre légitime et clément Souverain. »

En achevant ces mots, Blanca, l'homme intrépide,
Demeure anéanti ; son visage est livide,
Puis, ses membres crispés s'agitent violemment.
C'est qu'en ce cœur de fer se choquent sourdement
De ces pensers affreux qu'aucune voix humaine
Ne saurait exprimer. Puis, l'amour et la haine
Se peignent, tour-à-tour, sur ses traits altérés.
Il porte autour de lui des regards effarés ;
Et saisissant, enfin, d'une terrible étreinte,
L'un des bras du soldat, ému, saisi de crainte :
« Suivez-moi, lui dit-il, montons au Castillet ;
« Là, je vous répondrai. » Là, d'un air où brillait
La fierté de son âme, aussitôt il l'entraîne.
Devant leurs pas, la foule, indignée, incertaine,
S'ouvre, et les voit bientôt paraître sur la tour.
Là, Blanca se recueille, et tendant, tour-à-tour,
Ses deux mains vers le camp, la ville et les Espagnes,
Il s'écrie . « O mon Roi ! qu'au delà des montagnes
« Retiennent les complots d'un peuple révolté,
« Apprends, du moins, apprends que la fidélité
« En tout lieu n'est point morte : il est un coin de terre,
« Où, malgré tous les maux que leur a faits la guerre,
« De généreux sujets savent garder leur foi.
« Ton cruel ennemi, qu'on nomme avec effroi,
« Profitant du hasard, qui mit en sa puissance
» Mon enfant bien-aimé, mon unique espérance,
« Veut le faire mourir, si, vaincu par la peur,
« Je ne livre à la fois la ville et mon honneur ;
« Mais, je connais mon fils : si pour lui ma tendresse
« Pouvait forcer mon cœur à la moindre faiblesse,

« Il la désavoûrait, il n'y survivrait pas ;
« Notre honte serait le coup de son trépas!
« Mieux vaut cent fois pour lui succomber avec gloire!
« Les martyrs en mourant remportent la victoire ;
« Mon fils sera celui de la fidélité!
« Et moi, lorsque j'aurai remis cette cité
« Au Prince dont le vœu m'en fit dépositaire,
« N'ayant plus de devoirs à remplir sur la terre,
« Je ne tarderai pas à rejoindre mon fils.
« C'est-là mon seul espoir!... Mais je vois réunis
« Vos chefs, impatients d'apprendre ma réponse.
« Allez! que votre bouche au plus tôt leur annonce
« Qu'à défaut d'un poignard, qu'exige leur dessein,
« Je leur lance ce fer! Qu'ils en percent le sein
« De ce jeune héros, si pur, si magnanime!
« S'ils pouvaient cependant s'abstenir d'un tel crime!...
« Mais partez! Laissez-nous! Votre message est fait. »
De tout ce qu'il a vu le soldat stupéfait
Se réveille à ces mots, se hâte de descendre
Et regagne le camp, où l'on brûle d'apprendre
Le choix du Gouverneur, qu'on voyait sur la tour,
D'où, pressé par les siens, il descend à son tour.

VIII.

Les Français, cependant, instruits de la menace,
Et sachant que leur chef n'accorde jamais grâce,
Au récit du soldat ont tous frémi d'horreur.
Qui pouvait inspirer une telle terreur?
Quels étaient donc ces temps, ce chef, ce cœur de bronze?
C'étaient des temps affreux et c'était Louis onze;
Et son terrible arrêt dut être exécuté.
Jean deux en est instruit..... De douleur transporté,
Mais toujours retenu par un peuple rebelle,
Il nomme Perpignan la ville très-fidèle.
Il fait plus : de sa foi voulant la dégager,
Il dépêche sur l'heure un Majorcain léger,

A qui le camp français, instruit de son message,
Donne, sans hésiter, un facile passage.
Il entre à Perpignan. Des squelettes en deuil,
Les yeux noyés de pleurs, escortaient un cercueil.
C'est qu'à forcer son cœur en vain on s'évertue,
Blanca l'avait prouvé, souvent la douleur tue.
Le messager royal au cortége s'unit.
Le soir même la ville aux Français se rendit.
Ceux-ci, le cœur ému de si grandes misères,
Traitant ces malheureux comme un peuple de frères,
Leur prodiguent d'abord les plus pressants secours.
Dès l'aurore suivante on vit un long concours
Des deux peuples unis renonçant aux batailles,
Célébrer en commun les sombres funérailles
D'un jeune homme, un héros, que suivant le désir
De l'auteur de ses jours, au suprême soupir,
On allait déposer au tombeau de son père.
Après avoir rempli ce triste ministère,
On grava de concert, on scella dans le mur
La pierre qui devait transmettre au temps futur
Qu'en ces lieux un mortel, pour la chose publique,
Surpassa les Romains en loyauté stoïque.

LES FROMAGES,

ANECDOTE HISTORIQUE,

Lue dans la séance publique de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales, le 26 juillet 1857.

Par M. **LOUIS FABRE**, Professeur au Collége, Secrétaire de la Société.

—

Du Béarnais, père de Louis treize,
J'ai l'an dernier célébré la gaîté;
Pour aujourd'hui, je vais, ne vous déplaise,
Vous dire un trait de sa rare bonté :

Étant encor simple roi de Navarre
Et duc d'Albret, il habitait Nérac.
Là, sans souci (pour un roi chose rare),
Souvent avec son fusil et son sac,
Et de limiers une meute nombreuse,
Il poursuivait, et par monts et par vaux,
Lièvres, lapins, et cailles et perdreaux.
Presque toujours la chasse était heureuse.
Rentrant le soir enivré de plaisir,
Le jeune Prince oubliait sa couronne,
Et près du feu savourait à loisir
Les simples mets que la faim assaisonne.
S'étant un jour égaré dans les bois,
Il aperçut, à travers la bruyère,
Une chétive et tranquille chaumière,
Rappelant celle où, dit-on, autrefois
Furent reçus Jupiter et Mercure.

Deux beaux tilleuls, enfants de la nature,
De leurs rameaux, en effet, l'abritaient,
Et deux bons vieux, deux époux comparables
A Philémon et Baucis l'habitaient,
Comme eux pieux et comme eux charitables.
Bref, notre Roi, qu'aiguillonne la faim,
Incognito fait soudain son entrée
Chez le Berret, nom qu'en cette contrée,
Au campagnard donne le citadin,
En le voyant coiffé d'une *birette*,
Bonnet de laine, énorme champignon,
Qu'en ce pays porte, en chaque saison,
Tout bon paysan, comme ici la *barrette*.
Or, à l'aspect du jeune homme inconnu,
Des deux époux la voix hospitalière
Lui dit : « Monsieur, soyez le bien-venu!
« Tout notre avoir, notre étroite chaumière
« Vous sont offerts; daignez en disposer;
« Mais avant tout veuillez vous reposer,
« Et partager notre modeste table.
« Chez nous toujours le chasseur égaré
« Trouve un fromage extrait de notre étable,
« Des fruits divers, des œufs, un vin potable,
« Simple repas par le cœur préparé.
« — Moi, j'y joindrai le produit de ma chasse,
« Dit l'inconnu; j'ai tué dans le bois
« Ces deux perdreaux, cette fine bécasse;
« Nous allons faire un vrai festin de rois. »
Tous, à l'instant, se mettent à l'ouvrage.
On sert bientôt un dîner savoureux :
Potage au lait, rôt cuit à point, fromage.
On mange, on jase, on rit, on est heureux.
On a dîné... Mais la nuit, de ses voiles,
Enveloppant et la terre et les cieux,
N'y laisse plus briller que les étoiles :
Comment dès-lors reconnaître les lieux?
« Passez, Monsieur, la nuit dans cet asile,
« Dit le Berret; restez, et si demain

« Vous désirez retourner à la ville,
« Nous pourrons mieux vous montrer le chemin.
« Ici, d'ailleurs, sur la couche rustique,
« Que je réserve aux pieux pèlerins
« Vous jouirez du sommeil pacifique,
« Qui souvent fuit, dit-on, les souverains,
« Dans les splendeurs d'un palais magnifique. »
Le jour suivant, en effet, vers midi,
Le jeune Prince, en s'éveillant déclare
Qu'il croit n'avoir jamais si bien dormi.
A s'éloigner voyant qu'il se prépare,
Après qu'il s'est encor réconforté,
Par chaque main dont chacun d'eux s'empare,
Les deux époux, de leur hôte enchanté
Guident les pas jusqu'au prochain village.
Le Roi les quitte en leur donnant l'espoir
Qu'il reviendra goûter de leur fromage,
Car à tout prix ils veulent le revoir.
Si quelquefois, en effet, la poursuite
D'un daim rapide ou d'un léger chevreuil,
De ce côté le conduisait sans suite,
Des bons vieillards il visitait le seuil.
Pour eux, sitôt qu'à travers le feuillage
Apparaissait le jeune et bon Henri,
Car ils savaient et son nom et son âge,
Sinon son titre, ils poussaient un grand cri,
Et, désertant vaches, bêche et ménage,
Couraient chercher leur hôte favori,
Qui, chaque jour, trouvait de nouveaux charmes
A prendre place au modeste foyer.
Mais tout-à-coup le tumulte des armes,
Venant changer le chasseur en guerrier,
Loin de ces lieux entraîna sa vaillance.
Chacun de vous a, Messieurs, je le pense,
Lu maintes fois le récit des horreurs
De l'anarchie où se trouva la France,
Au temps des Guise et des sombres ligueurs.
Eh bien! Messieurs, le Berret et sa femme

N'en surent rien, vu qu'au cœur de leur bois
Ne vint jamais cette voix qui proclame
Les démêlés des peuples et des rois.
Mais tout chagrins qu'Henri dans leur demeure
N'eût plus paru, les deux vieux à toute heure,
A tout venant ne parlaient que de lui.
Les jours, les mois, les ans même avaient fui,
Et les époux le demandaient encore.
Un jour enfin notre Berret apprend
(Par quel moyen? jusqu'ici je l'ignore)
Apprend qu'Henri, qu'on surnomme le Grand,
Lui, qu'il reçut vingt fois dans sa chaumière,
Est roi de France et réside à Paris.
Il en instruit sitôt sa ménagère.
Tous deux de joie et de bonheur épris,
Tiennent conseil... Nos prudents personnages,
Se souvenant que leur royal ami
Aimait beaucoup, adorait leurs fromages,
Et, ne faisant jamais rien à demi,
Ont arrêté d'en cailler deux douzaines,
Cadeau charmant, agréables étrennes,
Et, sans retard, de les porter au Roi.
Ce jour-là donc, dans l'étroite chaumière,
Chacun travaille avec un doux émoi.
Quand tout est prêt au gré de la laitière,
Dans un panier où l'on passe le bras,
Le bon vieillard, dès l'aube matinale,
Quitte son toit, et, d'un tranquille pas,
Prend son chemin vers notre capitale,
Où le soleil, atteignant l'horizon,
Le voit entrer au bout de trois semaines.
Le lendemain, muni de ses étrennes,
De son berret, d'un énorme bâton,
Il se présente à la porte du Louvre,
S'imaginant qu'à chacun elle s'ouvre.
« Que voulez-vous? lui dit d'un ton brutal,
« La sentinelle en lui barrant l'entrée.
« — Oh! rien, Monsieur, croyez-le, rien de mal!

« J'arrive exprès ; je viens de la contrée
« Où notre Henri naquit. — Retire-toi !
« — Pardon, Monsieur, sans que cela vous fâche,
« Je viens ici pour présenter au Roi,
« Dans ce panier, ces fromages de vache. »
Peu complaisant et ne comprenant rien
Au vieux patois de notre vieux bonhomme ;
De ses habits, d'ailleurs, de son maintien
Et du bâton se méfiant en somme,
« Va-t-en, lui dit le soldat en courroux ;
« Pars sur le champ, » et de quelque bourrade
Il assaisonne un langage si doux.
Craignant d'avoir commis une incartade,
Le bon vieillard s'éloigne incontinent,
Et réfléchit que quelquefois on lâche,
Sans y penser, un mot inconvenant.
(Il avait dit des fromages de vache !!!)
« Ce n'est pas bien, je me suis mal conduit,
« Ajoute-t-il, autrement puis-je croire
« Qu'on m'eût ainsi vertement éconduit,
« Moi qui passai la Garonne et la Loire
« Pour apporter un beau présent au Roi?
« Dorénavant je serai sur mes gardes. »
Et sur ces mots le vieillard se tint coi.
Le bon Henri, qu'entouraient quelques gardes,
Brillant essaim de nouveaux courtisans,
Qui, s'attachant à son destin prospère,
Auprès de lui faisaient les vers luisants,
Et l'assuraient de leur foi mensongère.
De son salon, Henri donc, par hasard,
Jetant les yeux à travers la fenêtre,
Voit dans la cour le malheureux vieillard.
Surpris, cherchant qui cela pouvait être,
Car c'était bien le costume gascon,
Il dit un mot... Soudain un jeune page
Descend et court chercher le vieux barbon,
Qui, tout joyeux et désormais plus sage,
Entre, mais non sans frissonner d'effroi

En revoyant l'affreux factionnaire.
Bref, le voilà dans le salon du Roi,
Tout ébahi, sans rien dire ni faire.
Le Béarnais d'abord l'a reconnu.
« Chez moi, dit-il, mon aimable compère,
« Dans mon palais soyez le bien-venu !
« Mais qu'as-tu fait de notre ménagère?
« Est-elle ici?... Mais quoi! serais-tu veuf?
« — Non, Monseigneur, attendu qu'elle-même
« A fait pour vous ces fromages de bœuf. »
Le rire éclate... Henri devient tout blême,
Le cœur ému, mais confus et surpris
Qu'un habitant de son premier royaume
Devant sa cour se fût ainsi mépris,
Et se penchant du côté du bonhomme :
« Dis donc de vache!... — Ah! sire, vraiment non!
« Car pour avoir lâché ce vilain nom,
« Un grand pendard, debout à votre porte,
« De son fusil m'a bourré sans façon ;
« Il pourrait bien vous traiter de la sorte,
« Si vous alliez vous exprimer ainsi.
« —Rassure-toi, dit avec un sourire
« Le Souverain ; j'ai du crédit ici,
« Et désormais tu peux entrer et dire
« Que je le veux... Adieu donc, à tantôt ;
« Tu voudras bien partager notre table,
« Où tu verras d'abord la poule au pot,
« Quelques bons plats, des fruits, un vin potable,
« Simple repas par le cœur préparé.
« Nous fêterons surtout tes bons fromages. »
Le Prince donc, loin du bruit retiré,
Et de la cour suspendant les usages,
Fait tête-à-tête avec le bon Berret
Un doux repas dont le choix le reporte
Aux temps heureux où, simple roitelet,
Il eut des siens l'amour seul pour escorte.
Le lendemain, voyant déjà l'ennui
Du bon vieillard loin de sa ménagère,

Il le renvoie à sa douce chaumière,
Non pas à pied; mais en poste... Avec lui,
A ses côtés, était un personnage,
De qui les soins et l'art industrieux
Eurent bientôt transformé l'ermitage
En un château commode et somptueux.
Ainsi le chef du céleste royaume,
Par sa parole, avait changé, dit-on,
En temple saint la demeure de chaume
Où s'abritaient Baucis et Philémon.
Quant à nos vieux, ils n'eurent en partage
Un grand esprit, vu que les souverains
N'en donnent point; mais un autre apanage
Plus précieux, plus utile aux humains :
Un bon cœur qui, répandant les largesses
Dont les comblait le prince tous les ans,
Leur procura d'éternelles richesses,
Heureux trésors des mortels bienfaisants.

CARMEN MULTIMETRUM

AD LAUDEM BEATISSIMÆ VIRGINIS.

Regia mater,	Adonique.
Quam Deus egregiis	Archiloquien.
Mirè dotibus ornat,	Phérécratien.
Salvatore * quidem minor,	Glyconique.
Humanum genus angelicumque	Falisque
Sublimis superat, cœlo terrisque colenda.	Hexamètre.
Virgo parensque simùl ; filia sponsa Dei,	Pentamètre.
Hominique Deo corpus tribuens,	Anapestique.
Filium gignit Deum.	Trochaïque dimètre incomplet.
En gloriæ fons inclytæ,	Iambique dimètre.
Origo dives gratiarum.	Iambique dimètre surabondant
Quæ dona nobilem decent honorem !	Iambique trimètre défectueux.
Quid filius matri negaturus potens ?	Iambique trimètre.
Quam multis genitrix sancta monilibus	Asclépiade
Clara resplendet rutilisque gemmis,	Saphique.
Cœlis ut ardent ignea sidera !	Alcaïque.
Quin radians super astra fulget.	Dactylico-trochaïque
Reginam merita dùm celebrant laude perenniter	Choriambique.
Carmina læta cœli,	Aristophanien.
Nostra dilectam celebrent carmina læta matrem !	Grand alcaïque.
Celebrent quam Deus almis cumulavit	Petit ionien.
Ipse bonis : celebrent quæ est tùm pia, tùm benigna custos,	Grand archiloquien
Auxilioque juvans. O ter beatus qui tuâ	Élégiambique.
Spe nititur, te diligens, atque sinu moritur !	Iambélégique.

Jn FINES, *chanoine.*

* *Salvator* est préféré à *Servator* de la latinité classique, pour ne rien ôter à la pièce de son caractère religieux.

RÉSUMÉ

DES

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES,

FAITES A L'ÉCOLE NORMALE DE PERPIGNAN,

PAR M. BÉGUIN, DIRECTEUR.

ANNÉE 1854.

Fautes à corriger dans les Résumés météorologiques du IXe volume :

1° Tableau n° 5, années 1851, 1852, 1853. La quantité de pluie doit être exprimée en *mètres* (m) et non en *millimètres* (mm).

2° Tableau n° 1, année 1852. Température minimum : le 5 mars, *au lieu* du 27 février.

MOIS.	PRESSION ATMOSPHÉRIQUE. MOYENNES MENSUELLES. 9 HEURES DU MATIN. Baromètre à zéro.	9 HEURES DU MATIN. Température extérieure	MIDI. Baromètre à zéro.	MIDI. Température extérieure	3 HEURES DU SOIR. Baromètre à zéro.	3 HEURES DU SOIR. Température extérieure	9 HEURES DU SOIR. Baromètre à zéro.	9 HEURES DU SOIR. Température extérieure	MAXIMA ABSOLUS. Maximum.	MAXIMA ABSOLUS. Dates.
	mm	o	mm	o	mm	o	mm	o	mm	jours. heur
Janvier	756,99	6,52	756,74	9,97	756,19	11,85	757,19	6,85	771,12	27—9 s.
Février	760,29	4,47	760,55	6,78	760,25	8,20	760,55	5,02	770,45	28—mi
Mars	764,55	11,67	764,06	15,56	765,75	15,85	764,52	10,25	772,85	5—9 m
Avril	759,46	15,55	758,98	16,95	758,58	17,95	758,92	12,44	768,05	5—mi
Mai	755,14	16,71	754,81	19,44	754,52	20,06	755,42	15,54	759,98	30—9 s.
Juin	757,22	19,82	756,95	21,85	756,56	22,99	757,58	18,09	764,56	25—9 s
Juillet	758,07	24,16	757,71	26,67	757,59	27,96	758,52	21,99	761,50	21—9 s
Août	758,89	25,45	758,61	26,26	758,55	28,46	759,57	21,58	762,76	24—9 s
Septembre	761,75	21,24	761,50	25,52	760,80	25,42	761,81	19,88	766,50	24—9 s
Octobre	757,82	15,18	757,15	18,44	756,69	20,45	757,74	14,47	766,12	31—9 r
Novembre	752,90	9,78	752,59	12,59	751,72	14,22	752,79	8,96	765,87	1er—9 m
Décembre	758,62	7,59	758,61	9,55	758,44	15,92	759,05	7,52	769,71	30—9 r
Année 1854	758,47	14,64	758,14	17,24	757,75	18,94	758,59	15,52	766,59	»

PRESSION ATMOSPHÉRIQUE.

	mm
Moyenne des observations à des heures homonymes (9 h.)	758,55
Maximum, le 5 mars	772,85
Minimum, le 4 janvier	757,20

TEMPÉRATURE

Moyenne des observations à

Id., d'après les maxima et les

Id., d'après la moyenne annuell

MÉTÉOROLOGIQUES. ALTITUDE : 45m,445.

MINIMA ABSOLUS.		DIFFÉRENCE des pressions extrêmes.	TEMPÉRATURE DE L'AIR. MOYENNES PAR MOIS DES		DEMI-SOMME des températures extrêmes.	MAXIMA ABSOLUS.		MINIMA ABSOLUS.		DIFFÉRENCES des températures extrêmes.
Minimum.	Dates.		Maxima diurnes.	Minima diurnes.		Maximum.	Dates.	Minimum.	Dates.	
mm	jours. heures.	mm	°	°	°	°		°		°
757,20	4—3 s.	33,92	14,97	3,45	7,71	16,00	27	—0,50	9	16,50
749,42	10—9 s.	21,01	8,74	2,34	5,62	18,00	27	—4,90	14	22,90
733,90	24—3 s.	16,95	16,82	7,14	11,98	20,15	31	2,00	22	18,15
741,90	22—midi.	26,15	18,86	9,45	14,15	26,25	12	4,00	25	22,25
747,02	4—3 s.	12,96	21,40	11,72	16,56	26,70	3	6,00	3	20,70
731,16	6—9 m.	15,40	24,10	14,34	19,32	29,50	15	9,50	2	20,00
732,87	6—3 s.	8,45	29,61	17,84	23,72	37,50	21	13,50	1er	24,00
731,17	2—3 s.	11,39	29,18	17,38	23,38	32,10	19	14,75	31	17,35
732,74	8—3 s.	15,56	25,77	14,82	20,30	32,00	1er	10,50	7	21,50
747,26	24—3 s.	18,86	20,96	10,64	15,80	28,90	6	6,00	26	22,90
738,28	25—midi.	27,39	14,51	3,87	10,19	26,00	2	2,50	24	23,50
749,06	20—9 m.	20,65	10,69	4,77	7,73	17,00	23	0,15	29	16,85
747,83	»	18,76	19,38	10,05	14,70	25,84	»	3,29	»	20,55

ENNE DE L'ANNÉE.

ures homonymes (9 h.)	14°,08
ma moyens	14,70
xima et minima absolus.	15,56

TEMPÉRATURES EXTRÊMES DE L'ANNÉE.

Maximum, le 21 juillet.	37°,50
Minimum, le 14 février	—4,90
Différence	42,40

MOIS.	NOMBRE DE JOURS PENDANT LESQUELS LE VENT A SOUFFLÉ A NEUF HEURES DU MATIN.																NOMBRE DE JOURS PENDANT LESQUELS LE VENT A SOUFFLÉ A MIDI.															
	N.	N-N-E.	N-E.	E-N-E.	E.	E-S-E.	S-E.	S-S-E.	S.	S-S-O.	S-O.	O-S-O.	O.	O-N-O.	N-O.	N-N-O.	N.	N-N-E.	N-E.	E-N-E.	E.	E-S-E.	S-E.	S-S-E.	S.	S-S-O.	S-O.	O-S-O.	O.	O-N-O.	N-O.	N-N-O.
Janvier	2	»	»	4	»	»	4	»	2	»	»	1	2	12	8	2	»	2	»	5	»	»	»	»	4	»	»	4	»	11	6	
Fevrier	»	2	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4	15	4	4	1	3	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	8	6	
Mars	»	1	»	5	1	1	2	1	»	»	»	2	1	10	8	1	1	1	1	7	2	1	1	2	»	»	»	»	»	9	6	
Avril	1	5	5	4	1	1	1	1	»	»	»	1	»	7	5	2	»	4	4	7	»	»	»	4	»	»	»	»	»	8	2	
Mai	»	1	5	1	1	»	»	1	»	1	5	1	1	11	5	»	»	1	2	5	1	1	2	2	1	»	»	»	»	11	5	
Juin	»	6	5	5	1	»	1	1	»	»	»	»	1	10	5	1	»	4	2	7	»	»	1	2	»	»	»	1	»	8	5	
Juillet	»	6	5	5	1	»	2	»	»	»	1	1	»	4	2	6	»	7	1	8	»	»	2	»	»	»	2	1	1	5	»	
Août	2	4	4	5	1	1	»	»	»	»	»	»	»	8	1	5	1	5	2	7	»	»	2	»	»	»	»	»	»	7	4	
Septembre	»	5	2	6	»	2	4	2	»	»	»	2	»	4	2	5	1	6	2	6	»	5	4	1	»	»	»	»	»	2	4	
Octobre	5	»	5	5	»	»	»	2	»	1	»	1	»	11	4	5	»	5	»	4	»	»	»	1	»	1	1	1	1	9	7	
Novembre	»	»	2	1	»	»	»	2	»	»	2	2	1	10	5	5	»	1	»	2	»	»	1	1	»	»	3	2	»	10	5	
Decembre	»	1	»	»	»	»	»	»	»	1	»	2	1	15	7	4	»	»	1	»	»	»	»	»	1	»	2	»	»	12	11	
Année 1854.	8	29	26	32	6	5	11	10	2	5	6	15	11	115	52	56	4	57	16	56	5	5	15	15	5	1	8	6	5	100	59	5
Nombres proportionnels pour un total de 1000 vents	22	79	71	88	16	14	30	27	6	8	16	36	30	315	145	99	11	101	44	155	8	14	36	36	8	5	22	16	8	274	162	10

Les vents dominants à Perpignan ont été, en 1854, l'**O-N-O** et le **N-O**.

ALTITUDE DE LA GIROUETTE : 47m,295.

NOMBRE DE JOURS PENDANT LESQUELS LE VENT A SOUFFLÉ A TROIS HEURES DU SOIR.

N.	N-N-E.	N-E.	E-N-E.	E.	E-S-E.	S-E.	S-S-E.	S.	S-S-O.	S-O.	O-S-O.	O.	O-N-O.	N-O.	N-N-O.
»	2	3	3	»	»	1	»	1	1	»	1	»	8	5	6
»	»	3	1	»	»	»	»	»	»	»	»	1	10	6	7
»	»	1	8	1	3	1	2	»	»	1	»	1	8	3	2
»	4	1	9	1	1	»	4	»	»	»	»	1	8	1	»
»	»	6	2	1	2	»	3	1	1	»	»	1	9	3	»
»	4	»	9	»	»	1	2	»	»	1	»	»	6	2	3
»	6	3	6	»	2	2	»	»	1	1	»	1	2	4	3
»	10	1	6	»	1	1	2	»	»	»	»	1	3	2	2
»	6	1	3	»	4	3	3	»	»	»	»	»	1	3	1
»	3	3	3	»	»	»	»	1	1	»	1	»	7	3	7
»	»	1	2	»	1	»	2	»	»	2	1	»	9	9	3
»	1	1	»	»	»	»	»	»	1	1	»	1	8	13	3
1	36	24	56	3	14	9	18	3	3	6	3	7	79	38	41
3	99	66	154	8	38	23	49	8	14	16	8	19	277	159	112

NOMBRE DE JOURS PENDANT LESQUELS LE VENT A SOUFFLÉ A NEUF HEURES DU SOIR.

N.	N-N-E.	N-E.	E-N-E.	E.	E-S-E.	S-E	S-S-E.	S.	S-S-O.	S-O	O-S-O.	O.	O-N-O.	N-O.	N-N-O.
»	2	»	2	»	»	»	3	»	»	»	»	»	7	11	6
»	1	3	1	»	»	»	»	»	»	»	»	2	7	9	3
»	1	»	7	1	3	1	2	»	»	1	»	»	13	»	2
»	3	4	9	1	2	»	2	»	»	»	»	»	9	3	»
»	2	2	2	»	1	2	1	1	1	»	»	1	13	2	4
»	3	»	7	»	»	»	3	»	»	1	»	»	7	3	4
»	8	4	3	1	1	1	»	»	4	»	»	»	3	8	1
1	7	3	1	»	1	»	4	»	»	»	»	»	4	4	4
»	1	4	6	»	4	2	4	»	»	»	1	»	1	3	4
»	1	2	4	»	»	»	1	»	1	»	»	»	10	7	3
»	4	3	1	»	»	»	1	»	»	4	»	»	9	9	2
»	1	»	»	»	»	»	»	»	2	»	1	»	8	17	2
1	31	24	45	3	12	6	21	1	3	6	2	3	95	78	36
3	85	66	118	8	35	16	37	3	14	16	3	8	255	214	99

MOIS.	ÉTAT DU CIEL A NEUF HEURES DU MATIN. — NOMBRE DE JOURS					ÉTAT DU CIEL A MIDI. — NOMBRE DE JOURS				
	Pluvieux.	Couverts.	Nuageux.	Beaux.	Sans nuages.	Pluvieux.	Couverts.	Nuageux.	Beaux.	Sans nuages.
Janvier	1	9	5	12	4	1	4	5	18	5
Février	1	6	2	13	6	1	5	4	12	6
Mars	»	2	4	10	15	»	2	4	14	11
Avril	1	8	5	11	5	5	2	5	17	5
Mai	4	9	5	13	»	2	7	8	14	»
Juin	2	8	5	14	1	3	5	8	13	1
Juillet	1	5	1	16	8	3	4	3	12	9
Août	1	3	4	17	6	»	1	4	17	6
Septembre	1	4	5	15	5	2	2	5	18	3
Octobre	2	4	8	17	»	1	2	9	17	2
Novembre	1	6	5	15	3	1	6	8	13	2
Décembre	4	5	7	14	1	2	8	8	12	1
Année 1854	19	69	56	167	54	19	51	69	177	49

ÉTÉOROLOGIQUES. ALTITUDE DU PLUVIOMETRE : 46m,345.

ÉTAT DU CIEL A TROIS HEURES DU SOIR. — NOMBRE DE JOURS					ÉTAT DU CIEL A NEUF HEURES DU SOIR. — NOMBRE DE JOURS					NOMBRE de JOURS de PLUIE appréciable	QUANTITÉ de PLUIE.
Pluvieux.	Couverts.	Nuageux.	Beaux.	Sans nuages.	Pluvieux.	Couverts.	Nuageux.	Beaux.	Sans nuages.		
4	5	5	16	6	2	2	8	18	4	5	m 0,02525
4	5	7	11	6	»	2	7	15	4	2	0,01050
»	2	5	15	11	»	1	4	18	8	1	0,00225
5	2	5	16	4	2	5	7	11	5	6	0,04600
8	6	4	15	»	5	4	9	15	»	10	0,06700
5	7	6	12	2	5	5	9	12	1	7	0,02250
4	5	5	11	10	5	4	4	15	7	8	0,02125
1	5	6	12	9	5	4	6	14	4	5	0,02550
1	5	5	18	5	1	2	6	15	6	5	0,02050
»	2	8	17	4	1	1	11	11	7	2	0,00750
1	8	4	14	5	»	9	12	7	2	5	0,06575
1	5	9	15	1	2	4	10	15	2	4	0,01900
26	47	65	168	61	20	45	95	162	47	54	0,32700

OBSERVATIONS HYGROMÉTRIQUES.

ANNÉE 1854. (Hygromètre de Saussure). ALTITUDE : 45m,445.

Mois.	NEUF HEURES du matin.	MIDI.	TROIS HEURES du soir.	NEUF HEURES du soir.	MOYENNES MENSUELLES.
Janvier	»	»	»	»	»
Février	»	»	»	»	»
Mars	54,48	52,03	49,51	51,61	51,91
Avril	64,03	57,06	55,45	60,06	59,45
Mai	71,03	60,61	58,77	64,10	63,63
Juin	71,40	63,77	61,23	71,40	66,95
Juillet	64,80	58,58	57,06	61,64	60,52
Août	63,64	57,52	53,45	65,71	60,08
Septembre	71,13	63,56	58,66	67,40	63,14
Octobre	79,52	68,16	59,90	71,13	69,62
Novembre	73,40	68,70	61,83	72,90	69,71
Décembre	77,03	69,74	64,80	71,29	70,71
Moyennes	69,23	61,93	58,06	63,73	Moyenne générale. 63,74

RÉSUMÉ

DES

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES,

FAITES A L'ÉCOLE NORMALE DE PERPIGNAN,

PAR M. BÉGUIN, DIRECTEUR.

ANNÉE 1855.

MOIS.	PRESSION ATMOSPHÉRIQUE. MOYENNES MENSUELLES. 9 HEURES DU MATIN. Baromètre à zéro.	Température extérieure	MIDI. Baromètre à zéro.	Température extérieure	3 HEURES DU SOIR. Baromètre à zéro.	Température extérieure	9 HEURES DU SOIR. Baromètre à zéro.	Température extérieure	MAXIMA ABSOLUS. Maximum.	Dates.
	mm	o	mm	o	mm	o	mm	o	mm	jours. heu
Janvier	759,81	3,96	759,50	7,16	758,96	8,15	759,65	4,81	771,66	7—9
Février	749,99	8,91	749,56	11,69	748,99	12,60	749,22	8,48	760,45	24—9
Mars	751,79	9,82	751,48	12,82	751,29	13,50	751,91	8,79	765,72	31—9
Avril	757,47	13,62	756,85	15,78	756,64	16,64	757,25	12,41	765,06	15—9
Mai	754,46	15,01	754,40	17,40	755,56	17,81	754,15	15,56	762,46	7—9
Juin	758,55	18,66	758,18	21,51	757,86	21,84	758,79	16,61	764,51	26—9
Juillet	757,71	24,55	757,22	26,72	757,05	27,57	758,20	22,27	762,04	1er—9
Août	759,20	25,81	758,57	26,16	758,21	27,49	759,34	22,79	767,64	27—9
Septembre	759,09	19,41	758,47	22,51	757,85	25,85	758,82	19,24	767,10	8—9
Octobre	754,44	16,11	755,91	18,58	755,51	20,18	755,08	16,05	764,82	20—9
Novembre	755,82	9,48	755,51	11,79	754,95	15,19	756,05	10,16	765,20	5—9
Décembre	757,12	5,86	757,07	8,46	756,95	9,19	757,45	6,66	768,57	30—5
Année 1855	756,29	14,10	755,84	16,68	755,48	17,65	756,52	15,47	765,07	»

PRESSION ATMOSPHÉRIQUE.

	mm
Moyenne des observations à des heures homonymes (9 h.)	756,50
Maximum, le 7 janvier	771,66
Minimum, le 15 février	750,92

TEMPÉRATURE

Moyenne des observations à

Id., d'après les maxima et l

Id., d'après la moyenne annuel

IÉTÉOROLOGIQUES. ALTITUDE : 43m,445

MINIMA ABSOLUS.		DIFFÉRENCE des pressions extrêmes.	TEMPÉRATURE DE L'AIR. MOYENNES PAR MOIS DES		DEMI-SOMME des températures extrêmes.	MAXIMA ABSOLUS.		MINIMA ABSOLUS.		DIFFÉRENCES des températures extrêmes.
Minimum	Dates.		Maxima diurnes.	Minima diurnes.		Maximum.	Dates.	Minimum.	Dates.	
mm	jours. heures.	mm	°	°	°	°		°		°
745,85	19—9 s.	27,85	8,75	4,57	5,05	14,90	4	—5,75	20	18,65
750,92	15—5 s.	29,51	15,28	2,45	7,86	16,50	5	0,15	14	16,55
752,22	24—5 s.	31,50	14,44	5,59	10,02	19,75	22	—1,00	9	18,75
747,54	21—5 s.	17,72	17,75	9,00	13,37	22,00	18	5,40	4	16,60
742,55	4—9 s.	20,15	18,96	10,49	14,75	24,50	25	7,50	6	17,00
750,58	2—9 m.	15,95	22,76	15,86	18,31	30,00	10	8,25	1er	21,75
747,74	10—midi.	14,50	28,40	18,61	23,50	32,00	7 et 30	14,50	25	17,50
755,86	5—9 m.	15,78	28,27	18,90	23,59	34,50	5	16,50	31	18,00
747,46	29—9 s.	19,64	24,52	15,87	20,09	29,00	25	11,00	12	18,00
741,45	29—9 s.	23,37	20,82	12,37	16,70	26,50	5	6,50	28	20,00
747,60	1er—midi.	15,60	15,65	7,54	10,49	18,25	1er	1,50	29	16,75
746,99	5—5 s.	21,58	9,85	5,47	6,66	13,90	27	—3,00	12	18,90
744,54	»	20,75	18,44	9,96	14,20	23,48	»	3,15		18,19

NNE DE L'ANNÉE.

res homonymes (9 h.)	15°,78
a moyens	14,20
ima et minima absolus.	14,50

TEMPÉRATURES EXTRÊMES DE L'ANNÉE.

Maximum, le 5 août	34°,50
Minimum, le 12 décembre	—5,00
Différence	39,50

MOIS.	NOMBRE DE JOURS PENDANT LESQUELS LE VENT A SOUFFLÉ A NEUF HEURES DU MATIN.																NOMBRE DE JOURS PENDANT LESQUELS LE VENT A SOUFFLÉ A MIDI.															
	N.	N-N-E.	N-E.	E-N-E.	E.	E-S-E.	S-E.	S-S-E.	S.	S-S-O.	S-O.	O-S-O.	O.	O-N-O.	N-O.	N-N-O.	N.	N-N-E.	N-E.	E-N-E.	E.	E-S-E.	S-E.	S-S-E.	S.	S-S-O.	S-O.	O-S-O.	O.	O-N-O.	N-O.	N-N-O.
Janvier . .	»	3	»	1	»	»	»	»	»	4	2	3	3	11	3	»	»	3	4	3	4	»	»	»	4	1	2	»	2	8	3	
Février....	»	»	»	2	»	»	»	»	»	2	»	4	8	10	2	»	»	1	3	7	2	1	»	»	»	3	»	2	1	6	1	
Mars.....	»	»	1	»	1	»	»	1	1	»	»	3	1	12	10	1	»	»	1	3	1	»	»	1	1	1	2	2	2	14	2	
Avril.....	»	2	3	4	2	»	»	»	»	»	»	»	1	9	4	5	»	2	3	3	»	1	»	»	»	»	»	»	»	13	4	
Mai.....	»	3	»	2	1	»	1	3	1	»	»	1	1	11	3	4	»	1	1	4	1	»	1	3	1	1	2	1	1	10	3	
Juin.....	»	3	1	3	3	»	»	»	»	»	»	1	2	11	3	1	»	1	3	4	4	2	»	»	»	»	»	»	»	9	3	
Juillet....	»	3	»	2	1	1	3	2	»	»	1	»	»	7	3	4	»	3	1	4	3	1	4	2	»	»	»	1	»	3	4	
Août.....	»	4	3	2	3	1	2	2	»	»	»	1	»	8	4	1	»	2	3	3	4	2	2	2	1	»	»	»	»	4	6	
Septembre.	»	1	1	1	2	1	1	2	»	»	1	2	1	10	4	3	»	2	»	6	2	»	3	1	»	1	1	1	2	3	4	
Octobre...	»	3	3	1	3	»	»	»	»	»	1	3	2	8	3	2	»	3	3	3	2	2	1	»	1	1	»	1	»	7	3	
Novembre..	»	2	»	2	2	»	1	1	»	»	»	»	3	12	4	3	»	3	1	4	1	1	2	1	»	»	1	»	»	11	3	
Decembre..	1	1	2	2	1	»	2	1	»	2	»	»	2	12	3	»	»	2	3	1	»	1	2	2	»	1	1	»	»	12	4	
Année 1855.	1	25	14	22	19	3	12	12	2	3	3	18	26	121	56	24	»	25	28	31	21	11	13	12	3	9	9	8	8	104	42	
Nombres proportionnels pour un total de 1000 vents....	3	68	38	60	52	8	33	33	3	14	14	49	71	332	154	66	»	68	77	139	57	30	41	33	14	25	25	22	22	285	115	

Les vents dominants à Perpignan ont été, en 1855, l'**O-N-O**, le **N-O** et l'**E-N-E**.

NOMBRE DE JOURS
PENDANT LESQUELS LE VENT A SOUFFLÉ
A TROIS HEURES DU SOIR.

N.	N-N-E.	N-E.	E-N-E.	E.	E-S-E.	S-E.	S-S-E.	S.	S-S-O.	S-O.	O-S-O.	O.	O-N-O.	N-O.	N-N-O.
»	2	3	3	»	3	»	»	1	3	1	2	2	6	2	4
»	»	3	6	4	1	»	»	»	2	3	»	1	2	4	»
»	1	2	1	2	1	2	»	1	3	»	»	2	11	3	»
»	4	1	3	»	»	1	»	»	2	1	1	»	8	3	2
»	3	»	1	1	1	1	3	»	3	1	1	»	9	1	2
»	1	»	3	3	2	»	»	»	3	1	1	»	6	6	2
»	1	2	3	»	6	3	2	1	1	»	»	»	6	2	2
»	2	3	4	1	2	3	1	1	»	»	»	»	4	3	2
»	3	6	2	»	2	1	1	»	1	1	1	1	4	3	1
»	3	3	7	1	1	»	1	»	2	1	»	»	3	2	1
»	1	2	3	»	2	1	2	»	1	»	»	»	8	2	6
»	1	3	2	1	1	»	1	»	1	»	»	1	15	3	1
26	32	46	18	22	14	16	4	22	9	6	7	82	40	20	
71	88	226	49	60	38	44	11	60	25	16	19	225	110	55	

NOMBRE DE JOURS
PENDANT LESQUELS LE VENT A SOUFFLÉ
A NEUF HEURES DU SOIR.

N.	N-N-E.	N-E.	E-N-E.	E.	E-S-E.	S-E.	S-S-E.	S.	S-S-O.	S-O.	O-S-O.	O.	O-N-O.	N-O.	N-N-O.
»	2	1	2	1	1	»	»	»	1	3	4	3	3	7	
»	3	3	2	»	1	»	1	»	3	2	4	»	6	2	2
»	»	2	1	2	»	»	»	»	1	2	»	1	14	8	
4	4	1	3	1	»	»	1	»	3	»	»	»	8	2	6
»	4	1	1	»	1	»	8	»	»	»	1	»	11	1	3
»	4	3	2	»	1	»	»	»	3	»	»	1	4	6	1
»	1	»	4	»	4	2	4	»	1	»	»	»	10	1	1
1	4	3	2	1	2	3	3	1	»	»	1	»	4	3	3
»	1	4	»	2	1	2	2	»	»	1	1	2	11	2	1
»	9	3	»	1	»	»	1	»	2	»	»	»	6	3	1
»	1	3	1	1	»	»	3	»	»	»	»	»	7	8	6
»	2	2	3	»	»	2	2	1	1	»	»	1	11	3	3
2	37	28	21	9	11	9	23	2	17	10	3	10	97	46	36
3	101	77	57	23	30	23	68	3	46	28	14	28	266	126	99

MOIS.	ÉTAT DU CIEL A NEUF HEURES DU MATIN. — NOMBRE DE JOURS					ÉTAT DU CIEL A MIDI. — NOMBRE DE JOURS				
	Pluvieux.	Couverts.	Nuageux.	Beaux.	Sans nuages.	Pluvieux.	Couverts.	Nuageux.	Beaux.	Sans nuages
Janvier	2	4	8	15	4	1	6	4	12	8
Février	»	8	7	12	1	1	5	6	17	1
Mars	»	6	9	14	2	2	5	7	15	4
Avril	1	1	5	22	5	1	1	4	17	7
Mai	4	4	5	18	»	2	5	9	17	»
Juin	4	2	4	19	1	2	5	5	17	5
Juillet	1	»	5	24	5	1	»	4	21	5
Août	»	2	5	15	11	»	1	7	11	12
Septembre	2	7	6	12	5	5	5	10	10	2
Octobre	2	8	6	15	2	1	6	9	15	2
Novembre	6	5	5	12	4	5	7	7	6	5
Décembre	5	5	5	14	4	2	5	8	15	5
Année 1855	25	52	64	186	58	21	41	80	171	52

ÉTÉOROLOGIQUES. ALTITUDE DU PLUVIOMÈTRE : 46m,545.

ÉTAT DU CIEL A TROIS HEURES DU SOIR. — NOMBRE DE JOURS					ÉTAT DU CIEL A NEUF HEURES DU SOIR. — NOMBRE DE JOURS					NOMBRE de JOURS de PLUIE appréciable.	QUANTITÉ de PLUIE.
Pluvieux.	Couverts.	Nuageux.	Beaux.	Sans nuages.	Pluvieux.	Couverts.	Nuageux.	Beaux.	Sans nuages.		
4	5	4	19	2	1	5	4	19	2	5	m 0,07700
«	6	9	11	2	2	10	9	7	»	7	0,05225
4	2	8	15	4	5	2	9	14	5	6	0,01525
»	4	4	14	8	1	»	5	15	9	2	0,00600
6	7	6	11	1	7	4	15	6	1	15	0,08227
5	1	6	18	2	1	»	9	16	4	5	0,06150
»	5	6	18	4	1	1	5	14	10	5	0,01725
2	1	4	14	10	»	2	7	10	12	1	0,15500
2	5	9	12	2	»	6	7	8	9	8	0,14700
5	5	9	12	2	1	9	10	8	5	5	0,02550
5	8	7	4	6	6	7	7	5	5	10	0,18475
2	7	7	15	2	5	4	5	16	5	5	0,01475
28	54	79	159	45	26	50	90	158	61	66	0,79652

OBSERVATIONS HYGROMÉTRIQUES.

ANNEE 1855. (Hygromètre de Saussure). ALTITUDE : 45m,445.

Mois.	NEUF HEURES du matin.	MIDI.	TROIS HEURES du soir.	NEUF HEURES du soir.	MOYENNES MENSUELLES.
Janvier	81,36	77,22	75,74	78,87	77,79
Février	82,45	75,54	75,68	80,50	78,04
Mars	64,25	57,19	55,48	62,19	59,27
Avril	64,00	55,95	51,75	59,00	57,66
Mai	68,26	65,90	64,51	77,55	68,50
Juin	69,50	60,85	57,80	68,85	64,24
Juillet	60,61	51,09	50,55	61,45	55,92
Août	67,96	60,00	54,61	66,81	62,55
Septembre	75,17	67,05	64,80	75,56	70,59
Octobre	79,45	69,71	64,68	76,71	72,64
Novembre	82,80	77,26	72,76	81,15	78,49
Décembre	77,48	72,74	69,29	75,19	75,67
Moyennes	72,77	65,70	62,64	71,95	Moyenne générale. 68,26

LISTE DES MEMBRES

COMPOSANT

LA SOCIÉTÉ AGRICOLE, SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE

DES PYRÉNÉES-ORIENTALES.

MEMBRES HONORAIRES.

1835. M. Mathieu, O. ✻, membre de l'*Institut*.
1836. M. Guizot, C. ✻, membre de l'*Académie française*.

MEMBRES RÉSIDANTS.

1854. M. Abblard, professeur à l'École-Normale.
1855. M. Alart, secrét. de l'Inspecteur d'Académie.
1833. M. Alzine, imprimeur-libraire (*F*)*.
1857. M. Amadis, professeur au Collége.
1853. M. Argiot, homme de lettres.
1855. M. Astor, professeur au Collége.
1857. M. Astors (François), propriétaire.
1853. M. Audusson (Olivier), propriétaire.
1838. M. Augé, ✻, capitaine d'artillerie en retraite.
1854. M. Aussel, professeur au Collége.
1846. M. Azémar, vice-consul d'Espagne.
1836. M. Bach, ✻, colonel d'artillerie en retraite.
1857. M. Barberet, Inspecteur d'Académie.
1833. M. Batlle, négociant (*F*).
1855. M. Bédos, avocat.

* Les fondateurs de la Société sont désignés par la lettre *F*, qui est à la suite de leur nom.

1833. M. Béguin, directeur de l'École-Normale (*F*).
1853. M. Bertran-Balanda, propriétaire.
1855. M. Besse, conseiller de Préfecture.
1857. M. Bocamy, docteur-médecin.
1853. M. Bonafos, docteur-médecin.
1847. M. Bonnefoy (de), propriétaire.
1856. M. Boix, maître en pharmacie.
1855. M. Boucabeille, aumônier de l'École-Normale.
1835. M. Bouis, ex-professeur de chimie.
1836. M. Bresson, propriétaire.
1853. M. Briol, professeur de logique au Collége.
1833. M. Caffe, archit. de la ville de Perpignan (*F*).
1855. M. Calvet, horticulteur.
1857. M. Cayrol, employé des Contrib. Indirectes.
1848. M. Chapé, lithographe.
1853. M. Collet, sous-principal du Collége.
1835. M. Companyo, père, docteur-médecin.
1853. M. Companyo, fils, docteur-médecin.
1854. M. Conte (Félix), propriétaire.
1840. M. Costa (Léon de), employé à la Préfecture.
1855. M. Crova, fils, prof. de chimie et de physique.
1847. M. Cuillé, directeur de la Ferme-École.
1853. M. Dadins (Sauveur), propriétaire.
1855. M. Delhoste, vicaire de la Cathédrale.
1848. M. Desprès (Antoine), propriétaire.
1854. M. Durand (Justin), ✻, banquier, député au Corps-Législatif.
1850. M. Escallar (d'), propriétaire.
1841. M. Eychenne, aîné, propriétaire.
1849. M. Fabre, professeur au Collége.
1833. M. Fauvelle, sondeur (*F*).
1857. M. Ferrer (Léon), pharmacien.
1854. M. Fines, chanoine titulaire du Diocèse.

1857. M. Flotte (de), directeur du Haras d'Arles.
1848. M. Garau, fils, avocat.
1853. M. Garrette, banquier.
1848. M. Gouell, docteur-médecin.
1854. M. Jaume (Amédée), notaire.
1854. M. Joui-d'Arnaud, ✻, maire de Perpignan.
1850. M. Labau, propriétaire.
1836. M. Lacombe Saint-Michel, propriétaire.
1854. M. Lacroix (Ferdinand), avocat.
1854. M. Lafabrègue, juge.
1856. M. Lamer (Jules de), propriétaire.
1841. M. Lazerme (Charles), propriétaire.
1853. M. Llobet (Joseph), propriétaire.
1834. M. Lloubes (Auguste), ✻, banquier.
1853. M. Lloubes (Jean-Jacques), ✻, banquier.
1858. M. Lourdoueix (Paul de), propriétaire.
1854. M. Lutrand, professeur au Collége.
1835. M. Massot (Paul), docteur-médecin.
1853. M. Massot (Aimé), docteur-médecin.
1841. M. Mattes, inspecteur des Écoles primaires.
1854. M. Maurice, agent-voyer chef.
1846. M. Méric (François), homme de lettres.
1847. M. Morer, archiviste du département.
1853. M. Muxart (Auguste), avocat.
1835. M. Passama, docteur-médecin.
1858. M. Philip, chanoine titulaire du Diocèse.
1836. M. Picas, aîné, avocat.
1853. M. Ribes, dir. de l'École primaire supérieure.
1853. M. Robillard (de), C. ✻, colonel commandant la place de Perpignan.
1853. M. Robin, aîné, pépiniériste.
1855. M. Roca (Rigobert), aumônier du Collége.
1854. M. Saint-Victor (de), propriétaire.

1853. M. Saléta, ✻, officier de cavalerie en retraite.
1854. M. Sauvy (Joseph), négociant.
1853. M. Siau (Antoine), propriétaire.
1833. M. Sirven, écon. des hospices de Perpignan (*F*)
1854. M. Talayrach (Joseph), avocat.
1855. M. Tarrès, docteur-médecin.
1834. M. Tastu-Jaubert, avocat.
1856. M. Vallarino (Jean), négociant.
1841. M. Villalongue (Sylvestre), négociant.

MEMBRES RÉSIDANTS N'HABITANT PAS PERPIGNAN.

1857. M. Arago (Antoine), maire d'Estagel.
1856. M. Barrère, propriétaire, à Bages.
1856. M. Carbonell, propriétaire, à Pézilla.
1853. M. Casamajor, curé, à Canaveilles.
1857. M. Conte (Joseph), propriétaire, à Estagel.
1853. M. Denamiel, ✻, juge de paix, à Rivesaltes.
1853. M. Durand (Laurent), propr., à Saint-Nazaire.
1853. M. Durand (Jacques), prop., à Saint-Nazaire.
1856. M. Duverney, propriétaire, à Espira-de-l'Agly.
1846. M. Ginestous (marquis de), propr., à Caladroy.
1847. M. Girvès (Sauveur), propriétaire, à Vinça.
1857. M. Guisonier-Passama, propriétaire, à Pia.
1857. M. Jonquet, naturaliste, à Vernet.
1857. M. Malé, vétérinaire, à la Ferme-École.
1856. M. Malégue, propr., à Pézilla-de-la-Rivière.
1857. M. Maria (Jean), propriétaire, à Thuir.
1858 M. Marquy, fils, pépiniériste, à Ille.
1854. M. Martin, docteur-médecin, à La Nouvelle.
1856. M. Morat-Ey, propriétaire, à Baho.
1854. M. Morer, instituteur, à Port-Vendres.
1858. M. Pla, juge de paix, à Saint-Paul.
1857. M. Reynès-Audusson, nég^t^, à St-Laurent-la-S.

MEMBRES CORRESPONDANTS.

1839. Mme Lafabrègue, naturaliste, à Lyon.
1839. Mme Mathieu, à Paris.
1839. Mme Tastu (Amable), à Paris.
1839. Mme Vien (Céleste), à Paris.
1840. Mme Faure (Anaïs) née Biu, à Limoux.
1842. Mlle Favier (Eulalie), à Marseille.

1833. M. Armonville, secrétaire du *Conservatoire des Arts et Métiers,* à Paris.
— M. Arvers, ✻, ancien pharmacien militaire, à Perpignan.
— M. Bastard, docteur-médecin, à Châlonnes (Maine-et-Loire).
— M. Boubée, géologue, à Paris.
— M. Chapsal, prêtre, à Ille (Pyrén.-Orientales).
— M. Christol (Jul. de), professeur d'histoire naturelle, à Montpellier.
— M. Des Moulins (Charles), membre de plusieurs sociétés savantes, à Lanquais.
— M. Denis de Saint-Antoine, président des relations intérieures de la *Société de Civilisation,* à Paris.
— M. Dias de Moralès, ancien député aux Cortès, à Marseille.
— M. Ferrus, ancien principal du Collége de Perpignan (*F*).
— M. Fraisse, de Perpignan, directeur des postes, à Cette (*F*).
— M. Gouget, chirurgien-major au 47e régiment d'infanterie de ligne.
— M. Ivan (Michel), docteur-médecin, à Digne.

1833. M. Julia, de Perpignan, professeur de langues, à Alger (*F*).
— M. Marcel de Serres, professeur de géologie, à Montpellier.
— M. Siau, de Perpignan, ingénieur des Ponts-et-Chaussées.
— M. Tournal, géologue, à Narbonne.
— M. Vène, ingénieur des mines, à Toulouse.
1834. M. Boisgiraud, prof. de chimie, à Toulouse.
— M. César-Moreau, directeur fondateur de la *Société française de Statistique,* à Paris.
— M. Cros, avocat, à Carcassonne.
— M. Delestre, président de l'*Athénée Impérial,* à Paris.
— M. Dupuy, ✻, colonel d'état-major en retraite, à Toulouse.
— M. Godde de Liancourt, président de la *Société universelle de Civilisation,* à Paris.
— M. Izern, de Perpignan, membre de plusieurs sociétés savantes, à Paris.
— M. Pujade, ✻, doct.-méd., à Amélie-les-Bains.
— M. Poulain, chirurgien en chef.
— M. Salin (Alphonse), contrôleur de la monnaie des médailles, à Paris.
— M. Xatart, fils, pharmacien, à Prats-de-Molló.
1835. M. Arago (Etienne), de Perpignan, homme de lettres.
— M. Chenu, chirurgien-major au 12e chasseurs.
— M. Combes, docteur-médecin, à Toulouse.
— M. Dubain, chef de bataillon du génie.
— M. Ensely, docteur-médecin, à Castelnaudary.
— M. Gallay, ✻, de Perpignan, professeur de cor à l'*École Impériale de Musique,* à Paris.

1835. M. Gally-Cazalat, professeur de physique, à Versailles.
— M. Guinard, aîné, pharmacien, à Bordeaux.
— M. Guiter, ancien notaire.
— M. Guyot de Fère, secrétaire perpétuel de la *Société d'Encouragement*, à Paris.
— M. Itier, naturaliste, directeur des douanes, à Montpellier.
— M. Lecoq, profess. de botanique, à Clermont-Ferrand.
— M. Leucotte, capitaine d'état-major, à Paris.
— M. Maurin (Antoine), de Perpignan, lithographe, à Paris.
— M. Maurin (Laurent), de Perpignan, lithographe, à Paris.
— M. Michel, capitaine au 17e de ligne.
— M. Rigaud (Esprit), de Perpignan, avocat à la Cour de Cassation, à Paris.
— M. Ribes, de Perpignan, prof. à la Faculté de Médecine de Montpellier.
— M. Sarrus, doyen de la Faculté des Sciences de Strasbourg.
1836. M. Aleron, naturaliste, à Perpignan.
— M. Breghot du Lut, conseiller à la Cour impériale de Lyon, membre de l'*Académie impériale* de la même ville.
— M. Cachelièvre, ingénieur des mines.
— M. Calmètes, ✻, de Perpignan, premier président de la Cour impériale de Bastia.
— M. Chevrolat (Auguste), membre de la *Société Entomologique de France*, à Paris.
— M. Cornuo, chirurgien-major au 85e de ligne.
— M. Delocre, docteur-médecin, à Lyon.

1836. M. Denizart-Hurtzel, propriétaire à Lille.
— M. Duffourc, ✻, colonel du génie.
— M. Julia, de Perpignan, capitaine d'artillerie.
— M. Lacroix, ✻, de Perpignan, conseiller à la Cour impériale de Montpellier.
— M. Llanta, de Perpignan, lithographe, à Paris.
— M. Merch, trés. de la *Société Linnéenne* de Lyon.
— M. Mulzant, profess. d'entomologie au Lycée et à la Faculté des Sciences de Lyon.
— M. Neppel, industriel, à Paris.
— M. Parès (Théodore), O. ✻, de Perpignan, ancien procureur-général, à Montpellier.
— M. Péricaud, bibliothécaire de la ville de Lyon, membre de l'*Académie Impériale* de la même ville.
— M. Rouffia (Côme), maître de Pension, à Baho.
— M. Thurbert, ingénieur des mines.
— M. Walter, ingénieur civil, profess. à l'*École des Arts et Manufactures*, à Paris.
1847. M. Barrau, homme de lettres, à Toulouse.
— M. Boluix, de Perpignan, capitaine de frégate.
— M. Jasmin, homme de lettres, à Agen.
— M. Mercadier, aîné, lithographe, à Toulouse.
— M. Reboul, homme de lettres, à Nîmes.
1838. M. Bonafos, docteur-médecin, à Sigean.
— M. Durosoy, inspecteur des mines.
— M. Duvignau, homme de lettres, à Agen.
— M. Grenier, docteur-médecin, prof. d'histoire naturelle, à Besançon.
— M. Vaillant, dessinateur, attaché au *Muséum d'Histoire naturelle*, à Paris.
1839. M. Brochier, capitaine du génie, à Paris.
— M. Cadilhac (Désiré), à Puisségur, près Béziers.

1839. M. Coubart d'Aulnay, membre de l'*Athénée des Arts*, à Paris.
— M. Du Mége (Alexandre), secrétaire-général de la *Société Archéologique du Midi*.
— M. Michaut, naturaliste, cap. au 10e de ligne.
— M. Terrevert, naturaliste, à Lyon.
1840. M. Arago (Alfred), peintre d'histoire, à Paris.
— M. Joulia (Henri), maître de pension.
— M. Monzic-Lasserre, docteur-médecin, à Coux (Dordogne).
1841. M. François, ingénieur des mines.
— M. Fontan, docteur-médecin
— M. Moquin-Tandon, naturaliste, à Toulouse.
— M. Vienne, biblioth. de la ville de Toulon.
1842. M. Benet de Peraud, doct.-médecin, à Paris.
— M. Gellé, professeur à l'École vétérinaire de Toulouse.
— M. Godard, naturaliste, capitaine adjudant-major au 67e de ligne.
— M. Laugier, attaché à l'Observatoire de Paris.
— M. Petit, direct. de l'Observre de Toulouse.
— M. Poncy, ouvrier maçon, homme de lettres, à Toulon.
— M. Selva (Prosper), ✻, de Perpignan, capitaine de frégate.
1843. M. D'Ombre-Firmas, d'Alais.
— M. Pagès-Roudière, docteur-médecin.
— M. Passama, ✻, de Perpignan, cap. de frégate.
— M. Massot-Reynier, ✻, de Perpignan, procureur-général à la Cour impér. de Rouen.
— M. Solliers (Félix), homme de lettres, à Paris.
1844. M. Bouis, fils, de Perpignan, prof. de chimie, à Paris.

1844. M. Didier (Petit), de Lyon.
— M. Perey (Alexis), professeur de mathématiques, à Dijon.
— M. Robinet, membre de l'*Académie impériale de Médecine*.
1847. M. Ivat, avocat à la Cour impériale de Paris.
— M. Renard de Saint-Malo, fils, de Perpignan, avocat à la Cour de Cassation, à Paris.
1848. M. Laurence, principal du Collége, à Mont-de-Marsan.
— M. Lefranc, homme de lettres.
— M. Perris (Édouard), naturaliste, à Mont-de-Marsan.
— M. Reboud, docteur-médecin, aide-major (Algérie).
1849. M. Autheman, économe des hospices, à Lisle-sur-Sorgue (Var).
— M. Cauchois-Ferrand, officier d'état-major.
— M. Pietta (Lucien), à Montesquieu, près Toulouse.
— M. Tastu (Émile), de Perpignan, avocat, à Montpellier.
1851. M. Gaubill, capitaine en retraite.
1853. M. Faure, docteur-médecin, en Algérie.
— M. Maniel (Jacques), de Perpignan, ingénieur en chef des chemins de fer du Nord.
1854. M. Bataille, procureur impérial, à Limoux.
— M. Bonnet (Edmond), ingénieur civil.
— M. Carvallo (Jules), ingénieur civil, membre fondateur de l'*Institut archéologique et historique du Limousin*.
— M. Denjean, professeur de mathématiques au Collége de Lodève.

1854. M. Prax, de Perpignan, vice-consul de France à Saint-Domingue.
— M. Thevenin, procureur impérial, à Auch.
1855. M. Barthélemy (de), ancien conseiller de préfecture.
— M. Barthélemy (Alc de), sous-préfet de Béfort.
— M. Calisti, inspecteur d'académie, à Foix.
— M. Cortie, prof. au Collége de Castelnaudary.
— M. Chaurand de Malarce, homme de lettres, à Blois.
— M. Crova, professeur émérite, à Perpignan.
— M. Guigon, prof. de mathématiques, à Bastia.
— M. Jubinal, ancien inspecteur d'académie.
— M. Paris (Louis).
— M. Soubeyran (Paul de), préfet, à Blois.
— M. Soultrait (Georges de), ancien sous-préfet, à Castel-Sarrasin.
1856. M. Mercader (Ernest), docteur-médecin à La Magistrat (Tarn-et-Garonne).
1857. M. Soubeyran (Léon), pharmacien, à Paris.

CORRESPONDANTS ÉTRANGERS.

1833. M. Ribell, ✻, docteur-médecin, à Barcelone.
— M. Llobet, géologue, à Barcelone.
— M. Ladron de Guerrera, chanoine et curé du Retiro, à Madrid.
1835. M. Lorenzo de Redecilla, homme de lettres, à Madrid.
— M. Francisco Vera, homme de lett., à Madrid.
— M. Acevedo, homme de lettres, à Madrid.
— M. Lorenzo Abat, homme de lett., à Madrid.
— M. Mariano de Sans, naturaliste, à Barcelone.
— M. Roura, professeur de chimie, à Barcelone.

1835. M. Garnier, membre de l'Univers., à Madrid.
— M. Raull, avocat, à Barcelone.
— M. Bastuc, censeur royal, à Barcelone.
1842. M. Luis Balagué, membre de la *Société Philomathique*, à Barcelone.
1847. M. le marquis de Belpuig, duc de Savella, à Palma (Iles Baléares).
— M. Joachim Maria Bover de Rossello, à Palma.
— M. Nicolas Brozedo y Zafortera, à Palma.
— M. Jules de Gabarrus, consul de France, à Palma.
— M. Basilio Seb. Castellano, bibliothécaire de la Biliothèque royale, à Madrid.
— M. Luis Maria Ramires Las Cazas Deza, président de l'*Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres*, à Cordoue.
— M. Modesto La Fuente, homme de lettres, à Madrid.
— M. Isidore Chaussat, homme de lettres, à Barcelone.
1848. M. Martinez (Ant.), à Palma (Iles Baléares).
— M. Medel (Raymond), à Palma.
1849. M. Fages de Roma, inspecteur-général d'agriculture dans la province de Cirone.
1851. M. Vidal, professeur d'histoire naturelle à l'Université de Valence.
1852. M. Macdonald, président de l'*Académie britannique*, à Londres.
— M. le comte de Mélano, secrétaire perpétuel de l'*Académie britannique*, à Londres.
1853. M. Reume (Auguste de), capitaine d'artillerie en Belgique, membre de l'*Académie britannique*.

1853. M. Fadeuille (de), membre de l'*Académie britannique*.

— M. Rubio y Ors, prof. de littérature espagnole à l'Université de Castille, à Valladolid.

— M. Florencio Janer y Graells, homme de lettres, à Madrid.

— M. Juan Trujillo del Parraso, à Madrid.

— M. Gens (Eugène), professeur d'histoire à l'*Athénée royal d'Anvers*.

— M. le vicomte de Kerckove-Varent, président de l'*Académie d'Archéologie de Belgique*, grand'croix et commandeur de plusieurs ordres.

— M. le Vte Eugène de Kerckove-Varent, fils, chargé d'affaires de l'Empereur de Turquie près le Gouvernement belge.

— M. Alexandre Schaepkem, peintre de paysages, professeur de peinture, à Maëstrich.

— M. Léonard de Cuyper, statuaire, à Anvers.

— M. Nicolas Van-der-Heyden, généalogiste, à Anvers.

— M. Raphael Atienza, marquis de Salvatierra, à Ronda.

— M. Thomas Aquilo, professeur universitaire, à Palma (Iles Baléares).

MEMBRES RÉSIDANTS ET FONDATEURS DÉCÉDÉS,

DEPUIS LA PUBLICATION DU DERNIER BULLETIN.

Grosset, commissaire des monnaies, à Paris (*F*).
Carlier, chirurgien-major en retraite.
Guiraud-de-St-Marsal, colonel du génie en retraite.
Jaubert de Passa, correspondant de l'*Institut*.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

Aisne	*Académie des Sciences et Belles-Lettres.*	Saint-Quentin.
	Comice Agricole.	
Alpes (Basses)	*Société d'Agriculture.*	Digne.
Aube	*Société Scientifique et du Commerce.*	Troyes.
	Société d'Agricul., Arts et Belles-Lettres.	
Aude	*Société d'Agriculture.*	Carcassonne.
	Comice Agricole.	Limoux.
	Société des Arts et Sciences.	Carcassonne.
	Comice Agricole de l'arrondissement de Narbonne.	Narbonne.
Ariége	*Société Agricole et Littéraire.*	Foix.
Aveyron	*Société d'Agriculture.*	Rhodès.
Bouches-du-Rhône	*Société d'Horticulture.*	Marseille.
	Société de Statistique.	
	Académie des Sciences.	
Drôme	*Société d'Agriculture.*	Valence.
Calvados	*Société Vétérinaire des départements du Calvados et de la Manche.*	Bayeux.
	Société d'Agriculture, Sciences et Belles-Lettres.	
	Société d'Agriculture et de Commerce.	Caen.
	Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres.	
	Société Académique, Agricole, Industrielle et d'Instruction.	Falaise.
Cantal	*Propagateur Agricole du, etc.* (rédacteur).	Aurillac.
Charente	*Société des Arts Agricoles et Industriels.*	Angoulême.
Charente-Inférieure	*Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres*	Rochefort.
	Athénée de la Charente-Inférieure.	Beauvais.
Cher	*Société Agricole du Cher.*	Bourges.
Côte-d'Or	*Académie de Dijon.*	Dijon.
Creuse	*Société des Sciences Natur. et Archéolog.*	Guéret.

Doubs	*Société d'Émulation.*	Besançon.
	Société d'Agriculture.	
Drôme	*Société de Statist. des Arts et des Scien.*	Valence.
Eure	*Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres.*	Évreux.
Gard	*Académie des Sciences, etc.*	Nîmes.
Haute-Garonne	*Académie des Jeux-Floraux.*	Toulouse.
	Académie des Sciences et Belles-Lettres.	
	Société Archéologique du Midi.	
	Société d'Agriculture.	
Gers	*Société Agricole.*	Auch.
	Revue Agricole et Horticole (rédacteur).	
Gironde	*Académie des Sciences.*	Bordeaux.
	Société Linnéenne.	
	Société d'Horticulture.	
	Société d'Agriculture.	
Hérault	*Société Archéologique.*	Montpellier.
	Société d'Agriculture.	
	Société Archéologique.	Béziers.
Indre	*Société d'Agriculture.*	Châteauroux.
Indre-et-Loire	*Société Médicale.*	Tours.
Isère	*Société d'Agriculture.*	Grenoble.
	Académie Delphinale.	
Jura	*Société d'Émulation.*	Lons-le-Saulnier.
Landes	*Société d'Agriculture.*	Mont-de-Marsan.
Loir-et-Cher	*Société d'Agriculture.*	Blois.
Loire	*Société d'Agriculture.*	Mont-Brison.
Loire (Haute-)	*Société des Sciences et d'Agriculture.*	Le Puy.
Loire-Inférieure	*Académie.*	Nantes.
Lot	*Société Agricole et Industrielle.*	Cahors.
Lot-et-Garonne	*Société d'Agriculture et Arts.*	Montauban.
Lozère	*Société Agricole, Scientifique et Littéraire.*	Mende.
Maine-et-Loire	*Société d'Agriculture, Sciences et Arts.*	Angers.
	Société Industrielle.	
Manche	*Société Académique.*	Cherbourg.

Marne	*Académie Impériale.*	Châlons.
	Société d'Agriculture.	
Meurthe	*Société des Sciences, Lettres et Arts.*	Nancy.
	Société Centrale d'Agriculture.	
Moselle	*Société d'Histoire Naturelle.*	Metz.
Nord	*Société d'Agriculture.*	Valenciennes.
	Société d'Agriculture, Sciences et Arts.	Douai.
	Société d'Émulation.	Cambrai.
	Académie Nationale, Agricole, Manufacturière, etc.	Lille.
	Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts.	
	Comice Agricole de l'arrondiss. de Lille.	
Oise	*Société d'Agriculture.*	Compiègne.
Pas-de-Calais	*Académie des Sciences.*	Arras.
	Société des Sciences et Belles-Lettres	Boulogne.
Rhin (Haut-)	*Société d'Agriculture.*	Colmar.
	Société Industrielle.	Mulhouse.
Rhône	*Académie des Sciences.*	Lyon.
	Société des Sciences Physiques, Naturelles, d'Agriculture et d'Industrie.	
Sarthe	*Société Agricole et Scientifique.*	Le Mans.
Seine	*Académie Nationale Agricole, Manufacturière et Commerciale.*	Paris.
	Académie des Arts.	
	Société Centrale d'agriculture.	
	Société pour l'Instruction élémentaire.	
	Société de Statistique universelle.	
	Société d'Encouragement p. l'Industrie.	
	Cercle Agricole.	
	Société de la Morale chrétienne.	
	Annales administratives et scientifiques d'Agriculture française.	
	Cercle Historique.	

	Société des Sciences, Arts et Belles Lettres.	
Seine-Inférieure. . . .	*Société libre d'Emulation et de Commerce.*	Rouen
	Société d'Horticulture.	
	Société Centrale d'Agriculture.	
	Société Havraise.	Le Hâvre.
	Cercle pratique d'Horticulture et de Botanique.	
Seine-et-Marne	*Société d'Agricul., Sciences et Morale.*	Melun.
Seine-et-Oise.	*Institut National Agronomique.*	Versailles.
Sèvres (Deux-)	*Société d'Agriculture et du Commerce.*	Niort.
	Société de Statistique.	
Somme	*Société des Antiquaires de Picardie.*	Amiens.
	Société d'Agriculture.	
Var	*Société des Sciences.*	Toulon.
	Société d'Agriculture et du Commerce.	
	Société Scientifique et Archéologique.	Draguignan.
Vienne.	*Société d'Agriculture.*	Limoges.
Vienne (Haute-)	*Société d'Agriculture et du Commerce.*	Poitiers.
Vosges.	*Société d'Emulation.*	Épinal.
Yonne.	*Société Archéologique.*	Sens.

Algérie	*Annales de la Colonisation Algérienne.*	
	Bulletin de la Société d'Agriculture d'Alger.	

SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES.

Angleterre.	*Académie Britannique.*	Londres.
Belgique	*Société Archéologique de Bruxelles*	Bruxelles.
Espagne.	*El Propagador de la Libertad.*	Barcelone.
	La Granja, revista.	Figueres.
Hollande.	*Académie Royale des Sciences.*	Amsterdam.

ERRATA.

ÉPIGRAPHIE ROUSSILLONNAISE.

Page 19, ligne 1 : 1162, *lisez :* 1165.

— 20, — 12 : VR S, *lisez :* VRBS.

— 22, — 26 : Conjonction, *lisez :* préposition.

— 24, — 22 : 1226, *lisez :* 1227.

— 25, — 9 : 1200, *lisez :* 1220.

— 26, — 14. L'observation relative au commencement de l'année dans le royaume d'Aragon, jusqu'en 1350, serait ici mieux à sa place qu'au n° 104. Elle expliquerait comment Guillaume Jorda, mort le 1er *janvier* 1226, intervient dans un acte public le 26 *mars* 1226, en détruisant la contradiction apparente des termes.

— 31, — 5 : Partout ailleurs, etc, *lisez :* Nous trouverons quelquefois *burgensis,* et plus habituellement la simple désignation du lieu de domicile ou d'origine, régi par la préposition *de :* N. *de Perpiniano,* N. *de Tesano,* N. *de Elna,* etc.

— 31, — 16 : ANNIVERSAIVM, *lisez :* ANNIVERSARIVM.

— 33, — 12 : CARITAS, *lisez :* CARITAT.

— 39, — 3 : la, *lisez :* le.

— 39, — 30 : au n° 104, *lisez :* au n° 101.

ÉPHÉMÉRIDES DES HOSPICES.

Page 515, année 1247, à la liasse 1, n° 29, *ajoutez :* n° 54.

A la note qui se trouve au bas de la page 518, au lieu de : *Le 5 des calendes de mai 1524, Sancho, père de Jacques II, roi de Majorque*, lisez : *Le 5 des calendes de mai 1524, Sancho*, oncle *de Jacquee II, roi de Majorque.*

Page 545, année 1855, au lieu de : *Par testement olographe*, lisez : *Par testament olographe.*

RAPPORT SUR L'INDUSTRIE ABEILLÈRE.

Page 559, ligne 4, au lieu d'*Alènya*, lisez : *de Saint-Nazaire.*

Page 561, au lieu de 3.876 kilogr., lisez : 5.676 kilogr., différence 1.800 kilogr. à reporter aux différents totaux.

BIOGRAPHIE DE FRANÇOIS JAUBERT DE PASSA.

Page 426, à la 2e ligne de la 2e note, au lieu de : *décrit*, lisez : *écrit.*

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

Epigraphie roussillonnaise *(Suite)*, par M. de Bonnefoy 1
Essai sur le Goût, par M. Aussel 65
La Bible devant la vraie science, par M. le docteur Faure 129
Les Patronnes d'Elne, par M. Alart 261
Monastères de l'ancien Diocèse d'Elne (Abbaye de Sainte-Marie de Jau ou de Clariana), par M. Alart 278
Ephémérides de l'Hôpital Saint-Jean et de l'Hospice de la Miséricorde de Perpignan (1116—1850), par M. Sirven 309
Rapport sur l'industrie abeillère des Pyrénées-Orientales, par M. Siau . 351
Notice biographique de François Jaubert de Passa, par M. Mattes . . 426
Traitement de l'oïdium, par M. Denamiel 438
Séance publique du 27 juillet 1856 456
Séance publique du 26 juillet 1857 268
Notice sur le blé, par M. l'abbé Delhoste 472
Rapport sur la ferme de Vésian, par M. J. de Lamer 476
Affluents et itinéraire de la vallée de la Tet, par M. Bonis 481
Observations sur les insectes nuisibles aux oliviers dans le département des Pyrénées-Orientales, par M. le docteur Companyo 557
Quelques mots sur le drainage, par M. Lacroix 575
De la réunion du Roussillon à la France, par M. Morer 581
Décintrement des voûtes (moyens employés, — nouveau procédé), par M. A. Maurice 505
Rapport sur la maladie de la vigne, par M. Bédos 606
Du Sorgho, par M. Malègue 614
Le Cheval dans le département des Pyrénées-Orientales, par M. J. de Lamer 625
Mémoire de M. Aymérich sur les inondations 655
Blanca, par M. Fabre 645
Les Fromages (anecdote historique), par M. Fabre 657
Carmen multimetrum ad laudem Beatissimæ Virginis, par M. Fines . 664
Résumé des observ. météorologiques (1854, 1855), par M. Béguin . 665
Liste des Membres composant la Société 681
Liste des Sociétés correspondantes 694
Errata 698

FIN

12.

ANNO·LXVIIII·P[illegible]ST MILLESIMO·INC[illegible]
NATIONE·DNI·C[illegible]BILONE·VIR·E[illegible]TISI
MI·ERISIS·D·ECCLESE·A·M·D·ECAVEFRD·
TOMESSIHVLI·AYALAIZ·LOMTISSAPRIT·
LOMBLOMBISTVSTRE·TENESMEDIOCRES
AT·MNORESIVSERRCALTAREINRECDNI
NRIHVXPETMRETRISCVIRGNSEPEVLA
LEEDIFLARE·PDMETEMEVANIMASILLOZ

13.

ILLOSEILLAS.QVIADHOCAL
TAREADIVTORIVFELPR
ECOSAGVINIBSILLORV
TAVIVISQVAEDFVN
TISELECTORVTVORV
VNGEREDGNERISCOSOLIO

R·F·ꝏ·K
ꝏ·I·A

NATURAL HISTORY

4.

1.

5.

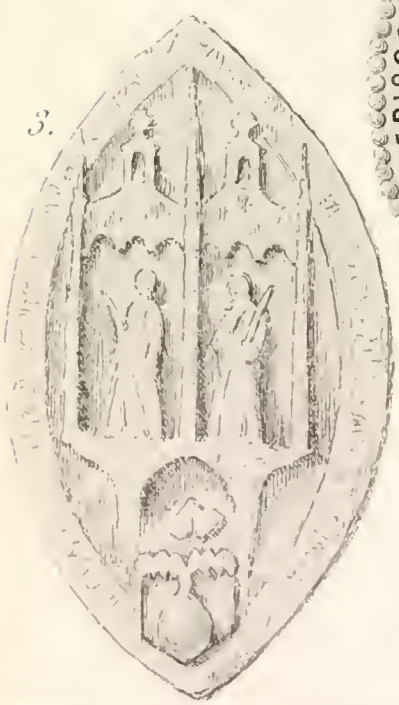

3.

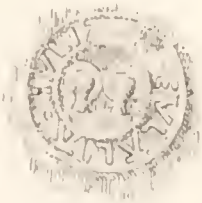

2.

NATURAL HISTORY

Ruche de M. Scheyne.

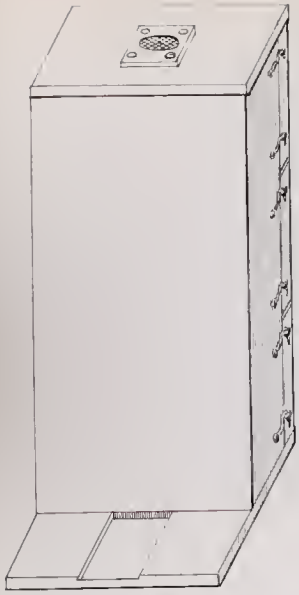

Ruche fermée, vue par devant.

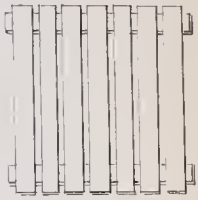

Plan d'un plancher

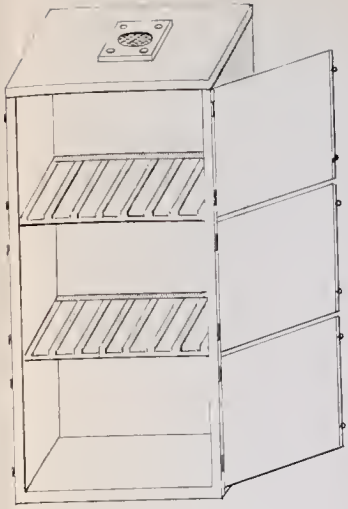

Ruche ouverte, vue par derrière.

Echelle de 0m70 pour un mètre

Ruche de M. Debatène.

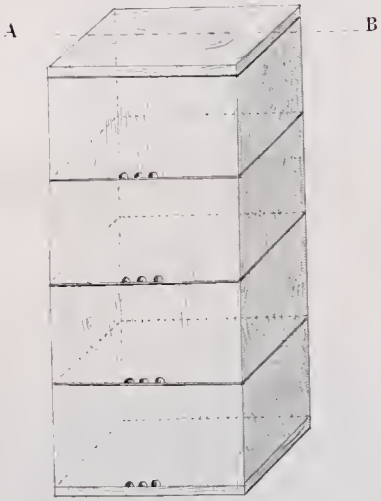

Elévation.

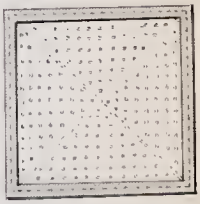

Plan d'un compartiment

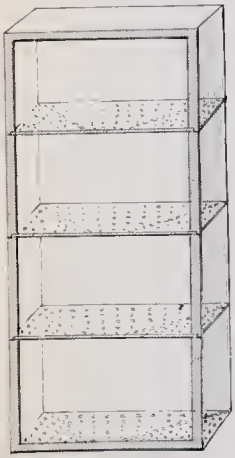

Coupe sur A B

Echelle de 0m70 pour un mètre

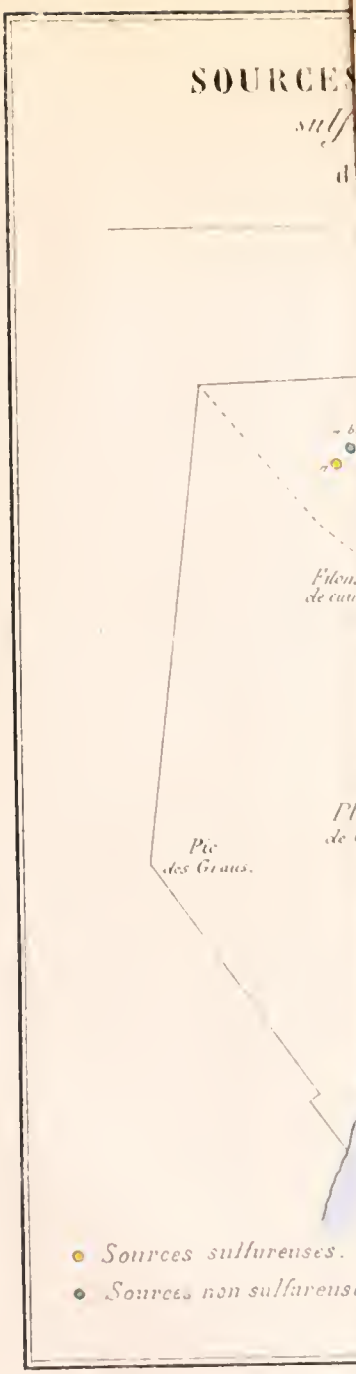

SOURCES sulf[illegible] d[illegible]	Volumes en litres par jour.	Température centigrade.	Réaction avec l'acétate de plomb.
		75	brun noir
	77 600	75	brun noir
	»	56	[illegible]
	58 000	48	blanc
	10 800	35	blanc brun
	14 400	60	brun clair
	27 360	45	blanc
		45	blanc
	» »	38	brun
	72 000	42	brunâtre
	36 000	30	blanc.
	72 000	62	brunâtre
	15 840	61	brun.
		36	blanc.
		61	brun
	37 440	65	brun.
		65	brun.
	10 800	64	brun.
	6 800	78	brun noir
		65	brun
	6 000	73	brun
		70	brun
	1 520	45	brunâtre
	1 520	60	brunâtre
	0 080	53	blanc brun
	8 640	45	blanc brun
	1 520	44	blanc
	5 040	27	blanc
	»	38	brunâtre
	»	»	blanc
	»	40	blanc
	72,640.		

SOURCES THERMALES ALCALINES,
sulfureuses et non sulfureuses
d'OLETTE (Pyrenées-Orientales).

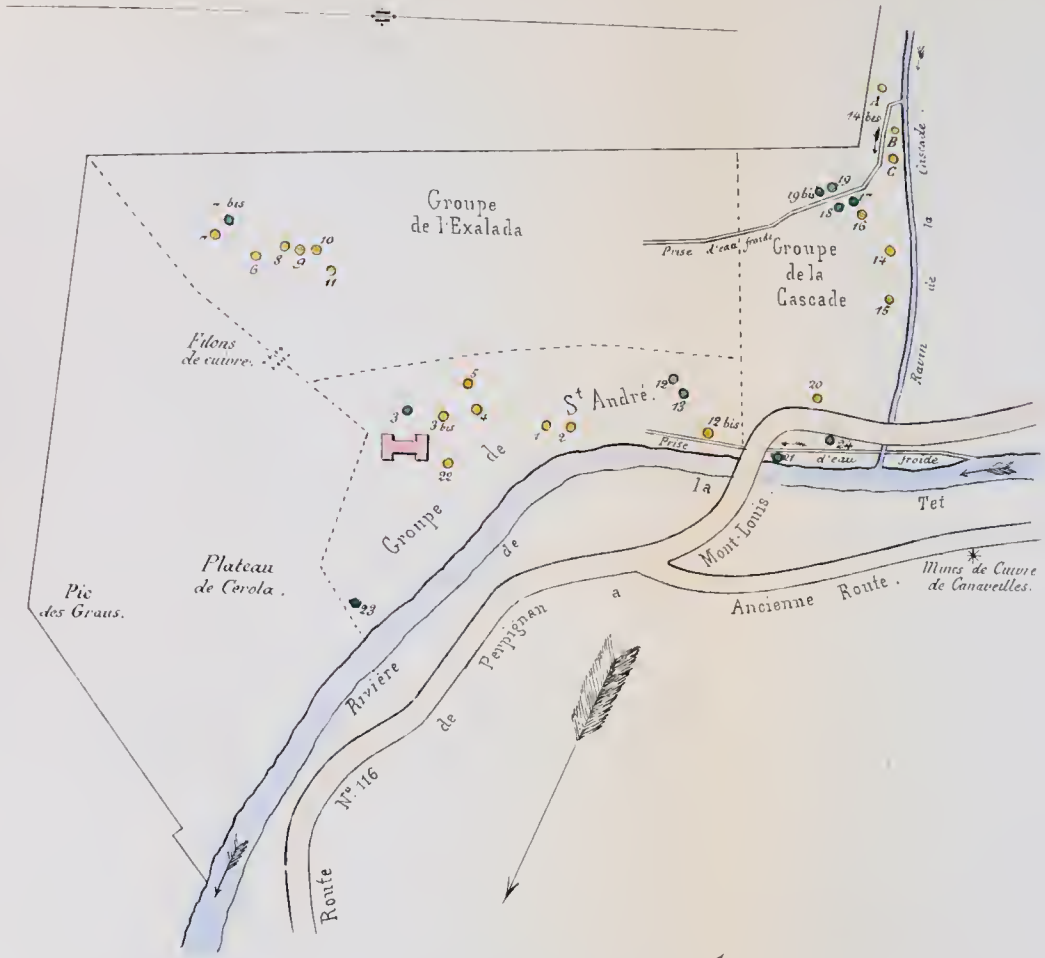

	N° d'ordre	Volumes en litres par jour.	Température centigrade.	Réaction avec l'acétate de plomb.
Groupe de St André:	1	777 600	75	brun noir
	2		75	brun noir.
	3 bis	" "	56	brun
	3	108 000	48	blanc
	4	10 800	35	blanc brun.
	5	14 400	60	brun clair
	12	27 360	45	blanc
	13		45	blanc
	12 bis	" "	38	brun
	22	72 000	42	brunâtre
	23	36 000	30	blanc.
Groupe de l'Exalada:	6	72 000	62	brunâtre
	7	15 840	61	brun.
	7 bis		36	blanc.
	8		61	brun
	9	37 440	65	brun.
	10		65	brun.
	11	10 800	64	brun.
	14	316 800	78	brun noir.
Groupe de la Cascade:	A		65	brun.
	B 14 bis	216 000	73	brun.
	C		70	brun
	15	11 520	45	brunâtre.
	16	11 520	60	brunâtre
	17	10 080	53	blanc brun
	18	8 640	45	blanc brun.
	19	11 520	44	blanc.
	19 bis	5 040	27	blanc.
	20	" "	38	brunâtre.
	21	" "	"	blanc.
	24	" "	40	blanc.
		1,772,640.		

○ *Sources sulfureuses.*

● *Sources non-sulfureuses.*

Lith. Chaye, à Perpignan

Appareil pendan

Coupe sur C.D.

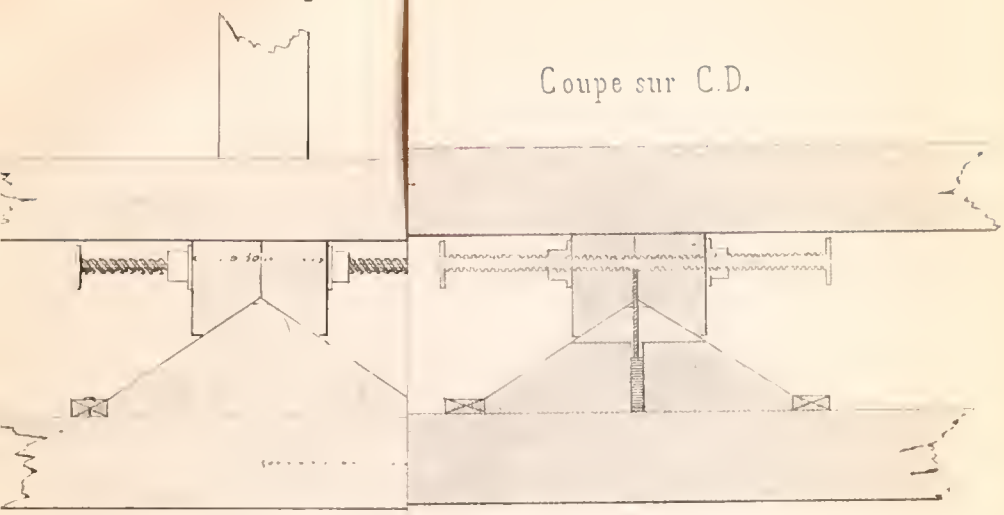

Appareil apre

Plan supérieur.

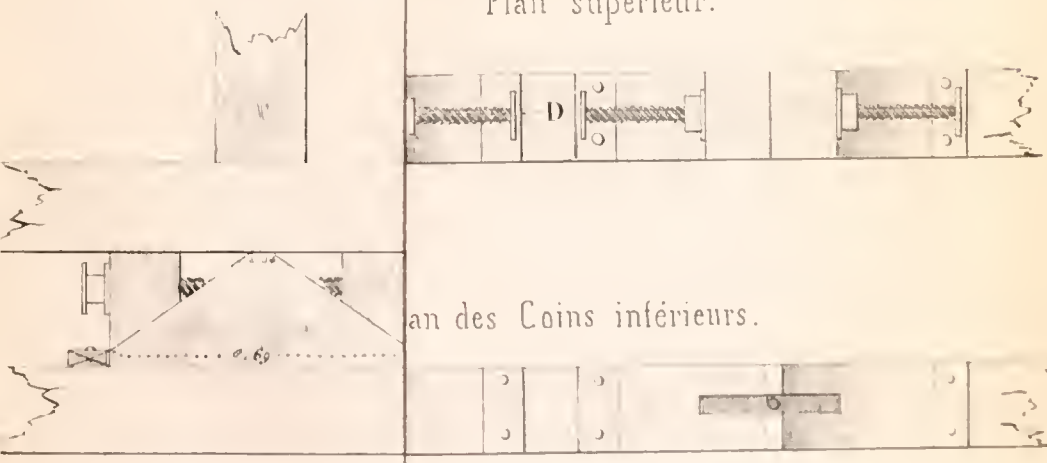

an des Coins inférieurs.

COINS A BOULON RÉGULATEUR.

Appareil pendant la construction de la Voûte

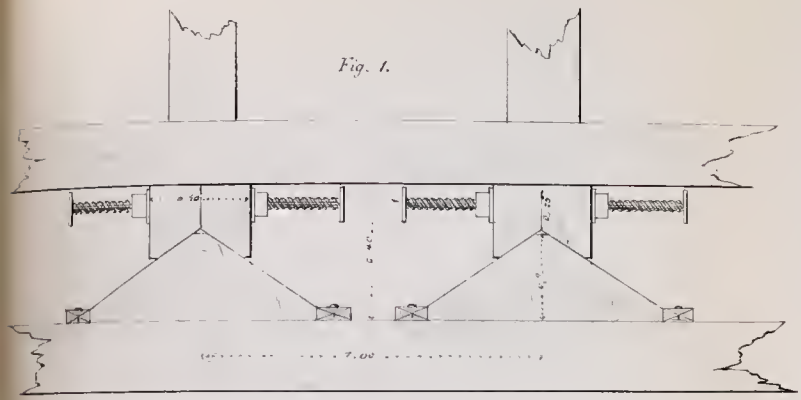

Coupe sur A.B.

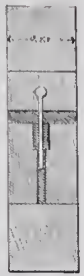

Coupe sur C.D.

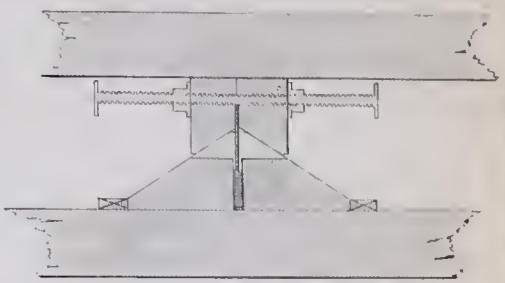

Appareil après l'affaissement du Cintre.

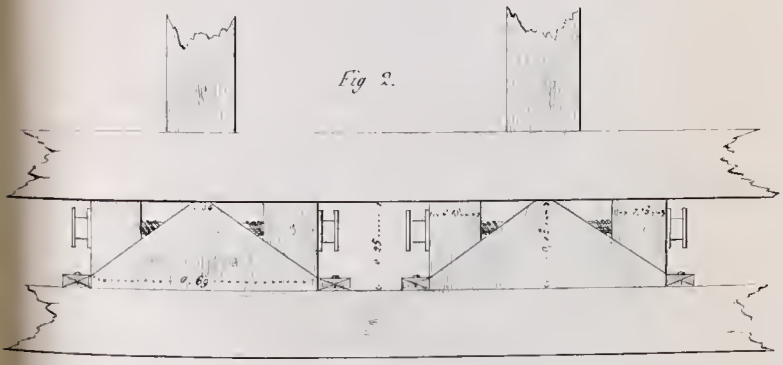

Plan supérieur.

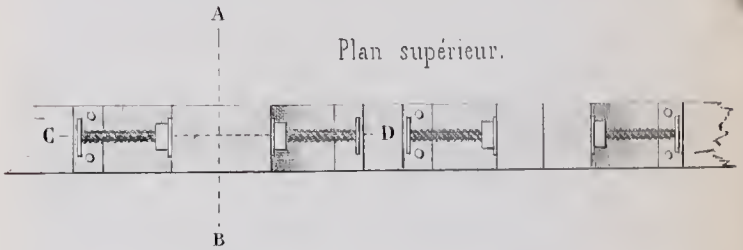

Plan des Coins inférieurs.

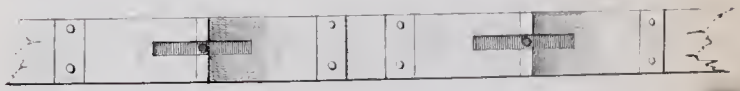

Echelle de 0,05 pour un mètre.

NATURAL HISTORY

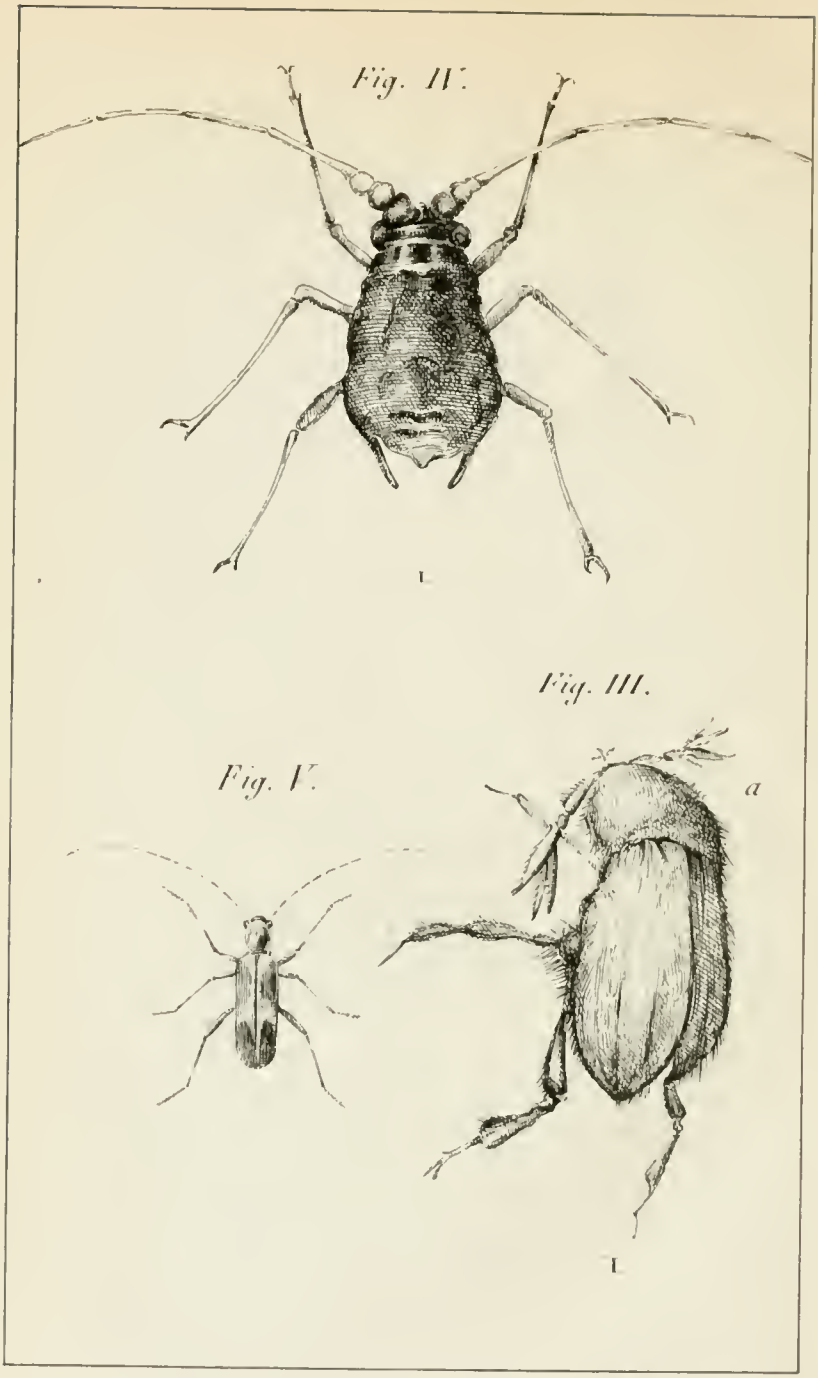
Fig. IV.
Fig. III.
Fig. V.
a

Fig I.

Fig. II.

BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY

HISTORIA